

GEORGES PACHYMÉRÈS  
RELATIONS HISTORIQUES

III. Livres VII-IX

ÉDITION, TRADUCTION FRANÇAISE ET NOTES

PAR

Albert FAILLER

PARIS  
INSTITUT FRANÇAIS D'ÉTUDES BYZANTINES  
21, RUE D'ASSAS

—  
1999

# CORPUS FONTIUM HISTORIAE BYZANTINAE

CONSILIO SOCIETATIS INTERNATIONALIS STUDIIS  
BYZANTINIS PROVEHENDIS DESTINATAE EDITUM

---

VOLUMEN XXIV/3

GEORGII PACHYMERIS RELATIONES HISTORICAS

EDIDIT, GALLICE VERTIT NOTISQUE INSTRUXIT

ALBERTUS FAILLER

---

SERIES PARIENSIS

INSTITUT FRANÇAIS D'ÉTUDES BYZANTINES  
PARISIIS MCMXCIX

© IFEB, Paris, 1999

ISBN: 2-901049-38-9

---

# SOMMAIRE DU VOLUME III

|   |     |
|---|-----|
| AVANT-PROPOS .....                              | VII |
| INTRODUCTION .....                              | IX  |
| I. La bibliographie .....                       | IX  |
| II. La tradition manuscrite de l'Histoire ..... | XIV |
| III. La nouvelle édition de l'Histoire .....    | XXI |
| TABLE DES CHAPITRES .....                       | 2   |
| LIVRE VII .....                                 | 18  |
| LIVRE VIII .....                                | 124 |
| LIVRE IX .....                                  | 218 |

## AVANT-PROPOS

La première partie de l'Histoire de Georges Pachymérès, qui couvre le règne de Michel VIII Palaiologos (1259-1282), est parue en 1984. Quinze années ont passé. J'espérais publier plus tôt la seconde partie de l'ouvrage, qui relate la première moitié (1282-1307) du long règne d'Andronic II Palaiologos (1282-1328). Mais d'autres tâches m'ont distrait de ce projet, qui est cependant resté à mon horizon de travail, comme le montrent les articles qui ont paru d'année en année comme autant de pierres d'attente. La préparation de l'édition était à peu près terminée et les deux principales études préliminaires, concernant respectivement la tradition manuscrite et la chronologie, étaient déjà parues, lorsque, en juin 1990, Jean Darrouzès est décédé de manière brusque et inattendue. Ce départ précipité a eu pour conséquence un surcroît de travail, qui s'est atténué avec l'installation de la Bibliothèque de l'IFEB à l'Institut Catholique de Paris à l'automne 1994.

La traduction et l'annotation de la seconde partie des *Relations historiques* de Georges Pachymérès doivent précisément beaucoup à Jean Darrouzès, avec qui, au travers de nos contacts journaliers au 14 de la rue Séguier, où l'IFEB se fixa pendant une large décennie (1983-1994), je me suis entretenu des principaux points difficiles ou litigieux de cette œuvre. J'ai bénéficié également d'une révision générale de la part de Denise Papachrysanthou, qui avait déjà revu sur épreuves la première partie de l'Histoire ; ses remarques m'ont éclairé sur de nombreux points touchant autant à l'établissement qu'à la compréhension du texte. Je rends aussi hommage à Vitalien Laurent, dont le décès, en 1973, avait laissé en déshérence le dossier de Georges Pachymérès sur lequel il travaillait depuis 1925 et que je n'aurais sans doute pas osé m'approprier sans les travaux préparatoires qu'il y avait consacrés et sans les exhortations de mes collègues de l'IFEB. Les *Régestes* du patriarcat que Vitalien Laurent a rédigés pour cette période ont constitué pour moi une bonne grille d'analyse, spécialement pour la vie ecclésiastique, à laquelle Georges Pachymérès accorde dans son ouvrage la place que l'on sait. Le répertoire des actes patriarcaux que Vitalien Laurent a dressé dans les *Régestes* montre qu'il avait étudié et disséqué aussi la seconde partie de l'Histoire, même si, au milieu de ses nombreuses productions, il n'avait pas encore trouvé le temps d'en établir le texte et d'en donner une traduction.

Les *Relations historiques* de Georges Pachymérès sont publiées en quatre volumes, dont les trois premiers contiennent chacun trois Livres (I-III, IV-VI, VII-IX) et le dernier quatre Livres (X-XIII). Je regrette cet éparpillement, car j'envisageais une édition en deux volumes, sur le modèle de l'édition de Pierre Poussines, reprise ensuite, en deux volumes également, dans le *Corpus* de

est la source parallèle la plus importante. Les sources secondaires ou plus tardives ont été délibérément laissées de côté : c'est ainsi que, pour les campagnes et les agissements de la Compagnie catalane, qui occupent une grande part des trois derniers livres de l'Histoire, on s'en est tenu à la Chronique de Ramon Muntaner († 1336) et on a négligé aussi bien Hugo de Moncada († 1528) que Jerónimo Zurita († 1580), parce qu'ils n'apportent pas d'informations nouvelles par rapport à leur prédécesseur.

La liste bibliographique qui suit reflète le contenu de l'annotation, qui s'attache à replacer les événements et les réalités dans un cadre bibliographique plus large, en procurant un arrière-plan à chaque épisode historique et en le replaçant dans un ensemble, grâce à des références qui font appel avant tout aux études générales et systématiques, aux manuels et aux répertoires.

#### SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AASS : *Acta Sanctorum*.

ACO : *Acta conciliorum oecumenicorum*, 1<sup>re</sup> série : E. Schwartz, 1927-1984 ; 2<sup>e</sup> série : R. Riedinger, 1984-1992.

Actes d'Urbain IV : A. L. TĀUTU, *Acta Urbani IV, Clementis IV, Gregorii X (1261-1276)*, Vatican 1953.

AKROPOLITÈS : A. HEISENBERG, *Georgii Acropolitae opera*, I-II, Leipzig 1903.

Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos : édité dans PSEUDO-KŌDINOS, *Traité des offices* : J. Verpeaux, Paris 1966.

ARNAKÈS, *Othomanoi* : G. GÉORGIADÈS-ARNAKÈS, *Oi prōtoi 'Oθωμανοί (1282-1337)*, Athènes 1947.

ATHANASE, Lettres : Alice-Mary MAFFRY TALBOT, *The correspondence of Athanasius I patriarch of Constantinople. Letters to the emperor Andronicus II, members of the imperial family, and officials*, Dumbarton Oaks 1975.

BECK, *Kirche* : H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich 1959.

BHG : F. HALKIN, *Bibliotheca Hagiographica Graeca*<sup>3</sup>, Bruxelles 1957.

Byz. : *Byzantion*, Bruxelles 1924 s.

BZ : *Byzantinische Zeitschrift*, Munich 1892 s.

*Chronique anonyme* : J. MÜLLER, *Byzantinische Analekten* (Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse 9), Vienne 1853, p. 336-420.

*Chronique de Morée* : J. LONGNON, *Chronique de Morée (1204-1305)*, Paris 1911.

*Chroniques brèves* : P. SCHREINER, *Die byzantinischen Kleinchroniken*, I-III, Vienne 1975, 1977 et 1979.

*Chronologie*, I : A. FAILLER, Chronologie et composition dans l'Histoire de Georges Pachymère, *REB* 38, 1980, p. 5-103.

*Chronologie*, II : A. FAILLER, Chronologie et composition dans l'Histoire de Georges Pachymère, *REB* 39, 1981, p. 145-249.

*Chronologie*, III : A. FAILLER, Chronologie et composition dans l'Histoire de Georges Pachymères (livres VII-XIII), *REB* 48, 1990, p. 5-87.

CLUGNET : L. CLUGNET, *Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'Église grecque*, Paris 1895.

- DARROUZÈS, *Documents* : J. DARROUZÈS, *Documents inédits d'ecclésiologie byzantine*, Paris 1966.
- DARROUZÈS, *Ekthesis néa* : J. DARROUZÈS, *Ekthesis néa. Manuel des pittakia du XIV<sup>e</sup> siècle*, *REB* 27, 1969, p. 5-127.
- DARROUZÈS, *Notitiae* : J. DARROUZÈS, *Notitiae episcopatum Ecclesiae Constantinopolitanae*, Paris 1981.
- DARROUZÈS, *Offikia* : J. DARROUZÈS, *Recherches sur les Offikia de l'Église byzantine*, Paris 1970.
- DEMÉTRAKOS : D. B. DEMÉTRAKOS, *Μέγα λεξικὸν ὅλης τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης*, I-IX, Athènes 1949-1953.
- Descriptio Europae orientalis* : O. GÓRKA, *Anonymi Descriptio Europae orientalis (Imperium Constantinopolitanum, Albania, Serbia, Bulgaria, Ruthenia, Ungaria, Polonia, Bohemia) anno MCCCVIII exarata*, Cracovie 1916.
- DHGE : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris 1912 s.
- DÖLGER, *Regesten* : F. DÖLGER-P. WIRTH, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von 565-1453. III, Regesten von 1204-1282*, 2<sup>e</sup> édition par P. Wirth, Munich 1977.
- DÖLGER, *Regesten* : F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von 565-1453. IV, Regesten von 1282-1341*, Munich et Berlin 1960.
- DÖLGER-KARAYANNOPULOS, *Byzantinische Urkundenlehre* : F. DÖLGER-J. KARAYANNOPULOS, *Byzantinische Urkundenlehre. I, Die Kaiserurkunden*, Munich 1968.
- DOP : *Dumbarton Oaks Papers*, Washington DC 1941 s.
- DOUKAS : V. GRECU, *Ducas. Istoria turco-bizantină (1341-1462)*, Bucarest 1958.
- DThC : *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris 1903-1950.
- DU CANGE : Ch. DU FRESNE DU CANGE, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Paris 1688.
- EEBS : Ἐπετηρὶς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, Athènes 1924 s.
- El, El<sup>2</sup> : *Encyclopédie de l'Islam*, Paris-Leyde 1913 s.
- EO : *Échos d'Orient*, Paris 1897-1942.
- ÉPHREM : *Ephraemii monachi imperatorum et patriarcharum recensio*, Bonn 1840.
- EUAGGÉLATOU-NOTARA, *Seismoï* : Phlôrentia EUAGGÉLATOU-NOTARA, *Σεισμοὶ στὸ Βυζάντιο ἀπὸ τὸν 13ο μέχρι καὶ τὸν 15ο αἰῶνα. Ἱστορικὴ ἐξέταση*, Athènes 1993.
- FAILLER, *Démission d'Athanase* : A. FAILLER, *La première démission du patriarche Athanase (1293) d'après les documents*, *REB* 50, 1992, p. 137-162.
- FAILLER, *Émirs turcs* : A. FAILLER, *Les émirs turcs à la conquête de l'Anatolie au début du 14<sup>e</sup> siècle*, *REB* 52, 1994, p. 69-112.
- FASSOULAKIS, *Rhaoul* : S. FASSOULAKIS, *The Byzantine Family of Raoul-Ral(l)es*, Athènes 1973.
- FERJANČIĆ, *Despoti* : B. FERJANČIĆ, *Деспоти у Византији и Јужнословенским земљама*, Belgrade 1960.
- FERJANČIĆ, *Sevastokratori* : B. FERJANČIĆ, *Севастократори у Византији*, *ZRVI* 11, 1968, p. 141-192.
- GOAR, *Euchologion* : J. GOAR, *Εὐχολόγιον sive Rituale Graecorum...*, Paris 1647.
- GOULLARD, *Synodikon* : J. GOULLARD, *Le Synodikon de l'Orthodoxie. Édition et commentaire*, *TM* 2, 1967, p. 1-316.
- GRÉGORAS : *Nicephori Gregorae Byzantina Historia*, I, Bonn 1829.
- GRUMEL, *La chronologie* : V. GRUMEL, *La chronologie*, Paris 1958.
- GRUMEL, *Regestes* : V. GRUMEL, *Les Regestes de 715 à 1206<sup>2</sup>*, Paris 1989.

- GUILLAND : les articles concernant la titulature sont cités sans leur titre, mais avec une double référence à la revue où ils ont été publiés et au volume de réimpression où ils sont repris.
- GUILLAND, *Études* : R. GUILLAND, *Études de topographie de Constantinople byzantine*, I-II, Berlin-Amsterdam 1969.
- GUILLAND, *Recherches* : R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, I-II, Berlin-Amsterdam 1967.
- JANIN, *Constantinople byzantine* : R. JANIN, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*<sup>2</sup>, Paris 1964.
- JANIN, *Églises de Constantinople* : R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin*. I, *Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique*. III, *Les églises et les monastères*<sup>2</sup>, Paris 1969.
- JANIN, *Églises des grands centres* : R. JANIN, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins (Bithynie, Hellespont, Latros, Galèsios, Trébizonde, Athènes, Thessalonique)*, Paris 1975.
- JOANNOU : P.-P. JOANNOU, *Discipline générale antique* (Pontificia Commissione per la redazione del Codice di diritto canonico orientale. Fonti, IX), I/1-2, II et III, Rome 1962-1964.
- JÖB : *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*, Vienne 1969 s.
- JÖBG : *Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, Vienne 1951-1968.
- KARATHANASIS : D. KARATHANASIS, *Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten des Altertums in den rhetorischen Schriften des Michael Psellos, des Eustathios und des Michael Choniates sowie in anderen rhetorischen Quellen des XII. Jahrhunderts*, Munich 1936.
- KOUKOULÉS, *Bios* : Ph. KOUKOULÉS, *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμὸς*, I-VI, Athènes 1948-1957.
- LAIYOU, *Latins* : Angeliki E. LAIYOU, *Constantinople and the Latins. The Foreign Policy of Andronicus II, 1282-1328*, Cambridge MA 1972.
- LAMPE : G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford 1968.
- LAURENT, *Blachernes* : V. LAURENT, *Les signataires du second concile des Blachernes (Été 1285)*, EO 26, 1927, p. 129-149.
- LAURENT, *Regestes* : V. LAURENT, *Les Regestes de 1208 à 1309*, Paris 1971.
- LBG : *Lexikon zur byzantinischen Gräzität besonders des 9.-12. Jahrhunderts*, par E. TRAPP et ALII, Vienne 1994 s.
- LEUTSCH, I-II : E. L. LEUTSCH (et F. G. SCHNEIDEWIN, pour le tome II), *Corpus paroemiographorum Graecorum*, I-II, Göttingen 1839 et 1851.
- Libro de los fechos* : A. MOREL-FATIO, *Libro de los fechos et conquistas del principado de la Morea*, Genève 1885.
- MAJESKA, *Russian travelers* : G. P. MAJESKA, *Russian travelers to Constantinople in the fourteenth and fifteenth centuries*, Washington DC 1984.
- MANSI : J. D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Réimpression, 1-53, 1903-1927.
- MÉLITENIÓTÈS : M. A. ORPHANOS, *Κωνσταντινου Μελιτηνιώτου λόγοι ἀντιρρητικοὶ δύο, νῦν τὸ πρῶτον ἐκδιδόμενοι*. Editio princeps, Athènes 1986.
- MÉTOCHITÈS, *Histoire* : J. COZZA-LUZI, *Georgius Metochites. Historia dogmatica*, livres I-II (dans A. MAI, *Nova Patrum Bibliotheca*, VIII, Rome 1871, 2<sup>e</sup> partie, p. 1-227) et livre III (*ibidem*, X, Rome 1905, p. 315-370).



MÉTOCHITÈS, Rapport d'ambassade : K. SATHAS, *Μεσαιωνική Βιβλιοθήκη*, I, Venise 1872, p. 154-193.

MM : F. MIKLOSICH et I. MÜLLER, *Acta et diplomata Graeca medii aevi*, I-VI, Vienne 1860-1890.

MORAVCSIK, *Byzantinoturcica* : Gy. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*<sup>2</sup>, I-II, Berlin 1958.

MUNTANER : RAMON MUNTANER, *Crònica*. VI, *Expedició dels Catalans a Orient*. Text i notes per E. B. [E. Bagué], Barcelone 1951.

NE : *Néος Έλληνομνήμων*, Athènes 1904-1927.

OCP : *Orientalia christiana periodica*, Rome 1935 s.

OSTROGORSKY, *Féodalité* : G. OSTROGORSKY, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine*, Bruxelles 1954.

PACHYMÉRÈS, I-II : A. FAILLER et V. LAURENT, *Georges Pachymérés, Relations historiques*. I, *Livres I-III* ; II, *Livres IV-VI*, Paris 1984.

PACHYMÉRÈS, Bonn, I-II : édition de P. Poussines, reprise par I. Bekker dans le *Corpus de Bonn*, 1835.

PACHYMÉRÈS, *Declamationes* : J. F. BOISSONADE, *G. Pachymeris Declamationes XIII*, Paris 1848.

PACHYMÉRÈS, *Progymnasmata* : Ch. WALZ, *Rhetores Graeci*, I, Tubingen 1832, p. 549-596.

PANARÉTOS : O. LAMPSIDÈS, *Μιχαήλ τοῦ Παναρέτου Περί τῶν Μεγάλων Κομνηνῶν*, Athènes 1958.

PAPADAKIS, *Crisis* : A. PAPADAKIS, *Crisis in Byzantium. The Filioque Controversy in the Patriarchate of Gregory II of Cyprus (1283-1289)*, New York 1983.

PG : *Patrologie grecque* (J.-P. Migne).

PHILÈS, *Carmina* : E. MILLER, *Manuelis Philae Carmina ex codicibus Escorialensibus, Florentinis, Parisinis et Vaticanis*, Paris 1855.

PHILÈS, *Carmina inedita* : A. MARTINI, *Manuelis Philae Carmina inedita ex cod. C VII 7 Bibliothecae Nationalis Taurinensis et cod. 160 Bibliothecae Publicae Cremonensis*, Naples 1900.

PLANODÈS, *Lettres* : M. TREU, *Maximi monachi Planudis epistulae*, Vratslava 1890.

PLP : E. TRAPP, H.-V. BEYER et ALII, *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, 12 fasc., Vienne 1976-1996.

PSEUDO-KÔDINOS : J. VERPEAUX, *Pseudo-Kodinos. Traité des offices*, Paris 1966.

PSEUDO-SPHRANTZÈS : V. GRECU, *Georgios Sphrantzes. Memorii (1401-1477)* ; în anexă : *Pseudo-Sphrantzes : Macarie Melissenos Cronica (1258-1481)*, Bucarest 1966.

RAMSAY, *Geography* : W. M. RAMSAY, *The historical geography of Asia Minor*, Londres 1890.

RE : *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart 1893-1980.

REB : *Revue des études byzantines*, Paris 1943 s.

RUBIÓ I LLUCH, *Diplomatari* : A. RUBIÓ I LLUCH, *Diplomatari de l'Orient català (1301-1409)*, Barcelone 1947.

SAMOTHRAKÈS, *Lexikon* : A. Th. SAMOTHRAKÈS, *Λεξικὸν γεωγραφικῶν καὶ ἱστορικῶν τῆς Θράκης ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς ἀλώσεως τῆς Κωνσταντινουπόλεως (1453)<sup>2</sup>*, Athènes 1963 (= *Ἀρχεῖον τοῦ Θρακικοῦ λαογραφικοῦ καὶ γλωσσικοῦ θησαυροῦ* 28, 1963).

SCHILBACH, *Metrologie* : E. SCHILBACH, *Byzantinische Metrologie*, Munich 1970.

*Souda* : Ada ADLER, *Suidae Lexicon*, I-V, Leipzig 1928-1938.

SPULER, *Mongolen* : B. SPULER, *Die Mongolen in Iran : Politik, Verwaltung und Kultur der Ilchanzeit (1220-1350)*, Leyde 1985.

*ThEE* : *Θρησκευτική και Ἠθική Ἐγκυκλοπαίδεια*, Athènes 1962-1968.

*TM* : *Travaux et mémoires*, Paris 1965 s.

*Tradition manuscrite*, I : A. FAILLER, La tradition manuscrite de l'Histoire de Georges Pachymère (livres I-VI), *REB* 37, 1979, p. 123-220.

*Tradition manuscrite*, II : A. FAILLER, La tradition manuscrite de l'Histoire de Georges Pachymères (livres VII-XIII), *REB* 47, 1989, p. 91-181.

Vie 1 d'Athanase : A. PAPAPOPOULOS-KÉRAMÉUS, Жизнь двухъ вселенскихъ патриарховъ XIV в., Свв. Атанасия I и Исидора I, *Записки историко-филологического факультета императорскаго С.-Петербургскаго Университета* 76, 1905, p. 1-51.

Vie 2 d'Athanase : D. G. TSAMÈS, *Ἰωσήφ Καλοθέτου συγγράμματα*, Thessalonique 1981, p. 453-502.

Vie de Mélèce : SPYRIDÓN LAURIOTÈS, *Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς* 5, 1921, p. 582-584 et 609-624, avec la suite et fin dans *Ὁ Ἄθως* 8-9, 1928, p. 9-11.

ZÉPOS, *JGR* : J. ZÉPOS et P. ZÉPOS, *Jus Graecoromanum*, I-VIII, Athènes 1931.

## II. LA TRADITION MANUSCRITE DE L'HISTOIRE

Les manuscrits présentent les *Relations historiques* de Georges Pachymères comme un ensemble de treize livres. Des différences significatives séparent néanmoins la tradition manuscrite de la première section (livres I-VI), qui est consacrée au règne de Michel VIII Palaiologos (1259-1282), et de la seconde section (livres VII-XIII), qui rapporte les événements des vingt-cinq premières années (1282-1307) du règne d'Andronic II Palaiologos (1282-1328). La tradition manuscrite de cette partie de l'Histoire, qui est plus complexe, a été examinée dans une étude plus large<sup>1</sup>, dont les principales conclusions seront à présent reprises ici.

### 1. Les manuscrits de l'Histoire.

La seconde partie de l'Histoire est transmise par onze manuscrits, dont voici la liste. La mention du manuscrit est accompagnée de la date et des dimensions et suivie du sigle, si la copie est utilisée dans l'édition.

*Monacensis gr.* 442 (= A), 14<sup>e</sup> s., 280 x 190 mm.

*Vaticanus Barberinianus gr.* 199 (= B), 14<sup>e</sup> s., 285 x 210 mm.

*Vaticanus Barberinianus gr.* 204 (= C), 14<sup>e</sup> s., 290 x 203 mm.

*Venetus Marcianus gr.* 404 [coll. 899] (= a), 15<sup>e</sup> s., 287 x 210 mm.

*Parisinus gr.* 1723 (= b), 15<sup>e</sup> s. (vers 1440), 287 x 204 mm.

*Hierosolymitanus Timiou Staurou* 4, 16<sup>e</sup> s. (vers 1545), 363 x 255 mm.

1. *Tradition manuscrite*, II, p. 91-181.

*Scorialensis* Ω I 10 [511], 16<sup>e</sup> s. (vers 1545), 360 x 250 mm.

*Matritensis* 4752 [201], 16<sup>e</sup> s. (vers 1550), 348 x 248 mm.

*Tubingensis* Mb 13, 16<sup>e</sup> s. (1578), 310 x 205 mm.

*Vaticanus* gr. 1490, 17<sup>e</sup> s., 324 x 225 mm.

*Parisini Coisliniani* 140-143, 17<sup>e</sup> s. (vers 1650), 308 x 203 mm.

Comme pour la première section de l'Histoire, seuls les cinq premiers manuscrits sont utilisés dans la présente édition<sup>2</sup>. Mais les trois manuscrits sources de la seconde section sont plus composites dans la copie et ont subi plus de dommages dans leur histoire, comme va le montrer la description de leur contenu. Seront mentionnés les fragments qui sont manquants et les passages dont le texte est gravement altéré.

Le *Monacensis* gr. 442 (A) présente une copie inégale. Trois mains ont contribué à la transcription du manuscrit : le copiste I, qui a déjà transcrit la première section de l'Histoire, n'a exécuté qu'un court fragment (f. 176-191<sup>v</sup> : p. 19<sup>1</sup>-67<sup>10</sup> de la nouvelle édition) ; la plus longue tranche (f. 192-282<sup>v</sup> : p. 67<sup>10</sup>-379<sup>3</sup>) a été exécutée par le copiste II, qui n'est autre que le copiste du *Barberinianus* 203 et d'une partie du *Barberinianus* 204 et qui fait montre d'un grand soin, au point de relire et de compléter son texte dans un deuxième temps<sup>3</sup> ; le copiste III, proche du précédent, a transcrit la fin (f. 283-356<sup>v</sup> : p. 379<sup>3</sup>-653<sup>22</sup>). Le manuscrit est gravement mutilé. Voici quelles sont les lacunes, dont deux peuvent être suppléées par un apographe, qui sera le *Venetus Marcianus* gr. 404 (a) :

- |                          |   |               |
|--------------------------|---|---------------|
| 1. — Table des chapitres | p. 3 <sup>1</sup> -17 <sup>35</sup>     |               |
| 2. — f. 255a             | p. 279 <sup>14</sup> -283 <sup>3</sup>  | suppléé par a |
| 3. — f. 318a-b           | p. 491 <sup>15</sup> -497 <sup>19</sup> | suppléé par a |
| 4. — f. 352a-b           | p. 607 <sup>21</sup> -615 <sup>1</sup>  |               |
| 5. — f. 355a             | p. 617 <sup>22</sup> -651 <sup>11</sup> |               |
| 6. — f. 356a-fin         | p. 653 <sup>22</sup> -711 <sup>25</sup> |               |

Le *Vaticanus Barberinianus* gr. 199 (B), dont les caractéristiques sont identiques à celles du 198, constitue la copie la plus uniforme et la plus complète, puisqu'un seul et même copiste a transcrit les deux sections de l'Histoire. C'est le seul manuscrit à conserver les derniers chapitres. Voici les lacunes, dont la dernière est suppléée par son apographe, le *Parisinus* gr. 1723 (b) :

- |                          |   |                              |
|--------------------------|---|------------------------------|
| 1. — Table des chapitres | p. 3 <sup>1</sup> -17 <sup>35</sup>                   |                              |
| 2. — f. 155a             | p. 631 <sup>14-27</sup>                               |                              |
| 3. — f. 176a-fin         | p. 707 <sup>10</sup> -709 <sup>9</sup> (texte altéré) |                              |
|                          | p. 709 <sup>9-15</sup>                                | suppléé par b (texte altéré) |
|                          | p. 709 <sup>16</sup> -711 <sup>25</sup>               | suppléé par b.               |

2. Pour le stemma, on se reportera à l'introduction du volume I (p. xxiv), qui vaut également pour la seconde section de l'Histoire, compte tenu des quelques menues modifications qui sont signalées ici et prises en compte dans le stemma qui accompagne l'étude détaillée de la tradition manuscrite de cette partie (*Tradition manuscrite*, II, p. 163). On consultera la même étude (*Tradition manuscrite*, II, p. 146-162) pour la description des apographes et on remarquera seulement que les cinq copies qui dérivent, directement ou indirectement, du *Monacensis* témoignent de surprenantes contaminations entre les exemplaires.

3. Ce copiste n'a cependant jamais transcrit deux fois le même texte, et il a exécuté ses deux copies sur des modèles différents, si bien que A et C gardent leurs caractéristiques propres au-delà de l'identité du copiste. Les trois copistes sont indifféremment désignés dans la nouvelle édition par le sigle A.

Le troisième manuscrit, le *Vaticanus Barberinianus gr.* 204, bien qu'il ne jouisse pas de la même excellence que le 203, sera cependant, pour les parties bien conservées, le modèle de la nouvelle édition. Il est constitué de trois parties hétérogènes et dû à deux copistes différents. Le premier, qui s'est nommé en faisant des exercices de signature sur un verso et un recto indûment sautés (f. 90<sup>v</sup> et 91 ; voir p. 333, en apparat) et qui a transcrit les parties I (f. 1-135 : p. 19<sup>1</sup>-499<sup>17</sup>) et III (f. 167-180 : p. 627<sup>16</sup>-693<sup>29</sup>) ; le second, qui n'est autre que le copiste de la première section de C et d'un fragment de A, a transcrit la partie II (f. 136-166 : p. 499<sup>17</sup>-627<sup>16</sup>)<sup>4</sup>. Les parties I et II sont excellentes, la partie III déplorable. Le moine Macaire a dû, dans un premier temps, transcrire l'ensemble. Mais sa copie contenait une partie tellement défectueuse qu'un second copiste a entrepris de la retranscrire, sans aller cependant jusqu'au bout, si bien que la partie III est restée en place. On a incorporé dans le manuscrit la copie défectueuse de Macaire pour la fin de la partie II, reprise par le copiste de la première section de C. C'est le folio 190<sup>r-v</sup> : il est édité à la fin de l'Histoire (p. 726-727) et contient le texte altéré des chapitres 2-4 du livre XIII (p. 619<sup>22</sup>-627<sup>22</sup>). Ainsi, le manuscrit C ne conserve souvent, pour le dernier livre de l'Histoire, qu'un texte lacuneux ou très altéré. Voici les passages corrompus ou manquants :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| 1. — f. 167-169 <sup>v</sup> | p. 627 <sup>16</sup> -647 <sup>12</sup> (texte altéré) |
| 2. — f. 180                  | p. 687 <sup>11</sup> -691 <sup>10</sup> (texte altéré) |
| 3. — f. 181-fin              | p. 693 <sup>29</sup> -711 <sup>25</sup> .              |

Ainsi, à l'exception de la Table initiale des chapitres, qui est conservée seulement par le manuscrit C et qui ne fait sans doute pas partie de l'archétype de l'œuvre<sup>5</sup>, les livres VII-XII sont conservés par les trois manuscrits, ou, à défaut et seulement pour certaines parties minimales, par leurs apoglyphes. Il en va différemment du livre XIII, pour lequel un tableau synoptique rendra compte de la présence et de l'état du texte dans chacun des manuscrits de manière plus précise et plus claire que ne le ferait la classique mention des manuscrits au-dessus de l'apparat des variantes de chaque page du texte. Le livre XIII (p. 615<sup>1</sup>-711<sup>25</sup>) est découpé ici en fragments, qui sont définis par les indications suivantes : pagination et linéation du début (la fin du fragment coïncidant avec le début du suivant), incipit, manuscrits (la croix indiquant l'absence du texte dans tous les manuscrits), éventuellement manuscrits contenant une version altérée du texte. Voici ce tableau :

|                         |                                    |                    |
|-------------------------|------------------------------------|--------------------|
| 1. p. 615 <sup>1</sup>  | Συγγραφικῶν ἱστοριῶν τρισκαιδεκάτη | ABC                |
| 2. p. 617 <sup>22</sup> | ταχίστην ἵεναι καὶ τὰ τῆς εἰρήνης  | BC                 |
| 3. p. 627 <sup>16</sup> | ἢ ὡς ἐπ' ἀγαθῶ Ῥωμαίων             | B C (texte altéré) |
| 4. p. 631 <sup>15</sup> | <ς>. "Ἀλωσις ὑπ' Ἀμογαβάρων        | + C (texte altéré) |
| 5. p. 633 <sup>1</sup>  | ἦ. Τὰ περὶ τοῦ πατριάρχου          | B C (texte altéré) |
| 6. p. 647 <sup>13</sup> | ιγ'. "Ἀλωσις Θυραίων               | BC                 |
| 7. p. 651 <sup>11</sup> | τὸ μελετώμενον, δοῦναι μὲν         | ABC                |
| 8. p. 653 <sup>22</sup> | μετοικίζεσθαι, καὶ ταῦτα           | BC                 |

4. Le sigle C est appliqué au manuscrit lui-même et désigne donc indifféremment les deux copistes. Les nombreuses retouches et additions marginales de la partie I sont dues soit au copiste des parties I et III, soit au copiste de la partie II, qui est alors qualifié de *secunda manus* pour cette partie I (voir les exemples qu'offre le livre VII : p. 99<sup>29</sup>, 115<sup>14</sup>, 119<sup>13</sup>).

5. La Table des chapitres était inédite jusqu'à présent.

|                          |                                |                |                  |
|--------------------------|--------------------------------|----------------|------------------|
| 9. p. 687 <sup>11</sup>  | ἀλλά τινα τῶν ψιλικῶν ταγμάτων | B              | C (texte altéré) |
| 10. p. 691 <sup>10</sup> | Ὁ δὲ λιμὸς βαρύτατος ἠπειλεῖτο | BC             |                  |
| 11. p. 693 <sup>29</sup> | δὴ καὶ τοῖς ὑπ' αὐτοῖς         | B <sup>6</sup> |                  |
| 12. p. 707 <sup>10</sup> | λζ'. Τὸ πρὸς τὸν πατριαρχοῦντα | +              | B (texte altéré) |
| 13. p. 709 <sup>9</sup>  | τοῦτο γὰρ καὶ οἰστὸν ἦν        | +              | b (texte altéré) |
| 14. p. 709 <sup>16</sup> | Πῶς διῆλθον Ἀμογάβαροι         | b.             |                  |

Il ressort de ce tableau que le texte authentique est perdu pour deux courts passages (p. 631<sup>15-27</sup>, p. 707<sup>10</sup>-709<sup>15</sup>). Pour ces deux cas, la nouvelle édition a repris le texte altéré des manuscrits C, B et b respectivement. On verra plus bas que le premier éditeur a retenu, au contraire, le texte de la Version brève, qu'il a également repris pour d'autres passages du livre XIII, en le mélangeant à l'occasion avec la version originale.

De plus, la Table des chapitres du manuscrit C fait état, pour le livre XIII, de deux chapitres qui n'apparaissent nulle part ailleurs et dont le texte est perdu. Ce sont les chapitres 31-32, dont les titres sont ainsi libellés : «Acclamation du fils de l'empereur Michel, l'empereur Andronic» (Andronic III, fils de Michel IX), «Mort du despote Jean» (Jean Palaiologos, fils d'Andronic II et d'Irène de Montferrat)<sup>7</sup>. Cette lacune ressort également de la numération des chapitres retenue par la Version brève, qui, de plus, signale expressément la lacune et qui, en passant du chapitre 30 au chapitre 33, dont elle omet d'ailleurs le numéro et le titre, laisse entendre que le début du chapitre 33 est également perdu<sup>8</sup>.

Les manuscrits datent du troisième quart du 14<sup>e</sup> siècle et ont été transcrits une cinquantaine d'années après l'achèvement de l'ouvrage. La partie ancienne du manuscrit A (l'intégralité de la première section et les deux premiers cahiers de la seconde section) pourrait dater des années 50 et du règne de Jean Kantakouzenos, comme l'avait suggéré V. Laurent<sup>9</sup>. Le reste, plus tardif, est de la décennie suivante. Le manuscrit C contient en effet une note marginale, de la même main que le texte, dans laquelle est signalée la prise d'Héraclée du Pont par les Turcs le 4 juillet 1360<sup>10</sup> ; cette note est placée en contexte, puisqu'elle figure vis-à-vis d'un passage de l'Histoire signalant que les Turcs ont occupé le territoire situé au-delà du Sangarios à l'exception de quelques forteresses maritimes, dont Héraclée de Thrace. Ainsi cette date constitue le *terminus post quem* de la copie du *Barberinianus* et sans doute de la partie plus tardive du *Monacensis* exécutée par le même copiste.

## 2. Les rapports entre les trois témoins.

Parallèlement aux différences qui viennent d'être signalées dans la transmission manuscrite des deux sections de l'Histoire, les divergences entre les trois

6. Au milieu de ce fragment se trouve la lacune (p. 699<sup>15-17</sup>) qui affecte quatre chapitres — dont deux sont intégralement perdus — et dont le copiste, contrairement à celui de la Version brève, a ignoré l'existence, puisqu'il lie les deux passages par-dessus la lacune (voir f. 174<sup>v</sup>, lignes 7-8 : ... σὺν αὐτῷ ἔστειλεν ὡς καὶ πρέσβεις...).

7. Voir le texte, ci-dessous, p. 17<sup>26-27</sup> et p. 16 n. 15 ; *Tradition manuscrite*, II, p. 170-173.

8. *Tradition manuscrite*, II, p. 170, avec la note 64.

9. Voir *Tradition manuscrite*, I, p. 130-131 ; *Tradition manuscrite*, II, p. 112-113.

10. PACHYMÉRÈS, II, p. 405 en apparat, avec la note 5.

copies demeurent et sont comparables d'une section à l'autre. A nouveau on retrouve la double opposition entre AB et C d'une part, entre AC et B d'autre part. Dans la seconde section de l'Histoire, la copie de B garde ses caractéristiques, tout en les atténuant<sup>11</sup> : elle reste critique et s'ingénie à corriger et améliorer son modèle ; elle y réussit parfois, mais y échoue le plus souvent<sup>12</sup>. Le copiste est également plus attentif, et son texte n'est pas dénaturé par la gravité des omissions qui fourmillent dans la première section de l'Histoire, surtout à la fin des livres. Ainsi les divergences d'avec A et C, tout en restant perceptibles, sont nettement moins importantes. Avec la décroissance des particularités de B apparaît un rapprochement des deux traditions ; par le fait même se trouve confortée cette hypothèse de la supériorité de AC par rapport à B qui a présidé à l'établissement du texte dans la première section de l'Histoire.

De même, les divergences entre AB et C, même si elles sont moins nombreuses, restent néanmoins perceptibles<sup>13</sup>. L'examen des cas les plus significatifs invite, comme dans la première section, à donner la préférence aux leçons de C<sup>14</sup>. Un problème plus délicat se pose avec les omissions respectives de AB et de C<sup>15</sup> : à côté d'omissions évidentes de AB ou de C explicables par les phénomènes classiques de passage du même au même, certaines brèves incisives apparaissent seulement en C. Si les unes appartiennent au texte, d'autres, comme les mentions élogieuses de Michel Glabas<sup>16</sup>, sont des ajouts postérieurs ou peuvent l'être, même si certaines ont été gardées dans le texte de la présente édition<sup>17</sup>. Un témoignage extérieur vient aussi appuyer l'excellence de C : le texte de cinq actes patriarcaux, incorporés dans le texte de l'Histoire et conservés de manière indépendante dans d'autres manuscrits<sup>18</sup>, conforte le plus souvent les leçons spécifiques de C ; mais, à l'examen, l'apport de ces copies reste cependant limité et leur arbitrage n'est pas incontestable.

Le rapprochement des deux traditions devrait faciliter l'établissement du texte pour la seconde section de l'Histoire. Mais un autre facteur vient annuler ces avantages et apporter de nouvelles difficultés : le modèle auquel remontent aussi bien AB que C avait subi des dommages qui affectent les trois copies. Les manuscrits A et B présentent, en dehors des accidents de copie déjà signalés, un grand nombre de petites lacunes, qui sont signalées par autant d'espaces blancs et qui impliquent habituellement de courts segments de un, deux ou trois mots, rarement davantage. Les lacunes de A et B, qui atteignent le chiffre imposant

11. *Tradition manuscrite*, II, p. 115-120.

12. Les exemples de ces corrections boiteuses sont aussi éloquentes que nombreux ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 135-136. Bon nombre d'entre elles procèdent d'un ajustement mécanique des désinences, comme le montreront les deux exemples suivants (p. 35<sup>27</sup> et 527<sup>30</sup>), où, à côté de la leçon exacte de C, le modèle de AB devait présenter une leçon erronée, qui est reprise telle quelle par A et corrigée par B, mais sans égard pour le sens : τῆς συνόδου C τῆ συνόδου A τῆ συνόδω B (τῆ συνόδω edd.), τῆς ὁμῆς C τῆς ὁρῶν A τῶν ὁρων B (τῆς ὁμῆς τῶν ὁρων edd.).

13. *Tradition manuscrite*, II, p. 120-141.

14. *Tradition manuscrite*, II, p. 136-141.

15. *Tradition manuscrite*, II, p. 121-124.

16. Ci-dessous, p. 205<sup>3</sup>, 299<sup>16</sup>. Le livre VII fournit deux autres exemples d'additions évidentes (p. 252<sup>4</sup>, 33<sup>30</sup>).

17. Voici quelques exemples clairs : ci-dessous, p. 357<sup>32</sup>, 445<sup>17-18</sup>, 453<sup>26-27</sup>, 456<sup>6</sup>.

18. *Tradition manuscrite*, II, p. 174-180.

de cent vingt, peuvent être comblées pour la plupart grâce à C, mais ce dernier manuscrit présente aussi quatre des lacunes communes à A et B. Ainsi les lacunes respectives de AB et de C proviennent indubitablement de la détérioration progressive d'un modèle commun, direct ou indirect, dont elles reflètent deux états successifs.

Le modèle commun avait subi des dommages dans les trois derniers livres, sans doute à l'extrémité des lignes, comme le laissent apparaître le regroupement et la configuration des lacunes<sup>19</sup>. Au voisinage des lacunes réelles, les manuscrits A et B présentent d'autres petits espaces blancs, dix-huit exactement. En fait, rien ne manque, mais l'état du modèle laissait manifestement croire à l'effacement ou à la disparition possible ou probable d'un certain nombre de lettres ; par contre, le copiste de C ou son modèle n'a laissé aucune trace d'une telle difficulté de lecture. On arrive ainsi à un total de cent trente-huit lacunes, réelles ou supposées, pour les manuscrits A et B<sup>20</sup>. Seules quatre lacunes sont communes à AB et C et ne peuvent être suppléées par ce dernier manuscrit. Voici, placées entre crochets, les conjectures ou restitutions qu'on peut proposer :

- p. 505<sup>11</sup> τὸ ἐν τῷ [πλείστω τῶν] τόπων ἀμῶδες
- p. 597<sup>16-17</sup> καθ' ἣν οὐκ ἐ[κγίγνεται οὐσιῶν] καὶ πραγμάτων
- p. 597<sup>18-19</sup> διὰ τὸ καθυ[φιέναι μηδὲ] σμικρὸν ἀποστατεῖν
- p. 597<sup>19-20</sup> τὸν ἐξα[πατήσοντα].

Il faut ajouter une seconde série de lacunes, qui restent elles aussi irrémédiables, puisque le manuscrit qui en est affecté, c'est-à-dire B, est aussi le seul à avoir conservé ces passages, en l'absence de C, dont le texte est en partie corrompu et en partie manquant. Voici les reconstitutions qu'on peut proposer :

- p. 627<sup>27</sup> Οἱ [δὲ] Ἄλαιοι
- p. 629<sup>24</sup> τοῦ ἀμφικεφάλου ὑπέν[ερθε]
- p. 663<sup>7-8</sup> [τοὺς Τουρκοπούλους] ἀποστατήσαντας πρότερον
- p. 663<sup>8</sup> τοῖς λοιποῖς πόνοις [προσταλαπωρήσαντας] διὰ τοὺς οἰκείους
- p. 687<sup>19-20</sup> ὑπὲρ Ῥωμαίων [ἀγωνίζεσθαι] καὶ ὄρκους [τηρεῖν, βουλευσάμενος δὲ] ἑτέραν βουλῆν
- p. 699<sup>2</sup> μετὰ τινος [λεμ]βαδίου ἐξαποστέλλων
- p. 699<sup>11-12</sup> Φαρέντ' Ἀνέζας ἀτάδελφος, [εἰς] δομέστικον καταστάντος σχολῶν.

Les lacunes qui défigurent les manuscrits A et B témoignent du délabrement de leur modèle. La solution adoptée par le copiste de B illustre encore mieux qu'ailleurs le sens et la valeur de ses interventions : ses corrections sont sou-

19. Voir *Tradition manuscrite*, II, p. 134, avec la note 36.

20. Seuls les passages réellement lacuneux (soit cent vingt) sont signalés dans l'apparat des variantes. Dans le relevé qui suit sont également mentionnés — et distingués par une astérisque — les espaces blancs (soit dix-huit) que le copiste a laissés dans son texte, là où il a présumé une lacune dans son modèle, et dont on peut vérifier l'emplacement dans l'étude générale (*Tradition manuscrite*, II, p. 130-133). Voici les références à l'édition : p. 405<sup>6</sup>, 407<sup>5.6.7.8</sup>, 409<sup>2.4</sup>, 411<sup>3.4.5.7</sup>, 413<sup>8.9.10.11.12</sup>, 415<sup>15.16.17.18</sup>, 417<sup>14.15</sup>, 419<sup>10-11.11.12.13.14.15</sup>, 421<sup>13-14.15-16.17.18</sup>, 447<sup>8</sup>, 449<sup>6</sup>, 455<sup>10</sup>, 469<sup>13.15.16.17.19.19</sup>, 471<sup>8.9.10.13-14</sup>, 473<sup>13.14.15.17</sup>, 475<sup>2-3.3.4.5.6.6-7.7.8.9.13.14.30-31.31</sup>, 477<sup>1.2\*.3.4.4.5.6\*.7\*.8\*.9.10.11</sup>, 479<sup>27</sup>, 481<sup>2\*.3\*</sup>, 485<sup>15</sup>, 487<sup>33\*.35</sup>, 489<sup>1.2-3\*</sup>, 497<sup>22.23\*</sup>, 499<sup>18-19.19-20.20.26\*</sup>, 503<sup>8.9.9.10.11.12.14</sup>, 505<sup>10.11.12.13.14.16</sup>, 511<sup>15</sup>, 521<sup>31</sup>, 525<sup>3.5</sup>, 545<sup>25</sup>, 571<sup>29\*</sup>, 595<sup>11.12.14.15.16.16-17.17\*.18.20.21.21-22.22\*.23</sup>, 597<sup>12\*.13\*.14.16.17.19.19-20.28\*</sup>, 599<sup>20\*</sup>, 613<sup>17\*</sup>.

vent purement formelles et tendent à reconstituer une phrase ou une expression correctes sans trop prendre en compte le sens et le contexte. Les lacunes montrent en outre que les trois manuscrits sources remontent, indirectement à l'évidence, à un seul prototype : C — ou plutôt son modèle, puisque la copie a été exécutée plus tard que certaines parties de A —, accède au prototype antérieurement à A et B — ou plutôt à leur modèle commun —, puisque l'état du texte s'est fortement délabré entre-temps.

### 3. La Version brève.

La Version brève, que le premier éditeur a introduite dans l'Histoire comme une intruse, est un témoin plus important pour la seconde partie de l'ouvrage, car elle semble plus proche du texte original pour certains passages que les manuscrits n'ont pas conservés dans leur forme intégrale ou intacte. Dans ce cas, le premier éditeur se devait sans doute d'utiliser la Version brève, mais il aurait dû se garder de la faire accéder au rang de texte authentique. De plus, il en a fait un usage plus général et encore moins louable en la mélangeant à l'occasion à la version originale là où son apport n'était d'ailleurs nullement requis.

La Version brève, dont la rédaction remonte probablement à la fin du 14<sup>e</sup> siècle, est conservée dans deux manuscrits, qui sont à peu près contemporains :

*Vaticanus gr.* 1775 (= V), 16<sup>e</sup> s., 275 x 205 mm.

*Alexandrinus gr.* 99 (= X), 16<sup>e</sup> s., 285 x 208 mm.

Probablement copiés vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, les deux manuscrits sont indépendants, malgré leur proche parenté, qui suggère un modèle commun<sup>21</sup>. Le *Vaticanus* contient un texte plus complet et plus correct. Il faut aller loin dans la lecture et la collation des deux copies — jusqu'au chapitre 24 du livre III précisément — pour s'assurer que l'*Alexandrinus* ne peut être une copie du *Vaticanus*.

Comme pour la première section de l'Histoire, le premier éditeur a incorporé au texte certains mots ou certaines incises de la Version brève. Mais il l'a utilisée plus largement à cause des lacunes ou du mauvais état de la version originale dans les divers manuscrits. Il faut distinguer cinq cas :

1. — XII, 24 (1<sup>er</sup> paragraphe)<sup>22</sup>. Croyant, selon une indication apparemment erronée du copiste de C<sup>23</sup>, que le texte était gravement mutilé et trouvant dans V un texte plus long, le premier éditeur a retenu pour ce passage le texte de la Version brève, qu'il a cependant refaçonné. En fait, le texte de V ne contient aucun élément nouveau et apparaît comme une simple amplification de l'original.
2. — XIII, 5 (fin du chapitre), 6 et 7<sup>24</sup>. Le passage est absent aussi bien de A que de B et n'existe qu'en C, mais dans une version corrompue. Dans la nouvelle édition, le texte est édité dans la version de C, un texte raccourci et altéré, de préférence au passage correspondant de la Version brève, qui fut incorporé

21. *Tradition manuscrite*, II, p. 143-146.

22. Ci-dessous, p. 575<sup>6-17</sup>.

23. *Tradition manuscrite*, II, p. 108-109.

24. Ci-dessous, p. 631<sup>14-27</sup>.



dans l'Histoire par le premier éditeur en lieu et place du texte original<sup>25</sup> et qui est édité ici à la suite de celui-ci<sup>26</sup>.

3. — XIII, 8-12<sup>27</sup>. Le texte de la première édition est un mélange de B, C et V ; pour cette raison, il n'a pas été retranscrit dans l'apparat des variantes.

4. — XIII, 37<sup>28</sup>. La Lettre des archontes de Sainte-Sophie au patriarche est perdue dans sa version originale. Le texte est d'abord édité dans la version, assurément abrégée, de B, puis dans la version de V<sup>29</sup>.

5. — XIII, 38<sup>30</sup>. Comme pour le chapitre précédent, le texte de la première édition est emprunté à la Version brève. Il n'est pas collationné dans la nouvelle édition et, comme il diffère peu du texte original, il n'a pas semblé utile non plus de le reproduire.

Comme on l'a signalé plus haut, la Version brève présente une bonne numération des chapitres du livre XIII (38 chapitres). Cependant, comme le manuscrit B, qui est le seul à conserver le texte original des derniers chapitres de l'Histoire, la Version brève ne contient ni le titre ni le texte des chapitres 31-32 ; mais, alors que la copie de B passe sans transition, comme on l'a noté plus haut, du chapitre 30 au chapitre 33, sans signaler aucune lacune, le copiste de V laisse en blanc un peu plus de deux pages<sup>31</sup>.

### III. LA NOUVELLE ÉDITION DE L'HISTOIRE

Les *Relations historiques* de Georges Pachymèrès ont été éditées plus tardivement que la plupart des grandes œuvres de l'histoire byzantine, sans doute à cause de la mutilation des différents manuscrits, particulièrement manifeste pour le dernier livre. La seconde section de l'Histoire a été publiée en 1669, par les soins de Pierre Poussines. Pour ce second volume — mais non pour le premier —, le manuscrit remis par l'éditeur à l'imprimeur a été conservé : ce sont les *Barberiniani gr.* 205 (le texte grec) et 206 (la traduction latine et l'annotation, qui comprend trois parties : *Glossarium, Notae, Chronologicus*). Les deux volumes de la première édition ont été repris successivement dans le Corpus de Venise (1729) et dans le Corpus de Bonn (1835). Le texte de la troisième parution résulte d'une révision de I. Bekker, qui l'a souvent amélioré, sans jamais recourir cependant aux manuscrits pour faire ses retouches. De là, le texte est passé dans la Patrologie grecque de J.-P. Migne (tomes 143-144, parus en 1865).

L'édition de la seconde partie de l'Histoire est faite sur les trois mêmes manuscrits sources que la première partie : *Monacensis gr.* 442 (A), *Barberi-*

25. Bonn, II, p. 577<sup>17</sup>-578<sup>21</sup>.

26. Ci-dessous, p. 713<sup>1</sup>-715<sup>11</sup>.

27. Ci-dessous, p. 633<sup>1</sup>-647<sup>12</sup>.

28. Ci-dessous, p. 707<sup>10</sup>-709<sup>15</sup>.

29. Ci-dessous, p. 715<sup>12</sup>-725<sup>5</sup>.

30. Ci-dessous, p. 709<sup>16</sup>-711<sup>25</sup>.

31. Soit les quatre dernières lignes du f. 305 et l'intégralité des f. 305<sup>v</sup> et 306. Le même phénomène se reproduit dans la seconde copie de la Version brève, où presque trois pages sont laissées en blanc (X, f. 296, 296<sup>v</sup>, 297).

*nianus gr.* 199 (B) et *Barberinianus gr.* 204 (C). Pour quatre fragments, perdus dans le manuscrit source, mais conservés dans un apographe, on a utilisé le *Marcianus gr.* 404 (a) et le *Parisinus gr.* 1723 (b). L'édition est fondée avant tout sur C, alors que le premier éditeur a souvent donné la préférence à B et, comme on l'a noté plus haut, fait des emprunts injustifiés à la Version brève du *Vaticanus gr.* 1775 (V). Les emprunts sont naturellement nombreux là où le texte original est mal conservé, c'est-à-dire dans le livre XIII. Le manuscrit V apparaîtra dans l'apparat à ce titre, afin de rendre compte des leçons que le premier éditeur a empruntés à ce manuscrit pour les introduire dans le texte original<sup>32</sup>. Mais on a omis de transcrire dans l'apparat le texte de la première édition et renvoyé directement à celle-ci dans les cas où le premier éditeur a soit mélangé les trois textes de B, C et V (XIII, 6-12), soit retenu le texte de V (XII, 24, 1<sup>er</sup> § ; XIII, 38). Pour le dernier chapitre de l'Histoire, le premier éditeur a dû retenir la Version brève par force, car le dernier folio du manuscrit qu'il utilisait, c'est-à-dire B, était perdu, si bien que le passage n'est plus conservé que dans sa copie, le *Parisinus*. Cela étant, la nouvelle édition n'a pas non plus complètement dédaigné la Version brève, qui offre en plusieurs cas une solution aux déficiences des trois manuscrits sources<sup>33</sup>. Pour les trois chapitres (XIII, 6, 7 et 37) dont le texte authentique a été perdu et n'est conservé que dans une version altérée ou notablement raccourcie — de C pour les chapitres 6-7, de B pour le chapitre 37 —, on a édité, à la fin de l'ouvrage et à la suite du texte original, la Version brève, d'après V et un second manuscrit, l'*Alexandrinus* 99 (X).

On ne reviendra pas sur les problèmes que posent, par leur diversité, le titre général de l'ouvrage et les séries de titres de chapitres : ils ont déjà fait l'objet d'un large examen<sup>34</sup>. Signalons aussi que, pour assurer la clarté du texte et faciliter l'identification des personnes et des lieux, la forme des noms propres a été uniformisée, bien que la diversité des graphies, dont l'apparat rend compte, laisse penser que l'archétype ne s'y était pas toujours astreint.

Un mot sur la présentation du texte grec et des apparats, qui ne sera pas identique d'une partie à l'autre, à cause des changements intervenus entre-temps dans les techniques de saisie et d'impression des textes. La rédaction primitive du manuscrit avait été faite dans l'hypothèse d'une présentation identique du texte et des apparats dans la seconde partie de l'Histoire, et elle n'a pas été refondue entièrement, comme il aurait fallu, selon les critères et les exigences du nouveau mode de mise en page. Le signalement des variantes par des appels de note, et non par ligne, a dû être maintenu, malgré les surcharges dont il alourdit le texte grec ; on a néanmoins repris dans l'apparat la leçon du texte pour conserver dans la seconde partie une configuration identique de l'apparat critique ; cette solution présente d'ailleurs l'avantage de rendre possibles une

32. Voici le relevé de ces emprunts à la Version brève, qui sont soit des mots isolés, soit de brèves incises : p. 167<sup>29</sup>, 183<sup>3</sup>, 499<sup>3</sup>, 525<sup>4</sup>, 601<sup>6</sup>, 617<sup>24</sup>, 625<sup>8</sup>, 699<sup>11-12.25</sup>, 701<sup>6</sup>, 703<sup>15</sup>, 705<sup>14</sup>.

33. Voir ci-dessous, p. 21<sup>14</sup>, 643<sup>13</sup>, 699<sup>14</sup>, 703<sup>16</sup>.

34. *Tradition manuscrite*, II, p. 164-170. Signalons que les titres des chapitres de la première édition, empruntés le plus souvent à V, ne sont pas collationnés dans la nouvelle édition, car ils n'appartiennent pas à la version originale de l'Histoire ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 173, avec la note 79.

lecture autonome de l'apparat critique et une évaluation plus immédiate des manuscrits. Les références de l'apparat des citations sont présentées comme dans la première partie<sup>35</sup> : pas de mention d'édition pour les textes grecs classiques, mention d'une édition pour les textes plus rares, simple renvoi à la Patrologie grecque de Migne pour les écrits des Pères grecs, même lorsqu'il existe une édition plus récente (citée à l'occasion, si l'établissement du texte fait problème).

La traduction, qui a pour nature d'être une amorce de commentaire, est voulue la plus littérale possible. La syntaxe et le mouvement de la phrase grecque ont été généralement pris en compte : on a ainsi conservé le plus souvent le temps des verbes et respecté, par exemple, le présent de narration, l'énigmatique infinitif en construction indépendante ou encore le passage furtif au discours indirect, qui est marqué simplement dans la traduction par un deux-points et dont la justification n'apparaît parfois que plus loin, au terme du passage rapporté dans ce mode. La traduction est accompagnée d'une brève annotation comme dans la première partie. On a mis un soin particulier à signaler les sources parallèles, mais, pour le reste, les mentions bibliographiques ont été réduites au strict nécessaire ; les notes renvoient surtout aux articles préparatoires de l'édition, où se trouve une bibliographie plus abondante et plus complète. On s'est efforcé, avant tout, de replacer les hommes, les lieux et les événements dans les cadres généraux de la recherche en renvoyant aux manuels de toponymie et de topographie (R. Guiland et R. Janin), aux répertoires de propopographie (*PLP*) et aux listes de dignitaires et fonctionnaires (R. Guiland et B. Ferjančić), ainsi qu'aux *Régestes* de l'Empire et de l'Église (F. Dölger et V. Laurent). Pour fixer le rang des dignités et offices de la cour, on a fait appel, de manière systématique, à la liste de l'Appendice à l'*Hexabiblos* d'Harménopoulos ; bien qu'elle reflète un état de la hiérarchie palatine légèrement postérieur à l'époque que décrit Georges Pachymérès, elle est néanmoins, parmi les listes connues, celle qui s'en rapproche le plus. La répétition fréquente et systématique des mêmes références (concernant, par exemple, les églises et monastères de Constantinople et de la province, le calendrier attique utilisé par l'historien ou encore le sens spécifique de certains mots techniques ou de certaines locutions) a pour but de faciliter, à côté d'une lecture continue de l'ouvrage, la consultation fragmentaire ou ponctuelle d'un passage donné, en procurant au lecteur, dans chaque cas, les instruments directement utiles pour un contrôle immédiat.

35. L'appel de note qui renvoie aux citations ou réminiscences n'a pas été positionné de manière uniforme : le plus souvent, il se trouve au début du passage concerné, puisqu'il n'était destiné au départ qu'à marquer le début de la citation et à disparaître ensuite.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS DE L'APPARAT CRITIQUE

- A Monacensis graecus 442.  
B Vaticanus Barberinianus graecus 199.  
C Vaticanus Barberinianus graecus 204.  
a Venetus Marcianus graecus 404.  
b Parisinus graecus 1723.  
V Vaticanus graecus 1775.  
X Alexandrinus 99.  
Poss. Édition de Pierre Poussines, tome II, Rome 1669.  
Bekk. Édition de Pierre Poussines revue par I. Bekker pour le Corpus de Bonn, tome II, Bonn 1835.  
edd. Éditeurs : leçons communes aux éditions précédentes.  
( ) Mentions se rapportant au seul manuscrit dont le sigle précède immédiatement.  
< > Additions.  
[ ] Conjectures (mots suppléés dans les lacunes des manuscrits).

# TEXTE et TRADUCTION

## TABLE DES CHAPITRES

### [VII]. CHAPITRES DU PREMIER DISCOURS DU DEUXIÈME LIVRE DE PACHYMÉRÈS<sup>1</sup>

1. Comment l'empereur Andronic régla le cas des Tatars.
2. Comment l'empereur se défendit au sujet des tractations avec le pape.
3. Comment l'empereur abandonna Bekkos et prit le parti de Joseph.
4. Départ de Bekkos pour la Panachrantos.
5. Accession du patriarche Joseph au patriarcat.
6. Des peines infligées aux clercs et aux laïcs.
7. Comment et quand les partisans de Joseph reçurent en communion les dignitaires de l'Église.
8. Du déroulement des synodes.
9. De Bekkos et de la raison pour laquelle il écrivit.
10. Comment Bekkos, convoqué au synode, se présenta.
11. Comment il fut déporté à Brousse.
12. Des Arséniates et de la maladie de Joseph.
13. De la mort de Joseph et de ce qui s'ensuivit.
14. Comment l'empereur, sans repousser les Arséniates, éleva le Chypriote au patriarcat.
15. Ordination du patriarche le Chypriote et ce qu'elle occasionna.
16. De l'astre qui apparut à midi.
17. De la déposition des évêques aux Blachernes.
18. Du prétendu sang tombé du ciel.
19. Des exigences du synode à l'égard de l'impératrice Théodora et du patriarche d'Alexandrie.
20. De la femme de Terter.
21. Du départ de l'empereur pour l'Orient.
22. Des accords conclus par le feu à Atrammytion.
23. Comment Andronic de Sardes fut privé de sa dignité.

1. Sur la Table des titres de chapitres, qui est conservée par le seul manuscrit C et qui ne figurait pas dans les précédentes éditions de l'Histoire, voir *Tradition manuscrite*, II, p. 164-167, 169-170. L'inconséquence des titres des livres est patente, car la même unité de composition (*livre*) est appelée successivement *discours* (λόγος : livres I-II, en réalité livres VII-VIII) et *livre* (βιβλίον : livres III-VII, en réalité livres IX-XIII), mais le second terme (βιβλίον) est appliqué également, pour les deux premiers livres, à l'ensemble de la seconde partie de l'Histoire (*Relations historiques*, VII-XIII, selon l'intitulé exact et la division correcte de l'ouvrage), considérée comme le *livre second* de l'Histoire. Le titre général qui est attribué dans le manuscrit C au chapitre 1 du livre VII (βιβλίον δεύτερον... ιστορία... ἐν βιβλίοις ἑπτά. λόγος πρῶτος : voir l'apparat des variantes) aggrave encore l'équivoque. Pour éviter la confusion, j'ai rétabli partout, dans les titres de la Table,

Κεφάλαια<sup>1</sup> τοῦ πρώτου λόγου τοῦ δευτέρου βιβλίου τοῦ Παχυμέρους

- α'. "Ὅπως ὁ βασιλεὺς Ἀνδρόνικος τὰ κατὰ τοὺς Τοχάρους διόκησεν.  
β'. "Ὅπως ὁ βασιλεὺς τὰ κατὰ τὸν πάπαν συμβάντα ἀπελογεῖτο.  
γ'. "Ὅπως ὁ βασιλεὺς τὸν Βέκκον ἠφίει καὶ τῷ Ἰωσήφ προσετίθετο.  
δ'. Ἀναχώρησις τοῦ Βέκκου εἰς τὴν Πανάχραντον. 5  
ε'. Ἀνάβασις τοῦ πατριάρχου Ἰωσήφ εἰς τὸ πατριαρχεῖον.  
ς'. Περὶ τῶν διδομένων ἐπιτιμίων ἱερομένοις καὶ λαϊκοῖς.  
ζ'. "Ὅπως καὶ πότε οἱ ἀμφὶ τὸν Ἰωσήφ εἰς κοινωνίαν παρεδέχοντο τοὺς τῆς ἐκκλησίας.  
η'. Περὶ τῶν τελουμένων συνόδων. 10  
θ'. Περὶ τοῦ Βέκκου καὶ τῆς αἰτίας ὅπως ἔγραφεν.  
ι'. "Ὅπως ὁ Βέκκος μετακαλούμενος εἰς τὴν σύνοδον ἐπεδήμησεν.  
ια'. "Ὅπως οὗτος ἐξωρίσθη<sup>2</sup> εἰς Προῦσαν.  
ιβ'. Περὶ τῶν Ἀρσενιατῶν καὶ τῆς κατὰ Ἰωσήφ νόσου.  
ιγ'. Περὶ τῆς τελευταίας Ἰωσήφ καὶ τῶν μετὰ ταῦτα συμβάντων. 15  
ιδ'. "Ὅπως, μὴ ἀποδοκιμάζων τοὺς Ἀρσενιάτας, ὁ βασιλεὺς τὸν Κύπριον ἀνήγεν εἰς τὸ πατριαρχεῖον.  
ιε'. Χειροτονία τοῦ πατριάρχου Κυπρίου καὶ τὰ περὶ ταύτην.  
ισ'. Περὶ τοῦ φανέντος κατὰ μεσημβρίαν ἀστέρος.  
ιζ'. Περὶ τῆς καθαιρέσεως τῶν ἀρχιερέων ἐν ταῖς Βλαχέρναις. 20  
ιη'. Περὶ τοῦ κατενεχθέντος ὡς δῆθεν αἵματος οὐρανόθεν.  
ιθ'. Περὶ ὧν τὴν αὐγούσταν Θεοδώραν καὶ τὸν πατριάρχην Ἀλεξανδρείας ἀπήτει ἡ σύνοδος.  
κ'. Περὶ τῆς γυναικὸς τοῦ Τερτερῆ.  
κα'. Περὶ τῆς ἐπ' ἀνατολὴν τοῦ βασιλέως ἐξελεύσεως. 25  
κβ'. Περὶ τῶν ἐν πυρὶ συνθεσιῶν ἐν τῷ Ἀτραμυντίῳ<sup>3</sup>.  
κγ'. "Ὅπως ἠτιμάσθη ὁ Σάρδεων Ἀνδρόνικος.

1 Tabulam titulorum, ab edd. omissam, servat solus codex C    2 ἐξωρίσθη correxi : -ξορ- C  
3 Ἀτραμυντίῳ correxi : -αμυ- C

le mot λόγος, dont l'emploi est également constant dans la Table des titres de la première partie de l'Histoire (PACHYMÈRES, I, p. 2-21). De même, j'ai inscrit, entre crochets, le numéro d'ordre exact des livres dans l'ensemble de l'ouvrage.

24. De la fuite de Kotanitzès.
25. De l'expédition en Occident du protovestiaire Tarchaneiôtès.
26. Comment les trières de la Rhomaïde furent délaissées.
27. Du protovestiaire, et qu'on obtint plein succès pour le cas de Michel.
28. Du pain sacré.
29. De l'apparition des Scythes et comment ils furent battus.
30. Demande de l'empereur aux dissidents à cause des prodiges accomplis.
31. De la translation du corps du patriarche Arsène.
32. Des malheurs de la Syrie.
33. Du second mariage de l'empereur.
34. Comment Bekkos fut mené en jugement.
35. Débat de Bekkos avec Grégoire et son entourage.
36. Visite de l'empereur à Jean l'ancien empereur.
37. De l'annonce de la flotte pirate et de la translation du corps de l'empereur.

[VIII]. CHAPITRES DU DEUXIÈME DISCOURS DU DEUXIÈME LIVRE

1. Comment le patriarche Grégoire composa un tomos.
2. Comment Bekkos découvrit celui-ci et s'insurgea.
3. Le cas d'Eskammatisménos, et du tomos.
4. Le cas de Marc, et du scandale des évêques.
5. Le cas des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche.
6. Départ du Chypriote<sup>2</sup> du patriarcat.
7. Comment on exigea la démission du Chypriote.
8. Comment les évêques réunis proclamèrent l'orthodoxie du Chypriote.
9. Lettre de démission du patriarche Grégoire.
10. Résumé des traitements que firent subir à Grégoire l'évêque d'Héraclée et l'évêque de Brousse.
11. Comment on corrigea le tomos du Chypriote.
12. Des dissidents de l'Église à nouveau.
13. D'Athanase, et comment il fut élevé au patriarcat.
14. Comment on examina ce qu'on racontait contre lui.
15. De sa promotion.
16. Des moines qui le servaient.
17. Mort de l'ancien patriarche Grégoire.
18. Départ de l'empereur pour Nymphée.
19. Le cas du porphyrogénète Constantin.
20. Le cas du moine Sabas<sup>3</sup>.

2. Le rédacteur de la Table désigne le patriarche tantôt sous son nom de Grégoire (VII, 35 ; VIII, 1, 9, 10, 17), tantôt sous son surnom de Chypriote (VII, 14, 15 ; VIII, 6, 7, 8, 11), qui lui est appliqué plus rarement dans les titres insérés dans le texte (VII, 14, 15).

3. Le rédacteur de la Table utilise certaines graphies (comme ici le mot Σάββας avec un double β) qu'on ne trouve dans aucune autre copie.



- κδ'. Περὶ τῆς τοῦ Κοτανίτζη φυγῆς.  
 κε'. Περὶ τῆς ἐπὶ δύσιν ἐκστρατείας τοῦ πρωτοβεστιαρίου Ταρχανειώτου.  
 κς'. Ὅπως αἱ τῆς Ῥωμαίδος τριήρεις κατημελήθησαν.  
 κζ'. Περὶ τοῦ πρωτοβεστιαρίου καὶ ὡς κατωρθώθη τὰ κατὰ τὸν Μιχαήλ.  
 κη'. Περὶ τοῦ ἱεροῦ ἄρτου. 5  
 κθ'. Περὶ τῶν φανέντων Σκυθῶν καὶ ὅπως κατεπολεμήθησαν.  
 λ'. Ἀξίωσις παρὰ βασιλέως τῶν σχιζομένων διὰ τὰ τελεσθέντα τέρατα.  
 λα'. Περὶ τῆς ἀνακομιδῆς τοῦ πατριάρχου Ἀρσενίου.  
 λβ'. Περὶ τῶν κατὰ Συρίαν δεινῶν.  
 λγ'. Περὶ τοῦ δευτέρου συνοικεσίου τοῦ βασιλέως. 10  
 λδ'. Ὅπως ἀνήχθη Βέκκος εἰς κρίσιν.  
 λε'. Διάλεξις τοῦ Βέκκου μετὰ<sup>4</sup> τῶν περὶ τὸν Γρηγόριον.  
 λς'. Ἀφιξις τοῦ βασιλέως πρὸς Ἰωάννην τὸν ἀπὸ βασιλέων.  
 λζ'. Περὶ τῆς ἀγγελίας τοῦ πειρατικοῦ στόλου καὶ μετακομιδῆς τοῦ βασιλικοῦ σώματος. 15

### Κεφάλαια τοῦ δευτέρου λόγου τοῦ δευτέρου βιβλίου

- α'. Ὅπως συντέθειται τόμος τῷ πατριάρχῃ Γρηγορίῳ.  
 β'. Ὅπως τοῦτον εὐρῶν ὁ Βέκκος ἀντήρεν.  
 γ'. Τὰ κατὰ τὸν Ἐσκαμματισμένον καὶ περὶ τοῦ τόμου.  
 δ'. Τὰ κατὰ τὸν Μάρκον καὶ περὶ τοῦ σκανδάλου τῶν ἀρχιερέων. 20  
 ε'. Τὰ κατὰ τοὺς πατριάρχας Ἀλεξανδρείας καὶ Ἀντιοχείας.  
 ς'. Ἀναχώρησις ἐκ τοῦ πατριαρχείου τοῦ Κυπρίου.  
 ζ'. Ὅπως ἀπηρεῖτο παραίτησιν ὁ Κύπριος.  
 η'. Ὅπως συναχθέντες οἱ ἀρχιερεῖς ὁμολόγησαν τὸν Κύπριον ὀρθόδοξον.  
 θ'. Λίβελλος παραίτησεως τοῦ πατριάρχου Γρηγορίου. 25  
 ι'. Ἀνακεφαλαίωσις<sup>5</sup> τῶν τῷ Ἡρακλείας καὶ τῷ Προύσης πραχθέντων εἰς Γρηγόριον.  
 ια'. Ὅπως τὸν τόμον τοῦ Κυπρίου διώρθουν.  
 ιβ'. Περὶ τῶν σχιζομένων τῆς ἐκκλησίας καὶ πάλιν.  
 ιγ'. Περὶ τοῦ Ἀθανασίου καὶ ὅπως ἀνήχθη εἰς τὸ πατριαρχεῖον. 30  
 ιδ'. Ὅπως τὰ λαληθέντα κατ' αὐτοῦ ἐξητάζοντο.  
 ιε'. Περὶ τῆς προβλήσεως τούτου.  
 ις'. Περὶ τῶν ὑπηρετῶν αὐτοῦ<sup>6</sup> μοναχῶν.  
 ιζ'. Θάνατος τοῦ πατριαρχεύσαντος Γρηγορίου.  
 ιη'. Ἐξέλευσις τοῦ βασιλέως πρὸς Νύμφαιον. 35  
 ιθ'. Τὰ κατὰ τὸν πορφυρογέννητον Κωνσταντῖνον.  
 κ'. Τὰ περὶ τοῦ μοναχοῦ Σάβα<sup>7</sup>.

4 μετὰ ante corr. in κατὰ C? 5 Ἀνακεφαλαίωσις correxi: -καιφ- C 6 αὐτοῦ correxi: αὐτοῦ C 7 Σάβα correxi: Σάββα C

21. Comment les clercs et les évêques furent scandalisés à propos d'Athanase.
22. Son départ du patriarcat.
23. L'écrit du patriarche déposé dans les vases<sup>4</sup>.
24. Sa démission écrite.
25. De l'incendie qui se produisit à Constantinople.
26. De l'alliance matrimoniale de l'empereur avec le protovestiaire Mouzalôn.
27. Le cas de Kosmas, hiéromoine et père spirituel de l'empereur.
28. Son élection au patriarcat, et le cas du moine Grégoire.
29. Réunion à propos des personnes condamnées par l'empereur.
30. Le cas du dénommé Lachanas.
31. Mort du protovestiaire, et du préposé au caniclée<sup>5</sup>.
32. De l'endurance parfaite de l'empereur.

#### [IX]. CHAPITRES DU TROISIÈME DISCOURS<sup>6</sup>

1. Couronnement de l'empereur Michel.
2. Promotion du despote Jean par les empereurs.
3. Comment est émise une nouvelle impériale sur les ordinations.
4. Mort du despote Nicéphore.
5. Du mariage de l'empereur Michel.
6. De ses noces.
7. Comment l'empereur demanda aux dissidents de faire la paix.
8. De la dégradation des affaires publiques.
9. De Philanthrôpènos et de sa défection.
10. De Libadarios, et comment il l'arrêta.
11. Comment Philanthrôpènos fut livré.
12. Comment l'empereur apprit l'action de Philanthrôpènos.
13. Des nouvelles à propos de celui-ci<sup>7</sup> et de l'action de grâces adressée par l'empereur à la Théotokos.
14. Des Perses de Philanthrôpènos.
15. Du combat des Génois et des Vénitiens, et du séisme<sup>8</sup>.
16. De la procession et de la harangue de l'empereur.
17. Du chrysobulle émis pour les jugements et les juges.
18. De l'attaque des Vénitiens.
19. Comment l'empereur envoie une ambassade aux Vénitiens.

4. La Table des titres contient quelques erreurs manifestes, qui contribuent à lui donner son caractère original et indépendant des autres copies de l'Histoire, comme ici le remplacement de *παρά* par *περί* ou, plus bas (VIII, 31), l'omission de *περί*.

5. La préposition *περί*, absente en C, doit être rétablie, sous peine que le texte prenne un sens tout différent.

6. Ici s'opère, dans le manuscrit C, le passage de *discours* à *livre* pour désigner l'unité de composition de l'Histoire, qui reçoit dans le texte l'appellation de *Relation historique*.

7. Lorsque le personnage est déjà mentionné dans le titre précédent, le rédacteur de la Table, de manière tout à fait logique, remplace souvent le nom propre contenu dans le titre interne du texte par le pronom démonstratif. Le procédé est utilisé seulement dans les premiers livres, et le cas présent est le dernier ; voici la liste complète de ces substitutions : VII, 11 ; VIII, 2, 14, 15, 16, 22, 24, 28 ; IX, 6, 10, 13.

- κα'. "Όπως κληρικοί και άρχιερεῖς ἐπὶ τῷ Ἄθανασίῳ ἐσκανδαλίσθησαν.  
 κβ'. Ἀποχώρησις τούτου ἐκ τοῦ πατριαρχείου.  
 κγ'. Τὰ ἐν τοῖς ὀστράκοις παρὰ<sup>8</sup> τοῦ πατριαρχεύοντος γεγραμμένα.  
 κδ'. Παραίτησις τούτου ἔγγραφος.  
 κε'. Περὶ τῆς γενομένης πυρπολήσεως ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει. 5  
 κς'. Περὶ τοῦ μετὰ τοῦ πρωτοβεστιαρίου Μουζάλωνος κήδους τοῦ βασι-  
 λέως.  
 κζ'. Τὰ περὶ τοῦ ἱερομονάχου Κοσμᾶ καὶ πνευματικοῦ τοῦ βασιλέως.  
 κη'. Ψῆφος τούτου εἰς τὸ πατριαρχεῖον καὶ τὰ περὶ τοῦ μοναχοῦ Γρηγορίου.  
 κθ'. Σύναξις περὶ τῶν κατακρίτων τῷ βασιλεῖ. 10  
 λ'. Τὰ κατὰ τὸν ὀνομαζόμενον Λαχανᾶν.  
 λα'. Θάνατος τοῦ πρωτοβεστιαρίου καὶ <περὶ><sup>9</sup> τοῦ ἐπὶ τοῦ<sup>10</sup> κανικλείου.  
 λβ'. Περὶ τῆς τοῦ βασιλέως ἐς ἅπαν καρτερίας.

### Κεφάλαια τοῦ τρίτου λόγου<sup>11</sup>

- α'. Στεφηφορία τοῦ βασιλέως Μιχαήλ. 15  
 β'. Προβολή παρὰ βασιλέων τοῦ δεσπότη Ἰωάννου.  
 γ'. "Όπως νεαρὰ προβαίνει βασιλείος περὶ τῶν χειροτονιῶν.  
 δ'. Θάνατος τοῦ δεσπότη Νικηφόρου.  
 ε'. Περὶ τῆς συνοικήσεως τοῦ βασιλέως Μιχαήλ.  
 ζ'. Περὶ τῶν γάμων αὐτοῦ. 20  
 ζ'. "Όπως ἠξίου βασιλεὺς τοὺς σχιζομένους εἰρηνεύειν.  
 η'. Περὶ τῆς ἐξασθενήσεως τῶν κοινῶν.  
 θ'. Περὶ τοῦ Φιλανθρωπηνοῦ<sup>12</sup> καὶ τῆς ἀποστασίας αὐτοῦ.  
 ι'. Περὶ τοῦ Λιβαδαρίου καὶ ὅπως τοῦτον κατέσχεν.  
 ια'. "Όπως παρεδόθη ὁ Φιλανθρωπηνός. 25  
 ιβ'. "Όπως ἤκουσεν ὁ βασιλεὺς τὰ περὶ τοῦ Φιλανθρωπηνοῦ.  
 ιγ'. Τὰ περὶ τῶν ἀγγελιῶν τούτου καὶ τῆς πρὸς τὴν Θεοτόκον εὐχαριστίας  
 τοῦ βασιλέως.  
 ιδ'. Περὶ τῶν Φιλανθρωπηνοῦ Περσῶν.  
 ιε'. Περὶ τῆς μάχης Γεννουιτῶν καὶ Βενετικῶν καὶ τοῦ σεισμοῦ<sup>13</sup>. 30  
 ις'. Περὶ τῆς λιτανείας καὶ τῆς τοῦ βασιλέως δημηγορίας.  
 ιζ'. Περὶ τοῦ χρυσοβουλλείου λόγου διὰ τὰς κρίσεις καὶ τοὺς κριτάς.  
 ιη'. Περὶ τῆς ἐπελεύσεως τῶν Βενετικῶν.  
 ιθ'. "Όπως ὁ βασιλεὺς στέλλει πρεσβείαν πρὸς Βενετικούς.

8 παρὰ coptexi : περὶ C 9 περὶ addidi 10 ἐπὶ τοῦ iter. C 11 λόγου coptexi :  
 βιβλίου C 12 Φιλανθρωπηνοῦ coptexi : -νοῦ C (idem in cap. ια', ιβ', ιδ') 13 σεισμοῦ  
 coptexi : ἔμπρησμοῦ C

20. De l'attaque des Génois contre les Vénitiens dans la Ville.
21. De l'ambassade envoyée pour cette raison par l'empereur aux Vénitiens.
22. Du libelle diffamatoire et de la réponse qu'y fit l'empereur.
23. De l'accusation portée contre l'évêque de Philadelphie.
24. Du feuillet mis en dépôt.
25. Comment Jean Tarchaneïôtès fut envoyé comme général en Orient.
26. Des Tatars septentrionaux.
27. De l'alliance matrimoniale de l'empereur avec Toqtai.
28. De la pluie torrentielle.
29. De la mort de Jean, le chef des Lazes, et de la mort de Bekkos.
30. Du kral de Serbie.
31. De l'alliance matrimoniale avec le kral.
32. Du nom donné à la kralaina.
33. Du très rude hiver.

[X]. CHAPITRES DU QUATRIÈME DISCOURS

1. Départ de l'empereur pour Thessalonique.
2. De l'arrivée du patriarche à Sèlybria.
3. Comment agit<sup>9</sup> l'empereur durant son séjour à Thessalonique.
4. Des otages échangés pour l'alliance.
5. Comment l'empereur accueillit le kral.
6. De l'ambassade des Vénitiens à Thessalonique.
7. De la fille du préposé au caniclée.
8. Du retour de l'empereur.
9. Comment l'empereur se rend auprès du patriarche.
10. Le cas de Jean d'Éphèse.
11. Des plaintes des évêques contre le patriarche.
12. Comment le patriarche se rendit auprès de l'empereur.
13. Comment Michel le despote épousa la fille de Terter.
14. De la comète qui apparut dans le ciel au couchant.
15. De l'éclipse totale de la lune.
16. Des Alains qui passèrent du côté de l'empereur.
17. Du départ de l'empereur Michel en Orient.
18. Comment l'empereur Michel manqua sa proie de guerre.
19. Comment les Alains obligèrent l'empereur Michel à suspendre la guerre.

9. Ici encore, la leçon du manuscrit doit être corrigée d'après le titre inséré dans le texte, car le verbe (ἀργεῖν) retenu par le rédacteur de la Table n'offre pas un sens acceptable dans le contexte.

- κ'. Περὶ τῆς ἐπιθέσεως τῶν Γεννουιτῶν κατὰ τῶν<sup>14</sup> Βενετικῶν ἐν τῇ πόλει.  
 κα'. Περὶ τῆς εἰς Βενετικούς πρεσβείας διὰ ταῦτα τοῦ βασιλέως.  
 κβ'. Περὶ τοῦ φαμούσου τόμου καὶ τῶν περὶ τούτου ἀπολογιῶν τοῦ βασιλέως.  
 κγ'. Περὶ τοῦ κινηθέντος κατὰ τοῦ Φιλαδελφείας ἐγκλήματος. 5  
 κδ'. Περὶ τῶν ἀποτεθειμένων χαρτιῶν.  
 κε'. Ὅπως ἀπεστάλη κατὰ ἀνατολὴν στρατηγὸς ὁ Ταρχανειώτης Ἰωάννης.  
 κς'. Περὶ τῶν κατὰ τὰ βόρεια Τοχάρων.  
 κζ'. Περὶ τοῦ πρὸς Τουκταίν κήδους τοῦ βασιλέως.  
 κη'. Περὶ τοῦ ῥαгдаίου υετοῦ. 10  
 κθ'. Περὶ τοῦ θανάτου τοῦ Λαζῶν Ἰωάννου καὶ τοῦ Βέκκου θανάτου.  
 λ'. Περὶ τοῦ κράλη Σερβίας<sup>15</sup>.  
 λα'. Περὶ τοῦ πρὸς τὸν κράλην κήδους.  
 λβ'. Περὶ τῆς ὀνομασίας τῆς κραλαινης.  
 λγ'. Περὶ τοῦ μεγίστου χειμῶνος<sup>16</sup>. 15

### Κεφάλαια τοῦ τετάρτου λόγου<sup>17</sup>

- α'. Ἐξέλευσις τοῦ βασιλέως ἐπὶ Θεσσαλονίκην.  
 β'. Περὶ τῆς εἰς Σηλυβρίαν τοῦ πατριάρχου ἀφίξεως.  
 γ'. Ὅπως ἐν Θεσσαλονίκη διατρίβων ἐνήργει<sup>18</sup> ὁ βασιλεὺς.  
 δ'. Περὶ τῶν ἀντιδοθέντων ὀμῆρων διὰ τὸ κῆδος. 20  
 ε'. Ὅπως ὑπεδέξατο βασιλεὺς τὸν κράλην.  
 ς'. Περὶ τῆς τῶν Βενετικῶν ἐν τῇ Θεσσαλονίκη πρεσβείας.  
 ζ'. Περὶ τῆς θυγατρὸς τοῦ ἐπὶ τοῦ κανικλείου.  
 η'. Περὶ τῆς ὑποστροφῆς τοῦ βασιλέως.  
 θ'. Ὅπως βασιλεὺς εἰς τὸν πατριάρχην παραγίνεται. 25  
 ι'. Τὰ κατὰ τὸν Ἐφέσου Ἰωάννην.  
 ια'. Περὶ τῶν κατὰ τοῦ πατριάρχου μέμψεων τῶν ἀρχιερέων.  
 ιβ'. Ὅπως πρὸς βασιλέα πατριάρχης ἀπήντα.  
 ιγ'. Ὅπως Μιχαὴλ ὁ δεσπότης τὴν τοῦ Τερτερῆ θυγατέρα εἰς γάμον ἠγάγετο. 30  
 ιδ'. Περὶ τοῦ φαινομένου κατ' οὐρανὸν ἀφ' ἑσπέρας κομήτου.  
 ιε'. Περὶ τῆς ἐκλείψεως τῆς σελήνης διόλου.  
 ις'. Περὶ τῶν προσχωρησάντων τῷ βασιλεῖ Ἄλανῶν.  
 ιζ'. Περὶ τῆς ἐξελύσεως κατὰ ἀνατολὴν τοῦ βασιλέως Μιχαήλ.  
 ιη'. Ὅπως ὁ βασιλεὺς Μιχαὴλ ἀπέτυχε θήρας πολεμικῆς. 35  
 ιθ'. Ὅπως οἱ Ἄλανοι κατηνάγκαζον βασιλέα Μιχαὴλ ἀνεθῆναι τοῦ πολέμου.

14 κατὰ τῶν cοpexi : καὶ C 15 Σερβίας cοpexi : -βείας C 16 χειμῶνος cοpexi : μειμ- C 17 λόγου cοpexi : βιβλίου C 18 ἐνήργει cοpexi : ἤργει C

20. Départ de l'empereur Michel de Magnésie.
21. Exode hors des régions orientales.
22. Retrait des Alains d'auprès de l'empereur, et du grand domestique Rhaoul.
23. Des bateaux vénitiens qui abordèrent à la Ville.
24. Les actions commises sur l'île de Prinkipô.
25. Défaite de l'hétériarque Mouzalôn à Nicomédie.
26. Les gens des campagnes se réfugient avec toute leur maison dans la Ville.
27. Du trouble causé par les évêques, et de l'évêque de Sèlybria.
28. Outrage subi par le patriarche à cause de la calomnie et départ.
29. Démission du patriarche Jean.
30. Du cas du Tatar Koutzimpaxis.
31. Examens synodaux sur la démission du patriarche.
32. De l'arrivée de l'évêque d'Alexandrie auprès de Jean, et réponse de celui-ci.
33. De la mise à l'épreuve des Arséniates.
34. Du conseil émis par Athanase.
35. De la réunion, et de la question de l'empereur.
36. De la harangue de l'empereur et de l'arrivée auprès d'Athanase.

#### [XI]. CHAPITRES DU CINQUIÈME DISCOURS

1. Comment l'empereur se rendit auprès d'Athanase avec toute la foule.
2. De la dissidence des évêques à cause d'Athanase.
3. Comment Jean excommunia l'empereur.
4. Mort de l'impératrice Théodora.
5. Du départ de l'impératrice Irène et du mariage de ses enfants.
6. Discussions sur l'excommunication.
7. De la réunion des évêques pour ce motif.
8. Le cas de Mélitias.
9. De la ruine générale et de l'exode.
10. De l'arrivée de l'empereur Michel à Cyzique.
11. Du séisme survenu dans le climat de Rhodes.
12. Des Almogavares, et leurs actions.
13. Du despote Michel et comment il fut emprisonné.
14. Combat des Catalans et des Génois et meurtre du grand drongaire.
15. Du miracle de Magnésie.
16. De l'exploit de Sardes.
17. Du retour de l'empereur Michel dans la Ville.

- κ'. Ἀναχώρησις ἀπὸ Μαγνησίας τοῦ βασιλέως Μιχαήλ.  
 κα'. Ἀπανάστασις τῶν κατὰ ἀνατολήν χωρῶν.  
 κβ'. Ἀποχώρησις Ἀλανῶν ἐκ βασιλέως καὶ περὶ τοῦ μεγάλου δομεστικοῦ  
 Ῥαούλ.  
 κγ'. Περὶ τῶν προσβαλουσῶν τῇ πόλει Βενετικῶν νεῶν. 5  
 κδ'. Τὰ κατὰ τὴν νῆσον Πρίγκιπον τελεσθέντα.  
 κε'. Ἔγγραφα τοῦ ἐταιρειάρχου Μουζάλωνος κατὰ Νικομήδειαν.  
 κς'. Καταφυγὴ τῶν ἔξω πανοικί πρὸς τὴν πόλιν.  
 κζ'. Περὶ τῆς τῶν ἀρχιερέων ἐνοχλήσεως καὶ τοῦ Σηλυβρίας.  
 κη'. Ὑβριοπάθησις τοῦ πατριάρχου διὰ τὴν συκοφαντίαν καὶ ἀποχώρησις. 10  
 κθ'. Παραίτησις τοῦ πατριάρχου Ἰωάννου.  
 λ'. Περὶ τῶν<sup>19</sup> κατὰ Κουτζίμπαξιν Τόχαρον.  
 λα'. Σκέψεις καὶ σύνοδοι περὶ τῆς παραιτήσεως τοῦ πατριάρχου.  
 λβ'. Περὶ τῆς πρὸς τὸν Ἰωάννην τοῦ Ἀλεξανδρείας ἀφίξεως καὶ ἀπολογία  
 ἐκείνου. 15  
 λγ'. Περὶ τῆς δοκιμασίας τῶν Ἀρσενιατῶν.  
 λδ'. Περὶ τῆς συμβουλῆς τοῦ Ἀθανασίου.  
 λε'. Περὶ τῆς συνάξεως καὶ τῆς τοῦ βασιλέως ἐρωτήσεως.  
 λς'. Περὶ τῆς δημηγορίας τοῦ βασιλέως καὶ τῆς πρὸς Ἀθανάσιον ἀφίξεως.

Κεφάλαια τοῦ πέμπτου λόγου<sup>20</sup>

20

- α'. Ὅπως ὁ βασιλεὺς ἀπῆλθεν μετὰ παντὸς πλήθους πρὸς Ἀθανάσιον.  
 β'. Περὶ τοῦ σχίσματος τῶν ἀρχιερέων ἔνεκεν Ἀθανασίου.  
 γ'. Ὅπως ὁ Ἰωάννης ἀφώρισε τὸν βασιλέα.  
 δ'. Θάνατος τῆς δεσποίνης Θεοδώρας.  
 ε'. Περὶ τῆς ἐξελεύσεως τῆς δεσποίνης Εἰρήνης καὶ τῶν γάμων τῶν 25  
 παίδων αὐτῆς.  
 ς'. Συσκέψεις περὶ τοῦ ἀφορισμοῦ.  
 ζ'. Περὶ τῆς συνάξεως τῶν ἀρχιερέων διὰ τοῦτο.  
 η'. Τὰ περὶ τοῦ Μελιτᾶ<sup>21</sup>.  
 θ'. Περὶ τῆς τῶν ὄλων διαφθορᾶς καὶ ἀπαναστάσεως. 30  
 ι'. Περὶ τῆς εἰς Κύζικον τοῦ βασιλέως Μιχαήλ ἀφίξεως.  
 ια'. Περὶ τῶν γεγονότων σεισμῶν ἐπὶ τῷ διὰ Ῥόδου κλίματι.  
 ιβ'. Περὶ τῶν Ἀμογαβάρων καὶ ὅποια ἔδρασαν.  
 ιγ'. Περὶ τοῦ δεσπότη Μιχαήλ καὶ ὅπως ἐφυλακίσθη.  
 ιδ'. Μάχη Κατελάνων καὶ Γεννουιτῶν καὶ φόνος τοῦ μεγάλου δρουγγαρίου. 35  
 ιε'. Περὶ τοῦ ἐν Μαγνησίᾳ θαύματος.  
 ις'. Περὶ τοῦ κατὰ τὰς Σάρδεις ἀνδραγαθήματος.  
 ιζ'. Περὶ τῆς ἐπανελεύσεως εἰς πόλιν βασιλέως Μιχαήλ.

19 τῶν cοpexi : τὸν C

20 λόγου cοpexi : βιβλίου C

21 Μελιτᾶ cοpexi : μελιτᾶ C

18. De l'incursion de Svetoslav dans l'Haimos.
19. De la condamnation de Michel le despote.
20. De la réconciliation des évêques entrés en dissidence à cause d'Athanase.
21. De l'anéantissement de l'Orient<sup>10</sup>.
22. Mort du porphyrogénète.
23. Du cas du grand duc.
24. D'Attaleiôtès à Magnésie et de Doukas Nostongos.
25. Des faits survenus à Tripolis et sur le Méandre<sup>11</sup>.
26. Encore du grand duc et du cas d'Attaleiôtès.
27. De Choïroboskos, appelé Matzoukatos.
28. Expédition de l'empereur Michel en Occident.
29. Exploit du chef des Lazes contre les Génois.
30. Le cas d'Anne la basilissa d'Occident.
31. Fuite des Alains d'auprès du grand duc et exploit à Pègai.
32. Miracle accompli par la sainte martyre Théodosie.

#### [XII]. CHAPITRES DU SIXIÈME DISCOURS

1. Du khan des Tatars orientaux, Ghazan.
2. Harangue de l'empereur aux dissidents et leur plaidoyer.
3. Passage du grand duc en Occident avec les Catalans.
4. De l'arrivée de Berenguer d'Entença et de son attitude.
5. Harangue de l'empereur aux Catalans.
6. Dénonciation des Catalans à l'empereur par les Génois.
7. Arrivée du grand duc auprès de l'empereur.
8. Motif de la collecte, imposée à l'Occident, de la taxe sur le blé et l'orge.
9. Préparation propre des Génois sur l'autre rive.
10. D'André Morisco.
11. Convocation de Berenguer d'Entença par l'empereur.
12. Serments de Berenguer et dignités.
13. Exactions des Catalans en Occident.
14. Ambassade des Catalans auprès de l'empereur.
15. Fuite du grand duc Berenguer.
16. Mission envoyée par l'empereur auprès de l'ancien grand duc.

10. C'est le seul cas où le rédacteur de la Table a donné au chapitre un titre très différent de celui qui se trouve à l'intérieur du texte et dont voici la teneur : *Περὶ τῶν καταλαβόντων τὴν περσικὴν δεινὴν καὶ ἐπὶ τῶν δουδῆποτε ἐξαγγελία*. Aucun mot n'est repris du modèle, mais l'interprétation est tout à fait correcte. Dans la moitié des cas, le rédacteur copie littéralement le titre interne du texte. Si l'on ajoute à ces 50% les cas où il se contente de modifier l'ordre de certains mots ou d'abrèger les titres plus longs, on peut dire que le rédacteur de la Table suit fidèlement les titres de son modèle dans 70 % des cas. Pour le reste, il modifie les tournures grammaticales ou, plus rarement, emploie des termes étrangers à son modèle.

11. Le texte de la Table n'a pas été corrigé dans l'édition, mais l'erreur est probable : le titre inséré dans le texte (*κατὰ τὴν Τρίπολιν τὴν κατὰ Μαϊάνδρον* : « à Tripolis du Méandre ») est



- ιη'. Περὶ τῆς καταδρομῆς τοῦ Ὀσφεντισθλάβου<sup>22</sup> κατὰ τὸν Αἶμον.  
 ιθ'. Περὶ τῆς καταδίκης Μιχαὴλ τοῦ δεσπότη.  
 κ'. Περὶ τῆς εἰρήνης τῶν ἀποσχισθέντων ἀρχιερέων εἵνεκεν Ἀθανασίου.  
 κα'. Περὶ τοῦ ἀφανισμοῦ τῆς ἀνατολῆς.  
 κβ'. Τοῦ πορφυρογεννήτου θάνατος. 5  
 κγ'. Περὶ τῶν τοῦ μεγάλου δουκός.  
 κδ'. Περὶ τοῦ Ἀτταλειώτου<sup>23</sup> ἐν Μαγνησίᾳ καὶ τοῦ Δούκα Νοστόγγου.  
 κε'. Περὶ τῶν κατὰ Τρίπολιν καὶ Μαϊάνδρον συμβάντων.  
 κς'. Περὶ τοῦ μεγάλου καὶ ἑτι δουκός καὶ τῶν Ἀτταλειώτου.  
 κζ'. Περὶ τοῦ Χοιροβοσκοῦ τοῦ λεγομένου Ματζουκάτου. 10  
 κη'. Ἐκστρατεία τοῦ βασιλέως Μιχαὴλ εἰς δύσιν.  
 κθ'. Ἀνδραγαθία κατὰ Γεννουιτῶν τοῦ τῶν Λαζῶν ἄρχοντος.  
 λ'. Τὰ κατὰ τὴν Ἄνναν τὴν ἐν δύσει βασιλίσσαν.  
 λα'. Ἀπόδρασις Ἀλανῶν ἐκ τοῦ μεγάλου δουκός καὶ ἀνδραγαθία περὶ τὰς  
 Πηγάς. 15  
 λβ'. Θαῦμα τελεσθὲν τῆς δσιομάρτυρος Θεοδοσίας.

### Κεφάλαια τοῦ ἔκτου λόγου<sup>24</sup>

- α'. Περὶ τοῦ τῶν ἀνατολικῶν Τοχάρων κἀνι τοῦ Καζάνη.  
 β'. Δημηγορία τοῦ βασιλέως πρὸς τοὺς σχιζομένους καὶ ἀπολογία ἐκείνων.  
 γ'. Διαπεραιώσεις τοῦ μεγάλου δουκός σὺν Κατελάνοις πρὸς δύσιν. 20  
 δ'. Περὶ τῆς ἐπιδημίας τοῦ Μπυριγερίου Τέντζα καὶ τῶν κατ' αὐτόν<sup>25</sup>.  
 ε'. Δημηγορία πρὸς Κατελάνους τοῦ βασιλέως.  
 ς'. Προσαγγελία πρὸς βασιλέα κατὰ Κατελάνων τῶν Γεννουιτῶν.  
 ζ'. Ἄφιξις πρὸς βασιλέα τοῦ μεγάλου δουκός.  
 η'. Αἰτία τῆς συναγωγῆς τοῦ σιτοκρίθου ἀπὸ δύσεως. 25  
 θ'. Ἐπισκευασία τῶν καθ' αὐτοὺς Γεννουιτῶν κατὰ τὴν περῆσαν.  
 ι'. Περὶ τοῦ Ἀνδρέου τοῦ Μουρίσκου.  
 ια'. Μετάκλησις πρὸς βασιλέως Μπυριγερίου Τέντζα.  
 ιβ'. Ὀρκοὶ τοῦ Μπυριγερίου καὶ ἀξιώματα.  
 ιγ'. Ἀτασθαλῖαι κατὰ δύσιν τῶν Κατελάνων. 30  
 ιδ'. Πρεσβεία τῶν Κατελάνων πρὸς βασιλέα.  
 ιε'. Ἀπόδρασις τοῦ μεγάλου δουκός Μπυριγερίου.  
 ις'. Ἀποστολὴ τοῦ βασιλέως πρὸς τὸν ἀπὸ μεγάλων δουκῶν.

<sup>22</sup> Ὀσφεντισθλάβου *copexi* : σφ- C    <sup>23</sup> Ἀτταλειώτου *copexi* : ἀτα- C    <sup>24</sup> ἔκτου  
 λόγου *copexi* : ς' βιβλίου C    <sup>25</sup> αὐτόν *copexi* : -ὸν C

17. Promesse de lui donner la dignité de César<sup>12</sup>.
18. Serments de l'empereur au même César.
19. Harangue de l'Italien Roger, devenu peu après César, aux hommes réunis.
20. Nouvelle ambassade des Catalans auprès de l'empereur.
21. Collation de la dignité de panhypersébaste au fils du porphyrogénète.
22. Du libelle diffamatoire et de ce qui arriva à l'Arménien, et harangue de l'empereur.
23. Proclamation du César italien.
24. Des circonstances dans lesquelles le César vint trouver l'empereur Michel, et les mesures prises contre lui ;  
où il est question aussi du meurtre du César.
25. Que les Catalans, excités, dévastaient les régions occidentales.
26. De l'action menée à cause de l'amiral.
27. De l'apparition de quinze<sup>13</sup> bateaux longs venus de Gênes.
28. Des événements survenus à cause des frères de la Ville.
29. Comment les Almogavares et les Catalans furent battus.
30. Comment les Romains échouèrent au combat.
31. Harangue de l'empereur sur le désordre public, et des serments.
32. De la bataille livrée par l'empereur Michel aux Almogavares.
33. Des Almogavares emprisonnés à Andrinople.
34. D'André Morisco et de ses actions.
35. Du mariage avec Smileca.

### [XIII]. CHAPITRES DU SEPTIÈME DISCOURS

1. Tractations de paix de l'empereur avec les Almogavares.
2. Harangue que l'empereur envoya tenir aux Catalans.
3. Comment les Perses furent empêchés de passer en Orient.
4. Défection des Alains et des Tourkopouloi.
5. Du lancement d'un opuscule diffamatoire ;  
où il est question aussi de la manière dont Madytos fut prise par les Almogavares ;

12. La Table dédouble à tort le chapitre 16 pour en faire les chapitres 16 et 17. L'erreur semble due au rubricateur de C, non au modèle du copiste. La table de C présente habituellement deux titres de chapitres par ligne d'écriture, le rubricateur étant intervenu après le copiste pour ajouter le numéro du chapitre et la première lettre du titre. L'intitulé du chapitre 16 commence au milieu de la ligne d'écriture et finit sur *καὶ ἔπα-* ; on attend donc, à la ligne suivante, le reste du titre : *-γγελῖαι...* Au lieu de quoi, le rubricateur, croyant qu'il s'agit d'un nouveau chapitre, a inscrit en début de ligne : *ιζ'. Ἀ[γγελῖαι...* Il s'ensuit un décalage d'une unité, en plus, affectant les chapitres 18-24 de la copie, qui sont en réalité les chapitres 17-23. Mais le rubricateur s'est bientôt aperçu de cette erreur, et il l'a corrigée en concentrant cette fois deux titres de chapitres sous le même numéro 24 (ch. 23-24 en réalité). Ainsi le chiffre 25 est, à nouveau, en place, ainsi que la numération des chapitres suivants du livre XII (ch. 26-35) ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 169.

- ιζ'. Ἐπαγγελίαι τοῦ καισαρικοῦ ἀξιώματος<sup>26</sup>.  
 ιη'. Ὅρκοι τοῦ βασιλέως πρὸς τὸν αὐτὸν καίσαρα.  
 ιθ'. Δημηγορία πρὸς τοὺς συνειλεγμένους τοῦ Ἰταλοῦ Ῥοντζερίου<sup>27</sup> καίσαρος μετ' ὀλίγον.  
 κ'. Πρεσβεία καὶ αὔθις τῶν Κατελάνων πρὸς βασιλέα. 5  
 κα'. Κατάστασις τοῦ πανυπερσεβαστικοῦ ἀξιώματος ἐπὶ τῷ υἱῷ τοῦ πορφυρογεννήτου.  
 κβ'. Περί τοῦ φαμούσου καὶ τοῦ τελεσθέντος εἰς τὸν Ἀρμένιον, καὶ δημηγορία τοῦ βασιλέως.  
 κγ'. Ἀνάρρησις τοῦ καίσαρος Ἰταλοῦ. 10  
 κδ'. Περί τοῦ ὅπως ἀπῆλθε πρὸς τὸν βασιλέα Μιχαὴλ ὁ καῖσαρ καὶ τὰ κατ' ἐκείνου,  
 ἐν ᾧ καὶ φόνος τοῦ καίσαρος.  
 κε'. Ὅτι Κατελάνοι ὑποκνισθέντες τὰ κατὰ δύσιν ἠρήμουν.  
 κς'. Περί τῶν διὰ τὸν ἀμηραλῆν πραχθέντων. 15  
 κζ'. Περί τῶν ἐκ Γεννούας φανεισῶν ἰε' μακρῶν νηῶν.  
 κη'. Περί τῶν διὰ τοὺς φρερίους τοὺς κατὰ πόλιν συμβάντων.  
 κθ'. Ὅπως Ἀμογάβαροί τε καὶ Κατελάνοι κατεπολεμήθησαν.  
 λ'. Ὅπως ἐσφάλησαν κατὰ πόλεμον οἱ Ῥωμαῖοι.  
 λα'. Δημηγορία τοῦ βασιλέως περὶ τῆς τοῦ λαοῦ ἀταξίας, καὶ περὶ ὄρκων. 20  
 λβ'. Περί τῆς τοῦ βασιλέως Μιχαὴλ μάχης πρὸς Ἀμογαβάρους.  
 λγ'. Περί τῶν ἐν τῇ πόλει Ἀδριανοῦ<sup>28</sup> ἐγκεκλεισμένων Ἀμογαβάρων.  
 λδ'. Περί Ἀνδρέου τοῦ Μουρίσκου καὶ τῶν ἐκεῖνφ πεπραγμένων.  
 λε'. Περί τῶν μετὰ τῆς Σμιλτζαίνης συνοικεσιῶν.

Κεφάλαια τοῦ ἐβδόμου λόγου<sup>29</sup>

25

- α'. Μεταχείρησις εἰρηνικὴ πρὸς Ἀμογαβάρους τοῦ βασιλέως.  
 β'. Δημηγορία πεμφθεῖσα Κατελάνοις πρὸς βασιλέως.  
 γ'. Πῶς οἱ Πέρσαι ἀντιπερᾶν εἰς ἀνατολὴν ἐκωλύθησαν.  
 δ'. Ἀποστασία τῶν Ἀλανῶν καὶ τῶν Τουρκοπούλων.  
 ε'. Περί τοῦ ριφέντος φαμούσου τόμου, 30  
 ἐν ᾧ καὶ πῶς ἐάλω Ἀμογαβάρους ἡ Μάδυτος,

26 pro cap. ιζ'-ιζ' vide notam ad translationem 27 Ῥοντζερίου correxi : ρουντζέρη C  
 28 Ἀδριανοῦ correxi : ἀνδ- C 29 ἐβδόμου λόγου correxi : ζ' βιβλίου C

13. Le rédacteur de la Table doit faire erreur sur le nombre des bateaux : d'après le titre de chapitre inséré en marge du texte et conforme au contenu du développement, ceux-ci n'étaient pas au nombre de quinze, mais de seize.

où il est question aussi de l'envoi de Berenguer à Gênes<sup>14</sup>.

6. Le cas du patriarche d'Alexandrie.
7. Le désastre survenu à la forteresse de Kouboukleia.
8. De l'incendie qui se produisit dans la Ville.
9. Le cas d'André Morisco.
10. Du Latin Rocafort.
11. Prise de Thyraia et d'Éphèse.
12. Mission envoyée par l'empereur à Gênes en vue d'une alliance.
13. De Mèlèk Isaac.
14. Du pape d'Alexandrie.
15. Du moine Hilarion.
16. De l'arrivée des bateaux venus de Gênes.
17. Expédition des Almogavars contre les Alains.
18. Retour des bateaux partis chez les Lazes ;  
où il est question aussi de la prise du Ganos.
19. A nouveau le cas de Mèlèk Isaac.
20. Ce qu'il advint de l'ordre ecclésiastique.
21. Le cas du grand primicier Kassianos.
22. De l'alliance des Ibères et comment on la manqua.
23. Comment les ennemis s'emparèrent de quelques forteresses du Ganos.
24. Ambassade des Génois ainsi que de l'empereur auprès des Almogavars  
par l'intermédiaire de l'abbé.
25. Les événements de Bizyè.
26. Encore le cas de Mèlèk Isaac et des Turcs.
27. De Ferran Ximenis ;  
acclamation du fils de l'empereur Michel, l'empereur Andronic ;  
mort du despote Jean ;  
les événements de Rhodes<sup>15</sup>.
28. Du départ des Almogavars.
29. Prise de Trikokkia par les Perses.
30. De l'arrivée des sept bateaux de Gidas pour les Almogavars.
31. La lettre envoyée au patriarche par les archontes de l'Église.
32. Comment les Almogavars traversèrent avec les Turcs et se rendirent à  
Kassandreia.

14. Sous le n° 5 sont incorporés les titres de trois chapitres (5, 6 et 7) : la cause en est vraisemblablement la perte du texte des chapitres 6 et 7, qui n'est plus connu que par un texte bref et corrompu de C et par la Version brève. Le décalage de deux unités, en moins, se poursuit jusqu'au n° 18 ; celui-ci réunit deux titres, si bien que le décalage de la numération, en moins, est de trois unités du n° 18 au n° 27. Sous ce dernier numéro sont incorporés quatre titres de chapitres, de sorte que le chiffre suivant (n° 28) est appliqué à ce qui est en réalité le chapitre 34 (28+2+1+3). Ce décalage de six unités, en moins, est constant jusqu'à la fin du livre XIII, si bien que le dernier chiffre (n° 32) précède en réalité le titre du chapitre 38 (32+6). Voir *Tradition manuscrite*, II, p. 168-170. La reconstitution des chapitres se vérifie dans les copies de la Version brève de l'histoire, qui est seule à présenter une numération correcte des chapitres du dernier livre ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 145.

15. La Table englobe sous un même numéro quatre chapitres : le texte du premier est peut-être conservé dans son intégralité, le texte du deuxième et du troisième est entièrement perdu, le texte du quatrième est mutilé de son début. Seuls les titres ont été conservés pour les deux chapitres cen-

- ἐν ᾧ καὶ Μπυριγερίου ἀπαγωγή πρὸς Γέννουαν.
- ς'. Τὰ περὶ τοῦ πατριάρχου Ἀλεξανδρείας.
- ζ'. Τὰ συμπεσόντα δεινὰ Κουβουκλείοις φρουρίῳ.
- η'. Περί τοῦ γεγονότος ἐμπρησμοῦ κατὰ πόλιν.
- θ'. Τὰ περὶ τοῦ Ἀνδρέου Μουρίσκου. 5
- ι'. Περί τοῦ Ῥεκαφόρτου<sup>30</sup> Λατίνου.
- ια'. Ἔλωσις Θυραίων καὶ τῆς Ἐφέσου.
- ιβ'. Ἀποστολὴ βασιλέως πρὸς Γέννουαν ὑπὲρ συμμαχίας.
- ιγ'. Περί τοῦ Μελήκ Ἰσαάκ.
- ιδ'. Περί τοῦ<sup>31</sup> πάπα Ἀλεξανδρείας. 10
- ιε'. Περί τοῦ μοναχοῦ Ἰλαρίωνος<sup>32</sup>.
- ις'. Περί τῶν ἐκ Γεννούας ἀναχθειςῶν νηῶν.
- ιζ'. Ἐκστρατεία Ἀμογαβάρων κατ' Ἀλανῶν.
- ιη'. Καταγωγὴ καὶ αὐθις τῶν ἐς Λαζοὺς ἀναχθειςῶν νηῶν,  
ἐν ᾧ καὶ ὡς ἐάλωσαν τὰ κατὰ τὸν Γάνον. 15
- ιθ'. Τὰ κατὰ τὸν Μελήκ καὶ πάλιν Ἰσαάκ.
- κ'. Τὰ περὶ τὴν τῆς ἐκκλησίας τάξιν συμβάντα.
- κα'. Τὰ περὶ τοῦ μεγάλου πριμικηρίου τοῦ Κασσιανοῦ.
- κβ'. Περί τῆς τῶν Ἰβήρων συμμαχίας καὶ ὅπως αὐτῆς ἀπετύγχανον.
- κγ'. Πῶς οἱ ἐχθροὶ τινὰ τῶν ἀνὰ τὸν Γάνον φρούρια παρεστήσαντο. 20
- κδ'. Πρεσβεία Γεννουιτῶν ἅμα καὶ βασιλέως διὰ τοῦ ἀββᾶ πρὸς Ἀμογαβάρους.
- κε'. Τὰ κατὰ τὴν Βιζύηνπραχθέντα.
- κς'. Ἔτι τὰ κατὰ τὸν Ἰσαάκ Μελήκ καὶ τοὺς Τούρκους.
- κζ'. Περί τοῦ Φαρέντα Τζιμῆ, 25  
καὶ εὐφημισμὸς τοῦ υἱοῦ βασιλέως Μιχαὴλ βασιλέως Ἀνδρονίκου,  
καὶ θάνατος τοῦ δεσπότη τοῦ Ἰωάννου,  
καὶ τὰ κατὰ τὴν Ῥόδον συμβάντα.
- κη'. Περί τῆς ἀπαναστάσεως τῶν Ἀμογαβάρων.
- κθ'. Ἔλωσις τῆς Τρικοκκίας<sup>33</sup> παρὰ Περσῶν. 30
- λ'. Περί τῶν ἐπτὰ νεῶν τῶν μετὰ Γίδου Ἀμογαβάρους ἐπιστασῶν.
- λα'. Τὸ πρὸς τὸν πατριαρχοῦντα σταλὲν γράμμα παρὰ τῶν ἀρχόντων τῆς ἐκκλησίας.
- λβ'. Ὅπως διῆλθον Ἀμογαβάροι σὺν τοῖς Τούρκοις καὶ πρὸς Κασσάνδρειαν  
κατήντησαν. 35

30 Ῥεκαφόρτου correxi : ροκ- C 31 τοῦ correxi : ποῦ C 32 Ἰλαρίωνος correxi : ἰλ- C  
33 Τρικοκκίας correxi : τρικκοκίας C

traux ; ils indiquent clairement ce qui y était relaté : la proclamation impériale d'Andronic III, le fils de Michel IX, et la mort du despote Jean Palaiologos, le fils d'Andronic II et d'Irène de Montferat. Ce passage de la Table fournit ainsi un renseignement inédit sur les deux événements, qu'il faut placer vers avril 1307 ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 170-173.

1. Comment l'empereur Andronic régla le cas des Tatars<sup>1</sup>.

Une fois l'empereur Michel ainsi décédé, son fils Andronic, qui détenait dès lors le pouvoir, puisqu'il avait été couronné empereur, fut obligé de prendre également seul les affaires en mains<sup>2</sup>, d'autant plus que l'armée tatare, une fois arrivée, se tenait prête, conformément aux accords conclus au préalable, à s'élançer là où l'empereur le lui ordonnerait<sup>3</sup> : en effet, il n'était pas question pour eux de s'en retourner les mains vides, car ils étaient avides de sang et regardaient seulement au gain, ni de s'inquiéter de savoir d'où et au détriment de qui ils l'obtenaient ; ainsi risquaient-ils, s'ils ne se portaient pas sur les dépouilles prises à une terre étrangère, de se jeter sur les Romains et, prêts qu'ils étaient au pillage, d'enlever et de piller selon leur usage et loi, sans s'inquiéter de rien. C'est pourquoi l'héritier, qui était jeune, puisqu'il avait alors vingt-quatre ans<sup>4</sup>, redoutait l'immense poids du pouvoir. Et la confusion des affaires augmentait sa crainte ; car le scandale de l'Église, qui s'était insinué chez un grand nombre, amenait les esprits à s'éloigner de l'empereur régnant, même si, physiquement tout au moins, ils lui restaient soumis<sup>5</sup>. L'empereur consacrait donc tous ses soins aux affaires urgentes, en recourant à un très grand nombre de conseillers, mais surtout, de manière particulière, à Théodore Mouzalôn, que son père avait honoré de la dignité de grand logothète après la mort d'Akropolitès<sup>6</sup>. Après avoir honoré de la dignité de grand connétable Tarchaneïôtès Glabas, qui avait été grand papias, puis pinkernès, il le met à la tête des Tatars<sup>7</sup>, tandis qu'une troupe romaine non négligeable entourait le despote

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 158<sup>1</sup>-159<sup>23</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168<sup>24-29</sup> ; DOUKAS : Grecu, p. 33<sup>24-25</sup>.

2. Michel VIII Palaiologos mourut le 11 décembre 1282, près de Rhaidestos en Thrace (VI, 36). Son fils, Andronic II, fut couronné empereur le 8 novembre 1272, peu après son mariage avec Anne de Hongrie (IV, 29). Mais, selon l'historien, le jeune empereur ne prit le titre d'autokratôr qu'à la mort de son père ; voir, à ce propos, A. FAILLER, La proclamation impériale de Michel VIII et d'Andronic II, *REB* 44, 1986, p. 247-251.

3. Michel VIII fit appel aux Tatars de Kipçak pour combattre le sébastokratôr Jean Doukas de Thessalie (VI, 35).

4. Andronic II venait d'accomplir ses vingt-quatre ans, car il naquit vers l'été 1258. Sur la date de sa naissance, voir A. FAILLER, La restauration et la chute définitive de Tralles au 13<sup>e</sup> siècle, *REB* 42, 1984, p. 259-261.

5. Le terme « scandale » indique, par l'une de ses conséquences, la division des chrétiens, dont le premier devoir réside dans le commandement de l'amour : la charité mutuelle. Différents clans s'opposaient en effet dans l'Église : les Arséniates, qui n'avaient pas accepté la destitution du patriarche Arsène en mai 1265 (IV, 7) ; les Joséphites, qui considéraient comme le vrai patriarche Joseph, remplacé après l'union de Lyon (1274) par Jean Bekkos (V, 22) ; les divers groupes d'opposants à la politique religieuse de Jean Bekkos et de Michel VIII.

α<sup>2</sup>. "Ὅπως<sup>3</sup> ὁ βασιλεὺς Ἀνδρόνικος τὰ κατὰ τοὺς Τοχάρους διέκρησεν.

Οὕτω μὲν τοῦ βασιλέως Μιχαὴλ μεταλλάξαντος, ὁ ἐξ ἐκείνου Ἀνδρόνικος, αὐτόθεν τὸ κράτος ἔχων, τειναιωμένος εἰς βασιλέα, ἐπειλήφθαι καὶ μόνος τῶν πραγμάτων κατηναγκάζεται, καὶ μᾶλλον ὅτι τὸ Τοχαρικὸν ἐπιστὰν 5 ἔτοιμον ἦν, κατὰ τὰς προφθασάσας<sup>4</sup> ὁμολογίας, ὁρμᾶν ὅπη ἄρα καὶ κελευσθεῖη πρὸς βασιλέως · μηδὲ γὰρ εἶναι κενοὺς ὑποστρέφειν, αἰμοχαρεῖς γε ὄντας καὶ μόνον ὁρῶντας πρὸς τὸ κερδαίνειν, ὁπόθεν δὲ καὶ τίσι μηδ<sup>5</sup> ἐπαίειν ἔχοντας, ὡς κινδυνεύειν, εἰ μὴ γε σκύλων ἐξ ἄλλοδαπῆς ἐπιβάλι B 12 λοιντο, ἐπὶ Ῥωμαίους ὁρμᾶν καὶ γ<sup>6</sup> ἔτοιμοὺς κειμένους εἰς προνομὴν ἀπάγειν τε καὶ σκυλεύειν τὸν<sup>7</sup> σφῶν τρόπον καὶ νόμον, μηδὲν μηδενὸς φροντίζοντας. Τῷ τοι καὶ νέος ὢν ὁ ὑπολειφθεὶς, ἔτη γεγονῶς τέσσαρα πρὸς τοῖς εἴκοσι τηνικάδε, πρὸς τοιοῦτον ὄγκον<sup>8</sup> ἀρχῆς καταρρώδει. Ἡῤῥε δὲ τὴν ὁρρωδίαν καὶ ἡ τῶν πραγμάτων σύγχυσις, καὶ ὅτι πολλοῖς ἐπεισφρῆσαν<sup>9</sup> τὸ τῆς ἐκκλησίας σκάνδαλον ἀποστατεῖν ἐποίει τὰς γνώμας τοῦ βασιλεύοντος, 15 εἰ καὶ τοῖς σώμασι τέως ὑποτετάχατο. Τὰ μὲν οὖν παρὰ πόδας καὶ λίαν ἐξεθεράπευε, πλείστοις μὲν καὶ ἄλλοις συμβούλοις χρώμενος, μάλιστα δὲ καὶ διαφερόντως τῷ Μουζάλωνι Θεοδώρῳ, ὃν ὁ πατὴρ εἰς μέγαν λογοθέτην, τοῦ Ἀκροπολίτου ἀποθανόντος, ἔτιμα. Καὶ δὴ ἐκ μεγάλου παπίου, εἶτα δὲ καὶ πιγκέρνου, εἰς μέγαν κονοσταῦλον τὸν Ταρχανειώτην τιμήσας Γλαβᾶν, τοῖς 20

1 Συγγραφικῶν ἱστοριῶν ἑβδόμη : βιβλίον δεύτερον. ἱστορία συγγραφεῖσα παρὰ τοῦ παχυμέρους τῆς βασιλείας ἀνδρονίκου τοῦ παλαιολόγου τοῦ γέροντος ἐν βιβλίῳ ἐπτὰ λόγος πρῶτος C Γεωργίου τοῦ Παχυμέρη Ἀνδρόνικος Παλαιολόγος. Κεφάλαια τῆς πρώτης βίβλου. A. (A. om. Poss.) edd. 2 α' om. AB 3 "Ὅπως — διέκρησεν om. AB 4 προφθασάσας : -φθάσας AC edd. 5 μηδ' : μηδὲ C 6 γ' : γε C 7 τὸν : τοῦ C 8 ὄγκον om. C 9 ἐπεισφρῆσαν : ἐπισ- C

6. Le grand logothète Georges Akropolitès (*PLP*, n° 518) mourut sans doute en 1282, après avoir conduit une ambassade auprès de Jean II Komnènos de Trébizonde (VI, 34) ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 368 n. 4. Ancien militaire, Théodore Mouzalôn (*PLP*, n° 19439) fut nommé par Michel VIII logothète du génikon (VI, 26), puis grand logothète. Sur la charge de grand logothète, voir GUILLAND, *REB* 29, 1971, p. 100-115 (notice de Théodore Mouzalôn, p. 106-108).

7. Michel Tarchaneïdès Glabas (*PLP*, n° 27504) combattit les Bulgares sous le règne de Michel VIII (V, 5) ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 450 n. 4. Sur la dignité de grand connétable, attribuée habituellement au commandant des troupes étrangères, voir GUILLAND, *Byz.* 19, 1949, p. 99-111 = *Recherches*, I, p. 469-477 (signalement de Michel Glabas, p. 472 ; notice, erronée, du même personnage, *ibidem*, p. 244-245). Le rédacteur de la Version brève intercale ici un premier éloge de Glabas ; voir A. FAILLER, *Pachymeriana altera*, *REB* 46, 1988, p. 77.

Michel, dans le but de les pousser hors du territoire des Romains vers celui des Triballes<sup>8</sup> ; ce n'était pas par nécessité de faire la guerre, mais pour procurer du gain à ceux qui avaient été appelés pour obtenir dépouilles et prises, de sorte que leur expédition ne fût pas vaine, d'autant plus que, invités par l'empereur, ils devaient tirer leur solde de leurs incursions. Après avoir donc marqué à ces gens, par des paroles et par des dons, la bienveillance voulue, l'empereur les congédia, en compagnie des troupes qui entouraient le despote et le grand connétable, pour qu'ils passent à l'attaque et qu'en même temps ils tirent d'ailleurs leurs gains.

Quant à l'empereur, il envoya au patriarche un prostagma<sup>9</sup>, sur lequel il avait inscrit en hâte le ménologe pour la première fois, et il écrivit aussi en secret au grand tzaousios Papylos<sup>10</sup> ; il donnait des ordres à ce dernier pour faire garder la Ville avec la plus grande sécurité et il annonçait au patriarche la mort de l'empereur et son arrivée imminente : il ne fallait pas en effet que l'impératrice fût informée par une autre source des événements survenus, avant qu'il n'arrivât lui-même pour lui procurer précisément les consolations voulues<sup>11</sup>. Il se trouva donc que le patriarche avait appris auparavant le drame, et il avait naturellement pleuré la mort de l'empereur, sans que son entourage sût rien des motifs de ses pleurs. Il reçut alors de Papylos le prostagma de l'empereur et naturellement il pleura ; après lui avoir communiqué ce qui convenait, le patriarche le congédie, tandis qu'il remet le prostagma à l'auteur<sup>12</sup>, en lui demandant s'il était capable de deviner et de reconnaître personnellement de qui pouvait être le ménologe ; il ressemblait en effet tellement à ceux du père que même un connaisseur ne pouvait aisément faire la distinction. Lorsqu'on l'examinait pour faire le parallèle, c'est par un seul trait tout minuscule que le ménologe laissait soupçonner la main du signataire<sup>13</sup>. A son entourage qui connaissait désormais l'événement, il fut alors clair que le patriarche était affligé, clair aussi qu'il se consolait dans l'espérance de beaucoup obtenir de la part de l'empereur, qui y pousserait lui-même, pour assurer le prestige normal de l'Église. L'affection que lui portait l'empereur, qui était forte et merveilleuse, était un garant fidèle de ses espérances. Le patriarche en était donc là.

8. Chargé de repousser les Tatars chez les Triballes, c'est-à-dire en Serbie, Michel Angélos (*PLP*, n° 193), fils de Michel II d'Épire et beau-frère d'Andronic II, rejoignit Constantinople en 1278, parce qu'il était mécontent de sa part d'héritage (VI, 6). Sur la dignité de despote, voir GUILLAND, *REB* 17, 1959, p. 52-89 = *Recherches*, II, p. 1-24 (notice de Michel Angélos, p. 14) ; voir aussi FERJANČIĆ, *Despoti*, p. 39-40.

9. DÖLGER, *Regesten*, n° 2076 (peu après le 11 décembre 1282). Au moment de son couronnement (IV, 29), Andronic II reçut le pouvoir d'émettre des prostagmata ; sur la nature de ces actes, voir DÖLGER-KARAYANNOPULOS, *Byzantinische Urkundenlehre*, p. 109-112. Mais, au lieu d'y apposer l'habituel ménologe (mois et indiction) à l'encre rouge, il devait employer une signature nominale brève ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 415<sup>3-6</sup>. En sa qualité d'empereur principal, Michel VIII se réservait ainsi la signature officielle.

10. Papylos (*PLP*, n° 21828) n'est pas connu par ailleurs ; sur le grand tzaousios, chef du protocole, voir GUILLAND, *Τόμος Κωνσταντίνου Ἀρμενοπούλου*, Thessalonique 1951, p. 183-189 = *Recherches*, I, p. 596-600 (notice de Papylos, p. 598).

11. La femme de Michel VIII, Théodora Doukaina (*PLP*, n° 21380), manifesta son appréhension avant le départ de son mari pour sa dernière campagne ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 659<sup>28-661</sup><sup>15</sup>.



Τοχάροις ἐφίστησιν, οὐκ ὀλίγου καὶ<sup>10</sup> τοῦ Ῥωμαϊκοῦ περὶ τὸν δεσπότην Μιχαὴλ ὄντος, ἐφ' ᾧπερ σφᾶς ὀρμηῆσαι ἔξω που τῆς τῶν Ῥωμαίων εἰς Τριβαλλῶν, οὐ χρεία τῶς πολέμου, ἀλλὰ κέρδους τῶν κεκλημένων καὶ σκύλων καὶ λημμάτων ἔνεκα, ὡς μὴ κενὴν σφίσι γενέσθαι<sup>11</sup> τὴν ἐκστρατείαν<sup>12</sup>, καὶ μᾶλλον παρακεκλημένοις πρὸς βασιλέως, ἐξ ὧν καὶ καταδραμοῦνται μισθο- 5 φορήσουσιν. Ὁ δ' οὖν βασιλεὺς, τὰ εἰκότα ἐκείνους καὶ λόγοις καὶ δώροις φιλοφρονησάμενος, συνάμα τοῖς ἀμφὶ τὸν δεσπότην καὶ τὸν μέγαν κοινο- B 13 σταῦλον ἀπέπεμπεν, ἅμα μὲν προσβαλοῦντας, ἅμα δὲ καὶ κερδανοῦντας ἐτέρωθεν.

Αὐτὸς<sup>13</sup> δὲ διὰ ταχέων ἄρτι πρῶτως μηνολογησάμενος πρόσταγμα τῷ 10 πατριαρχοῦντι ἐπέστελλε, γράψας δι' ἀπορρήτων καὶ τῷ μεγάλῳ τζαουσίῳ τῷ Παπύλῳ, ἐκείνῳ μὲν τὰ εἰς φυλακὴν ἀσφαλεστάτην τῆς πόλεως προ- τρεπόμενος, τῷ δὲ γε πατριάρχῃ τὸν τοῦ βασιλέως δηλοποιούμενος θάνα- τον, <καὶ ὅτι><sup>14</sup> καὶ<sup>15</sup> αὐτὸς ἐπιστήσεται κατὰ πόδας · μηδὲ γὰρ ἂν ἄλλως εἶναι γνῶναι τὴν ἀγούσταν περὶ τῶν συμβάντων<sup>16</sup>, πρὶν ἂν αὐτὸς ἐπιστῆ 15 κατὰ παραμυθίαν ὡς δῆθεν τὴν πρέπουσαν. Ὁ γοῦν πατριάρχης ἔτυχε μὲν καὶ πρὸ τοῦ τὸ δρᾶμα μαθῶν<sup>17</sup> καὶ θρήνοις ὡς εἰκὸς τὸν τοῦ βασιλέως ἀφω- σιώσατο θάνατον, μὴ γνωσθὲν ὅλως τοῖς περὶ ἐκεῖνον ἐφ' ᾧ καὶ θρηνοίη, τότε δὲ δεξάμενος τὸ τοῦ βασιλέως πρόσταγμα παρὰ τοῦ Παπύλου καὶ ὡς εἰκὸς ἐποικτισάμενος<sup>18</sup>, ἐκείνῳ μὲν τὰ εἰκότα κοινολογησάμενος<sup>19</sup> ἀποπέμ- 20 πει, τῷ δὲ γε συγγραφεῖ παρέχει τὸ πρόσταγμα<sup>20</sup>, ἐρωτῶν εἰ αὐτὸς ἔχοι<sup>21</sup> γνῶναι διαστοχασάμενος οὕτινος ἂν εἶη τὸ μηνολόγημα · ἐπὶ τοσοῦτον γὰρ καὶ παρέικτο τοῖς τοῦ πατρὸς ὡς μὴ ῥαδίας διαγνῶναι ἔχειν καὶ τὸν εἰδή- μονα, ἐκ μόνης δὲ τινος ξυσμῆς βραχυτάτης ἐπὶ τῇ παραλλάξει κατανοοῦμε- νον ὑπονοεῖν ἐδίδου τὴν χεῖρα. Καὶ γνωρίσασιν ἤδη τὸ σύμβαμα τότε καὶ 25 δῆλος μὲν ἦν πατριάρχης ἀλύων, δῆλος δὲ καὶ παραμυθούμενος, τὰ μεγάλα παρὰ βασιλέως ἔχειν ἐλπίζων περὶ τῆς κατὰ τὴν ἐκκλησίαν ὡς εἰκὸς B 14 ἀνυψώσεως, αὐτοῦ γε νύττοντος. Καὶ ἡ πρὸς αὐτὸν ἀγάπη τοῦ βασιλέως, πολλή τις οὔσα καὶ θαυμαστή, ἐχέγγυον τῶν ἐλπιζομένων εἰς πίστιν ἦν. Ὁ μὲν οὖν ἐν τούτοις ἦν. 30

10 καὶ om. C 11 γενέσθαι : γεγενῆσθαι C 12 ἐκστρατείαν : -τίαν AC 13 Αὐτὸς : αὐτὰς Bekk. 14 καὶ ὅτι e V addidi 15 ὡς post καὶ add. edd. 16 συμβάντων : συμβεβηκότων AB 17 μαθῶν : μαθεῖν B edd. 18 ἐποικτησάμενος : ἐπικ- A 19 κοινολογησάμενος : -ισάμενος B Poss. 20 πρόσταγμα : σύγγραμμα C 21 ἔχοι : ἔχει C

12. C'est-à-dire à Georges Pachymères. Ce passage montrerait, s'il en était besoin, de quelle confiance l'historien jouissait auprès de Jean Bekkos (*PLP*, n° 2548) et quelle familiarité liait les deux hommes.

13. On peut comparer les ménologes respectifs du père et du fils sur les reproductions fournies par F. DÖLGER, *Facsimiles byzantinischer Kaiserurkunden*, Munich 1931, n° 9-10, 46-47. Mais, pour vérifier la similitude signalée par l'historien, il faudrait disposer de deux ménologes dont tous les éléments soient identiques. Ce n'est pas le cas. Ajoutons que certains éléments du ménologe, comme le μ de μηνί, furent tracés par les empereurs successifs selon un même prototype.

2. Comment l'empereur se défendit au sujet des tractations avec le pape<sup>14</sup>.

Mais il apparaissait que l'empereur, qui gagna Constantinople quelques jours après, méditait et réfléchissait intensément sur ce qu'il allait faire, afin que le schisme de l'Église se cicatrisât, une fois l'œdème enrayé. L'affaire ne requérait pas une petite sollicitude de hasard, mais un soin urgent, semblait-il, et prioritaire. Il se trouvait en effet que sa tante Eulogie émettait des conseils persuasifs et pressait vivement le souverain, qui y était poussé par ailleurs de lui-même, de révoquer les décisions d'hier et d'avant-hier et de se défendre contre les dissidents en affirmant qu'il allait collaborer avec son père à contrecœur et qu'il condamnait l'entreprise<sup>15</sup> : il se mettrait ainsi tout entier à leur merci et, si ces gens jugeaient qu'il devait subir quelque peine, il se tiendrait prêt à subir le châtement pour son péché. Il en décida ainsi, cherchant à gagner les sentiments des dissidents, comme si, tombé subitement dans un gouffre ouvert sous ses pieds, il demandait à être ramené à la surface par eux. En effet, les garanties données par des chrysobulles et les serments qu'ils contenaient<sup>16</sup> et tout ce qui était arrivé aux empereurs régnants, c'est-à-dire à lui et à son père, pour l'affermissement de la paix réalisée, il n'était pas invraisemblable que cela créât sous ses pieds une sorte de gouffre et de ravin, dans lequel, par un glissement de sentiment, il pensait être tombé. Ceux qui poussaient à cette attitude, c'est-à-dire Eulogie et Théodore Mouzalôn, ressemblaient à des gens poussés au zèle à cause de ce qui avait été fait et paraissaient chercher la stabilité de l'Église, mais la foule les jugeait circonvenus d'avance dans leurs sentiments et pris de ressentiment envers le défunt pour la raison suivante : la première avait été exilée à la forteresse de Saint-Grégoire avec sa fille, la femme de Rhaoul<sup>17</sup>, tandis que sa haine était augmentée par les mésaventures de Marie, que le récit a présentée plus haut comme sa fille et comme impératrice des Bulgares<sup>18</sup> ; le second, qui avait fait preuve de zèle et refusé d'aller en ambassade chez les Italiens, avait trouvé son frère Léon comme seule et unique personne pour lui infliger un châtement en échange, lorsqu'il reçut la bastonnade<sup>19</sup>. Tous deux de concert, reportant l'accusation sur le patriarche, respiraient la fureur contre lui, qui paraissait responsable de la colère dont ils avaient été victimes.

14. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 159<sup>23</sup>-160<sup>3</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168<sup>31</sup>-170<sup>5</sup>.

15. Irène-Eulogie Palaiologina (*PLP*, n° 21360 ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 179 n. 5), sœur de Michel VIII, soutint l'antiunionisme du patriarche Joseph (V, 14), combattit l'union de Lyon (VI, 1) et devint l'âme de la résistance durant les dix dernières années du règne de son frère.

16. DÖLGER (*Regesten*, n° 2073) a vu dans ce passage une allusion uniquement à la lettre adressée par Andronic II au pape Jean XXI en 1277. Mais il ne faut pas exclure un sens plus large, car le texte fait également référence à d'autres lettres que le jeune empereur adressa au pape, avant et après cette date (en 1274 et 1277 notamment), et dont la définition diplomatique n'est pas aussi clairement précisée. Sur les χρυσοβούλλειοι λόγοι, voir DÖLGER-KARAYANNOPOULOS, *Byzantinische Urkundenlehre*, p. 100-101.

17. Après l'assassinat de son premier mari en 1258, le protovestiaire Georges Mouzalôn, Théodora Kantakouzèné (*PLP*, n° 10943), fille aînée d'Irène-Eulogie Palaiologina, épousa Jean Rhaoul. Celui-ci fut nommé lui aussi protovestiaire au moment de ce mariage (II, 13) ; sa femme est connue dans les textes sous le nom de Rhaoulaina la protovestiarissa. Quant à la forteresse de Saint-Grégoire où furent enfermées la mère et la fille, elle se trouvait sur la côte méridionale du golfe de Nicomédie ; voir *Chronologie*, III, p. 21-22.

β'. "Ὅπως<sup>22</sup> ὁ βασιλεὺς τὰ περὶ τῶν κατὰ τὸν πάπαν συμβάντων ἀπελογοῖτο.

Ὁ δέ γε βασιλεὺς, μεθ' ἡμέρας καταλαβὼν τὴν Κωνσταντινούπολιν, ἐμφανῆς ἦν λογισμοὺς στρέφων καὶ μάλα διανοούμενος περὶ ὧν ἄν καὶ 5 πράξοι, ἐφ' ᾧ τὸ τῆς ἐκκλησίας σχίσμα συνουλωθεῖη, κατασταλέντος τοῦ ἀνοικοῦντος. Τὸ<sup>23</sup> δ' ἦν οὐκ ὀλίγη καὶ τῆς τυχούσης μελέτης, ἀλλὰ καὶ τῆς ἀναγκαίας, ὡς ἐφκει, καὶ προὔργου παντός. Ἔτυχε γὰρ καὶ ἡ αὐτοῦ θεία ἡ Εὐλογία βουλὰς εἰσάγουσα πιθανὰς καὶ τὰ πολλὰ κατεπείγουσα καὶ ἄλλως παρακεκινημένον ἐξ ἑαυτοῦ τὸν κρατοῦντα τὰ χθές καὶ πρὸ τρίτης ἀναλαμβάνειν καὶ τοῖς σχιζομένοις ἀπολογοῖσθαι, ὡς παρὰ γνώμην τῷ 10 πατρὶ συμπράξοι καὶ ὡς καταγνοίη τῆς πράξεως, ὥσθ<sup>24</sup> ὑπ' αὐτοῖς ὄλον γενέσθαι, κἄν τι δικαιοῖεν ἐκεῖνοι παθεῖν αὐτόν, ἐτοίμως ὑπέχειν τὰς δίκας ὡς ἁμαρτήσαντα. Καὶ τῷ μὲν οὕτως ἐδόκει, ὑποποιουμένῳ τὰς γνώμας τῶν σχιζομένων, ὥσπερ ἄν εἰ, ἀνερρωγότες βοθύνου ἐξαπιναιῶς πεσῶν, ἐζήτει παρ' ἐκείνων ἀναλαμβάνεσθαι. Αἱ γὰρ διὰ χρυσοβουλλείων 15 λόγων πίστεις | καὶ οἱ ἐν αὐτοῖς ὄρκοι καὶ ὄσ' ἅττα ξυμβεβήκει τοῖς βασιλεύουσιν, αὐτῷ δηλονότι καὶ τῷ πατρὶ, εἰς τὴν τῆς τελειοθείσης εἰρήνης βεβαίωσιν, οὐκ ἀπεικὸς πρὸς βοθύνους ἔχειν καὶ φάραγγας παρ' αὐτῷ, οἷς ὀλίσθω γνώμης ἐμπεσεῖν ᾤετο. Οἱ δέ γε πρὸς τοῦτο παρακινοῦντες — ἡ Εὐλογία οὗτοι<sup>25</sup> καὶ ὁ Μουζάλων Θεόδωρος — ἐφκεσαν μὲν καὶ κινουμένοις εἰς ζῆλον διὰ τὰ πραχθέντα καὶ γε ζητοῦντες τὴν τῆς ἐκκλησίας 20 κατάστασιν κατεφαίνοντο, ἐδόκουν δὲ τοῖς πολλοῖς προκατειλημμένοι τὰς γνώμας καὶ κατὰ τοῦ ἀποικομένου μηνιοντες, οἷς ὅτι ἡ μὲν εἰς τὸ τοῦ Ἁγίου Γρηγορίου φρούριον συνάμα παιδὶ τῆ τοῦ Ῥαοῦλ γυναικὶ ἐξωρίζετο, ἐπαύξοντος καὶ τοῦ κατὰ τὴν Μαρίαν συμβάντος τὸ ἐχθος, ἦν θυγατέρα ταύτης καὶ Βουλγάρων δέσποιναν ὁ λόγος προὔδεικνυ, ὁ δέ, ζηλοῦν<sup>26</sup> δόξας καὶ τὴν εἰς Ἴταλοὺς πρεσβείαν ἀποποιούμενος, ἐνὶ γε καὶ μόνῳ εἰς τιμωρίαν ἀλλακτῆ<sup>27</sup> τῷ αὐταδέλφῳ ἐχρήσατο<sup>28</sup> Λέοντι, τὰς ἐπιφορὰς τῶν 25 ῥάβδων δεχόμενος. Συνάμα δ' ἅμφω, τὰς αἰτίας πρὸς τὸν πατριαρχοῦντα ἀνάγοντες, δεινὸν ἔπνεον<sup>29</sup> κατ' ἐκεῖνον, ὡς δόξαντος τὴν αἰτίαν εἰληφέναι τῆς ἐπ' ἐκεῖνους ἀνανακτῆσεως. 30

22 "Ὅπως — ἀπελογοῖτο om. AB 23 Τὸ: τότε AB Poss. 24 ὥσθ': ὡς edd. 25 οὗτοι ἡ Εὐλογία transp. C 26 ζηλοῦν: ζηλῶν AB 27 ἀλλακτῆ: fortasse corrigendum in ἀλλάκτη 28 ἐχρήσατο: -ίσατο A 29 ἔπνεον om. edd.

18. Marie Kantakouzèné (*PLP*, n° 16910), la deuxième fille d'Irène-Eulogie Palaiologina, épousa en secondes nocés Constantin Tich, empereur de Bulgarie (V, 3). Comme sa mère, elle combattit l'union de Lyon (VI, 1). Après la mort de son mari, elle s'allia à Lachanas contre l'empereur son oncle (VI, 7), mais elle fut vaincue et emprisonnée par lui (VI, 8).

19. Pour avoir refusé d'aller en ambassade à Rome, Théodore Mouzalôn fut fouetté par son frère Léon (*PLP*, n° 19443) et il tomba en disgrâce (VI, 26).

### 3. Comment l'empereur abandonna Bekkos et prit le parti de Joseph<sup>20</sup>.

La fête de la Nativité du Christ approchait donc<sup>21</sup>. Il fallait d'une part que l'empereur, selon l'usage, parût en cortège et il fallait d'autre part que la cérémonie mystique fût célébrée au palais. Le cortège eut lieu, l'empereur restant en bas en signe de deuil, mais la cérémonie mystique fut annulée, pour éviter que ne fût commémoré celui qui faisait encore fonction de patriarche<sup>22</sup>. Ces gens cachaient cependant la réalité en inventant des raisons, mais il était clair pour les autres qu'ils alléguaient des prétextes sans fondement. En effet, suivant la règle des condoléances, Eulogie pleurait le défunt, mais elle affectait de pleurer encore plus la damnation de son frère, à cause de ce qui était advenu la veille, et à l'impératrice, qui pleurait son époux, elle ne laissait pas de bons espoirs pour lui : rien de ce qu'on ferait désormais en sa faveur, quoi que ce fût, n'y aiderait. C'est pourquoi, accablée de douleur, l'impératrice s'enquêrait, auprès des patriarches réunis pour la reconforter<sup>23</sup>, de ce qu'il fallait faire pour l'âme du défunt. Et elle dévoila la première, en faisant de telles demandes, le dessein secret de l'empereur. Celui-ci passait en effet des nuits entières auprès de Joseph et essayait de le ramener au patriarcat, lui qui, à part un souffle court, n'était plus guère qu'un cadavre<sup>24</sup>.

Son entourage, aussitôt persuadé, voulait presque précipiter son accession, les uns pour que les affaires de l'Église deviennent précisément stables, une fois aboli le scandale à propos du pape, et les autres pour s'exciter plus que de raison et pour procéder, en persuadant le patriarche, à la purification de l'église<sup>25</sup> et à la désinfection des icônes et des autres objets sacrés, ainsi qu'à l'imposition de peines et de châtiments aux dignitaires de l'Église. Il s'agissait surtout de Galaktiôn le Galésiot<sup>26</sup> et de Méléce<sup>27</sup> ; le premier avait subi la privation de la vue, le second l'ablation de la langue, sous l'accusation de mensonge pour l'un, qui affirmait avoir vu l'empereur utiliser les azymes pour la consécration, alors qu'il parcourait l'Orient, d'insolence pour le second, qui, en

20. Cf. GRÉGOIRE DE CHYPRE, *Éloge d'Andronic II* : PG 142, 405-409 ; MÉLITÈNIÔTÈS : Orphanos, p. 113-114 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 89 ; Vie de Méléce : Spyridôn Lauriôtès, p. 621.

21. Le changement de la politique officielle, la disgrâce du patriarche Jean Bekkos et la dénonciation de l'union avec Rome prennent forme pendant les quinze jours qui séparent la mort de Michel VIII (11 décembre 1282) de la fête de Noël (25 décembre 1282).

22. Sur la célébration de Noël au palais et à Sainte-Sophie, voir PSEUDO-KÔDINOS : Verpeaux, p. 189-220.

23. Les patriarches venus reconforter l'impératrice mère sont Jean Bekkos et Athanase d'Alexandrie, auxquels se joignit peut-être Théodose Prinkips d'Antioche, dont la présence à Constantinople est signalée plus bas (VII, 19). Il ne s'agit pas de Jean Bekkos et de son prédécesseur Joseph, comme P. Poussines l'a laissé entendre dans sa traduction (« decessor successorque patriarchatus »).

24. Conformément aux conventions passées avec l'empereur avant le concile de Lyon, le patriarche Joseph quitta sa charge après la signature du décret d'union (V, 22). Déporté un temps à Chèlè sur la mer Noire, il fut autorisé, en 1280, à venir résider au monastère de Kosmidion à Constantinople (VI, 25). A la fin du règne de Michel VIII, on avait déjà songé à le ramener au patriarcat ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 639<sup>1-4</sup>.

25. Comme dans des passages proches (VII, 5-7, 15) ou encore dans la lettre des ecclésiastiques au patriarche (XIII, 37), le mot ἐκκλησία désigne ici le lieu de culte dans lequel se déroulèrent les cérémonies du retour à l'orthodoxie, c'est-à-dire Sainte-Sophie, mais du bâtiment (appelé encore

γ'. "Ὅπως<sup>30</sup> ὁ βασιλεὺς τὸν Βέκκον ἠφίει καὶ τῷ Ἰωσήφ προσετίθετο.

Ὡς γοῦν ἡ τῶν Χριστοῦ Γενεθλίων προσήλυνεν ἑορτή, καὶ ἔδει μὲν, ὡς εἴθιστο, προελθεῖν βασιλέα, ἔδει δὲ καὶ ἰ τὴν μυστικὴν ἐν ἀνακτόροις B 16 ἱερουργίαν τελεῖσθαι, ἡ<sup>31</sup> μὲν προέλευσις, κατὰ δεῖγμα λύπης κάτω που τοῦ βασιλέως ἰσταμένου, γηγόνει<sup>32</sup>, τὰ δὲ τῆς μυστικῆς ἱερουργίας ἠπράκτει, 5 μήπως καὶ ὁ εἰς πατριάρχην ἔτι τελῶν μνημονεύοιτο · ὁ δὲ ἰ κάκεινοι μὲν ἐπειλυν<sup>33</sup> τέως αἰτίας πλαττόμενοι, δῆλοι δ' ἦσαν ἄλλοις τὰ μὴ ὄντα προφασίζόμενοι. Ἡ γὰρ Εὐλογία νόμῳ μὲν συμπαθείας ἐθρήνει τὸν ἀποιχόμενον, τὸ δὲ πλέον<sup>34</sup> θρηνεῖν προσεποιεῖτο τὴν τοῦ ἀδελφοῦ<sup>35</sup> διὰ τὸ χθὲς γεγονὸς ἐξαπώλειαν καὶ τὴν αὐγοῦσταν, θρηνοῦσαν τὸν σύζυγον, ἐν οὐ 10 καλαῖς ταῖς<sup>36</sup> περὶ ἐκεῖνον ἐλπῖσιν ἐποίει, ὡς οὐδὲν ἐντεῦθεν τοῦ ὑπὲρ ἐκεῖνου πραχθησομένου, κἂν ὁ τι καὶ ἦ, βοηθήσοντος. Ὅθεν καὶ τοῖς πατριάρχαις συνελθοῦσι κατὰ παραμυθίαν ἐκεῖνη<sup>37</sup>, κατώδυνος οὔσα, τὸ ποιητέον ὑπὲρ τῆς ἐκεῖνου ψυχῆς ἐπυνθάνετο. Καὶ πρώτως ἔδειξεν ἐκεῖνη, 15 τοιαῦτ' ἐρωτῶσα, τὸ παρὰ τοῦ βασιλέως βυσσοδομευόμενον<sup>(1)</sup><sup>38</sup>. Ἐκεῖνος 18 γὰρ καὶ νύκτας ὄλας παρ<sup>39</sup> Ἰωσήφ ἴαυε καὶ ἀνάγειν ἐπειρᾶτο, οὐνεκα σμικρᾶς πνοῆς νέκυν τὸ<sup>40</sup> σύνολον ὄντα.

Ὡς δ' οἱ ἰ περὶ ἐκεῖνον, ἐκ τοῦ παραχρῆμα πεισθέντες, μόνον οὐ κατήπει- B 17 γον τὴν ἀνάβασιν, οἱ μὲν ὡς ἂν γε τὰ τῆς ἐκκλησίας δῆθεν καταστήσωσι πράγματα, τοῦ κατὰ τὸν πάπαν λυθέντος σκανδάλου, οἱ δὲ ὡς ἂν καὶ πλέον<sup>41</sup> 20 τοῦ εἰκότος κατεπαρθεῖεν καὶ γ' ἀνακαθάρσεις μὲν ἐκκλησίας, ἀπομόρξεις δ' εἰκόνων<sup>42</sup> καὶ ἱερῶν ἄλλων, ἐπιτιμήσεις δὲ καὶ κολάσεις τῶν τῆς ἐκκλησίας, πείθοντες πατριάρχην, τελέσειαν — ἦσαν δ' οὗτοι καὶ μᾶλλον ὁ Γαλησιώτης τε Γαλακτίων καὶ ὁ Μελέτιος<sup>43</sup>, ὧν ὁ μὲν στέρησιν ὀμμάτων, ὁ δ' 25 ἐκτομῆν γλώττης πέπονθεν, ἐπ' αἰτίαις ὁ μὲν ψεύδους, ὡς ἴδοι βασιλέα

(1) Cf. Homère, *Odyssée*, 9, 316.

30 "Ὅπως — προσετίθετο om. AB 31 καὶ ante ἡ add. edd. 32 γηγόνει : ἐγγεγόνει B edd. ἢ οὐκ ante γηγόνει add. edd. 33 ἐπειλυν : -λιον AB 34 πλέον : πλέων edd. 35 ἀδελφοῦ : δαλφοῦ A δελφοῦ B 36 ταῖς om. edd. 37 ἐκεῖνη : -νω AB 38 βυσσοδομευόμενον : βυσσοδευόμενον AB 39 παρ' : παρὰ B edd. 40 νέκυν τὸ : νέκυντο A 41 πλέον : πλεῖον AB edd. 42 εἰκόνων : ἐκεῖνων edd. 43 ὁς καὶ ἅγιος (ξένον mg. add. C), ὁ ἐν τῇ μονῇ τοῦ ἁγίου καὶ δικαίου Λαζάρου (κείμενος add. edd., fortasse e V) post Μελέτιος add. C edd.

ναός/νεός ου τέμενος) on passe insensiblement à l'institution que constituait le patriarcat et dont le cœur était Sainte-Sophie, puis à l'institution chrétienne dans son ensemble. Les formules plus développées (ἡ μεγάλη [ου μεγίστη] ἐκκλησία, ἡ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησία, ἡ ἁγία τοῦ Θεοῦ μεγάλη [ου μεγίστη] ἐκκλησία) peuvent avoir la même ambivalence.

26. Galaktiōn (PLP, n° 3473) fut aveuglé pour s'être opposé à l'union avec Rome (PACHYMÈRES, II, p. 617<sup>20</sup>).

27. Méléce le Confesseur (PLP, n° 17753) fut envoyé à Rome par Michel VIII pour être corrigé par le pape (VI, 18). Au nom de Méléce on avait accolé le qualificatif de saint, avant même sa canonisation. Sur l'addition du manuscrit C, voir A. FALLER, Méléce le Confesseur et le monastère Saint-Lazare de Constantinople, *REB* 56, 1998, p. 231-238.

face, avait appelé l'empereur un autre Julien<sup>28</sup>. D'un côté, l'empereur envoya un messenger auprès du patriarche Jean pour s'excuser de sa mise à l'écart, qui allait se faire par force et par nécessité : en effet, le scandale, dû à de nombreuses causes, bouillonnait et convainquait même l'homme bienveillant de faire défection, tandis que lui, nouvellement installé au pouvoir, il devait nécessairement réprimer l'excitation et calmer, dans la mesure du possible, les esprits de ceux qui y consentiraient ; il entendait dire que beaucoup, et des personnes importantes, étaient en dissidence, en prétextant le départ de Joseph et le scandale qui était arrivé l'avant-veille ; il n'était pas du tout opportun pour le nouveau monarque de dédaigner ces gens ; à cause de l'affection dont il se savait lui-même l'objet de la part du patriarche, il lui faisait entièrement confiance pour abandonner non seulement la dignité de patriarche, mais sa vie elle-même en faveur de l'empereur et de sa sauvegarde ; par ailleurs, il lui demandait de ne pas s'irriter non plus, car l'empereur conserverait au patriarche cette affection même qu'il connaissait et sa dignité, même si un autre allait présider à l'Église<sup>29</sup>. Aussi, dépêchant Mélitèniôtès, chartophylax et archidiacre<sup>30</sup>, il alléguait avec force la nécessité, tandis qu'à partir de là, passant ses nuits avec Joseph et son entourage, il préparait son accession au patriarcat.

#### 4. Départ du patriarche Bekkos pour le monastère de la Panachrantos<sup>31</sup>.

Jean, qui était vraiment un homme droit, était de plus dégoûté de la dignité patriarcale, comme il le montra souvent et par ses paroles et par ses actes, et il espérait aussi qu'il résulterait d'heureux effets de l'accession de Joseph ; de fait, ce qui arriva ne serait nullement arrivé de son vivant, comme on peut le supposer à beaucoup de signes<sup>32</sup>. Aussi, alors qu'il était prêt à officier pour la fête du Christ et prêt à assurer la commémoration du défunt selon la coutume, il abandonne tout, descend de son siège le lendemain de la fête et se rend au monastère de la Panachrantos, après avoir demandé à l'empereur des gens pour le conduire, sous prétexte de le protéger, pour le cas où un membre du clergé se jetterait stupidement sur lui, mais en fait dans le dessein plus profond d'éviter d'être accusé de déserteur auprès du juge divin, comme le pensa l'empereur. Cela se passa le 26 du mois de décembre<sup>33</sup>.

28. Julien dit l'Apostat, empereur de 361 à 363, provoqua un bref retour de l'empire au paganisme.

29. L'amitié d'Andronic II pour Jean Bekkos est déjà mentionnée plus haut (VI, 28).

30. Constantin Mélitèniôtès (*PLP*, n° 17856) apparait, dès le départ, comme un partisan de l'union avec Rome (V, 12) ; il restera fidèle à ses convictions, aux côtés de Jean Bekkos et de Georges Métochitès. Archidiacre du clergé impérial (PACHYMÉRÈS, II, p. 465<sup>1-2</sup>), il devint chartophylax, lorsque Jean Bekkos, qui occupait ce poste, fut nommé patriarche en 1275 ; sur le chartophylax, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 334-353.

31. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 160<sup>6-10</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 170<sup>5-7</sup> ; *Chronique anonyme*, vers 733-746 : Müller, p. 388-389 ; *Chroniques brèves* : Schreiner, I, p. 600.

32. L'historien porte un jugement favorable, ici comme ailleurs, sur le patriarche Joseph et impute ses actions partisans ou maladroites à son entourage.

33. Jean Bekkos mit fin à ses fonctions le lendemain de Noël (26 décembre 1282), sans avoir eu la possibilité de célébrer l'office solennel de la Nativité à Sainte-Sophie et de commémorer

λέγων ἀζύμοις εἰς ἀγιασμὸν χρώμενον, τὴν ἀνατολὴν διερχόμενος, ὁ δ' ὕβρεως, Ἰουλιανὸν ἄλλον τὸν βασιλέα εἰπὼν κατὰ πρόσωπον —, ὁ βασιλεύς, ἔνθεν μὲν ἀποστέλλων πρὸς<sup>44</sup> τὸν πατριαρχοῦντα Ἰωάννην, τὴν ἐκείνου ἀπελογοῖτο παρόρασιν, ὡς βία καὶ ἐξ ἀνάγκης γενησομένην<sup>45</sup> · τὸ γὰρ ἐκ πολλῶν σκάνδαλον ἰ ἀναζεῖν, πείθον καὶ τὸν εὐνοῦν ἀποστατεῖν, αὐτὸν δέ, νέον εἰς ἀρχὴν καθιστάμενον, ἀνάγκην<sup>46</sup> ἔχειν τὸ ἀνορμοῦν καταστῆλαιν καὶ γε τὰς γνώμας, καθόσον ἔστι, τῶν ὑποδεχομένων ἐξημεροῦν · πολλοὺς δ' ἀκούειν σχίζεσθαι καὶ μεγάλους, προφασιζομένους τὴν τοῦ Ἰωσήφ ἀναχώρησιν καὶ τὸ σκάνδαλον ὃ δὴ πρωιζὰ συνέβη<sup>47</sup>, οὓς παρορᾶν μηδ' ὅλως ξυμφέρειν νεωστὶ μοναρχοῦντι · καὶ δὴ καὶ ἐπ' αὐτῷ γε μεγίστην πληροφορίαν ἔχειν ἐξ<sup>48</sup> ἀγάπης ἧς ἦδει τῆς ἀπ' ἐκείνου πρὸς ἑαυτόν, μὴ μόνον πατριάρχου τιμὴν, ἀλλὰ γε δὴ καὶ ζωὴν αὐτήν, ὑπὲρ τοῦ βασιλέως προεῖσθαι καὶ τῆς ἐκείνου συστάσεως · ἄλλως μέντοι μηδὲ χολᾶν ἀξίων, αὐτὴν ἐκείνην τὴν ἀγάπην ἦν ἦδει καὶ τὴν τιμὴν ἔξοντα παρ' αὐτοῦ, εἰ καὶ ἄλλος τῆς ἐκκλησίας προσθήσεται. Καὶ ταῦτα μὲν, πέμπων τὸν Μελιτηνιώτην<sup>49</sup> χαρτοφύλακα καὶ ἀρχιδιάκονον, θερμῶς τὴν ἀνάγκην ἀπελογοῖτο, ἐκεῖθεν δέ, συνδιανυκτερεύων τῷ Ἰωσήφ καὶ τοῖς περὶ ἐκεῖνον, τὴν εἰς τὸ πατριαρχεῖον προκαθίστα ἀνάβασιν.

δ'. Ἀναχώρησις<sup>50</sup> τοῦ πατριάρχου Βέκκου εἰς τὴν τῆς Παναχράντου μονήν. Ὁ μὲν οὖν Ἰωάννης, καὶ ἄλλως εὐθύς<sup>51</sup> ὦν<sup>52</sup>, ἔτι δὲ καὶ τῆς τοῦ πατριάρχου τιμῆς ἐπικόρως ἔχων, ὡς πολλάκις καὶ λέλων καὶ πράττων ἔδειξεν, ἐλπίζων δὲ καὶ τι γενέσθαι τῶν ἀγαθῶν ἐκ τῆς τοῦ Ἰωσήφ ἀναβάσεως — τὰ γὰρ ξυμβάντα οὐκ ἂν πάντως ξυνέβη, ζῶντος ἐκείνου, ὡς ἐκ πολλῶν<sup>53</sup> ἔστιν ὑπονοεῖν —, διὰ ταῦτα ἔτοιμος μὲν ὦν ἐκεῖνος κατὰ τὴν Χριστοῦ ἑορτὴν λειτουργεῖν, ἔτοιμος δὲ καὶ περὶ τῆς τοῦ ἀποιχομένου κατὰ τὸ εἶκος μνήμης φροντίζειν, ἀφεις τὰ πάντα, τῇ ὑστεραίᾳ τῆς ἑορτῆς κάτεισι καὶ τῇ τῆς Παναχράντου μονῆ φέρων ἑαυτὸν δίδωσι, ζητήσας παρὰ βασιλέως καὶ τοὺς ἀπάξοντας, πρόφασιν μὲν ὡς ὑπερασπιοῦντας, ἦν τις τῶν τοῦ κλήρου ἀπαιδεύτως ἐπ' ἐκεῖνον ὀρμῶν, τῷ δὲ βαθυτέρῳ σκοπῷ τὴν τοῦ λειποταξίου ἐκφεύγων κατηγορίαν, ὡς ἐκεῖνος ἔφeto, παρὰ Θεῶ κρίνοντι. Καὶ ταῦτα μὲν ἐπράττετο εἰκοστῇ ἔκτη μηνὸς σκιροφοριῶνος<sup>54</sup>.

44 πρὸς om. edd. 45 γενησομένην: γεννη- Bekk. 46 ἀνάγκην: -κειν A 47 συνέβη: ξυνέβη AB edd. 48 ἐξ om. edd. 49 Μελιτηνιώτην: μελιτι- B 50 Ἀναχώρησις — μονήν om. AB 51 εὐθύς: εὐθὴς AB 52 συνηγορεῖς ἄριστε τῷ Βέκκῳ σφόδρα mg. C 53 ἐκ πολλῶν: ἐκποδῶν AB 54 σκιροφοριῶνος correxi: σκιρρο- ABC edd. || δεκεμβριος mg. AC

l'empereur défunt. Il se retira au monastère de la Panachrantos, où il s'était déjà réfugié en 1279 à la suite d'un différend avec Michel VIII (VI, 13) et qui se trouvait près de Sainte-Sophie; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 214-215. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

### 5. Accession de Joseph au patriarcat<sup>34</sup>.

Le même mois, après le 30, vers le soir, Joseph, placé sur un siège et presque sans souffle, est amené au patriarcat<sup>35</sup> ; une foule l'accompagnait de chaque côté et poussait les acclamations, au milieu des hymnes et des applaudissements des gens, ainsi qu'au son des cloches de l'église sonnante le rassemblement. Les membres du clergé, qui avaient à peine fini de dire en particulier l'hymnodie vespérale et qui, comme c'était l'orthros, se rendaient à l'église comme d'habitude, s'aperçurent que l'église leur était interdite à eux-mêmes, de sorte qu'ils n'avaient même pas été appelés à se rassembler par la simandre et la cloche<sup>36</sup>. Ils en apprirent la cause : on avait ordonné de leur interdire l'accès à l'église de Dieu ; ils se tinrent dehors et firent la prière, car la fête était solennelle<sup>37</sup> et leur sens du devoir persuada les membres du clergé de passer outre. Enfin ils se tinrent dans leur maison et attendirent de connaître la suite et de savoir comment le prostagma interprétait les événements<sup>38</sup>. Le jour luisait, et les uns exécutaient les prières de dédicace, en attendant de se purifier dans la grande église, tandis que les autres procédaient aux bénédictions avec l'eau : portiques, péristyles et colonnes, mais aussi les icônes vénérables de la très grande église étaient sanctifiés par l'aspersion de l'eau. Tenu par la main, Galaktiôn parcourait donc les lieux de son pied aveugle et aspergeait, et ce qui leur apparaissait comme la souillure des vénérables icônes était purifié par leurs bénédictions<sup>39</sup>. Les spectateurs aussi demandaient à être purifiés.

### 6. Des peines infligées aux clercs et aux laïcs<sup>40</sup>.

On établit des peines différentes pour les laïcs et pour les clercs. Les peines des laïcs, il appartenait aux moines de les fixer et, comme il leur semblait bon, ils infligeaient des peines graves ou légères à ceux qui se présentaient, appliquant des peines modérées à ceux qui avaient été en communion seulement dans la psalmodie et dans la réception de la parcelle sacrée, les peines supérieures s'il s'y ajoutait la participation aux dons divins<sup>41</sup>. Pour les évêques et les clercs, les moines, qui les suggéraient eux-mêmes au patriarche, lui remettaient la fixation des peines. Agissant eux-mêmes, pendant qu'il se soignait, et prêtant à l'occasion leur propre opinion au patriarche, qui suivait souvent à contrecœur,

34. Cf. ÉPHREM, vers 10329-10332 : Bonn, p. 414 ; GRÈGORAS : Bonn, I, p. 160<sup>3-6.10-13</sup> ; *Chroniques brèves* : Schreiner, I, p. 601.

35. Le patriarche Joseph (*PLP*, n° 9072), qui avait quitté le patriarcat en janvier 1275, y revint le 31 décembre 1282 ; voir V. LAURENT, Les dates du second patriarcat de Joseph I<sup>er</sup> (31.XII.1282-23.III.1283), *REB* 18, 1960, p. 206 ; IDEM, La chronologie des patriarches de Constantinople au XIII<sup>e</sup> s. (1208-1309), *REB* 27, 1969, p. 145-146.

36. On interdit l'entrée de Sainte-Sophie aux clercs qui venaient pour l'orthros (laudes), précédant la liturgie eucharistique, et qui s'étaient présentés sans avoir été convoqués comme d'habitude par la cloche et la simandre. Ce dernier mot, qui est employé une seule fois dans l'Histoire, désigne la pièce de bois sur laquelle on frappe avec un marteau selon un certain rythme pour appeler à l'office ; voir CLUGNET, p. 136-137.

37. Le 1<sup>er</sup> janvier, l'Église orthodoxe fête de manière conjointe la Circoncision du Christ et saint Basile.

38. On ne connaît pas le contenu exact du prostagma (sur le mot, voir DÖLGER-KARAYANNOPOULOS, *Byzantinische Urkundenlehre*, p. 109-112), qui statuait sur les conditions du retour à l'orthodoxie et qui dut être émis le 31 décembre 1282. L'historien n'en fait pas mention par la suite, et F. Dölger ne l'a pas retenu dans les *Regesten*.



ε'. Ἀνάβασις<sup>55</sup> τοῦ Ἰωσήφ εἰς τὸ πατριαρχεῖον.

Τοῦ δ' αὐτοῦ μηνὸς μετὰ τὴν τριακοστὴν τὸ πρὸς ἔσπεραν, ἐντεθεις λίκνω, ὁ Ἰωσήφ, μόνον οὐκ ἄπνους ὦν<sup>56</sup>, πολλῶν παρ' ἑκάτερα παρεπομένων καὶ ἐπευφημούντων τὰ προπεμπτήρια, ἐφ'<sup>57</sup> ὕμνοις καὶ κρότοις ἀνθρώπων, ἔτι δὲ καὶ τῶν τῆς ἐκκλησίας συνακτηρίων κωδῶνων, εἰς τὸ πατριαρχεῖον 5 ἀνάγεται. Οἱ δὲ τοῦ κλήρου, μόλις τὴν ἔσπερινὴν ὑμνωδίαν καθ' αὐτοὺς<sup>58</sup> ἐκτελέσαντες, ἐπεὶ ὀρθρος ἦν καὶ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν ἀπήντων κατὰ τὸ σύνηθες, σφίσιν ἑαυτοῖς ἄβατον τὸν ναὸν κατενόουν, ὡς μηδὲ σημάντροις<sup>59</sup> καὶ κώδωσιν ἠθροισμένοι. Ὡς δὲ καὶ τὴν αἰτίαν ἐμάνθανον, ἢ προσεταγαμέ- B 20 νον μηδ' εἰσιτητὸν<sup>60</sup> εἶναι εἰς ἐκκλησίαν ἐκείνοις Θεοῦ, ἔξω που στάντες 10 καὶ τὰ τῆς εὐχῆς ἐκτελέσαντες — τὸ γὰρ τῆς ἑορτῆς περιφανές, καὶ παραβαίνειν τὰ σφίσι<sup>61</sup> δοκοῦντα ἐπειθον τοὺς τοῦ κλήρου —, τέλος ἐπὶ τῶν οἰκιῶν καθεσθέντες, ἐκαραδόκουν τὸ μέλλον καὶ τί δὴ νοεῖ<sup>62</sup> τοῖς παραγεγονόσι τὸ πρόσταγμα. Ἐπέφωσκεν ἡ ἡμέρα, καὶ οἱ μὲν ἐπιβατηρίους εὐχὰς ἐσχεδιάζον, ὡς ἐπὶ τῇ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ καθαίρεσθαι προσδοκῶντες, οἱ δὲ 15 ἐτέλουν ἀγιασμοὺς τοὺς δι' ὕδατος, καὶ πρόστωα καὶ ἐξώστωα ἀναστήματα τε καὶ κίονες, ἀλλὰ καὶ τίμαι εἰκόνες τοῦ μεγίστου νεῶ διὰ τῆς τοῦ ὕδατος ἐπιρραντίσεως<sup>63</sup> ἠγιάζοντο. Διήρχετο τοίνυν τυφλῷ ποδὶ χειροκρατούμενος ὁ Γαλακτίων καὶ ἐπερράντιζε, καὶ τό, ὡς ἐκείνοις ἐδόκει, μύσος τῶν σεβασμίων εἰκόνων ὑπ' αὐτοῖς ἀπεκαθαίρετο ἀγιάζουσιν. Ἐζήτουν δὲ καὶ οἱ 20 ὀρῶντες ἀπολυμαίνεσθαι.

ς<sup>64</sup>. Περί<sup>65</sup> τῶν διδομένων ἐπιτιμιῶν ἱερωμένων καὶ λαϊκοῖς.

Καὶ δὴ ἄλλα μὲν λαϊκοῖς, ἄλλα δ'<sup>66</sup> ἱερωμένοις ἐσχεδιάζοντο ἐπιτίμια. Καὶ τὰ μὲν τῶν λαϊκῶν μέλον ἦν ἐκτιθέναί τοις μοναχοῖς καί, ὡς σφίσιν ἐδόκει, πολλῶν καὶ ὀλίγων ἐτίμων τοῖς προσιοῦσιν, εἰ μὲν ἐπὶ μόνῃ ψαλμωδία καὶ 25 ἱεροῦ κλάσματος μεταλήψει τὰ τῆς κοινωνίας εἶχον, μετρίους<sup>67</sup>, εἰ δὲ καὶ ἐπὶ τῶν θείων δώρων μετοχῇ, ἐπιτιμῶντες τοῖς μείζουσιν. ἢ Ἀρχιερεῦσι δέ γε καὶ B 21 κληρικοῖς, αὐτοὶ τῷ πατριάρχῃ ὑποβαλλόμενοι, ἐκείνῳ προσανετίθουν τὰ πρόστιμα. Καὶ δὴ νοσοκομουμένοι αὐτοὶ πρᾶττοντες, ἔστι δ' οὐδ' ἄλλο τὰ

55 Ἀνάβασις — πατριαρχεῖον om. AB 56 ὦν om. edd. 57 ἐφ' : ὑφ' A 58 αὐτοῦς : ἑαυτοῦς B edd. 59 σημάντροις : συμμά- C 60 εἰσιτητὸν : εἰσητητὸν B Poss. 61 σφίσι : -ιν edd. 62 δὴ νοεῖ : δὴ νοεῖν A δεῖ νοεῖν B edd. 63 ἐπιρραντίσεως : -ήσεως BC Poss. 64 ζ' om. B 65 Περί — λαϊκοῖς om. AB 66 δ' : δὲ AB edd. 67 μετρίους : μετρίως C

39. On fit donc, le 1<sup>er</sup> janvier 1283, une cérémonie de purification, qui équivalait à une nouvelle dédicace de l'église, avec les prières appropriées à ce rite (ἐπιβατήριοι εὐχαί). Galaktiōn l'aveugle, déjà mentionné plus haut (VII, 3), présidait.

40. Cf. BEKKOS, De sa déposition : *PG* 141, 953-960 ; ΜΕΛΙΤΗΝΙΟΤΗΣ : Orphanos, p. 114-116 ; ΜΕΤΟΧΗΤΗΣ, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 90-91.

41. L'historien distingue la communion liturgique au pain consacré (θεῖα δῶρα) et la réception paraliturgique du pain béni (ιερόν κλάσμα) à la fin de la cérémonie ; sur les termes qui désignent le pain eucharistique et le pain béni, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 169 n. 5.

ils organisaient l'Église comme il leur plaisait : en effet, de lourdes peines atteignaient ceux qui voulaient faire quelque opposition. Aussi, comme l'église restait fermée à tout le monde et que les évêques étaient venus s'informer sur les motifs de ces agissements, les moines firent paraître le patriarche, qui ressemblait à un fardeau sans vie, et mirent à leur tête le moine Gennade<sup>42</sup>, et ils alléguèrent comme raison ces actions pleines d'abomination : les évêques avaient commis les pires crimes, et l'évangile sacré avait été transgressé. Cela provoqua tumulte et bruit chez les évêques ainsi insultés ; ils blâmèrent celui qui avait parlé et demandèrent au patriarche si ces paroles étaient prononcées avec son accord. Le patriarche railla celui qui avait parlé et apaisa de son mieux la situation présente. A la fin, ils émettent une décision patriarcale et la lisent à l'église<sup>43</sup> : aux évêques et aux clercs ils infligent une peine de trois mois, pour les laïcs ils règlent les peines sur le degré de leur communion, mais en moins grave. Quant aux archidiaques, je veux dire Mélitèniôtès et Métochitès, envoyés en ambassade par l'empereur, ils avaient tenu compagnie au pape pendant qu'il officiait et l'avaient assisté<sup>44</sup>, du moment qu'ici Jean Parastron et les frères de son entourage, envoyés eux aussi en ambassade par le pape, avaient agi de même, alors que le patriarche Joseph officiait, car cela avait paru tolérable et ne préjuger en rien de l'avenir<sup>45</sup> ; c'est cependant sous de telles accusations qu'ils leur infligèrent la déposition définitive pour leurs graves transgressions.

#### 7. Comment et quand les partisans de Joseph reçurent en communion les dignitaires de l'Église.

Ensuite, au mois de janvier<sup>46</sup>, le 5 au soir, après avoir bien purifié l'église et comme la fête de l'Épiphanie arrivait, ils reçoivent les dignitaires de l'Église dans la communion de la psalmodie. Puis, les hymnes exécutées, comme il fallait aussi que la cérémonie de la bénédiction eût lieu, ils se réunissent autour de la fontaine de l'église<sup>47</sup>, eux en compagnie des clercs et du peuple, aussi bien Grecs qu'Italiens, et ils mettent à leur tête l'aveugle Galaktiôn pour présider la cérémonie ; dans une lumière abondante et magnifique, alors que des cierges avaient été donnés aux Italiens eux-mêmes, on célébra la fête. Telle fut l'attitude de ces gens, à qui l'empereur permit de tout faire comme il leur plaisait, et cela simplement pour obtenir que se calmât cette tempête de la veille dont il laissa apparaître déjà auparavant aux yeux de ses fidèles qu'elle l'affligeait, alors qu'il régnait et collaborait avec son père, même s'il ne pouvait guère

42. Gennade (*PLP*, n° 3649) fut, plus tard, un éphémère archevêque d'Achrida, avant de figurer parmi les trois candidats à la charge patriarcale après la mort de Joseph (VIII, 13).

43. LAURENT, *Regestes*, n° 1453 (1-2 janvier 1283). Les sanctions furent prises le 1<sup>er</sup> janvier, après la purification de Sainte-Sophie, et elles y furent lues le lendemain.

44. L'historien ne mentionne pas, en son lieu, l'ambassade impériale à laquelle participèrent les deux archidiaques et qui portait au pape une lettre datée d'avril 1277 (DÖLGER, *Regesten*, n° 2029). Adressée à Jean XXI, qui décéda entre-temps, la lettre fut remise à Nicolas III (1277-1280). C'est donc avec ce pape qu'ils sont accusés d'avoir officié. Constantin Mélitèniôtès, archidiacre du clergé impérial, a été cité un peu plus haut (VII, 3). Par contre, Georges Métochitès (*PLP*, n° 17979), archidiacre du clergé impérial lui aussi (voir, à ce propos, DARROUZÈS, *Offikia*, p. 114), est mentionné ici pour la première fois.

45. Le fait est rapporté plus haut (PACHYMÉRÈS, II, p. 475<sup>24</sup>-477<sup>11</sup>).

46. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

τῆς ἰδίας προσανατιθέμενοι γνώμης, ἐν πολλοῖς ἐπομένῳ καὶ ἄκοντι, καθίστων τὴν ἐκκλησίαν ὡς σφίσι δέδοκτο · ποινὰ γὰρ βαρεῖται τοῖς κατὰ τι προσστησομένοις<sup>68</sup> εἶποντο. "Ὅθεν καὶ τοῦ ναοῦ πᾶσιν ἐγκεκλεισμένου, τῶν ἀρχιερέων προσελθόντων ἐφ' ᾧ καὶ μαθεῖν ἐπὶ τίσιν αἰτίαις ταῦτα πράττοιεν<sup>69</sup>, αὐτοὶ τὸν μὲν πατριάρχην προθέντες ἄψυχον οἶον φόρτον<sup>70</sup>, τὸν δὲ 5 μοναχὸν Γεννάδιον προσησάμενοι, τὰ φρίκης ἐκεῖνα πλήρη ἀπελογοῦντο, ὡς παρανενόμηται μὲν σφίσι τὰ μέγιστα, παραβέβασται δὲ τὸ ἱερὸν εὐαγγέλιον · ἐφ' ᾧ καὶ δεινοπαθήσασι ταραχὴ καὶ θόρυβος ἐγεγόνει, καὶ κατεμέμφοντο τοῦ εἰπόντος καὶ γε τοῦ πατριάρχου διεπυθάνοντο εἰ, αὐτοῦ θέλοντος, λέγοιντο ταῦτα. Ὁ δὲ καὶ<sup>71</sup> ἀπέσκωπτε τὸν εἰπόντα καὶ ὡς οἶόν τε τὰ 10 παριστάμενα προσωμάλιζε. Τέλος ἐκτιθεῖσι γνώμην τὴν<sup>72</sup> πατριάρχου καὶ ἐπ' ἐκκλησίας ἀναγινώσκουσιν, ἀρχιερεῦσι μὲν καὶ κληρικοῖς τρίμηνον καιρὸν προστιμώντες, λαϊκοῖς δὲ κατὰ τὸ μέτρον τῆς κοινωνίας, πλὴν ἐπ' ἔλαττον<sup>73</sup>, τὰ τῶν ἐπιτιμημάτων τάττοντες. Τοῖς δὲ γ' ἀρχιδιακόνοις, τῷ τε Μελιτηνιώτῃ<sup>74</sup> φημί καὶ τῷ Μετοχίτῃ, ὅτι, πρέσβεις ἐκπεμφθέντες ἰπρὸς βασιλέως, B 22 ξυνῆλθον τῷ πάπα λειτουργοῦντι καὶ γε συνίσταντο, ἐπεὶ περ καὶ ἐνταῦθα οἱ ἀμφὶ τὸν Παράστρον Ἰωάννην φέριοι, καὶ αὐτοὶ πρὸς τοῦ πάπα κατὰ πρεσβείαν σταλέντες, οὕτως ἔπραττον, λειτουργοῦντος τότε τοῦ πατριάρχου Ἰωσήφ, καὶ γ' ἀνεκτὸν ἐδόκει καὶ μηδὲν ἔχον πρόκριμα, ἀλλ' ὁμως ἐπὶ τοιαύταις αἰτίαις ὡς παραβᾶσι τὰ μέγιστα τελείαν<sup>75</sup> ἐπῆγον καθαίρεσιν. 20

ζ'. Ὅπως<sup>76</sup> καὶ πότε οἱ ἀμφὶ τὸν Ἰωσήφ εἰς κοινωνίαν παρεδέχοντο τοὺς τῆς ἐκκλησίας.

Εἶτα, μηνὸς ἑκατομβαιῶνος<sup>77</sup> πέμπτης ὀψέ, ἱκανῶς τὸν ναὸν καθαγνίσαντες — ἤπειγε γὰρ καὶ<sup>78</sup> ἡ τῶν Θεοφανίων<sup>79</sup> ἑορτὴ —, εἰς κοινωνίαν τοῦ ψάλλειν τοὺς τῆς ἐκκλησίας παραλαμβάνουσι. Καὶ δὴ τελεσθέντων τῶν ὕμνων, 25 ἐπεὶ ἔδει καὶ τὴν τοῦ ἀγιάσματος γίνεσθαι τελετὴν, συνέρχονται μὲν ἀμφὶ τὴν φιάλην τῆς ἐκκλησίας ἅμα μὲν ἐκεῖνοι, ἅμα δὲ κληρικοί, ἅμα δὲ καὶ λαός, ὅσοι τῶν Γραικῶν καὶ ὅσοι τῶν Ἰταλῶν, προϊστῶσι δὲ τὸν τυφλὸν Γαλακτίωνα τῆς τελετῆς ἔξαρχον καὶ ὑπὸ πολλῶ καὶ δαψιλεῖ τῷ φωτί, δοθέντων κηρῶν καὶ αὐτοῖς Ἰταλοῖς, τὰ τῆς ἑορτῆς ἐτελοῦντο. Καὶ οἱ μὲν 30 ταῦτα, τοῦ βασιλέως, ὡς σφίσιν ἤρεσκε, ἀνθ' ὑφιέντος πράττειν, ὡς ἂν γοῦν μόνον τὰ τῆς χθесινῆς<sup>80</sup> ἐκεῖνης<sup>81</sup> καταγιγῶδος καταστορεσθεῖεν<sup>82</sup>, ἧς χάριν

68 προσστησομένοις correxi : προστη- (-σι- C) ABC edd. 69 πράττοιεν ταῦτα transp. AB edd. 70 φόρτον : φρόντον A 71 καὶ om. edd. 72 τὴν : τοῦ AB edd. 73 ἐπ' ἔλαττον : ἐπέλαττον A ἐπ' ἔλλαττον C 74 Μελιτηνιώτῃ : μελιτι- AB 75 τελείαν : τέλειαν edd. 76 Ὅπως — ἐκκλησίας om. AB 77 Ἰαννουάριος mg. ABC 78 καὶ om. edd. 79 Θεοφανίων : θεοφανείων B edd. 80 χθесинῆς : -κῆς A 81 ἐκεῖνης om. edd. 82 καταστορεσθεῖεν : -ρευθεῖεν A -ρεθεῖεν B Poss.

47. Sur la phiale (fontaine destinée à certaines ablutions liturgiques) de Sainte-Sophie, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 464.

s'opposer, parce qu'étreint par les difficultés du moment<sup>48</sup>. Ceux qui avaient donc accueilli ainsi parmi eux les membres du clergé et d'autres qui regardaient les Italiens se tenir là avec des cierges, alors qu'à cause d'eux on purifiait l'église la veille et l'avant-veille et on l'ouvrait avec des prières propitiatoires, ceux-là croyaient voir ces cérémonies en rêve<sup>49</sup>. Mais l'époque permit qu'on accomplît alors de telles actions. En effet, l'empereur, dont l'esprit se plaisait au bien et qui était prêt à donner sa vie elle-même pour la paix de l'Église, laissait s'accomplir beaucoup de choses, même contre son sentiment, en se fiant seulement au résultat final, pour que le peuple fût désormais en paix, une fois les aiguillons de la discorde émoussés. Pour cette raison, on permit à ces gens d'agir, et les maux frappèrent comme transgresseurs ceux qui avaient été forcés de communier ; mais, s'il était juste qu'ils subissent la peine du méfait pour avoir accompli ces actes même sous la contrainte, il aurait fallu confier à d'autres le soin de punir, non à ceux qui exerçaient la contrainte pour garder la bienveillance de l'empereur et qui avaient une excuse à la faute et un moyen d'échapper à la malédiction, même s'ils combattaient eux aussi ceux qui avaient subi la contrainte<sup>50</sup>. Mais on n'en était pas encore là.

Le malheur couvrait dès lors pour ces malheureux, même si pour le moment il était caché en fait derrière des paroles douces et la résistance du patriarche. En effet, il semblait bon de leur infliger des punitions extrêmes, puisqu'ils avaient commis aussi des fautes extrêmes, mais, connaissant la contrainte et la violence exercées autrefois par l'empereur, au point que les opposants étaient accusés de lèse-majesté<sup>51</sup> et subissaient la punition réservée à ceux qui sont coupables de lèse-majesté, le patriarche reconnaissait que les actes posés sous la contrainte étaient dignes de pardon. Seulement il se souciait de soigner sa maladie, tandis que ces gens, cherchant à se gagner les évêques, reportaient toute l'accusation sur l'ancien patriarche<sup>52</sup>, comme si, à part lui, un autre n'aurait pas accepté l'honneur du trône. Seulement la jalousie touche les êtres raisonnables comme les êtres sans raison. C'est pourquoi ils déchargeaient en quelque sorte les autres des reproches et du blâme, mais s'attaquaient davantage à lui pour avoir agi injustement et cherchaient par-dessus tout à obtenir qu'on ne le considérât même pas comme doué de raison. Pourquoi fallait-il en effet juger l'homme qui avait été déchu du trône, une fois la préférence donnée au premier, qu'il fût sain d'esprit ou non, si ce n'est parce qu'ils voulaient faire passer pour idiot cet homme, mais imputer aux autres le plus grand crime et condamner plus tard comme complices de celui qui avait failli ceux que pour le moment ils utilisaient comme auxiliaires, en leur qualité d'orthodoxes, contre celui qui avait failli. C'est ce qui amena un sage d'alors — c'était Théoctiste

48. L'historien prend ici à son propre compte l'affirmation d'Andronic II selon laquelle le jeune empereur était déjà opposé à l'union des Églises sous le règne de son père, même s'il ne pouvait alors l'exprimer personnellement, et qui est déjà rapportée plus haut (VII, 2).

49. C'est-à-dire les fidèles ordinaires, qui ne pouvaient comprendre l'enchaînement et la causalité des événements.

50. « Ceux qui exerçaient la contrainte » sont en fait des opportunistes, qui ont, par le fait même, des excuses et qui se font involontairement les instruments des moines. Parmi « ceux qui avaient subi la contrainte », l'historien entend se placer lui-même en premier lieu et placer ensuite les partisans du patriarche Jean Bekkos.

51. Voir PACHYMÉRÈS, II, p. 499<sup>28-31</sup>, 505<sup>8-12</sup>.

δῆλος ἦν τοῖς ἀμφ' ἐκεῖνον πιστοῖς καὶ πρότερον ὀδυνώμενος, τῷ πατρὶ  
 συνάρχων τε καὶ συμπράττων, εἰ καὶ μηδ' ὅλως ἀντιβαίνειν εἶχε, ταῖς τοῦ  
 καιροῦ δυσκολίαις ἀγχόμενος. Οἱ μὲν οὖν οὕτω<sup>83</sup> συμπαραλαβόντες καὶ B 23  
 τοὺς τοῦ κλήρου, ἄλλοι δὲ γε τοὺς Ἰταλοὺς ὀρῶντες ἰσταμένους μετὰ κηρῶν,  
 δι' οὓς χθὲς καὶ πρὸ τρίτης ἡ ἐκκλησία καθαιρομένη ὑπ' ἐδχαῖς ἰλαστηρίοις 5  
 ἠνοίγετο, ὀνειρούς ἐδόκουσαν ὄραν τὰ τελούμενα. Ἄλλ' ὁ τότε<sup>84</sup> καιρὸς  
 ἐξεχώρει, καὶ τοιαῦτα τέως ἐπράττετο. Ὁ γὰρ βασιλεὺς, νοὺς ὦν ἐκεῖνος  
 φιληδῶν τῷ καλῷ καὶ τῆς τῆς<sup>85</sup> ἐκκλησίας εἰρήνης καὶ αὐτὴν ψυχὴν  
 προϊέμενος, ἠφίει πόλλ' ἄττα καὶ παρὰ τὴν αὐτοῦ γνώμην γίνεσθαι, μόνῳ τῷ  
 τέλει πιστεύων, ἴν' εἴ πως ἐντεῦθεν ὁ λαὸς εἰρηνεύσειε, τῶν τῆς διχο- 10  
 στασίας ἀπαμβλυθέντων κέντρων · παρ' ἦν αἰτίαν καὶ σφίσι ἐξεκεχώρητο  
 πρᾶττειν, καὶ τὰ δεινὰ ἐφῆπται ὡς παραβεβηκόσι τοῖς κοινωνεῖν ἀναγ-  
 κασθεῖσιν<sup>86</sup>, ὅπου γε κἂν εἰ κακίας δίκας ὑπέχειν ἐδικαιοῦντο διὰ ταῦτα ἃ δὴ  
 καὶ βιασθέντων ἐπράχθησαν, ἄλλους ἐχρῆν εἶναι τοὺς προστιμῶντας, οὐ  
 τοὺς χάριν βασιλικῆς εὐμενείας βιασαμένους, οἱ δὴ καὶ μίαν εἶχον τῆς μὲν 15  
 πλημμελείας ἀπολογία, τῆς δὲ προστροπῆς ἀποφυγὴν, εἰ καὶ αὐτοὶ χωροῖεν  
 ὁμόσε τοῖς βιασθεῖσιν. Ἄλλ' οὕτω ταῦτα.

Ἐτι δ' ὑπετύφετο τοῖς τάλαιπῶροις τὸ χαλεπὸν, κἂν τέως λόγοις ἡμέροις B 24  
 καὶ τῇ τοῦ πατριάρχου ἐνστάσει ταῖς ἀληθείαις συνεκαλύπτετο. Τοῖς μὲν  
 γὰρ τῶν ἐσχάτων προστιμᾶν ἐδόκει ὡς πλημμελήσασιν καὶ τὰ ἔσχατα, 20  
 πατριάρχῃ δέ, τὴν βίαν εἰδοῖσι καὶ τὴν πάλαι τοῦ βασιλέως ἐπίθεσιν, ὡς καὶ  
 καθοσιώσεως τοὺς ἀνθισταμένους ἐγκαλεῖσθαι καὶ γε δὴ τὰ τῶν καθωσιω-  
 μένων εἰς τιμωρίαν ὑπέχειν, συγγνωστὰ τὰ ἐκ βίας διεγινώσκοντο. Πλὴν  
 ἄλλ' αὐτῷ μὲν μέλον<sup>87</sup> ἦν νοσοκομιῶν<sup>88</sup>, ἐκεῖνοι δέ, τοὺς ἀρχιερεῖς ὑπο-  
 ποιούμενοι, τὸ πᾶν τῆς αἰτίας προσανετίθουν τῷ γε πατριαρχεύσαντι, ὡσπερ 25  
 ἂν οὐκ αὐτὸς ἦν, ἄλλου μὴ καταδεξομένου τὴν τοῦ θρόνου τιμὴν. Πλὴν τὸ  
 δύσζηλον, ὡσπερ ἀλόγοις, οὕτω δὴ καὶ λογικοῖς ἐφῆπται. Καὶ διὰ τοῦτο  
 τοὺς μὲν ἄλλους ἀμηγέπη τῶν μῶμων<sup>89</sup> ἀνίσταν καὶ τῆς μέμψεως, πλέον δ'  
 ἐκεῖνῳ ἐπεῖχον ὡς ἀδικήσαντι, καὶ γ' αὐτὸν μηδ' ἐν<sup>91</sup> ἐπιεικέσι λογίζεσθαι  
 σπουδὴ ἦν πάσης ἀσχολίας καθυπερτέρα. Εἰς τί γὰρ ἔδει καὶ κρίνεσθαι<sup>92</sup> 30  
 τὸν τοῦ θρόνου καθαιρεθέντα, τοῦ πρώτου προτιμηθέντος<sup>93</sup>, κἂν καλῶς εἶχε  
 τῆς γνώμης κἂν μή, εἰ μή γε αὐτὸν μὲν ἠβούλοντο<sup>94</sup> ἀχρειοῦν, τοῖς λοιποῖς  
 δὲ προστρίβειν ἄγος τὸ μέγιστον, καὶ οὓς τέως εἶχον κατ' ἐκεῖνου συλλή-  
 πτορας ὡς ὀρθοσεβεῖς σφαλέντος, τούτους καταδικάζειν ὡς κοινωνοὺς B 25  
 ἐσφαλμένου καθύστερον, ὡς καὶ τινα τότε τῶν ἐχεφρόνων λέγειν — Ἀδρια- 35

83 οὕτω: -ως B edd. 84 τότε: πότε B 85 τῆς τῆς: τῆς Bekk. 86  
 ἀναγκασθεῖσιν: -θεῖσι A -θεῖ C 87 μέλον: μέλλον A 88 τῶν ante νοσοκομιῶν add.  
 AB edd. 89 μῶμων: ἄλλων AB 90 γ': γε edd. 91 μηδ' ἐν: μηδὲν ante corr. C  
 92 καὶ μᾶλλον διὰ τὸ εἶναι ποιμένα mg. C post κρίνεσθαι inser. edd. 93 προτιμηθέντος:  
 τιμη- C 94 ἠβούλοντο: ἐβ- AB edd.

d'Andrinople<sup>53</sup> — à dire : maintenant, ils utilisent les juges comme des rôtissoires en bois pour le rôtir, mais plus tard les juges, livrés au feu, seront eux-mêmes brûlés. C'est ce qui advint plus tard.

#### 8. Du déroulement des synodes<sup>54</sup>.

Alors donc, se gagnant les évêques, se gagnant aussi par tous les moyens le patriarche d'Alexandrie, Athanase, un homme de grande valeur, ils avancent deux sièges, l'un vide, pour honorer et représenter le patriarche de Constantinople, l'autre pour recevoir le patriarche d'Alexandrie qui présidait<sup>55</sup> ; ils se posent eux-mêmes en représentants légitimes du patriarche déjà malade et ils réunissent le synode des évêques : était également présent là le grand logothète<sup>56</sup>, présents aussi Georges de Chypre<sup>57</sup> et le rhéteur Holobôlos, à peine sorti du monastère de Grand-Champ et établi à Constantinople<sup>58</sup>, ainsi que le moine Théodose Sapônopoulos, que le souverain comptait parmi ses protonotaires et que la vie monastique avait accueilli<sup>59</sup>, et une foule d'autres personnes siégeaient aussi. Ils voulaient censurer ce qui avait été écrit, non pas tant grâce à une réflexion paisible, en approuvant ce qui était sûr et en censurant ce qui était déraisonnable, mais, parce que les scandales s'élevaient, dussent les écrivains avoir une doctrine saine, ils n'entendaient pas seulement soumettre à l'examen, mais, uniquement parce qu'on avait parlé des dogmes, composé des écrits et donné à entendre les discours des pères, considérant que c'était là une grave transgression, ils jugeaient ceux qui ne savaient même pas ce qu'était une hérésie comme de dangereux transgresseurs et ils exigeaient des professions de foi de gens qui s'efforçaient de ne dévier vraiment en rien de la droite ligne<sup>60</sup>. Si quelqu'un chuchotait qu'il avait écrit sur les dogmes, ce n'est pas l'écrit, mais l'écrivain, qu'ils accusaient et qu'ils soumettaient à des peines extrêmes. Au préalable, le grand logothète en personne, qui soufflait aussi le feu en faveur des dogmes comme il semblait, donna son ouvrage à brûler, non qu'il eût commis des erreurs, comme lui-même le confessa sous la foi du serment devant le synode, lorsqu'il écrivit de lui-même sur les dogmes, mais parce qu'il lui vint à l'idée d'écrire et de rassembler des citations des pères qui lui paraissaient de

53. Homme cultivé, Théotiste d'Andrinople (*PLP*, n° 7492) fut déposé en 1283 avec l'ensemble de l'épiscopat de Jean Bekkos ; voir V. LAURENT, Un théologien unioniste de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : le métropolite d'Andrinople Théotiste, *REB* 11, 1953, p. 187-196.

54. Cf. MÉLITÉNÏÔTÈS : Orphanos, p. 116-117 ; MÉTOCHTÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 91-94.

55. Athanase d'Alexandrie (*PLP*, n° 413) apparaît comme un confident de Michel VIII (PACHYMÉRÈS, II, p. 406 n. 3). Les séances de ce premier synode des Blachernes (dit *premier* par rapport au *second* synode des Blachernes, tenu en 1285) se déroulèrent du 8 au 12 janvier 1283.

56. Le grand logothète est présenté plus haut comme le plus proche conseiller de l'empereur (VII, 1).

57. Georges de Chypre (*PLP*, n° 4590) va succéder au patriarche Joseph quelques mois plus tard.

58. Manuel (Maxime en religion) Holobôlos (*PLP*, n° 21047) se fit moine après avoir subi une mutilation du nez et des lèvres (III, 11) ; il devint ensuite rhéteur de l'Église grâce à l'appui du patriarche Germain (IV, 14) et fut à nouveau condamné par Michel VIII pour avoir refusé l'union avec Rome (V, 20). A la mort de Michel VIII, il était moine à Grand-Champ (Μέγας Ἀγρός) ; sur ce monastère, situé près de la mer à l'est de Cyzique, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 195-199.

νουπόλεως<sup>95</sup> δ' οὗτος ἦν ὁ Θεόκτιστος — ὡς νῦν μὲν ἐς<sup>96</sup> ὀπτησιν τὴν ἐκείνου ὄβελοῖς ξυλίνοις<sup>97</sup> χρῶνται τοῖς κρίνουσιν, ὕστερον δὲ καὶ<sup>98</sup> αὐτοί, πυρὶ δοθέντες, καυθήσονται · ὁ δὲ<sup>99</sup> καὶ γέγονεν ὕστερον.

η'. Περὶ<sup>1</sup> τῶν τελουμένων συνόδων.

Τότε δ' οὖν ὑποποιοῦμενοι μὲν ἀρχιερεῖς, ὑποποιοῦμενοι δὲ παντοίως καὶ 5  
τὸν<sup>2</sup> Ἀλεξανδρείας πατριάρχην Ἀθανάσιον, ἄνδρα πολλοῦ τινοῦ ἄξιον, θρόνους τε προτιθεῖσι δύο, ὃν μὲν κενὸν εἰς τιμὴν καὶ σχῆμα τοῦ πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως, ὃν δὲ τὸν Ἀλεξανδρείας προκαθεζόμενον ἔχοντα, καὶ γ' ἑαυτοὺς καθιστῶσιν εἰς δικαίῳ τοῦ πατριάρχου ἤδη 10  
νοσοῦντος τοποτηροῦντας, συνόδον τε συγκροτοῦσιν ἀρχιερέων, παρόντος μὲν ἐκεῖσε καὶ τοῦ μεγάλου λογοθέτου, παρόντος δὲ καὶ Γεωργίου τοῦ Κυπρίου καὶ τοῦ ῥήτορος Ὁλοβάλου, ἄρτι ἐκ τῆς τοῦ Μεγάλου Ἀγροῦ μονῆς ἐπιδεδημηκότος<sup>3</sup> τῇ Κωνσταντίνου, καὶ γε τοῦ μοναχοῦ Θεοδοσίου<sup>4</sup> Σαπωνοπούλου, ὃν ἐν πρωτονοταρίοις ἔχοντος τοῦ κρατοῦντος, ὁ 15  
μοναχικὸς<sup>5</sup> διεδέξατο βίος, καὶ ἄλλων πλείστων προκαθημένων. Καὶ τὰ τῶν γραφέντων εὐθύνην ἠβούλοντο, οὐκ εἰρηνικῇ σκέψει μᾶλλον, τὸ μὲν ἀσφαλὲς ἐγκρίνοντας, τὸ δ' ἀπεμφαῖνον εὐθύνοντες, ἀλλ' ὅτι τὰ σκάνδαλα ἦρετο, 20  
κἂν ἢ καλῶς οἱ γράφοντες εἶχον τῆς δόξης, οὐχ ὅπως ἔκρινον ἐξετάζειν, ἀλλὰ μόνον ὅτι καὶ<sup>6</sup> δόγματα ἐλαλήθησαν καὶ γραφαὶ ἀνεπτύχθησαν καὶ λόγοι πατέρων εἰς ἀκοὴν ὠτίου ἐτέθησαν, μεγίστην ταῦτα παραβασίαν 25  
ἠγούμενοι, τοὺς μὴδ' ὁ τι καὶ αἴρεσις εἶη γινώσκοντας ὡς τὰ μέγιστα παραβάντας ἔκρινον καὶ μὴδὲν τοῦ<sup>7</sup> ὀρθοῦ ὅλως παρεκκλῖναι<sup>8</sup> διατεινομένους λιβέλλους<sup>9</sup> ἐξήτουν<sup>10</sup> πίστεως. Εἰ δ' ἔγρυξέ τις περὶ δογμάτων γράψας, οὐ τὸ γραφέν, τὸν γράψαντα δ' αἰτιώμενοι, καταδίκαις ἐπῆγον<sup>11</sup> ἐσχάταις. Καὶ προηγουμένως αὐτὸς δὴ ὁ τῶν λογοθετῶν μέγας, ὁ καὶ πῦρ πνέων<sup>(2)</sup> ὑπὲρ 25  
δογμάτων, ὡς ἐφκει, παρεῖχε τὸ σύγγραμμα<sup>12</sup> καίεσθαι, οὐχ ὅτι ἔσφαλταί οἱ, καθὰ δὴ καὶ αὐτὸς ἐνόρκως<sup>13</sup> ἐπὶ τῆς συνόδου<sup>14</sup> διωμολόγει, αὐτόθεν λογο-

(2) Cf. Hésiode, *Théogonie*, 319; Xénophon, *Helléniques*, 7, 5, 12.

95 ὁ ante Ἀδριανουπόλεως add. AB edd. || Ἀδριανουπόλεως: Ἀνδρ- C 96 ἐς: εἰς B edd. 97 ξυλίνοις: ξιλ- A 98 καὶ initio fol. iter. B 99 δὲ om. edd. 1 Περὶ — συνόδων om. AB 2 τὸν: τοῦ A 3 ἐπιδεδημηκότος: -μικότος C 4 Θεοδοσίου: -ωσίου A 5 μοναχικός: μοναχός edd. 6 καὶ om. C 7 τοῦ om. edd. 8 παρεκκλῖναι: παρεγκλ- AC 9 λιβέλλους: -έλους C 10 ἐξήτουν: ἐξή- edd. 11 ἐπῆγον: ὑπ- Bekk. 12 σύγγραμμα: -αμα C 13 ἐνόρκως: ἐνόρκος Poss. ἐνορκος Bekk. 14 τῆς συνόδου: τῇ συνόδου A τῇ συνόδῳ B edd.

59. Le moine Théodose Sapónopoulos (*PLP*, n° 24844) n'est pas connu par ailleurs. Le proto-notaire impérial, premier secrétaire de l'empereur, vient au 60<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie aulique selon la liste de l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 301<sup>12</sup>).

60. On retrouve la traditionnelle méfiance des milieux monastiques devant une recherche intellectuelle qui ne se limiterait pas à collectionner des extraits scripturaires ou patristiques, mais s'aventurerait à les interpréter ou à en prolonger le raisonnement et l'argumentation. L'attitude de Jean Bekkos, comme celle des rhéteurs de la cour, est différente.

quelque utilité pour les actions en cours à ce moment, et cela alors que beaucoup de personnalités importantes avaient utilisé auparavant ces textes pour des affaires identiques<sup>61</sup>. Cependant, parce que cela n'avait pas été dit en temps de paix, mais alors que des vagues terribles et rugissantes agitaient l'Église par suite de l'excitation de la foule, et en même temps parce qu'il paraissait d'une piété supérieure, ce n'est pas parce qu'elle était constituée de citations des pères qu'il livrait au feu sa compilation, mais parce que c'était un écrit personnel. Cet écrit fut suivi par celui de l'ancien grand logothète<sup>62</sup>, qui avait aussi le même caractère. Adressant des reproches aux autres personnes à qui vint l'idée d'écrire et de rappeler seulement les dogmes, ils livrèrent au feu leurs livres.

Dès lors, ils n'abandonnèrent pas non plus leurs accusations contre l'ancien patriarche Jean, mais bien plutôt ils l'accusèrent d'hérésie, parce que, vraiment avide de scruter les citations des pères, il courut naturellement le risque de donner prise aux accusateurs et, en approfondissant à l'excès le sens des citations, d'oser expliquer par des réflexions humaines ce qui dépasse l'esprit : il est naturel en effet de conserver en silence et d'honorer les choses divines plutôt que de les grouper en discours et de les exposer<sup>63</sup>.

## 9. Le cas de Bekkos et la raison pour laquelle il écrivit.

Cet homme donc ne se contenta pas d'accepter l'affirmation des pères selon laquelle, dans la théologie de l'Esprit, l'Esprit procède du Père par le Fils, puisque nos pères aussi ont osé admettre l'addition dans cette procession incompréhensible de l'Esprit à partir du Père<sup>64</sup>, dans sa volonté d'arriver peut-être à sauver dans une bonne mesure l'addition des Italiens, s'il le cherchait ; mais il soumit aussi à l'examen et scruta avec des pensées humaines ce qui dépasse l'esprit ; à son insu, il se chargea ainsi lui-même d'accusations insupportables. Il n'est pas mauvais de dire et de dévoiler ce qui s'est passé et quels écrits il dévora, avant de se trouver pris dans des accusations pernicieuses et, bien qu'il fût seul, puisque personne d'autre n'osait collaborer, d'oser essayer de parcourir l'océan infini de la théologie avec la petite barque de l'esprit humain, poussé comme par une voile par son zèle pour la paix, comme il le pensait, et faisant confiance à la postérité, comme il disait, même si les contemporains n'approuvaient pas sa tentative<sup>65</sup>.

Parcourant avec grand soin les écrits des saints, cet homme donc apprit d'une part que le Saint-Esprit, comme beaucoup d'entre eux l'affirmaient et à maintes

61. Rien n'est dit de l'ouvrage de Théodore Mouzalôn, mais on suppose que la matière en était la procession du Saint-Esprit. Il arrivera à Théodore Mouzalôn de brûler un autre de ses écrits, qui se sera révélé tout aussi inopportun (VIII, 24).

62. Georges Akropolitès, décédé l'année précédente, écrivit deux discours sur le Saint-Esprit au début de sa carrière. Il est probable que l'ouvrage livré aux flammes en 1283 est différent de ces œuvres et qu'il fut composé plus tard, à l'occasion de l'union de Lyon, qu'il signa au nom de l'empereur.

63. Ce paragraphe introduit le chapitre suivant, qui constitue un retour en arrière : l'historien rapporte une nouvelle fois l'évolution théologique de Jean Bekkos à la veille de l'union de Lyon (V, 15-16) et ses efforts de compilation au lendemain de l'union (V, 28 ; VI, 23).

64. En d'autres termes, les Orientaux ont parlé de la place du Fils dans la procession du Saint-Esprit, opérant ainsi eux-mêmes une sorte d'addition, même s'ils ne l'ont pas insérée dans le Symbole et même s'ils se sont gardés d'employer la préposition *ἐκ*.



γραφοῦντι περὶ δογμάτων, ἀλλ' ὅτι γράφειν ἐπήει καὶ συντάττειν πατέρων  
 ῥητὰ, χρήσιμά πως δοκοῦντά οἱ πρὸς τὰ τότε τελούμενα, καὶ<sup>15</sup> ταῦτα καὶ  
 πολλῶν πρότερον καὶ μεγάλων αὐτοῖς δὴ συγγραμμάτων ἐφ' ὁμοίαις ταῖς  
 ὑποθέσεσιν. Ἰ' Ἀλλ' ὅμως ἐπεὶ οὐκ ἐν καιρῷ εἰρήνης ἐλέχθησαν, ἀλλ' B 27  
 ὅτε δεινόν τι κῦμα καὶ τετριγὸς<sup>16</sup> κατεστρόβει τὴν ἐκκλησίαν ἐκ τῆς τῶν 5  
 πολλῶν ἀνεγέρσεως, ἅμα δὲ καὶ τῷ δοκεῖν περιεῖναι οἱ<sup>17</sup> τῆς εὐσεβείας, οὐχ  
 ὡς ῥητὰ πατέρων ἐδίδου τὰ συναχθέντα<sup>18</sup> πυρί, ἀλλ' ὡς ἴδιον σύγγραμμα.  
 Καθεξῆς δ' ἐπὶ τούτῳ καὶ τὸ τοῦ παλαιοῦ μεγάλου λογοθέτου σύγγραμμα,  
 ὁμοίως κάκεινο ἔχον, καὶ ἄλλοις οἷς γράφειν ἐπήει καὶ μόνον μεμνησθαι  
 δογμάτων<sup>(3)</sup> ἐπάγοντες μῶμον, πυρὶ παρεδίδου τοὺς τόμους. 10

Ἐντεῦθεν οὐδὲ τὸν πατριαρχεῦσαντα Ἰωάννην αἰτιῶν ἠφίου, ἀλλὰ καὶ  
 μᾶλλον ἐκείνον αἰτίας ὑπήγον αἰρέσεως, ὅτι καί, ἐπὶ τοῖς τῶν<sup>19</sup> πατέρων  
 ταῖς ἀληθείαις ῥητοῖς λιχνευσάμενος, ἀντιλαβὰς διδόναι τοῖς αἰτιωμένοις  
 ὡς εἰκὸς ἐκινδύνευε καί, παρὰ τὸ εἰκὸς ταῖς ἐννοίαις τῶν ῥητῶν ἐμβα-  
 θύνων, ἐπὶ τοῖς ὑπὲρ νοῦν ἀνθρωπίναις διανοίαις παρατολμᾶν · τὰ γὰρ περὶ 15  
 Θεοῦ σιωπῇ μᾶλλον ἔχειν τε καὶ τιμᾶν ἢ λόγοις συνιστᾶν καὶ δεικνύειν  
 πέφυκεν.

θ'. Τα<sup>20</sup> περὶ τοῦ Βέκκου καὶ τῆς αἰτίας ὅπως ἔγραφον.

Ἐκεῖνος τοίνυν, τὸ ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ τὸ Πνεῦμα παρὰ τῶν πατέρων  
 λεγόμενον ἐκπορεύεσθαι ἐπὶ τῇ θεολογίᾳ τοῦ Πνεύματος, μὴ τοῦτο μόνον 20  
 λαμβάνων, ὅτι πρόσθεσις καὶ παρὰ τοῖς ἡμετέροις πατράσι τετόλμηται ἐπ'  
 αὐτῇ δὴ ταύτῃ τῇ ἀνεγνωτῷ ἐκ Πατρὸς ἐκπορεύσει τοῦ Πνεύματος, ἐφ' ᾧ  
 γε τὴν προσθήκην τῶν Ἰταλῶν ἴσως ἴσθαι μετρίως<sup>21</sup>, εἴπερ ἐβούλετο, ἀλλὰ  
 καὶ διδοὺς ἐξετάσεσι καὶ τὰ ὑπὲρ νοῦν ἐρευνῶν ἀνθρωπίνους νοήμασιν, B 28  
 ἔλαθεν οὐκ οἰσταῖς αἰτίαις περιβαλὼν ἑαυτόν. Οὐ χεῖρον δ' εἰπεῖν καὶ δια- 25  
 σαφῆσαι τό γε ξυμβεβηκὸς καὶ τίσι περιπαρεῖς τῶν γραφῶν, οὐ καλαῖς ταῖς  
 αἰτίαις ξυνείχετο κἂν μόνος ἐκεῖνος, μηδενὸς ἄλλου συμπράττειν  
 τολμῶντος, θεολογίας ἄπειρον πέλαγος μικρῷ τινι ἀκατίῳ, ἀνθρωπίνῳ νοί,  
 παραμετρεῖν ἐτόλμα πειρᾶσθαι, τῷ ὑπὲρ τῆς εἰρήνης ζήλῳ ὡσπερ<sup>22</sup> τινὶ  
 φώσσω, ὡς ἐκεῖνος ᾤετο, κουφιζόμενος, πιστεύων τοῖς ὀψιγόνους, ὡς 30  
 ἔλεγε, κἂν οἱ παρόντες οὐκ ἀπεδέχοντο τὸ ἐγχείρημα.

Ἐκεῖνος τοίνυν, τὰς τῶν ἁγίων γραφᾶς ἐπιμελέστερον διερχόμενος, τὸ  
 μὲν ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ προχεῖσθαι, ἐκλάμπειν, χορηγεῖσθαι, προῖεναι τὸ

(3) Cf. Pachymérés, VI, 23 : II, p. 6057.

15 καὶ om. edd. 16 τετριγὸς : -γὸς B Poss. 17 οἱ : ο ante corr. C 18 συνα-  
 χθέντα : συνταχθέντα AB edd. 19 τῶν om. edd. 20 Τα — ἔγραφον om. AB 21  
 ἴσθαι μετρίως ἴσως transp. B edd. 22 ὡσπερ : ὡς AB

reprises, émanait, brillait, était octroyé, provenait à partir du Père à travers le Fils<sup>66</sup> ; il trouva d'autre part le mot procéder cité en premier lieu chez le grand Maxime, en deuxième lieu chez l'éminent théologien Damascène, et il comprit très clairement qu'en plus de ceux-là le grand Taraise et tout le septième synode adoptaient cette théologie dans la profession de foi adressée aux patriarches orientaux. Il découvrit donc les écrits composés par Nicétas, neveu de l'évêque de Maronée et chartophylax et plus tard proèdre de Thessalonique, et de plus par Nicéphore Blemmidès, et destinés à plaider précisément en faveur des Italiens<sup>67</sup> ; il découvrit aussi l'affirmation suivante de Phôtios lui-même : Ambroise, Augustin et, en troisième lieu, Jérôme utilisaient ainsi l'addition dans leur théologie de l'Esprit, mais ils employaient l'addition dans leurs écrits et leurs discours en tant que Romains de toute façon et nullement comme Grecs<sup>68</sup>. Bekkos condamnait absolument la solution de Phôtios pour sa faiblesse, comme s'il était convenable d'exalter ici comme Grec et de poursuivre là pour hérésie comme Romain le même et unique père, mais, concernant Jérôme et Augustin, il admettait la grandeur du premier, qui fut éduqué par Damase et qui était le contemporain du fameux Basile le Grand, de même que la grandeur d'Augustin d'Hippone, qui fut proclamé de bienheureuse mémoire et acclamé par le sixième concile, ainsi que d'Ambroise, le troisième, qui est célébré aussi par nous dans l'Église<sup>69</sup>. Que Phôtios parle et se prononce donc en ces termes à leur propos, il ne le jugeait pas sensé et simplement juste et probant. Se fiant aux ouvrages de ces pères et subissant une passion bien humaine, il eut la présomption de partager lui aussi leur sentiment, même si personne d'autre n'approuvait sa tentative, et, craignant la réputation détestable attachée à l'entreprise, il recherche très activement les écrits, et de tous les discours des saints il tira, pour les rassembler, les sentences qui y étaient inscrites.

D'un côté, il découvrait l'affirmation d'Athanase : *Il serait impossible de reconnaître que, dans l'ordonnance de la Trinité, l'Esprit vient de Dieu par le Fils non par voie de provenance, mais par voie de création, comme ils disent.*

66. Une liste à peu près identique des verbes qui expriment la procession du Saint-Esprit est donnée en deux autres passages de l'Histoire (VI, 17 ; VII, 35).

67. L'historien a déjà mentionné par deux fois les principales autorités dont se réclamait Jean Bekkos pour justifier la position latine (V, 16 ; VI, 23) et les reprendra deux autres fois par la suite (VII, 35 ; VIII, 1), mais c'est ici qu'il présente l'exposé le plus complet et qu'il fournit la liste la plus longue des autorités invoquées par le patriarche unioniste. Les cinq auteurs qui viennent d'être cités (Maxime, Jean Damascène, Taraise, Nicétas le neveu de l'évêque de Maronée, Nicéphore Blemmydès) sont déjà mentionnés dans le livre VI (PACHYMÉRÈS, II, p. 607<sup>26</sup>, 609<sup>13</sup>, 609<sup>1</sup>, 603<sup>17</sup>, 603<sup>13</sup>). Sur le mot πρόεδρος (président), qui est une simple qualification littéraire de l'évêque et qui est utilisé également sur les sceaux, voir S. SALAVILLE, Le titre ecclésiastique de « proedros » dans les documents byzantins, *EO* 29, 1930, p. 416-436, en particulier p. 418-422.

68. C'est le seul passage de l'Histoire où il est fait mention de Phôtios et du jugement qu'il porta sur les trois docteurs latins dans son traité sur le Saint-Esprit (*PG* 102, 344-366), dans un opuscule contre les Latins (*PG* 102, 393-396) et dans une lettre à l'archevêque d'Aquilée (*PG* 102, 809 = Westerink, III, Leipzig 1985, p. 146-147). L'historien semble se référer ici à un passage du deuxième de ces écrits : Εἶπον οἱ τρεῖς, ὡς Ῥωμαῖοι λέγουσιν · οἱ δὲ τῶν ἐπτά συνόδων ἀρχιερεῖς οὐκ εἶπον (*PG* 102, 393<sup>B</sup>). La seconde proposition montre, à elle seule, que l'auteur de l'opuscule ne témoigne pas, devant l'opinion et l'expression des trois docteurs latins, de l'indulgence qu'on semble lui attribuer ici : il refuse au contraire d'accepter la terminologie des pères latins, car les conciles ne l'autorisent pas. L'opuscule contre les Latins a été réfuté également, article par article, par Jean Bekkos (*PG* 141, 96-117), qui l'attribuait à Phôtios. L'authenticité de l'œuvre est douteuse.

Πνεῦμα τὸ ἅγιον, πολλῶν καὶ πολλακίς λεγόντων, ἐμάνθανε, τὸ δὲ καὶ ἐκπο-  
 ρεύεσθαι<sup>23</sup> πρώτως μὲν παρὰ τῷ μεγάλῳ Μαξίμῳ ῥηθὲν εὑρισκε, δευτέρως δὲ  
 καὶ παρὰ τῷ θεολογικωτάτῳ Δαμασκηνῷ, ἐφ' οἷς καὶ τὸν μέγαν Ταράσιον σὺν  
 ἐβδόμῃ πάσῃ συνόδῳ, ἐπὶ ὁμολογίᾳ τῆς πίστεως πρὸς τοὺς ἀνατολικοὺς  
 πατριάρχας, ἀριδῆλως κατενόει θεολογούντας. Εὐρῶν γοῦν τὸν τοῦ Μαρω- 5  
 νείας Νικήταν καὶ χαρτοφύλακα, ὕστερον δὲ καὶ Θεσσαλονίκης πρόεδρον,  
 καὶ ἐπὶ τούτῳ<sup>24</sup> καὶ τὸν Βλεμμίδην Νικηφόρον γραφαῖς συγχρησαμένους<sup>25</sup>  
 εἰς τὴν ὑπὲρ τῶν Ἰταλῶν ὡς δῆθεν ἀπολογίαν, καὶ Φώτιον αὐτὸν λέγοντα<sup>(4)</sup>  
 ὡς<sup>26</sup> καὶ Ἀμβρόσιός τε<sup>27</sup>, Αὐγουστῖνος καὶ τρίτος Ἰερώνυμος οὕτω μετὰ  
 προσθήκης ἐθεολόγουν περὶ τοῦ Πνεύματος, ἀλλ' ὡς Ῥωμαῖοι πάντως καὶ B 29  
 οὐχ<sup>28</sup> ὡς Γραικοὶ ἔγραφόν τε καὶ<sup>29</sup> ἔλεγον τὴν προσθήκην, τῆς μὲν λύσεως  
 τούτου καὶ λίαν ὡς ἀσθενοῦς κατεγίνωσκεν, ὥσπερ ἂν ἦν ἱκανὸν τὸν αὐτὸν  
 καὶ ἓνα πατέρα νῦν μὲν ὡς Γραικὸν μεγαλύνειν, νῦν δ' ὡς Ῥωμαῖον αἰρέσεως  
 γράφεσθαι, Ἰερώνυμον δὲ καὶ Αὐγουστῖνον, τὸν μὲν ὑπὸ Δαμάσῳ παιδευ-  
 θέντα καὶ σύγχρονον Βασιλείου τοῦ πάνυ καὶ μέγαν ἐγνώριζεν, Αὐγουστῖνον 15  
 δὲ τὸν Ἰππῶνος καὶ ἐπὶ τῆς ἕκτης συνόδου μακαρίας μνήμης ἤξιωμένον καὶ  
 εὐφημούμενον, τὸν δὲ τρίτον Ἀμβρόσιον καὶ παρ' ἡμῖν ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας  
 μεγαλυνόμενον · τὸ γοῦν τὸν Φώτιον οὕτω λέγειν περὶ ἐκείνων καὶ ἀποφαί-  
 νεσθαι οὐκ ἔκρινε συνετὸν καὶ ἄλλως δίκαιόν τε καὶ ἰσχυρόν. Ἐκείνων<sup>30</sup> δὲ  
 ταῖς βίβλοις προσσχῶν<sup>31</sup> καὶ τι παθὼν ἀνθρώπινον, φιλοτιμησάμενος, εἴ γε 20  
 καὶ αὐτὸς σφίσι τῆς γνώμης συνάροιτο, εἰ καὶ οὐδεὶς ἄλλος προσαπεδέχετο  
 τὸ ἐγχείρημα<sup>32</sup>, βάξιν παρηρητημένην ἐντεῦθεν οὐκ ἐπαινετὴν δεδιώς, μέτεισί  
 τε φιλοπονώτερον τὰς γραφὰς καὶ τὰ παρεγγεγραμμένα<sup>33</sup> τοῖς λόγοις ἐκείνων  
 ῥησειδία ἐξ ὄλων λόγων τῶν ἁγίων συνέλεγε.

Καὶ νῦν μὲν εὑρισκεν Ἀθανάσιον λέγοντα · ἦν<sup>(5)</sup> δὲ ἀδύνατον ἐν τῇ τῆς 25  
 Τριάδος<sup>34</sup> τάξει τὸ Πνεῦμα γινώσκεσθαι μὴ προοδικῶς ὄν ἐκ Θεοῦ δι' Υἱοῦ, ἀλλὰ  
 ποιητικῶς, ὡς λέγουσι, νῦν δὲ τὸν μέγαν Βασίλειον · ἀξιώματι<sup>(6)</sup> μὲν δευτερεύειν

(4) Cf. Phôtios : PG 102, 344-360, 369, 393, 809-812 ; Jean Bekkos : PG 141, 813-829.

(5) Pseudo-Athanase : PG 28, 88<sup>c</sup>.

(6) Basile : PG 29, 653<sup>b</sup>.

23 σημείωσαι τοῦτο ὄλλον ἐπιμελῶς mg. B 24 τούτῳ : τούτων AB 25 συγχρησα-  
 μένους : -ομένους ante corr. C 26 εἰ post ὡς add. C 27 καὶ post τε add. edd. 28 οὐχ  
 om. AB 29 καὶ iter. A 30 τοῦ νικῆτα καὶ τοῦ βλεμμίδου (-δη B) mg. ABC 31  
 προσσχῶν corr. Bekk. : προσχῶν ABC Poss. 32 ἐγχείρημα : ἐχειρημα ante corr. C 33  
 παρεγγεγραμμένα : παραγε- AB 34 Τριάδος : τρίαδος edd.

69. La mention des trois docteurs de l'Église latine est accompagnée de traits qui les individualisent de manière précise : Jérôme (345 ?-420 ?), contemporain de Basile de Césarée (330-379), fut, durant son séjour à Rome (382-385), le protégé du pape Damase (366-384), pour lequel il exécuta une révision latine des Évangiles ; Augustin (354-430), l'évêque d'Hippone, fut cité à plusieurs reprises au sixième concile œcuménique (Constantinople III, 680-681) à l'encontre des hérétiques et du monothélisme (MANSI, XI, col. 369-370, 421-422) ; Ambroise (v. 340-397), l'évêque de Milan, figure au calendrier de l'Église orthodoxe et, plus précisément, au Typikon liturgique de Sainte-Sophie (J. ΜΑΤΕΟΣ, *Le Typicon de la Grande Église*, I, Rome 1962, p. 124).

D'un autre côté, il découvrait la parole du grand Basile : *Le discours de la vérité transmet sans doute que l'Esprit vient en dignité après le Fils*<sup>70</sup>. L'énoncé de cette proposition, il le trouvait présent aussi dans beaucoup de livres, mais omis dans quelques-uns. D'un autre côté, il découvrait que Grégoire de Nysse distinguait ainsi les jugements sur Dieu : *Comme nous croyons que ceci est la cause et que cela provient de la cause, pour ce qui provient de la cause nous concevons à nouveau une autre différence : en effet, l'un provient immédiatement du premier, l'autre par celui qui provient immédiatement du premier*<sup>71</sup>. Et de nouveau, à la fin du premier livre des *Antirrétiques* : *Le Fils vient après le Père quant à la cause, tandis que l'Esprit vient après le Fils selon l'ordre de la cause*. Ailleurs, il découvrit que le grand Cyrille affirmait : *Celui qui tient son essence des deux, à savoir du Père par le Fils*<sup>72</sup>. Il disait encore d'un côté que le Fils est la bouche du Père, et, faisant d'un autre côté la théologie de l'Esprit, que l'Esprit *nous indique sa propre existence comme par la bouche*<sup>73</sup>. Il comprit qu'Épiphane tenait les mêmes propos en de nombreux endroits et à maintes reprises<sup>74</sup>. Il lui parut donc bon de rassembler ces passages en grand nombre et d'exposer la théologie des pères, comme il le concevait.

D'une part, il entendait guérir et soigner, du moins dans la mesure du possible, le mal funeste de l'accusation portée contre les Italiens et qui atteignait aussi ceux qui étaient en communion avec les Italiens par la commémoration du nom<sup>75</sup>. D'un autre côté, craignant vraiment à l'inverse d'être accusé de témérité, il prononça au préalable le serment horrible d'éviter de condamner précisément les nôtres ou de les accuser d'omission et de s'attacher aux Italiens, qui parleraient mieux, ou de concevoir quelque dessein similaire en écrivant, mais de chercher seulement pour le moment à remédier au crime, non pas à celui des Italiens, assurément pas — car ceux-ci, fussent-ils exempts de crime pour tout le reste, sont coupables néanmoins du plus grand crime pour avoir osé ajouter le mot au Symbole<sup>76</sup> —, mais au crime de ceux qui communient avec eux grâce à la paix et en vertu de l'ancienne situation. S'agissant du Fils unique, il assimilait la préposition *de* à la préposition *par*, conformément à la commutation des prépositions, lorsqu'elle se trouve aussi dans les passages sur le Fils ; c'est en effet ce qu'enseigne, disait-il, l'*Arsenal sacré*, qui est reçu parmi les livres authen-

70. Le texte d'Athanase est déjà cité plus haut (PACHYMÉRÈS, II, p. 491<sup>16-18</sup>), mais celui de Basile est mentionné seulement ici.

71. Déjà mentionné au livre VI (PACHYMÉRÈS, II, p. 609<sup>22-27</sup>, où l'apparat des citations doit être corrigé), le passage de Grégoire de Nysse l'est à nouveau plus bas, dans le compte rendu du débat entre Jean Bekkos et le patriarche Grégoire de Chypre (VII, 35).

72. L'expression de Cyrille d'Alexandrie est déjà citée plus haut (PACHYMÉRÈS, II, p. 491<sup>9-10</sup>).

73. L'image selon laquelle le Fils est la « bouche » du Père est traditionnelle et antérieure aux écrits de Cyrille d'Alexandrie ; voir LAMPE, s.v. στόμα, p. 1262. Il est apparemment fait appel ici à deux expressions différentes de Cyrille : la première est générale, la seconde (également citée, et de manière littérale, par Jean Bekkos : PG 141, 625<sup>C-D</sup>) est reprise ici librement, sans être insérée dans le contexte grammatical de manière correcte. Voici le texte authentique tel qu'il se trouve dans les *Dialogues sur la Trinité* (œuvre intitulée aussi *A Hermeias*) : *Ἄγιον δὲ Πνεῦμα... καθάπερ ἐν τῷπῳ τῆς ἐκ στομάτων διεκπνοῆς τὴν ἰδίαν ἡμῖν κατασημαίνον ὑπαρξίν* (PG 75, 721<sup>D-724<sup>A</sup></sup>).

74. Épiphane de Salamine de Chypre († 403), dont c'est la seule mention dans l'Histoire, est l'auteur de deux traités sur le dogme et l'hérésie (*Ἀγκυρωτός*, *Πανάριον* ou *Κιβώτιον*), qui connurent une grande diffusion.

τοῦ Υἱοῦ τὸ Πνεῦμα παραδίδωσιν ἴσως ὁ τῆς ἀληθείας λόγος. Τὴν δὲ κατα- B 30  
σκευὴν τῆς προτάσεως, ἐν πολλαῖς μὲν τῶν βίβλων κειμένην καὶ ταύτην, ἐν  
δέ γ' ἐνιαυτοῖς παρηρημένην εὗρισκεν<sup>35</sup>. Ἐτέρωθι τὸν Νύσσης Γρηγόριον οὕτω  
πως διαιροῦντα τὰς περὶ Θεοῦ δόξας, ὡς τὸ<sup>(7)</sup> μὲν αἴτιον πιστεύειν, τὸ δὲ ἐκ τοῦ  
αἰτίου, καὶ τοῦ<sup>36</sup> ἐξ αἰτίας ὄντος πάλιν ἄλλην διαφορὰν ἐννοοῦμεν · τὸ μὲν γὰρ προσ- 5  
εχῶς ἐκ τοῦ πρώτου, τὸ δὲ διὰ τοῦ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου. Καὶ αὐθις ἐν τῷ  
τέλει τοῦ τῶν Ἀντιρρητικῶν πρώτου<sup>(8)</sup> · δευτερεύει μὲν ὁ Υἱὸς τοῦ Πατρὸς  
τῷ αἰτίῳ<sup>37</sup>, δευτερεύει δὲ καὶ τὸ Πνεῦμα τοῦ Υἱοῦ κατὰ τὸν τῆς αἰτίας λόγον<sup>38</sup>.  
Ἄλλαχοῦ δὲ τὸν μέγαν Κύριλλον λέγοντα · τὸ<sup>(9)</sup> ἐξ<sup>39</sup> ἀμφοῖν οὐσιωδῶς  
ὑπάρχον, τουτέστιν ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ, καὶ αὐθις στόμα μὲν τὸν Υἱὸν λέγοντα 10  
τοῦ Πατρὸς<sup>40</sup>, θεολογοῦντα δὲ περὶ τοῦ Πνεύματος · καθάπερ<sup>(10)</sup> διὰ στόματος  
τὴν ἰδίαν ἡμῖν ὑποσημαῖνον ὑπαρξίν. Ἐπιφάνιον δὲ καὶ ἐν πολλοῖς καὶ πολλά-  
κις τὰ αὐτὰ λέγοντα κατελάμβανεν. Ἔδοξεν οὖν ἐκείνῳ ταῦτα τε καὶ πλείω  
συνάγειν καὶ λογογραφεῖν τὴν τῶν πατέρων θεολογίαν, ὡς ᾤετο.

Καὶ τὸ ἀτηρὸν μὲν τῆς κατηγορίας τῶν Ἰταλῶν, ὃ δὴ καὶ τοῖς κοινωνοῦσι 15  
διὰ τῆς ἀναφορᾶς τοῦ ὀνόματος προσετρίβετο, ἐξιᾶσθαι τέως κατὰ τὸ  
δυνατὸν καὶ θεραπεύειν ἠβούλετο · δεδιὼς δ' αὐθις καὶ τὰς κατηγορίας τῆς  
τόλμης ταῖς ἀληθείαις, ὄρκους προανετάττετο τοὺς φρικώδεις ἢ μὴν μὴ ὡς  
δηθεν καταγιγνώσκειν τῶν ἡμετέρων ἢ ἐγκαλεῖν ἐλλείψεως κἀκείνοις B 31  
προσεκῆσθαι ὡς κρειττόνως<sup>41</sup> λέγουσιν, ἢ τι τοιοῦτον καὶ ἐννοεῖν γράφοντα, 20  
ἀλλ' ἵνα τέως καὶ μόνον τὸ ἐγκλημα θεραπευεῖτο, οὐ τῶν Ἰταλῶν, οὐμενοῦν<sup>42</sup>  
— ἐκείνοις γάρ, κἂν ἐπὶ πᾶσιν ἀφῶνται<sup>43</sup> τῶν ἐγκλημάτων, ἀλλ' οὖν  
τῷ τολμῆσαι προσθεῖναι τῷ συμβόλῳ τὴν λέξιν ἐγκλημα κείσθαι τὸ μέγι-  
στον —, ἀλλὰ τῶν κοινωνούντων ἐκείνοις εἰρήνης τρόπον καὶ παλαιᾶς  
καταστάσεως εἵνεκα<sup>44</sup>. Ἀντεπεξῆγε δὲ καὶ τὴν ἐπὶ τοῦ Μονογενοῦς ἐκ εἰς 25  
τὴν διὰ κατὰ τὴν τῶν προθέσεων ἀντιπεριχώρησιν<sup>45</sup>, ὅπου ἂν καὶ ἐν τοῖς  
περὶ τοῦ Υἱοῦ τόποις εὕρισκται · οὕτω γάρ, φησί, διδάσκειν καὶ τὴν Ἰερὰν  
Ἐπιτομήν, βιβλίον οὐσαν ἐγκρινομένην<sup>46</sup> ταῖς γνησίαις τῆς ἐκκλησίας.  
Τοῦτο δ' ἐποίει τὴν τῶν Ἰταλῶν προσθήκην τοῖς ἡμετέροις βουλόμενος ἐξι-

(7) Grégoire de Nysse : PG 45, 133<sup>B</sup>.

(8) Cf. Grégoire de Nysse : PG 45, 464<sup>B-C</sup>.

(9) Cyrille d'Alexandrie : PG 68, 148<sup>A</sup>.

(10) Cyrille d'Alexandrie : PG 75, 724<sup>A2-3</sup>.

35 καὶ ταύτην ante εὗρισκεν add. AB Poss. 36 τοῦ om. edd. 37 τῷ αἰτίῳ : αἰτίου  
edd. 38 τὸν ἐκ τοῦ (τοῦ om. AB) πατρὸς αἰτίου (αἰτίον B) δηλονότι καὶ μόνου · οὕτω γὰρ  
τὸ ῥητὸν νοητέον mg. ABC 39 ἐξ : ἐκ edd. 40 τοῦ Πατρὸς λέγοντα τὸν Υἱὸν transp.  
B edd. 41 κρειττόνως : κριτ- A 42 οὐμενοῦν coplexi : οὐμενον ABC edd. 43  
ἀφῶνται : ἀφιῶνται Bekk. 44 εἵνεκα : ἐνεκα AB edd. 45 ἀντιπεριχώρησιν : ἀντιπα-  
ραχ- Bekk. 46 ἐγκρινομένην : ἐκρ- A

75. C'est-à-dire le nom du pape.

76. Le point de vue canonique est souvent premier dans le raisonnement : on ne reprochait pas tant aux Latins d'interpréter à leur façon la procession du Saint-Esprit par le Fils que d'avoir inséré cette doctrine dans le Symbole de Nicée-Constantinople, qui devait rester inchangé.

tiques de l'Église<sup>77</sup>. Il faisait cela pour concilier avec nos dogmes l'addition des Italiens. Et enfin le couronnement de sa témérité : découvrant aussi que l'éminent théologien Damascène énonçait au livre treize de ses *Chapitres théologiques* la formule *et producteur par le Verbe de l'Esprit révélateur*<sup>78</sup>, il interpréta producteur dans le sens de cause, sous prétexte qu'il n'était pas possible que le mot soit pris dans un autre sens, et il affirma que le Père était cause de l'Esprit par le Verbe ; il donna ainsi prise à une accusation qu'il ne fallait pas sous-estimer et qui n'était pas sans importance, celle de glorifier aussi le Fils comme cause pour ce qui concerne la causalité de l'Esprit à partir du Père. Toutefois, commençant par donner, lorsqu'on l'accusait, une portée modérée à ses propres paroles, comme quoi, lorsque d'abondantes paroles étaient prononcées à propos de Dieu et qu'elles impliquaient une apparence de mal, nous acceptons les propos comme paroles de saints, mais nous n'admettons pas leurs inconséquences, il disait : « Ne dites-vous pas, vous, que le Père est un Dieu parfait, le Fils un Dieu parfait et le Paraclet un Dieu parfait ? Est-ce qu'en laissant entendre qu'il y a trois dieux nous n'allons pas souiller la théologie ? » Cependant, pour esquiver l'accusation, il développa le décret qui est lu à l'église le jour de l'Orthodoxie<sup>79</sup>, en y ajoutant trois points ; il soumettait à un triple anathème celui qui pense que le Fils est la cause de l'Esprit ou la co-cause avec le Père ou celui qui accepte de communier sciemment avec ceux qui parlent et pensent ainsi. Voilà ce qu'il disait, voilà ce qu'il écrivait. « Si, disait-il, la préposition *par* implique quelque idée de causalité, c'est un acte téméraire de dire ou de penser cela, mais, si on a la témérité de le faire, on affirmera que cela ressort du texte et on assumera totalement le grief de sa témérité. »

Voilà en vérité ce qu'il en était de Bekkos ; rien de plus ! C'est pourquoi nous avons exposé nous aussi largement l'histoire, exprès et en détail, pour qu'il apparaisse clairement comment et pour quelles raisons toute l'Église allait bientôt récolter le malheur. Il eût donc été sensé, à mon avis, de ne remuer aucunement ces sujets. Néanmoins ceux qui excitaient Bekkos furent aussi alors responsables ; voulant en effet répondre à ses accusateurs pour

77. Mentionné ici pour la première fois, l'*Arsenal sacré* (Ἱερὰ Ὀπλοθήκη) fut composé par Andronic Kamatèros entre 1170 et 1175, à la demande de Manuel I<sup>er</sup> Komnènos (1143-1180) : il contient une collection (un « arsenal », pour reprendre le titre) d'arguments contre les hérésies des Latins et des Arméniens. Le texte se présente sous la forme d'un débat entre l'empereur et les cardinaux de l'Église romaine. Copiée dans le *Monac. gr.* 229, l'œuvre reste presque entièrement inédite. Jean Bekkos en a transcrit une partie dans sa *Réfutation des observations de kyr Andronic Kamatèros, drongaire de la Veille, sur les citations scripturaires concernant le Saint-Esprit* (PG 141, 395-614). Sur l'*Arsenal sacré*, voir J. SPITERIS, *La critica bizantina del primato romano nel secolo XII*, Rome 1979, p. 184-194.

78. L'expression de Jean Damascène est citée en trois autres passages (VI, 23 ; VII, 35 ; VIII, 1) et invoquée constamment par les unionistes dans la défense de leurs thèses. La tradition manuscrite du texte montre que les antiunionistes pouvaient avoir de réelles raisons de mettre en doute l'authenticité du texte (PG 94, 848<sup>D</sup>), comme l'a montré le dernier éditeur (B. KOTTER, *Die Schriften des Johannes von Damaskos*, II, Berlin 1973, p. 36<sup>43-44</sup> : ch. 12b dans l'édition, ch. 13 ici). Le traité est habituellement intitulé Ἐκδοσις ἀκριβῆς τῆς ὀρθοδόξου πίστεως (B. KOTTER, *op. cit.*, p. 7), mais on le trouve également désigné, comme ici, sous le titre de Θεολογικά ou de Δογματικά Κεφάλαια (*ibidem*, p. xxii). Le sens du mot ἐκφαντορικὸς, emprunté à la langue du Pseudo-Denys, est plus clair dans un autre passage du traité de Jean Damascène (PG 94, 849<sup>A6-7</sup> = B. Kotter, p. 36<sup>47-48</sup>) : Τὸ δὲ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐκφαντορικῆ τοῦ κρυφίου τῆς θεότητος δυνάμει τοῦ

σοῦν. Καὶ τέλος ἡ κορωνὶς τῆς τόλμης, ὅτι, εὐρίσκων μὲν καὶ τὸν θεολογικώτατον Δαμασκηνὸν ἐν τρισκαιδεκάτῳ<sup>47</sup> τῶν *Θεολογικῶν* αὐτοῦ *Κεφαλαίων* λέγοντα · καὶ<sup>(11)</sup> διὰ *Λόγου* *προβολεὺς ἐκφαντορικοῦ Πνεύματος*, ἐκλαμβάνομενος δὲ τὸ προβολεὺς εἰς τὸ αἴτιος — μηδὲ γὰρ εἶναι τὴν λέξιν ἐπ' ἄλλου σημαυνομένου λαμβάνεσθαι — καὶ διὰ *Λόγου* αἴτιον τὸν Πατέρα λέγων τοῦ Πνεύματος, χῶραν αἰτίας δεδῶκε καὶ οὐ παροπτέας, οὐδὲ γε μὴν τῆς τυχούσης, συνδοξάζειν αἴτιον τὸν Υἱὸν ἐπὶ τῇ ἐκ Πατρὸς αἰτία τοῦ Πνεύματος. Καίτοι γε τὰ μέτριά γε<sup>48</sup> τοῖς λόγοις αὐτοῦ<sup>49</sup> προσαρχόμενος, ὅτε τις καὶ ἀντεπῆγεν αὐτῷ τὴν αἰτίαν, ὡς, πολλῶν ἐπὶ Θεοῦ λεγομένων καὶ δὴ καὶ<sup>50</sup> κακίας ἐπιφερόντων ἔμφασιν<sup>51</sup>, τὰ μὲν λεγόμενα ὡς ἁγίων ῥήματα προσιέμεθα, τὸ δ' ἀπεμφαῖνον<sup>52</sup> οὐ προσδεχόμεθα · « Οὐ<sup>53</sup> λέγετε, φησίν, ὃ οὗτοι, Θεὸς τέλειος ὁ Πατήρ<sup>(12)</sup>, καὶ Θεὸς τέλειος ὁ Υἱός, καὶ Θεὸς τέλειος ὁ Παράκλητος ; Ἄρ' οὖν διὰ τὸ τρεῖς θεοὺς ὑπεμφαίνεσθαι καταρρυπανοῦμεν<sup>54</sup> τὴν θεολογίαν ; » Τέως εἰς ἀποφυγὴν τοῦ ἐγκλήματος καὶ τρισὶ<sup>55</sup> κεφαλαίοις τὸν ἐπὶ τῇ τῆς Ὁρθοδοξίας ἡμέρα ἀναγινωσκόμενον ὄρον ἐπ' ἐκκλησίας 15 ἐπηύξατο προστιθείς, ποιούμενος ὑπ'<sup>56</sup> ἀνάθεμα τρίτον τὸν ἦτοι δοξάζοντα ἢ αἴτιον ἢ μετὰ τοῦ Πατρὸς συναίτιον τὸν Υἱὸν τοῦ Πνεύματος, ἢ συγκοινωνεῖν ἐν γνώσει καταδεχόμενον<sup>57</sup> τοῖς οὕτω λέγουσι καὶ δοξάζουσι. Ταῦτ'<sup>58</sup> ἔλεγε, ταῦτ' ἔγραψεν. « Εἰ δ' ἀνήκει τι, φησί, τῇ διὰ εἰς | τὸν τῆς 20 αἰτίας λόγον, τοῦτο τόλμα<sup>59</sup> μὲν λέγειν ἢ ἐννοεῖν, εἰ δέ τις τολμῶη, τὸ ἐκ τοῦ λόγου μὲν ἐρεῖ ἐμφαινόμενον, αἰτίαν δὲ πάντως ἀποίσεται τοῦ τολμήματος. »

Ταῦτα τὰ<sup>60</sup> κατὰ τὸν Βέκκον<sup>61</sup> ταῖς ἀληθείαις, καὶ πλέον οὐδέν. Διὸ δὴ καὶ ἡμεῖς ἐξεπίτηδες τὰ τῆς ἱστορίας κατὰ λεπτόν ἐπλατύναμεν, ἵν' ἢ δῆλον ὅπως καὶ ἐφ' οἷαις αἰτίαις ὅσον οὐκ ἦδη ἡ ἐκκλησία πᾶσα τοῦ κακοῦ παραπολαύειν ἡμελλε. Σῶφρον ἦν<sup>62</sup> κατ' ἐμὴν γνώμην μηδὲν περὶ τούτων 25 κινεῖσθαι. Ἄλλ' ὅμως τέως καὶ οἱ ἐκεῖνον ἐποτρύνοντες αἴτιοι · βουλόμενος

(11) Jean Damascène : *PG* 94, 848<sup>D</sup>.

(12) Cf. Grégoire de Nysse : *PG* 45, 117 etc.

47 τρισκαιδεκάτῳ : τρισ- B edd. 48 γε : τε B 49 αὐτοῦ : αὐτοῦ edd. 50 καὶ om. C 51 ὅρα τὴν λέξιν ἐν θειαιτῆτῳ πλατωνικῆν mg. ABC 52 ἀπεμφαῖνον : ὑπ- edd. 53 Οὐ om. edd. 54 καταρρυπανοῦμεν : -παροῦμεν edd. 55 τρισὶ : τρι B 56 ὑπ' : ὑπὸ C 57 καταδεχόμενον : -ος C 58 Ταῦτ' : Ταῦτα AB edd. 59 τόλμα : τόλμημα B edd. 60 τὰ om. AB edd. 61 τὸν Βέκκον : τοῦ Βέκκον A τοῦ Βέκκου B 62 ἦν : μὲν οὖν ἦν A μὲν οὖν B ἦν οὖν edd.

Πατρός (« Le Saint-Esprit est la puissance du Père, révélatrice des choses cachées de la divinité ») ; voir LAMPE, *s.v.*, p. 442.

79. Le dimanche de l'Orthodoxie, qui commémore le rétablissement des images en 843, coïncide avec le premier dimanche des Jeûnes (ou du Carême). On lisait à cette occasion un document qui résumait le dogme, commémorait les empereurs et les patriarches et vouait les hérétiques à l'anathème ; voir GRUMEL, *Regestes*, n° 425 (2 mars 844). Le triple anathème introduit par Jean Bekkos dans le Synodikon n'y figura pas longtemps, et il est naturel qu'aucun manuscrit n'en ait conservé la trace ; voir, pour les textes tardifs qui y ont été insérés, GOUILLARD, *Synodikon*, p. 80 s.

échapper au crime d'hérésie, il parut à juste titre s'enfoncer à son insu dans l'hérésie<sup>80</sup>.

Ces gens avaient donc une seule chose en vue : soumettre Jean à Joseph et le persuader de lui demander pardon de ce que, lui vivant, il osa monter sur le trône et de ce que, lui n'acceptant pas la paix, au point qu'il se retira à cause d'elle, non seulement il accepta la charge patriarcale, mais essaya même par ses écrits de démontrer que l'action n'était pas condamnable.

#### 10. Comment Bekkos, convoqué au synode, se présenta<sup>81</sup>.

Aussi réunissaient-ils chaque jour le synode au complet<sup>82</sup>, et, aux battements répétés des cloches de l'église, ils rassemblaient un ramassis et une foule de gens, qui, si on les persuadait qu'ils avaient commis une impiété, allaient pousser l'attaque contre ceux qu'ils soupçonnaient précisément de les avoir poussés hors du droit chemin, et ils demandaient avec une très grande fermeté que Jean fût convoqué pour être jugé. On notifia donc à Jean, à diverses reprises, de se présenter pour rendre compte de ses écrits, que l'on montrait avec insistance à la foule ; craignant l'élan irraisonné de la foule, il hésita longtemps et différa de se rendre auprès d'eux : le risque était en effet évident que, si la foule était convaincue d'avoir commis une impiété, elle ne gardât pas l'attitude convenable, mais qu'elle s'attaquât de tout son élan au coupable. Mais le grand logothète<sup>83</sup> contint fermement la poussée de la foule, en affirmant que quiconque provoquerait du désordre contre Jean semblerait offenser l'empereur en personne, et il lui montra que les mesures de précaution étaient sûres ; il le convainquit ainsi de se présenter. On donna à l'arrivant la dernière place, et c'est de là qu'on l'obligea, une fois assis, à se défendre. Sachant que tout autre moment que celui-là eût été plus favorable à la défense, il imputa l'origine de ses écrits aux circonstances, qui, confessa-t-il, n'existaient plus en ce moment, et à la situation qui l'exigeait et qui était différente de celle du moment présent : celles-ci une fois changées, il était nécessaire qu'on tînt également pour nuls les écrits ; les raisons étaient en effet urgentes pour lesquelles on avait écrit et personne ne s'élança spontanément ; pour ce qui était donc de faire des déclarations, une fois disparue l'affaire à l'occasion de laquelle elles furent tenues, c'était aussi vain de répondre qu'inopportun d'interroger ; il fallait donc uniquement que le synode décidât s'il était juste — et ils en étaient eux-mêmes juges — que celui qu'ils avaient appelé à l'épiscopat, sans qu'il le sût ni qu'il le demandât, et qui était pour le moment en inactivité après l'abrogation de ces décisions et le rappel du pasteur authentique, possédât encore la dignité qu'il avait eue au départ, lorsqu'ils l'éluèrent et l'appelèrent. Ce fut vraiment, à ces mots, comme un clou qui perçait le cœur de la plupart des évêques, qui dirent : « Comment pourrais-tu exercer l'épiscopat, maintenant qu'est présent l'évêque

80. Ici prend fin le retour en arrière. Le dernier paragraphe du chapitre remet le récit sur sa ligne chronologique.

81. Cf. BEKKOS, Acte de démission : *PG* 142, 237-238 ; IDEM, De sa déposition : *PG* 141, 961-964 ; MÉLITENIÔTÈS : Orphanos, p. 116-117, 158-160.

82. LAURENT, *Regestes*, n° 1456 (8 ou 12 janvier 1283). Le calendrier des sessions du synode n'apparaît pas clairement, mais cette séance doit être rattachée aux précédentes telles qu'elles sont décrites par l'historien au chapitre 8.



γὰρ τοῖς αἰτιωμένοις ἀπολογεῖσθαι καὶ ἔγκλημα φεύγειν αἰρέσεως, ἔλαθεν αἰρέσει δόξας δικαίως<sup>63</sup> περιπαρεῖς.

Ἐκεῖνοι μὲν οὖν ἐν εἶχον κατὰ σκοπόν, τὸ<sup>64</sup> καθυποκλῖναι τὸν Ἰωάννην τῷ Ἰωσήφ καὶ παρ' ἐκείνου πείθειν ζητεῖν συγγνώμην οἷς ὅτι, ζῶντος ἐκείνου, ἐπιβῆναι τοῦ θρόνου τολμήσειε καί, τὰ τῆς εἰρήνης μὴ καταδεχομένου, 5 ὡς καὶ ὑποχωρεῖν διὰ ταύτην, ἐκεῖνος μὴ ὅτι γε μόνον τὴν πατριαρχίαν<sup>65</sup> καταδέχοιτο, ἀλλὰ καὶ γραφαῖς πειρῶτο δεικνύναι τὴν πρᾶξιν ἀνεπιτίμητον.

ι'. Ὅπως<sup>66</sup> ὁ Βέκκος μετακαλούμενος εἰς τὴν σύνοδον ἐπεδήμησεν.

Ὅθεν καὶ ὀσημέραι<sup>67</sup> σύνοδον μὲν ἐντελεῖ<sup>68</sup> καθίστων, κρότοις δὲ συχοῖς τῶν τῆς ἐκκλησίας κωδῶνων ζυγκλυδας ζυμφοροῦντες καὶ πλήθη, εἴ ποῦ τις 10 ὡς ἠσέβησαν πείθοι<sup>69</sup>, παρακινήσειόντα τὰς ἰδρυμάς καθ' ὧν ἄρα τοῦ ὀρθοῦ B 34 παρακινήσαντων σφᾶς ὑποπτέυσαι, καὶ μάλα θερμῶς ἠξίουον τὸν Ἰωάννην καταπέμπεσθαι κριθησόμενον. Συχνῶν γοῦν διαμηνυμάτων πρὸς ἐκεῖνον γινομένων, ἐφ' ᾧ παραγένειτο<sup>70</sup> λόγον δώσων τῶν γεγραμμένων, καὶ μάλ' ἐκείνων ἐπιδεικνυμένων τοῖς πλήθεσιν, ἐκεῖνος, τὸ ἄλογον τῆς ὀρμῆς τῶν 15 πολλῶν δεδιώς, ἐπὶ πολὺ τε ὤκνει καὶ ἀνεβάλλετο τὴν ὡς ἐκείνους ἄφιξιν· δήλην γὰρ εἶναι τὴν παρακινδύνευσιν, εἰ<sup>71</sup> πλῆθος ἀσεβῆσαι πεισθεῖη, ὥστε μὴ μένειν ἐπὶ τοῦ καθεστηκότος τρόπου, ἀλλ' ὄλαις ὀρμαῖς ἐπὶ τὸν αἴτιον τρέπεσθαι. Ἄλλ' ὁ μέγας λογοθέτης, ἐμβριθέστερον τὴν τοῦ πλήθους παρακίνησιν καταστείλας, ὡς εἰς αὐτὸν βασιλέα<sup>72</sup> τοῦ ἐπ' ἐκεῖνον ἀτακτῆ- 20 σοντος δόξοντος ἀμαρτεῖν, καὶ οἱ δηλώσας τὴν εὐτρέπισιν<sup>73</sup> ἀσφαλῆ, οὕτω πείθει παραγενέσθαι. Καὶ δὴ τὸν ἔσχατον τόπον ἐλθόντι δόντες, ἐκεῖθεν ἀπολογεῖσθαι καθήμενον κατηνάγκαζον. Ἐκεῖνος δέ, πάντα<sup>74</sup> μᾶλλον εἰδὼς ἀπολογίας καιρὸν ἢ ἐκεῖνον, τὴν τοῦ γράφειν αἰτίαν ἐπὶ καιροῖς ἐτίθει, οὓς οὐκ εἶναι τότε διωμολόγει, ἰ καὶ πράγμασι ζητοῦσι καὶ ταῦτα, ἄλλως ἢ ὡς τὸ B 35 παρὸν ἔχουσιν, ὧν μετακινήθέντων, ἀνάγκην εἶναι καὶ τὰ γραφόμενα προσ- αργεῖν· αἰτίας γὰρ εἶναι τὰς ἀναγκαίας, δι' ἃς καὶ γεγράφεσαν, μηδενὸς αὐτόθεν ὀρμήσαντος· τὸ γοῦν κινεῖν λόγους, τῶν πραγμάτων ἀπόντων ἐφ' οἷς ἐλέχθησαν, ὥσπερ τοῖς ἐρωτῶσιν ἔχειν<sup>75</sup> τὸ παρακαίριον, οὕτω τοῖς ἀπο- λογουμένοις τὸ μάταιον· ἀναγκαῖον δ' εἶναι καὶ μόνον τὴν σύνοδον ἀποφαι- 30 νεσθαι εἰ, ὃν εἰς ἀρχιερωσύνην προσεκαλέσαντο, μήτε μὴν εἰδότα, μήτε μὴν ἀξιούντα, ἀργήσαντα τέως, λυθέντων ἐκείνων καὶ τοῦ γνησίου ἀνακλη- θέντος ποιμένος, ἄξιόν ἐστι, καὶ αὐτοὶ κρίνουσι, τὴν τιμὴν καὶ ἔτι ἐκεῖνον κατέχειν ἢν ἔσχεν ἀρχῆθεν, ψηφίζομένων καὶ προσκαλούντων αὐτόν<sup>76</sup>. Τὸ

63 δικαίως om. C 64 τὸ : τῷ C 65 πατριαρχίαν : -χειαν B edd. 66 Ὅπως — ἐπεδήμησεν om. AB 67 ὀσημέραι : ὡσεὶ μέραι A 68 ἐντελεῖ : -εἰ A 69 πείθοι : πύθοι B Poss. 70 παραγένειτο : -γίν- B edd. 71 εἰ : εἰς AB 72 εἰς αὐτὸν βασιλέα : αὐτὸν βασιλέως AB 73 εὐτρέπισιν : -ησιν B Poss. 74 πάντα : πάντως B 75 ἔχειν : ἔχει C 76 αὐτόν : -ῶν Bekk.

authentique, toi, un homme qui a le devoir d'émettre une profession de foi et de donner des assurances urgentes sur la rectitude de sa religion ? » Après avoir donc écarté ainsi sa demande de manière ferme et l'avoir accueilli pour le reste avec bienveillance, ils le mènent auprès de Joseph et le persuadent d'apaiser par son repentir le patriarche, qui, soi-disant, était fâché ; puis ils émirent un acte pour lui imposer une profession d'orthodoxie, le rejet des éventuelles transgressions et enfin la renonciation à la dignité sacrée elle-même, et ils le lui donnent à signer<sup>84</sup> ; c'est ainsi que, après lui avoir accordé les marques de bienveillance habituelles, ils le congédient. Ce qu'apprenant plus tard, Joseph jugea injuste, parce que non canonique, la violence qu'on avait exercée pour obtenir la démission d'un homme attaché à l'orthodoxie.

### 11. Comment Bekkos fut déporté à Brousse.

Peu de temps après, ils persuadent l'empereur de déporter à Brousse celui avec qui ils venaient pourtant de se réconcilier<sup>85</sup>. Mais l'empereur, qui lui alloua une rente alimentaire suffisante, livre Jean à ceux qui devaient l'emmenner à Brousse, tandis qu'il utilisait ces gens pour régler au mieux les autres affaires, dès qu'ils émettaient une proposition ; il écoutait volontiers leurs interventions et satisfaisait beaucoup de besoins urgents conformément à leurs suggestions. Il cautionnait, par les dispositions du cœur et par ses lettres, les avis qu'ils exprimaient et dont le premier et le plus important était que le défunt ne fût jamais gratifié ni de la commémoration triomphale, ni de la psalmodie, ni de la sépulture<sup>86</sup>. Telles étaient donc les demandes de ces gens, tandis que l'empereur, convaincu d'être débarrassé des difficultés, croyait à une réussite totale. Mais ce n'était en fait qu'un rêve.

### 12. Des Arséniates et de la maladie de Joseph<sup>87</sup>.

En effet, les Arséniates saisirent eux aussi l'occasion, sous la pression des circonstances, et ils sortirent de tous les côtés de leurs tanières, avec la permission de l'empereur, qui espérait les amener eux aussi à la paix ; ils s'insinuaient auprès de la foule et, s'appuyant surtout sur Andronic, l'ancien évêque de Sardes, dont ils attendaient l'arrivée imminente, ils assuraient que Joseph était sous le coup d'une excommunication du patriarche Arsène<sup>88</sup> ; non seulement ces gens rejetaient la communion de Joseph comme une chose impie, mais ils

84. Jean Bekkos signa un acte de démission, en bonne et due forme, et se réconcilia avec l'Église officielle. Le document est conservé dans le tomos de Grégoire de Chypre (Tomos : PG 142, 237-238).

85. On le retrouve plus loin (VII, 34) au Très Grand Monastère de Brousse.

86. La « commémoration triomphale » (εὐφημος μνήμη) qualifie ici la mémoire, faite au jour de l'Orthodoxie, des personnes inscrites sur les diptyques, mortes et vivantes. L'expression, qui revient par deux fois dans le même contexte (VIII, 5 ; XII, 2), a un équivalent : εἰς εὐφημίαν... καὶ μνήμην ὁσίαν (XII, 2). Mais la formule est employée ailleurs dans un sens moins solennel (PACHYMÉRÈS, I, p. 105<sup>13-14</sup>) ou même purement profane (PACHYMÉRÈS, *Declamations*, p. 25<sup>10</sup>, 160<sup>13</sup>). Déjà évoquée au chapitre 4, la question de la commémoration de Michel VIII fut ainsi réglée vers février 1283, plutôt qu'au début de 1285 (LAURENT, *Regestes*, n° 1489). La suppression de la mémoire de l'empereur défunt est rappelée à de nombreuses reprises dans le récit (VII, 4, 11, 19 ; VIII, 5 ; XII, 2).

87. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 160<sup>14</sup>-162<sup>17</sup>.

δ' ἦν ἄρα, εἰπόντος ἐκείνου, τοῖς πολλοῖς ἦλος κατὰ καρδίας, καὶ « Ποῦ γε ἄρα, φασίν, ἀρχιερατεύσεις, γνησίου τέως παρόντος ἀρχιερέως, ἀνὴρ καὶ λίβελλον ἐπὶ πίστει δίκαιος ἐκτίθεσθαι καὶ πληροφορεῖν ἐξ ἀνάγκης τὸ ὀρθὸν τοῦ σεβάσματος ; » Οἱ μὲν οὖν οὕτω<sup>77</sup> παρακρουσάμενοι τὴν ἀξίωσιν ἐμβριθῶς, εὐμενῶς ἄλλως λαβόντες αὐτόν, ἄγουσι παρὰ τὸν Ἰωσήφ καὶ 5 μετανοία ἐξιλεοῦσθαι ὡς δῆθεν δυσμεναίνοντα πείθουσιν, εἶτα καὶ λίβελ- B 36 λον ἐκθέντες<sup>78</sup> εἰς ὁμολογίαν μὲν τοῦ ὀρθοῦ, ἀποβολὴν δὲ τῶν εἴ τι καὶ παρεξελέχθη καὶ αὐτῆς δὴ τέλος<sup>79</sup> τῆς ἱερωσύνης παραίτησιν, ὑπογράφειν διδοῦσι καὶ οὕτω, τὰ εἰκότα φιλοφρονησάμενοι, ἀποπέμπουσιν ὅπερ μαθῶν 10 ὕστερον, Ἰωσήφ τὴν ἐπὶ τῇ παραιτήσει βίαν ὀρθοσεβοῦντος, ὡς οὐ κανο- 10 νικὴν, ἄδικον ἔκριεν.

ια'. Ὅπως<sup>80</sup> κατὰ Προῦσαν ὁ Βέκκος περιωρίζετο.

Ὀλίγον τὸ μεταξὺ, καὶ βασιλέα πείθουσιν εἰς Προῦσαν περιορίζειν ᾧ τέως καὶ διελύοντο. Ἄλλ' ὁ βασιλεὺς, τάξας αὐτῶ καὶ τὸ σιτηρέσιον αὐταρ- 15 κες, ἐκείνον μὲν τοῖς ἀπάξουσιν ἐπὶ Προῦσης ἐκδίδωσιν, αὐτοῖς δ' ἐχρήτο<sup>81</sup> 15 τῶν ἄλλων ἐνευκαιρήσας, εἴ τι ἄρα προτείνειαν, καὶ γε ἡδέως μὲν ἤκουε μεσιτευόντων, πολλὰ δ' ἐξεπλήρου τῶν ἀναγκαίων ὑπομιμνησκόντων. Ἐβε- βαίου δὲ καὶ τὰς γνώμας λεγόντων καὶ προθέσει καρδίας καὶ γράμμασιν, ὧν τὸ μεῖζον καὶ πρῶτον μὴ ἂν ποτ' εὐφήμου μνήμης, μὴ ψαλμωδίας, μὴ ταφῆς ἀξιοθῆναι τὸν ἀποιχόμενον. Οἱ μὲν οὖν οὕτω ταῦτα, βασιλεὺς δ' οἰόμενος 20 πραγμάτων ἀπαλλαγῆναι, τὸ πᾶν κατορθοῦν ἐνόμιζε. Τὸ δ' ἄρ<sup>82</sup> ἦν ὄνειρος.

ιβ'. Περί<sup>83</sup> τῶν Ἀρσενιατῶν καὶ τῆς κατ' Ἰωσήφ νόσου.

Οἱ γὰρ Ἀρσενιάται<sup>84</sup>, ἀδείας κάκεινοι λαβόμενοι, πείθοντος ἰ τοῦ καιροῦ, B 37 καὶ πανταχόθεν ὑπεξαναδύντες<sup>(13)</sup> τῶν φωλεῶν, τοῦ βασιλέως ἀνιέντος, ὡς κάκεινους εἰς<sup>85</sup> εἰρήνην ἄγειν ἐλπίζοντος, ὑπέτρεχον τοὺς πολλοὺς καί, 25 μᾶλλον θαρροῦντες ἐπ' Ἀνδρονίκῳ<sup>86</sup> τῷ ἀπὸ Σάρδεων, ὃν ὄσον οὐπω ἦξοντα<sup>87</sup> προσεδέχοντο, εἶναι τε τὸν Ἰωσήφ ὑπ' Ἀρσενίου τοῦ πατριάρχου ἀφορισμένον<sup>88</sup> διεβεβαίουν, καὶ τὴν ἐκείνου κοινωνίαν μὴ ὅτι γ' ἐκείνοι ὡς ἄγος ἐξέκλινον, ἀλλὰ καὶ πολλοὺς ἐπειθον φεύγειν, ὥστε καὶ ὀσημέραι<sup>89</sup>

(13) Cf. Athanase : *PG* 25, 772<sup>B</sup>.

77 οὕτω ; -ως C 78 ἐκθέντες : ἐκτιθέντες B edd. ἐκτεθέντες C 79 τέλος om. C 80 Ὅπως — περιωρίζετο om. AB 81 ἐχρήτο : -ἄτο AB 82 ἄρ' : ἄρα AB edd. 83 Περί — νόσου om. AB 84 Ἀρσενιάται cog. Bekk. : ἀρσενιάται AC Poss. ἀσενιάται B 85 εἰς om. C 86 Ἀνδρονίκῳ : -ωνίκῳ A 87 ἦξοντα : ἦξαντα edd. 88 ὑπ' Ἀρσενίου τοῦ πατριάρχου ἀφορισμένον : ὑπ' ἀφορισμὸν ἐκ τοῦ πατριάρχου Ἀρσενίου AB edd. 89 ὀσημέραι : ὡσεὶ μέραι A

88. Lorsqu'Andronic II crut avoir amadoué les partisans de Joseph, en exilant Jean Bekkos, surgirent les Arséniate. Ceux-ci soutenaient l'illégitimité de Joseph, qui aurait été sous le coup des censures portées par Arsène (IV, 2 et 28 ; V, 2), et ils mettaient continuellement en avant cette prétendue excommunication de Joseph (VII, 13, 30-31 ; XII, 2). Andronic de Sardes (*PLP*, n° 959) fut le chef de file des Arséniate dès le début du schisme (PACHYMÉRÈS, I, p. 143<sup>22</sup>).

persuadaient aussi beaucoup de gens de la fuir, de sorte que chaque jour un plus grand nombre s'agrégeait à eux et qu'à partir de la poignée des premiers ils devenaient nombreux. Cependant, tant que Joseph, bien que malade dans son corps, occupa le patriarcat, les Arséniates n'eurent guère l'occasion d'approcher l'empereur : les partisans de Joseph savaient en effet depuis très longtemps qu'ils étaient irréconciliables et que, si eux-mêmes tenaient Joseph pour le patriarche, les Arséniates ne le jugeaient même pas digne du commerce d'un chrétien ; jugeant pour ces raisons un accord impossible, ils prévinrent l'esprit de l'empereur, en portant contre eux les pires témoignages, et, en affirmant que ces gens n'avaient pas non plus en vue le bien de l'empereur régnant lui-même lorsqu'ils déchiraient l'Église, ils lui inspiraient de graves inquiétudes<sup>89</sup>. Mais, lorsque la maladie du patriarche s'aggrava, qu'il était déjà complètement épuisé, au point d'en être à attendre la mort, qu'il renonça pour cette raison à la présidence et qu'un acte de démission fut émis<sup>90</sup>, voilà que ses partisans se dissipent, tandis que les Arséniates, devenus une masse consistante, au point que même l'homme le plus hardi les craignait et tenait leur emprise pour inévitable, sont jugés dignes d'une plus grande considération, une fois que l'empereur eut penché pour eux, qui dépassaient aussi grandement par le nombre les partisans de Joseph. A leur tête se trouvait d'une part Jean Tarchaneïôtès, le cousin de l'empereur, qui était en effet le dernier des trois fils de Marthe et qu'accompagnait aussi ses sœurs, Théodosie et Nostongonissa<sup>91</sup>, et d'autre part Hyacinthe, déjà mentionné<sup>92</sup> ; ils avaient aussi comme guide l'ancien évêque de Sardes, qui rendait fréquemment visite à l'empereur ; en effet, Jean était bien le parent de ce dernier, mais il réglait son zèle, comme il le jugeait bon, avec une rigueur extrême, portant d'innombrables accusations contre Hyacinthe et son entourage et se séparant même d'eux le plus souvent<sup>93</sup>. C'est pourquoi, l'empereur leur assurait la faculté de parler librement, de sorte qu'ils seraient en sécurité quels que fussent leurs propos.

### 13. De la mort de Joseph et de ce qui s'ensuivit<sup>94</sup>.

Là-dessus, au cours du mois de mars, épuisé par la maladie et la vieillesse, Joseph s'en va, et la dépouille du défunt est ensevelie au monastère de Saint-Basile<sup>95</sup>. Quant à l'empereur, débarrassé de lui, il tenta avec une ardeur très vive de gagner les Arséniates et, après leur avoir accordé de l'approcher, il les entreprit par toutes sortes de discours, car les traits qu'avaient lancés les Joséphites et qui, même une fois ceux-ci disparus, frappaient encore avaient engen-

89. Le combat d'Arsène contre Michel VIII avait une portée politique et dynastique, en faveur des Laskarides et à l'encontre des Palaiologoi, considérés comme des usurpateurs. La réflexion que les partisans de Joseph portèrent aux oreilles d'Andronic II n'était donc pas sans fondement.

90. LAURENT, *Regestes*, n° 1459 (début mars 1283).

91. Le fils et la fille de Marie-Marthe Palaiologina, Jean Tarchaneïôtès (*PLP*, n° 27487) et Théodosie (*PLP*, n° 27510), ainsi que sa belle-fille, Nostongonissa (*PLP*, n° 27512), prirent le parti d'Arsène dès sa déposition (PACHYMÉRÈS, II, p. 381<sup>3-6</sup>). Sur le sens du terme ἀδελφίσιος (cousin), voir A. FAILLER, *Pachymeriana quaedam*, *REB* 40, 1982, p. 189-190.

92. L'historien consacre un chapitre entier (IV, 19) au moine Hyacinthe (*PLP*, n° 29458), « à sa personnalité, à ses origines et à son entourage », après l'avoir cité dans le chapitre précédent (PACHYMÉRÈS, II, p. 381<sup>4</sup>).

93. Plus tard, Jean Tarchaneïôtès se montra en effet le plus intraitable des Arséniates (VIII, 12).

πλείους ἐκείνοις προστίθεσθαι καὶ ὀλίγων τῶν πρώτων πολλοὺς γίνεσθαι. Ἄλλ' ἐφ' ὅσον μὲν ὁ Ἰωσήφ, ἀρρώστως ἔχων τοῦ σώματος, τῆς πατριαρχίας<sup>90</sup> ἐπέληπτο, καιρὸν ἤκιστ' εἶχον ἐκείνοι πρὸς βασιλέα· τὸ γὰρ σφῶν ἀκατάλακτον οἱ τοῦ Ἰωσήφ ἐκ πλείστου εἰδότες καὶ ὅτι αὐτοὶ μὲν πατριάρχην τὸν Ἰωσήφ εἶχον, ἐκείνοι δὲ οὐδ' ἄξιον χριστιανικῆς ὁμιλίας ἔκρινον, καὶ διὰ 5 ταῦτ'<sup>91</sup> ἀδύνατον τὴν ζύμβασιν κρίνοντες, προκατελάμβανον βασιλέα, μαρτυροῦντες σφίσι τὰ χεῖριστα, καί, ὡς οὐδ' ἐπ' ἀγαθοῖς αὐτῶ βασιλεύοντι ἐκείνοι τὴν ἐκκλησίαν σχίζουσι λέγοντες, φροντίσιν οὐ ταῖς τυχούσαις ἐδίδουν. Ἐπεὶ δ' ἐκραταιοῦτο τῷ πατριάρχῃ ἡ νόσος καὶ ἤδη ἐς<sup>92</sup> ἅπαν ἐκλελυμένος ἦν, ὡς καὶ τὸν θάνατον ἀπεκδέχεσθαι, καὶ διὰ ταῦτα παρηγεῖτο τὴν προ- 10 στασίαν καὶ γράμμα ἰ προὔβαινε παραιτήσεως, ὑπορρέουσι μὲν οἱ τούτου, εἰς B 38 πλῆθος δὲ ζυστάντες ἐκείνοι, ὡς καὶ τὸν πάνυ θαρραλέον δεδιέναι<sup>93</sup> καὶ τὴν ἐκείνων ὑποποίησιν ἀναγκαίαν ἠγεῖσθαι, λόγου μεζίζονος ἀξιοῦνται<sup>94</sup>, νεύσαντος ἐπὶ τούτους τοῦ βασιλέως, καὶ πολλῶν τινι νικῶντας<sup>95</sup> τὸ πλῆθος τοὺς τοῦ Ἰωσήφ. Ἐξῆρχε μὲν οὖν ἐκείνων ἔνθεν μὲν ὁ Ταρχανειώτης Ἰωάννης 15 καὶ τοῦ βασιλέως αὐτανέμιος — τῆς γὰρ Μάρθας τῶν τριῶν υἱῶν ὕστερος ἦν —, σὺν ᾧ δὴ καὶ αἱ ἀδελφαὶ τούτου, ἡ τε Θεοδοσία καὶ ἡ Νοστογγόνισσα<sup>96</sup>, ἐκεῖθεν δὲ ὁ προδηλωθεὶς Ὑάκινθος· εἶχον δὲ καὶ τὸν ποτε Σάρδεων προηγούμενον, ὃς δὴ καὶ πρὸς βασιλέα συχνὰς προσόδους ποιούμενος· ὁ γὰρ Ἰωάννης καὶ προσγενὴς ὢν, ἀλλ' ὅμως ἐπ' ἀκριβείᾳ<sup>97</sup> μεγίστη 20 κατορθῶν τὰ τοῦ ζήλου, ὡς ᾤετο, πλεῖστα τῶν περὶ τὸν Ὑάκινθον κατεγίνωσκε καὶ τὰ πολλὰ καί<sup>98</sup> αὐτῶν ἀπεσχίζετο. Διὰ ταῦτ' ἐκείνος τὰ τῆς παρρησίας σφίσι προωδοποιεῖ, ὡς ἀσφαλῶς<sup>99</sup> ἐς<sup>1</sup> ὁ καὶ λέγοιεν ἔξουσιν.

γ'. Περὶ<sup>2</sup> τῆς τελευτῆς Ἰωσήφ καὶ τῶν μετὰ ταῦτα συμβάντων.

Ἐν τοσοῦτῳ δὲ καὶ μηνὸς ἐνισταμένου κρονίου<sup>3</sup>, νόσῳ τε καὶ γήρᾳ 25 τρυχωθεὶς, Ἰωσήφ ἐκδημεῖ, καὶ ὁ νεκρὸς ἐκείνου τῇ μονῇ τοῦ Ἁγίου Βασιλείου εἰς ταφὴν δίδοται. Ὁ μέντοι<sup>4</sup> γε βασιλεὺς, ἀπαλλαγείς ἐκείνου, τοὺς Ἄρσενιάτας ὀρμῇ μεγίστη ἐπειράτο ἰ καταλαβέσθαι καὶ δῆ, τὴν πρὸς αὐτὸν<sup>5</sup> B 39 ἀνεικῶς πρόσδοτον, λόγοις ἐπεῖρα παντοίοις — τὰ γὰρ παρὰ τῶν Ἰωσηφιτῶν κέντρα καὶ μὴ παρόντων πλήξαντα οὐλὰς ἐνεποιεῖ καὶ φόβου καὶ ὑπονοίας<sup>6</sup> 30

90 πατριαρχίας correxi : -χειας ABC edd. 91 ταῦτ' : ταῦτα AB edd. 92 ἐς : εἰς C 93 δεδιέναι : δεδοιέναι A 94 ἀξιοῦνται : -οῦσθαι B edd. 95 νικῶντας : -ται B edd. 96 Νοστογγόνισσα : Νοστόγγισσα C Νοστογγίσα Poss. Νοστόγγισσα Bekk. 97 ἀκριβεία : -βία A 98 καὶ om. C 99 ἀσφαλῶς : -ἐς AB edd. 1 ἐς : εἰς B edd. 2 Περὶ — συμβάντων om. AB 3 κρονίου : κρουν- A ante corr. B ἢ μάρτιος marg. AB 4 μέντοι : -τη A 5 αὐτὸν : αὐτὸν AB edd. 6 ὑπονοίας : ὑπιν- A

94. Cf. ÉPHREM, vers 10333-10346 : Bonn, p. 414-415 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 163<sup>3-7</sup> ; *Chroniques brèves* : Schreiner, I, p. 601 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 94.

95. Le patriarche Joseph fut enterré le 23 mars 1283, selon la Chronique citée à la note précédente. Le monastère de Saint-Basile, où il fut inhumé, était sans doute situé près de la porte Saint-Romain ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 58-59. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

dré les cicatrices de la peur et de la suspicion ; c'est pourquoi, dans son propre intérêt, il examinait pour le moment, avant toute autre, leur affaire. Joseph apparut comme un Patrocle<sup>96</sup> : en apparence l'empereur craignait que les partisans de Joseph ne fassent dissidence, si on faisait fi de celui-ci, mais en fait, comme certains le soupçonnaient, il s'inquiétait vivement pour lui-même de ce que le couronnement accompli par Joseph pouvait être objet de critique, si celui-ci apparaissait comme un homme dépourvu de toute consécration et porteur de la souillure de l'excommunication<sup>97</sup>. Il s'efforçait néanmoins de capter les sentiments des Arséniates par des paroles bienveillantes, ainsi que par des présents, qui satisfaisaient à leur subsistance. De leur côté, ils remédiaient de leur mieux à la suspicion de l'empereur, mais, cherchant à consolider leur position en affirmant qu'ils étaient en dissidence pour des motifs justes et avec des mœurs fidèles à la volonté divine, ils comptaient sur des signes divins et des prodiges. Comme ils demandaient une église pour prier, à la seule condition qu'on n'y eût pas accompli depuis très longtemps le service sacerdotal, de sorte qu'aucune des souillures qui, comme ils le pensaient, se produisirent plus tard, après le patriarche Arsène, ne l'eût atteinte, on leur donna l'église de Tous-les-Saints ; elle offrait espace et beauté ; elle était à même de recevoir les visiteurs et en même temps de procurer un soulagement et un enchantement exceptionnels, et elle était fermée depuis longtemps, au point qu'il n'y avait même pas grand monde à se souvenir si on y avait célébré quelque office sacré<sup>98</sup>. Ils s'y rassemblèrent donc sous la garde d'observateurs sûrs, pour qu'aucun de ceux qui n'étaient pas en communion avec eux n'entrât à leur insu, et ils célébraient leurs synaxes, tandis que l'empereur leur adressait souvent des messages et donnait l'impression de se soucier vivement de leurs affaires ; aussi, s'enhardissant eux-mêmes davantage, ils reportent leur pensée sur ce qui se produisit autrefois à Chalcédoine, comme il est raisonnable de le penser, à propos du corps de la belle vierge et martyre Euphémie<sup>99</sup> ; ils voulaient démontrer eux aussi, grâce à la dépouille d'un saint mort autrefois, que leur position était conforme au bon plaisir divin ; ils demandaient que, dès la démonstration réalisée conformément à leurs espoirs, les autres leur fassent confiance et se laissent convaincre, quoi qu'ils disent ou fassent.

L'empereur se laisse convaincre par eux ; sur leur demande, il leur donne le corps du divin père Jean Damascène<sup>1</sup>, mais, pour éviter qu'une falsification se produise à propos des prodiges attendus ou qu'une falsification puisse être sus-

96. Selon l'*Illiade* (19, 302), les femmes qui entouraient Hippodamie (ou Briséis) faisaient semblant de pleurer la mort de Patrocle, le compagnon d'Achille tué par Hector, mais en réalité chacune d'elles prenait prétexte de ce deuil pour donner libre cours à un chagrin qui avait d'autres motifs, plus personnels.

97. Si Joseph avait été excommunié par Arsène (VII, 12), son ordination comme évêque était invalide, et le couronnement d'Andronic II, auquel il procéda en 1272 (IV, 29), était en conséquence entaché d'irrégularité.

98. Sur l'église de Tous-les-Saints, située près des Saints-Apôtres, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 389-390. L'église sera détruite quelques années plus tard (IX, 15). Dans les « souillures » qui suivirent le patriarcat d'Arsène, il faut voir l'usurpation du patriarche Joseph et l'union avec les Latins.

99. Les deux clans voulaient renouveler le « miracle du tomos », grâce auquel la dépouille de sainte Euphémie appuya l'ἄραξ du concile de Chalcédoine en 451 ; voir F. HALKIN, *Euphémie de*

— και παντός γε μᾶλλον διὰ ταῦτα τέως αὐτοῦ<sup>7</sup> γε χάριν τὰ<sup>8</sup> κατὰ σφᾶς ἀνέκρινε. Πάτροκλος<sup>(14)</sup> δ' ἔδοξεν Ἰωσήφ, τῷ μὲν φαινομένῳ δέει τοῦ μὴ σχισθῆναι τοὺς<sup>9</sup> ἄμφ' ἐκείνου, παροραθέντος ἐκείνου, ὡς δέ τινες ὑπενόουν, μερίμνη τῇ περὶ αὐτοῦ<sup>10</sup> μεγίστη, μὴ τὰ τῆς στεφηφορίας ἐκείνου μωμεύοιντο, δόξαντος ἀνιέρου ὅλως ἐκείνου καὶ γε φέροντος ἄγος ἀφορισμοῦ. Ὅμως πολὺς ἦν τὰς γνώμας ἐκείνων ὑποποιούμενος, τοῦτο μὲν φιλοφρονούμενος λόγους, τοῦτο δὲ καὶ τοῖς κατὰ σφᾶς ἐδωδίμοις ἀρκούντως δωρούμενος. Οἱ δὲ τὰ μὲν τῆς ὑπονοίας τοῦ βασιλέως ὡς εἶχον ἐξεθεράπευον, τὰ δὲ καθ' αὐτοὺς<sup>11</sup> συνιστῶντες ὡς ἐνδίκως καὶ τρόποις θείας βουλῆς ἐξημμένοι σχίζονται, πρὸς θεοσημείας<sup>12</sup> ἀπειδὸν καὶ τέρατα. Καὶ δὴ σφίσι ναὸν εἰς προσευχὴν ζητήσασι, εἴ που μόνον ἐκ παλαιτάτου τὰ τοῖς ἱερεῦσι<sup>13</sup> νομιζόμενα ἠπράκτων ἐκεῖ, ἢ ὡς μηδὲν ἐπιφέρεισθαι τῶν ἐσύστηρον μετὰ τὸν<sup>14</sup> πατριάρχην πραχθέντων Ἀρσένιον ἄγος, ὡς ᾤοντο, ὁ τῶν Ἁγίων Πάντων ναὸς ἐδίδοτο, εὖ μὲν μεγέθους καὶ κάλλους ἔχων, ἅμα μὲν εἰς ὑποδοχὴν τῶν ἀφικνουμένων, ἅμα δὲ καὶ εἰς οὐ μετρίαν παραψυχὴν καὶ τέρψιν, ἐκ παλαιοῦ δὲ κεκλεισμένος, ὡς μηδὲ πολλοὺς μεμνήσθαι ἦν τί που καὶ ἐτελέσθη ἐν τούτῳ<sup>15</sup> τῶν ἱερῶν τελετῶν. Ὡς γοῦν ἐκεῖσε συναχθέντες ὑπ' ὀπτῆρσι πιστοῖς, ὡς μὴ λαθῶν τις εἰσίοι τῶν σφίσι ἀκοινωνήτων, τὰς συνάξεις ἐτέλουν καὶ συχνάκις πέμπων ὁ βασιλεὺς τοῦ τὰ<sup>16</sup> κατ' αὐτοὺς ἐν φροντίσι μεγάλαις ἔχειν παρεῖχε δόκησιν, αὐτοὶ ἐπὶ πλεον θαρσήσαντες, πρὸς τὰ ἐν Χαλκηδόνι πάλαι τελεσθέντα, ὡς λόγος<sup>17</sup> αἰρεῖ<sup>18</sup>, ἐπὶ τῷ τῆς καλλιπαρθένου καὶ μάρτυρος Εὐφημίας σώματι ἀνάγουσι τὴν ἐνθύμησιν καὶ γε καὶ αὐτοὶ ὑπὸ σώματι ἀγίῳ πάλαι κατατεθνεῶτος νεκρῷ τὰ καθ' αὐτοὺς<sup>19</sup> ὡς ἀρεσκείας ἐξημμένα θείας δεικνύειν ἠθελον καὶ ἅμα τῷ δεῖξαι, ὡς ἠλπίζον, σφίσι προσσχεῖν<sup>20</sup> ἤξιουν τοὺς ἄλλους καὶ πείθεσθαι, κὰν ὅ τι λέγοιεν τε καὶ πράττειεν.

Πείθεται τούτοις ὁ βασιλεὺς, καὶ σῶμα μὲν τὸ τοῦ Δαμασκηνοῦ καὶ θείου πατρὸς Ἰωάννου αὐτοῖς αἰτήσασι δίδωσιν, ἢ ὡς ἂν δὲ μὴ τι καὶ ῥαδιουργηθείη ἐπὶ τοῖς προσδοκωμένοις τέρασιν ἢ μὴν καὶ ὑποπτευθεῖη ῥαδιουργηθέν

(14) Cf. Homère, *Iliade*, 19, 302 ; Leutsch, I, p. 294 n° 47 ; II, p. 606 n° 8.

7 αὐτοῦ : αὐτοῦ AB 8 τὰ om. B 9 τοὺς : αὐτοὺς B Poss. 10 αὐτοῦ : αὐτοῦ B edd. 11 καθ' αὐτοὺς : καθ' αὐτοὺς edd. 12 θεοσημείας : -μίας A 13 ἱερεῖσι : -σιν edd. 14 τὸν : τῶν B 15 τούτῳ : τούτοις B edd. 16 τὰ supra lin. add. B om. C 17 ὁ ante λόγος add. B edd. 18 αἰρεῖ : ἐρεῖ C 19 καθ' αὐτοὺς : καθ' αὐτοὺς edd. 20 προσσχεῖν corr. Bekk. : προσχεῖν ABC Poss.

Chalcédoine. *Légendes byzantines*, Bruxelles 1965, en particulier p. 94 n. 3 (les diverses versions du miracle).

1. On ignore la date et les circonstances exactes du transfert du corps de Jean Damascène de Saint-Sabas de Jérusalem à Constantinople, mais ce fut au moment, et sans doute dans le cadre, des croisades. Le corps était vénéré au monastère de la Théotokos Kécharitôméné ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 190.

pectée — ils voulaient en effet confier leur sort à des volumes qui devaient être déposés sur le corps —, l'empereur ordonne aussitôt que soit fabriqué un autre cercueil plus grand, qui puisse contenir le corps et le cercueil lui-même dans lequel se trouvait le corps, et que ce cercueil soit à même d'être si sûrement gardé grâce à des clefs et des sceaux que même le plus habile, à l'imitation de Dédale<sup>2</sup>, ne puisse guère le forcer. L'empereur se montrait disposé, si le volume posé aux pieds du saint était attiré dans ses mains, à exécuter sans contestation ce qui y était écrit. Alors qu'on mettait donc cela à exécution et que les Arséniates se préparaient par des jeûnes et des prières diverses et vauaient à des hymnodies nocturnes, l'empereur, soit de son propre mouvement, soit sur la suggestion d'un autre, fut pris de soupçon, à propos de lui-même, semblait-il, craignant que les Arséniates ne fussent poussés à porter la contestation sur le pouvoir impérial lui-même et sa mise en question, car on disait qu'ils mettaient aussi cela en question<sup>3</sup>. Il s'en indigna, et voilà qu'il rapporte subitement l'accord et, la coquille s'étant renversée, comme on dit, il envoie notifier qu'il interdit l'épreuve ; endiguant les mauvais soupçons de la foule, il déclara aux Arséniates : « Bien que nous ne voulions pas confier l'affaire à notre propre jugement, mais demander le conseil de Dieu, ce qui est en effet juste, par force les signes n'ont plus cours depuis longtemps, une fois que la religion a été répandue, mais on dispose des écrits des pères, par lesquels on peut se laisser conduire pour accomplir le bon plaisir de la divinité : en effet, lorsque le riche demanda que quelqu'un se levât pour instruire ses frères, il lui fut dit que ces gens avaient Moïse et les prophètes, qui suffisaient pour les convaincre et les instruire. » Une fois donc les Arséniates ainsi déboutés de leur entreprise, l'empereur s'attacha plutôt au parti de Joseph, qu'il considérait le plus droit, mais sans repousser une fois pour toutes les Arséniates, car la masse qui les entourait invitait à prendre aussi un plus grand soin de ces gens.

#### 14. Comment l'empereur, sans repousser les Arséniates, éleva le Chyprite au patriarcat<sup>4</sup>.

C'est pourquoi, résolu à emprunter la voie médiane, de manière à ne pas chagriner ceux-ci et à accueillir ceux-là en acceptant de satisfaire leurs demandes, qui consistaient vraiment en une transformation de l'Église pour ainsi dire, l'empereur choisit comme patriarche Georges de Chypre ; c'était un homme nourri dans les lettres, qui tenait son ordination du patriarche Joseph<sup>5</sup> et qui portait au palais la dignité de *prôtoapostolarios*<sup>6</sup> ; par cette mesure, l'empereur parut

2. Constructeur du labyrinthe crétois, l'ingénieur Dédale imagina aussi deux moyens de s'en échapper : le fil d'Ariane pour Thésée, les ailes pour lui-même et son fils Icare.

3. Les Arséniates se présentaient comme les défenseurs de la famille des Laskarides (VII, 12).

4. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 163<sup>7-17</sup> ; *Chroniques brèves* : Schreiner, I, p. 601 ; MÉLITÉNÔTES : Orphanos, p. 118 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 94-97.

5. LAURENT, *Regestes*, n° 1414.

6. Comme l'historien le signale plus bas, Georges de Chypre fut ordonné lecteur par le patriarche Joseph. Remarquons que, en termes canoniques stricts, le lecteur ne reçoit pas une « ordination » (χειροτονία), mais, comme dit le texte, une « bénédiction » (σφραγίς) ; voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 89-90. Sur la dignité aulique de *prôtoapostolarios*, qui ne figure sur aucune liste, voir le *Traité des offices* du PSEUDO-KÓDINOS (Verpeaux, p. 194<sup>2-3</sup>), qui signale son rôle liturgique. La Chronique citée à la note précédente date du 28 mars 1283 la nomination de Georges de Chypre,



— τόμοις γὰρ ἐπιτεθησομένοις τῷ σώματι τὰ καθ' αὐτούς<sup>21</sup> ἐπιτρέπειν ἠβού-  
 λοντο —, ἐξ αὐτῆς βασιλεὺς προστάσσει ἐπισκευασθῆναι μὲν ἑτέραν μείζονα  
 θήκην, καὶ σῶμα καὶ θήκην αὐτὴν ἐν ἧ τὸ σῶμα χωρήσουσαν, οὕτω δὲ ταύτην  
 οἶαν τ' εἶναι ἀσφαλισθῆναι καὶ κλεισί καὶ σφραγῖσιν ὡς μηδὲ τὸν ἐντεχνότα-  
 τον<sup>22</sup> κατὰ Δαίδαλον<sup>(15)</sup> παρεγχειρεῖν<sup>23</sup> μηδ' ὀτιοῦν δύνασθαι. Αὐτὸν<sup>24</sup> μέντοι 5  
 παρεῖχεν ἔτοιμον, εἰ προσληφθεῖται ταῖς τοῦ ἁγίου χερσίν ὁ τόμος πρὸς ποσὶ  
 τεθείς, τὰ γεγραμμένα πράττειν ἀναμφιβόλως. Ἐν ὅσῳ μὲν οὖν ταῦτ' ἐπράτ-  
 τετο κάκεῖνοι νηστείας καὶ προσευχαῖς<sup>25</sup> παντοίαις προετελοῦντο καὶ παν-  
 νυχίσιν ὑμνωδίας ἐσχόλαζον, ὁ βασιλεὺς, κὰν αὐτὸς ἀφ'<sup>26</sup> ἑαυτοῦ, κὰν ἄλλου  
 γε ὑπομνήσαντος, περὶ ἑαυτῶ, ὡς ἔδοξεν, ὑπονόησας, μήπως καὶ ἐπ' αὐτῇ 10  
 βασιλείᾳ καὶ τῇ περὶ ταύτης ζητήσῃ — καὶ ταῦτα γὰρ ἐλέγετο ζητεῖν ἐκεῖ-  
 νους — ἀμφισβητεῖν προαχθεῖεν, καὶ γ' ἐπὶ τοῦτ' ἀδοξήσας, ἀναλαμβάνει τε  
 τὰς ὁμολογίας ἐξαίφνης καὶ πέμψας, ὀστράκου φασί<sup>(16)</sup> μεταπεσόντος,  
 διακωλύει τοῦγχείρημα, τὸ τῶν πολλῶν ἀναστέλλων<sup>27</sup> καχυπονόητον, εἰπὼν  
 πρὸς αὐτούς ὡς, εἶπερ<sup>28</sup> μὴ ἐπιτρέπειν ἐννοίαις ἡμετέραις τὰ πράγματα B 42  
 ἀξιοῖμεν, ἀλλὰ τὴν θεόθεν ζητεῖν συμβουλήν — καὶ γὰρ οὕτω καὶ ἄξιον —,  
 ἀργεῖν μὲν ἀνάγκη ἐκ παλαιοῦ τὰ σημεῖα, τῆς εὐσεβείας πλατυνθείσης, ἔχειν  
 δὲ τὰς γραφὰς τῶν πατέρων, ἐξ ὧν καὶ χειραγωγούμενους τὰ κατ' ἀρέσκειαν  
 τοῦ θεοῦ τελεῖν · τοῦ γὰρ πλουσίου ζητοῦντος ἐξαναστῆναι τινα καὶ διδάξαι  
 τοὺς ἀδελφούς, ἔχειν ἐκείνους Μωσέα καὶ τοὺς προφῆτας λελέχθαι<sup>(17)</sup>, ὡς 20  
 αὐτῶν ἰκανῶν ὄντων πείθειν τε καὶ διδάσκειν. Οὕτω μὲν οὖν ἐκκρουσθέντων  
 τῆς ἐγχειρήσεως τῶν Ἀρσενιατῶν, ὁ βασιλεὺς, μᾶλλον τῷ μέρει τοῦ Ἰωσήφ  
 ὡς εὐθυτέρῳ προσκειόμενος, οὐδὲ τοὺς Ἀρσενιάτας καθάπαξ ἀπεδοκίμαζε · τὸ  
 γὰρ περὶ ἐκείνους πλῆθος παρεῖχε καὶ σφῶν ἐπὶ μᾶλλον φροντίζειν.

ιδ'. Ὅπως<sup>29</sup>, μὴ ἀποδοκιμάζων τοὺς Ἀρσενιάτας, ὁ βασιλεὺς τὸν Κύπριον 25  
 ἀνήγεν εἰς τὸ πατριαρχεῖον.

Τῷ τοι καὶ τὴν μέσσην ἐγνωκῶς βαδίζειν<sup>30</sup>, ὡς μήτ' ἀνιᾶν τούτους κάκεῖνους  
 δέχεσθαι τῷ τὰ ζητούμενα παρ' ἐκείνων συγχαρεῖν γίνεσθαι — τὰ δ' ἦσαν  
 πάντως ἡ τῆς ἐκκλησίας ὡς εἰπεῖν μεταποίησις —, ἐκλέγεται μὲν εἰς  
 πατριάρχην τὸν ἐκ Κύπρου Γεώργιον, ἄνδρα λόγοις ἐντραφέντα καὶ σφραγίδα 30  
 τοῦ πατριάρχου Ἰωσήφ φέροντα, τὸ τοῦ πρωτοαποστολαρίου<sup>31</sup> ἐν<sup>32</sup> ἀνακτόρων  
 ἐπιφερόμενον σέμνωμα, κὰν τούτῳ δὲ δόξας Ἰωσηφίτας μὲν ἐκ | τῆς σφραγίδος B 43

(15) Cf. Leutsch, II, p. 23 n° 36.

(16) Leutsch, II, p. 45 n° 54.

(17) Cf. Luc, 16, 19-31.

21 καθ' αὐτούς : καθ' αὐτούς edd. 22 ἐντεχνότατον : εὐτ- AB 23 παρεγχειρεῖν :  
 -ροῦν B 24 Αὐτὸν : αὐτὸν AB 25 προσευχαῖς : -σοχαῖς AC 26 ἀφ' : ἐφ' edd.  
 27 ἀναστέλλων om. et fine lin. add. B || καχυπονόητον ἀναστέλλων transp. edd. 28 ὡς,  
 εἶπερ : ὡσπερ AB 29 Ὅπως — πατριαρχεῖον om. AB 30 β[αδίζειν] init. lin. om. C  
 31 πρωτοαποστολαρίου : -τελαρίου AB 32 ἐν : εἰς AB edd.

rechercher les faveurs des Joséphites à cause de son ordination et espérer vivement gagner à la paix les Arséniates en empêchant de se réaliser les ordonnances touchant l'Église qu'avait prises Joseph<sup>7</sup>. L'empereur ne prêta pas la moindre attention à ces évêques-là et à leur vote pour désigner le futur patriarche, mais à l'inverse il ne jugeait pas décent et convenable de le promouvoir sans vote. De préférence, il choisit donc pour l'action et à un moment propice certains évêques parmi les plus marquants et les prit un à un ; il leur communiqua sa décision, en les assurant de son mieux que cela n'impliquait pour eux aucun danger pour l'avenir, et en même temps il considéra que leur consentement avait valeur de vote. L'empereur recueillit en outre l'avis d'Athanase, ancien évêque de Sardes, alias Andronic, qu'il appelait père dans ses écrits, et par là il adoucit la privation du patriarcat chez cet homme qui s'ingéniait fort à l'obtenir. Ainsi, le patriarche en personne s'inclina plus tard pour recevoir sa bénédiction, non pas tant par besoin que par une flatterie et une insinuation puissante et invincible<sup>8</sup>. Alors l'empereur crut avoir les garanties suffisantes pour l'ordination.

Il fallait imposer les ordres majeurs selon la coutume, et les évêques étaient mis à l'écart ; et comment n'en aurait-il pas été ainsi, dès lors qu'ils n'étaient pas jugés dignes du simple vote ? Aussi confie-t-on le soin d'ordonner le futur patriarche à un évêque de Kozylè, qui avait été envoyé d'Occident pour les besoins d'une ambassade et qui ne paraissait pas contaminé par les actions menées jadis<sup>9</sup>, puisqu'il était tout à fait étranger à nos affaires, coude charmant, comme on dit<sup>10</sup> ; certains, disait-on, le connaissaient en effet parfaitement : il assurait le service sacerdotal auprès du grand seigneur Philippe, dont nous avons précédemment conté l'histoire, tant que celui-ci vivait ; lorsqu'il fut tué, sa tête fut présentée sur un plateau d'or, conformément à la décision de son épouse Sphrantzaina, et l'évêque exécuta en sa mémoire les chants funèbres<sup>11</sup>. Au même mois de mars<sup>12</sup>, prenant avec lui le Chypriote, l'évêque l'introduit dans le monastère du Prodrome de Pétra avec quelques personnes ; ils y trouvent une église dans une vigne, église qui semblait elle aussi désaffectée, et il y exécute les rites habituels ; de laïc il le consacre moine et de lecteur il l'ordonne diacre. Le même jour, l'empereur le promet aussi patriarche<sup>13</sup>. Dès lors, celui-ci eut la

7. L'historien vise sans doute certaines des décisions qui furent prises en janvier 1283 et que les Arséniates trouvaient trop laxistes (voir ci-dessous, VII, 15 et 21) ou trop peu favorables à leur parti, plutôt que, comme l'a cru LAURENT (*Regestes*, n° 1416), des ordonnances plus anciennes que Joseph aurait émises durant son premier patriarcat à l'encontre des Arséniates.

8. Andronic de Sardes se fit moine sous le nom d'Athanase en 1260 (II, 18 ; IV, 10) ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 170 n. 1.

9. Kozylè est située au nord de Prébéza, en Épire du Sud (le terme « Occident » désignant couramment l'Épire dans l'Histoire) ; voir P. SOUSTAL-J. KODER, *Nikopolis und Kephallènia*, Vienne 1981, p. 186-187. Une seule notice des évêchés signale l'existence du siège de Kozylòs, évêché dépendant de la métropole de Naupaktos ; voir DARROUZÈS, *Notitiae*, notice 10, n° 541 en apparat, p. 327.

10. Inspirée selon les parémiographes par le coude, aussi dangereux que large, que dessine le Nil, l'expression proverbiale désigne par antiphrase une tâche difficile. Le choix de l'évêque de Kozylè avait l'avantage de donner à un problème difficile une solution facile.

11. Michel II Angélos (*PLP*, n° 220), le despote d'Épire, fit épouser à Filippo Chinardo (Philippe l'amiral : *PLP*, n° 29835), qui tenait Kanina et était allié à Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, une sœur de sa femme, Marie Pétraliphaina (*PLP*, n° 27269), devenue Sphrantzaina par son premier mariage ; Michel II Angélos fit ensuite assassiner Filippo Chinardo pour s'emparer de Kanina (VI, 32).

ὕποποιούμενος, Ἄρσενιάτας δὲ τῷ μὴ κατὰ τὰ διατεταγμένα τῷ Ἰωσήφ ἐπὶ τῇ ἐκκλησίᾳ συγχωρεῖν γίνεσθαι<sup>33</sup> καὶ λίαν ἐξευμενίζειν εἰς εἰρήνην ἐλπίζων, ἀρχιερεῖς μὲν ἐκείνους καὶ τὴν παρ' αὐτῶν ἐπὶ τῷ πατριαρχεύσοντι<sup>34</sup> ψῆφον μὴδ' ἴκταρ<sup>(18)</sup> εἰς νοῦν βάλλων, ἀψηφίστως δὲ πάλιν ἀνάγειν μὴ εὐπρεπὲς δοκιμάζων καὶ εὐσχημον. Μᾶλλον μὲν οὖν τῇ πράξει καὶ εἰς καιρὸν προστη- 5  
 σόμενόν τινας τῶν δοκούντων ἐκλεξάμενος, καὶ τούτους καθ' ἓνα, ἅμα μὲν αὐτοῖς τὴν βουλὴν ἐκοινοῦτο, πληροφορῶν ὡς εἶχε καὶ τὸ σφίσιν ἐσαυθὶς ἀκίνδυνον, ἅμα δὲ καὶ ὡς ψῆφον τὴν ἀπ' ἐκείνων ἐκχώρησιν ἐλογίζετο · ἐφ' οἷς καὶ τὴν τοῦ ἀπὸ Σάρδεων Ἀθανασίου, εἴτ' οὖν Ἀνδρονίκου, γνώμην δεξά- 10  
 μενος, ὃν δὴ καὶ εἰς πατέρα ἔταττε γράφων ὁ βασιλεὺς, κἀντεῦθεν τὸ τῆς ἀπεν- τεύξεως τῆς πατριαρχίας<sup>35</sup> ἐκείνου τὰ πολλὰ τεχνιτεύοντος ἐπὶ τούτοις ὠμάλι- 10  
 ζεν, ὡς καὶ αὐτὸν δὴ τὸν πατριάρχην ὕστερον καθυποκλίνειν εἰς εὐλογία τὴν B 44  
 παρ' ἐκείνου, οὐ χρεῖα μᾶλλον ἢ κολακεῖα καὶ ὑποποιήσει σφοδρᾶ καὶ ἀφύκτω, τὸ ἱκανὸν ἔχειν καὶ βέβαιον ἐπὶ ταῖς ψήφοις ἐπίστευεν.

Ἐπεὶ δ' ἔδει καὶ τελεῖσθαι τὰ μείζω, ὡς εἶθιστο, οἱ δ' ἀρχιερεῖς ὄβελί- 15  
 ζοντο<sup>36</sup> — καὶ πῶς γὰρ οὐ<sup>37</sup>, ὅπου γε καὶ εἰς ψήφους μόνας οὐκ ἤξιουντο ; —, τῶν τινι ἐπισκόπων Κοζύλης, πεμφθέντι κατὰ χρεῖαν πρεσβείας ἐκ δυτικῶν καὶ ἀχράντῳ δόξαντι ἐπὶ τοῖς πραχθεῖσι πάλαι, ὡς ξένῳ μάλα τῶν ἡμετέρων, γλυκὺς ἀγκῶν, ὃ δὴ λέγεται<sup>(19)</sup> — τινὲς γάρ, ὡς ἐλέγετο, ἦσαν οἱ καὶ τοῦτον 20  
 ἐς ἅπαν<sup>38</sup> εἰδότες, τῷ μεγάλῳ κυρίῳ Φιλίπῳ, περὶ οὗ καὶ φθάσαντες ἱστορή- 20  
 καμεν<sup>39</sup>, καὶ ζῶντι ἱερατικῶς ἐκδουλεύοντα καὶ σφαγέντος, ἐπὶ χρυσοῦ πίνακος<sup>(20)</sup> προκειμένης τῆς κεφαλῆς, οὕτω δόξαν τῇ συζύγῳ Σφραντζαῖνῃ<sup>40</sup>, τὰ τῶν ἐπιτελευτῶν ὕμνων εἰς μνήμην ἐπιτελοῦντα —, τὰ τῆς τελετῆς τοῦ πατριαρχεύσοντος<sup>41</sup> ἐγχειρίζουσιν · ὃς δὴ καὶ τοῦ αὐτοῦ κρονίου<sup>42</sup> μηνός, 25  
 παραλαβὼν ἐκείνον, εἰσάγει τὴν τοῦ Προδρόμου τῆς Πέτρας μονὴν σὺν 25  
 ὀλίγοις τισὶ καί, ναδὸν εὐρόντες ἐπ' ἀμπελῶνος, ἀργὸν ὡς ἐδόκει κάκεινον ὄντα, ἐκεῖσε τὰ εἰκότα τελέσας, μοναχὸν μὲν ἐκ λαϊκῶν ἀποδεικνυσι, διά- 30  
 κονον δ'<sup>43</sup> ἐξ ἀναγνώστου χειροτονεῖ. Τῆς δ' αὐτῆς ἡμέρας καὶ πατριάρχην ὁ βασιλεὺς ἐκείνον προβάλλεται. Ἐντεῦθεν ἐκεῖνος, ἐκκεχωρημένον B 45  
 ἔχων<sup>44</sup> διὰ προτροπῶν ἐνεργεῖν τὰ οἱ προσήκοντα, τὸν τοῦ Ἀκακίου, ἀνδρὸς 30

(18) Cf. Leutsch, I, p. 143 n° 55 ; II, p. 43 n° 46, p. 581 n° 32 ; Karathanasis, p. 83 n° 158.

(19) Leutsch, I, p. 55 n° 92 ; II, p. 66 n° 86, p. 750 n° 42.

(20) Cf. *Matthieu*, 14, 11 ; *Marc*, 6, 28.

33 γίνεσθαι : γίγεσθαι A γίνεσθαι edd. 34 πατριαρχεύσοντι : -σαντι BC Poss. 35 πατριαρχίας : -χείας B edd. 36 ὄβελίζοντο : ὄβελλί- B Poss. 37 οὐ : οὐδ edd. 38 ἐς ἅπαν : ἐσά C 39 ἱστορήκαμεν : -ήσαμεν C 40 Σφραντζαῖνῃ : Φρ- C edd. 41 πατριαρχεύσοντος : -σαντος A 42 μάρτιος mg. ABC 43 δ' : δὲ C 44 ἔχων om. C

12. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

13. Georges de Chypre reçut à la fois la tonsure monastique et l'ordre du diaconat, et il fut promu patriarche le même jour, le 28 mars 1283, d'après la Chronique citée au début du chapitre. Ainsi un diacre pouvait recevoir le μήνυμα et la πρόβλησις de l'empereur. Seul SYMÉON DE THÉS-SALONIQUE (PG 155, 441<sup>A</sup>) aborde ce point du degré d'ordre qu'implique la promotion du patriarche par l'empereur : il affirme que, si le récipiendaire est simple laïc au moment de son élec-

faculté de réaliser par ses ordres ce qui lui convenait. Disciple d'Acace, qui était un homme pieux et très réservé et qui avait paru sceptique sur les actions réalisées hier, c'est Germain, un homme parfaitement pieux lui aussi et simple de mœurs, au point d'avoir été mis au nombre des pères spirituels de l'ancien patriarche<sup>14</sup>, que le patriarche, de concert avec l'évêque de Kozylè, choisit comme proèdre d'Héraclée de Thrace et comme son propre ordonnant et commande en même temps à l'évêque, le temps en disposant ainsi, d'ordonner métropolitain<sup>15</sup>. C'est la divine église d'Irène l'Ancienne<sup>16</sup>, une fois que la sainte table mystique eut été abondamment purifiée et bénite grâce à certaines prières, qui vit l'ordination du métropolitain. De nouveau, celui-ci et l'évêque ordonnent le patriarche d'abord prêtre, puis évêque, en la fête solennelle des Rameaux<sup>17</sup>. Il n'est pas mauvais de s'arrêter brièvement sur l'ordination.

### 15. Ordination du patriarche le Chypriote et ce qu'elle occasionna<sup>18</sup>.

La sainte table de la très grande église fut purifiée grâce à des prières et des bénédictions, tandis que se groupaient autour de l'ordinand ceux des dissidents qui s'inclinaient, des hommes qui étaient ignorants des cérémonies, mais qui paraissaient brûler de zèle. La preuve en est qu'ils ne savaient rien du tout non seulement du rituel de l'ordination, mais même pas du rituel de l'autel lui-même, au point qu'on risqua pour cette raison de déroger à l'exacte observation des rites. Leur but était en effet d'empêcher les clercs d'être présents et d'observer les cérémonies, qui que ce fût. Les nécessités de l'action en cours et le besoin d'assurer en quelque sorte à la cérémonie un bon déroulement les persuadèrent de prendre avec eux, surtout dans le sanctuaire lui-même, un membre du clergé, l'ecclésiarque<sup>19</sup>, afin que celui-ci vînt en aide par ses interventions et ses instructions. Ainsi, il leur parut suffisant pour l'instant d'observer l'essentiel, au prix de transgressions partielles. Les membres du clergé furent absolument exclus de l'église, alors que le grand logothète lui-même<sup>20</sup>, que personne ne retenait, mais qui jugeait lui-même séant d'être absent de la cérémonie, se tenait à distance, la porte étant verrouillée ; il voyait à peine et, par la réserve de son attitude, il met-

tion, il doit être ordonné prêtre avant d'être promu. Le cas de Georges de Chypre permet de supposer qu'il suffisait d'avoir reçu un ordre majeur et d'être devenu un *ιερωμένως*. Sur le monastère du Prodrome de Pétra, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 421-429, et particulièrement p. 422.

14. LAURENT, *Regestes*, n° 1415 ; mais Germain fut nommé père spirituel du patriarche Joseph probablement sous son second patriarcat, plutôt que sous le premier. Germain (*PLP*, n° 3747) et son maître Acace (*PLP*, n° 483) ont été mentionnés dans le livre précédent (PACHYMÉRÈS, II, p. 587<sup>9</sup>).

15. Le patriarche élu recevait l'ordination épiscopale du métropolitain d'Héraclée de Thrace, parce que l'évêché de Byzance se trouvait à l'origine dans cette éparchie. Ce privilège du titulaire d'Héraclée est rappelé par le PSEUDO-KODINOS (Verpeaux, p. 281<sup>21-23</sup>) et par SYMÉON DE THESSALONIQUE (*PG* 155, 452<sup>C-D</sup>). Le mot « proèdre » est déjà employé plus haut (VII, 9) comme équivalent d'évêque.

16. Sur l'église d'Irène l'Ancienne, située tout près (et légèrement au nord) de Sainte-Sophie, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 103-106.

17. Georges de Chypre fut ordonné prêtre et évêque à Sainte-Sophie le jour des Rameaux, c'est-à-dire le 11 avril 1283. L'évêque de Kozylè et Germain d'Héraclée de Thrace durent s'adjoindre un troisième évêque pour officier, car l'ordination d'un évêque requiert la participation de trois évêques : canon 4 de Nicée I (Joannou, I/1, p. 26<sup>11-12</sup>), canon 1 du synode de Constantinople de 394

εὐλαβοῦς καὶ τὰ πολλὰ συντηρημένου καὶ ἐπὶ τοῖς<sup>45</sup> χθές πραχθεῖσι  
 δόξαντος ἀμφιγυμονεῖν, μαθητὴν Γερμανόν, εὐλαβῆ γε κάκεῖνον ἐς ἅπαν  
 καὶ τὸ ἦθος ἀπλοϊκόν, ὡς καὶ ἐν πνευματικοῖς ταχθέντα τῷ πατριαρχεύ-  
 σαντι<sup>46</sup>, ἅμα μὲν σὺν τῷ Κοζύλης πρόεδρον Ἑρακλείας τῆς κατὰ Θράκην  
 καὶ χειροτονητὴν ἑαυτοῦ ψηφίζονται, ἅμα δὲ καὶ<sup>47</sup> τῷ ἐπισκόπῳ προτρέπε- 5  
 ται, οὕτω τοῦ καιροῦ σχεδιάζοντος, εἰς μητροπολίτην χειροτονεῖν · καὶ ὁ  
 τῆς Παλαιᾶς Εἰρήνης θεῖος ναός, πολλὰ καταπλυνθείσης πρότερον τῆς  
 ἱερᾶς καὶ μυστικῆς τραπέζης καὶ τισιν ἀγιασθείσης εὐχαῖς, τὴν ἐκείνου  
 εἶδε<sup>48</sup> χειροτονίαν. Αὐτὸς δ' αὖθις κάκεῖνος πρῶτον μὲν ἱερέα, εἶτα δὲ κἂν<sup>49</sup>  
 τῇ λαμπρᾷ ἑορτῇ τῶν Βαΐων ἀρχιερέα τὸν πατριάρχην χειροτονοῦσιν. Οὐ 10  
 χεῖρον δὲ μικρὰ καὶ περὶ τῆς χειροτονίας διαλαβεῖν.

ιε'. Χειροτονία<sup>50</sup> τοῦ πατριάρχου Κυπρίου καὶ τὰ περὶ ταύτην.

Ἦγνιστο μὲν εὐχαῖς τε καὶ ἀγιάσμασιν ἡ<sup>51</sup> τῆς μεγίστης ἐκκλησίας ἱερὰ  
 τράπεζα, συνήγοντο δὲ καὶ<sup>52</sup> περὶ τὸν χειροτονηθησόμενον οἱ δὲ καὶ τῶν  
 σχιζομένων συγκατεκλίνοντο, ἄνδρες πρὸς μὲν τὰ τελούμενα ἀμαθεῖς, 15  
 δόξαντες δὲ τῷ ζήλῳ προστετηκένοι. Μαρτύριον δὲ τὸ μηδ' εἰδέναι μηδ'  
 ὅλως μὴ ὅτι γε χειροτονίας τάξιν, ἀλλ' οὐδ' αὐτὴν τὴν τοῦ βήματος, ὥστε<sup>53</sup> B 46  
 καὶ κινδυνεύειν διὰ ταῦτα παροραθῆναι τὴν ἐκείνων ἀκριβῆ παρατήρησιν.  
 Ἐκείνοις γὰρ ἦν ὁ σκοπὸς ἀπερεῖν κληρικοῖς μὴ παρεῖναι μηδ' ὄψιν  
 προσβάλλειν τοῖς τελουμένοις, κἂν ὅστις καὶ εἴη · ἡ δ' ἀνάγκη τῶν πραττο- 20  
 μένων, ὡς εὐδοοῖντο τὰ τῆς τελετῆς<sup>54</sup> ἀμηγέπη, ἕνα τῶν τοῦ κλήρου προσλη-  
 φθῆναι, καὶ ἐν αὐτοῖς τοῖς ἀδύτοις τὸ μέγιστον, τὸν ἐκκλησίαρχον, ἐπει-  
 θεν, ἐφ' ᾧ ἔξυνηπιλαμβάνειν σφίσι καὶ πράττοντα καὶ διδάσκοντα. Καὶ οὕτω  
 μὲν ἐκείνοις ἀποχρῆν ἐπὶ τοῦ παρόντος ἐδόκει<sup>55</sup>, εἰ, παραβάντες τὸ μέρος,  
 τὸ καθόλου διαφυλάττοντο. Οἱ δὲ τοῦ κλήρου τῆς ἐκκλησίας μὲν τὸ παρά- 25  
 παν ἐξεκλείοντο, ὅπου γε καὶ αὐτὸς ὁ μέγας λογοθέτης, μηδενὸς κωλύοντος,  
 ἀλλ' αὐτὸς γε κρίνων τὴν ἀπουσίαν ἑαυτοῦ ἀξίαν τοῖς τελουμένοις, μακρό-

45 τοῖς : τῆς B 46 πατριαρχεύσαντι : -σοντι AB 47 καὶ om. edd. 48 εἶδε : εἶχε  
 B 49 κἂν : κἂν B 50 Χειροτονία — ταύτην om. AB 51 ἡ om. C 52 καὶ om. AB  
 edd. 53 ὥστε : ὡς AB edd. 54 τελετῆς om. C 55 ἐδόκει : -ώκει A

(Joannou, I/2, p. 442<sup>1</sup>), canons 13 et 49 de Carthage (Joannou, I/2, p. 227<sup>1</sup> et 267<sup>16-18</sup>). De même, l'évêque de Kozylè dut être assisté de deux autres évêques pour ordonner au préalable Germain. Ces adjoints étaient d'une ordination contestée, mais la personnalité de l'ordonnant principal éclipsait en quelque sorte les assistants et suppléait à leur indignité.

18. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 163<sup>17</sup>-166<sup>12</sup>.

19. La forme ἐκκλησίαρχος (au lieu de l'habituel ἐκκλησίαρχης) que donnent les trois manuscrits, ainsi que la Version brève, a été conservée dans l'édition, bien qu'elle ne soit pas attestée ailleurs. La faute de copie impliquerait à la fois une mauvaise lecture de la finale et un déplacement de l'accent. L'auteur a voulu peut-être employer une forme recherchée et archaïsante. Le second emploi du mot (ἐκκλησίαρχου : p. 203<sup>22</sup>) ne permet pas de retrouver la forme première. Sur l'ecclésiarque, voir DARROUZÈS, *Offikia*, index, s.v.

20. Théodore Mouzalôn.

taient en évidence le caractère indigne de la cérémonie. Les clercs, qui s'étaient glissés en haut dans les *katèchouméneia*<sup>21</sup>, étaient empêchés par des inspecteurs de se pencher et de voir l'action en cours, soi-disant parce qu'un empêchement pourrait en découler pour le patriarche, incapable, par délicatesse d'âme, d'accéder à une attitude digne à cause de l'indignité des personnes présentes.

Lorsque la cérémonie fut achevée et que le ciboire de l'église fut bien rempli avec les trois pains présanctifiés, qui devaient suffire pour les trois jours de la grande semaine<sup>22</sup>, le patriarche se rendit aussitôt auprès de l'empereur pour célébrer avec lui la fête selon la coutume, tandis que les clercs étaient à nouveau exclus des synaxes sacrées, car on ne faisait aucun cas des peines imposées par Joseph<sup>23</sup>. Le lundi luisit, et l'église était accessible aux partisans du patriarche, mais le temple était interdit aux clercs. Arriva le mardi, et on fit de même. Le mercredi était arrivé, et on allait leur accorder le pardon ; comme ces gens ne pouvaient se mettre d'accord sur les décisions prises, mais qu'ils hésitèrent longtemps, l'heure de la cérémonie des présanctifiés passa<sup>24</sup>. Après avoir fini par placer de chaque côté une masse de gens simples et une foule qui paraissait ne compter que des zélotes, ils concédèrent aux dignitaires de l'Église de passer au milieu de ces gens, de l'autre côté des belles portes, de se prosterner, de demander pardon et d'être ainsi jugés dignes de participer à l'assemblée ecclésiale<sup>25</sup>. Ils exécutèrent donc dans l'obscurité les hymnes vespérales, mais ils omirent la liturgie ; je ne sais si la raison fut le manque de temps ou plutôt le fait qu'ils ne jugèrent pas encore dignes d'être sanctifiés par la parcelle sacrée ceux qui avaient reçu le pardon, comme le lendemain le montra ; aussitôt chacun fut renvoyé chez soi. Comme on célébrait la liturgie du grand et saint jeudi et que les clercs y assistaient, ces gens voulurent les abuser sur la consécration ; ils reçoivent du marché le pain, qu'ils envoyèrent chercher en secret ; ils le rompirent en morceaux et le distribuèrent comme des parcelles de pain sacré<sup>26</sup> aux clercs, qui n'étaient pas au courant. Lorsque la chose fut connue plus tard, ils en éprouvèrent la plus immense affliction. Cependant, même cela leur parut supportable en comparaison de ce qu'on attendait pour l'avenir ; tout en supportant ces maux, ils en attendaient de pires, car ils ne s'affligeaient pas tant de l'épreuve des maux présents que de l'attente des maux à venir. En effet, le chagrin présent, survenu à des hommes qui supportent naturellement même l'insupportable, chagrine naturellement et afflige celui qui éprouve des difficultés, mais il est de nature à être aboli par la consolation qu'on reçoit du plus grand nombre. Au contraire, le chagrin auquel on s'attend

21. Ainsi sont appelées les tribunes qui se trouvent au-dessus des bas-côtés de Sainte-Sophie ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 461.

22. Le dimanche des Rameaux, on consacrait, en plus du pain destiné à la communion du jour, trois autres pains qui seraient consommés respectivement les lundi, mardi et mercredi de la semaine sainte (la « grande » semaine). Ces jours-là, en effet, on ne célébrait pas l'eucharistie, mais on communiait cependant, grâce aux espèces consacrées le dimanche précédent et appelées pour cette raison pains « présanctifiés ». Sur le rite, son histoire et son déroulement, voir, en particulier, *DThC* 13, 1936, col. 96-102 (I. ZIADÉ) ; *ThEE* 10, 1960, col. 601-605 (E. THÉODÔROU et G. G. MPÉKATÔROS).

23. LAURENT, *Regestes*, n° 1458 (janvier 1283). Les clercs avaient en effet accompli la peine de trois mois qui leur avait été imposée par Joseph, ou plutôt par son entourage (VII, 6).

θεν ἐπεζυγωμένης<sup>56</sup> τῆς πύλης ἰστάμενος, μόλις ἑώρα καὶ τῷ ὑπεσταλμένῳ<sup>57</sup> τοῦ ἤθους τὸ ἀνάξιον παρεδεικνυ· ἄνω δέ που τῶν κατηχομενεῖων παραβύομενοι, ὀπτῆρας εἶχον τοῦ μὴ παρακύψαι μηδ' ἰδεῖν τὰ πραττόμενα, ὡς ἐντεῦθεν κωλυθησομένου δῆθεν τοῦ μὴ δυναμένου ἐπέλχεσθαι<sup>58</sup> τῷ ἀξίῳ τῆς B 47  
τῶν συμπαρόντων ἀναξιότητος χάριν δι' ἀγαθότητα πνεύματος. 5

Ἐπει δὲ καὶ τὰ τῆς τελετῆς διήνυστο καὶ τρισὶ προηγιασμένοις ἄρτοις, ὡς ταῖς τρισὶν ἡμέραις τῆς μεγάλης ἑβδομάδος ἀρκέσουσι<sup>59</sup>, τὸ τῆς ἐκκλησίας πυξίον ἐνικανοῦτο, ὁ μὲν<sup>60</sup> πατριάρχης πρὸς βασιλέα αὐτόθεν ἀπήντα ἐκτελέσων μετ' ἐκείνου τὴν ἑορτὴν κατὰ τὸ σῶνηθες, οἱ δὲ καὶ αὐθις τῶν ἱερῶν συνάξεων ἐξεκλείοντο, παρ' οὐδὲν θεμένων τὰς τοῦ Ἰωσήφ προστιμήσεις. 10 Ἐπέφωσκεν ἡ δευτέρα, καὶ τοῖς μὲν τοῦ πατριάρχου ὁ ναὸς ἀνεῖτο, τοῖς δέ γε κληρικοῖς ἄβατον τὸ τέμενος ἦν. Ἐπέστη ἡ τρίτη, καὶ τὰ αὐτὰ διεπράττετο. Ὡς δ' ἡ τετάρτη παρῆν καὶ ἡδὴ συγχωρεῖν ἔμελλον σφίσιν, ἐπεὶ οὐκ ἦν συμφωνεῖν ἐκείνους ἐπὶ τοῖς δόξασιν, ἀλλ' ἀμφοεγνωμόνουν ἐπὶ πολὺ, ὡς καὶ παρελθεῖν τὴν τῆς προηγιασμένης τελετῆς<sup>61</sup> ὥραν, μόλις στήσαντες ἐφ' 15 ἐκάτερα ὄχλον ἄλλως καὶ πλῆθος δοκοῦν ἐν ζηλωταῖς ἀριθμεῖσθαι, μέσον ἐκείνων παρὰ θάτερα τῶν ὁραίων πυλώνων παρεῖχον τοὺς τῆς ἐκκλησίας διερχομένους προσπίπτειν καὶ συγγνώμην αἰτεῖν καὶ οὕτως ἀξίους νομιζεσθαι τῆς συνεκκλησιάσεως. Ἰ "Ἄμα γοῦν τὰ τῶν ἐσπερίων ὕμνων ὑπὸ σκότῳ B 48  
τελέσαντες, παριδόντες τὴν λειτουργίαν, οὐκ οἶδα διὰ τὸν καιρὸν μὴ ἐκχωροῦντα<sup>62</sup> ἢ μᾶλλον διὰ τὸ μὴ δικαιοῦν ἔτι ἁγιασθῆναι τοὺς συγχωρηθέντας 20 τῷ ἱερῷ κλάσματι, ὡς ἡ ὕστερα ἔδειξεν, ἐπ' οἴκου ἀπελύετο ἕκαστος. Ὡς δὲ τῆς ἱερᾶς καὶ μεγάλης πέμπτης ἐτελεῖτο ἡ λειτουργία καὶ αὐτοὶ συμπαρήσαν, ἐκεῖνοι, θέλοντες σφίσι παραλογίσασθαι τὸν ἁγιασμόν, πέμψαντες κρυφιδόν<sup>63</sup>, ἐξ ἀγορᾶς λαμβάνουσιν ἄρτον καί, κλάσαντες εἰς λεπτά, 25 μηδὲν εἰδόσι μετεδίδουν ὡς ἱεροῦ ἄρτου κλασμάτων· ὁ δὲ καὶ γνωσθὲν ὕστερον, οὐκ εἶχον ὅ τι<sup>64</sup> ἐξ ὑπερτέρας<sup>65</sup> ἀνίας<sup>66</sup> καὶ γένοιτο<sup>67</sup>. Ὅμως δὲ πρὸς τὰ ἐσαῦθις ἐλπιζόμενα οἰστὸν κάκεινο ἐδόκει, καί, φέροντες τὰ τῶν κακῶν, προσεδόκων μείζω, οὐ τόσον τοῖς<sup>68</sup> παροῦσι διὰ τὴν πείραν ὅσον τοῖς προσδοκωμένοις διὰ τὴν ἐλπίδα ἐξανιῶμενοι. Τὸ γὰρ παρὸν λυπηρόν, 30 ἐπιστὰν ἀνθρώποις φύσιν ἔχουσι φέρειν καὶ τὰ ἀνύποιστα<sup>69</sup>, λυπεῖ μὲν ὡς εἰκὸς καὶ ἀνιᾶ τὸν πειραθέντα<sup>70</sup> τῶν δυσχερῶν, τῇ δὲ<sup>71</sup> παρὰ τῶν πολλῶν

56 ἐπεζυγωμένης : ἐπιζ- AB 57 ὑπεσταλμένῳ : ὑποσ- B 58 ἐπέχεσθαι : ὑπ- edd.  
59 ἀρκέσουσι : ἀρέσκουσι C 60 μὲν om. edd. 61 τελετῆς : -τὴν C 62 ἐκχωροῦντα : -χορ- A 63 κρυφιδόν : -ιδόν C 64 ὅ τι : ἔτι C 65 ὑπερτέρας : -αν C  
66 ἀνίας : ἀνοίας AB Poss. 67 ὅ τι ante γένοιτο add. C 68 τοῖς om. C 69 γνωμικόν mg. AC 70 πειραθέντα : -ρασθ- B edd. 71 τῇ δὲ : τῇ δὲ τῇ C

24. La cérémonie du mercredi saint (liturgie des présanctifiés) fut omise ; le pain resta ainsi de côté et il fut retrouvé l'année suivante dans ce ciboire (VII, 28), qui n'était donc utilisé que pour le Carême.

25. Les belles portes font communiquer le narthex intérieur, où était massée la foule, avec l'église elle-même ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 462.

26. Sur les divers termes désignant le pain sacré ou béni, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 169 n. 5.

procure à celui qui aura à l'éprouver une inquiétude difficile à maîtriser. C'est pourquoi, comme ils supportaient eux aussi de leur mieux les maux présents, le futur leur apportait une terrible attente, et ce qui était survenu paraissait supportable à cause de l'attente d'un avenir affligeant.

On en était là, lorsque la principale des fêtes arriva<sup>27</sup>, où les dignitaires de l'Église, en leur qualité de chrétiens, devaient s'unir par le baiser de charité. On convoqua les évêques, on convoqua les clercs, et, réunis ensemble le lundi après le premier et grand jour, c'est par de saints baisers, comme le jour y invitait et comme la nécessité y obligeait, qu'ils montrèrent leur amour mutuel<sup>28</sup>.

#### 16. De l'astre qui apparut à midi.

Ce qui se fit alors était en réalité risée et illusion ; c'est ce que montra un astre, que les experts en la matière appellent Saturne, sans parler du songe qu'eut un évêque : alors que tous les évêques siégeaient ensemble dans un synode majeur, ce long ensemble de sièges se trouva subitement brisé et en même temps tous se trouvèrent jetés honteusement à terre, et ils gisaient ainsi, attirant la pitié d'une nombreuse assistance. Mais voici pour l'astre. Au milieu du jour en effet, alors que le soleil brillait, au cours du mois d'avril<sup>29</sup>, lorsque le soleil, parcourant sa révolution printanière, se montre plus pur qu'auparavant, grâce à la dissolution des nuages hivernaux, l'astre brillait de manière resplendissante au milieu du ciel, même si on dit que les planètes, parce qu'elles sont proches, ne resplendissent pas. Néanmoins, d'un côté à cause de l'élévation de sa sphère par rapport aux autres et d'un autre côté du fait que les yeux, en recevant les rayons du soleil, étaient malades à cause de ce qui entoure les rayons, si toutefois le resplendissement vient d'un relâchement, cette planète resplendissait au mieux. Les uns rangeaient donc ce signe parmi les signes favorables : la lumière des bienfaits allait en effet briller pour eux, et toute la ténèbre et l'obscurité allait être chassée par la présence du patriarche. Mais des savants l'interprétaient comme la disparition des hommes les plus illustres et la ruine de leur dignité, faisant une meilleure prédiction : comparant en effet l'élévation de l'astre avec la grandeur des hommes, ils attribuaient le vieux et le froid à ces hommes, qui allaient être gelés par le froid des malheurs. C'est ce qui suivit sans retard.

#### 17. De la déposition des évêques aux Blachernes<sup>30</sup>.

En effet, le lundi de la semaine qui suit la Résurrection et qu'on appelle aussi semaine de la Rénovation, un décret impérial est publié, et celui qui était jusque-là le moine Athanase devient l'évêque Andronic et est inscrit au rang

27. C'est-à-dire le dimanche de Pâques, qui tomba en 1283 le 18 avril.

28. La scène est datée du lundi de Pâques, soit du 19 avril 1283.

29. C'est le seul cas où l'historien emploie la formule μην ἱστάμενος. Dans le sens technique, elle indique la première décade du mois (GRUMEL, *La chronologie*, p. 168) ; c'est peut-être le cas ici. L'historien utilise plus souvent la formule μην ἐνιστάμενος, qui, après vérification des divers emplois de l'expression dans l'Histoire, indique simplement, sans plus de précision, le cours du mois. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

30. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 171<sup>4</sup>-173<sup>5</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 170<sup>12-16</sup> ; MÉLITÉ-ΝΙΟΤÈS : Orphanos, p. 119-123 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 97-105 ; II : p. 225-226.



παραμυθία ἐκλύεσθαι πέφυκεν · ἐλπιζόμενον δὲ δυσδιάθετον τὴν φροντίδα  
τῷ πεισομένῳ παρέχει. Ἰ Ταῦτ' ἄρα κάκεινοις, τὸ παρὸν τῶν κακῶν ὡς ἐνῆν B 49  
φέρουσι, δεινὴν ἐλπίδα τὸ ἐπελευσόμενον ἤγε, καὶ οἰστὸν ἐδόκει τὸ  
ἐπιστὰν διὰ<sup>72</sup> τὴν ἐλπίδα τοῦ μέλλοντος λυπηροῦ.

<sup>73</sup> Ἦν ταῦτα, καὶ ἡ κυρία ἐπέστη τῶν ἐορτῶν, καθ' ἣν ἔδει καὶ συνδεῖσθαι 5  
τοὺς τῆς ἐκκλησίας, χριστιανούς γε ὄντας, ἀγάπης φιλήματι. Καὶ δὴ προσ-  
εκαλοῦντο μὲν ἀρχιερεῖς, προσεκαλοῦντο δὲ καὶ<sup>73</sup> κληρικοί, καί, τῆς ἐπὶ  
τῇ πρώτῃ καὶ κυρία δευτέρας συναχθέντες<sup>74</sup> ἅμα, φιλήμασιν ἀγίοις, ὡς ἦ  
τε ἡμέρα παρῆνει καὶ τὸ χρεῶν ἤπειγε, τὴν πρὸς ἀλλήλους συνίστων  
ἀγάπην. 10

ιζ'. Περὶ<sup>75</sup> τοῦ φανέντος κατὰ μεσημβρίαν ἀστέρος.

<sup>76</sup> Ἦν<sup>76</sup> δὲ ἄρα γέλωσ καὶ εἰρωνεία τὸ τότε πραχθέν, ὃ δὴ καὶ ἀστήρ, ὃν  
Κρόνον οἱ περὶ ταῦτα δεινοὶ λέγουσι, παρεδείκνυ, ἵνα μὴ λέγω καὶ τὸ καθ'  
ὑπνοῦς δόξαν τινὶ τῶν ἀρχιερέων, ὡς, ἅμα<sup>77</sup> καθεζομένων ἀπάντων ἐν  
συνόδῳ μείζονι, συντετριφθαι μὲν ἐξαίφνης τὸν μακρὸν θρόνον ἐκείνον, 15  
ἅμα δὲ πάντας κατὰ γῆς ἀσχημόνας ἐρρίφθαι καὶ οὕτω κεῖσθαι, ἔλκοντας  
τὸν ἀπὸ πολλῶν ἔλεον. Ἄλλ' οἷον τὸ τοῦ ἀστέρος. Μεσοῦσης γὰρ ἡμέρας,  
τοῦ ἡλίου λάμποντος, μηνὸς βοηδρομιῶνος<sup>78</sup> ἱσταμένου, ὅτε, τὴν ἐαρινὴν  
τροπὴν παρελαύνων, ἡλῖος καθαρώτερος ἢ πρότερον δείκνυται, τῶν χειμε-  
ρινῶν νεφῶν διαλυομένων, κατ' οὐρανὸν μέσον ἐπέφωσκε στίλβων, εἰ καὶ 20  
μὴ στίλβειν οἱ πλάνητες<sup>79</sup> διὰ τὸ ἐγγὺς εἶναι λέγονται · ἀλλ' ὅμως ἐκεῖνος,  
τοῦτο μὲν τῷ<sup>80</sup> τῆς καθ' αὐτὸν<sup>81</sup> ἰσφαίρας ὑψώματι πρὸς τοὺς ἄλλους<sup>82</sup>, τοῦτο B 50  
δὲ καὶ τῷ τὰς τοῦ ἡλίου ἀκτῖνας δεχομένους τοὺς ὀφθαλμοὺς τῷ κατ' αὐτὰς  
ἀρρωστεῖν περιχύματι, εἶπερ καὶ ἐξ ἀτονίας τὸ στίλβειν, καθ' ὅσον ἦν  
ἔστιλβεν. Οἱ μὲν οὖν ἐν ἀγαθοῖς ἔταττον τὸ σημεῖον · περιλάμψαι γὰρ σφίσι 25  
τὸ τῶν ἀγαθῶν φῶς μέλλειν, καὶ πᾶν σκοτῶδες καὶ ἀμαυρὸν ἀπελαθῆναι τῇ  
τοῦ πατριαρχεύσαντος παρουσίᾳ. Λόγιοι δὲ ἀνδρῶν μεγίστων ἀφανισμόν  
καὶ τῆς κατὰ σφᾶς τιμῆς φθορὰν ἐνενόουν<sup>83</sup>, κρεῖττω μαντευόμενοι · τὸ γὰρ  
τοῦ<sup>84</sup> ἀστέρος ὑψώμα τῷ μεγαλείῳ τῶν ἀνδρῶν παραβάλλοντες, τὸ κρονικὸν  
καὶ ψυχρὸν αὐτοῖς ἐνετίθουν<sup>85</sup>, ὡς πηχθησομένοις τῷ κρῦει τῶν συμφορῶν · 30  
ὃ δὴ καὶ<sup>86</sup> κατὰ πόδας ἠκολούθει.

ιζ'. Περὶ<sup>87</sup> τῆς καθαιρέσεως τῶν ἀρχιερέων ἐν ταῖς Βλαχέρναις.

Τῆς γὰρ δευτέρας ἐβδομάδος μετὰ τὴν Ἀναστάσιμον, ἦν δὴ<sup>88</sup> καὶ Δια-  
καινήσιμον<sup>89</sup> λέγουσιν, ἐκτίθεται μὲν δόγμα βασιλείον, μετασκευάζεται<sup>90</sup> δὲ  
ὁ τῶς μοναχὸς Ἀθανάσιος εἰς ἀρχιερέα Ἀνδρόνικον, τάττεται δὲ καὶ γρά- 35

72 διὰ : πρὸς edd. 73 καὶ om. AB edd. 74 συναχθέντες corr. Bekk. : -ας ABC Poss.  
75 Περὶ — ἀστέρος om. AB 76 Ἦν : ἦν A 77 μὲν post ἅμα add. C 78 ἀπρίλλιος  
mg. AB 79 πλάνητες : πλανῆται edd. 80 τῷ om. AB edd. 81 καθ' αὐτὸν : κατ'  
αὐτὸν edd. 82 πρὸς τοὺς ἄλλους om. edd. 83 ἐνενόουν : ἐννε- C 84 τοῦ om. B  
edd. 85 ἐνετίθουν : ἀν- AB 86 καὶ om. AB edd. 87 Περὶ — Βλαχέρναις om. AB  
88 δὴ om. C 89 Διακαινήσιμον : -κινή- B edd. 90 μετασκευάζεται : κατα- edd.

d'évêque de Sardes et de père de l'empereur<sup>31</sup>, allant même, comme je l'entendis dire à certains, des hommes incapables de mentir, jusqu'à se proclamer et se dire le représentant de Dieu, non pas grâce à l'intervention d'autres personnes, mais par lui-même et de sa propre autorité : il était gardé en effet par la Providence, afin de venger la divinité, en poursuivant les impies. C'était une chose pitoyable et étrange : on donna l'autorisation pour permettre de mener ces actions contre certaines personnes, alors qu'Andronic se préparait à exercer la vengeance contre d'autres personnes. Ce qu'ils voulaient poursuivre et réformer, c'étaient en effet pour les premiers les actions accomplies la veille et l'avant-veille concernant le pape, conformément aux canons d'ailleurs, comme ils l'affirmaient aussi dans leurs demandes, mais c'étaient pour Andronic les événements survenus autrefois à cause des illégalités qui furent commises à l'endroit de Jean, le fils de l'empereur Laskaris, c'était le mépris dont fut l'objet le patriarche Arsène par sa mise à l'écart, parce qu'il militait, et c'était en troisième lieu sa propre retraite, sans compter qu'ils auraient dû eux aussi, en leur qualité d'évêques, suivre et conjuguer leur zèle avec lui pour secourir le patriarche, mais non rejeter ce patriarche et en demander un autre, le dédaigner, lui un homme zélé, et lui substituer à la tête de son Église Chalazas<sup>32</sup>. Excité par cela, il était irrité en lui-même contre ses vieux collègues qui étaient encore en vie, mais, dissimulant néanmoins son sentiment, en public il s'en prenait à tous.

Un prostagma de l'empereur est donc émis, qui le nomme père, comme on l'a dit, et qui cautionne ses sentiments<sup>33</sup>. Comme représentants du souverain, on envoie Michel Stratégopoulos, qui fut honoré plus tard de la dignité de prôtostratôr, ainsi que les siens<sup>34</sup>. L'église de la Théotokos des Blachernes fut le lieu où ces gens se réunirent, avec la présence du patriarche. On prescrivit entre autres choses de juger comme pour un crime de lèse-majesté celui qui s'opposerait sur quelque point aux décisions qu'on prendrait. Siègent donc ensemble le patriarche et l'évêque de Sardes et les dissidents de son entourage, une masse de gens ; de l'autre côté siégeaient les gens de l'empereur, en qualité de juges des actions. Quant aux évêques qui étaient convoqués, ils étaient introduits pour être jugés. On ne pouvait rien entendre là si ce n'est l'ordre « Qu'on introduise un tel ! » et l'accusation qu'on lui lançait à la figure d'avoir violé la loi. Il y avait là aussi les moines qui soutenaient avoir été poursuivis. Aussitôt le juge disait : « Qu'on l'emmène ! », tandis que les autres ajoutaient : « L'impie ! », et que les gens du palais, après lui avoir attaché les mains et les pieds, emmenaient dans la honte le condamné, en le traînant ; parmi les moines, les uns les vouaient à l'anathème d'une voix forte, les autres s'accrochaient à eux

31. DÖLGER, *Regesten*, n° 2091 (19 avril 1283). L'empereur comptait sur Andronic de Sardes pour ramener les Arséniates dans le giron de l'Église (VII, 12 et 14).

32. Les Joséphites (« les premiers ») voulaient le rétablissement de l'orthodoxie, qu'ils considéraient comme rompue par l'union de Lyon. Mais les Arséniates remontaient plus haut. Andronic de Sardes, en particulier, se référait à l'arrivée au pouvoir de Michel VIII et à la déchéance progressive de Jean IV, le fils de Théodore II Laskaris, à sa résistance en faveur d'Arsène et à son propre remplacement par Jacques Chalazas (II, 8-22).

33. Sur le terme « prostagma », qui qualifie l'acte mentionné (DÖLGER, *Regesten*, n° 2091), voir DÖLGER-KARAYANNOPULOS, *Byzantinische Urkundenlehre*, p. 109-112.

φεται Σάρδεων<sup>91</sup> καὶ εἰς πατέρα τῷ βασιλεῖ, ὡς δ' ἐγὼ τινων ἤκουσα, ἀνδρῶν μὴ οἶων τε ψεύδεσθαι, καὶ δικαίᾳ Θεοῦ, οὐ παρ' ἄλλων, ἀλλ' αὐτὸς παρ' ἑαυτοῦ, ἑαυτὸν φημίζων καὶ λέγων · φυλάττεσθαι γὰρ παρὰ τῆς ἰ προνοίας, ἐφ' B 51  
 ᾧ περ ἐκδικῆσαι τὸ θεῖον, τοῖς ἀνιέροις ἐπεξιόντα. Καὶ τό γ' ἔλεεινὸν καὶ ξένον, τὸ ἐπ' ἄλλοις μὲν τοὺς ἐκχωροῦντας ἐφίενοι ταῦτα γίνεσθαι, ἐπ' 5  
 ἄλλοις δ' ἐκείνους τὰς ἐκδικήσεις ποιεῖν ἐτοιμάζεσθαι. Ἐκείνοις μὲν γὰρ ἦν θελητὸν τὰ χθῆς καὶ πρὸ τρίτης ἐπὶ τῷ πάπα πραχθέντα κατὰ κανόνας τέως, ὡς κάκεῖνοι ἔλεγον ἀξιούντες, μετιέναι καὶ καθιστᾶν, ἐκείνῳ δὲ τὰ πάλαι ζυμβάντα διὰ τὰ εἰς τὸν Ἰωάννην παρανενομημένα<sup>92</sup> τὸν υἱὸν τοῦ Λάσκαρι βασιλέως, καὶ τὴν τοῦ πατριάρχου παρόρασιν Ἀρσενίου διὰ τὴν ἐκείνου 10  
 ζηλοῦντος παραθεώρησιν, καὶ τρίτον τὴν ἑαυτοῦ ὑποχώρησιν, ἐφ' οἷς δεῖν εἶναι κάκεῖνους ξυνέπεσθαι, ἀρχιερεῖς γε ὄντας, καὶ τῷ πατριάρχῃ συναίρεσθαι<sup>93</sup> σὺν αὐτῷ<sup>94</sup> τῆς σπουδῆς, μὴ μέντοι γε<sup>95</sup> ἀθετεῖν ἐκείνους καὶ ἄλλον ζητεῖν, καὶ αὐτὸν<sup>96</sup> μὲν παρορᾶν ζηλοῦντα, ἀντεισάγειν<sup>97</sup> δὲ τῇ αὐτοῦ<sup>98</sup> ἐκκλησία τὸν Χαλαζᾶν · ἐφ' οἷς καὶ παρακεκνισμένος τοῖς μὲν<sup>99</sup> καθ' αὐτὸν ἐχόλα 15  
 καὶ παλαιοῖς, ὅσοι δὴ καὶ περιῆσαν εἰσέτι, ὅμως δ' ἐπειλῶν τὴν γνώμην, B 52  
 κοινῶς ἐπεξῆει<sup>1</sup> πᾶσι.

Τοῖνυν καὶ<sup>2</sup> πρόσταγμα μὲν ἐκτίθεται βασιλέως, αὐτὸν<sup>3</sup> μὲν εἰς πατέρα τάττον, ὡς εἴρηται, τὰ δὲ γ' ἐκείνῳ δόξαντα βεβαιοῦν · ἀντιπροσωποῦντες δὲ τῷ κρατοῦντι οἱ ἀμφὶ τὸν Στρατηγόπουλον πέμπονται Μιχαήλ, ὃς ἐσαυθὶς 20  
 καὶ τῷ τοῦ πρωτοστράτορος<sup>4</sup> τετιμητο ἀξιώματι · τόπος δὲ τῆς ἐκείνων συνάξεως, συμπρόντος καὶ πατριάρχου, ὁ τῶν<sup>5</sup> Βλαχερνῶν τῆς Θεοτόκου ναός. Ἦν δὲ<sup>6</sup> σὺν ἄλλοις κάκεῖνο προστεταγμένον, τὸν κατὰ τι τοῖς δόξουσιν ἀντιστησόμενον ὡς ἐπὶ καθοσιώσει κρίνεσθαι. Προσκάθηται<sup>7</sup> τοῖνυν ἅμα μὲν πατριάρχῃς, ἅμα δὲ καὶ ὁ Σάρδεων καὶ οἱ ἀμφ' ἐκείνων τῶν σχιζομένων 25  
 παμπληθεῖς ὅσοι, καὶ οἱ<sup>8</sup> τοῦ βασιλέως ἐτέρωθι ἐκδικοὶ τῶν πράξεων προσεκάθηντο. Οἱ μέντοι γε ἀρχιερεῖς μετακεκλημένοι εἰσήγοντο κριθησόμενοι. Καὶ πλέον οὐκ ἦν ἐκεῖσε τὸ ἀκουόμενον ὅτι μὴ « Ἀχθῆτω ὁ δεῖνα » καὶ κατὰ πρόσωπον ἢ κατηγορία ὡς παρηνόμησεν. Ἦσαν δ' οὐ<sup>9</sup> καὶ τῶν μοναχῶν οἱ δὴ καὶ παρίστων ὡς ἐδιώχθησαν. Καὶ εὐθὺς ὁ μὲν κρίνων 30  
 « Ἀρθῆτω », οἱ δὲ τὸ « Ὁ ἀσεβῆς » ἐπέλεγον, οἱ δὲ τῶν τοῦ παλατιοῦ, χειρῶν καὶ ποδῶν ἡμμένοι, μετ' ἀτιμίας ἐξῆγον σύροντες τὸν κατάκριτον, τῶν δὲ μοναχῶν οἱ μὲν ἐδίδουν μεγαλοφῶνως τῷ ἀναθέματι, οἱ δὲ καί, ἰ προσ- B 53  
 απτόμενοι ἰταμώτερον, διέσχιζόν τε μανδύας αὐτῶν καὶ διετίθεσαν τὰ

91 ὁ ante Σάρδεων add. Bekk. 92 παρανενομημένα : παρηνο- AB edd. 93 συναίρεσθαι : συνέρ- A 94 αὐτῷ : αὐτῷ BC edd. 95 γε om. edd. 96 αὐτὸν : αὐτὸν C edd. 97 ἀντεισάγειν : ἀντισ- A 98 αὐτοῦ : αὐτοῦ C edd. 99 μὲν om. B 1 ἐπεξῆει : -ξίει C 2 καὶ om. C 3 αὐτὸν : αὐτὸν B 4 πρωτοστράτορος : -τωρος A 5 τῶν : τῆς B edd. 6 δὲ : γε C 7 Προσκάθηται : προκά- C edd. 8 καὶ οἱ : οἱ Poss. οἱ δὲ Bekk. 9 οὐ : οὐ Poss. οὐν Bekk.

34. Soupçonné de trahison par Michel VIII, Michel Stratégopoulos (*PLP*, n° 26898) dut son salut à la femme de l'empereur (PACHYMÉRÈS, II, p. 615<sup>22</sup>-617<sup>6</sup>). Dans la mention suivante (VIII, 19), il détient en effet la dignité de πρότοστράτορ.

plus effrontément, déchiraient leur manteau et leur infligeaient les pires traitements, sous prétexte qu'ils étaient indignes de leur habit. Ainsi se déroulèrent ces actions durant cette semaine<sup>35</sup>, et personne ne put échapper aux rets de la vengeance. Le patriarche était mécontent, semblait-il, et contestait très fortement l'action menée ; cependant il suivit et agréa les décisions prises<sup>36</sup>. Mais en secret il n'hésitait pas à appeler leur synode une assemblée maléfique.

A la fin, après avoir envoyé amener aussi malgré eux, par des agents impériaux, ceux qui ne venaient pas de plein gré, ils réclament aussi Théodore de Cyzique<sup>37</sup>. Se glissant de son mieux dans le monastère du Prodrome, celui-ci essaya d'échapper à la dureté du moment. Ce n'est pas tant en effet la déposition qui leur pesait que le mépris qu'ils subissaient de la part de quiconque. Ils envoient des gens pour l'amener. Celui-ci opposa fermeté et résistance et, comme patelle au rocher, il s'attachait au monastère. Mais ils adjoignent d'autres aux premiers et à nouveau d'autres, et ils voulaient le forcer à quitter le monastère et à se rendre à leur assemblée. Comme on n'arrivait absolument pas à le persuader et que ces gens voulaient employer la force, il prend les devants et gagne le sanctuaire de l'église ; et, utilisant la table mystique comme un asile sacré, le métropolitain d'envoyer de là des messagers en retour pour faire savoir qu'il ne sortirait pas et ne viendrait pas, quoi qu'ils fassent ! Comme donc la tentative des agents avait été repoussée et qu'ils étaient revenus les mains vides vers leurs mandants, tandis que le jour s'était écoulé en ces péripéties, celui qui siégeait comme juge, tout affligé, de déclarer que les efforts déployés pour l'évêque de Cyzique avaient retardé de très nombreuses actions concernant les autres et, sans rien ajouter, de se lever, après avoir fixé au patriarche la règle à appliquer aussi aux autres<sup>38</sup> ! En s'y conformant, le patriarche devrait régler de la même façon le cas des autres.

### 18. Du prétendu sang tombé du ciel.

Ainsi donc, après les premiers, les autres furent également condamnés par contumace, en gagnant de n'être pas déposés dans la honte, car ceux qui déposaient semblaient montrer de la compassion pour ce seul point. Alors, au cours du mois de mai<sup>39</sup>, lorsqu'enfin tous les arbres et tout ce qui sort de terre se furent couverts de feuilles, des gouttes de sang tombèrent du ciel : celles qui tombaient par terre, une fois enrobées de terre, n'en donnaient la sensation à personne, mais celles qui se répandaient sur les feuilles, les pierres ou les vête-

35. Les séances se déroulèrent du lundi au samedi, et le tomos fut lu dans les églises le dimanche 25 avril 1283 (MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 103<sup>14-15</sup>).

36. LAURENT, *Regestes*, n° 1463 (19-26 avril 1283). Sur l'église de la Théotokos des Blachernes, où se tint l'assemblée, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 161-171. La condamnation des évêques marquait l'accomplissement des propos prémonitoires de Théoctiste d'Andrinople (VII, 7).

37. Théodore Skoutariôtès (PLP, n° 26204) a été mentionné plus haut comme dikaiophylax, à propos de la cessation de fonctions du patriarche Joseph (PACHYMÉRÈS, II, p. 509<sup>16-21</sup>). Jean Bekkos le nomma plus tard métropolitain de Cyzique. Sur le monastère du Prodrome, où il allait se retirer, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 421-429.

38. Sur l'emploi de l'infinitif dans cette phrase et la précédente, voir A. FAILLER, Trois particularités syntaxiques chez Georges Pachymérès, *REB* 45, 1987, p. 184-193 (n° 13).

δεινά, ὡς ἀναξίως δῆθεν φοροούντων<sup>10</sup>. Τούτων οὕτω τελουμένων τῆς ἑβδομάδος ἐκείνης καὶ μηδενὸς ἐκφυγεῖν δυναμένου τὰς ἄρκυς τῆς<sup>11</sup> τιμωρίας, ὁ μὲν πατριάρχης δυσαρρεστῶν ἦν, ὡς ἐδόκει, καὶ τὸ πλεῖστον πραττομένων διαπεφωνήκει<sup>12</sup>, ὁμῶς δ' εἶπετο<sup>13</sup> καὶ τοῖς δόξασι κατετίθετο · κρύφα δὲ καὶ πονηρὸν συνέδριον τὴν ἐκείνων σύνοδον καλεῖν οὐκ ἀπόκνει<sup>14</sup>. 5

Τέλος, ἐπεὶ καὶ τοὺς μὴ ἐκουσίως ἀπαντῶντας πέμποντες καὶ ἄκοντας ὑπὸ βασιλικοῖς ὑπηρέταις ἔφερον, ζητοῦσι καὶ τὸν Κυζίκου<sup>15</sup> Θεόδωρον. Ὁ δέ, τῇ τοῦ Προδρόμου μονῇ ὡς εἶχε παραδύμενος, ἐπειρᾶτο διαφεύγειν τὴν τοῦ καιροῦ δυσκολίαν · οὐ γὰρ τὰ τῆς καθαιρέσεως ἐκείνοις τόσον ἦν ἐπαχθῆ ὅσον τὰ τῆς ἀτιμίας ἦν παρ' ὀνδηποτοῦν ὑφίσταντο. Καὶ δὴ πέμπουσι τοὺς 10 ἀπάξοντας. Ὁ δ'<sup>16</sup> ἀντέτεινε καὶ ἀντέσπα καὶ ὡς λεπὰς πέτρας<sup>(21)</sup> τῆς μονῆς εἶχετο. Ἄλλὰ καὶ ἄλλους ἐπισυνάπτουσι τοῖς προτέροις καὶ αὐθις ἄλλους, καὶ<sup>17</sup> κατηνάγκαζον, τῆς μονῆς ἀποστάντα, τῷ κατὰ σφᾶς ἐπιστῆναι συνεδρίῳ. Ὡς δ' οὐκ ἦν ὄλως πείθεσθαι καὶ βίαν ἐκείνοι προσάγειν ἠβούλοντο, αὐτὸς προκαταλαβὼν εἰσέρχεται τὰ ἄδυτα τοῦ ναοῦ καί, ὡς ἱερᾷ ἀσυλία τῇ μυστικῇ 15 τραπέζῃ ἰ χρώμενος, ἐκεῖθεν ἀντιπέμπειν τοὺς ἀπεροῦντας μὴ ἐξελεῖθαι μήτε B 54 μὴν ἀφικέσθαι, κἂν ὅ τι καὶ πράττοιεν. Ὡς γοῦν ἀνεσεσόβητο<sup>18</sup> μὲν ἢ πεῖρα<sup>19</sup> τοῖς ὑπηρέταις, ὑπέστρεφον δὲ κενοὶ πρὸς τοὺς ἀποστείλαντας, τῆς ἡμέρας ἐν τούτοις τελεσθεισῆς, ἐπαλαστήσαντα, τὸν ὡς κριτὴν καθεζόμενον εἰπεῖν ὡς ἡ πρὸς τὸν Κυζίκου<sup>20</sup> ἀσχολία πλείστας ἐπὶ τοῖς λοιποῖς πράξεις ἤργησε καί, 20 μὴδὲν προσθέντα, ἀναστήναι, κανόνα θέμενον καὶ ἐπὶ τοῖς λοιποῖς τῷ πατριαρχοῦντι, ᾧ δὴ στοιχῶν<sup>21</sup> ἂν ἐκείνος τὰ ὅμοια καὶ τοὺς ἄλλους διάθοιτο.

1η'. Περί<sup>22</sup> τοῦ κατενεχθέντος ὡς δῆθεν αἵματος οὐρανόθεν.

Οὕτω μὲν οὖν ἐπὶ τοῖς προτέροις καὶ τῶν λοιπῶν ἐρήμην κατακριθέντων, τοῦτο πλεόν σχόντων τὸ μὴ μετ'<sup>23</sup> ἀτιμίας καθαιρεῖσθαι, πρὸς ἐν τούτῳ συμ- 25 παθῶν φανέντων τῶν καθαιρούντων, μηνὸς ἐνστάντος πυαντιῶνος<sup>24</sup>, καθ' ὃν εἰς τέλος ἅπαν δένδρον καὶ πᾶν ἐκ γῆς ἀνατέλλον πεφύλλωτο, ψιάδες αἵματος οὐρανόθεν ἐφέροντο, ὅσαι μὲν εἰς γῆν ἐπιπτον, τοῖς χώμασιν ἐπειλυόμεναι, μηδεμίαν παρέχουσαι τισιν αἴσθησιν, ὅσαι δὲ φύλλοις ἢ πέτραις ἢ ἱματίοις κατερράδατο<sup>25</sup>, ἐπιμιαίνουσαι τὰ δεχόμενα, ἀκριβῶς παριστῶσαι 30

(21) Cf. Aristophane, *Les guêpes*, 105 ; *Ploutos*, 1096.

10 φοροούντων : φρονούντων B 11 τῆς : τὰς AB 12 διαπεφωνήκει : -νέκει A 13 εἶπετο : εἶπ- edd. 14 ἀπόκνει : ἀπό- A 15 Κυζίκου : -ήκου B 16 Ὁ δ' coptexi : ὁδ' AB ὁ δ' (δῆ C) C edd. 17 καὶ om. C 18 ἀνεσεσόβητο copt. Bekk. : ἀνεσό- ABC (C post copt.) Poss. 19 πεῖρα : θήρα Bekk. 20 Κυζίκου : -ήκου B 21 στοιχῶν : -χῆν A -χεῖν B Poss. 22 Περί — οὐρανόθεν om. AB 23 μετ' : μετὰ C 24 μάιος mg. ABC 25 κατερράδατο : κατερερρά- AB

39. La déposition de l'épiscopat s'étala ainsi sur les mois d'avril et de mai 1283. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. Remarquons que la forme πυαντιῶν (mai), que le copiste du manuscrit B semble refuser dans les livres IV et V (PACHYMÉRÈS, II, p. 353<sup>12</sup> et p. 515<sup>18</sup>), est acceptée par lui ici et dans la suite de l'ouvrage.

ments, en souillant ce qui les recevait, indiquaient de manière précise leur nature. Je n'ai donc pas une conviction assez forte pour affirmer sans hésitation que ce prodige se produisit à cause des événements, mais il ne paraît pas déplacé, à mon avis, qu'en relatant l'histoire je rapporte aussi ce prodige, qu'il se soit produit à cause de ces événements ou à cause d'autres événements. Quant à ces gens, ils mirent d'autres à leur place à la tête des Églises et ils administraient à leur guise les affaires de l'Église, en exploitant aussi de la manière la plus tyrannique, dans la plupart des cas, la clémence de l'empereur, qui concédait tout en échange d'une seule et unique chose, la concorde et la stabilité générales, conformément à leurs promesses.

#### 19. Des exigences du synode à l'égard de l'impératrice Théodora et du patriarche d'Alexandrie<sup>40</sup>.

Ils exigèrent donc de l'impératrice Théodora une profession de foi, la réputation écrite de l'action menée la veille et l'engagement de ne jamais demander pour son mari des funérailles avec psalmodie ; en récompense de quoi, on ferait mémoire d'elle à l'église, disaient-ils, comme impératrice avec son fils<sup>41</sup>. Ils exigèrent aussi d'Athanase d'Alexandrie l'approbation de la déposition des évêques et la répudiation de l'action elle-même, parce que, pour les raisons mentionnées plus haut, il avait communiqué dans le passé avec ces gens, de sorte que lui-même précisément, après avoir donné les mêmes assurances, il pût être commémoré dans les diptyques avec les patriarches<sup>42</sup>.

Quant à Théodose Prinkips d'Antioche, une crainte secrète l'envahit qu'on ne lui fasse subir un traitement désagréable, mais en public il montrait dédain et mépris pour les actions en cours. En vérité, il envoya signifier sa démission en Syrie, à l'insu de l'empereur, et il céda le trône à un autre<sup>43</sup>. En effet, Tripolis était encore sauve, Ptolémaïs de Syrie était sauve ; Beyrouth, Sidon, Tyr et le littoral survivaient, car le pouvoir italien prévalait sur les Éthiopiens<sup>44</sup>. Après avoir reçu la démission, les dignitaires de cette Église nomment par un vote unanime Arsène Hagiosyméônites, un homme parfaitement saint et vénérable<sup>45</sup> ; sur le moment, les évêques d'ici l'acceptèrent et communièrent à sa mémoire sur les diptyques sacrés, mais plus tard il fut accusé, sur la foi d'une rumeur qui leur parvint, d'avoir fait à l'occasion assemblée commune à l'église

40. Cf. Profession de foi de Théodora : J. IRIARTE, *Regiae Bibliothecae Matritensis codices Graeci manuscripti*, I, Madrid 1769, p. 283-284 (voir aussi L. PETIT, *EO* 18, 1916-1918, p. 286-287) ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 105.

41. Sans l'affirmer expressément, l'historien laisse entendre que Théodora se plia à cette demande. De fait, le texte qu'elle signa est conservé (voir la note précédente). Il contient les trois points : la veuve de Michel VIII fit une profession de foi orthodoxe, elle adhéra à la condamnation des unionistes, et en particulier de Bekkos, Mélitèniôtès et Métochitès, qui sont nommés, et elle renonça à demander la commémoration de son mari défunt (*μνημοσύων τῶν νενομισμένων μὴ ἀξιώσαι, οὐ μήποτε ἀναγκάσῃ μνημόσυον ποιεῖν*). Sur la suppression de la commémoration de Michel VIII, voir ci-dessus, VII, 11.

42. Ce pluriel désigne Grégoire de Chypre et Théodose Prinkips. L'attitude adoptée par Athanase est exposée, après un long excursus, dans la phrase finale du chapitre.

43. Patriarche d'Antioche (PACHYMÉRÈS, II, p. 555<sup>25</sup>-557<sup>22</sup>), Théodose Prinkips (*PLP*, n° 7181) résidait donc à Constantinople à ce moment, comme il le fit sans doute durant la majeure partie de son patriarcat.

τὴν φύσιν. Ἐμοὶ μὲν οὖν ἀναμφιβόλως φάσκειν διὰ ταῦτα κάκεῖνα  
 συμβῆναι<sup>26</sup> οὐ πίστις ἔνεστιν ἀκριβῆς · ἱστοροῦντι δὲ λέγειν καὶ ταῦτα, κἄν  
 ἐκείνων κἄν ἄλλων ἔνεκα γένοιτο, οὐκ ἀπᾶδον, οἶμαι, δοκεῖ. Ἄλλους ἰ μέν- B 55  
 τοι γ<sup>27</sup> ἐκεῖνοι ταῖς ἐκκλησίαις ἀντισηκώσαντες, κατὰ τρόπον τὰ τῆς ἐκ-  
 κλησίας ὡς εἶχον διίθουνον, τυραννοῦντες οἷον εἰς τὰ πολλὰ τούτων καὶ τὴν 5  
 βασιλικὴν ἡμερότητα, ἐνὸς καὶ μόνου τὰ πάντα καταπροϊεμένου, τῆς κοινῆς  
 ὁμοιοῦσας καὶ καταστάσεως, ὡς ὑπέσχοντο.

1θ'. Περὶ ὧν τὴν αὐγουσταν Θεοδώραν καὶ τὸν πατριάρχην Ἀλεξανδρείας  
 ἀπήτει ἡ σύνοδος.

Ἀπήτουν μὲν οὖν καὶ τὴν αὐγουσταν Θεοδώραν λίβελλον μὲν πίστεως, 10  
 ἀποβολὴν δ' ἔγγραφον τῶν χθῆς γεγονότων, ἀσφάλειαν δὲ καὶ τοῦ μὴ ποτε  
 ζητῆσαι περὶ τάνδρος<sup>28</sup> αὐτῆς ἐφ' ᾧπερ ἐν ψαλμωδίαις ταφήσεται · καὶ τὸ  
 ἐπὶ τούτοις ἄθλον, ὡς ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας, φασί, βασιλικῶς σὺν τῷ υἱῷ μνη-  
 μονεύοιτο. Ἀπήτουν δὲ καὶ τὸν Ἀλεξανδρείας Ἀθανάσιον ὁμογνωμοσύνην  
 μὲν ἐπὶ τοῖς καθαιρεθεῖσιν, ἀποβολὴν δὲ καὶ αὐτῶν<sup>29</sup> τῶν πραχθέντων, ἐπεὶ 15  
 καὶ αἰτίαις ταῖς προρρηθείσαις φθάσας συγκεκοινώνηκεν, ὡς ἂν καὶ αὐτὸς  
 δηλονότι, τὰ ὅμοια κατασφαλισάμενος<sup>30</sup>, ἐν τοῖς διπτύχοις τοῖς πατριάρχεις  
 συμνημονεύοιτο<sup>31</sup>.

Τῷ γὰρ Ἀντιοχείας Θεοδοσίῳ τῷ Πρίγκιπι λεληθὸς<sup>32</sup> μὲν δέος ἐμίπτει  
 μὴ καὶ τι<sup>33</sup> δράσῃσι τοῦτον τῶν ἀβουλήτων, φανειρῶς δ' ὑπερηφάνει καὶ ὑπερ- B 56  
 εῶρα τῶν<sup>34</sup> πραττομένων. Ἀμέλει τοι καὶ πέμψας, τοῦ βασιλέως μὴ εἰδό-  
 τος, παρηγεῖτο κατὰ Συρίαν καὶ ἄλλω παρεχώρει τοῦ θρόνου. Ἔτι γὰρ ἐσφ-  
 ζετο μὲν Τρίπολις, ἐσφῆζετο δὲ ἡ κατὰ Συρίαν Πτολεμαῖς<sup>35</sup>, περιῆν δὲ  
 Βηρυτὸς καὶ Σιδῶν καὶ Τύρος καὶ τὰ παράλια, τῆς Ἰταλικῆς ἀρχῆς κραταιο-  
 τέρας οὔσης τῶν Αἰθιοπῶν. Οἱ δὲ τῆς ἐκκλησίας ἐκείνης, δεξάμενοι τὴν 25  
 παραίτησιν, κοινῇ ψήφῳ τὸν Ἀγιοσυμεωνίτην καθιστῶσιν<sup>36</sup> Ἀρσένιον,  
 ἄνδρα τὸ σύμπαν ἁγιοπρεπῆ καὶ σεβάσμιον, ὃν δὴ καὶ τέως μὲν οἱ ἐνταῦθα  
 δεξάμενοι ἐπὶ τῶν ἱερῶν ἐκοινώνουν τῆς μνήμης ἐκείνῳ<sup>37</sup> διπτύχων, ὕστε-  
 ρον δέ, αἰτίαν σχόντα ἐκ φήμης ἠκούσης ὡς οὕτω συμβᾶν τῷ ῥηγὶ τῆς  
 Ἀρμενίας τῆς ἐπὶ τῇ ἐκκλησίᾳ ἐκοινώνησε στάσεως, μηδὲν ἀναμείναντες 30

26 συμβῆναι κάκεῖνα transp. AB edd. 27 γ' : γε edd. 28 τάνδρος : τ' ἀνδρός A τοῦ  
 ἀνδρός C 29 αὐτῶν : αὐτόν AB edd. 30 κατασφαλι]σά[μενος init. lin. iter. A 31  
 συμνημονεύοιτο : συμη- edd. 32 λεληθὸς : -ὡς AB 33 μὴ καὶ τι : μηκέτι C 34  
 τῶν om. C 35 Πτολεμαῖς : Πτολομ- edd. 36 καθιστῶσιν : -σι A 37 ἐκείνῳ τῆς  
 μνήμης transp. B edd.

44. Tripolis ne fut prise qu'en 1289, et les autres villes citées ne tombèrent qu'en 1291 (PACHY-  
 MÉRÈS, I, p. 241<sup>19-23</sup>, avec les notes 3 et 4). Ici comme ailleurs, l'auteur donne aux Égyptiens le nom  
 d'Éthiopiens.

45. Le texte de la lettre d'intronisation d'Arsène (PLP, n° 1382 et 1426) est conservé dans le  
*Vatican. gr.* 1455 (f. 337), où est indiqué son titre d'higoumène de Saint-Syméon du mont Admi-  
 rable ; voir J. DARROUZÈS, *Bulletin critique*, REB 22, 1964, p. 262.

avec le roi d'Arménie, et, sans attendre d'examiner ensemble l'affaire, ils supprimèrent son nom immédiatement<sup>46</sup>. Il ne survécut pas longtemps ; peut-être aurait-il en effet répondu à l'accusation, s'il avait vécu. Parmi les évêques, qui se trouvèrent dans l'incertitude, ceux de Cilicie nomment Denys de Pompéiopolis<sup>47</sup>, ceux de Syrie Cyrille de Tyr<sup>48</sup>. Comme Denys hésite, Cyrille le devance et lui est préféré.

Quant au patriarche d'Alexandrie donc, qui était présent là, le fait de ne pas être commémoré avec les autres ne l'affligeait pas, puisque le traitement appliqué à la masse éclipsait sa propre affliction, pas plus que ne l'enflammait le fait d'être jugé digne de partager leur mémoire, car l'action menée à tort, à laquelle il fallut s'associer une fois qu'elle fut réalisée, l'avait obligé à donner son consentement<sup>49</sup>.

## 20. De la femme de Terter.

Mais ces affaires restaient encore en suspens. Terter, que le récit a signalé comme empereur des Bulgares, après qu'Asen se fut retiré de là-bas, envoya demander sa femme ; il avait en effet en aversion la sœur d'Asen, parce qu'il l'avait épousée de manière illégitime et parce que par ailleurs l'Église de là-bas ne l'admettait pas aux sacrements, comme il disait, pour la raison qu'il avait pris une épouse illégitime<sup>50</sup>. Lorsque Terter envoya ce message et se montra disposé à conclure un traité pour l'avenir, l'empereur envoya amener son épouse de Nicée, où elle était gardée ; il la renvoie à Terter, qui devait lui aussi envoyer aussitôt la sœur d'Asen ; ce qui advint. Par la suite, comme il était devenu impossible à Asen de régner sur les Bulgares, puisque Terter s'était déjà consolidé, l'empereur conclut un traité avec Terter, parce que la Rhomaïde manquait de forces pour le combattre, et il établit Asen despote de la Rhomaïde, conformément aux accords passés antérieurement par son père<sup>51</sup>.

## 21. Du départ de l'empereur pour l'Orient<sup>52</sup>.

Il avait lui-même pour seul souci la concorde et la stabilité de l'Église, pour lesquelles toute cette action était menée. En effet, le soulèvement des Arséniates, qui était important et grossissait chaque jour, ne laissait pas de répit. Il quitta Constantinople et gagna l'Orient, après avoir recommandé au patriarche et aux autres, aussi bien l'entourage du patriarche que les tenants du parti

46. Une accusation identique fut portée contre son prédécesseur Euthyme (PACHYMÉRÈS, II, p. 355<sup>9-11</sup>).

47. Denys (PLP, n° 5497), métropolite de Pompéiopolis en Cilicie, n'est pas connu par ailleurs.

48. Cyrille de Tyr (PLP, n° 14053), qui prit le pas sur son confrère, est à nouveau mentionné plus bas (VIII, 6) ; voir DÖLGER, *Regesten*, n° 2093 (mai 1283).

49. Athanase d'Alexandrie refusait aussi bien d'approuver la récente déposition des évêques, bien qu'il ait présidé le synode de janvier (VII, 8), que de désapprouver l'unionisme de Michel VIII, en affirmant, comme des années auparavant (VI, 1), n'avoir eu aucune part à la réalisation de l'union, qui était déjà conclue, lorsqu'il vint se réfugier à Constantinople. A-t-il pu, comme en d'autres occasions, échapper aux menaces des antiunionistes en excipant de sa qualité d'étranger ou a-t-il dû se plier à leurs exigences, comme le croit le rédacteur de la Version brève (καὶ πολλῶν λεγομένων, τέλος καθυποκλίνει καὶ τὰ ζητούμενα ἐκκληροῖ) et comme le suggère le cas parallèle de l'impératrice ? Le texte ne l'indique pas clairement, mais les événements postérieurs (VII, 34-35) montrent qu'il resta en communion avec la nouvelle hiérarchie.



συνεξετάζειν τὸ γεγονός, εὐχερῶς ἐξαιροῦσι τοῦνομα. Ἐκείνου δὲ μηδ<sup>38</sup> ἐς βραχὺ περιγενομένου — ἴσως γὰρ ἂν καὶ ἀπήντα πρὸς τὴν κατηγορίαν, εἰ περιῆν —, οἱ ἀρχιερεῖς ἀμφιγνωμονήσαντες, οἱ μὲν κατὰ Κιλικίαν τὸν Πομπηιοπόλεως<sup>39</sup> Διονύσιον, οἱ δὲ ἀμφὶ Συρίαν τὸν Τύρου Κύριλλον καθιστῶσι · καὶ τοῦ Διονυσίου κραδαινομένου, φθάνει προκριθεῖς ὑπὲρ 5  
ἐκείνου ὁ Κύριλλος.

Τὸν γοῦν Ἀλεξανδρείας, ἐνταῦθα παρόντα, οὐτ' ὠδύνα τὸ<sup>40</sup> μὴ τοῖς ἄλλοις συμνημονεύεσθαι — τὰ γὰρ τοῖς πολλοῖς συμβεβηκότα τὸ καθ' αὐτὸν λυπηρὸν ἀπέκρυπτεν —, οὔτε μὴν τὸ ἀξιοῦσθαι μετέχειν<sup>41</sup> σφίσι ἢ τῆς μνήμης B 57  
ἔθαλπε · τὰ γὰρ παρὰ τὸ πρέπον πραχθέντα, οἷς κοινωνεῖν ἦν γεγονότα, 10  
συγκάταινον περιίστατο.

κ'. Περὶ τῆς γυναικὸς τοῦ Τερτερῆ.

Ἄλλὰ τούτων ἀνηρτημένων καὶ ἔτι, ὁ βασιλεὺς, τοῦ Τερτερῆ, ὃν δὴ βασιλέα Βουλγάρων ὁ λόγος ἐδείκνυ, τοῦ Ἀσάν ἐκεῖθεν ἀναχωρήσαντος, πέμψαντος καὶ ἀξιοῦντος περὶ τῆς γυναικὸς — τὴν γὰρ τοῦ Ἀσάν αὐταδέλφην 15  
ὡς παρανόμως συζευχθεῖσαν ἀπέστεργε καὶ ἄλλως ὅτι καὶ τῆς ἐκεῖ ἐκκλησίας μὴ<sup>42</sup> παραδεχομένης αὐτὸν ἐν ἀγιασμοῖς, ὡς ἔλεγε, περὶ τὴν σύζυγον ἀνομήσαντα —, ταῦτα τοῦ Τερτερῆ διαμνηυμένου<sup>43</sup> καὶ τὰς<sup>44</sup> ἐσαῦθις ἀγαπῶντος σπονδάς, ἀποστείλας ὁ βασιλεὺς καὶ ἀγαγὼν τὴν γυναῖκα Νικαίαθεν — ἐκεῖ γὰρ καὶ συνετηρεῖτο — ἀπολύει πρὸς τὸν<sup>45</sup> Τερτερῆν, 20  
πέμψοντα<sup>46</sup> κάκεινον αὐτίκα τὴν τοῦ Ἀσάν ἀδελφὴν · ὃ δὴ καὶ γέγονε. Καὶ τὸ ἐντεῦθεν, ἐπεὶ ἀδύνατον<sup>47</sup> ἦν τὸν Ἀσάν βασιλεύειν Βουλγάρων, κραταιωθέντος ἤδη τοῦ Τερτερῆ, ἐκείνῳ μὲν σπένδεται — τὰς γὰρ δυνάμεις τῆς Ῥωμαῖδος πολεμησηούσας ἐκλείπειν —, τὸν δ' Ἀσάν κατὰ τὰς προτέρας συνθεσίας τὰς<sup>48</sup> τοῦ πατρὸς δεσπότην Ῥωμαῖδος ἀποκαθίστησιν. 25

κα'. Περὶ τῆς ἐπ' ἀνατολὴν τοῦ βασιλέως ἐξελεύσεως.

Αὐτὸς δέ, ἔμμονον<sup>49</sup> μέριμναν ἔχων τῆς περὶ τὴν ἐκκλησίαν ὁμονοίας καὶ καταστάσεως, δι' ἦν καὶ ταῦτα πάντ' ἢ ἐπράττετο — ἢ γὰρ τῶν Ἀρσενιατῶν B 58  
ἐπισύστασις, πολλή τις οὔσα καὶ καθ' ἐκάστην πληθυομένη, ἡρεμεῖν οὐκ εἶα —, ἀπάρας τῆς Κωνσταντίνου, ἐπ' ἀνατολῆς ἤλαυνεν, ἐπισκῆψας καὶ 30  
πατριάρχῃ καὶ τοῖς λοιποῖς, ὅσοι τε περὶ τὸν πατριάρχῃν ἦσαν καὶ ὅσοι τῆς

38 μηδ<sup>3</sup>: μηδὲ C 39 Πομπηιοπόλεως: πομπιου- B Poss. 40 ὠδύνα τὸ сог. Bekk.: ὠδύνατο ABC Poss. 41 μετέχειν om. AB 42 μὴ: μὴ edd. 43 διαμνηυμένου: διομη- A 44 τὰς сог. edd.: ταῖς AB τὴν C 45 τὸν om. C 46 πέμψοντα: -αντα B 47 ἀδύνατον: -ατα A 48 τὰς om. AB edd. 49 ἔμμονον: -ενον C Poss.

50. La situation de Terter (PLP, n° 27585) est exposée dans le livre précédent (VI, 8-9); voir DÖLGER, *Regesten*, n° 2093 (mai 1283).

51. La clause était contenue dans les accords conclus par Michel VIII avec Jean III Asen au moment de son mariage avec la fille de l'empereur (PACHYMÉRÈS, II, p. 559<sup>20-21</sup>, 561<sup>8-10</sup>).

52. Cf. ΜΕΤΟΧΗΤÈS, *Histoire*, I: Cozza-Luzi, p. 115-116.

adverse, de se rendre au plus vite là-bas, vers Thèbes sous le Plakos<sup>53</sup>, avec les navires et aux frais de l'empereur, pour qu'on ait là-bas un débat général. Un grave scandale bouillonnait en effet à propos de l'action réalisée la veille, surtout que, après la transgression des décisions prises par Joseph ou son entourage<sup>54</sup>, ils furent dès lors pleins de zèle et suspectaient l'assentiment des Arséniates, plaignaient ceux qui avaient souffert et déclaraient que leur traitement était injuste. C'est pourquoi le souverain les rassembla tous là-bas, afin que, grâce à ce rassemblement général, l'action à mener résulte d'une réflexion commune. On se rassembla, et l'empereur leur procura ce qu'il fallait, pour qu'ils puissent passer l'hiver à Atrammytion<sup>55</sup> ; après avoir annulé l'ensemble de ses obligations profanes, le souverain examina aussitôt les moyens d'amener les Arséniates à faire la paix et à acquiescer à l'action menée.

Étaient donc rassemblés d'un côté le patriarche et les siens, avec lesquels se trouvaient principalement Eulogie et ses filles, Théodora et Anne d'Occident, qui était aussi basilissa et qui était revenue alors depuis peu elle aussi vers l'empereur au bruit des événements survenus<sup>56</sup>, ainsi que le grand logothète Mouzalôn déjà mentionné, un homme puissant auprès de l'empereur et honoré de la coiffure rouge et or des grands, privilège qui excédait le rang de l'office qu'il détenait<sup>57</sup> ; de l'autre côté, il y avait Hyacinthe et les moines de son entourage<sup>58</sup>, au nombre desquels se trouvaient aussi ceux qui avaient souffert la veille et avaient été aveuglés, Lazare Gorianités et Macaire la Colombe<sup>59</sup> ; quant à Athanase Lépendrènos, il était parmi les anciens et grands zélotes<sup>60</sup>. Il y avait aussi avec eux bon nombre de laïcs et de gens du palais, car l'empereur avait permis à tous de paraître librement. L'empereur les convoquait et leur parlait à des jours déterminés de chaque semaine, entouré des gens du patriarche, et il essaya pendant tout le Carême de réconcilier et d'unir les deux camps dans une seule et même communion parfaite<sup>61</sup>. Mais il n'arriva pas à les persuader : il employait tantôt les exhortations, tantôt les reproches, et il cherchait de toutes les manières à gagner et à se soumettre des esprits rendus très insociables par le

53. Thèbes sous le Plakos est l'ancien nom de la ville d'Atrammytion, située au pied du mont Plakos en Mysie ; voir Thebe, *RE* 50, 1934, col. 1595-1599 (W. RUGE). L'assemblée se réunit dans la ville d'Atrammytion : même doublée de l'enclitique *του*, qui semble souligner l'indétermination, la préposition *περι* placée devant un toponyme ne revêt la plupart du temps, sous la plume de l'historien, qu'une nuance d'imprécision tout à fait factice. D'ailleurs, plus la région, la ville ou le village dont le nom suit sont petits, plus l'imprécision s'atténue.

54. Joseph et ses partisans avaient promis en effet de réconcilier avec l'Église, après une suspension de trois mois, tous ceux qu'ils avaient condamnés (VII, 6).

55. Atrammytion, indiqué plus haut sous son ancienne appellation, est une ville côtière située au fond du golfe du même nom, face à Mytilène. Patrie du grand logothète Théodore Mouzalôn (PACHYMÉRÈS, I, p. 41<sup>9-10</sup>), la ville dut sans doute à cela d'accueillir le synode. On a gardé au toponyme la graphie, plutôt inhabituelle, que l'historien lui attribue de manière constante. On trouve le plus souvent l'une des deux graphies suivantes, qui autorisent à leur tour quelques variantes : Adramyt(t)(e)ion et Atramyt(t)(e)ion.

56. On retrouve les personnes qui poussèrent Andronic II, après la mort de Michel VIII, à révoquer l'union avec Rome et à rappeler le patriarche Joseph (VII, 2) : Irène-Eulogie Palaiologina et Théodora Kantakouzèné, sa fille, plus connue sous le nom de Rhaoulaina la protovestiarissa. A elles se joint la troisième fille d'Irène-Eulogie, Anne Kantakouzèné (*PLP*, n° 10933), mariée au despote Nicéphore Angélos d'Épire et titrée basilissa en sa qualité d'épouse de despote (III, 27).

57. Théodore Mouzalôn appartenait au même parti (VII, 2). La dignité de grand logothète qu'il détenait occupait une place de choix sur l'échelle de la hiérarchie aulique : le 9<sup>e</sup> rang selon l'Ap-

έναντίας μοίρας, ἐκεῖσε περί που τὰς Ὑποπλακίους Θήβας ἀπαντᾶν τὴν ταχίστην ὑπὸ βασιλικαῖς τριήρεσι τε καὶ ἐφοδίοις, ὡς ἐκεῖ κινηθησομένων τῶν ὄλων. Οὐκ ὀλίγον γὰρ καὶ περί τῶν χθῆςπραχθέντων ἀνέζει<sup>50</sup> τὸ σκάνδαλον, καὶ μᾶλλον ὅτι καὶ τῶν παρ' Ἰωσήφ ἢ καὶ παρὰ τῶν ἀμφ' ἐκεῖνον πραχθέντων παραβεβασμένων, αὐτοὶ ζηλοῦντες ἐντεῦθεν καὶ τὴν τῶν Ἀρσενιατῶν παραδοχὴν ὑποπεύοντες, τοῖς παθοῦσιν ἐπωκτίζοντο καὶ ἄδικα πάσχειν διωμολόγουν. Διὰ ταῦτα καὶ συνόλους ἐκεῖ ὁ κρατῶν συνήγεν, ὡς ἂν, ἐντελοῦς γεγонуίας τῆς συνελεύσεως, τὸ ποιητέον ἰ ἀπὸ κοινῆς τῆς σκέψεως γένηται. Καὶ δὴ συνελθόντων καὶ τῶν εἰκότων προνοοῦντος σφίσι τοῦ βασιλέως, ὡς διαχειμεριοῦσι περί τὸ Ἄτραμμύτιον<sup>51</sup>, ἀργήσας πάμπαν τῶν ἐξωθεν δουλειῶν, ὁ κρατῶν σχεδὸν τὰ περί τοῦ πῶς ἂν οἱ Ἀρσενιάται τοῖς πραχθεῖσι συγκατανεύσειαν εἰρηνεύσαντες διεσκέπτετο.

Συνήγοντο τοίνυν ἔνθεν μὲν οἱ περί τὸν πατριάρχην, οἷς συνῆν τὰ πλεῖστα καὶ ἡ Εὐλογία καὶ γε αἱ θυγατέρες<sup>52</sup> αὐτῆς, ἢ τε Θεοδώρα καὶ ἡ ἐκ δυτικῶν Ἄννα ἢ καὶ βασίλισσα, ἔρτι τότε κάκεινη κατὰ φήμην τῶν γεγονότων ἀναχθεῖσα πρὸς βασιλέα, καὶ ὁ ῥηθεὶς μέγας λογοθέτης ὁ Μουζάλων, τὰ πολλὰ παρὰ βασιλεῖ δυνάμενος καὶ γε τιμηθεὶς καὶ τῇ τῶν μεγιστάνων χρυσοκοκκίνῳ καλύπτρῳ καὶ παρὰ τὴν τοῦ προσόντος αὐτῷ ὄφρικίου τάξιν, ἐκεῖθεν δὲ οἱ ἀμφὶ τὸν Ὑάκινθον μοναχοί, οἷς συνηριθμοῦντο<sup>53</sup> καὶ οἱ χθιζὰ παθόντες καὶ τυφλωθέντες, Λάζαρος τε ὁ Γοριανίτης καὶ ὁ Περιστερῆς Μακάριος · ὁ γὰρ Λεπενδρηνὸς Ἀθανάσιος ἐκ τῶν παλαιῶν ζηλωτῶν ἦν καὶ μέγας. Οὐκ ὀλίγοι δ' ἦσαν σὺν τούτοις, τοῦ βασιλέως ἐνδόντος ἀνέδην φαίνεσθαι πάντας, καὶ ἐκ τῶν λαϊκῶν καὶ γε τοῦ παλατίου, οἷς δὴ καὶ συγκαλούμενος<sup>54</sup> ὁ βασιλεὺς ἐν ἡμέραις τεταγμέναις τῆς ἐβδομάδος ἐκάστης ὡμίλει, ἔχων παρ' ἐκάτερα καὶ<sup>55</sup> τοὺς τοῦ πατριάρχου, καὶ γ' ἐπεῖρα δι' ὅλης τῆς Τεσσαρακονθημέρου συμβιβάζειν καὶ συννοῦν ἀμφοτέρους εἰς μίαν καὶ τὴν αὐτὴν τῆς κοινωνίας συμπλήρωσιν. Ἄλλ' οὐκ ἐπειθεν, ὅτε μὲν παρακαλῶν, ὅτε δ' ἐλέγχων, καὶ πᾶσι τρόποις ὑποτρέχων καὶ δουλαγωγῶν γνώμας ἀπαν-

50 ἀνέζει : -ζη B edd. 51 Ἄτραμμύτιον : -αμύ- C (post corr.) Bekk. 52 θυγατέρες : -αις C 53 συνηριθμοῦντο : -μεῖτο B 54 συγκαλούμενος : -οιμένοις Bekk. 55 καὶ om. C

pendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300<sup>6-7</sup>), le 12<sup>e</sup> rang selon le PSEUDO-KŌDINOS (Verpeaux, p. 137<sup>8</sup>). Il avait le privilège de porter une coiffure normalement réservée à des dignitaires supérieurs (du 5<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> rang : *ibidem*, p. 132<sup>6-7</sup>). Le mot καλύπτρα équivalait ici au terme technique σκιάδιον (*ibidem*, p. 141-142).

58. Les Arséniates étaient menés par Hyacinthe, déjà mentionné plus haut (VII, 12).

59. Lazare Gorianites (*PLP*, n° 4321) et Macaire la Colombe (*PLP*, n° 22465) ont été signalés dans le livre précédent pour leur opposition à la politique unioniste de Michel VIII, qui les fit aveugler (PACHYMÉRÈS, II, p. 617<sup>22-619</sup>).

60. Athanase Lépendrènos (*PLP*, n° 14741) est nommé pour la première fois. La différence que l'auteur établit entre Lazare et Macaire d'une part et Athanase d'autre part réside, semble-t-il, dans l'ancienneté de leur opposition, plus réduite pour les deux premiers, plus reculée pour le dernier.

61. Les deux camps étaient constitués par les Joséphites, qui, après la mort de Joseph, se firent plus intransigeants que ne l'était le patriarche lui-même, et par les Arséniates. La réunion se déroula pendant le Carême de 1284, qui commençait le 22 février.

temps et acceptant de s'incliner seulement devant des signes venus de Dieu. En effet, se laisser convaincre ainsi par des paroles et faire aussitôt la paix, après avoir abandonné une si grande rigueur, c'était, s'imaginaient-ils, montrer que leur résistance antérieure était aussi le fait d'un esprit présomptueux.

## 22. Des accords conclus par le feu à Atrammytion<sup>62</sup>.

C'est pourquoi les Arséniates tournaient les yeux vers les signes divins d'autrefois, par lesquels les saints avaient accompli des merveilles. Ils pensaient que, comme Dieu était le même maintenant et autrefois, de même les signes aussi se produisaient toujours, mais passaient inaperçus, et ils demandaient à s'en remettre aux prodiges de Dieu : les deux partis suivraient fidèlement celui auquel Dieu se montrerait favorable. Donnèrent leur accord au pacte eux-mêmes et l'empereur ; le patriarche et son entourage n'y étaient pas en effet favorables, comme ils le montrèrent, de sorte qu'ils ne collaborèrent pas officiellement. Voici ce pacte : les premiers composeraient pour leur part un volume et y inscriraient ce qui leur paraissait s'opposer à la paix ; les seconds composeraient à leur tour un autre volume et se justifieraient sur les points qui leur étaient reprochés par les autres et sur lesquels ils devaient répondre<sup>63</sup> ; dès qu'ils auraient allumé ensemble un feu capable de consumer même du fer, ils y jetteraient les volumes ; si celui-ci restait intact et que l'autre était consumé, ils révéreraient tous deux le volume conservé indemne, parce que Dieu lui aurait manifesté sa préférence ; mais si le feu détruisait les deux volumes, ils s'uniraient à nouveau et feraient la paix, de sorte que tous les accords se seraient accomplis par le feu.

Tel était le pacte ; l'empereur remit un bon poids d'argent d'une main très généreuse. Et quoi donc ? Mais il aurait abandonné la dignité impériale elle-même, comme il semblait, pour réconcilier ces gens. Puis il ordonna que l'urne destinée au feu fût façonnée en argent. Comme la grande et sainte semaine était arrivée, il fixa lui-même pour cette épreuve le jour qui, proche de la Résurrection, est le plus solennel : c'était bien le jour du grand samedi<sup>64</sup>. Ce jour-là ils se rassemblèrent, prièrent d'abord beaucoup la divinité à ce sujet et sous les yeux de tous, ainsi qu'en présence de l'empereur, ils confièrent les volumes aux mains de gens pieux, qui, exempts de toute cause de soupçon, jettent les cahiers dans le feu, pendant qu'on invoquait la divinité et qu'on souhaitait la réalisation du bon plaisir divin, afin que Dieu, cédant à leur grande souffrance, prêtât attention et manifestât sa propre volonté. Lorsque donc on les y eut jetés, les deux volumes ne furent que paille pour la fournaise ; le feu n'oublia pas sa vertu et il s'attaqua fermement aux feuillets assemblés, de sorte que les deux volumes devinrent cendres en une heure ou deux.

62. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 162<sup>17</sup>-163<sup>3</sup>, 166<sup>13</sup>-167<sup>6</sup> ; MÉLITÈNIÔTÈS : Orphanos, p. 124-127 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 115-120.

63. Les « premiers » sont les Arséniates, et les « seconds » les Joséphites, qui représentent la majorité de l'Église établie.

64. La preuve par le feu eut lieu le samedi de la semaine sainte (ou « grand » samedi), c'est-à-dire le 8 avril 1284.

θρωπισθείσας οἶον τῷ χρόνῳ καὶ ὑπὸ τισι θεόθεν σημείοις ἐθελούσας καὶ μόνοις καθυποκλίνεσθαι· τὸ γὰρ οὕτω<sup>56</sup> πεισθῆναι λόγοις καὶ παρευθὺς εἰρηνεύειν, ὑφεικότας τόσης ἀκριβείας, δεικνύτων εἶναι γνώμης αὐταρεσκούσης καὶ τὰ τῆς πρὶν ἐνστάσεως ὑπελάμβανον.

κβ'. Περὶ τῶν ἐν πυρὶ συνθεσιῶν ἐν τῷ Ἀτραμυτιῷ<sup>57</sup>.

5

Ὅθεν καὶ πρὸς τὰ πάλαι τοῦ Θεοῦ σημεία, οἷς δὴ ἐνεθουμαστοῦτο τοῖς ἀγίοις, ἀπέβλεπον καί, ὡσπερ εἶναι τὸν αὐτὸν νῦν τε καὶ πάλαι, οὕτως ἀεὶ καὶ τὰ σημεία μόνον μὴ διακρινομένων<sup>58</sup> ᾤοντο γίνεσθαι<sup>59</sup> καὶ τέρασι Θεοῦ ἐζήτουν ἑαυτοὺς ἐπιτρέπειν, ὡς ἐκείνοις ἐσομένων πάντως καὶ ἀμφοτέρων οἷς δὴ καὶ Θεὸς ἐμφανεῖ ἄρεσκόμενος. Καὶ δὴ αὐτοὶ μὲν καὶ βασιλεὺς — οἱ B 61 γὰρ ἀμφὶ τὸν πατριάρχην, ὡς ἐδείκνυον, ἀπηρέσκοντο, ὥστε μὴ φανερωῶς συμπράττειν — τὰς συνθεσίας ἐπλήρουν. Αἱ δὲ γε συνθεσῖαι, αὐτοὺς μὲν<sup>60</sup> ἀνὰ μέρος τόμον<sup>61</sup> συνθεῖναι<sup>62</sup> τε καὶ ἐγγράψαι<sup>63</sup> οἱ ὅσα σφίσι προσιστάμενα τῷ εἰρηνεύειν ἐδόκουν, ἐκείνους δ' αὖθις ἕτερον τόμον συντάττειν καὶ δηλοῦν ἐφ' ὅσοις<sup>64</sup> εἶχον ἐγκαλούμενοι παρ' ἐκείνων ἀπολογεῖσθαι, καὶ ἅμα 15 πῦρ ἐναύσαντας οἶον τ' ὄν<sup>65</sup> συντῆξαι καὶ τὸν ἀδάμαντα, ἐνιέναι, κἄν μὲν ὅς μὲν<sup>66</sup> φυλαχθεῖη, ἄτερος δὲ καυθεῖη<sup>67</sup>, νέμειν<sup>68</sup> καὶ ἀμφοτέρους τῷ ἀβλαβεῖ<sup>69</sup> διατηρηθέντι τιμῆν, ὡς ἐπὶ τούτῳ δεικνύντος τοῦ Θεοῦ τὴν ἀρέσκειαν, εἰ δ' ἀμφοτέροις<sup>70</sup> διαλυμανεῖται τὸ πῦρ, καὶ αὖθις συνιέναι καὶ εἰρηνεύειν, ὡς ἐν πυρὶ γεγονυῶν τῶν συνθεσιῶν ἀπασῶν.

20

Ἦν<sup>71</sup> ταῦτα, καὶ βασιλεὺς μὲν, παρασχῶν<sup>72</sup> δλκῆν<sup>73</sup> ἀργύρου ἐξ ἀφνειοτάτης χειρός — καὶ τί γάρ; Ἀλλὰ καὶ αὐτὴν βασιλείαν προεῖτο ἄν, ὡς ἐδόκει, τῆς εἰρήνης ἐκείνων —, τὸν πυροδέκμονα λέβητα ἐκέλευεν ἀργυροτυποῦσθαι<sup>74</sup>, αὐτὸς δέ, ἐπεὶ καὶ ἡ μεγάλη καὶ ἅγια ἐβδομάς ἐφειστήκει, ἡμέραν ἔχουσαν τὸ πλεόν τοῦ μεγαλείου καὶ πρὸς<sup>75</sup> τῇ Ἀναστασίῳ οὖσαν εἰς τὴν δοκιμὴν 25 ἐκείνην ἀπέταττεν<sup>76</sup>· ἡ δ' ἦν ἡ τοῦ μεγάλου πάντως σαββάτου· καθ' ἣν συναχθέντες ἅμα, πρότερον<sup>77</sup> πολλὰ τὸ θεῖον ἰπερὶ τῶν προκειμένων λιτανεύσαντες, ὑπὸ τοῖς τῶν<sup>78</sup> ἀπάντων ὀφθαλμοῖς, παρόντος ἐκεῖ καὶ τοῦ βασιλέως, εὐλαβῶν χερσὶ<sup>79</sup> τοὺς τόμους ἐπίστευον, οἱ δὴ καὶ πᾶσαν ὑπονοίας αἰτίαν ὑπο- 30 τεμόμενοι, ἐμβάλλουσι τῷ πυρὶ τοὺς χάρτας, θεοκλυτούτων<sup>80</sup> ἐκείνων καὶ τὰ θεοφιλῆ ποτινωμένων, ἐφ' ᾧ προσσχεῖν<sup>81</sup> τὸν Θεὸν καὶ ἐμφανίσαι τὴν οἰκειαν βούλησιν, τὴν μακρὰν σφῶν ταλαιπωρίαν δυσωπηθέντα. Ὡς γοῦν ἐνεβλήθησαν, καλάμη ἦσαν πρὸς κάμινον καὶ ἀμφοτέροι, καὶ τὸ πῦρ οὐκ ἠγνόει τὴν ἑαυτοῦ δύναμιν καὶ συνεπτυγμένων ἀραρότως ἐπελαμβάνετο, ὥστε καὶ μιᾶς ἡ<sup>82</sup> καὶ δευτέρας ὥρας σποδὸν γενέσθαι καὶ ἀμφοτέρους.

35

56 οὕτω: -ως A 57 Ἀτραμυτιῷ correxi: -αμυ- ABC 58 μὴ διακρινομένων μόνον transp. C edd. 59 γίνεσθαι: γίγν- B edd. 60 μὲν om. B edd. 61 τόμον om. AB edd. 62 συνθεῖναι: -ἦναι C Poss. 63 ἐγγράψαι: γρ- AB edd. 64 ὅσοις: ὅσον AB edd. 65 ὄν: ὄν A 66 μὲν om. B edd. 67 ἄτερος δὲ καυθεῖη om. edd. 68 νέμειν: ναὶ μὴν B καὶ μὴν edd. 69 ἀβλαβεῖ: -ἦ C 70 οὐκ ante ἀμφοτέροις add. B 71 Ἦν: ἦν A 72 παρασχῶν: πασχῶν A 73 δλκῆν παρασχῶν transp. AB edd. 74 ἀργυροτυποῦσθαι: -πεῖσθαι C 75 πρὸς: πρὸ B 76 ἀπέταττεν correxi: ἀπέταττε AC ἐπέταττεν B edd. 77 πρότερον om. C 78 τῶν om. B edd. 79 χερσὶ: -iv edd. 80 θεοκλυτούτων: θεοκλυτ- C 81 προσσχεῖν correxi: προσχεῖν ABC edd. 82 ἡ om. C

Alors donc, définitivement trompés dans leur attente, ils imitèrent les volumes : comme ceux-ci s'étaient abandonnés au feu, de même ces gens se livrèrent à l'empereur, et ils étaient manifestement prêts à se soumettre au patriarche. Quant à l'empereur, il fut dès lors tout réjoui d'avoir accompli une chose étonnante ; en effet, il semblait étonnant que des esprits aussi forts se fussent amollis en un instant. Comme s'il avait déjà réussi toute l'opération, il se précipita aussitôt de son mieux pour présenter au patriarche le butin, sans se préoccuper du froid, alors qu'il neigeait. Il les prend avec lui, marche à pied avec eux et se présente au patriarche le samedi soir. Ils approchent spontanément, prennent part à l'eulogie et communient à la parcelle sacrée<sup>65</sup>. Manifestement, d'après ce qu'ils disaient et faisaient, ils abandonnaient tous les points sur lesquels ils faisaient auparavant dissidence, en les considérant comme forts et commandés par une nécessité puissante. Le jour luisit, et cette chaleur et cet élan vers la paix vinrent à se refroidir et à se relâcher, et ils se considérèrent eux-mêmes comme victimes d'une tromperie. Gardant secret pour le moment leur changement, parce qu'ils jugeaient que la paix était en effet affaire de conviction, et non de hasard, c'est à peine s'ils restèrent jusqu'au soir de ce jour dans cette difficile position, pour s'y être précipités sans précaution, mais au matin ils se mirent tous en mouvement, à l'exception de quelques-uns<sup>66</sup>.

Lorsqu'il sut que toute son action avait été vaine, le souverain rassemble les personnages éminents et fait une harangue. Après avoir dissimulé à l'intérieur d'un réduit le patriarche, revêtu des ornements sacrés, il lui ordonna de se tenir tranquille et, tandis qu'il adressait à ceux-ci des propos on ne peut plus équivoques et jouait de son mieux avec art de leur duplicité, il s'enquit de leurs sentiments envers le patriarche. La bénédiction et l'eulogie reçues de lui les empêchaient de ne pas le reconnaître comme patriarche, mais, s'il leur semblait raisonnable de le reconnaître, tout en considérant comme cause de scandale les propos qu'ils tiendraient et qui, heurtant la plupart des gens, leur feraient rejeter l'union, ils se détournaient néanmoins de l'une et l'autre de ces deux considérations et cherchaient une échappatoire. Ils reconnurent cependant Grégoire comme patriarche : c'était en effet le nom monastique qu'il avait tiré de Georges<sup>67</sup>. Celui-ci se présenta aussitôt, l'empereur ayant parfaitement réglé la scène, et s'entendit appeler à nouveau patriarche ; à l'instant, il leur reproche leur défection et la violation des accords : ce n'est pas aux hommes qu'ils avaient menti, mais à Dieu. D'autre part, il porte aussitôt l'excommunication, pensant qu'il allait attirer par là les hommes pieux, et surtout Hyacinthe et Lépendrènos et leur entourage, qui entraînaient les autres<sup>68</sup>. Mais en réalité ce

65. Le partage du pain béni scelle la réconciliation le 8 avril au soir, à l'issue de la cérémonie du samedi saint. Mais aucun document ne semble avoir été émis ; c'est le point faible de l'accord, qui demeure purement oral et donc facile à dénoncer. Ainsi l'acte inscrit dans les registres patriarchaux reste vague et indéterminé ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1470 (8-9 avril 1284). Sur les termes désignant le pain béni (ἱερὸν κλάσμα et εὐλογία ici, à nouveau εὐλογία un peu plus bas), voir PACHYMÉRÈS, I, p. 169 n. 5.

66. Les Arséniates revinrent, pour la plupart, sur leur accord dès le dimanche de Pâques, soit le 9 avril 1284, mais ils ne l'annoncèrent publiquement que le jour suivant, le lundi de Pâques 10 avril 1284.

67. La harangue de l'empereur et la mise en scène à laquelle il procéda en compagnie du patriarche durent suivre de près la défection des Arséniates ; on peut les dater du 10 avril ou des jours qui suivirent immédiatement.

Τότε γοῦν τελέως ἀποκαραδοκήσαντες, τρόπον<sup>83</sup> τῶν τόμων, ὡσπερ ἐκεῖνοι<sup>84</sup> πυρί, οὕτως οὗτοι βασιλεῖ ἐνεδίδουν καὶ δῆλοι ἦσαν ὑποκλινοῦντες τῷ πατριάρχῃ. Ὁ μέντοι γε βασιλεύς, διαχυθεὶς οἶον ἐκεῖθεν ὡς τι δράσας τῶν θαυμαστῶν — θαυμαστὸν γὰρ ἐδόκει γνώμας ἰσχυρὰς ἐν ἀκαρεῖ μαλαχθῆναι —, ὡς ἦδη τὸ ὄλον καταρθωκῶς<sup>85</sup>, ἐξ αὐτῆς λαφυραγωγηθέντας 5 προσάγειν τῷ πατριάρχῃ ὡς εἶχεν ὄρμα καὶ κρυμῶδη<sup>86</sup> κατανίφοντος ἠφροντίσται<sup>87</sup> καί, λαβὼν ἐκείνους, ἅμα πεζῆ βαδίζων, ὄψῃ σαββάτου τῷ πατριάρχῃ παρίστησιν · ἰ οἱ δὴ καὶ αὐτόθεν προσιόντες, εὐλογίας τε μετα- B 63 λαγχάνουσι καὶ ἱεροῦ μεταλαμβάνουσι κλάσματος, δῆλοί τε ἦσαν, ἐξ ὧν ἔλεγόν τε καὶ ἔπραττον, πάντ' ἔδωντες ἐφ' οἷς τὸ πρῶτον ὡς ἰσχυροῖς ἐξ 10 ἀνάγκης μεγίστης ἐσχίζοντο. Ἐπέφωσκεν ἡ ἡμέρα, καὶ τὸ θερμὸν ἐκεῖνο καὶ ἔντονον πρὸς εἰρήνην ψυχροῦσθαι καὶ καταχαλᾶν ἤρχετο, καὶ ὡς κατασοφισθεῖσι σφίσιν ἑαυτοῖς προσεῖχον. Ἐν ἀφανεῖ δὲ τέως τὰ τῆς μεταβολῆς<sup>88</sup> ἔχοντες<sup>89</sup> — κτῆμα γὰρ εἶναι πειθοῦς τὴν εἰρήνην, ἀλλ' οὐ τύχης ἔκρινον —, μόλις καὶ ἐς ἐκείνης ἡμέρας ἐσπέραν, ὡς ἀφυλάκτως ἐμπεσόν- 15 τες, ἐν δεινῷ τιθέμενοι ἔμενον, πρωΐας δὲ πλήν ὀλίγων πάντες παρακεκίνητο<sup>90</sup>.

Ὁ γοῦν κρατῶν, ἐπεὶ ἔγνω τὸ πᾶν εἰργασμένος μάτην, συνάγει τε τοὺς προὔχοντας καὶ δημηγορεῖ. Καὶ τὸν μὲν πατριάρχην ἔσω που παραβύσας, ἔστολισμένον στολαῖς ἱεραῖς, προσέταττεν ἡρεμεῖν, αὐτοῖς δὲ στρέφων οἶον 20 διττὰ καὶ τεχνιτεύων ὡς ἦν πρὸς τὰς ἐκείνων διπλόας, ὅπως ἂν ἔχοιεν γνώμης πρὸς<sup>91</sup> τὸν πατριαρχοῦντα διεπυνθάνετο. Τοῖς δὲ μὴ ὁμολογεῖν μὲν ἐκεῖνον πατριάρχην ὁ παρ' ἐκείνου ἁγιασμὸς καὶ ἡ εὐλογία προσίστατο, ὁμολογεῖν δέ, τέως δ' ἔχειν ἅττα καὶ λέξιαν σκανδάλου<sup>92</sup> παρεκτικά, οἷς δὴ καὶ οἱ<sup>93</sup> πολλοὶ προσκρούοντες τὴν ὁμόνοιαν ἀπαναίνοιοντο, εὐσχημον B 64 δοκοῦν, ὅμως ἀμφοτέρωθεν περιίσταντο καὶ ἐξέφευγον. Ὁμολόγουν<sup>94</sup> δὲ τέως τὸν Γρηγόριον πατριάρχην · τοῦτο γὰρ ἦν ἐκείνῳ καὶ τὸ ἐκ Γεωργίου μοναχικὸν ὄνομα. Καὶ εὐθὺς ἀπροόπτως παραστὰς ἐκεῖνος, πᾶν τοῦ βασιλέως οἰκονομήσαντος, καὶ αὐθις ἀκούσας ὡς πατριάρχης λέγοιτο, ἐπεγκαλεῖ<sup>95</sup> μὲν αὐτίκα σφίσι τὴν ἀποστασίαν καὶ τὴν τῶν συνθηκῶν παράβασιν, 30 ὡς οὐκ ἀνθρώποις διαψευσαμένων, ἀλλὰ Θεῷ, ἐπιφέρει δ'<sup>96</sup> εὐθὺς τὸν ἀφορισμὸν, ἄνδρας εὐλαβεῖς διὰ ταῦτα οἰηθεῖς προσάξεσθαι<sup>97</sup>, καὶ μᾶλλον τοὺς ἀμφὶ τὸν Ὑάκινθον καὶ τὸν Λεπενδρηνόν, οἱ δὴ καὶ τοὺς λοιποὺς ἐπεσύ-

83 τρόπον *cop.* Bekk. : τρόπου ABC Poss. 84 ἐκεῖνοι : ἐκείνους AB 85 καταρθωκῶς : κατορ- C 86 κρυμῶδη : κριμμῶδη AC 87 ἠφροντίσται : -τη A 88 μεταβολῆς : βουλῆς AB 89 ὄραϊον *mg.* AC 90 παρακεκίνητο : παρεκεκ- B *edd.* 91 πρὸς *om.* *edd.* 92 σκανδάλου : σκάνδαλα B 93 οἱ *om.* AB *edd.* 94 Ὁμολόγουν : ὁμ- AC 95 ἐπεγκαλεῖ : -εἶν B Poss. 96 δ' : δὲ AB *edd.* 97 προσάξεσθαι : -ασθαι *edd.*

fut plutôt pour eux un stimulant à la défection, et ils firent défection en se souciant peu de cette excommunication.

Mais quelques-uns restèrent fidèles, et on s'en réjouit comme s'il s'agissait de tout le monde. Ces gens exigèrent l'exécution des mesures capitales concernant l'Église et qui avaient été négligées par beaucoup, une fois les premières réalisées. Voici ces mesures : toutes les ordinations de Bekkos seraient annulées, qu'il ait été personnellement l'ordinaire ou que d'autres aient fait l'ordination sur ordre, mais seulement pour les hommes de l'intérieur de la grande ville, tandis que ceux de l'extérieur, une fois châtiés, auraient, après un temps, la liberté d'exercer ; quant aux persécuteurs — ils appelaient persécution le simple fait d'avoir murmuré qu'on donnait des conseils aux indifférents ou qu'on fréquentait des maîtres et des collaborateurs —, leur peine serait l'inactivité définitive, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville ; quant aux autres clercs, une fois châtiés, ils seraient absous, mais ils ne pourraient accéder à un grade supérieur, à quelque degré de vertu qu'ils soient parvenus. Après avoir fixé cela par écrit<sup>69</sup>, ils s'en retournèrent.

23. Comment Andronic de Sardes, accusé de lèse-majesté, fut privé de sa dignité<sup>70</sup>.

La Justice, qui avait pour habitude d'être en retard la plupart du temps, n'était vraiment pas restée bien longtemps inopérante autrefois à Lampsakos, mais, malgré son inconstance, c'est encore avec une force supérieure qu'elle poursuivit le chef de ces gens, l'ancien évêque de Sardes, bien qu'il ne fût pas présent au déroulement de l'action<sup>71</sup>. De fait, il est dénoncé par son disciple, le moine Galaktiôn<sup>72</sup>, comme pensant et disant le pire contre l'empereur. Objet de très graves soupçons pour de nombreuses affaires, il est poursuivi pour lèse-majesté. Chargé dès lors de toutes les injures et réprobations qui convenaient, pour n'avoir pas craint, tout moine qu'il était, d'abandonner son habit et de sauter sur la dignité épiscopale, et souffrant de mauvais traitements de la part de beaucoup, finalement il est rejeté, une fois entraîné par les coups de poing et la bousculade, hors de l'assemblée générale ; c'est alors que Nicandre de Larissa, qui était de l'ordination de Bekkos et pour cette raison avait été déposé par Andronic<sup>73</sup> et qui était présent là et le voyait expulsé dans le déshonneur, s'empare d'un capuchon de moine pour le lui mettre, en poussant à l'extrême la moquerie et la dérision. Prêtant attention à cela seule-

69. LAURENT, *Regestes*, n° 1485 (janvier 1285). En fait, ce document fut sans doute émis plus tôt, au printemps 1284, c'est-à-dire au lendemain même du synode et avant le retour du patriarche et de l'empereur à Constantinople au début de l'année suivante, comme l'affirme expressément l'historien dans cette phrase.

70. Cf. MÉLITÈNIÔTÈS : Orphanos, p. 125.

71. On ne voit pas de prime abord à quoi l'historien fait allusion en citant Lampsakos : plutôt qu'à une légende de l'Antiquité, comme l'a cru P. Poussines (Bonn, II, p. 732-733), il veut peut-être rappeler comment, en 1259 à Lampsakos, Andronic de Sardes s'opposa à l'élection de Nicéphore d'Éphèse au patriarcat et comment la Justice l'en punit en le poussant à la démission et en empêchant sa réintégration au moment du retour d'Arsène (II, 17-18 ; IV, 10). Vingt-cinq ans plus tard, c'est encore avec plus de célérité que la Justice le poursuivit pour avoir inspiré la déposition des évêques en 1283 (VII, 17). Il est étonnant que le chef des Arséniates ait été absent de la réunion d'Atramythion. Sur l'inconstance de la Justice, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 210 n. 4.



ροντο. Τὸ δ' ἄρ' ἦν μᾶλλον ἐκείνοις πρὸς ἀποστασίαν παρότρυνσις, καὶ ἀφίσταντο, μικρὰ τῶν ἀφορισμῶν ἐκείνων φροντίσαντες.

Ἐπέμειναν δὲ καὶ τινες, οἷς δὴ ὡς πᾶσιν ἡσμένιζον. Ἀπήτουν δὲ κάκεινοι τὰ ἐπὶ τῇ ἐκκλησίᾳ δεινά, ἃ δὴ πολλοῖς, ἐμπλησθέντων τῶν πρώτων, ἐλείφθησαν. Τὰ δ' ἦσαν χειροτονίαν μὲν πᾶσαν τοῦ Βέκκου<sup>98</sup> ἀργεῖν, κἂν αὐτὸς 5 ἦν ὁ χειροτονητής, κἂν ἐκ προτροπῆς ἐχειροτόνουν ἕτεροι, πλὴν ἐπὶ τοῖς ἐντὸς τῆς μεγαλοπόλεως, τοῖς δ' ἐκτὸς ἐπιτιμηθεῖσι μετὰ<sup>99</sup> καιρὸν ἀνίστασθαι τε καὶ ἐνεργεῖν · διώκταις δέ — διωγμὸν δ'<sup>1</sup> ἐκάλουν, κἂν τις | καὶ τοῖς B 65 ἀδιαφόροις<sup>2</sup> ἔγρυξε παραινῶν, ἢ μὴν μετιῶν προδόταις καὶ συνεργοῦσι — πρόστιμον εἶναι τὴν εἰσαεὶ ἀπραξίαν, κἂν ἐντὸς κἂν ἐκτὸς εὐρίσκοντο<sup>3</sup> · 10 τοῖς δ' ἄλλοις τῶν κληρικῶν ἐπιτιμηθεῖσι τὴν λύσιν δίδοσθαι, πλὴν μὴ ἐς μείζω προκόπτειν βαθμὸν, κἂν ἐς ὄψον<sup>4</sup> προῖοιεν ἀρετῆς. Ταῦτα τάξαντές τε καὶ γράψαντες ἐπανήεσαν.

κγ'. Ὅπως ὁ Σάρδεων Ἀνδρόνικος, ἐγκληθεὶς καθοσιώσεως, ἠτιμοῦτο.

Οὐ μὴν δὲ πρό<sup>5</sup> τοῦ κατὰ Λάμψακον<sup>6</sup> καὶ ἡ Δίκη ἐπὶ μήκιστον χρόνον<sup>7</sup> 15 ἀργὸς ἦν, ὡς εἴθιστο τὰ πολλὰ διαμέλλουσα<sup>(22)</sup>, ἀλλὰ τῷ ἀρχηγῷ τῶν τοιούτων, τῷ ἀπὸ Σάρδεων, κἂν οὐ παρῆν πραττομένων, παλίμπους οὔσα, ἐξ ὑπερτέρας περιέστη<sup>8</sup> χειρὸς. Καὶ δὴ παρὰ μαθητοῦ αὐτοῦ τοῦ μοναχοῦ προσ- ἀγγέλλεται<sup>9</sup> Γαλακτίωνος χεῖριστα καὶ φρονῶν καὶ λέγων κατὰ βασιλέως · 20 ὅς<sup>10</sup> δὴ καὶ ὑποπευθεὶς τὰ μέγιστα πρὸς πολλὰ, δίκαις καθοσιώσεως καθυπάγεται. Τὸ δ' ἐντεῦθεν ἀπάσαις τε λοιδορίαις περιβληθεὶς καὶ ἐλεγμοῖς τοῖς εἰκόσιν, ὅτι καί, μοναχὸς ὢν, οὐκ ἔφριξεν ἀθετήσας τὸ σχῆμα καὶ πρὸς τὸν τῶν ἀρχιερέων μεταπηδήσας βαθμὸν, καὶ τὰ δεινὰ παθῶν ἐκ 25 πολλῶν, τέλος, πυγμαῖς τε καὶ | ὠθισμοῖς<sup>11</sup> ἀνάρπαστος γεγωνῶς, ἔξω που B 66 τοῦ κοινοῦ συνεδρίου παρέρριπται, ὅτε καὶ ὁ Λαρίσσης Νίκανδρος, τῆς 25 Βέκκου<sup>12</sup> χειροτονίας ὢν καὶ διὰ τοῦτο παρ' ἐκείνου καθαιρεθεὶς, ἐκεῖσε παρῶν καὶ γ' ἀτίμως ἐκείνον ἐκριφθέντα<sup>13</sup> θεώμενος, λαβὼν μοναχικὸν ἐπιτύμβιον, μεθ' ὅσου μυκτῆρος καὶ χλευασμοῦ ἐπιτίθησιν. Ὁ δέ, πρὸς τοῦτο μόνον ἐν ἑαυτῷ<sup>14</sup> γεγωνῶς — τὰ γὰρ πλεῖστα ἔξω καὶ<sup>15</sup> νοὸς ἦν —

(22) Cf. Flavius Josèphe, *La guerre des Juifs*, 4, 1, 6.

98 Βέκκου: Ἰωάννου AB edd. 99 μετὰ: κατὰ edd. 1 δ' om. edd. 2 ἀδιαφόροις: δια- B edd. 3 εὐρίσκοντο κἂν ἐκτὸς transp. edd. 4 ὄψον: πόσον C 5 πρό: πρὸς B Poss. 6 κατὰ Λάμψακον πρὸ τοῦ transp. C (ante corr.) Bekk. 7 χρόνον: -ου AB Poss. 8 περιέστη om. et mg. suppl. A 9 προσ-ἀγγέλλεται: -έλεται AC 10 ὅς: ὡς edd. 11 ὠθισμοῖς: ὀθησ- AC 12 Βέκκου: Ἰωάννου AB edd. 13 ἐκριφθέντα: ἐκκρεσθ- A ἐκκρουσθ- B 14 ἑαυτῷ: -οῦ AB 15 καὶ om. edd.

72. Galaktiôn fut considéré comme un héros lors du retour à l'orthodoxie après la révocation de l'union avec Rome (VII, 3, 5 et 7).

73. Nicandre de Larissa (*PLP*, n° 20249) se trouvait parmi les évêques déposés l'année précédente (VII, 17).

ment, alors qu'en effet il était insensible à la plupart des outrages, il saisit aussitôt sa coiffure par les cordons pour rejeter le capuchon et il livra sa tête nue à la merci des rayons aigus du soleil. Nicandre reprit le capuchon et le lui mit à nouveau, et celui-ci le rejeta à nouveau. La chose se répéta souvent, et il s'éleva chez les personnes présentes un rire, une dérision, une réprobation d'importance. Mais les plus attentifs, songeant aux outrages que celui-ci avait infligés auparavant aux évêques, considéraient que la Providence le soumettait aux mêmes peines.

#### 24. De la fuite de Kotanitzès du monastère de Brousse.

Quant à Kotanitzès, il portait l'habit monacal et exerçait l'ascèse dans le monastère de la Péribleptos<sup>74</sup> ; il simulait la simplicité totale, comme s'il aimait sa vie de tout cœur et désirait y mourir ; après avoir conquis les moines avec de telles tromperies, il persuada qu'on lui permette de gagner le Très Grand Monastère de Brousse<sup>75</sup>, où, une fois parvenu, il s'ingénia dès lors à s'enfuir chez lui. Il écrit en effet secrètement, après avoir trouvé le moment favorable où l'empereur était occupé à d'autres affaires, et on envoie une barque équipée, qu'avaient préparée les siens et qui portait des chevaux. Le bateau aborde au rivage, et ceux qui le conduisent font connaître à Kotanitzès leur arrivée. La nuit une fois fixée, ces gens présentent les chevaux au mur du monastère, qui était en même temps celui de la ville, tandis que cet homme, descendu grâce à une corde et monté à cheval, gagne le rivage, prend le large cette nuit même et parvient naturellement à fuir<sup>76</sup>.

#### 25. De l'expédition en Occident du protovestiaire Tarchaneïôtès.

En apprenant la chose, l'empereur s'en indigna. Il apprit aussi que Michel, le fils de Jean Doukas, le sébastokratôr d'Occident<sup>77</sup>, déployait une grande activité. Tout en suspectant la hardiesse de Kotanitzès, il remit à un moment opportun l'examen de son cas, tandis que, soupçonnant gravement l'activité immédiate de Michel, qui serait un ennemi inflexible, quel que soit l'objet de son attaque, il discute de son cas et en confère avec sa propre cousine, la basilissa Anne<sup>78</sup>. Cherchant de son mieux à être agréable à l'empereur et à repousser un mal qui la touchait elle-même de près, elle promet de faire son possible pour poursuivre de toute manière son neveu<sup>79</sup>, ne le laisser rien conquérir et, lorsqu'elle pourrait mettre sûrement la main sur lui, l'envoyer à l'empereur.

74. Kotanitzès (*PLP*, n° 13317) fut fait prisonnier en 1280 par Constantin Palaiologos, le porphyrogénète et frère d'Andronic II, alors qu'il combattait l'empire aux côtés des Serbes. Il dut se faire moine pour échapper au châtimeut que Michel VIII s'appretait à lui infliger (VI, 27). Sur le monastère de la Péribleptos, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 218-222.

75. Le Très Grand Monastère de Brousse a déjà été mentionné plus haut (VII, 11) et le sera à nouveau plus bas (VII, 34).

76. Une vingtaine de kilomètres séparent la ville de la mer.

77. Michel Komnénos (*PLP*, n° 221) était le fils de Jean Doukas, qui jouissait d'un pouvoir indépendant en Thessalie et que Michel VIII créa sébastokratôr en 1267 (PACHYMÉRÈS, II, p. 401<sup>12</sup>).

78. Anne Kantakouzènè, la femme du despote d'Épire, était présente à la réunion d'Atrammytion (VII, 21). Sur le sens du mot αὐτανεψία, voir A. FAILLER, *Pachymeriana quaedam*, *REB* 40, 1982, p. 189-190.

ἐρρίπτει τε παρευθὺς ἐπισχῶν τὴν καλύπτραν ἐκ σφενδονῶν καὶ ταῖς ὀξείαις βολαῖς τοῦ ἡλίου γυμνὴν ἐδίδου καθυπακούειν τὴν κεφαλὴν<sup>(23)</sup>. Ὁ δὲ καὶ αὖθις ἀναλαμβάνων ἐπετίθει, καὶ αὖθις ἐκεῖνος ἀπέρριπτε<sup>16</sup>. Καὶ τοῦτο πολλάκις γεγονός<sup>17</sup>, γέλωσ ἤρετο παρὰ τῶν παρόντων καὶ χλεύη καὶ ἐπιτίμησις οὐ μικρά. Οἱ δὲ γε προσεκτικώτεροι, ἀνάγοντες τὸν νοῦν πρὸς 5 ἄπερ ἐκεῖνος ἐποίει τοὺς ἀρχιερεῖς πρότερον, ὁμοίαις δίκαις ὑποβάλλουσαν ἐκεῖνον κατενόου<sup>18</sup> τὴν πρόνοιαν.

κδ'. Περὶ<sup>19</sup> τῆς φυγῆς τοῦ Κοτανίτζη ἀπὸ τῆς μονῆς Προύσης<sup>20</sup>.

Ὁ μέντοι γε Κοτανίτζης<sup>21</sup>, τὸ σχῆμα φέρων τῶν μοναχῶν κἂν<sup>22</sup> τῇ τῆς Περιβλέπτου<sup>23</sup> μονῇ ἐνασκῶν<sup>24</sup>, ὑποκρινόμενος δὲ καὶ πᾶσαν ἀπλότητα, ὡς 10 ἐκ ψυχῆς ἀγαπήσας τὴν πολιτείαν καὶ ταύτη συναποθανεῖν αἰρούμενος, καὶ τοιαύταις ἀπάταις τοὺς μοναχοὺς ἰδελθῶν, πείθει ἐφεῖναι τούτῳ κατα- B 67 λαβεῖν τὴν ἐν Προύση Μεγίστην Μονήν, ἣ δὴ καὶ<sup>25</sup> ἀφιγμένος, ἐκεῖθεν τεχνιτεύει τὴν ἐπὶ τὰ οἰκεῖα δραπέτευσιν. Γράφει γὰρ δι' ἀπορρήτων, ἐνασχολουμένου τοῦ βασιλέως τοῖς ἄλλοις, καιρὸν εὐρηκῶς τὸν ἀρμόδιον, καὶ 15 ἄλιας ἐνήρης, παρὰ τῶν οἰκείων εὐτρεπισθεῖσα καὶ<sup>26</sup> ἵππους φέρουσα, πέμπεται. Καὶ δὴ προσισχούσης αἰγιαλῶ τῆς νηός<sup>27</sup>, οἱ ταύτην ἄγοντες δηλοποιοῦσι τῷ Κοτανίτζη τὴν ἄφιξιν· καί, ὀρισθείσης νυκτός, αὐτοὶ μὲν τῷ τείχει τῆς μονῆς ἅμα καὶ πόλεως ἐφιστῶσι τοὺς ἵππους, ἐκεῖνος δὲ, ὑποχλασθεῖς σχοίνῳ καὶ ἐπιβὰς ἵππου, καταλαβὼν τὸν αἰγιαλόν, αὐτονυχεῖ ἀνά- 20 γεται καὶ τὴν φυγαδεῖαν ὡς εἰκὸς διατίθεται.

κε'. Περὶ τῆς ἐπὶ δύσιν ἐκστρατείας<sup>28</sup> τοῦ πρωτοβεστιαρίου Ταρχανειώτου.

Ὅπερ μαθὼν δ<sup>29</sup> βασιλεὺς καὶ ἐν δεινῷ ποιησάμενος, ἐπεὶ καὶ τὸν τοῦ Ἰωάννου τοῦ Δούκα καὶ δυσικοῦ σεβαστοκράτορος υἱὸν Μιχαὴλ πολλὴν δραστηριότητα ἔχειν ἐμάνθανε, τοῦ μὲν τὸ θερμουργὸν ὑπονοῶν, ὅμως εἰς 25 καιρὸν ἐτίθει τὴν περὶ αὐτοῦ σκέψιν, τοῦ δὲ τὸ αὐτίκα δραστήριον τὰ πολλὰ ὑποπτεύσας, ὡς ἐσομένου πολεμίου<sup>30</sup> ἀπαραιτήτου πρὸς δὲ καὶ ὀρμήσειε, λόγους τε κινεῖ περὶ τούτου καὶ τῇ ἰδίᾳ αὐτανεψίᾳ συσκέπτεται Ἄννη τῇ βασιλίσσῃ. Ἡ δ' ἐκ τῶν δυνατῶν καὶ βασιλεῖ χαριζομένη καὶ γειτονοῦν B 68 κακὸν ἑαυτῇ ὠθοῦσα, ὡς εἶχε καθυπισχενεῖτο παντοίως τὸν ἀνεψιὸν 30 μετελθεῖν καὶ μηδὲν ἀνεῖναι δουλαγωγῆσαι καί, ὡς δυνηθεῖη ἐκεῖνον περισχεῖν ἀφύκτως εἰς χεῖρας, καὶ πέμπειν τῷ βασιλεῖ.

(23) Cf. Leutsch, II, p. 65 n° 81.

16 ἀπέρριπτε : -ται Poss. -τεν Bekk. 17 γεγονός : -ὡς A 18 κατενόου : -νόου A 19 τὰ ante Περὶ add. AB 20 τῆς ante Προύσης add. AB 21 Κοτανίτζης : -ζεις C 22 κἂν cog. Bekk. : κἂν ABC κἂν Poss. 23 Περιβλέπτου : -έτου C 24 ἐνασκῶν : ἀσκῶν B edd. 25 καὶ om. AB edd. 26 καὶ om. edd. 27 νηός : νεῶς AB edd. 28 ἐκστρατείας : -τίας C 29 ὁ om. A 30 πολεμίου : -έμου AB

79. Le père de Michel Komnènos, Jean Doukas le bâtard, était en effet le frère, ou du moins le demi-frère, de Nicéphore Angélos, le mari d'Anne.

L'empereur réunit aussi des forces, qui devaient parvenir en Occident par voie de terre avec le protovestiaire Tarchaneïôtès<sup>80</sup> et livrer bataille à Dèmétrias<sup>81</sup> : il devait s'emparer de tout le territoire qu'elles pourraient, selon la loi de la guerre et du combat, et se tenir prêt à recevoir Michel, qu'Anne enverrait, si elle réussissait à s'emparer de lui. Après avoir pris ces dispositions et ces décisions, l'empereur congédia Anne dans la paix et avec honneur, tandis qu'il pressait lui-même le protovestiaire de partir en Occident, en cherchant à se le gagner de toutes les façons et en choisissant de lui attribuer les plus grands honneurs, au point de lui promettre de l'honorer de la dignité de César<sup>82</sup>. Celui-ci affirma qu'il oserait à peine accepter la dignité que l'empereur lui donnerait au moment où il accomplirait personnellement quelque exploit digne des Romains, de manière à ne pas la recevoir comme un don, mais comme une récompense. Comme on eut alors besoin d'argent, l'empereur demanda pour sa part qu'on tirât l'argent du Trésor public, comme il l'assura plus tard à ses proches, tandis que le conseil de l'empereur jugeait légitime de le recueillir grâce à une collecte publique, qui fut constituée par la dîme de la pronoia pour les bénéficiaires de pronoia<sup>83</sup>. Cela fut prétendument collecté par prélèvement sur les biens des maîtres, mais ce furent les parèques qui acquittèrent le tout, ces gens imposant leur pouvoir. Lorsqu'une grande masse d'argent eut été réunie par ce moyen, le protovestiaire la prit et s'élança aussitôt avec d'importantes troupes sur Dèmétrias et sa région, en menant les troupes par voie de terre.

## 26. Comment les trières de la Rhomaïde furent délaissées<sup>84</sup>.

Le gendre du protovestiaire, Alexis Rhaoul<sup>85</sup>, conduisait la flotte, qui comprenait environ quatre-vingts navires ; le grand stratopédarque Synadènos l'accompagnait<sup>86</sup>. La flotte paraissait alors un élément extrêmement important pour la puissance des Romains, mais au retour elle fut délaissée, comme on le décida, parce que plus nuisible qu'utile en la circonstance<sup>87</sup>. On imaginait en effet cela, et certains étaient prêts à le croire auxquels plaisait qu'on eût agi ainsi. Ainsi, comme il était arrivé à l'Église de trouver la tranquillité grâce aux efforts de l'empereur, toute hostilité serait dès lors réduite et rendue inopérante par la volonté de Dieu. Dès lors certains archontes et conseillers impériaux avancèrent des conseils : important était le corps des rameurs et important le corps des mercenaires des bateaux ; si les premiers acquittaient

80. Michel Tarchaneïôtès (*PLP*, n° 27505), fils de Marie-Marthe Palaiologina et de Nicéphore Tarchaneïôtès, fut sans doute nommé protovestiaire après la bataille de Berat (VI, 32).

81. La ville de Dèmétrias est située au fond du golfe de Volos ; voir J. KODER-F. HILD, *Hellas und Thessalia*, Vienne 1976, p. 144-145.

82. La dignité de César venait au 3<sup>e</sup> rang, après celles de despote et de sébastokratôr, et elle précédait immédiatement celle de protovestiaire que Michel Tarchaneïôtès détenait alors ; voir l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300) ou le Traité du PSEUDO-KÓDINOS (Verpeaux, p. 133-134).

83. Sur le mot « pronoia », voir PACHYMÉRÈS, I, p. 29 n. 3.

84. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 174<sup>10</sup>-176<sup>10</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 176<sup>17-24</sup>.

85. On ignore le prénom de la fille du protovestiaire Michel Tarchaneïôtès qui épousa Alexis Rhaoul (*PLP*, n° 24109) ; voir FASSOULAKIS, *Rhaoul*, p. 29.

Συνέταττε δὲ καὶ δυνάμεις ὁ βασιλεὺς ἀφιζομένας συνάμα τῷ πρωτοβε-  
 στιαρίῳ τῷ<sup>31</sup> Ταρχανειώτῃ πρὸς δύσιν πεζῆ καὶ τῇ Δημητριάδι ἐπιμιζομένας,  
 ὡς κατασχεῖν μὲν ὀπόσον καὶ τῶν ἐκεῖ δυνηθεῖεν νόμῳ πολέμου καὶ μάχης,  
 ἔτοιμον δ' εἶναι καὶ<sup>32</sup> λαμβάνειν πεμπόμενον παρὰ τῆς Ἄννης, εἰ κατασχεῖν  
 εὐδοοῖτο, τὸν Μιχαήλ. Ταῦτα τάξας τε καὶ κυρώσας, ὁ βασιλεὺς τὴν Ἄνναν 5  
 μετ' εἰρήνης ἀπέπεμπε καὶ τιμῆς, αὐτὸς δέ, παντοίως ὑποποιούμενος τὸν  
 πρωτοβεστιάριον καὶ τιμᾶν αἰρούμενος τοῖς μεγίστοις, ὡς καὶ τῷ τοῦ καίσα-  
 ρος ἀξιώματι σεμνύνειν<sup>33</sup> καθυπισχνεῖσθαι, πρὸς τὴν δύσιν ὄρμα. Ὁ δὲ μόλις  
 ἀξίωμα μὲν ἔλεγε τότε λαμβάνειν διδόντος, ὅτε καὶ αὐτὸς ἄξιόν τι Ῥωμαίους  
 ἐπεξεργάσεται κατόρθωμα, ὡς μὴ δωρεάν, ἀλλ' ἄθλον λαμβάνειν. Τότε δὲ 10  
 χρείας ἐνούσης χρημάτων, αὐτὸς μὲν ἐκ τοῦ κοινῷ ταμείου, ὡς αὐτὸν δια-  
 βεβαιοῦσθαι πρὸς τοὺς οἰκείους ὕστερον, ἰ ἐξήτει τὰ χρήματα, ἡ δὲ τῶν<sup>34</sup> B 69  
 περὶ τὸν βασιλέα βουλή ἐκ κοινῆς συγκροτήσεως συλλέγεσθαι ἐδικαίου · ἡ  
 δ' ἦν τὸ τῆς προνοίας τῶν ἐχόντων προνοίας δέκατον · ὁ δὲ καὶ συνήγετο μὲν  
 ὡς δῆθεν ἐκ τῶν δικαίων τῶν δεσποτῶν, τὸ πᾶν δ' οἱ παροικούντες ἀπετί- 15  
 νων, δυναστευόντων ἐκείνων. Συναχθέντων μὲν μεγάλων χρημάτων ἐντεῦ-  
 θεν, ταῦτα λαβὼν, ὁ πρωτοβεστιάριος ἅμα πλείσταις δυνάμεσιν ἐπὶ Δημη-  
 τριάδος καὶ τῶν ἐκεῖ ταχέως ἐξώρμα, πεζῆ τὰς δυνάμεις ἄγων.

κς'. Ὅπως αἱ τῆς Ῥωμαϊδος τριήρεις κατημελήθησαν.

Τὸ δὲ ναυτικὸν ὁ ἐκείνου γαμβρὸς Ῥαοὺλ Ἀλέξιος ἦγε, περὶ που τὰς ὀγδοή- 20  
 κοντα ναῦς · συνῆν δ' αὐτῷ καὶ ὁ μέγας στρατοπεδάρχης Συναδηνός. Καὶ χρή-  
 σιμον ἐδόκει τὰ μέγιστα τότε τὸ<sup>35</sup> ναυτικὸν τοῖς τῶν<sup>36</sup> Ῥωμαίων πράγμασιν, εἰ  
 καὶ μετὰ τὴν ὑποστροφὴν<sup>37</sup>, οὕτω δόξαν, κατημελεῖτο, ὡς ζημιοῦν πλέον ἢ  
 συνοῖσον κατὰ καιροῦς. Ὑπνοεῖτο γὰρ καὶ<sup>38</sup> ταῦτα, καὶ πρὸς τῷ<sup>39</sup> πιστεύειν  
 ἦσάν τινες οἷς ἤρεσκε τὸ οὕτω πεπρᾶχθαι, ὡς, ἐπεὶ γε τὴν ἐκκλησίαν ἐν ἀτα- 25  
 ραξία καταστῆναι ξυνέβη, βασιλέως σπεύσαντος, πᾶν ἐντεῦθεν πολέμιον συ-  
 σταλήσεται τε<sup>40</sup> καὶ ἀπρακτῆσει, τοῦ Θεοῦ νεύοντος. Ἐκεῖθεν δὲ καὶ τινες τῶν B 70  
 βασιλικῶν ἀρχόντων καὶ βουλευφόρων βουλὰς εἰσήγον, πολὺ μὲν τὸ ἀντερε-  
 τικὸν εἶναι, πολὺ δὲ τὸ κατὰ τὰς<sup>41</sup> ναῦς μισθοφορικόν, ὧν ἐκείνων μὲν τὰ τέλη  
 τῷ δημοσίῳ ταμείῳ καταβαλλόντων, τούτων<sup>42</sup> δ' ὡς ἀπολέμων μὴ λαμ- 30

31 τῷ om. AB<sup>1</sup> edd. 32 καὶ om. edd. 33 σεμνύνειν: -ύειν edd. 34 τῶν om. AB  
 edd. 35 τὸ om. edd. 36 τῶν om. AB edd. 37 μετὰ τὴν ὑποστροφὴν: μετὰ καιρὸν  
 AB 38 καὶ om. C 39 τῷ: τὸ AB edd. 40 συσταλήσεται τε: συσταλήσεται τε ante  
 corr. et συσταλεσαι τότε post corr. C συσταλῆναι (-ῆσαι Poss.) τότε edd. 41 τὰς om. C  
 42 τούτων — λαμβανόντων om. edd.

86. Jean Synadènos (*PLP*, n° 27125) est mentionné à deux reprises sous le règne de Michel VIII, avec la même dignité de grand stratopédarque (*PACHYMÉRÈS*, II, p. 527<sup>1-2</sup>, 645<sup>11-12</sup>).

87. L'historien place la décision de supprimer la marine de guerre vers l'année 1285, puisqu'elle fut prise après le retour de la flotte de Dèmètrias (1284) et après la mort de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou (1<sup>er</sup> juillet 1285), mentionnée un peu plus bas. La gravité d'une pareille mesure, qui rompait avec la politique clairvoyante de Michel VIII (voir *PACHYMÉRÈS*, II, p. 403<sup>5-6</sup>), est soulignée à plusieurs reprises (VII, 37; X, 23; XII, 26).

leurs impôts au Trésor public, tandis que les autres, ne combattant plus, ne recevraient pas d'argent, l'empire, grâce à ces fortes ponctions, regorgerait d'argent, et c'est avec cet argent que, par des traités et des accords, on maintiendrait l'empire sans combat et sans souci. Tels étaient leurs arguments pour persuader l'empereur : ils ne prenaient pas en considération la grandeur de l'empire des Romains, qui, dès le départ, n'était absolument pas capable de garder son territoire, mais marchait à sa perte, s'il ne conquérait pas d'autres territoires, et le fait que les souverains de Constantinople, maîtres des îles, ne pouvaient gouverner sans trières, et cela alors que les Italiens étaient mus par la plus grande morgue pour recouvrer ce qui leur appartenait hier et avant-hier et qui avait été acquis à l'empire des Romains grâce aux trières. Naturellement l'empereur saisissait cela, lui qui possédait suffisamment et absolument au-dessus de son âge la science la plus impériale, et il était attaché à la flotte. Mais le destin eut le dessus, et les orateurs arrivèrent à persuader. Et la paix du moment, puisque de concert avec les Vénitiens et les Génois les autres aussi se soumettaient et que surtout Charles était mort, rendit l'avis approprié. Ces gens donc, négligeant les bateaux, les abandonnèrent au temps, jugé capable à lui seul et sans assistance de les détruire. Ne portant aucune attention aux soldats et combattants qui avaient été en poste sur ces bateaux, ils laissèrent les uns exercer des métiers d'artisan pour leur subsistance, celle qu'on pouvait en tirer, et les autres passer à l'ennemi, de sorte qu'en compagnie de celui-ci ils ravageaient la terre des Romains comme des brigands.

Alors le protovestiaire partit, et une troupe importante le suivait vers l'Occident. Rendu à Dèmètrias, il y disposa ses forces : il envoya les uns au butin et au pillage, utilisa les autres à reconstruire les forts de la région, tout en attendant l'action de la basilissa sur la personne de son neveu Michel, comme on l'a dit<sup>88</sup>. Son premier travail fut d'élever immédiatement autour de Dèmètrias des tours de bois, au nombre de vingt-quatre, de l'entourer d'un double fossé et d'envoyer de l'eau de mer dans les fossés et, en construisant ainsi librement petit à petit, d'élever le fort avec des pierres. C'est pourquoi il faisait la trêve et semblait inactif contre les ennemis.

## 27. Du protovestiaire, et qu'on obtint plus tard plein succès pour le cas de Michel.

Comme donc le temps passait, une maladie très grave fond sur l'armée et provoque par elle-même la mort du plus grand nombre, car la peste jeta sur eux ses lourdes mains, et on mourait en masse. Finalement le général protovestiaire fut lui-même victime de la maladie ; dès lors les survivants se replièrent, sans avoir accompli aucun exploit. Plus tard, la basilissa, en personne et par elle-

88. Dans le second paragraphe du chapitre précédent.

βανόντων χρημάτων εὐπορεῖν πολυβδάλλουσαν<sup>(24)43</sup> βασιλείαν, καὶ τούτοις κατὰ σπονδὰς τε καὶ συνθεσίας ἀκονίτι<sup>(25)</sup> τε καὶ ἀπραγμόνως διαφέρειν τὰ τῆς ἀρχῆς. Ταῦτ' ἐκείνοι, πειθόντες βασιλέα, οὐκ ἐνιδόντες<sup>44</sup> καὶ πρὸς τὸ μεγαλεῖον τῆς ἀρχῆς τῶν Ῥωμαίων, ὡς οὐχ οἶας τ' οὐσης ἀρχῆθεν τοῖς οἰκείοις ἐμμένειν, ἀλλὰ ζημίαν ἡγουμένης, εἰ μὴ καὶ ἄλλα προσλάβοιτο, καὶ 5 ὅτι τοῖς<sup>45</sup> τῆς Κωνσταντινίου κρατοῦσι<sup>46</sup> καὶ νήσους ἔχουσιν ἀδύνατον<sup>47</sup> δίχα τριήρων ἄρχειν, καὶ ταῦτα τοῦ Ἰταλικοῦ ἐξ ὅτι πλείστης κορύζης ἀνεγγε- μένου πρὸς ἀνάληψιν ὧν χθὲς καὶ πρὸ τρίτης ἐκείνων ἦσαν καὶ τῇ ἀρχῇ τῶν Ῥωμαίων ἐκ τῶν τριήρων προσεκλήθησαν. Ταῦτα βασιλεὺς μὲν ὡς εἰκὸς ξυνεώρα, ἱκανῶς ἔχων καὶ πρὸ τῆς ἐς ἅπαν ἡλικίας τῆς ἐς τὰ<sup>48</sup> μάλιστα βασι- 10 λικῆς ἐπιστήμης, καὶ τῶν νεῶν εἶχετο · ἀλλ' ἐνίκα τὸ μόρσιμον, καὶ τοῖς λέγουσι πείθειν ἦν. Καὶ τὸ εἰρηνικὸν δὲ τοῦ καιροῦ, συνυποκλινομένων καὶ τῶν λοιπῶν Βενετικῶν τε καὶ Γεννοῦταῖς, ἐκποδῶν μάλιστα καὶ τοῦ Καρού- B 71 λου γενομένου, εὐδιάθετον τὴν γνώμην ἐτίθει. Οἱ μὲν οὖν, τὰς ναῦς παριδόν- τες, ἐνήκαν ἐκείναις χρόνον, ἱκανὸν καὶ μόνον δίχα τοῦ συνεργούντος εἰς 15 φθορὰν λογιζόμενον · τὸ δ'<sup>49</sup> ἐπὶ ταύταις ἀποτεταγμένον στρατιωτικόν τε καὶ μάχιμον παρ' οὐδὲν ἔχοντες, τοῖς<sup>50</sup> μὲν βαναύσους<sup>51</sup> τέχνας μεταχειρίζειν ἐφήκαν εἰς ἀποτροφήν<sup>52</sup>, ὁπόση τις ἐκεῖθεν δυνατὴ ἦν, τοῖς δὲ καὶ αὐτομολεῖν τοῖς ἐχθροῖς, ὥστε συνάμ' ἐκείνοις πειρατῶν τρόπον<sup>53</sup> τὴν Ῥωμαίων κακοῦν.

Τότε δὲ τοῦ πρωτοβεστιάριου ἐξορμῶντος πολὺ τι πλῆθος εἶπετο ἐπὶ 20 δύσεως. Καὶ δὴ προσβαλὼν Δημητριάδι, ἐκεῖ συνέταττε τὰς δυνάμεις, οὐς μὲν πέμπων εἰς σκῦλα καὶ ἀρπαγὰς, οἷς δ' ἐπὶ ἀνοικοδομήν<sup>54</sup> τῶν ἐκεῖ χρώ- μενος πολισμάτων, ἀποκαραδοκῶν καὶ τὴν τῆς βασιλίσσης πρᾶξιν ἐπὶ τῷ ἀνεπιῶ Μιχαήλ, ὡς λέλεκται. Καὶ πρῶτον αὐτῷ τῶν ἔργων πύργους ξυλίνοις αὐθημερόν, εἰς<sup>55</sup> εἴκοσι<sup>56</sup> καὶ τέσσαρας ποσομένους, περιβαλέσθαι Δημη- 25 τριάδα, διχῆ τε περιταφρεῦσαι καὶ ὕδωρ ἐκ θαλάττης<sup>57</sup> ἐνεῖναι τοῖς τάφοις, B 72 καὶ οὕτως ἀνέδην κατ' ὀλίγον κτίζοντα ἀνεγείρειν λίθοις τὸ πόλισμα. Διὰ ταῦτα καὶ<sup>58</sup> ἀνοχὰς ἐποιεῖτο καὶ ἀεργὸς τὰ<sup>59</sup> πρὸς τοὺς ἀντιπάλους ἐφαίνετο.

κζ'. Περὶ τοῦ πρωτοβεστιάριου καὶ ὡς ὕστερον κατωρθώθη τὰ κατὰ τὸν Μιχαήλ.

Τοῦ γοῦν καιροῦ τριβομένου, νόσος ἐμπίπτει τῷ στρατιωτικῷ βαρεῖα 30 πάντη καὶ αὐτουργὸς τοῖς πολλοῖς θανάτου · βαρείας<sup>(26)</sup> γὰρ χεῖρας ὁ λοιμὸς ἐκείνοις ἐφήκε, καὶ ἐπασσύτεροι ἔθνησκον. Τέλος δὲ καὶ αὐτὸς ὁ στρα- τηγὸς πρωτοβεστιάριος νόσου γέγονε παρανάλωμα, κἀντεῦθεν οἱ περιλει- φθέντες<sup>60</sup>, μηδὲν τῶν γενναίων<sup>61</sup> πράξαντες, ὑπανεξέδυννον. Ὑστερον δὲ

(24) Cf. Platon, *Théétète*, 174 d.

(25) Cf. Leutsch, II, p. 633 n° 19a.

(26) Cf. Homère, *Iliade*, I, 89.

43 πολυβδάλλουσαν corgexi : -άλουσαν ABC edd. 44 ἐνιδόντες : ἐνειδ- C 45 τοῖς om. C edd. 46 κρατοῦσι... ἔχουσιν : κρατούσης... ἐχούσης C edd. 47 ἀδύνατον : -τα AB edd. 48 τὰ om. AB edd. 49 δ' : om. Poss. δὲ Bekk. 50 τοῖς : τοὺς B 51 βαναύσους : -σας B edd. 52 ἀποτροφήν : ἀποστρ- edd. 53 τρόπον : -πρ AB edd. 54 ἀνοικοδομήν : -αῖς AB 55 εἰς om. AB 56 εἴκοσι : -iv C 57 θαλάττης : -σης AB edd. 58 καὶ iter. A 59 τὰ om. edd. 60 περιλειφθέντες : -ληφ- edd. 61 γενναίων : γενναίων edd.

même, ainsi que son mari Nicéphore gagnèrent par ruse et trompèrent grâce à des serments Michel, en lui promettant de le prendre pour gendre, sans même qu'il suspectât l'empêchement de naissance<sup>89</sup> ; ils s'emparent de lui et l'envoient enchaîné à l'empereur, dont ils reçurent une grande somme d'argent. L'empereur, qui le laissa en liberté sous la surveillance de gardes, l'honora et lui promit en mariage sa nièce, la fille d'Asen<sup>90</sup>. Mais celui-ci essaya souvent de s'enfuir, et autant de fois la fortune le contrecarra, et il était aussitôt saisi, de sorte que pour cette raison il fut mis en prison. Je vais narrer, en suivant l'enchaînement du récit, une de ses fuites, la dernière, qui eut lieu des années plus tard<sup>91</sup>.

L'empereur s'était donc rendu à Thessalonique, comme nous le dirons bientôt au moment voulu<sup>92</sup>, tandis que cet homme était détenu en prison. Avec lui se trouvait aussi sa sœur, que Terter avait reçue du père, le sébastokratôr Jean, comme fiancée pour son fils Svetoslav, et qui était encore impubère ; comme Terter était satisfait de son traité avec l'empereur, il l'envoie aussi à l'empereur en même temps que la sœur d'Asen<sup>93</sup>. Ces personnes partageaient donc une même prison et elles étaient confiées à la garde d'Henri, un Anglais<sup>94</sup>, qui avait avec lui deux autres gardes et, en troisième lieu, un enfant. Michel arrive donc à gagner Henri, en lui promettant de le prendre comme beau-frère en lui donnant sa sœur, s'ils arrivaient à s'enfuir. D'aucuns disent que l'Anglais couchait avec elle, recevant par là l'assurance de l'alliance matrimoniale. Henri était donc aussi le chef des autres gardes et il jouissait de la familiarité de nombreuses personnes, car il paraissait très fidèle à l'empereur. Le barbare se laisse donc appâter par des promesses qui dépassent son état et il souscrit à l'entreprise. Et les proches de Michel, qui, vivant en liberté, lui apportaient l'aide nécessaire, préparent un bateau rapide et des rameurs en nombre suffisant, contre un grand salaire. On fixe avec précision le moment où les rameurs surviendraient, après avoir abordé par la mer à l'ouest, et où les prisonniers, sortis de prison, se présenteraient. Comme il ne leur était pas possible à deux de lutter contre les autres — car le plan n'était pas connu de tous —, ils les séparent en les envoyant soi-disant faire une commission et, les recevant l'un après l'autre, ils les tuent, sans que le second connaisse le sort du premier. Seule la pitié sauve l'enfant ; ils lui lient les pieds, lui attachent les mains derrière le dos, lui mettent un bâillon à la bouche et l'abandonnent. Ils ferment de leur mieux la prison à clef, de peur que

89. Comme Michel Komnènos était le neveu de Nicéphore Angélos et d'Anne Kantakouzèné, parents de la promise, les conjoints auraient été apparentés au quatrième degré ; or l'empêchement de consanguinité s'étendait jusqu'au sixième degré inclus.

90. Jean III Asen (*PLP*, n° 1501) était marié à Irène Palaiologina (*PLP*, n° 21359), sœur d'Andronic II (VI, 6). On ignore le nom de l'enfant du couple qui fut d'abord promise à Michel Komnènos ; il pourrait s'agir de Marie (*PLP*, n° 16890), qui fut mariée en 1303 à Roger de Flor (XI, 12).

91. L'historien commence une longue digression, où il relate le sort malheureux et la mort violente de Michel Komnènos, sans doute en 1306. Pour la datation des divers épisodes narrés ici, voir *Chronologie*, III, p. 8-11.

92. Ci-dessous, IX, 25 ; X, 3. L'historien signale un seul séjour d'Andronic II à Thessalonique, qui se place en 1299. C'est donc également la date de la fuite de Michel Komnènos.

93. Sur la situation de la Bulgarie et les circonstances dans lesquelles furent emprisonnées les personnes citées, voir ci-dessus, VII, 20. On ignore le prénom de la fille de Jean le sébastokratôr de Thessalie, qui fut livrée à l'empereur vers 1283.



αὐτὴ καθ' αὐτήν ἢ βασίλισσα συνάμα τῷ ἀνδρὶ Νικηφόρῳ, δόλοισι ὑπελθόντες καὶ ὄρκους ἐξαπατήσαντες τὸν Μιχαήλ, ὡς γαμβρὸν ἐπὶ τῇ θυγατρὶ<sup>62</sup> ἀξόμενοι, μὴδ' αὐτὸ τὸ κεκαλυμμένον<sup>63</sup> ἐκ γένους ὑπονοήσαντα, ὑπὸ χεῖρας τε<sup>64</sup> ποιοῦνται<sup>65</sup> καὶ τῷ βασιλεῖ, συχνὰ τῶν χρημάτων λαβόντες, πέμπουσι δέσμιον · ὃν ὁ βασιλεὺς, ὑπὸ φρουροῖς καὶ ἀνέσεσιν ἔχων, ἐτίμα καὶ τὴν 5 ἀνεψιάν, τὴν τοῦ Ἀσάν θυγατέρα, εἰς γάμον δὴ<sup>66</sup> κατηγγύα. Ἀλλ' ἐκεῖνος πολλάκις μὲν ἐπεχείρησε φεύγειν, τοσαντάκις δέ οἱ ἐμποιδῶν ἔστη ἡ τύχη, B 73 καὶ ἠλίσκετο παραντίκα, ὥστε καὶ φυλακαῖς δίδοσθαι διὰ ταῦτα · οὐδ' ἔτι καὶ μίαν φυγὴν τὴν ὑστέραν μετὰ χρόνου ξυμβῆσαν<sup>67</sup> καθ' εἰρμὸν τοῦ λόγου καὶ<sup>68</sup> διηγῆσομαι. 10

Ἀπεδήμει μὲν οὖν ὁ βασιλεὺς εἰς Θεσσαλονίκην, ὡς αὐτίκα κατὰ καιρὸν ἐροῦμεν, κατείχετο δὲ οὗτος ἐν φυλακαῖς. Σὺν αὐτῷ δ'<sup>69</sup> ἦν καὶ ἡ αὐταδέλφη τούτου, ἦν δὴ παρὰ πατρός τοῦ Ἰωάννου σεβαστοκρατοῦντος δεξάμενος Τερτερῆς ὡς μνηστὴν τῷ υἱῷ Ὄσφεντισθλάβῳ, ἔτι ἐν ἀνηβότητι οὖσαν 15 ἐπειδὴ αὐτὸς τὰς πρὸς βασιλέα σπονδὰς ἠγάπησε, συνάμα τῇ τοῦ Ἀσάν ἀδελφῆ καὶ αὐτὴν ἐς βασιλέα πέμπει. Ἦν οὖν σφίσι μία ἡ φυλακὴ<sup>70</sup>, οἱ δὴ καὶ τῷ Ἐρρῆ ἐξ Ἐγκλίων, ὄντι συνάμ' ἐτέροις καὶ τρίτῳ παιδί, εἰς φυλακὴν ἐπιτετράφατο. Ὑπέρχεται γοῦν ὁ Μιχαήλ τὸν Ἐρρῆν, ὑπισχνούμενος γαμβρὸν ἔξειν ἐπ' ἀδελφῆ ταύτῃ, ἦν δραπετεύσειαν. Εἰσὶ δ' οἱ λέγουσιν ὅτι καὶ πορνικῶς ἐκείνη ὁ ἐξ Ἐγκλίων συνήρχετο, τὰ πιστὰ τῆς ἐπιγαμβρείας<sup>71</sup> 20 ἐντεῦθεν λαμβάνων. Ἦν γοῦν ὁ Ἐρρῆς καὶ τῶν λοιπῶν φυλακῶν<sup>72</sup> ἐπιστάτης καὶ πολλοὺς ἀνὰ χεῖρας ἔχων, πιστὸς τὰ πολλὰ δοκῶν βασιλεῖ. B 74 Δελεάζεται τοῖνυν ὁ βάρβαρος μεζίσσιν ἢ καθ' αὐτὸν ὑποσχέσει καὶ κατανεύει τὴν πρᾶξιν. Καὶ δὴ εὐτρεπίζεται μὲν παρὰ τῶν οἰκειῶν τῷ Μιχαήλ, οἱ δὴ καί, ἐν ἔλευθερίᾳ διάγοντες, ὑπόυργουν ἐκείνῳ τὰ ἀναγκαῖα, ἀλίαν ταχυ- 25 ναυτοῦσα καὶ ἄνδρες ἐρέται μισθοῦ τοῦ μεγάλου οἱ τέως αὐτάρκει· καὶ ὁ καιρὸς καθ' ὃν ἐκεῖνοι μὲν, τῇ κατὰ δύσιν θαλάσση προσσχόντες<sup>73</sup>, σταθῆσονται, αὐτοὶ δέ<sup>74</sup>, τῆς φυλακῆς ἐκβάντες, ἐπιστήσονται<sup>75</sup>, ἐς τὸ ἀκριβὲς τάττεται. Κάπειδὴ δὴ ὄντας οὐκ ἦν καταγωνίσασθαι τοὺς λοιπούς — οὐδὲ γὰρ πᾶσιν ἔκπυστος ἦν ἡ βουλή —, μερίζουσιν ἐκείνους, ὡς ἐπὶ πράξει πέμπον- 30 τες, καὶ καθ' ἕνα ὑποδεχόμενοι κτείνουσι, τοῦ δευτέρου μὴ εἰδότος τὸ τῷ προτέρῳ συμβάν. Οἶκτος δὲ σώζει τὸν παῖδα καὶ μόνος, συμποδίσαντές τε καὶ ἀπαγκωνισάμενοι<sup>76</sup> καὶ γε δεσμὸν ἐμβαλόντες τῷ στόματι ἀφιᾶσιν. Ἐκεῖνοι δ' ὡς εἶχον ὑπὸ κλεισὶ τὴν φυλακὴν σφραγίσαντες, ὡς μὴ, ἐκκυ-

62 θυγατρὶ : -ί edd. 63 κεκαλυμμένον : κεκολ- A 64 τε supra lin. add. C om. edd.  
65 ποιοῦνται : -εἶται AB 66 δὴ : δὲ AB 67 ξυμβῆσαν : συμ- edd. 68 καὶ om. C  
69 δ' : δὲ AB edd. 70 φυλακὴ : -κῆ A 71 ἐπιγαμβρείας : -βρίας B edd. 72  
φυλακῶν : -άκων Bekk. 73 προσσχόντες correxi : προσχ- ABC edd. 74 δέ : δὴ C  
75 ἐπιστήσονται : ἐπισησονται Poss. ἐπιβήσονται Bekk. 76 ἀπαγκωνισάμενοι : ἐπ- AB  
edd.

l'enfant, dégagé de ses liens, ne dévoile prématurément l'affaire, et ils sortent à la première veille de la nuit. C'est à Henri en effet qu'étaient confiées, comme la garde, les clefs de cette porte. Pour que l'entreprise n'apparaisse pas comme une ruse, Henri crie d'en-bas aux gardiens, pour les inciter précisément à bien garder les détenus, car lui-même devait sur l'heure vaquer à un service secret. En effet certains le virent et ne soupçonnèrent alors rien, sinon qu'il avait reçu un ordre secret de l'empereur, qu'il exécutait lui-même les ordres et qu'il conduisait de nuit, là où il en avait l'ordre, les hommes désignés. Quant à eux, après avoir échappé aux gardiens, ils embarquent sur le bateau. Comme tous l'apprennent, ils nourrissaient dans l'esprit l'espoir assuré que rien ne s'opposerait à ce qu'ils abordent en Euripe au bout de deux ou trois jours et se remettent des craintes de la fuite, car sa sœur était maîtresse de l'île<sup>95</sup>. Mais l'inconstante Justice fit opposition<sup>96</sup>, et le sang des hommes assassinés était un lien indestructible et indissoluble qui empêchait leur marche en avant. En effet un vent violent de sud se met tout à coup à souffler en sens contraire, au point de faire échouer, par sa violence, même les navires qui étaient au mouillage, et le vent fit obstacle aux criminels. Ce n'est pas en effet pendant un ou deux jours que la mer ne fut pas navigable à cause des vents violents de sud, mais pendant de nombreux jours, jusqu'à ce que ces hommes aillent s'échouer à Rhaidestos<sup>97</sup> et s'y fassent prendre par les premiers venus.

Cela s'accomplit des années plus tard ; on l'a exposé ici par anticipation, car l'ordre du récit le permettait. Il nous faut passer à la suite. Mais il faut cependant ajouter encore à ces faits ceci, qui est en effet lié aux événements exposés plus haut. Huit ans s'étaient écoulés depuis cet événement, lorsque les proches de Michel firent une requête, en envoyant auprès de l'empereur une mission et en faisant de grosses promesses, si seulement il était libéré de prison et venait auprès d'eux ; le souverain laissa la chose en suspens et, pour des raisons d'opportunité, il se gardait aussi bien d'un refus net que d'une acceptation totale. Apprenant donc ces atermoiements, l'homme conçoit un plan plus pernicieux que sensé. Enfermé au voisinage du palais où habitait l'empereur, il décida de mettre le feu à la maison, considérant comme une action courageuse de courir un tel risque. A une heure indue de la nuit, il apprêta du bois sec, soi-disant pour se chauffer : la chose se passait en effet en hiver, vers le milieu du mois de skirophoriôn, c'est-à-dire décembre<sup>98</sup>. Après avoir renforcé de l'intérieur la porte de la prison, il met le feu, qui prit à une vitesse rapide en l'espace d'une heure et qui était visible pour les gens du dehors. L'affaire parvient à l'empereur, qui était encore éveillé ; il envoie des gens combattre

95. Hélène Angéline, fille du sébastokratôr Jean Doukas de Thessalie, était veuve en 1299. Elle avait épousé successivement les ducs d'Athènes Guillaume de La Roche (1280-1287) et Hugues de Brienne (1291-1296) ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 424 n. 2. Le mot Euripe, qui désigne d'abord le détroit qui sépare la Béotie de l'Eubée, a fini par désigner l'île elle-même.

96. La même idée est exprimée ailleurs dans l'Histoire ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 210 n. 4.

97. La ville de Rhaidestos, sur la côte européenne de la Propontide, se trouve à environ 140 km de Constantinople.

98. Probablement décembre 1306 (*Chronologie*, III, p. 10-11). Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. Il est inhabituel que l'historien traduise ceux-ci en mois juliens ; aussi peut-on se demander si un copiste n'a pas inséré dans le texte une note marginale.

λισθὲν τὸ παιδίον, ἐκφανὲς<sup>77</sup> πρὸ καιροῦ τὸ δρᾶμα ποιήσειεν, ὑπὸ πρώτας φυλακὰς τῆς νυκτὸς ἐξίασι · τῷ γὰρ Ἑρρῆ, ὡσπερ αἱ φυλακαί, οὕτω καὶ αἱ τῆς πύλης τῆς ἐκεῖ κλειῖδες ἐπιτετράφατο. Ὡς ἂν δὲ μὴ δόξη<sup>78</sup> δόλος τὸ δρῶμενον, ἐκεῖνος κάτωθεν τοῖς φύλαξιν ἐκφωνεῖ, διωπνίζων δῆθεν πρὸς τῆν τῶν κατεχομένων φυλακὴν, ὡς αὐτοῦ γε τάχα ἐν ἀπορρήτοις δουλείαις 5 σχολάζοντος · καὶ ἰ γὰρ τινες ἰδόντες οὐδὲν ἄλλο ὑπενόουν τότε ἢ ὅτι, ὀρι- B 75 σθὲν πρὸς βασιλέως δι' ἀπορρήτων, αὐτὸς οἰκονομοῖ τὰ προσταττόμενα καὶ τοὺς ὀρισθέντας ἐκφέρει νυκτὸς ὅπου ἂν καὶ προστασσοίτο. Ἐκεῖνοι δέ, τὰς φυλακὰς ὑποδραμόντες<sup>79</sup>, ἐπιβαίνουσι<sup>80</sup> τῆς νηός. Καὶ ἦν αὐτοῖς, ὡς καὶ πᾶσι γνωσθέντος, ὁ νοῦς ἐν ἐλπίσιν ἀναμφιβόλοις, ὡς οὐδὲν ἐμποδῶν ἐσειται 10 δυοῖν ἢ καὶ τριῶν ἡμερῶν τῆ Ἐυρίπω<sup>81</sup> προσσχεῖν<sup>82</sup> καὶ τῶν τῆς φυγῆς ἀνεθῆναι φόβων, τῆς ἀδελφῆς κυριευούσης τῆς νήσου. Ἄλλ' ἢ παλίμπους περίστατο<sup>83</sup> Δίκη<sup>(27)</sup>, καὶ τὰ τῶν φονευθέντων<sup>84</sup> αἵματα δεσμός ἦν τὴν πρόσω πορείαν κωλύων ἄρρηκτός τε καὶ ἄλυτος<sup>(28)</sup>. Ἀντιπνεῖ γὰρ ἐξαιφνης πνεῦμα βίαιον νότου, ὡς καὶ τὰς ἐλλιμενιζούσας<sup>85</sup> ἐξοκέλλειν ἐκ βίας, καὶ ἄνεμος 15 ἐμποδῶν ἔστη παρανομήσασιν · οὐ γὰρ μίαν ἢ καὶ δευτέραν ἡμέραν ἠπλόει ἐκ βιαιῶν νότων<sup>86</sup> τὸ πέλαγος, ἀλλ' ἐφ' ἡμέραις, μέχρις ἂν ἐκεῖνοι, κατὰ τὴν Ῥαιδεστόν ἐξοκείλαντες, ὑπὸ χεῖρα γένοιτο τοῖς τυχοῦσι.

Καὶ ταῦτα μὲν μετὰ χρόνους πέπρακται, τῆς δ' ἀκολουθίας διδούσης τοῦ λόγου, ἐνταῦθα προανατέτακται. Ἡμῖν δὲ ἴτερον πρὸς τὰ ἐξῆς. Ἐμπης δὲ 20 προσθετέον καὶ τοῦτο σφίσιν · ἐπικοινωνεῖ γὰρ τοῖς προανατεταγμένοις. Ὀγδόου γὰρ ἐκ τούτου ἰ χρόνου διανυσθέντος καὶ τῶν οἰκείων αὐτοῦ<sup>87</sup> δὲ B 76 ζητούντων τῷ πρεσβεύεσθαι παρὰ βασιλέα<sup>88</sup> καὶ καθυπισχεῖσθαι τὰ μεγάλα, εἰ μόνον ἀνεῖτο τῶν φυλακῶν καὶ πρὸς αὐτοὺς γένοιτο, ὁ μὲν κρατῶν ἀνήρτα τὰ περὶ τούτου καὶ λόγοις οἰκονομίας οὔτε πάμπαν ἀνή- 25 νατο, οὔτε μὴν κατένευεν ἐς τὸ παντελές. Τὰς γοῦν τοιαύτας ἀναβολὰς μανθάνων, ἐκεῖνος βουλὴν βουλευεται κακίστην μᾶλλον ἢ συνετήν · ἐγγειτόνων<sup>89</sup> γὰρ τῶν ἀνακτόρων ἐγκεκλεισμένους, ὅπου δὴ καὶ βασιλεὺς ᾄκει, ἔγνω πῦρ ἐνιέναι τοῖς οἴκοις, ὡς δὴ τι γενναῖον ποιούμενος τὸ εἰς τοιοῦτον ἀναρρίπτειν κίνδυνον. Καὶ δὴ νυκτὸς ἄωρι κάγκανα ξύλα ἐτοι- 30 μασάμενος, ὡς δῆθεν θερμαίνοντο — χειμῶνος γὰρ ἐπράττετο<sup>90</sup> ταῦτα, περὶ που σκιροφοριῶνος<sup>91</sup> τὰ μέσα, ὅς ἐστιν ὁ δεκέβριος<sup>92</sup> —, τὰς θύρας τῆς εἰρκτῆς ἀσφαλισάμενος ἔνδοθεν, πῦρ ἐνίησιν · ὁ δὴ καὶ τῆς ὥρας κατα- ταχῆσαν ἐξῆπτε καὶ τοῖς ἐκτός<sup>93</sup> δῆλον ἦν. Φθάνει δὲ καὶ τὸν βασιλέα,

(27) Cf. Flavius Josèphe, *La guerre des Juifs*, 4, 1, 6.

(28) Cf. Platon, *Timée*, 43 a.

77 ἐκφανὲς: ἐμφ- AB edd. 78 δόξη: -ξοι A 79 ὑποδραμόντες: -μοῦντες AB edd. 80 ἐπιβαίνουσι: ὑποβ- B Poss. 81 Ἐυρίπω: Ἐυρίπω C 82 προσσχεῖν corr. Bekk.: προσχεῖν ABC Poss. 83 περίστατο: περίσ- B 84 φονευθέντων: -έντα B 85 ἐλλιμενιζούσας corr. Bekk.: ἐνελι- ABC Poss. 86 νότων: ὁ νότος AB 87 αὐτοῦ: αὐτὸν AB 88 βασιλέα: -έως AB 89 ἐγγειτόνων: -ονῶν edd. 90 ἐπράττετο: -άτετο C 91 σκιροφοριῶνος corr. cxi: σκιρρο- ABC edd. 92 δεκέβριος: -κέμβ- A 93 ἐκτός: ἐντός AB

non cet homme, mais le feu, pour l'éteindre. Parmi eux se trouvait un eunuque du nom de Karbas<sup>99</sup> ; il arriva le premier et cogna contre la porte pour l'ouvrir. Comme il n'était pas possible de l'ouvrir, parce qu'elle avait été renforcée, grâce à des haches ils ébranlèrent la porte avec son verrou et son crochet. L'eunuque n'avait pas encore franchi le seuil que cet homme le reçoit de l'intérieur avec son épée, la lui enfonce dans le ventre, puis à nouveau une deuxième fois, puis une troisième fois là-dessus ; et la victime est à l'instant un homme mort. Aussitôt un grand nombre se glissèrent dans la pièce, et le corps impérial des porteurs de haches, indignés de ce qui était arrivé, le tuent sans pitié, à coups de hache ; une fois que cet homme qui avait été élevé dans les délices eut été jeté dehors, ils l'enterrent, au hasard et comme il se trouva, près de ce qu'on appelle le lac d'Argent<sup>1</sup>. Mais cela suffit pour montrer la nature des affaires humaines et qu'il vaut mieux se fier aux ombres plutôt qu'à elles.

## 28. Du pain sacré.

Il arriva, à propos des espèces qui avaient été alors consacrées, un fait, terrible à voir et terrible à entendre, que l'un pourrait imputer à ceci et l'autre à cela, mais que personne, à mon avis, ne pourrait juger correctement, même s'il faisait de grands efforts d'investigation. *Qui en effet a connu la pensée du Seigneur*, qui est parvenu jusqu'aux extrémités de sa sagesse ?, dit Job. Dire ou juger, d'un autre côté, que ces faits tels que nous les énoncerons peuvent se produire au hasard à propos des choses divines *s'harmonise avec la folie*, comme dit Pindare. Quant à moi qui me suis lancé une fois pour toutes dans l'annonce des événements, je ne serais pas en droit, s'il en est arrivé d'inhabituels, d'omettre ce que je peux dire, car la vérité procure l'audace. En parlant, je ne souffrirais de mes futurs auditeurs, je pense, rien de pire que ce que je m'infligerais sans doute à moi-même pour n'avoir pas parlé. D'un côté, en effet, on remporterait la gloire de tout retenir par égoïsme pour les faits d'alors et ramener à une seule chose : que ces événements ne se sont pas produits de manière bonne et sûre. Mais de l'autre côté, et sans rien ajouter de plus, en omettant ainsi volontairement ce qui est survenu, à mon avis par une providence divine, la vérité historique serait salie<sup>2</sup>. C'est pourquoi, que ce fait aussi soit dit, en plus du reste, car il porte le signe de la Providence de Dieu, bien qu'on ignore naturellement à quel fait, ou passé ou futur, il se rapporte.

99. Karbas (*PLP*, n° 11145) n'est pas connu par ailleurs.

1. On désignait sans doute sous le nom de lac d'Argent (*Ἀργυρά λίμνη, Γυρολίμνη*) le fond de la Corne d'Or. Le même nom était donné, à cause du voisinage, à un palais impérial situé hors de la Ville et à une porte proche de celle des Blachernes ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 138 et 355.

2. Ce couplet moralisant rejoint les réflexions développées dans le premier chapitre du livre I.

ἀγρυπνοῦντα ἔτι, τὸ γεγονός · καὶ ὃς τοὺς ἀμυνομένους οὐκ ἐκείνον, ἀλλὰ  
τὸ πῦρ εἰς κατάσβεσιν ἀπέπεμπε<sup>94</sup>. Καὶ τις τῶν ἄλλων ἔκτομίας, Κάρβας  
λεγόμενος, προφθάσας, ταῖς θύραις προσήραττεν, ὡς ἀνοίξων · ὡς δ' οὐκ ἦν B 77  
ἀνοίγειν ἠσφαλισμένας, ἀξίναίς τὰς θύρας αὐτοῖς μοχλοῖς καὶ βαλανάγρας  
ἐξετίνασσον. Οὐπω δὲ καλῶς<sup>95</sup> ὁ ἔκτομίας ἐφθη οὐδοῦ ἐπιβεβαῶς<sup>96</sup>, 5  
κάκεινος ἔνδοθεν τῆ μαχαίρα προσυπαντᾷ καὶ τοῖς σπλάγχνοις<sup>97</sup> ταύτην  
ἐμβάλλει καὶ αὐθις ἄλλην καὶ τρίτην ἐπὶ ταύταις, καὶ νεκρὸς ὁ πληγεὶς  
αὐτίκα. Καὶ εὐθὺς πολλοὶ μὲν εἰσήρρησαν<sup>98</sup>, τὸ δὲ πελεκυφόρον τάγμα  
βασίλειον, ἀγαίομενοι<sup>99</sup> τῷ συμβάντι, πελέκεσιν<sup>1</sup> ἐκείνον ἀνηλεῶς<sup>2</sup> κατα-  
κτείνουσι καὶ τὸν οὕτως ὑπὸ τρυφῆ τραφέντα, ἔξω που ἐκβεβλημένον, κατὰ 10  
τὴν Ἀργυρᾶν λεγομένην λίμνην<sup>3</sup> εἰκαίως πως καὶ ὡς ἔτυχε<sup>4</sup> θάπτουσιν.  
Ἄλλὰ ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον, εἰς δεῖγμα τῶν ἀνθρωπίνων πραγμάτων καὶ  
ὅτι σκιαῖς μᾶλλον ἢ τούτοις πιστεύειν ἄμεινον.

κη'. Περὶ τοῦ ἱεροῦ ἄρτου.

Ἐπλήθευσε δὲ τοῖς τότε<sup>5</sup> τετελεσμένοις καὶ τι συμβάν, φοβερὸν μὲν 15  
ἰδεῖν, φοβερὸν δ' ἀκοῦσαι, οὗ δὴ καὶ ἄλλος ἄλλο τι ἂν αἰτιάσαιτο καὶ ἄλλος  
ἄλλο<sup>6</sup>, οὐθεις<sup>7</sup> δ' ἂν οἶμαι εὐστοχον θεῖη τὴν κρίσιν, κἂν πολλὰ κάμοι<sup>8</sup> προσ-  
ερευνῶν. Τίς<sup>(29)</sup> γὰρ ἔγνω νοῦν Κυρίου, εἰς δὲ τὰ ἔσχατα τῆς σοφίας αὐτοῦ τίς  
ἀφίκετο ;, φησὶν ὁ Ἰώβ<sup>(30)</sup>. Τὸ δ' αὖ<sup>3</sup> ἐκ τοῦ παρεϊκότος ἐπὶ τοῖς θείοις  
τοιαῦτα γίνεσθαι λέγειν ἢ καὶ<sup>9</sup> δοξάζειν, οἷα δὴ καὶ ἐροῦμεν, *μαινίαισιν ὑπο-* B 78  
*κρέκει*, φησὶ Πίνδαρος<sup>(31)</sup>. Ἐμοὶ δ' ἄπαξ ἑμαυτὸν καθεικότι εἰς ἀγγελίαν τῶν  
γενομένων, ἦν που καὶ παρὰ τὸ εἰωθὸς<sup>10</sup> γέγονεν, οὐ δικαίως ἂν καὶ<sup>11</sup>  
παραιτητέον εἴη ὅ τι λέγοιμι<sup>12</sup> · νέμει γὰρ τὸ θαρρεῖν ἢ ἀτρέκεια. Καὶ οὐδὲν  
χεῖρον, οἶμαι, ὑπὸ τῶν ἀκουσόντων ἂν πάθοιμι λέγων ὧν ἑμαυτὸν ἴσως δρά-  
σαιμι μὴ εἰπών. Ἐκεῖθεν μὲν γὰρ δόξαν ἀποίσαιτ' ἂν τις τοῦ πάντ' ἐπέχειν 25  
ἐκ φιλαυτίας τοῖς τότε ξυμβᾶσι καὶ γ' ἀνάγειν πρὸς ἕν τι, τὸ μὴ κατὰ τρόπον  
ἐκεῖνα καὶ τᾶσφαλές πεπρᾶχθαι · ἐντεῦθεν δὲ ἄλλ' εἰ μὴ τί γε πλέον, τῷ<sup>13</sup>  
γοῦν ἐκόντα παρατρέχειν τὸ ξυμπεσὸν ἐκ δαιμονίου οἶμαι προνοίας, ῥυπαί-  
νοιτ' ἂν ἢ καθ' ἱστορίαν ἀλήθεια<sup>14</sup>. Τῷ τοι καὶ τοῦτο πρὸς τοῖς ἄλλοις  
λεγέσθω, δεῖγμα<sup>15</sup> μὲν φέρον Θεοῦ προνοίας, πρὸς ὅ τι δὲ καὶ<sup>16</sup> φέροι, ἢ 30  
παρελθὸν ἢ ἐσόμενον, ὡς εἰκὸς ἀγνοοῦμενον.

(29) *Isaie*, 40, 13.

(30) Cf. *Job*, 11, 7 ; 15, 8.

(31) *Pindare, Olympiques*, 9, 59.

94 ἀπέπεμπε : ἔπεμπε AB 95 καλῶς : καὶ AB 96 ἐπιβεβαῶς : ἐπεμβεβαῶς (-ακῶς  
A) AB 97 σπλάγχνοις : σπλάχ- C 98 εἰσήρρησαν *copexi* : εἰσήρρησαν ABC ἐσερύη-  
σαν *edd.* 99 ἀγαίομενοι : ἀγαλλό- (-αλό- A) AB 1 πελέκεσιν : -κυσιν C 2  
ἀνηλεῶς : ἀνιλ- AB Poss. 3 λίμνην *om.* *edd.* 4 ἔτυχε : ἐτάχθη AB 5 τότε : τὸ A  
6 ἄλλο ἄλλος *transp.* AB *edd.* 7 οὐθεις : οὐδεις *Bekk.* 8 κάμοι : -μη C 9 καὶ *om.*  
C 10 εἰωθὸς : εἰκὸς AB *edd.* 11 καὶ *om.* C 12 λέγοιμι : -ειμι A 13 τῷ *corr.*  
*Bekk.* : τὸ ABC Poss. 14 ἀλήθεια : -αν A 15 δεῖγμα : δεῖμα *edd.* 16 καὶ *om.* AB  
*edd.*

Alors survint donc le dimanche de la Tyrophagie<sup>3</sup>, qui réclamait la présence de celui qui célébrait à l'église le rite habituel : il s'agissait de remplir le plus possible le ciboire sacré de pains d'offrande présanctifiés, pour les besoins des liturgies prescrites. Comme l'offrande du sacrifice sacré était donc accomplie et que l'on ouvrait le ciboire pour y déposer les pains sacrés, on trouve aussitôt à l'intérieur un pain d'offrande présanctifié ; en le voyant, on supposa que c'était l'un des trois pains, celui qui devait être offert le grand et saint mercredi ; mais, comme il arriva alors, ainsi qu'il a été dit<sup>4</sup>, que le sacrifice sacré ne fut pas célébré à cause du pardon des ecclésiastiques auquel il fut procédé dans l'église à une heure tardive et par quelles gens !, il arriva qu'il resta là, privé de l'action liturgique. Il était tout corrompu et pourri, au point de n'avoir même plus une apparence de pain ; non seulement il ne paraissait être d'aucune manière du pain, mais une sorte de grains noirs de thériaque<sup>5</sup> ou de quelque autre préparation similaire. A cette vue, la frayeur envahit donc aussitôt le prêtre, qui se demandait que faire : il n'était pas possible en effet de mélanger ce pain aux pains récents pour le consommer. Le produit parut effrayant, non pas tellement pour ce qu'il avait subi que pour son apparence, car on ne pouvait redresser les choses. Il fut donc exposé à la vue du public, et on demanda avec la plus grande piété ce qu'il fallait faire. Mais la substance réelle, présumée et appropriée, le résidu de la transformation ne permettait pas de la retrouver ; répugnant à y communier, le prêtre ne le consumma pas. Mais il ne pouvait faire l'offrande à Dieu sans avoir consommé les dons. Les spectateurs étaient partagés entre la crainte d'un côté et la perplexité de l'autre, car ils ne pouvaient rien faire. La crainte paralysait donc leurs esprits et les menait vers un seul et même avis : que le prêtre, quoi qu'il ressentît, consommât le produit. Mais il jugeait que celui-ci n'était pas du tout consommable et même pas du tout du bout des lèvres, comme on dit. La perplexité, devenue témérité, inventa un manège, qui manquait fort de dignité, mais qui par ailleurs était plus nécessaire que tout autre qu'on ait jamais imaginé. Il est naturel que Dieu se préoccupe vraiment des choses vénérables et sacrées, et il s'en préoccupait certainement, et le lieu qui est voué à ces choses depuis les temps anciens et qu'on appelle le Saint Four<sup>6</sup> reçoit alors saintement ce pain qui y fut jeté saintement. Mais voilà assez sur ce sujet.

3. Le dimanche de la Tyrophagie (dimanche de la Quinquagésime du calendrier latin) précède la première semaine des Jeûnes, qui est close par le premier dimanche des Jeûnes (premier dimanche du Carême du calendrier latin) ou dimanche de l'Orthodoxie. Durant le Carême, l'Église orthodoxe réserve aux samedis et dimanches la célébration de la liturgie eucharistique et la consécration du pain et du vin. Mais les cérémonies des jours de jeûne, c'est-à-dire du mercredi et du vendredi, incluent la communion au pain, qui est consacré le dimanche précédent, les quatre jours restants de la semaine étant considérés comme « aliturgiques ». La liturgie des présanctifiés commence donc chaque année au dimanche de la Tyrophagie, où l'on consacre les deux pains destinés aux deux cérémonies de la première semaine des Jeûnes et se termine le mercredi saint. En 1284 (voir la suite du chapitre), le dimanche de la Tyrophagie tombait le 20 février.

4. Ci-dessus, VII, 15. Ainsi, il s'agit bien de l'année 1284, puisque l'auteur se réfère aux cérémonies de l'année précédente, qui est incontestablement l'année 1283.

5. La thériaque, dont la formule est attribuée à Galien, est une préparation médicamenteuse utilisée contre les morsures venimeuses.

Ἡμέρα μὲν οὖν τῆς Τυρινῆς κυριώνυμος τότ' ἐφίστατο, ἐκάλει δὲ τὸν ἐπ' ἐκκλησίας ἱερουργοῦντα τὸ σύνθηρες · τὸ δ' ἦν τὸ προηγιασμέναις ἀναφοραῖς τὸ ἱερὸν πυξίον ἐς ὃ τι μάλιστα ἐμπιπλᾶν κατὰ χρεῖαν τῶν τεταγμένων λειτουργιῶν. Ἐπει γοῦν ἰ τετέλεστο μὲν ἡ τῆς ἱερᾶς θυσίας ἀναφορά, ἀνεπτύσσετο<sup>17</sup> δὲ τὸ πυξίον, ἐφ' ᾧ τοὺς ἱερούς ἄρτους τεθῆναι, εὕρηται τις εὐθύς ἐντός<sup>18</sup> τῶν προηγιασμένων ἀναφορά, ἦν δὴ καὶ εἴκασέ τις ὁρῶν μίαν τῶν τριῶν ἐκείνων<sup>19</sup> εἶναι, ἦν καὶ τῆς μεγάλης καὶ ἀγίας<sup>20</sup> τετράδος μέλλουσιν ἀναφέρεσθαι, συμβᾶν τότε, καθὼς λέλεκται, μὴ τὰ τῆς ἱερᾶς τελεσθῆναι θυσίας διὰ τὴν ἐπ' ἐκκλησίας τῶν ἐκκλησιαστικῶν παρ' οἰωνδηποτοῦν<sup>21</sup> ὁπὲ τῆς ὥρας γεγонуῖαν συγχώρησιν, ἐκεῖσέ που, ἀφεθεῖσαν τῆς πράξεως, κεῖσθαι συνέβαινε. Ἡ δ' ἤχρειωτο πάμπαν καὶ σέσηπτο, ὡς μὴδ' εἰκόνα φέρειν ἄρτου, μὴ ὅτι<sup>22</sup> γ' ἄρτον καὶ ἀμηγέπη φαίνεσθαι, ἀλλὰ τινα τύπον θρυμμάτων μελάνων θηριακῆς ἢ τινος ἄλλου τοιούτου σκευάσματος. Τρόμος οὖν ἰδόντα παραντικά λαμβάνει τὸν ἱερέα, καὶ ὃ τι πράξοι — οὐδὲ γὰρ ἦν ἐκεῖνον ἐνοῦν εἰς κατάληψιν τοῖς προσφάτοις — διενοεῖτο. Καὶ τὸ πρᾶγμα φοβερὸν ἔδοξεν, οὐ παθὸν τόσον ὅσον φανέν, ἐπεὶπερ τὰ τῆς εὐθετήσεως ἡμηχάνηται. Τοῖνυν καὶ εἰς κοινήν θεάν προὔτεθη, καὶ τὸ ποιητέον μεθ' ὅτι πλείστης ἐζητεῖτο τῆς εὐλαβείας. Ἄλλ' ὃ ἦν καὶ ἐδόκει καὶ πρέπον ἦν, τὸ περιὸν τῆς παραλλαγῆς οὐκ ἐδίδου γίνεσθαι · καὶ δὴ πρὸς τὴν<sup>23</sup> μετάληψιν ὀκνῶν, ὁ ἱερεὺς οὐ προσίετο. Θεῶ δ' ἀναφέρειν ἄλλως οὐκ ἦν μὴ μεταλαβόντα τὰ δῶρα. Καὶ ἐνθεν μὲν ἰ φόβος, ἐκεῖθεν δ' ἀπορία τοὺς θεωμένους διμεριζέτην, οὐκ ἔχοντας ὃ τι καὶ πράξειαν<sup>24</sup>. Ὁ γοῦν φόβος τὰς σφῶν γνώμας συνέστελλε, πρὸς μίαν καὶ τὴν αὐτὴν ἄγων βουλήν, τὸ τὸν ἱερέα, κἂν ὃ τι καὶ<sup>25</sup> πάθοι, προσήσσεσθαι τὸ φαινόμενον. Τοῦ δὲ μὴδ' ὄλως προσιτὸν ἐκεῖνο νομίζοντος, μὴδ' ἄκροισ ὡς εἰπεῖν χεῖλεσι τὸ παράπαν, ἡ ἀπορία παρατολήσασα<sup>26</sup> ἐσχεδίαζε μηχανὴν πολὺ μὲν τῶν ἀξίων ἀποδέουσιν, ἀναγκαίαν δ' ἄλλως ὑπὲρ πᾶν ἕτερον ὃ δὴ καὶ ἐννοήσσειέ τις πώποτε. Θεῶ μὲν οὖν ἄρα τῶν τιμίων καὶ ἱερῶν ἐκείνων μέλει<sup>27</sup> εἰκόσ, καὶ ἔμελε<sup>28</sup> πάντως, ἐκεῖνον δὲ τότε ὃ τοῖς τοιούτοις ἀφιερωμένος<sup>29</sup> τόπος ἐκ παλαιοῦ, ὃς<sup>30</sup> δὴ καὶ ἱπνὸς ἄγιος λέγεται, ὁσίως ἐπιρριφέντα ὁσίως δέχεται. Ἄλλὰ ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον.

17 ἀνεπτύσσετο : -ύσετο C 18 ἐντός om. AB 19 ἐκείνων iter. A 20 ἀγίας καὶ μεγάλης transp. B edd. 21 οἰωνδηποτοῦν : ὄν- C 22 ὅτι : ὃ AB 23 τὴν om. C 24 πράξειαν : -οιαν AB Poss. -οιεν Bekk. 25 καὶ om. C 26 παρατολήσασα : τολ- B 27 μέλειν : μέλλειν AB 28 ἔμελε : ἔμελλε AB 29 ἀφιερωμένος : -ώμενος edd. 30 ὃς : ὃ AB

6. On connaît deux autres mentions de ce « Saint Four », situé dans le skeuophylakion de Sainte-Sophie : τὸν... τῆς Θεοῦ Σοφίας λεγόμενον φοῦρνον (GRÉGORAS : Bonn, III, p. 247<sup>19-21</sup>), καὶ θυμῆ ὁ βασιλεὺς κάκεισε τὸν ἅγιον φοῦρνον (Tyrikon) ; voir G. MERCATI, *Notizie di Pro-coro e Demetrio Cidone, Manuele Caleca e Teodoro Meliteniota ed altri appunti per la storia della teologia e della letteratura bizantina del secolo XIV*, Cité du Vatican 1931, p. 295-296.

### 29. Des Scythes du Danube, comment ils furent battus dès leur apparition.

C'est alors qu'une nuée de Scythes du Danube se rassemble je ne sais d'où et à quelle occasion, au nombre de presque dix mille ; ils traversent le territoire des Bulgares, font de grands pillages alentour et arrivent au Zygos extérieur<sup>7</sup>. On s'attendait qu'ils arrivent et qu'ils fassent des régions de Macédoine et de Thrace une proie de Mysiens, selon la célèbre expression<sup>8</sup>. Il se trouvait que le curopalate Oumpertopoulos, un homme qui se plaisait à la bienveillance et qui était paré de prudence, tenait alors la région de Mésembreia comme archonte et général<sup>9</sup>. Il s'attaqua à eux de manière soudaine, confiant en la piété de l'empereur, et, emmenant un petit nombre contre une masse, il obtint l'avantage : les uns furent victimes du glaive, les autres se noyèrent dans le fleuve qui coule là. Un petit nombre sur la masse en réchappèrent et, ne sachant où aller, ils se frayèrent un chemin à travers les aspérités et fuirent à toutes jambes, à peine eurent-ils appris que c'est la prudence plutôt que la bravoure qui vainc une masse imprudente. En l'apprenant, l'empereur glorifie d'abord la protection divine, puis il marque son admiration pour l'homme en le couvrant de dons pour accroître sa dignité : il ne l'honore pas seulement de tenues vestimentaires<sup>10</sup>, mais aussi d'or et de chevaux, outre qu'il lui fait don de la dignité de grand papias<sup>11</sup>, comme récompense du courage et digne trophée.

### 30. Demande de l'empereur aux dissidents à cause des prodiges accomplis.

Arrivé dans la Ville, l'empereur ne lâchait pas du tout ceux qui étaient séparés de l'Église, mais de toutes les manières il recherchait leur union<sup>12</sup>. C'est pourquoi, en envoyant des missions, parfois en convoquant auprès de lui, il s'attachait à montrer qu'il portait à leurs affaires un soin qui n'admettait pas de renonciation, surtout qu'il apprit la réalisation de certains prodiges propres à effrayer même l'homme très audacieux. En effet, au voisinage de la célèbre église de la Sagesse de Dieu<sup>13</sup>, dans une demeure populaire, une image de la Théotokos était peinte sur le mur, et l'image versa des larmes pendant de nombreux jours, laissant couler des

7. L'invasion doit être datée de 1284. Sur ces Scythes, qui sont des peuplades de la Russie méridionale, constituées essentiellement de Coumans et de Petchénègues, et qui descendent ici des régions danubiennes, voir MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, p. 281-282. Le Zygos extérieur de l'Haimos est déjà mentionné plus haut (PACHYMÉRÈS, I, p. 258 n. 3 et p. 278 n. 3).

8. Sur cette expression, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 88 n. 1.

9. La dignité de curopalate détenue par Oumpertopoulos (*PLP*, n° 21163) occupe le 19<sup>e</sup> rang dans la liste de l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300<sup>14</sup>) et le 15<sup>e</sup> rang dans le *Traité* du PSEUDO-KÓDINOS (Verpeaux, p. 137<sup>11</sup>). Sur la graphie du toponyme Mésembreia (Nesebär, sur la mer Noire), voir A. FAILLER, *Pachymeriana quaedam*, *REB* 40, 1982, p. 195-196.

10. Le mot ἀλλαγή indique une tenue de fête, de cérémonie ou d'apparat, qui est revêtue à la place de l'habit ordinaire. La traduction par le mot « tenue » permet de sauvegarder le sens premier du mot grec et la structure des divers passages, où on rencontre les expressions suivantes : ἀλλαγαῖς ἱματίων (ici), ἀλλαγαῖς (XII, 10), ταῖς συχναῖς ἀλλαγαῖς (XII, 11), ἀλλαγαῖς ἱματίων λαμπρῶν (Version brève, citée dans la note de P. Poussines : Bonn, II, p. 656-658). Le terme est appliqué souvent à l'ornement liturgique ; voir KOUKOULÉS, *Bios*, II/1, p. 21 ; *LBG*, s.v., I, p. 56.

11. Dans les deux notices de dignités citées plus haut, le grand papias occupe le 24<sup>e</sup> ou le 22<sup>e</sup> rang (p. 300<sup>17-18</sup> et p. 138<sup>3</sup>). Sur le grand papias, voir GUILLAND [*R]EB* 3, 1945, p. 202-210 = *Recherches*, I, p. 237-265 (notice d'Oumpertopoulos, p. 254). Remarquons que Michel Glabas fut lui aussi promu grand papias après avoir été curopalate (PACHYMÉRÈS, II, p. 450 n. 4). Il s'ensuit qu'à l'époque d'Andronic II la dignité de grand papias était supérieure à celle de curopalate.



κθ'. Περὶ τῶν Παριστρίων Σκυθῶν, ὅπως φανέντες κατεπολεμήθησαν.

Τότε δὲ καὶ νέφος Σκυθῶν Παριστρίων, ἐπισυναχθὲν οὐκ οἶδ' ὀπόθεν<sup>31</sup> καὶ ἐκ ποίας τῆς ἀφορμῆς, εἰς δέκα σχεδὸν χιλιάδας ποσοῦμενον, διελθὼν τὴν Βουλγάρων γῆν καὶ τῶν πέριξ πολλὰ ληισάμενον, κατὰ τὸν Ἐξω Ζυγὸν γίνεται. Καὶ δὴ προσδόκιμον ἦν ἐκδραμούμενον καὶ τὰ τῆς Μακεδονίας καὶ 5  
Θράκης λείαν ποιῆσον τὴν τῶν Μυσῶν ὑμνουμένην<sup>(32)</sup>. Ἔτυχε δὲ τότε τὰ ἀμφὶ τὴν Μεσέμβρειαν κατέχων ἄρχοντος τρόπον καὶ στρατηγοῦ ὁ κουροπαλάτης Οὐμπερτόπουλος, ἀνὴρ ἀγαθωσύνη χαίρων καὶ εὐβουλία κοσμούμενος · οἷς<sup>32</sup> δὴ καὶ συμπλακεῖς ἐξαίφνης, θαρρήσας τῇ τοῦ βασιλέως θεο- B 81  
σεβεία, ὀλίγους ἐπάγων πολλοῖς, ἐπὶ<sup>33</sup> τοῦ προτερήματος ἐγεγόνει, ὡς τοὺς 10  
μὲν ἔργον μαχαίρας γεγονέναι, τοὺς δὲ καὶ ἀποπνιγῆναι κατὰ τὸν ἐκεῖ παραρρέοντα ποταμόν. Ὀλίγοι δ' ἐκ πολλῶν διαδράντες, μηδ' ὅποι<sup>34</sup> γῆς χωροῖεν εἰδότες, τὰς δυσχωρίας διεκπαίοντες, ἦ<sup>35</sup> ποδῶν εἶχον ἔφευγον, ἄρτι πρῶτον μαθόντες ὡς ἄβουλον πλῆθος εὐβουλία μᾶλλον ἢ ἀνδρεία<sup>36</sup> καταγωνίζεται. Ταῦτα μαθὼν βασιλεύς<sup>37</sup>, καὶ πρῶτον μὲν δοξάσας τὴν θείαν 15  
ἀντίληψιν, εἶτα δὲ καὶ ὑπερθανμάσας τὸν ἄνδρα, πολλοῖς δωρεῖται, ὀφέλλων<sup>38</sup> τὴν ἐκείνου τιμὴν, οὐκ ἀλλαγαῖς μόνον ἱματίων, ἀλλὰ καὶ<sup>39</sup> χρυσῶ καὶ ἵπποις αὐτὸν δεξιούμενος, ἐφ' οἷς καὶ τὴν τοῦ μεγάλου παπίου δωρεῖται τιμὴν ὡς ἄθλον ἀρετῆς καὶ τρόπαιον<sup>40</sup> ἄξιον.

λ'. Ἀξίωσις παρὰ βασιλέως τῶν σχιζομένων διὰ τὰ τελεσθέντα τέρατα. 20

Βασιλεὺς δ' ἐπιστὰς τῇ πόλει, οὐ καθάπαξ ἠφίει τοὺς σχιζομένους τῆς ἐκκλησίας, ἀλλὰ παντὶ<sup>41</sup> τρόπῳ μετεχειρίζε τὴν ἐκείνων ὁμόνοιαν. Ὅθεν καὶ<sup>42</sup> πέμπων, ἔστι δ' οὗ καὶ προσκαλούμενος, πολὺς ἦν δεικνύων διὰ φροντίδος ἔχων τὰ ἐκείνων μὴ δεχομένης<sup>43</sup> παραίτησιν, καὶ μᾶλλον ὅτι 25  
τέρατ' ἄττα<sup>44</sup> τελούμενα κατεμάνθανεν<sup>45</sup>, οἷά τ' ὄντα καὶ τὸν λίαν θαρροῦντα δεδίττεσθαι. Ἐχόμενα γὰρ τοῦ περιπύστου νεῶ τῆς τοῦ Θεοῦ Σοφίας, ἐν τινι δημοτικῷ οἰκῆματι, ἐν τοίχῳ τῆς Θεοτόκου εἰκὼν καθιστόρητο, ἰ καὶ ἡ B 82  
εἰκὼν ἐπὶ πολλαῖς ἡμέραις ἐδακρυρροεῖ, ἀμάρας<sup>46</sup> ἐξ ὀφθαλμῶν χέουσα,

(32) Leutsch, I, p. 122 n° 15 ; II, p. 38 n° 16, p. 538 n° 83, p. 762-763 n° 28 ; Karathanasis, p. 43 n° 56.

31 ὀπόθεν : ἐκπόθεν AC ἐκποθεν edd. 32 οἷς : ὅς Bekk. 33 ἐπὶ om. edd. 34 ὅποι : ὅπου A ὅπη B edd. 35 ἦ : ἡ C 36 ἀνδρεία : ἀδ- A 37 ὁ ante βασιλεύς add. B edd. 38 ὀφέλλων : -έλων A 39 καὶ om. edd. 40 τρόπαιον : τροπαίων AB 41 παντὶ om. edd. 42 καὶ om. AB edd. 43 δεχομένης : -οις AB 44 τέρατ' ἄττα : τέρατα ante corr. C 45 κατεμάνθανεν : -ε C 46 ἀμάρας : -άρρας A

12. Après la réunion d'Atrammytion (avril 1284), l'empereur ne rentra à Constantinople qu'au début de l'année suivante. Dans une lettre à Andronic II, Grégoire de Chypre précise que, à son retour d'Atrammytion, il entra dans la capitale le 20 décembre, suivi bientôt par l'empereur (LAURENT, *Regestes*, n° 1474 : fin décembre 1284).

13. Sur les dénominations de l'église Sainte-Sophie, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 455-456.

canaux de ses yeux, au point qu'on recueillait avec des éponges le liquide qui coulait. Comme l'empereur en personne était venu pour se prosterner en même temps que pour voir ce qui s'accomplissait et qu'on eut ordonné de garder la maison de manière sûre, il se passa à nouveau la même chose qu'auparavant.

D'un autre côté, à Charsiou, le sang jaillit en abondance de l'image de Georges, qui brille d'un brillant éclat parmi les martyrs<sup>14</sup>. Ce que voyant, le souverain, qui était pusillanime, à dire vrai, en ce domaine et timoré, ressentit une crainte profonde que, alors que Dieu jugeait bon qu'il se préoccupât de ces gens, il s'occupât pour sa part d'autres affaires et agît contre la volonté divine. C'est pourquoi il les rassembla pour les exhorter ; en privé et en public, organisant des réunions avec les gens, il leur demandait de devenir enfin les adeptes de la paix et d'avoir les yeux fixés sur l'union de l'Église. Mais il n'arrivait pas à convaincre ; une chose en effet s'y opposait visiblement pour eux : la mémoire de Joseph et, selon l'opinion qu'ils exprimaient dans leurs discours, la souillure de l'Église, qui partageait les excommunications. Ils voulaient parler de l'excommunication d'Arsène contre Joseph<sup>15</sup> ; je ne sais pas si les serments d'autrefois n'avaient pas été absous. Ils assuraient que Hyacinthe pourrait, une fois en possession du trône, absoudre Joseph, car il en avait reçu la permission d'Arsène<sup>16</sup>. C'était aussi un élément qui contribuait à la souillure. S'ils ajoutaient aussi en troisième lieu l'affaire du pape, sans se contenter des précédents griefs, mettons cela aussi : puisqu'ils étaient eux-mêmes une fois pour toutes purs des souillures, ils étaient aussi eux-mêmes en droit d'opérer le redressement ; sinon ils n'acceptaient d'aucune manière l'union.

### 31. De la translation du corps du patriarche Arsène<sup>17</sup>.

Il y avait donc chez certains Arséniates qui avaient fait la paix, surtout parce qu'on l'avait recherchée lors de leur réunion à Atrammytion, comme on l'a dit<sup>18</sup>, il y avait donc alors chez eux le désir de transférer le corps d'Arsène de Proconnèse à sa place antérieure<sup>19</sup> ; à nouveau, ils en référèrent à l'empereur et en firent la demande. Seulement les demandeurs poursuivaient, comme il apparut, un dessein profond et audacieux : celui qu'ils prétendaient avoir été injustement déposé, une fois rétabli dans sa dignité antérieure, pourrait montrer désormais en Joseph un usurpateur ; l'excommunication qui, affirmaient-ils, frappait Joseph de la part d'Arsène, permettrait à ceux qui admiraient Arsène lui-même d'abolir complètement les mesures prises contre celui-ci<sup>20</sup>. Quant à

14. Le miracle se produisit au monastère Saint-Georges de Charsiou (ou Charisiou), près de la porte d'Andrinople ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 350, n° 23.

15. L'excommunication de Joseph par Arsène a été maintes fois mentionnée plus haut (voir PACHYMÉRÈS, II, p. 334-335 n. 2-3, p. 437<sup>7-8</sup> ; VII, 12-13) et le sera à nouveau au début du chapitre suivant.

16. Ainsi, les Arséniates proposaient de nommer patriarche leur chef, le moine Hyacinthe (VII, 12).

17. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 167<sup>6-21</sup>.

18. Après avoir accepté de se réconcilier avec l'Église officielle à la réunion d'Atrammytion, la plupart des Arséniates se rétractèrent ; seule une minorité resta fidèle à ses engagements (VII, 22).

19. Arsène mourut dans l'île de Proconnèse le 30 septembre 1273 (PACHYMÉRÈS, II, p. 505<sup>3-7</sup>). L'expression « place antérieure » évoque une remise en place *post mortem* du patriarche à

ὥστε καὶ σπόγγοις τὸ ἐκρέον συνάγεσθαι. Ἐλθόντος δὲ καὶ αὐτοῦ βασιλέως, ἅμα μὲν κατὰ προσκύνησιν, ἅμα δὲ καὶ κατὰ θέαν τῶν τελουμένων, καὶ προσταγὲν ἀσφαλισθέντος τοῦ οἴκου βεβαίως, τὰ αὐτὰ ἦν καὶ πάλιν τοῖς πρότερον.

Καὶ αὖθις ἐν Τοῖς Χαρσίου αἶμα τῆς εἰκόνας τοῦ λαμπρὸν ἐν μάρτυσι λάμ- 5  
ποντος Γεωργίου δαψιλῶς ἀνέβλυζε. Ταῦθ' ὄρων, ὁ<sup>47</sup> κρατῶν, δειδήμων ὢν, ὡς τὸ ἀληθὲς εἰπεῖν, περὶ τὰ τοιαῦτα καὶ εὐλαβῆς, φόβον οὐ μικρὸν εἶχε, μήπως, Θεῶν δοκοῦν ἐκείνοις προσέχειν, αὐτὸς ἐπ' ἄλλοις ἔχοι<sup>48</sup> τὸν νοῦν καὶ γ' ἔξω τοῦ θεοῦ θελήματος διαπράττειτο. Ὅθεν καὶ συγκαλῶν παρεκά-  
λει καὶ ἰδία καὶ φανερῶς, καθιστῶν συνόδους<sup>49</sup> λαῶν, γενέσθαι ποτὲ τῆς 10  
εἰρήνης ἡξίου καὶ ἀπιδεῖν πρὸς τὴν τῆς ἐκκλησίας ὁμόνοιαν. Ἄλλ' οὐκ ἔπειθεν · ἦν γὰρ ἐκείνοις φανερῶς προσιστάμενον<sup>50</sup> τὸ τοῦ Ἰωσήφ μνημό-  
συνον καὶ τὸ τῆς ἐκκλησίας, ὡς φόντο λέγοντες, ρύπασμα, κοινωνούσης ἀφορισμοῖς. Ἀφορισμὸν δ' ἔλεγον τὸν τοῦ Ἀρσενίου πρὸς Ἰωσήφ — οὐκ οἶδα δὲ εἰ καὶ τὰ ἄρκωτοσημένα πάλαι μὴ λαβόντα λύσιν —, δν<sup>51</sup> δὴ ἔχειν 15  
λύειν, ἐγκεχωρημένον | παρ'<sup>52</sup> Ἀρσενίου, τὸν Ἰάκινθον, λαβόντα τὸν θρό- B 83  
νον, διεβεβαίουν. Μέρος ἦσαν καὶ ταῦτα συμβαλλόμενον πρὸς τὸ ρύπασμα. Εἰ δὲ καὶ τὸ κατὰ τὸν πάπαν προσετίθουν τρίτον, μὴ τοῖς πρότερον ἰκανοῦ-  
μενοι, ἔστω καὶ τοῦτο. Καθ' ἃ δὴ πάντα αὐτοὺς ἀθιγεῖς ὄντας καθάπαξ τῶν  
ρυπασμάτων, αὐτοὺς<sup>53</sup> καὶ τὴν διόρθωσιν δικαίους εἶναι πράττειν, ἄλλως δὲ 20  
μηδ' ὀπωσοῦν καταδέχεσθαι τὴν ὁμόνοιαν.

λα<sup>54</sup>. Περὶ τῆς ἀνακομιδῆς τοῦ πατριάρχου Ἀρσενίου.

Ἦν μὲν οὖν καὶ τῶν Ἀρσενιατῶν τισιν εἰρηνεύσασι<sup>55</sup>, καὶ μάλισθ' ὅτι καὶ κατὰ τὸ Ἀτραμμύτιον<sup>56</sup> συνελθοῦσιν, ὡς εἴρηται, ἐσπούδαστο ταῦτα, ἦν οὖν 25  
τότε καὶ σφίσις ἔφεσις ἐπὶ τοῖς προτέροις ἐκείνοις ἀνακομίζειν τὸ σῶμα τοῦ<sup>57</sup> Ἀρσενίου ἐκ Προικονήσου<sup>58</sup> · οἱ δὴ καὶ αὖθις βασιλεῖ προσανέφερον καὶ ἡξίου. Πλὴν καὶ σκέμμα τι βαθὺ καὶ γενναῖον ἐν τούτοις ἦν, ὡς ἔδειξεν, ἀξιοῦσιν · ὁ γὰρ ὡς ἀδίκως ἐκβληθεῖς, ἐπὶ τὴν προτέραν τιμὴν ἀναγόμενος<sup>59</sup>, εἶχε δηλοῦν ἐντεῦθεν τὸν Ἰωσήφ ἐπιβήτορα, ᾧ δὴ καὶ ἀφορισμὸς προστριβό-  
μενος, ὡς ἔλεγον, παρ' ἐκείνου ὑπορρεῖν τὰ κατ' ἐκείνου τελέως ἐδίδου ἂν 30  
παρὰ τοῖς αὐτὸν ἐκεῖνον | θαυμάζουσιν. Ὁ μέντοι γε βασιλεύς, πρὸς τὴν τῆς B 84  
ἐκκλησίας ὄλως ἀφορῶν εἰρήνην, ὡς τοὺς ὀρῶντας πιστεύειν, προκατα-

47 ὁ om. edd. 48 ἔχοι: -ει C 49 συνόδους: συνόλους A (ante corr.) dubie C 50 προσιστάμενον: προσησ- A 51 δν: ἃ Bekk. 52 παρ': παρὰ B edd. 53 αὐτοὺς: αὐτοῦς C 54 λα': κα' A 55 εἰρηνεύσασι: -iv edd. 56 Ἀτραμμύτιον: -αμμύτιον Poss. -αμύτιον Bekk. 57 τοῦ: τὸ B edd. 58 Προικονήσου: -οννήσου Bekk. 59 ἀναγόμενος: ἀγό- C

Constantinople. On trouve une expression voisine quelques lignes plus bas: « rétabli dans sa dignité antérieure ».

20. En d'autres termes, seuls les disciples d'Arsène pouvaient effacer l'excommunication portée par lui contre Joseph.

l'empereur, il avait les yeux absolument fixés sur la paix de l'Église, comme en étaient convaincus ceux qui le voyaient. Il circonvit aussi dès lors les autres ; le point principal qu'ils mettaient en avant était en effet l'exil du patriarche, à cause duquel ils gagnaient la plupart à leur cause, puisque le patriarche avait été injustement chassé. Il voulait écarter à l'avance cet obstacle, en faisant que l'honneur de la translation du corps soit dû à lui-même et aux siens. Il acquiesce aussitôt à la demande. Il y avait à cela un seul obstacle pour l'empereur : certains avaient pris les devants, en affirmant qu'une excommunication portée par le patriarche menaçait ceux qui transféreraient le corps quand que ce fût. N'était cette seule raison, il était prêt à honorer sur-le-champ l'exilé, en faisant ramener le corps. Mais les gens au courant réfutèrent cette assertion : c'était une affirmation mensongère, et la rumeur avait été inventée par le disciple d'Arsène, Matthieu<sup>21</sup>, qui voulait demeurer sur les lieux avec le corps. Aussitôt, naviguant promptement sur un bateau à rames, Théodore Manouëlîtès et les siens étaient prêts<sup>22</sup>. En l'espace de peu de jours, ils gagnent Constantinople grâce à une navigation parfaite, avec l'honneur convenable et le respect mérité.

Alors accourt l'empereur avec le sénat au complet, accourent le patriarche avec les évêques et tous les clercs qui étaient en paix avec eux, ainsi que tout le peuple de la ville, les uns ayant été invités et les autres s'étant invités eux-mêmes. Après avoir gagné le quartier de Ta Eugéniou<sup>23</sup>, ils recouvrent le précieux cercueil avec un voile des plus beaux, le confient aux mains d'hommes consacrés, comme il convenait, et, au milieu des lumières abondantes et de l'encens, des hymnes, des chants et des acclamations appropriés, à pied et au pas ils gagnent le grand temple sacré de la Sagesse de Dieu. Puis, voulant s'approprier à eux-mêmes la vénération des Arséniates, au point de paraître complètement en communion avec le patriarche et d'être ses concélébrants, ils revêtirent les vêtements sacrés et, alors qu'ils étaient sur le point de célébrer la liturgie sacrée et qu'on chantait les répons, ils revêtent aussi le corps du vêtement des hommes consacrés et font leur entrée avec le corps porté par les mains des évêques. Ensuite ils jugèrent bon de le poser près du trône et ils accomplirent jusqu'au bout la cérémonie sacrée, avec le corps posé devant la table sacrée. Puis ils le placent à droite du sanctuaire, après l'avoir déposé dans le cercueil et en se garantissant au mieux, grâce à des clefs et des sceaux, contre un vol de la part des Arséniates. Lorsque le peuple, le mardi de chaque semaine, se rassemblait comme d'habitude au monastère des Hodègoi, le cercueil, entrouvert, restait accessible à ceux qui approchaient<sup>24</sup>.

Plus tard, la protovestiarissa Rhaoulaina érige au monastère de Saint-André de Krisis un édifice sacré, bien pourvu en beauté et en dimensions<sup>25</sup>. Comme

21. Ce moine Matthieu (*PLP*, n° 17381) n'est pas connu par ailleurs.

22. Théodore Manouëlîtès (*PLP*, n° 16745) n'est pas connu par ailleurs.

23. Le quartier de Τὰ Εὐγενίου, avec la porte du même nom, bordait la Corne d'Or vers l'endroit où aboutissait la chaîne fermant l'accès à la Corne d'Or, à la pointe nord-est de la ville ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 293.

24. Sainte-Sophie est proche du monastère des Hodègoi, qui se trouve un peu plus à l'est, près de la mer ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 199-207. L'icône était présentée à l'adoration des fidèles chaque mardi (*ibidem*, p. 203-205).

λαμβάνων δὲ καὶ τοὺς ἄλλους ἐντεῦθεν — τὸ γὰρ σφίσιν ἰσχυρὸν προτεινόμενον ἢ ἐξορία τοῦ πατριάρχου ἦν, δι' ἣν<sup>60</sup> ὑπήγοντο τοὺς πολλοὺς<sup>61</sup>, ἀδίκως ἐκβεβλημένου, ὃ δὴ καὶ προαναστέλλειν ἠβούλετο τῷ πρὸς αὐτοῦ<sup>62</sup> καὶ τῶν αὐτοῦ<sup>63</sup> τὴν ἐκ τῆς μετακομιδῆς τοῦ σώματος τιμὴν γίνεσθαι —, παραχρῆμα 5  
νεύει πρὸς τὴν ἀξίωσιν. Ἦν δὲ μόνον εἰς τοῦτο τῷ βασιλεῖ προσιστάμενον τὸ φθάσαι<sup>64</sup> λεχθῆναι παρά τινων ὡς ἀφορισμὸς ἐπίκειται<sup>65</sup> παρ' ἐκείνου τοῖς ὀτεδήποτε τὸ σῶμα μετακομίσουσι<sup>66</sup> · παρ' ὃ καὶ μόνον ἔτοιμος ἦν ἐκ τοῦ παραχρῆμα τῇ καταγωγῇ τοῦ σώματος τὸν ἐξορισθέντα τιμᾶν. Ἐπει δὲ τοῦτο 10  
παρὰ τῶν εἰδότηων ἐλέλυτο<sup>67</sup>, ὡς ψευδῶς ἐλέχθη καὶ ὡς ἐπλάσθη παρὰ τοῦ μαθητοῦ ἐκείνου Ματθαίου τὸ φημιζόμενον, τῷ τόπῳ προσμένειν μετὰ τοῦ σώματος θέλοντος, εὐθύς, ταχυναυτοῦντες ἐν ἐνήρει, οἱ ἀμφὶ τὸν Μανουηλίτην Θεόδωρον ἠτοιμάζοντο<sup>68</sup> · οἱ δὴ καὶ ἡμερῶν ὀλίγων ὑπὸ προσηκούσῃ τιμῇ καὶ αἰδοῖ ἀξία μετ' εὐπλοίας πάσης τὴν Κωνσταντίνου καταλαμβάνουσιν<sup>69</sup>.

Καὶ τότε ξυνέρχεται μὲν βασιλεὺς ξὺν πάσῃ συγκλήτῳ, συνέρχεται δὲ πατριάρχης συνάμ<sup>70</sup> ἀρχιερεῦσι καὶ τῶν κληρικῶν ὅσοι μετ' ἐκείνων<sup>71</sup> εἰρή- 15  
νευον καὶ λαὸς ἅπας τῆς πολιτείας, οἱ ἢ μὲν προσκληθέντες, οἱ δὲ καὶ αὐτόκλητοι. Καὶ τὰ τοῦ Εὐγενίου καταλαβόντες, θήκην μὲν ἐκείνην πέπλω τῶν 20  
καλλίστων περικαλύπτουσι καί, χερσὶν ἱερῶν ἀνδρῶν κατὰ τὸ προσῆκον πιστεύσαντες, ὑπὸ φωσὶ δαψιλέσι καὶ θυμιάμασιν, ὕμνοις καὶ ᾠδαῖς καὶ εὐφημισμοῖς τοῖς πρέπουσι, πεζῇ καὶ βάδην τὸ μέγα καὶ ἱερὸν τέμενος τῆς τοῦ 25  
Θεοῦ Σοφίας καταλαμβάνουσι, καὶ σφίσιν ὡςπερ αὐτοῖς οἰκειοῦν τὸ τῶν Ἀρσενιατῶν βουλόμενοι σέμνωμα, ὡς καὶ τοῦ πατριάρχου κοινοῖς φανεῖσι καὶ συλλειτουργοῖς ἄντικρυς, ἐπενδύοντο μὲν τὰς ἱερὰς ἐσθῆτας, πρὸς τῷ 30  
τελεῖν δὲ τὴν ἱερὰν λειτουργίαν ὄντες, τῶν ἀντιφώνων ψαλλομένων, στολὴν καὶ τὸ σῶμα τῶν ἱερῶν ἐπενδύσαντες, χερσὶν ἀρχιερέων φερομένῳ συνεισοδύουσιν. Εἶτα πρὸς τῷ συνθρόνῳ δόξαντες ἐπικαθίζανειν, τὰ τῆς ἱερᾶς 25  
τελετῆς συνεπλήρουν εἰς τέλος πρὸ τῆς ἱερᾶς τραπέζης ἱσταμένῳ τῷ σώματι. Ἐντεῦθεν καὶ περὶ τὰ δεξιὰ τοῦ βήματος, τῷ κιβωτίῳ<sup>72</sup> ἐνθόντες, ἱστώσι, κλεισὶ καὶ σφραγίσιν<sup>73</sup> τὴν ἐκ τῶν Ἀρσενιατῶν κλοπὴν, ὡς ἐνήν, φυλαττόμενοι. Καὶ τρίτης ἐκάστης ἐβδομάδος πρὸς τὴν τῶν Ὀδηγῶν κατ' ἔθος λαοῦ 30  
συντρέχοντος, κάκεινο ὑπανοιγόμενον<sup>74</sup> τοῖς προσιούσιν ἄνετον ἦν.

Ἐν ὑστέρῳ δὲ χρόνῳ ἢ Ῥαούλαινα πρωτοβεστιάρισσα<sup>75</sup> ἐν τῇ τοῦ Ἁγίου Ἀνδρέου μονῇ τοῦ τῆς Κρίσεως ἱερὸν οἶκον, εἰς ἢ κάλλος ἐξησκημένον<sup>76</sup> 35 B 86

60 ἦν: ἦν C 61 πολλοὺς: ἄλλους edd. 62 αὐτοῦ: αὐτοῦ edd. 63 αὐτοῦ: αὐτοῦ edd. 64 φθάσαι: -αν B 65 ἐπίκειται: ἐπέικ- B Poss. 66 μετακομίσουσι: -ιν A 67 ἐλέλυτο: ἐλέγετο AB edd. 68 ἠτοιμάζοντο corr. Bekk.: ἐτ- ABC Poss. 69 καταλαμβάνουσιν: -ι AB edd. 70 συνάμ: συνάμα C 71 ἐκείνων: ἐκεῖνον B edd. 72 κιβωτίῳ: κήβωτίῳ C 73 σφραγίσιν corr. Bekk.: σφραγίσι A σφραγίσι BC Poss. 74 ὑπανοιγόμενον: -γνώμενον AB 75 πρωτοβεστιάρισσα: πρωτ- A 76 ἐξησκημένον: -ημμένον B Poss.

25. Théodora Kantakouzèné, épouse du protovestiaire Jean Rhaoul, fut l'une des inspiratrices du rétablissement de l'orthodoxie en 1283 (VII, 2). Sur le monastère Saint-André de Krisis, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 28-31.

cette femme avait montré un zèle insigne pour le patriarche et vivant et décédé, elle demande à l'empereur et le prie avec ténacité de donner le corps à son monastère, pour qu'il soit déposé dans l'église qu'elle avait fait élever. Ce qui se fit ; alors on organisa naturellement une autre fête, au cours de laquelle l'empereur, le sénat et presque tous les clercs, sans qu'y manque la classe populaire, venus de là-bas à pied, rendirent honneur au patriarche, tandis que l'empereur acquitta une somme convenable pour les frais du labeur.

### 32. Des malheurs de la Syrie.

Alors la situation de la Syrie devint redoutable. En effet le sultan de Babylone, qui avait pris Antioche des années auparavant et l'avait rasée jusqu'au sol, transmit à ses successeurs une guerre implacable avec les Italiens qui habitaient le littoral depuis autrefois<sup>26</sup>. C'est pourquoi, après avoir enrôlé à ce moment une armée, les Arabes ou les Éthiopiens prennent d'abord Tripolis, égorgent les adultes qui s'y trouvaient et détruisent la ville elle-même depuis ses fondements ; puis ils infligent le même sort à la populeuse Ptolémaïs et, après avoir asservi tout le littoral, ils anéantirent les merveilles de la Syrie<sup>27</sup>. Et les prodiges arrivés chez nous semblaient s'être manifestés et réalisés à propos de ces faits : ces larmes en effet et ce sang se rapportaient à ces faits éloignés de nous, qui renvoyons nos malheurs sur d'autres, qui ne peuvent nous faire partager leurs propres maux non seulement par l'expérience, mais même pas par la vue seule. C'était vraiment une consolation et un atermoiement à nos maux, car il est connu des victimes que, là où apparaît le signe des malheurs, là aussi se réalise le résultat.

### 33. Du second mariage de l'empereur<sup>28</sup>.

Quant à l'empereur, il avait deux fils d'Anne de Hongrie, Michel et Constantin ; il élevait le premier en empereur et le traitait en successeur du pouvoir impérial, tandis qu'il élevait Constantin comme despote. Quant à Michel, c'est son grand-père Michel qui engagea son installation au pouvoir impérial et qui le fit proclamer empereur, pour consoler de manière particulière son père, qu'affligeait la mort de l'impératrice<sup>29</sup>. Ne pouvant guère pour cette raison s'assurer l'alliance des plus grands rois pour son second mariage, puisque l'enfant qui naîtrait d'eux serait complètement soumis à autorité<sup>30</sup>, c'est Irène, fille de

26. Baybars I<sup>er</sup> est appelé plus haut le sultan des Éthiopiens, c'est-à-dire des Égyptiens (PACHYMÉRÈS, I, p. 235<sup>5</sup>). Babylone désigne ici Le Caire ; voir Bābalyūn, *EP* 1, 1975, p. 867-868 (C. H. BECKER). Baybars prit et saccagea Antioche en 1268 (III, 5).

27. Tripolis fut prise et détruite en 1289, Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre) en 1291. Le récit constitue donc une anticipation, amenée par les signes précurseurs de la catastrophe (VII, 30), qui, il faut bien l'avouer, précédèrent de bien loin la réalisation du malheur, si bien que la liaison établie par l'historien entre le signe et la réalisation ne s'impose guère. L'auteur attache une grande importance à la chute des bastions tenus par les croisés et il en fait mention à deux autres reprises (III, 5 ; VII, 19), en des termes voisins de ceux qu'il emploie ici.

28. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 167<sup>22</sup>-168<sup>15</sup>.

29. Anne de Hongrie était décédée en 1281 (VI, 28), et son fils aîné, Michel IX, fut nommé basileus peu après par son grand-père, Michel VIII. Sur Michel IX Palaiologos et son frère Constantin, voir *PLP*, n° 21529 et 21499. Sur la dignité de despote, voir GULLAND, *REB* 17, 1959, p. 52-89 = *Recherches*, II, p. 1-24 (notice de Constantin Palaiologos, p. 5) ; FERJANČIĆ, *Despoti*, p. 90-92.

καὶ μέγεθος, ἀνιστᾶ. Καὶ ἐπεὶ σπουδὴν εἶχεν ἐκείνη πρὸς τὸν πατριάρχην οὐ τὴν τυχοῦσαν καὶ ζῶντα καὶ τελευτήσαντα, ἀξιῶ βασιλέα καὶ λιπαρῶς δέεται δοθῆναι τὸ σῶμα τῇ κατ' αὐτὴν μονῇ, ἐφ' ᾧ περ ἔναποτεθῆναι<sup>77</sup> τῷ παρ' αὐτῆς ἀνεγερθέντι ναῶ· ὁ δὲ καὶ γέγονεν, ἑτέρας τότε συστάσης κατὰ τὸ εἶκος πανηγύρεως, καθ' ἣν βασιλεὺς καὶ σύγκλητος καὶ τῶν ἱερομένων 5 σχεδὸν οἱ πάντες, οὐδὲ τῆς λαώδους λειπούσης μοίρας, ἐκεῖθεν πεζοποροῦντες, τὴν τιμὴν ἐτέλουν τῷ πατριάρχῃ, οὐκ ὀλίγα τοῦ βασιλέως καταβαλόντος<sup>78</sup> καὶ τὰ τῶν πόνων ἐφόδια.

λβ'. Περὶ τῶν κατὰ Συρίαν δεινῶν.

Τότε καὶ τὰ κατὰ Συρίαν ἐπράττετο πάνδεινα. Ὁ γὰρ τῆς Βαβυλῶνος 10 σουλτάν, πρὸ χρόνων λαβῶν Ἀντιόχειαν καὶ εἰς ἔδαφος κατερείψας, ἀφῆκε τοῖς μετ' ἐκεῖνον ἀκήρυκτον ἔχειν μάχην μετὰ τῶν Ἰταλῶν τῶν τὴν παραλίαν οἰκούντων ἐκ παλαιοῦ. Ὅθεν καὶ ἐπὶ τῶν τότε καιρῶν στρατολογησάμενοι, Ἄραβες<sup>79</sup> ἢ μὴν Αἰθίοπες πρῶτον μὲν αἰρουῦσι τὴν Τρίπολιν καὶ ἠβηδὸν τοὺς ἐν αὐτῇ κατασφάττουσι καὶ αὐτὴν δὴ τὴν πόλιν ἀνατρέ- 15 πουσιν ἐκ θεμέθλων, ἔπειτα καὶ τὴν πολυπληθῆ Πτολεμαῖδα τὰ ὁμοία δρῶσι καί, πᾶσαν τὴν παραλίαν ἐξανδραποδισάμενοι, τὰ θαυμαστά<sup>80</sup> τῆς Συρίας ἠφάνισαν. Καὶ ἔδοξε τὰ ἡμέτερα τέρατα ἐπ' ἐκείνοις φανέντα τε<sup>81</sup> καὶ τελειωθέντα· δάκρυα γὰρ ἐκεῖνα καὶ αἵματα πρὸς τὰ μακρὰν ἡμῶν ἀνε- B 87 φέροντο, ἀποπεμπομένων τὰ φοβερὰ ἡμῶν ἑτέροις, τοῖς<sup>82</sup> μὴ ὅτι γ'<sup>83</sup> εἰς 20 πείραν, ἀλλ' οὐδ' εἰς θεὰν δυναμένοις μόνην τῶν ἰδίων κακῶν ἡμῖν κοινωνῆσαι. Τὸ δ' ἦν ἄρα παραψυχὴ καὶ κακῶν ἀνάρτησις, γνωσθέντος παθοῦσιν ὡς, ὅπου τὸ τῶν δεινῶν σημεῖον φανεῖη<sup>84</sup>, ἐκεῖ ξυμβαίνει καὶ τὸ ἀποτελεσμα γίνεσθαι.

λγ'. Περὶ τοῦ δευτέρου συνοικεσίου τοῦ βασιλέως.

Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς, υἱοὺς ἔχων ἐξ Ἄννης τῆς ἐξ Οὐγγρων δύο, Μιχαὴλ τε καὶ Κωνσταντῖνον, τὸν μὲν βασιλικῶς ἀνῆγε καὶ ὡς τῆς βασι- 25 λείας διάδοχον ἐθεράπευε, τὸν δὲ Κωνσταντῖνον εἰς δεσπότην ἔτρεφε. Τῷ μέντοι γε Μιχαὴλ καὶ<sup>85</sup> ὁ πάππος αὐτοῦ Μιχαὴλ τῆς εἰς τὴν βασιλείαν καταστάσεως ἤρχε καὶ ὡς βασιλέα παρεῖχε κηρύττεσθαι ὡς<sup>86</sup> οὐ μικρὰν 30 παραψυχὴν τῷ πατρί, διὰ τὸν τῆς δεσποίνης ἀλύοντι θάνατον. Παρ' ἣν αἰτίαν καὶ τὸ ἐκ ῥηγῶν τῶν μεγίστων κῆδος κατὰ δευτέρον συνοικέσιον μὴ ἔχων ὅλως περιποιεῖν ἑαυτῷ, ὡς ὑπ' ἀρχὴν πάντως ἐσομένου τοῦ ἐξ αὐτῶν,

77 ἔναποτεθῆναι: ἀποτ- AB edd. 78 καταβαλόντος: -βαλλό- C 79 Ἄραβες: ἄρα- C 80 θαυμαστά: θαύμαστα Poss. θαύματα Bekk. 81 τε supra lin. add. A om. C 82 τοῖς: τὸ C 83 γ': γε C 84 φανείη om. edd. 85 καὶ ὁ πάππος αὐτοῦ Μιχαὴλ om. et mg. suppl. altera manus C 86 ὡς: εἰς AB

30. Autrement dit, les descendants du couple resteraient de simples sujets et ne seraient jamais les souverains de l'empire, car la succession impériale était déjà assurée par les enfants du premier lit.

marquis et petite-fille du roi d'Espagne, noble non moins par la naissance que par les mœurs, que lui, noble, il épouse<sup>31</sup>. C'est Grégoire qui procéda au couronnement, et l'impératrice mère reçut les couronnes<sup>32</sup>.

34. Comment, une fois convoqué, Bekkos fut amené de Brousse, et son procès<sup>33</sup>.

Nicolas Amageireutos, qui prit chez les moines le nom de Néophyte, fut proclamé proèdre de Brousse<sup>34</sup>. Ceci était posé comme règle chez eux, bien que ce ne fût pas indispensable selon les autres : se tenir aujourd'hui devant Dieu et les anges et demander les règles de l'ordre monastique, puis ordonner évêque le lendemain celui qui s'était placé sous l'obéissance, une chose qui paraissait elle-même répréhensible à un grand nombre<sup>35</sup>. Lorsqu'il eut gagné l'Église qui lui était échue, le prêtre<sup>36</sup> décida de faire quelque chose d'original par rapport aux mesures prises à cause de la mémoire du pape qu'on célébrait hier. Il ordonne qu'ensemble on s'abstienne de viande pendant quelques jours, comme punition de la souillure. Comme donc la chose semblait pesante aux habitants de Brousse, ils maudissaient, en l'apostrophant, le responsable des événements d'hier et avec force ils lançaient des injures contre lui. C'était lui la cause, disaient-ils, qu'on allait leur infliger jeûnes et mauvais traitements. Bekkos l'apprit, car la chose se répandait beaucoup ; tous lançaient ouvertement des injures, et ses partisans qui vivaient au dehors se faisaient insulter en face. La chose ne lui parut pas tolérable ni supportable au point qu'il le supportât. C'est pourquoi il redouble de colère et, se tenant debout au milieu de la cour du Très Grand Monastère<sup>37</sup>, afin d'être entendu de tous, il parut montrer aussitôt un violent mépris pour l'évêque de Brousse, parce qu'ignare en matière ecclésiastique, tandis qu'il attaquait aussi de manière violente par ses paroles le patriarche en charge Grégoire. « Que vous prend-il, dit-il, de me couvrir de copieuses injures, moi qui ai été engendré et élevé chez les Romains et par les Romains, et de me fuir ensuite, alors que vous accueillez avec des louanges un homme engendré et élevé chez les Italiens, et non seulement cela, mais infiltré chez nous avec leurs habits et leur langue<sup>38</sup> ? Si vous parlez à cause des

31. DÖLGER, *Regesten*, n° 2098 (1284). Yolande de Montferrat (*PLP*, n° 21361), qui prit le prénom d'Irène au moment de son mariage, était la petite-fille du roi Alphonse X de Castille et la fille du marquis Guillaume VII de Montferrat.

32. L'ambiguïté du texte a été volontairement conservée dans la traduction. Il faut rejeter l'interprétation donnée par P. Poussines (« coronante ipsam, et ubi mater est facta, in Augustam solemniter inaugurante Gregorio ») et acceptée par tous dans la suite (voir LAIOU, *Latins*, p. 48), car l'historien n'entend pas évoquer le couronnement impérial, mais la seule cérémonie liturgique du mariage, résumée dans l'imposition de la couronne nuptiale sur la tête des époux : le rite est accompli par le patriarche avec la participation du témoin des mariés, qui est Théodora, la mère d'Andronic II. Le mariage fut célébré en 1285, mais conclu l'année précédente, d'après les sources latines (LAIOU, *Latins*, p. 48 n. 62).

33. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 168<sup>15</sup>-170<sup>2</sup> ; MÉLITENIÔTÈS : Orphanos, p. 127-132 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 121-132.

34. Nicolas Amageireutos (*PLP*, n° 20159), qui devint métropolitain de Brousse sous le nom de Néophyte, n'est pas connu par ailleurs. Il fut déposé plus tard par Grégoire de Chypre, puis réintégré dans sa fonction (VIII, 10). Le mot « proèdre » est déjà employé plus haut pour désigner l'évêque (VII, 9 et 14).



τὴν ἐκ μαρκεσίων Βιρήνην καὶ γ' ἐκγόνην τοῦ ῥηγὸς Ἰσπανίας, ἀγαθὸς ἀγαθὴν οὐχ ἤττον τὸ γένος ἢ ἰ τοὺς τρόπους, ἄγεται. Γρηγόριος δ' ἦν ὁ ταί- B 88  
νωτής, καὶ τὰ στέφη ἠ ἀδυόουστα καὶ μήτηρ ἐδέχετο.

λδ'. Ὅπως μετακληθεὶς ἀνήχθη Βέκκος ἀπὸ Προύσης καὶ τὰ τῆς αὐτοῦ κρί-  
σεως<sup>87</sup>.

5

Ἐπεὶ δ' ἐπὶ τῇ Προύσῃ ἐπικεκήρυκτο πρόεδρος ὁ ἐξ Ἀμαγειρέτων  
Νικόλαος, μετονομασθεὶς ἐκ μοναχῶν εἰς Νεόφυτον — καὶ τοῦτο γὰρ κανὼν  
ἐτίθετο παρ' ἐκείνοις, εἰ καὶ μὴ ἔχων κατὰ τοὺς ἄλλους τὸ ἀπαραίτητον, τὸ  
σήμερον μὲν ἰστᾶν ἐνώπιον Θεοῦ καὶ ἀγγέλων καὶ τὰς συνθήκας ἀπαιτεῖν  
τῆς μοναχικῆς τάξεως, εἶτα τὸν εἰς ὑποταγὴν ταχθέντα τὴν αὐριον<sup>88</sup> εἰς 10  
ἀρχιερέα χειροτονεῖν · ὁ δὲ καὶ αὐτὸ ἐδόκει πολλοῖς ἐπιλήψιμον<sup>89</sup> —, κατα-  
λαβόντι<sup>90</sup> τὴν λαχοῦσαν, τῷ ἱερεῖ ἔδοξε καινόν τι ποιεῖν παρὰ τὰ πραχθέντα  
διὰ τὸ χθεσινὸν τοῦ πάπα μνημόσυνον, καὶ δὴ κοινῇ προστάσσει ἐφ'  
ἡμέραις τισὶν ἀπέχεσθαι τῶν κρεῶν ὡς πρόστιμον τοῦ ῥυπάσματος. Τὸ δ'  
οὖν βαρὺ Προυσαίοις δόξαν, τῷ αἰτίῳ τῶν χθὲς συμβάντων ἐνίπτοντες 15  
κατηρῶντο καὶ μάλα οἱ ἐνεφόρουν ὕβρεις. Ὁ δ' ἦν δι' ὄν, ὡς ἔλεγον, ἐμελ-  
λον νηστείας προστιμᾶσθαι καὶ κακουχίας. Τοῦτ' ἀκουσθὲν Βέκκω — πολὺ  
γὰρ ὑπεῖρπε, καὶ πάντες ἀναφανδὸν ἐλοιδόρου, καὶ οἱ ἐκείνου ἔξω διάγον-  
τες κατὰ πρόσωπον ὄνειδιζοντο — οὐκ ἀνεκτὸν ἐδόκει, οὐδ' ὥστε καὶ  
ἐνεγκεῖν φορητόν. Ὅθεν καὶ θυμὸν ἀναλαμβάνει μείζω καὶ, ἐπὶ μέσης στα- 20  
θεὶς<sup>91</sup> τῆς τῆς Μονῆς τῆς<sup>92</sup> Μεγίστης ἰ αὐλῆς, ὡς παρὰ πάντων ἀκούοιτο, τῷ  
μὲν τῆς Προύσης καὶ λίαν καταφρονητικῶς ἔχειν ὡς ἀμαθεῖ<sup>93</sup> τὰ ἐκκλη- B 89  
σιαστικὰ αὐτόθεν ἐφίκει, τῷ δὲ πατριαρχοῦντι Γρηγορίῳ καὶ λίαν τοῖς  
λόγοις ἐπέιχε. Καί · « Τί παθόντες, ἔλεγεν, ἐμὲ μὲν, τὸν παρὰ Ῥωμαίοις καὶ  
ἐκ Ῥωμαίων γεννηθέντα τε καὶ τραφέντα, συχναῖς περιβάλλοντες λοι- 25  
δορῖαις, ἔπειτα φεύγετε, ἄνδρα δὲ παρ' Ἱταλοῖς γεννηθέντα τε καὶ τραφέντα,  
καὶ οὐπω ταῦτα, ἀλλὰ καὶ αὐταῖς στολαῖς καὶ γλώττῃ πρὸς τὰ ἡμέτερα  
παραιοσφρήσαντα, εὐφημοῦντες δέχεσθε ; Εἰ δὲ δογμάτων ἕνεκα λέγετε,

87 κρίσεως : διαλέξεως AB 88 εἰς ante αὐριον add. C 89 ἐπιλήψιμον : -ψημιον  
AB 90 καταλαβόντι : -βοῦντι C 91 στα]θεὶς fine lin. om. C 92 τῆς om. AB edd.  
93 ἀμαθεῖ : -ἦ B

35. L'historien évoque deux points : la tonsure monastique du futur évêque, que les moines avaient imposée et dont l'usage s'était généralisé ; la consécration immédiate de l'évêque, qui, faite dès le lendemain de l'entrée dans l'ordre monastique, pouvait sembler choquante.

36. Le terme générique de « prêtre » est appliqué ici à l'évêque ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 38 n. 2.

37. L'historien a signalé plus haut (VII, 11) que Jean Bekkos fut exilé à Brousse. Il indique à présent le lieu précis de sa réclusion, le Très Grand Monastère, où Kotanitzès avait résidé également peu de temps auparavant (VII, 24) ; sur cet établissement, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 175.

38. Ici comme ailleurs (GRÉGORAS : Bonn, I, p. 165<sup>14-17</sup> ; MÉLITÈNIŌTÈS : Orphanos, p. 108<sup>4-8</sup> ; MÉTOΧΗΤÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 105<sup>12</sup> ; II : p. 191<sup>25-30</sup>), il est fait reproche à Grégoire de Chypre de venir d'une terre étrangère, bien qu'il fût d'ascendance grecque.

dogmes, que l'empereur lance une convocation et que, une fois tout le monde réuni, il entende, si mon sentiment lui paraît erroné, le sentiment d'hommes avisés, interprètes des Écritures et pieux ! Sinon, pourquoi vous attachez-vous aux paroles d'individus ignares et grossiers et me couvrez des pires insultes ? »

Voilà ce que Bekkos dit ouvertement, et il était clair qu'il voulait le faire savoir aussi à l'empereur ; ce qui arriva bientôt<sup>39</sup>. De fait on le fait amener pour un débat public, et il aborde au monastère de Kosmidion<sup>40</sup>, après avoir débarqué du bateau. On fixa le jour du débat, et un synode d'hommes consacrés se tient au triklinos d'Alexis<sup>41</sup>, en présence de l'empereur en personne. Le patriarche Grégoire était donc présent, présent aussi Athanase d'Alexandrie, qui, le corps malade, était alité et étendu sur une civière ; en leur compagnie se trouvait aussi toute l'assemblée des évêques. Il y avait aussi les dignitaires de l'Église et de très nombreux moines, ainsi que les laïcs éminents. L'empereur présidait, et autour de lui il y avait tous les grands et tous les membres en vue du sénat ; il y avait aussi le grand logothète, le premier personnage de l'assemblée, qui, avec le patriarche, s'était chargé du débat ; il y avait en outre le rhéteur de l'Église, qui ouvrit l'entretien<sup>42</sup>.

### 35. Débat de Bekkos avec Grégoire et son entourage<sup>43</sup>.

« Pourquoi, dit le rhéteur<sup>44</sup>, toi, alors que tes lettres sont encore humides par lesquelles tu avouais avoir fait erreur, demandais pardon et démissionnais<sup>45</sup>, pourquoi aujourd'hui reprends-tu tes aveux et soutiens-tu être traité injustement, de sorte qu'on a réuni le présent synode, si éminent par sa qualité et son assistance ? »

« Parce que, dit Bekkos, alors que nous alléguions les paroles des pères et qu'on nous en demandait raison, sachant qu'il y avait un temps pour les expliquer et que le temps présent était autre et voulant seulement la paix, nous avons agi ainsi, en laissant tout de côté, mais ce n'est pas pour que qui le veut en tire profit et nous charge du crime d'hérésie »<sup>46</sup>.

39. L'historien ne fait pas état de l'apologie que Jean Bekkos fit répandre dès avant le synode d'Atrammytion et que Métochitès et Mélitèniôtès qualifient de « lettre encyclique ». L'ancien patriarche demandait à comparaître, mais Grégoire de Chypre crut d'abord pouvoir le faire condamner sans jugement ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1474 (fin décembre 1284), 1484 (janvier 1285), 1486-1487 (début 1285).

40. Le renseignement est confirmé par MÉTOCHITÈS (*Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 123<sup>17-20</sup>). Sur le monastère de Kosmidion (ou des Anargyres, ou des Saints-Côme-et-Damien), situé sur la Corne d'Or et hors des remparts de la ville, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 286-289. Jean Bekkos arriva à Constantinople à la fin du mois de janvier ou dans les premiers jours de février 1285, car la première session du tribunal où il comparut se tint le 5 février.

41. Le palais (triklinos) d'Alexis, déjà mentionné (IV, 4-5) comme siège de réunions importantes, faisait partie du palais des Blachernes.

42. L'historien cite les principaux membres de l'assemblée devant laquelle Jean Bekkos fut convoqué. Voici la liste des interlocuteurs dont les propos seront cités : d'un côté Jean Bekkos et les deux archidiaques Constantin Mélitèniôtès et Georges Métochitès ; de l'autre côté Andronic II, le grand logothète Théodore Mouzalôn, les patriarches Grégoire de Chypre et Athanase d'Alexandrie, le chartophylax Georges Moschampar (*PLP*, n° 19344), enfin le rhéteur de l'Église Manuel Holobôlos (*PLP*, n° 21047), à qui revint l'honneur d'engager la discussion.

43. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 170<sup>2</sup>-171<sup>4</sup> ; MÉLITÈNIÔTÈS : Orphanos, p. 132-135 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 132-169, 174-176 ; III : p. 319-320, 325-326.

βασιλεὺς προσκαλείτω καί, συναχθέντων ἀπάντων, ἀκουέτω τὸ φρόνημα, κὰν δόξω κακῶς φρονῶν, ξυνετῶν ἀνδρῶν, τῶν γραφῶν<sup>94</sup> κρινόντων καὶ ἐδλαβῶν · εἰ δ' οὖν, ἀλλ' ἵνα τί, λόγοις ἀμαθῶν καὶ βαναύσων ἐπόμενοι, ἐμοὶ τὰ χεῖριστα περιάπτετε ; »

Ταῦτ' ἔλεγε Βέκκος ἀναφανδὸν καὶ δῆλος ἦν θέλων καὶ βασιλεῖ προσαγ- 5  
γέλλεσθαι<sup>95</sup> · ὃ δὴ καὶ οὐκ εἰς μακρὰν ἐγεγόνει. Κοινηὴ τε γὰρ<sup>96</sup> σκέψει  
κατάγεται καὶ τῇ μονῇ τοῦ Κοσμιδίου προσίσχει<sup>97</sup>, τῆς νηὸς ἀποβάς, ὠριστό  
τε ἡμέρα τῆς διαλέξεως, καὶ σύνοδος ἱερῶν ἀνδρῶν, παρόντος καὶ αὐτοῦ  
βασιλέως, ἀνὰ τὸν Ἀλεξιακὸν γίνεται τρίκλινον<sup>98</sup>. Παρῆν μὲν οὖν ὁ  
πατριαρχεῶν Γρηγόριος, παρῆν δὲ καὶ ὁ Ἀλεξανδρείας Ἀθανάσιος, 10  
ἄρρώστως ἔχων τοῦ σώματος, κλινοπετής τε καὶ ἐπὶ σκίμιποδος · συνῆν δὲ  
καὶ πᾶσα τῶν ἀρχιερέων ὁμήγουρις · ἦσαν δὲ καὶ οἱ<sup>99</sup> τῆς ἐκκλησίας καὶ  
μοναχοὶ πλεῖστοι καὶ τῶν λαϊκῶν οἱ ἐλλόγιμοι · ἐφ' οἷς προὐκάθητο βασι-  
λεὺς, καὶ ἀμφ' ἐκεῖνον ἦσαν ὅσοι τε τῶν μεγιστάνων καὶ τὸ τῆς συγκλήτου  
ἅπαν περιφανές, ἦν δὲ καὶ ὁ μέγας λογοθέτης, τὰ πρῶτα τῶν συνειλεγ- 15  
μένων<sup>1</sup>, συνάμα πατριάρχη ἀναδεξάμενος τὰ τῆς διαλέξεως · ἐπὶ τούτοις ὁ  
τῆς ἐκκλησίας ῥήτωρ, ὃς δὴ καὶ τῶν διαλόγων κατήρητο.

λε'. Διάλεξις τοῦ Βέκκου μετὰ τῶν περὶ τὸν<sup>2</sup> Γρηγόριον.

Καί · « Ἴνα τί, φησίν<sup>3</sup>, ὃ οὗτος, ὕγρων οὐσῶν καὶ ἔτι τῶν σῶν συλλαβῶν  
ἐφ' οἷς ὁμολόγεις ἐσφάλαι καὶ συγγνώμην<sup>4</sup> ἐζήτεις καὶ παραιτήσιν ἐποιοῦ, 20  
σήμερον ἀναλαμβάνεις τὰ ὁμολογημένα καὶ ἀδικεῖσθαι δισχυρίζη, ὥστε  
καὶ τοιαύτην δὴ καὶ τσαύτην συγκροτηθῆναι τὴν παροῦσαν σύνοδον ; »

« Ὅτι, φησί<sup>5</sup>, λόγους πατέρων εἰπόντες καὶ λόγον ἀπαιτούμενοι περὶ  
τούτων, ἡμεῖς, ἄλλον μὲν εἰδότες καιρὸν τὸν τῆς ἐκεῖνων ἀναπτύξεως,  
ἄλλον δὲ τὸν τότε παρόντα, εἰρηνεύειν θέλοντες μόνον, ἀφέντες τὰ πάντα, 25  
ταῦτ' ἐπράττομεν, οὐ μὴν δὲ καὶ ὥστε τοὺς βουλομένους ἐργολαβεῖν καὶ  
περιάπτειν ἡμῖν αἰρέσεως ἔγκλημα. »

94 καὶ ante τῶν γραφῶν add. B edd. 95 προσαγγέλλεσθαι : -έλεσθαι AC 96 γὰρ  
om. C 97 προσίσχει : -ίχει A 98 τρίκλινον γίνεται transp. A (post corr.) B edd. 99  
οἱ om. C 1 συνειλεγμένων : συνηλ- AB Poss. 2 τὸν om. AB 3 ῥήτωρ mg. AB 4  
συγγνώμην : συγν- A 5 βέκκος mg. ABC

44. En marge des manuscrits figurent, transcrits à l'encre rouge, les noms des auteurs de chaque réplique. Dans le texte, ces noms sont souvent remplacés par des pronoms. Le premier éditeur a parfois malencontreusement introduit dans le texte lui-même ces antécédents, qui, pour plus de clarté, ont été suppléés dans la traduction. Le débat résumé ici commença le lundi 5 février 1285 (ΜΕΛΙΤΕΝΙΟΤÈS : Orphanos, p. 132<sup>5-6</sup>) et comporta quatre séances (ΜΕΛΙΤΕΝΙΟΤÈS : Orphanos, p. 239<sup>24</sup> ; ΜΕΤΟΧΗΤÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 162<sup>17</sup>, 165<sup>19-20</sup>), réparties sur deux semaines (ΜΕΛΙΤΕΝΙΟΤÈS : Orphanos, p. 135<sup>2</sup>). Le tomos du patriarche (VIII, 1), émis six mois plus tard, mettait un point final à la conférence. Voir PAPADAKIS, *Crisis*, p. 62-78.

45. Jean Bekkos s'était rétracté et avait signé un acte de démission en janvier 1283 (VII, 10).

46. Jean Bekkos mit en avant les exigences de chaque situation pour justifier son attitude, comme déjà avant de signer son acte de démission (VII, 10).

Et le patriarche Grégoire, prenant la parole, de dire<sup>47</sup> : « Et ceux qui t'entourent, qu'en pensent-ils ? » Avec lui se trouvaient aussi en effet les anciens archidiacres, Constantin Méliteniôtès et Georges Métochitès.

Les archidiacres déclarèrent : « Si tu désires apprendre la simple théologie et la doctrine que nous croyons dans notre cœur et confessions par notre bouche, c'est celle que chacun professe touchant Dieu et à laquelle nous nous en tiendrons jusqu'au dernier souffle même. Si tu demandes aussi la doctrine des pères, que nous ne déclarons pas être contraire au Symbole de la foi, mais plutôt une explication et un éclaircissement des articles contenus dans le Symbole, nous trouvons dans les Écritures que le Saint-Esprit est octroyé, est donné, est envoyé, vient du Père par le Fils et parfois, chez certains pères, qu'il procède. Le grand Jean Damascène dit aussi qu'il est *producteur par le Verbe de l'Esprit révélateur*. Nous savons que producteur équivaut à cause. Nous ne disons donc pas que le Fils est cause de l'Esprit dans la provenance à partir du Père, ni co-cause ; nous anathématisons au contraire et rejetons celui qui l'affirme. Nous disons que le Père est cause de l'Esprit par le Fils, puisque le mot producteur est entendu au sens de cause »<sup>48</sup>.

« Comment vous, dit le grand logothète, ne faites-vous pas du Fils une cause dans la provenance de l'Esprit à partir du Père, si vous confessez que le Père est cause de l'Esprit par le Verbe ? Vous montrez en effet par vos paroles que le Père ne produirait pas d'Esprit, s'il n'engendrait pas de Fils. Il s'agit d'une cause manifeste. »

Voulant éviter l'absurdité qu'on pourrait suspecter, les archidiacres de déclarer : « Beaucoup de choses sont dites en théologie qui, mesurées malgré leur grandeur par le petit instrument de la parole, laissent apparaître, à cause des idées terrestres, quelque chose de tout à fait absurde et qui ne convient pas à Dieu. Ne disons-nous pas que le Père est Dieu parfait, le Fils Dieu parfait, le Saint-Esprit Dieu parfait ? Mais l'ensemble n'est pas suspecté d'être un Dieu triple. Ne disons-nous pas que le Père a engendré le Fils ? Mais Arius ne revit pas, qui imaginait une émanation et un espace de temps entre le géniteur et l'engendré<sup>49</sup>. Nous évitons au contraire le blasphème, nous nous tenons dans les limites de la piété, en professant les Écritures et en n'acceptant pas les représentations viciées. »

A ce moment Georges Moschampar, qui était alors chartophylax de l'Église, déclara que le passage était apocryphe<sup>50</sup>. Mais le grand logothète, appro-

47. Sur cet emploi particulier de l'infinitif, dont on trouve quatre autres exemples dans le même chapitre et qui semble destiné à donner plus de vivacité au récit, voir A. FAILLER, Trois particularités syntaxiques chez Georges Pachymérés, *REB* 45, 1987, p. 184-193, en particulier p. 186 (n° 14-18). Dans la traduction, cette forme a été rendue par l'infinitif de narration, ici et dans les quatre autres cas, qu'il sera aisé de retrouver ainsi ; mais l'équivalence grammaticale ou le parallélisme syntaxique entre la forme grecque et la forme française ne sont pas garantis.

48. Le texte de Jean Damascène sur la médiation du Fils dans la procession de l'Esprit constitue le premier texte de base qui nourrit la discussion de la conférence. Le second texte sera celui de Grégoire de Nysse.

49. Condamné au concile de Nicée I (325), qui proclama la consubstantialité du Fils avec le Père, Arius tendait à nier la divinité du Fils, sorte de créature du Père, puisque engendré par l'ingendré (*γεννητός-ἀγέννητος*).

50. Georges Moschampar, qui apparaît ici pour la première fois dans l'Histoire, remplaça Constantin Méliteniôtès au poste de chartophylax après la destitution de Jean Bekkos ; sur la charge, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 333-353. Il a laissé un traité où il conteste l'authenticité de la célèbre for-

Καὶ τὸν λόγον ἀναλαμβάντα, τὸν πατριάρχην Γρηγόριον<sup>6</sup> · « Καὶ τί γε τὸ δοξαζόμενον<sup>7</sup>, φάναι, τοῖς ἀμφὶ σέ ; » Ἦσαν γὰρ σὺν ἐκείνῳ καὶ οἱ πάλαι ἀρχιδιάκονοι, ὃ τε Μελιτηνιώτης<sup>8</sup> Κωνσταντῖνος καὶ δ<sup>9</sup> Μετοχίτης Γεώργιος. B 91

Οἱ δέ<sup>10</sup> · « Εἰ μὲν τὴν<sup>11</sup> ἀπλῶς θεολογίαν βούλει μαθεῖν καὶ τὴν δόξαν ἦν καὶ καρδία πιστεύομεν καὶ ὁμολογοῦμεν στόματι, αὕτη ἐστὶν ἦν ἅπας θεολογεῖ, ἧ καὶ ἡμεῖς ἐμμενοῦμεν μέχρι καὶ αὐτῆς τελευταίας ἀναπνοῆς. Εἰ δὲ ζητεῖς καὶ τὴν τῶν πατέρων, ἦν οὐκ ἐναντίαν φαμέν τῷ συμβόλῳ τῆς πίστεως, ἀλλ' ἀνάπτουξιν καὶ διασαφήνισιν<sup>12</sup> μᾶλλον τῶν κειμένων<sup>13</sup> ἐν τῷ συμβόλῳ, εὐρίσκομεν ἐν γραφαῖς τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον χορηγούμενον, διδόμενον, ἀποστελλόμενον, προερχόμενον ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ, ἔστι δ' οὐ καὶ παρ' ἐνίοις τῶν πατέρων ἐκπορευόμενον. Λέγει δὲ καὶ ὁ μέγας Δαμασκηνὸς Ἰωάννης<sup>(33)</sup> · καὶ προβολεὺς διὰ Λόγου ἐκφαντορικοῦ Πνεύματος. Ταῦτον δὲ τὸ προβολεὺς<sup>14</sup> τῷ αἰτίῳ γινώσκομεν. Αἴτιον οὖν οὐ φαμεν τὸν Υἱὸν ἐπὶ τῇ ἐκ Πατρὸς προόδῳ τοῦ Πνεύματος, οὔτε μὴν συναίτιον, ἀλλὰ καὶ ἀναθεματίζομεν καὶ ἀποβαλλόμεθα τὸν οὕτω λέγοντα. Τὸν δὲ Πατέρα αἴτιον δι' Υἱοῦ τοῦ Πνεύματος λέγομεν, ἐπεὶ περ τὸ προβολεὺς εἰς αἴτιον ἐκλαμβάνεται. » 10 15

« Καὶ πῶς, ὃ οὔτοι, φησὶν ὁ μέγας λογοθέτης<sup>15</sup>, οὐ ποιεῖτε αἴτιον τὸν Υἱὸν ἐπὶ τῇ ἐκ Πατρὸς προόδῳ τοῦ Πνεύματος, ἐπεὶ περ διὰ Λόγου αἴτιον ὁμολογεῖτε τὸν Πατέρα τοῦ Πνεύματος ; Δείκνυτε γάρ, ἐξ ὧν λέγετε, ὡς οὐκ ἂν ὁ Πατὴρ προῦβαλε Πνεῦμα, εἰ μὴ Υἱὸν ἐγέννα. Τὸ δ' ἐστὶν ἐμφαινόμενον αἴτιον. » 20

Τοὺς δέ<sup>16</sup>, θέλοντας ἐκφεύγειν τὸ ὑπονοούμενον ἄτοπον, φάναι ὡς · « Πολλὰ ἐπὶ τῆς θεολογίας λέγονται ἅ δὴ, μικρῶ<sup>17</sup> μέτρῳ<sup>18</sup> τῷ λόγῳ τὰ μεγάλα B 92 σταθμώμενα, ἐμφαίνουσί τι ταῖς χαμερπέσιν ἐννοίαις καὶ ἄτοπον ὅλως καὶ μὴ πρέπον Θεῷ. Οὐ λέγομεν · τέλειος Θεὸς ὁ Πατὴρ<sup>(34)</sup>, καὶ τέλειος Θεὸς ὁ Υἱός, καὶ τέλειος Θεὸς τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ; Οὐχ ὑπονοεῖται τριθεΐα τὸ συναγόμενον. Οὐ λέγομεν · ἐγέννησεν ὁ Πατὴρ τὸν Υἱόν ; Οὐκ ἀναξῆ Ἄρειος, ἐννοῶν ριπὴν καὶ ἄτομον χρόνου μέσον τοῦ γεννῶντος καὶ τοῦ γεννωμένου, ἀλλὰ τὸ βλάσφημον ἀποφεύγομεν, ἰστάμεθα δὲ ἐν<sup>19</sup> ὅροις τῆς<sup>20</sup> εὐσεβείας, καὶ τὸ τῶν γραφῶν ὁμολογοῦντες καὶ τὸ κακεμφαῖνον οὐ παραδεχόμενοι. » 25

Ἐντεῦθεν ὁ Μοσχάμπαρ<sup>21</sup> Γεώργιος, χαρτοφύλαξ ὢν τῆς ἐκκλησίας τῷ<sup>22</sup> 30 τότε, νόθον ἔλεγε τὸ ρητόν. Ἄλλὰ πρὸς<sup>23</sup> αὐτὸν ὁ μέγας λογοθέτης, ἄγχι

(33) Jean Damascène : PG 94, 848D.

(34) Cf. Grégoire de Nysse : PG 45, 117 etc.

6 πατριάρχης (ὁ π- B) mg. ABC 7 δοξαζόμενον : δοξάμενον edd. 8 Μελιτηνιώτης : μελιτι- B 9 ὁ om. edd. 10 ἀρχιδιάκονοι mg. ABC 11 τὴν : τῷ B 12 διασαφήνισιν : -ήνησιν B Poss. 13 κειμένων : κοιμ- A 14 προβολεὺς init. fol. iter. C 15 μέγας (ὁ ante μέγας add. B) λογοθέτης mg. iter. ABC 16 ἀρχιδιάκονοι mg. ABC 17 μικρῶ init. lin. iter. A 18 μέτρῳ om. edd. 19 ἐν : καὶ edd. 20 τῆς : τὸ A 21 Μοσχάμπαρ : Μοσχάμπαρ B Μοσκάμπαρ edd. 22 τῷ om. AB edd. 23 καὶ ante πρὸς add. B edd.

chant la tête tout près de lui, pour éviter que d'autres ne l'entendent, lui dit : « Et comment, ô toi, aurons-nous l'air de parler avec force en nous défendant ainsi, puisque le passage se trouve mot à mot dans le livre de l'*Arsenal sacré* comme passage d'un saint et du grand Damascène ? »<sup>51</sup>. Mais le grand logothète dit à haute voix à ses contradicteurs : « J'admets que le passage est d'un saint ; seulement je ne confesserai pas que l'Esprit est causé par le Père à travers le Verbe et le Fils. Car ainsi je parlerais avec plus de témérité que ceux qui disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, sauf que là la même préposition est commune aux deux, même si, selon l'égalité des hypostases, l'identité des prépositions cache naturellement en quelque manière le caractère néfaste du coup d'audace, tandis qu'ici la différence des prépositions, qui rend également différent le sens du mot, fera apparaître une très grande différence dans la même et unique provenance de l'Esprit des hypostases théarchiques, de sorte que le Père serait une cause et le Fils une autre cause. Qu'y a-t-il de pire ? »

Après qu'il eut ainsi parlé et paru émettre de très fortes affirmations et comme ils ne pouvaient y répondre, les archidiaques de dire seulement : « Pourquoi est-ce à nous que tu dis cela ? Dis-le à l'auteur<sup>52</sup>. Si tu penses que le Damascène prononce des paroles vaines et si tu acceptes néanmoins sa parole, pourquoi sommes-nous accusés d'hérésie, si nous faisons la même chose que toi et honorons nous aussi cette parole comme parole de saint ? »

« On honore l'évangile sacré, dit le patriarche, en affirmant que le Père est supérieur au Fils. Mais cela n'est pas suffisant à soi seul, si la parole transmise par Dieu n'est pas exposée correctement. Qu'en est-il donc, si, tout en acceptant le passage, vous en gauchissez le sens ? En particulier, les passages des saints sont mutuellement liés et mutuellement imbriqués, parce qu'ils ont été prononcés de façons diverses dans un unique esprit de franchise. Montre donc comment cette parole, que vous énoncez, est renforcée aussi par d'autres. Si vous ne le pouvez pas, comme en effet vous ne le pouvez pas, à quel résultat vise une telle habileté, si ce n'est à gauchir le mot pour lui donner un sens étranger à la conception commune des pères et absurde ? »

Après que le patriarche eut prononcé ces paroles et marqué une très forte opposition, les archidiaques, qui se trouvaient affaiblis devant le second point, répondirent au premier point et dirent : « Le passage de l'évangile, mon cher, a reçu des pères son exégèse appropriée, et il est absolument pervers celui qui n'accepte pas celle-ci. Mais le passage en question<sup>53</sup> est nécessairement significatif d'une pensée. Exposes-en donc l'exégèse, et nous suivrons. Sinon, parle donc, toi, puisque tu n'acceptes pas notre exégèse, et nous écouterons. »

51. L'*Arsenal sacré* d'Andronic Kamatèros est déjà mentionné plus haut (VII, 9).

52. A l'auteur de cette parole, c'est-à-dire à Jean Damascène.

53. C'est-à-dire l'extrait de Jean Damascène.

σχῶν κεφαλῆν, ἵνα μὴ πυθθῶσι ἄλλοι · « Καὶ πῶς, ὃ οὐτος<sup>24</sup>, φησὶν, ἰσχυρῶς λέγειν δόξομεν οὕτως ἀπολογούμενοι, ἐπεὶ ἐν τῇ<sup>25</sup> βίβλῳ τῆς Ἱερᾶς Ὀπλοθήκης<sup>(35)</sup> κατὰ ῥῆμα κεῖται τὸ ῥητὸν ὡς ἀγίου ῥητὸν καὶ τοῦ μεγάλου Δαμασκηνοῦ ; » Ἀλλὰ τρανῶς πρὸς τοὺς<sup>26</sup> ἀντιλέγοντας ἔλεγεν<sup>27</sup> ὡς ·  
 « Δέχομαι μὲν τὸ ῥητὸν ἀγίου εἶναι, πλὴν οὐχ ὁμολογήσω τὸ Πνεῦμα διὰ 5  
 Λόγου τε καὶ Υἱοῦ τὴν αἰτίαν ἔχειν<sup>28</sup> ἐκ τοῦ Πατρὸς. Οὕτω γὰρ καὶ παρα-  
 βολώτερον εἶποιμι τῶν ἐκ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ λεγόντων τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον  
 ἐκπορεύεσθαι, ἢ παρ' ὅσον ἐκεῖ μὲν τῆς αὐτῆς προθέσεως ἐπ' ἴσης κειμένης B 93  
 καὶ τοῖς δυσί, κἄν κατὰ τὴν ἰσοτιμίαν τῶν ὑποστάσεων, τὸ ταυτὸν τῶν προ-  
 θέσεων κείμενον τὸ ἀτηρὸν τῆς τόλμης ἀμηγέτη πέφυκεν ἐπιλύειν, 10  
 ἐνταῦθα δὲ τὸ διάφορον τῶν προθέσεων, διάφορον καὶ τὴν ἐννοιαν τῆς  
 λέξεως ἐργαζόμενον, διαφορὰν παραστήσει μεγίστην ἐπὶ τῆς αὐτῆς καὶ μιᾶς  
 προόδου τοῦ Πνεύματος τῶν θεαρχικῶν ὑποστάσεων, ὡς ἄλλην μὲν αἰτίαν  
 εἶναι τὸν Πατέρα, ἄλλην δὲ τὸν Υἱόν, οὗ τί ἂν εἴη τὸ χειρίστον ; »

Οὕτως εἰπόντος καὶ ἰσχυρὰ<sup>29</sup> πάνυ δόξαντος λέγειν, ἐκείνου<sup>30</sup>, ἀπο- 15  
 λογεῖσθαι μὴ δυναμένους<sup>31</sup> πρὸς ταῦτα, μόνον λέγειν · « Καὶ τί πρὸς ἡμᾶς  
 λέγεις ταῦτα ; Λέγε πρὸς τὸν εἰπόντα · καὶ εἰ μὲν κενοφρονεῖν οἶει τὸν  
 Δαμασκόθεν, εἰ δὲ τὸν λόγον δέχη, ἵνα τί ἡμεῖς ἐν αἰρέσει κατηγορούμεθα,  
 εἰ ταῦτά σοι πράττομεν καὶ τὸν λόγον καὶ αὐτοὶ ὡς ἀγίου λόγον τιμῶμεν ; »

« Τιμᾶ τις τὸ ἱερὸν εὐαγγέλιον, ὃ πατριάρχης<sup>32</sup> φησί, λέγων μεῖζονα τοῦ 20  
 Υἱοῦ τὸν Πατέρα<sup>(36)</sup>. Ἄλλ' οὐχ ἱκανὸν τοῦτο καὶ μόνον, εἰ μὴ καὶ<sup>33</sup> ὀρθῶς  
 ἐξηγοῖτο τὸ θεοπαράδοτον λόγιον. Τί γοῦν, εἰ καὶ ὑμεῖς, δεχόμενοι τὸ  
 ῥητὸν, στρεβλοῦτε<sup>34</sup> τὴν ὑπόνοιαν ; Ἄλλως τε δὲ καὶ ἀλληλένδετά<sup>35</sup> εἰσι  
 τὰ τῶν ἁγίων ῥητὰ καὶ ἀλληλόπλοκα, ἐπεὶ καὶ ἐξ ἑνὸς καὶ ἀπλοῦ πνεύματος  
 διαφόρως ἐρρέθησαν. Δεῖξον τοίνυν τὸν λόγον τοῦτον, ὃν ὑμεῖς λέγετε, B 94  
 συγκροτούμενον καὶ ἐξ ἄλλων. Εἰ δ' οὐκ ἔχετε, καθὼς ἄρα οὐδ' ἔχετε, τί  
 ἄλλο βούλεται ἢ τοιαύτη περινόησις, εἰ μὴ στρεβλοῦν τὸ ῥῆμα πρὸς διά-  
 νοιαν ξένην τῆς κοινῆς τῶν πατέρων ἐννοίας καὶ ἀπεμφαίνουσαν ; »

Ταῦτ' εἰπόντος τοῦ πατριάρχου καὶ μάλα γενναίως ἐνστάντος, ἐκεῖνοι<sup>36</sup>,  
 πρὸς τὸ δευτέρον ἀτονήσαντες, πρὸς τὸ πρῶτον ἀπελογοῦντο · « Τὸ μὲν τοῦ 30  
 εὐαγγελίου ῥητὸν, ὃ τάν<sup>37</sup>, λέγοντες, ἰδίαν ἔχει παρὰ τῶν πατέρων τὴν ἐξή-  
 γησιν πρόσφορον, καὶ κακὸς<sup>38</sup> πάντως ὁ μὴ ταύτην δεχόμενος · τὸ δὲ προκει-  
 μενον τοῦτο ῥητὸν ἐξ ἀνάγκης σημαντικὸν ἐννοίας ἐστί. Δείκνυε τοιγαροῦν  
 τὴν ἐξήγησιν, καὶ ἡμεῖς ἐψόμεθα. Εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ σὺ λέγε, ἐπεὶ τὴν ἡμετέ-  
 ραν οὐ παραδέχη, καὶ ἀκουσόμεθα. » 35

(35) Cf. Jean Bekkos : PG 141, 593<sup>c</sup>.

(36) Cf. Jean, 14, 28.

24 οὐτος : οὗτοι C 25 τῇ om. C 26 τοὺς om. C 27 μέγας (ὁ ante μέγας add. B)  
 λογοθέτης mg. ABC 28 ἔχειν om. edd. 29 ἰσχυρὰ : -ὡς AB 30 ἀρχιδιάκονοι mg.  
 ABC 31 μὴ δυναμένους ἀπολογεῖσθαι transp. AB edd. 32 πατριάρχης mg. iter. ABC  
 33 καὶ μὴ transp. C 34 στρεβλοῦτε : -ται C 35 ἀλληλένδετά : -δεκτά B 36  
 ἐκεῖνοι om. C ἢ ἀρχιδιάκονοι mg. ABC 37 ὃ τάν : ὅταν Poss. ὃ τᾶν Bekk. 38 κακὸς :  
 -ὡς C

« Ceux qui affirment que le Saint-Esprit procède du Père, dit le patriarche, expliquent bien le passage. »

« Qui n'a pas cette opinion ?, disent les archidiaques. Pour nous aussi elle est satisfaisante et espoir de salut. »

« Si vous acceptez ceci, dit le grand logothète, pourquoi mettez-vous en avant cela ? »

« Parce que le moment exigeait, pour la paix des nations, de dire cela », disent les archidiaques.

« Mais à présent, dit Bekkos, si vous le voulez, nous devons taire ce mot<sup>54</sup>, qui semble d'une grande audace. Sinon, eh bien ! à nous qui sommes accusés de violation des dogmes sacrés, ce sera un moindre grief, je pense, de plaider. Prête-moi attention, mon seigneur le grand logothète, dit-il. Je te vois en effet — et je le dis sans chercher à circonvenir — utiliser les règles de la dialectique et discuter comme il convient. »

« Mais pas de flatterie ! », dit le grand logothète en l'interrompant.

« Qu'il n'en soit rien, dit Bekkos. Mais j'ai grand-peur de représenter ce qui n'est pas représentable et je devrai suivre sûrement les paroles des saints dans ce que je dirai, en m'attachant absolument au rempart. Ils donnent, comme représentation de ce qui n'est pas représentable, le soleil, le rayon et la lumière, et encore l'œil de la source, l'eau et le fleuve<sup>55</sup>. N'est-ce pas ainsi que les pères théologiens parlent de la bienheureuse Trinité ? Voici donc le soleil et le rayon qui en sort immédiatement, et à travers celui-ci, avant que ne s'insinue toute idée novatrice, la lumière elle-même qui vient du soleil. Est-ce le rayon ou le soleil qui est cause ? Avec ma parole s'accorde aussi Grégoire de Nysse, qui dit : *Pour ce qui provient de la cause, c'est-à-dire ce qui est causé, nous concevons à nouveau une autre différence : en effet, l'un provient immédiatement du premier, l'autre par celui qui provient immédiatement du premier* »<sup>56</sup>.

Le patriarche et les siens lui disent : « Ne confesses-tu pas que le Saint-Esprit touche au Père comme le Fils ? Quelle oreille admettrait une telle affirmation, que le Fils touche au Père, tandis que l'Esprit en est séparé par une certaine distance locale ? Quelle absurdité ! Si en effet le Seigneur dit : Je suis dans le Père et le Père est en moi<sup>57</sup>, eh bien ! alors il est raisonnable de dire aussi la même chose pour l'Esprit, si nous voulons être orthodoxes : l'Esprit est dans le Père et le Père dans l'Esprit, et encore : il est dans le Fils et le Fils est dans l'Esprit. N'en est-il pas ainsi ? »

54. C'est-à-dire la formule de Jean Damascène.

55. Les deux images ont été utilisées, en particulier, par Grégoire de Nazianze.

56. Voici le second texte, tiré de Grégoire de Nysse, qui nourrit, avec celui de Jean Damascène, la discussion de la conférence. Le texte a déjà été cité plus haut (VI, 23 ; VII, 9).

57. Voici le texte de l'évangile de Jean, que Jean Bekkos a légèrement transformé : ἐν ἐμοὶ ὁ Πατήρ καὶ ἐγὼ ἐν τῷ Πατρὶ.



« Ἐκεῖνοι τὸ ῥητόν, ὁ πατριάρχης<sup>39</sup> φησὶν<sup>40</sup>, ἐξηγοῦνται, οἱ δὲ ἐκ Πατρὸς φασὶ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐκπορεύεσθαι. »

« Καὶ τίς οὐ φρονεῖ τοῦτο ;, φασὶ<sup>41</sup>. Τοῦτο καὶ ἡμῖν καὶ<sup>42</sup> ἀγαπητόν καὶ σωτηρίας ἐλπίς. »

« Καὶ εἰ δέχεσθε τοῦτο, ὁ μέγας λογοθέτης<sup>43</sup> φησὶ, τί ἐκεῖνο προβάλλεσθε ; »

« Ὅτι καιρὸς ἀπῆται εἰς ἐθνῶν εἰρήνην τὸ ταῦτα λέγειν », φασὶ.

« Νῦν δέ, φησὶν ὁ Βέκκος<sup>44</sup>, εἰ μὲν βούλεσθε, σιγητέον ἡμῖν τὸ ῥῆμα, πολὺ τὸ τολμηρὸν ἔχειν δοκοῦν. Εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ παραβασίας περὶ τὰ ἱερά ἐγκαλουμένοις δόγματα αἰτία, ὡς οἶμαι, μείων ἀπολοηγεῖσθαι. Καὶ δὴ B 95 πρόσσχε<sup>45</sup> μοι, κύριέ μου, φησὶ<sup>46</sup>, μέγα λογοθέτα<sup>47</sup> · σὲ γὰρ ὄρω — καὶ οὐχ ὑποτρέχων λέγω — διαλεκτικοῖς<sup>48</sup> κανόσι χρώμενον καὶ κατὰ τὸ προσῆκον διαλεγόμενον. »

« Ἀλλὰ μὴ θάπευε », ἐγκόπας φησὶν ἐκεῖνος<sup>49</sup>.

« Μὴ γένοιτο, ἔφη<sup>50</sup>. Ἄλλ' ἔμοι μὲν ἐξεικονίζειν τὰ ἀνεικόνιστα φόβος 15 μέγας, τῶν<sup>51</sup> δὲ ἁγίων λεγόντων ἔπασθαι, ἐχόμενος πάντως τοῦ προτειχίσματος, ἀσφαλῶς ἔξω<sup>52</sup> ἔς ὃ τι καὶ λέξω. Ἥλιον, ἀκτίνα καὶ φῶς τῶν ἀνεικονίστων εἰκόνα φέρουσι<sup>(37)</sup>, καὶ αὐθις ὀφθαλμὸν πηγῆς, ὕδωρ καὶ ποταμόν<sup>(38)</sup>. Οὐχ οὕτω λέγουσιν ἐπὶ τῆς μακαρίας Τριάδος οἱ θεολόγοι πατέρες ; Ἰδοὺ γοῦν ἥλιος καὶ ἡ ἀκτίς προσεχῶς ἐξ αὐτοῦ, δι' αὐτῆς δέ, πρὶν τι 20 καινὸν<sup>53</sup> παρεμπεσεῖν νόημα, καὶ αὐτὸ τὸ φῶς ἐξ ἡλίου. Ἄρ' ἡ ἀκτίς ἢ ὁ ἥλιος αἴτιον ; Εὐθετεῖ μοι τὸν λόγον καὶ ὁ Νύσσης Γρηγόριος, λέγων · τοῦ<sup>(39)</sup> δὲ ἐξ αἰτίας ὄντος, τουτέστι τῶν αἰτιατῶν, πάλιν ἄλλην διαφορὰν ἐννοοῦμεν · τὸ μὲν γὰρ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου, τὸ δὲ διὰ τοῦ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου. »

Πρὸς ὃν ἐκεῖνοι<sup>54</sup> · « Καὶ οὐχ ὁμολογεῖς<sup>55</sup> τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον προσεχῆς 25 τῷ Πατρὶ, ὡσπερ καὶ τὸν Υἱόν ; Καὶ ποία ἂν ἀκοή τὸ τοιοῦτον παραδέξειτο, εἰ ὁ μὲν<sup>56</sup> Υἱὸς προσέχεται τῷ Πατρὶ, τὸ δὲ Πνεῦμα<sup>57</sup> τοπικῆ τινι διεχειρὰ δίσταται ; Τῆς ἀτοπίας. Εἰ γὰρ ὁ Κύριος λέγει · Ἐγώ<sup>(40)</sup> ἐν τῷ Πατρὶ καὶ ὁ B 96 Πατὴρ ἐν ἐμοί, ἀλλ' οὖν εὐλογον τὰ αὐτὰ λέγειν καὶ περὶ τοῦ Πνεύματος, εἴπερ ὀρθοδοξεῖν βουλοίμεθα<sup>58</sup> · τὸ Πνεῦμα ἐν τῷ Πατρὶ καὶ ὁ Πατὴρ ἐν τῷ 30 Πνεύματι, καὶ αὐθις ἐν τῷ Υἱῷ καὶ ὁ Υἱὸς ἐν τῷ Πνεύματι. Ἡ<sup>59</sup> οὐ ταῦθ' οὕτως ἔχει ; »

(37) Cf. Grégoire de Nazianze, *Discours*, 31, 32 : PG 36, 169.

(38) Cf. Grégoire de Nazianze, *Discours*, 31, 31 : PG 36, 169.

(39) Grégoire de Nysse : PG 45, 133<sup>B</sup>.

(40) Cf. *Jean*, 10, 38.

39 πατριάρχης mg. iter. ABC 40 φησὶν (-i Poss.) ὁ πατριάρχης transp. B edd. 41 φασὶ : -iv AB edd. || ἀρχιδιάκονοι mg. ABC 42 καὶ om. AB edd. 43 μέγας (ὁ ante μέγας add. B) λογοθέτης mg. iter. ABC 44 βέκκος mg. iter. ABC 45 πρόσσχε<sup>s</sup> corexi : πρόσσχε ABC edd. 46 φησὶ : -iv AB 47 μέγα λογοθέτα : ὁ μέγας λογοθέτης scr. et ἀντὶ μέγα λογοθέτα mg. corr. AB 48 διαλεκτικοῖς : διαπλεονεκτικοῖς B 49 μέγας λογοθέτης mg. ABC 50 βέκκος mg. AB 51 τῶν : τῷ AB 52 ἔξω : ἔξω A 53 καινόν : κενόν AC 54 οἱ περὶ τὸν πατριάρχην mg. ABC 55 βέκκος mg. ABC 56 μὲν ὁ transp. C 57 Πνεῦμα : πνεύματος B edd. 58 βουλοίμεθα : -λόμ- edd. || οἱ περὶ τὸν πατριάρχην mg. ABC 59 Ἡ corexi : ἢ ABC edd.

« Si, dit Bekkos. Confesser que l'Esprit touche au Père, parce qu'il n'en est pas séparé, puisque la lumière touche au soleil — en effet je m'en tiens encore à l'image —, convient tout à fait, et je ne le conteste pas. Mais concevoir que l'Esprit provient immédiatement du Père ne rend pas compte de la différence. En effet, dit-il, *l'un provient immédiatement, l'autre par celui qui provient immédiatement*. Mais vous, en introduisant des séparations spatiales ou temporelles, vous organisez l'absurdité absolue. Le fait donc que le Fils est engendré du Père laisse presque entendre une certaine émanation et séparation spatiale ; mais le fait de se rattacher sans séparation et de provenir de lui désigne le Fils, et le fait d'être encore en lui n'est pas supprimé. Accorde-moi qu'il en est de même pour l'Esprit. Ou plutôt, que le raisonnement porte sur l'image, afin que nous parlions avec plus de sécurité. Nous disons que le rayon provient du soleil et nous ne connaissons pas de rayon coupé du soleil. Nous disons que la lumière provient du soleil par lui, nous concevons la médiation et nous ne nions pas que la lumière touche au soleil grâce à la médiation du rayon. C'est pourquoi le saint ajoute : *la médiation du Fils sauvegardant pour lui-même la qualité de Fils unique et n'excluant pas l'Esprit de la relation au Père.* »

Lorsque Bekkos eut ainsi parlé, le patriarche d'Alexandrie lui répond immédiatement depuis sa civière : « Nous, nous gardons les dogmes de l'Église que nous avons reçus, mais on ne nous a pas appris à tenir ce langage. Si donc l'Église avait gardé largement ces termes, nécessairement cela ne nous aurait pas échappé. Mais puisque nous tenons la foi de manière simple et sans recherche, c'est de manière simple que nous tiendrons aussi les dogmes de la foi dans lesquels nous avons été élevés. Pourquoi donc essayez-vous d'introduire dans l'Église de Dieu l'habitude d'employer des termes contraires à ceux que nous avons reçus ? Il importe d'adhérer à la paix, en laissant cela absolument de côté. »

Les archidiaques disent : « Mais nous sommes accusés d'hérésie, seigneur ! »

« Oui, dit le patriarche d'Alexandrie, vouloir créer une doctrine insolite, fût-elle sûre, serait considéré comme une hérésie. Il faut abandonner cela, je vous en prie, en adhérant à la doctrine commune et publique et à la paix. Voilà ce qui importe, et cela alors que le saint empereur joue le médiateur. »

Le patriarche leur dit aussitôt : « Mais vous dites qu'en ce domaine la préposition *par* équivaut à la préposition *de*, de sorte que, lorsque le saint affirme que *l'autre provient par celui qui provient immédiatement du premier*, vous dites *de* celui qui provient immédiatement du premier. Quelle espèce de déraison ne dépasse-t-on pas par là, puisque la stupidité est grave et manifeste ? S'il provient en effet de celui qui provient immédiatement, comment proviendrait-il du premier ? S'il provient du premier, comment proviendrait-il de celui qui

« Ναί<sup>60</sup>, φησίν<sup>61</sup>. Προσεχῆς μὲν ὁμολογεῖν τοῦ Πατρὸς τὸ Πνεῦμα, ὅτι καὶ ἀδιάστατον, ἐπεὶ καὶ τὸ φῶς προσεχῆς τῷ ἡλίῳ — ἔτι γὰρ ἔχομαι τῆς εἰκόνας —, τῶν λίαν<sup>62</sup> εἰκότων ἐστί, καὶ οὐ διαμάχομαι · προσεχῶς<sup>63</sup> δ' ἐννοεῖν τὸ Πνεῦμα ἐκ τοῦ Πατρὸς ὁ λόγος οὐ δίδωσι τῆς διαφορᾶς. Τὸ<sup>(41)</sup> μὲν γάρ, φησί, προσεχῶς, τὸ δὲ<sup>64</sup> διὰ τοῦ προσεχῶς · ὑμεῖς δὲ τοπικὰς διαστάσεις ἢ μὴν<sup>65</sup> καὶ 5 χρονικὰς ἐμβάλλοντες, συνάγετε πάντως τὸ ἄτοπον. Τὸ γοῦν γεννᾶσθαι καὶ τὸν Υἱὸν ἐκ τοῦ Πατρὸς ἀπορροήν τινα καὶ διέχειαν τοπικὴν σχεδὸν δίδωσιν ἐννοεῖν · ἀλλὰ τὸ ἀδιαστάτως προσκείμενον καὶ τὸ ἐξ ἐκείνου εἶναι δηλοῖ τὸν Υἱόν, καὶ τὸ ἐν<sup>66</sup> ἐκείνῳ καὶ αὐθις εἶναι οὐκ ἀφαιρεῖται. Οὕτω καὶ ἐπὶ τοῦ Πνεύματος νόει μοι. Ἡ μᾶλλον ἐπὶ τῆς εἰκόνας ὁ λόγος γινέσθω, ὡς ἂν ἀσφαλέστερον λέγοιμεν. Ἀκτῖνα λέγομεν ἐξ ἡλίου, καὶ<sup>67</sup> ἀποτομὴν ἐξ ἐκείνου ταύτης οὐκ οἶδαμεν. Φῶς λέγομεν δι' αὐτῆς ἐξ ἡλίου καὶ τὴν μεσιτείαν ἐννοοῦμεν καὶ τὸ προσεχίζεσθαι τὸ φῶς τῷ ἡλίῳ διὰ τὴν τῆς ἀκτίνος μεσιτείαν οὐκ ἀπαρνούμεθα. Διὰ τοῦτο καὶ ἐπιφέρει ὁ ἅγιος τῆς<sup>(42)</sup> τοῦ Υἱοῦ μεσιτείας καὶ ἐαυτῶ<sup>68</sup> τὸ B 97 μονογενὲς φυλαττοῦσης καὶ τὸ Πνεῦμα τῆς τοῦ Πατρὸς σχέσεως μὴ ἀπειργοῦσης. » 15

Ταῦτ'<sup>69</sup> εἰπόντος τοῦ Βέκκου, ὁ Ἀλεξανδρείας<sup>70</sup> αὐτόθεν ἀπὸ τοῦ σκίμποδος πρὸς αὐτὸν ὡς<sup>71</sup> · « Ἡμεῖς τῆς ἐκκλησίας κρατοῦμεν τὰ δόγματα ἃ καὶ παρελάβομεν, ταῦτα δὲ λέγειν οὐκ ἐδιδάχθημεν. Εἰ μὲν οὖν πλατυκῶς<sup>72</sup> ἐκράτει ταῦτα ἢ ἐκκλησία, οὐκ ἂν καὶ ἡμᾶς ἐξ ἀνάγκης διέλαθεν. Ἐπεὶ δὲ ἀπλῶς τὴν πίστιν καὶ ἀπεριέργως ἔχομεν, ἀπλῶς<sup>73</sup> ἐξομεν καὶ τὰ τῆς πίστεως δόγματα, οἷς ἄρα καὶ συνανετράφημεν. Τί γοῦν ἰσχυρίζεσθε εἰσάγειν ἐν ἐκκλησίᾳ Θεοῦ παρὸ παρελάβομεν λέγειν ; Γενέσθαι δὲ τῆς εἰρήνης, τὰ πολλὰ ταῦτ' ἀφέντας, ξυμφέρει. »

Οἱ δέ<sup>74</sup> · « Ἄλλ' ἐγκαλοῦμεθα αἰρέσεως, δέσποτα. »

Καὶ · « Ναί<sup>75</sup>, φησὶ<sup>76</sup> · τὸ συνιστᾶν θέλειν ἀσύνηθες, κἂν ἀσφαλὲς ᾖ<sup>77</sup>, 25 αἵρεσις ἂν λογισθεῖη · ὁ δὲ καὶ ἐατέον, παρακαλῶ, τῆς κοινῆς δόξης γεγονότας καὶ φανερᾶς καὶ τῆς εἰρήνης, ὁ δὲ καὶ ξυμφέρει, καὶ ταῦτα τοῦ ἁγίου βασιλέως μεσολαβοῦντος. »

Καὶ ὁ πατριάρχης<sup>78</sup> εὐθὺς πρὸς αὐτοὺς · « Ἄλλ' ὑμεῖς φατέ ἰσοδυναμεῖν ἐπὶ τούτοις τῇ ἐκ τὴν διά, ὡς, τοῦ ἁγίου λέγοντος · τὸ<sup>(43)79</sup> δὲ διὰ τοῦ προσεχῶς 30 ἐκ τοῦ πρώτου, ὑμᾶς λέγειν καὶ ἐκ τοῦ προσεχῶς ἐκ τοῦ<sup>80</sup> πρώτου · ὁ δὲ καὶ ποῖον τρόπον ἀμαθίας οὐ παρελήλυθεν, ὅπου γε καὶ ἡ ἀδολεσχία μείζων καὶ προφανής ; Εἰ γὰρ ἐκ τοῦ προσεχῶς, πῶς ἐκ τοῦ πρώτου ; Εἰ δ'<sup>81</sup> ἐκ τοῦ

(41) Grégoire de Nysse : PG 45, 133<sup>B</sup>.

(42) Grégoire de Nysse : PG 45, 133<sup>C</sup>.

(43) Grégoire de Nysse : PG 45, 133<sup>B</sup>.

60 Βέκκος ante Ναί add. edd. 61 φησίν : -ί A || βέκκος mg. ABC 62 λίαν om. C 63 προσεχῶς : -ἐς C 64 τὸ δὲ : τοῦ δὲ B τοῦ edd. 65 ἢ μὴν : ἡμην C 66 ἐν om. edd. 67 καὶ om. edd. 68 ἐαυτῶ : αὐτῶ AB edd. 69 Ταῦτ' : ταῦθ' A 70 ἀλεξανδρείας mg. iter. ABC 71 ὡς om. AB 72 πλατυκῶς : -ικῶς edd. 73 ἐξομεν, ἀπλῶς om. edd. 74 ἀρχιδιάκονοι mg. ABC 75 ὁ Ἀλεξανδρείας ante Ναί add. Bekk. 76 ἀλεξανδρείας mg. ABC 77 ἢ : ἦν edd. 78 πατριάρχης mg. iter. ABC 79 τὸ : τοῦ B 80 προσεχῶς ἐκ τοῦ om. edd. 81 δ' : δὲ edd.

provient immédiatement ? Voyez dans quels filets vous tombez, en souillant la théologie ! »

« Nous confessons notre témérité et nous demandons pardon. Ce n'est pas spontanément en effet que le désir de parler ainsi nous est venu par une vaine curiosité, mais parce qu'une raison nous stimulait. C'était l'idée de supprimer le dissentiment entre les Églises ; ainsi, ceux-là utilisant la préposition *de* et nous la préposition *par*, mais tous deux l'appliquant au même point de la théologie, il n'était pas possible de s'accorder autrement que si nous parlions ainsi<sup>58</sup>. Pourquoi donc serions-nous accusés, pour cette raison, de transgression absolue et d'hérésie, au point que les ordinations furent invalidées, le sanctuaire purifié et le saint chrême de l'initiation lui-même récusé et rejeté, parce qu'il avait été consacré par nous<sup>59</sup> ? Puisque, disent-ils, vous aussi vous avez transgressé quelque point dans votre théologie, comme nous le montrerons, est-ce donc pour cela que, négligeant d'intenter une accusation contre vous, nous anéantirons tout ? »

Après que le patriarche et les siens eurent dit : « Où et sur quels points avons-nous commis des transgressions ? », Bekkos et les siens de sortir aussitôt un papier et de le montrer ! Et le patriarche et les siens à nouveau, après avoir lu, de nier et d'anathématiser le texte, et même presque celui-là même qui l'avait écrit ! Mais Moschambar de confesser, à cette vue, que l'écrit était de lui et d'essayer de se défendre ! Là-dessus, Bekkos, avec tout l'esprit dont peut faire preuve un orateur, dit au patriarche : « Pour notre part, nous nous attendions qu'il fût de toi. S'il n'est pas de toi, mais de lui, comme il l'a confessé lui-même, c'est une puce assise sur le timon du chariot qui ne pourrait ni tirer en avant ni tirer en arrière le panier<sup>60</sup>. » Il dit cela à cause du double nom du chartophylax<sup>61</sup>. « Mais si nous le donnions<sup>62</sup>, dit-il, quelles peines infligeras-tu au transgresseur ? »

Les discours traînaient donc en longueur. Et Bekkos d'ajouter encore : « Voulez-vous que, moi qui suis un passionné de la paix, j'apporte un avis, en employant un langage simple et sans recherche ? Nous donc, lorsque nous rencontrâmes ces passages des saints dans des circonstances qui les réclamaient, nous les acceptâmes comme étant sûrs et orthodoxes. Nous avons approuvé et approuvons celui qui confesse que le Saint-Esprit procède du Père : la parole est en effet du Sauveur et du synode<sup>63</sup>, et nous faisons cette confession chaque jour. De plus, celui qui affirme la procession du Père par le Fils comme fidèle

58. Jean Bekkos renversait les termes habituels de la question : l'accord dogmatique devait suivre, et non conditionner, le rétablissement de la communion entre les deux Églises.

59. Voir ci-dessus, VII, 3, 5 et 17. Un seul détail est ajouté : le rejet par les antiunionistes du saint chrême consacré par Jean Bekkos.

60. Le mot *κείρις* (panier accroché au chariot pour recevoir les provisions) est connu seulement dans la forme accusative (HOMÈRE, *Iliade*, 24, 190 ; *Odyssée*, 15, 131).

61. Le second nom de Moschambar pouvait être *Ψύλλος* ou *Ψύλλάτης* ; voir V. LAURENT, Un polémiste grec de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La vie et les œuvres de Georges Moschabar, *EO* 28, 1929, p. 130. Il est rapporté plus haut que Georges Moschambar fut prié de se taire, lorsqu'il prétendit contester l'authenticité d'un passage de Jean Damascène, mais l'historien ne précise pas l'objet du nouveau contentieux ; il pourrait s'agir de son étrange théorie, critiquée par Grégoire de Chypre dans son Apologie (*PG* 142, 257), sur une prétendue équivalence, dans la doctrine trinitaire, de la préposition *διὰ* avec *σύν* ou *μετά*.

πρώτου, πῶς ἐκ τοῦ προσεχῶς ; Ὅρατε εἰς ποῖα ἀρκύστατα πίπτετε, τὴν B 98  
θεολογίαν καταρρυπαίνοντες. »

« Ὁμολογοῦμεν<sup>82</sup> τὸ παρατόλημα καὶ συγγνώμην αἰτοῦμεν. Οὐδὲ<sup>83</sup> γὰρ  
αὐτόθεν ἡμῖν ἡ ὁρμὴ τοῦ ταῦτα λέγειν ἐκ ματαίας ὀρέξεως, ἀλλ' ἦν τὸ παρο-  
τρῦνον<sup>84</sup> αἴτιον. Τὸ δ' ἦν ἡ<sup>85</sup> νομιζομένη τῆς τῶν ἐκκλησιῶν διχονοίας διά- 5  
λυσις, ὥστε<sup>86</sup>, ἐκείνων μὲν χωρμένων τῇ ἐκ, ἡμῶν δὲ τῇ διά, προστιθέντων  
καὶ ἀμφοτέρων ἐπὶ τοῦ αὐτοῦ τῆς θεολογίας τόπου<sup>87</sup>, οὐκ ἄλλως ἔχειν συμ-  
βιβάζειν, εἰ μὴ οὕτως<sup>88</sup> λέγοιμεν. Τί δαὶ διὰ τοῦτο καὶ<sup>89</sup> παραβασίας ἐξ  
ὀλοκλήρου καὶ ἐφ' αἰρέσει<sup>90</sup> κριθείημεν, ὡς ἀθετεῖσθαι μὲν χειροτονίαν,  
καταπλύνεσθαι δὲ τὰ ἅγια καὶ αὐτὸ δὴ<sup>91</sup> τὸ τελεστικὸν καὶ<sup>92</sup> ἅγιον 10  
ἀθετεῖσθαι μύρον καὶ παραρρίπτεσθαι, ὅτι ἡμῖν τετέλεσται<sup>93</sup>; Ἐπεὶ τοί γε,  
φασί, καὶ ὑμῖν παραβέβασται τι<sup>94</sup> θεολογοῦσιν, ὡς δεῖξομεν, ἄρ' οὖν διὰ  
ταῦτα, ἀφέντες ὑμῖν ἐγκαλεῖν, τὸ πᾶν ἀφανίσομεν ; »

Καὶ τῶν εἰπόντων · « Καὶ ποῦ καὶ ἐπὶ τίσιν ἡμῖν παραβέβασται ; », ἐκεί-  
νους ἐκβαλεῖν εὐθὺς<sup>95</sup> χάριτην καὶ ἐμφανίζειν. Καὶ τοὺς αὖθις ἀναγνόντας 15  
ἀρνεῖσθαι καὶ ἀναθεματίζειν τὸν λόγον, σχεδὸν δὲ καὶ αὐτὸν τὸν γράψαντα.  
Ἄλλὰ τὸν Μοσχάμπαρ<sup>96</sup> ἰδόντα ὁμολογεῖν ἑαυτοῦ τὸ σύγγραμμα εἶναι καὶ B 99  
ἀπολογεῖσθαι πειρᾶσθαι. Ἐφ' οἷς ὁ Βέκκος, μεθ' ὅσου εἶποι τις ἂν τοῦ  
χαριεντισμοῦ · « Ἡμεῖς μὲν προσεδοκῶμεν σὸν εἶναι, πρὸς τὸν πατριάρχην  
φησὶν · εἰ δὲ μὴ σόν, ἀλλὰ τούτου, ὡς καὶ αὐτὸς ὁμολόγησε, ψύλλα<sup>97</sup> τις, 20  
ἐπικαθίσασα τῷ τῆς ἀμάξης ῥυμῶ, οὐτ' ἀνασπᾶν οὔτε κατασπᾶν ἔχοι<sup>98</sup> τὴν  
πείριθθα<sup>99</sup>. » Τοῦτο δ' εἶπε διωνυμουμένου τοῦ χαρτοφύλακος. « Πλὴν εἰ  
δοίημεν<sup>1</sup> ἂν, φησὶν, ὁποῖα τὰ ἐπιτίμια ἐπάξεις τῷ παραδογματίσαντι ; »

Ἐπὶ πολὺ γοῦν τριβομένων τῶν λόγων, τὸν Βέκκον αὖθις<sup>2</sup> ἐπενεγκεῖν ·  
« Ἡ<sup>3</sup> βούλεσθε<sup>4</sup>, κἀγώ, τῆς εἰρήνης ὧν ἔραστής, γνώμην οἶσω, ἀπλῶς καὶ ἀπε- 25  
ριέργως τοῖς<sup>5</sup> λόγοις χρώμενος ; Ἡμεῖς μὲν οὖν, τὰ τῶν ἁγίων ρητὰ ἐπὶ  
καιρῶν εὐρόντες ζητούντων ταῦτα<sup>6</sup>, ὡς ἀσφαλῶς ἔχοντα καὶ ὀρθόδοξα  
προσηκάμεθα. Καὶ τὸν μὲν ὁμολογοῦντα ἐκ Πατρὸς τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον  
ἐκπορεύεσθαι καὶ ἀπεδεχόμεθα καὶ ἀποδεχόμεθα — λόγος γὰρ τοῦ Σωτῆρος  
καὶ τῆς συνόδου —, καὶ ἡμεῖς καθ' ἐκάστην οὕτως ὁμολογοῦμεν · οὐ μὴν δὲ 30  
ἀλλὰ καὶ τὸν ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ λέγοντα ἐκπορεύεσθαι, ὡς συνόδῳ πάσῃ τῇ

82 καὶ οἱ περὶ τὸν Βέκκον ante Ὁμολογοῦμεν add. Bekk. || οἱ περὶ τὸν βέκκον mg. ABC  
83 Οὐδὲ : οὐ C 84 παροτρῦνον correxi : -ύνον AC -ύναν B Poss. -ύναν Bekk. 85 ἡ om.  
edd. 86 ὥστε : ὥστ' A (ante corr.) C 87 τόπου : τύπου AB 88 οὕτως : -ω B edd.  
89 καὶ om. B edd. 90 ἐφ' αἰρέσει : ἐφαιρέσει A ἀφαιρέσει B 91 δὴ : δὲ B edd.  
92 καὶ om. C edd. 93 τετέλεσται : τετέλεσθαι A (ante corr.) C Poss. 94 τι om. C 95  
εὐθὺς : εὐθὺς edd. 96 Μοσχάμπαρ : -πρα A -παρα B edd. 97 ψύλλα : ψίλλα AC 98  
ἔχοι : -ει B edd. 99 πείριθθα : πύρ- B 1 δοίημεν : δεῖη- AC 2 αὖθις : -υς A 3  
Ἡ : ἡ Bekk. 4 βούλεσθε : -θαι ante corr. A 5 τοῖς : τῆς A 6 ταῦτα om. edd.

62. En d'autres termes, Jean Bekkos montra le papier, tout en le gardant dans la main, et demanda au patriarche quelle mesure il prendrait contre l'auteur, s'il lui remettait le billet.

63. Jean Bekkos fait référence au passage évangélique (Jean, 15, 26 : τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας δὲ παρὰ τοῦ πατρὸς ἐκπορεύεται) qui a inspiré le Symbole de Nicée (ACO, Schwartz, II/1/2, p. 80<sup>12-13</sup> : καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον... τὸ ἐκ τοῦ πατρὸς ἐκπορευόμενον).

à tout le septième synode<sup>64</sup>, nous l'approuvons aussi. Mais celui qui n'honore pas les passages des saints, nous l'accusons de témérité. Voici donc qu'aujourd'hui sont présents des patriarches<sup>65</sup>, présents des évêques et tout le clergé et des moines pieux et l'élite des laïcs. Je désire être en communion avec vous, qui êtes orthodoxes ; si vous avez manqué en commun à l'orthodoxie de quelque manière que ce soit, je préfère être condamné avec vous par Dieu le juge plutôt qu'avoir notre propre sécurité. Il ne me semble donc pas raisonnable que vous me demandiez et m'imposiez, à moi et à mes partisans, de rejeter un dogme des pères, qui est si ancien et affirmé par beaucoup, sans que vous vous en souciez aucunement. En effet, je crains moi aussi de dévier de l'orthodoxie. Mais voici que, abandonnant ma propre science, j'adhère complètement à votre parti et je vous prends pour ainsi dire comme maîtres. Vous marchez en avant, et je vous suivrai dans votre action. Qu'on publie un tomos, que l'on condamne le dogme et que l'on rejette la procession par le Fils, si vous voulez ; si je n'adhère pas moi-même et bien que je connaisse le passage des pères et le grand danger de transgression qui menace, je supporterai le grief soit de présomption soit d'hérésie ; c'est en votre compagnie à tous en effet que je veux être ou justifié ou condamné. Mais si vous redoutez d'agir, tout en nous imposant le rejet, il est parfaitement raisonnable, pour ne pas dire nécessaire, que, puisque vous redoutez et différez, nous ayons nous-mêmes peur que le danger se limite à nous et à nous seuls qui aurions fait erreur. »

« Mais nous n'avons point écrit, nous, disent le patriarche et les siens en se défendant. C'est vous qui avez écrit et remué ces opinions, et c'est à vous de les rejeter. »

« Qu'est-ce qui en empêche, si vous l'osez, disent Bekkos et les siens, puisque vous vous conciliez des frères en prenant soin d'eux ? »

Mais ils ne convainquirent pas par leurs paroles. Au contraire le patriarche s'exaspéra plutôt contre lui, au point de l'injurier violemment ; et Bekkos, excité, de lui faire les reproches appropriés et, après s'être tourné vers l'empereur, de dire d'une voix forte et sous serment que, si cet homme ne quittait pas le patriarcat, jamais le tumulte de l'Église ne s'apaiserait<sup>66</sup> ! Après ces paroles, l'empereur, pris de colère, de se lever et de dire, en exhalant sa plainte à propos de l'Église : « Quoi donc ! Les maux passés ne suffisent pas, mais vous voulez troubler à nouveau l'Église et la précipiter dans deux guerres, d'un côté dans les attaques des dissidents et de l'autre dans les bonnes occasions, pour ainsi dire, que vous créez ? Ainsi l'Église une et indestructible court, par sa révolte interne, le danger d'être consumée, lorsque ses membres se dévorent mutuellement, elle pour qui le Christ lui-même a versé son propre sang. »

64. Lue au concile de Nicée II (787), la lettre de Taraise contient la formule  $\delta\iota'$   $\Upsilon\iota\omicron\upsilon$  (MANSI, XII, col. 1122<sup>91</sup>). Le témoignage de Taraise est déjà invoqué plus haut (VI, 23 ; VII, 9).

65. Grégoire de Constantinople et Athanase d'Alexandrie.

66. C'était là une parole grave, que Grégoire de Chypre devait rappeler dans sa lettre de démission (VIII, 9).

ἐβδόμη ἐπόμενον, ἀποδεχόμεθα καὶ αὐτόν. Τὸν δέ γε μὴ τιμῶντα τὰ τῶν ἁγίων  
 ῥήτῃ τὸ λήμης | γραφόμεθα. Ἰδοὺ γοῦν σήμερον πάρεσι μὲν πατριάρχαι, B 100  
 πάρεσι δ' ἄρχιερεῖς καὶ κληῖρος ἅπας καὶ μοναχοὶ εὐλαβεῖς καὶ τῶν λαϊκῶν οἱ  
 ἐλλόγιμοι. Θέλω καὶ ὀρθοδοξοῦσιν ὑμῖν κοινῶναι, καὶ κοινῶς ὀπωσθήποτε  
 τοῦ ὀρθοῦ σφαιλεῖσι τὴν μεθ' ὑμῶν καταδίκην αἰροῦμαι παρὰ Θεῶ κρίνοντι ἢ 5  
 μόνος τὴν ἡμετέραν ἀσφάλειαν. Τὸ γοῦν ὑμᾶς ἐμὲ ζητεῖν τε καὶ ἀναγκάζειν  
 καὶ τοὺς μετ' ἐμοῦ ἀποβαλέσθαι<sup>7</sup> δόγμα πατέρων, οὕτω δὲ παλαιὸν καὶ παρὰ  
 πολλῶν λεγόμενον, ὑμᾶς δὲ μηδὲν<sup>8</sup> περὶ τούτου<sup>9</sup> φροντίζειν, οὐ μοι<sup>10</sup> δοκεῖ  
 ἔχειν τὸ εὐλογον. Ἔστι γὰρ καὶ ἐμοὶ εὐλάβεια μήπως παρασφαλῶ<sup>11</sup> τοῦ  
 ὀρθοῦ. Ἄλλ' ἰδοὺ, τὴν<sup>12</sup> κατ' ἐμαυτὸν<sup>13</sup> γνῶσιν ἀφείς, ὄλωσ ὑμῶν γίνομαι καὶ 10  
 διδασκάλους ὡσανεὶ<sup>14</sup> τισὶ χρῶμαι. Ὑμεῖς προηγεῖσθε, κἀγὼ ἔσομαι πράττου-  
 σιν. Ἐκτιθέσθω τόμος, καὶ ἀποπεποιθήσθω τὸ δόγμα, καὶ ἀποβεβλήσθω τὸ δι'  
 Υἱοῦ, εἰ βούλεσθε · κἀν μὴ ἔσομαι<sup>15</sup> καὶ αὐτός, καίτοι γ' εἰδὼς πατέρων ῥητὸν  
 καὶ μέγαν ἐπηρτημένον<sup>16</sup> τῆς παροράσεως κίνδυνον, αὐτὸς αἰτίαν ἔξω εἶτε  
 μὴν πεισμονῆς, εἶτε μὴν καὶ αἰρέσεως · θέλω γὰρ σὺν ὑμῖν πᾶσι καὶ 15  
 δικαιοθῆναι καὶ κατακριθῆναι. Εἰ δ' ὑμεῖς μὲν διευλαβεῖσθε τὴν πρᾶξιν, ἡμῖν  
 δ' ἐπιφορτίζετε τὴν ἀποβολήν, εὐλογον εἶναι πάντως, ἵνα μὴ καὶ ἀναγκαῖον  
 εἶπω, ὑμῶν διευλαβουμένων | καὶ διαμελλόντων<sup>17</sup>, καὶ ἡμᾶς δεδιέναι, μήπως B 101  
 παρασφαιλεῖσιν ἡμῖν καὶ μόνοις τὰ τοῦ κινδύνου περιστήσεται. »

« Ἄλλ' οὐ γεγράφαμεν ἡμεῖς, φασὶν οἱ περὶ τὸν πατριάρχην<sup>18</sup> ἀπολογού- 20  
 μενοι. Ὑμῖν γέγραπται καὶ κεκίνηται, ὑμῖν καὶ ἀποβλητέον ταῦτα. »

« Καὶ τί γε τὸ ἐμποδῶν, εἰ<sup>19</sup> θαρρεῖτε<sup>20</sup>, φασίν<sup>21</sup>, ὅπου καὶ ἀδελφούς  
 προσλήψεσθε<sup>22</sup> θεραπεύσαντες ; »

Ἄλλ' οὐκ ἔπειθον λέγοντες. Ἄλλὰ καὶ μᾶλλον τραχυθέντος<sup>23</sup> κατ' ἐκεί-  
 νου τοῦ πατριάρχου, ὡς καὶ ὕβρει διαλοιδορήσασθαι<sup>24</sup>, τὸν Βέκκον παρο- 25  
 ξυθέντα ἐκείνῳ μὲν εὐφυῶς ἐπιπλήξει, πρὸς δὲ τὸν βασιλέα ἐπιστραφέντα,  
 μεγαλοφῶνως εἰπεῖν μεθ' ὄρκου ὡς, εἰ μὴ καὶ<sup>25</sup> αὐτὸς ἐξέλθοι τοῦ  
 πατριαρχείου, οὐκ ἂν ποτε τὸν τῆς ἐκκλησίας καταστορεθῆσθεσθαι κλύδωνα.  
 Καὶ οὕτως εἰπόντος, ὀργῇ ληφθέντα, τὸν βασιλέα ἐξαναστῆναι καὶ · « Τί  
 δαί, φάναι ὑπὲρ τῆς ἐκκλησίας δεινοπαθήσαντα, οὐκ ἄρκεῖ<sup>26</sup> τὰ πρότερα, 30  
 ἀλλὰ καὶ πάλιν τὴν ἐκκλησίαν ταραξέτε καὶ δυσὶ περιβαλεῖτε πολέμοις,  
 ἔνθεν μὲν ταῖς τῶν σχιζομένων προσβολαῖς, ἐκεῖθεν δὲ καὶ ταῖς παρ' ὑμῶν  
 αὐτῶν ὡς εἰπεῖν ἐνευκαιρίαις, ὥστε κινδυνεύειν τὴν μίαν καὶ ἄρρηκτον  
 ἐκκλησίαν, καθ' αὐτὴν στασιάζουσιν, ἐν τῷ ἐσθίειν τοὺς αὐτῆς ἀλλήλους | B 102  
 δαπανηθῆναι, ὑπὲρ ἧς αὐτὸς ὁ<sup>27</sup> Χριστὸς τὸ οἰκεῖον αἶμα ἐξέχεε<sup>(44)</sup> ; » 35

(44) Cf. *Matthieu*, 26, 28 ; *Marc*, 14, 24 ; *Luc*, 22, 20.

7 ἀποβαλέσθαι : -βαλλέ- B 8 μηδὲν om. B 9 τούτου : -ων B edd. 10 μοι : μη A  
 11 παρασφαλῶ : σφαλῶ AB 12 καὶ ante τὴν add. B edd. 13 ἐμαυτὸν : -οῦ AB edd.  
 14 ὡσανεὶ : ὡσάν C 15 ἔσομαι : -ομαι edd. 16 ἐπηρτημένον om. et mg. suppl. altera  
 manus C 17 διαμελλόντων : -ελό- B 18 οἱ περὶ τὸν πατριάρχην mg. iter. AB 19 οἱ  
 περὶ τὸν Βέκκον ante εἰ add. edd. 20 εἰ θαρρεῖτε : ἐθαρρεῖτε edd. 21 οἱ περὶ τὸν  
 βέκκον mg. AB 22 προσλήψεσθε : -ψετε edd. 23 τραχυθέντος : -χυθ- C 24 δια-  
 λοιδορήσασθαι : -ρίσασθαι A 25 καὶ om. AB edd. 26 ἄρκεῖ : ἄρκεσει post corr. scr. et  
 mg. iter. C 27 ὁ om. C

En prononçant ces paroles et d'autres encore, il montrait son dépit de ce que le débat n'avait pas abouti à quelque résultat bon et utile, comme il l'attendait. Alors là on pouvait dire à son voisin : « Ah grands dieux ! quelle chose grave ce fut de remuer ces questions et de chercher chacun à établir sa propre justice, alors qu'il eût suffi que, une fois mis un terme au scandale du pape, on mît également un terme à tout le reste ! Mais à présent, chacun cherchant sa propre justice, on n'atteindra jamais la justice de Dieu, comme le disaient ces gens. » A quel point en arriva l'affaire, nous le dirons en poursuivant.

Alors donc, une fois le synode dissous, le monastère de Kosmidion recueillit ces personnes, mais pourvues des gardiens et des sentinelles voulus<sup>67</sup>. En les y envoyant, l'empereur leur demanda de faire la paix et, en abandonnant toute justification, de vivre sans contrainte et avec sa bienveillance. Sinon, il les menaçait de l'exil, qui amènerait aussi pour eux des conditions pénibles : il n'était pas possible en effet qu'il en fût autrement que comme on l'avait fixé ; quant à eux, qui avaient une mauvaise renommée, ils seraient complètement perdus, s'ils ne se convertissaient pas pour adhérer à la paix. L'empereur leur fit souvent cette notification et proposa des faveurs, mais ils ne se laissèrent pas entraîner par la crainte de traitements pénibles ni amollir par la promesse des faveurs ; montrant une grande force devant les deux éventualités, ils se montrèrent prêts à accepter ce que déciderait l'empereur, de manière à souffrir volontiers ceci plutôt que de traiter avec ceux qui portaient ces condamnations contre eux. L'empereur était de plus en plus irrité contre eux, qui restaient absolument fermes. Privé de tous les moyens qui pouvaient amollir leur âme, il décida à la fin de les condamner à l'exil<sup>68</sup>. Il ordonne de les emmener par bateau à la forteresse qu'on trouve à sa droite en entrant dans le golfe d'Astakos et qu'on appelle la forteresse de Saint-Grégoire<sup>69</sup>. Enfermés là sous la surveillance de gardiens celtes et d'un ancien garde de l'empereur, ils furent laissés, pour tous leurs besoins, démunis du nécessaire et sans bénéficier d'aucun autre secours de l'empereur, si ce n'est que bien plus tard, au moment de gagner l'Orient, sous le patriarcat d'Athanase, et après avoir traversé le golfe à Héliénopolis, il envoya vers eux le grand logothète, qu'il avait promu protoves-tiaire, pour fournir à l'un cent pièces d'or et à Mélitèniôtès cinquante<sup>70</sup>. En effet

67. Jean Bekkos regagna le monastère de Kosmidion, où il avait été hébergé à son arrivée de Brousse (VII, 34). MÉTOCHITÈS confirme que Jean Bekkos fut ramené dans le monastère où il avait été enfermé à son arrivée (*Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 123<sup>17-20</sup>, 168<sup>10-13</sup>) et que les deux archidiacres furent transférés plus tard du monastère du Pantokratôr (p. 168<sup>13</sup>) au monastère de Kosmidion (p. 172<sup>7-10</sup>).

68. Le bannissement de Jean Bekkos et des deux archidiacres est déjà une anticipation sur la ligne du récit, car il dut suivre, et non précéder, la promulgation du tomos de Grégoire de Chypre, par laquelle commence le livre suivant.

69. La forteresse de Saint-Grégoire, déjà mentionnée comme lieu de détention (VII, 2), est située sur la rive méridionale du golfe de Nicomédie ; pour une localisation plus précise, voir *Chronologie*, III, p. 21-22.

70. A la suite d'une ponctuation erronée du manuscrit B, reprise par P. Poussines dans son édition, on a déduit de ce passage que le patriarche Athanase intervint en faveur des prisonniers, mais la mention du patriarche est destinée seulement à dater l'événement, qui se déroula sous son premier patriarcat (1289-1293). En d'autres termes, ce passage (fin du ch. 35 et ch. 36 en son intégralité, sauf la dernière phrase, qui replace le récit sur sa ligne chronologique) constitue une anticipation ; voir, à ce propos, *Chronologie*, III, p. 12-13. La jonction maritime Constantinople-Héliénopolis permettait d'éviter le long détour par Nicomédie, lorsqu'on voulait gagner le sud ; voir



Ταῦτα καὶ πλείω τούτων εἰπὼν, δῆλος ἦν ἀλύων, μὴ εἰς καλὸν τι μῆδ' εἰς  
 συμφέρον, ὃ δὴ καὶ προσεδόκα, καταληξάσης τῆς διαλέξεως. Τότε δὲ ᾧδέ  
 τις ἂν εἶπε πρὸς πλησίον ἄλλον· « Ὡ<sup>28</sup> πόποι, ἢ μέγα δὴ τὸ ταῦτα κινεῖν καὶ  
 ζητεῖν<sup>(45)</sup> συνιστᾶν τὴν ἰδίαν δικαιοσύνην ἕκαστον, ἱκανὸν ὄν εἰ, διαλυθέν-  
 τος τοῦ κατὰ τὸν πάπαν σκανδάλου, καὶ τᾶλλα<sup>29</sup> πάντα συνδιαλύοιτο. Νυνὶ<sup>30</sup> 5  
 δὲ ἄλλ' ἕκαστος τὴν ἰδίαν<sup>(46)</sup> δικαιοσύνην ζητῶν, τὴν τοῦ Θεοῦ δικαιοσύνην  
 οὐ φθάσειε πάποτε, ὡς φάσαν<sup>31</sup> ἐκεῖνοι. » Τὸ δὲ<sup>32</sup> ἐς ὃ τι προῆλθε, προϊόντες  
 ἐροῦμεν.

Ἐκείνους μὲν οὖν τότε, τῆς συνόδου διαλυθείσης, ἡ τοῦ Κοσμιδίου εἶχε  
 μονή, πλὴν ὑπὸ φρουροῖς καὶ φυλακαῖς προσηκούσαις· οὗς δὴ καὶ πέμπων ὃ 10  
 βασιλεὺς εἰρηνεῦειν ἠξίου καί, πᾶσαν δικαιολογίαν ἀφέντας, διάγειν  
 ἀνέδην καὶ τὴν ἀπ' αὐτοῦ εὐμένειαν ἔχοντας. Εἰ δ' οὖν, ἄλλ' ἐξορίας προση-  
 πεῖλει, καὶ κακουχίας ἐπαξομένας σφίσι· μῆδὲ γὰρ εἶναι ἄλλως ἢ ὡς  
 ἐτάχθη γίνεσθαι, αὐτοὺς δέ, φήμην κακὴν ἔχοντας, παραπόλλυσθαι, εἰ μὴ  
 γε μετανοήσαντες τῆς εἰρήνης γένωνται. Ταῦτα τοῦ βασιλέως συχνάκις 15  
 διαμνηνομένου καὶ ἀγαθὰ προτείνοντος, ἐκεῖνοι οὔτε πρὸς δέος τῶν  
 λυπηρῶν<sup>33</sup> προήχθησαν, οὔτε πρὸς τὰς τῶν ἀγαθῶν ἐπαγγελίας ἐμαλακίσθη-  
 σαν, διευτονοῦντες δὲ πρὸς ἀμφοτέρα, ἐτοιμοὺς ἑαυτοὺς παρῆχον πρὸς ὃ τι  
 δόξοι<sup>34</sup> τῷ βασιλεῖ, ὡς ἐκεῖνο μᾶλλον πεισομένους ἠδέεως ἢ τοῖς οὕτω κατα- B 103  
 δικάζουσι σπεισομένους. Ἐπὶ μᾶλλον δὲ πρὸς αὐτοὺς ὁ βασιλεὺς παρωξύ- 20  
 νετο, ἀνενδότους<sup>35</sup> μένοντας τὸ παράπαν. Πάντων δ' ἀπορηθεὶς τῶν μαλάτ-  
 τειν ἐχόντων ψυχὴν, τέλος ἐξορίας δικαιοῦν ἔγνω. Καὶ δὴ πρὸς τὸ<sup>36</sup> κατὰ  
 δεξιὰ<sup>37</sup> εἰσπλέοντι τὸν Ἀστακηνὸν<sup>38</sup> κόλπον φρούριον, τὸ οὕτω πῶς τοῦ  
 Ἁγίου Γρηγορίου ἐπιλεγόμενον<sup>39</sup>, προστάσσει πλῶ χρησαμένους ἀπάγε- 25  
 σθαι· οὗ δὴ καὶ<sup>40</sup> ἐγκλεισθέντες ὑπὸ φρουροῖς Κελτοῖς καὶ τινι τῶν ἐκπρο-  
 κοιτούντων<sup>41</sup> τῷ βασιλεῖ, ἀφείντο ὅσα τὰ ἐς<sup>42</sup> χρεῖαν τῶν ἀναγκαίων ἀπρονό-  
 ητοι<sup>43</sup>, οὐδὲν πλέον ἀπονάμενοι βασιλέως, ὅτι μὴ μετὰ καιρὸν ἐπ' ἀνατολῆς  
 ὀρμῶντος, πατριαρχοῦντος Ἀθανασίου, τὸν τε κατὰ τὴν Ἐλενόπολιν περαι-  
 ωθέντος πορθμὸν καὶ τὸν μέγαν λογοθέτην ἐπ' αὐτοὺς<sup>44</sup> πέμψαντος, ὃν καὶ  
 εἰς πρωτοβεστιάριον ἀνεβίβασεν, ὁ μὲν ἑκατὸν χρυσίνοις ἐνικανοῦτο, ὁ δὲ 30

(45) Cf. *Romains*, 10, 3.

(46) Cf. *Romains*, 10, 3.

28 Ὡ: ὦ C 29 τᾶλλα: τᾶλλα B τ' ἄλλα C Poss. 30 Νυνὶ: νῦν C 31 φάσαν om.  
 edd. 32 δὲ: δ' B edd. 33 λυπηρῶν: λυπῶν B edd. 34 δόξοι: -ει B edd. 35  
 ἀνενδότους: -ως B edd. 36 τὸ om. C 37 δεξιὰ: -ᾶ AB 38 Ἀστακηνὸν: -ινὸν A  
 39 ἐπιλεγόμενον: λεγόμενον AB 40 καὶ iter. init. lin. A om. C 41 ἐκπροκοιτούντων:  
 προκ- B 42 ἐς: εἰς B edd. 43 καὶ ante ἀπρονόητοι add. C 44 ἐπ' αὐτοὺς τὸν  
 μέγαν λογοθέτην post corr. transp. C || αὐτοὺς: αὐτοῦς A

PACHYMÉRÈS, I, p. 168 n. 1. Théodore Mouzalôn, qui fut chargé par Andronic II de prendre contact avec les détenus de Saint-Grégoire avant leur rencontre avec l'empereur en personne, venait d'être nommé protovestiaire; sur cette dignité, voir GUILLAND, [R]EB 2, 1944, p. 202-220 = *Recherches*, I, p. 216-236 (notice de Théodore Mouzalôn, p. 224-225).

le troisième, Métochitès, avait été ramené auparavant de là-bas chez lui à cause de la maladie, sur ordre de l'empereur<sup>71</sup>.

### 36. Visite de l'empereur à Jean l'ancien empereur<sup>72</sup>.

Mais j'ai failli omettre ce qui était arrivé auparavant. Parti de la Ville, l'empereur se rend au fort de Dakibyza et, s'entretenant avec Jean, l'aveugle<sup>73</sup>, il lui témoigne la bienveillance qui convenait : il essaya lui-même d'adoucir par ses complaisances ce que lui avait fait subir son père, de manière à recevoir son pardon et à être conforté au mieux dans l'idée qu'il régnait avec un but noble et d'honnêtes dispositions. Après avoir pourvu lui-même au confort et aux aises de Jean, il s'éloigne au plus vite.

Alors le protovestiaire arriva auprès d'eux, sous le patriarcat d'Athanase, dont il sera parlé plus loin<sup>74</sup>. Il cherchait à atténuer les traitements subis auparavant et il paraissait s'employer à bien traiter et à séduire ces hommes. Il les libéra de leur importante garde, il supprima des gardes et en changea même ; il leur inspira de bons espoirs et leur garantit la bienveillance de l'empereur. Ensuite, ramenés du fort, ils s'entretenrent avec l'empereur en personne avec grande joie et bienveillance. Comme en effet on avait condamné aussi l'action de Grégoire, ainsi que nous le dirons sous peu<sup>75</sup>, et qu'à cause de cela ils faisaient désormais la trêve et misaient tout sur les hommes, savants en même temps que pieux, qui délibéreraient devant Dieu sous l'arbitrage de la vérité, l'empereur fixe le temps et le lieu de leur réunion : ce serait prochainement et à Lopadion<sup>76</sup>, car il partait pour là-bas ; le troisième détenu, Métochitès, devait venir aussi, sur leur demande. Et l'empereur s'en va, plein de bienveillance à leur égard. Ce qui était arrivé à Grégoire enflammait en effet et ces hommes et le protovestiaire, et il leur venait d'espérer la paix. Ceux-ci n'éprouvaient pas de peine de ce que leur exégèse avait été critiquée, du moment que celle de Grégoire avait été condamnée aussi<sup>77</sup> : là où celui-ci aura été rangé, eux aussi seront certainement rangés, puisque *tous deux* avaient échoué à atteindre l'or-

71. L'intéressé (MÉTOCHITÈS, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 327/2<sup>15</sup>) signale lui-même que, malade, il avait été ramené à Constantinople peu de temps avant cette entrevue ; voir *Chronologie*, III, p. 23 ; DÖLGER, *Regesten*, n° 2142 (fin 1289-juin 1290). Mais, plus tard, il fut à nouveau enfermé en compagnie du second archidiacre dans une prison du palais (IX, 29).

72. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 173<sup>5</sup>-174<sup>9</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 170<sup>18-27</sup> ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 325-330.

73. Aveuglé à Chèlè sur ordre de Michel VIII, Jean IV Laskaris fut ensuite emmené au fort de Dakibyza (III, 10). Sur les variantes concernant le lieu de détention, voir *Tradition manuscrite*, I, p. 154-155. Tout ce chapitre constitue une anticipation ; voir *Chronologie*, III, p. 14-15. La visite d'Andronic II à Jean IV Laskaris ne peut être datée avec précision, mais elle doit être placée probablement à la fin de 1289 ou au début de 1290, peu de temps avant la rencontre de l'empereur avec les détenus de Saint-Grégoire.

74. L'historien reprend le récit du chapitre précédent et revient sur la visite de Théodore Mouzalôn à Jean Bekkos et Constantin Mélitèniôtès au fort de Saint-Grégoire. Ainsi, les chapitres 35 et 36 forment un ensemble, dans lequel s'insère, en manière de digression, une seconde visite, dont le récit est apparemment suggéré à l'auteur par l'identité de la matière et par la proximité locale et temporelle. Mais le titre du chapitre 36 est inadéquat et ne s'applique qu'au premier paragraphe.

75. Ci-dessous, VIII, 8-9.

76. Le projet de conférence à Lopadion, à l'ouest de Brousse, est évoqué également par Georges Métochitès, qui devait s'y rendre depuis Constantinople et y rejoindre Jean Bekkos et

γε Μελιτηνιώτης<sup>45</sup> πενήκοντα. Ὁ γὰρ τρίτος, ὁ Μετοχίτης, διὰ νόσον προκατήχθη ἐπὶ τὰ οἴκοι ἐκείθεν, βασιλέως προστάξαντος.

λς'. Ἄφιξις<sup>46</sup> τοῦ βασιλέως πρὸς Ἰωάννην τὸν ἀπὸ βασιλέων.

Ἄλλ' ὁ με μικροῦ παρήλαθε<sup>47</sup> πρότερον γεγονός · βασιλεύς, τῆς πόλεως ἐξεληλακῶς, προσβάλλει τῷ<sup>48</sup> τῆς Δακιβύζης<sup>49</sup> φρουρίῳ καί, τῷ τυφλῷ 5 Ἰωάννη συμμίζας, φιλοφρονεῖται τε τὰ εἰκότα καὶ τὸ εἰς ἐκεῖνον παρὰ τοῦ πατρὸς γεγονός αὐτὸς ἐπειρᾶτο μαλάττειν ταῖς ὑποπτώσεσιν, ὥστε καὶ συγχωρηθῆναι παρ' ἐκεῖνου καὶ οἶον κραταιωθῆναι πρὸς τὸ βασιλεύειν ἐξ | B 104 ἀγαθοῦ σκοποῦ καὶ χρηστῆς διαθέσεως. Αὐτὸς δέ, τῶν εἰς τρυφὴν ἐκείνῳ καὶ ἄνεσιν προνοήσας, ἀπαλλάττεται<sup>50</sup> τὴν ταχίστην. 10

Τότε δ' ἐπιστὰς ἐκεῖνοις, ὁ πρωτοβεστιάριος, Ἰθανασίου πατριαρχοῦντος, περὶ οὗ μετὰ ταῦτα ῥηθήσεται, τὰ μὲν προγεγονότα καὶ διεμάλαττε καὶ πολὺς ἐφαίνετο τοὺς ἄνδρας θεραπεύων<sup>51</sup> τε καὶ ὑποποιούμενος, καὶ δὴ τῆς πολλῆς μὲν ἐκεῖνους φρουρᾶς ἀνῆκε, φρουροὺς δ' ἀφρηεῖτο, ἔστι δ' οὗς καὶ ἐνήλλαττε<sup>52</sup>, καὶ ἀγαθὰς ὑπέτεινε τὰς ἐλπίδας καὶ τὴν παρὰ βασιλέως 15 ἡγγυᾶτο εὐμένειαν. Ἐπειτα καὶ αὐτῷ βασιλεῖ, καταχθέντες τοῦ φρουρίου, ἀσμένως πάντη καὶ φιλοφρόνως ὠμίλησαν. Ὡς γὰρ καὶ τὰ παρὰ τοῦ Γρηγορίου ἀπεδοκιμάζοντο, ὡς καὶ αὐτὸ μετ' ὀλίγον ἐροῦμεν, καὶ ἤδη διὰ ταῦτα ἔνσπονδοι ἦσαν, τὸ πᾶν τιθέντες ἐπὶ τοῖς<sup>53</sup> ἐν Θεῷ, βραβεύουσης ἀληθείας, διαγνωμονήσουσι, λογίοις οὖσιν ἅμα καὶ εὐλαβέσι, τάξας βασιλεύς τῆς 20 αὐτῶν συνελεύσεως καὶ καιρὸν καὶ τόπον, τὸν μὲν μετ' οὐ πολὺ, τὸν δὲ τὸ Λοπάδιον<sup>54</sup> — ἐκεῖσε γὰρ καὶ<sup>55</sup> ἐξήλαυεν —, ἔλευσομένου καὶ τοῦ τρίτου, τοῦ Μετοχίτου, καθὼς καὶ ἤξιουν, μετ' εὐμενείας τῆς πρὸς ἐκείνους ἀναλχωρεῖ. Ἐθαλπε γὰρ καὶ τούτους καὶ τὸν πρωτοβεστιάριον τὸ συμβᾶν B 105 περὶ τὸν Γρηγόριον, καὶ ἐλπίζειν ἐπήει<sup>56</sup> σφίσι τὰ πρὸς εἰρήνην. Τοῖς μὲν 25 γὰρ οὐ πόνοσ ἦν, ὀβελισθείσης τῆς αὐτῶν ἐξηγήσεως, ἐπεὶ καὶ ἡ τοῦ Γρηγορίου κατέγνωσται · καὶ ὅπου ἂν ἐκεῖνος τετάξεται, καὶ αὐτοὶ πάντως ταχθήσονται, ἐπεὶ καὶ ἄμφω, εἰς Θεοῦ<sup>(47)</sup> μυστήρια παρακύψαντες, τὸ ὀρθὸν οὐ

(47) Grégoire de Nazianze : PG 36, 141<sup>B13</sup>.

45 Μελιτηνιώτης : Μελιτι- B Poss. 46 Ἄφιξις : -ηξις A 47 παρήλαθε μικροῦ transp. B edd. 48 τῷ : τῇ B edd. 49 τῶν Νικητιάτων ante τῆς Δακιβύζης add. ABC edd. || τῆς Δακιβύζης corr. Bekk. : τῆς δακκιβείζης supra lin. A τῆς δακιβύζης B τῆς δακκιβήζης supra lin. C τῆς Δακκυβύζης Poss. 50 ἀπαλλάττεται : ἀπαλά- A 51 θεραπεύων : θωπεύων scr. et mg. γράψαι θεραπεύων corr. altera manus C θωπεύων edd. 52 ἐνήλλαττε : ἐνήλατε C 53 τοῖς : τῆς ante corr. C 54 Λοπάδιον : λοπάδιον scr. et φ supra π add. AB 55 καὶ om. AB edd. 56 ἐπήει : ἐποίει C

Constantin Mélitèniôtès. L'histoire, qui interrompt plus loin le récit de cette affaire, ne dit rien de la réalisation du projet, mais MÉTOCHITÈS (*Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 328/1<sup>35-37</sup>, 328/II<sup>34</sup>) précise que la rencontre n'eut pas lieu.

77. Le tomos que Grégoire de Chypre écrivit contre Jean Bekkos fut condamné à son tour et provoqua la démission du patriarche (VIII, 7 et 11).

thodoxie *en scrutant les mystères de Dieu*. Et ainsi il arrivait aux premiers d'espérer, tandis que le protovestiaire pensait que, une fois écarté celui qu'ils croyaient hostile à eux et puisqu'il avait souffert la même chose qu'eux, pour leur part ils feraient aisément la paix avec l'Église. Mais cela se passa plus tard.

Alors, une fois ceux-ci amenés en exil, l'empereur ne se préoccupait pas de ce qui les concernait et faisait la trêve, puisqu'il croyait avoir évacué la cause des troubles<sup>78</sup>.

37. De l'annonce de la flotte pirate et de la translation du corps de l'empereur.

Mais les pirates se multipliaient sur mer, parce que la flotte avait été totalement supprimée<sup>79</sup>, et de plus on avait annoncé un assaut des Scythes, car Terter, loin de pouvoir défendre les autres, ne pouvait même pas se défendre lui-même<sup>80</sup>. L'empereur envoya ordonner aux habitants du littoral<sup>81</sup>, qui constituaient pour les pirates une proie toute prête, de se replier plus à l'intérieur des terres, pour qu'ils évitent de là les difficultés, et il fit enfermer les habitants de la Thrace et de la Macédoine continentales dans les forteresses locales, qui ne procuraient pas une grande sûreté, car il savait que les envahisseurs allaient attaquer, si personne ne faisait obstacle, ce qui paraissait alors impossible. Il y avait aussi l'élément valaque, qui s'étendait presque de l'extérieur de la Ville jusqu'à Bizyè et au-delà et qui se montait à une quantité innombrable<sup>82</sup>; cette nation aime les régions inaccessibles et se consacre aux troupeaux; de plus, elle est accoutumée aux combats d'hommes; comme on la soupçonnait de désertion, de sorte qu'elle pourrait rejoindre elle aussi les envahisseurs, l'empereur décida de les transférer en Orient, sur la rive opposée à Byzance, mais aussi de les humilier par des amendes, de peur qu'ils ne fassent les fiers, confiants dans leur nombre et leur puissance. D'un côté, on leur infligea des amendes considérables, d'un autre côté ils furent transférés sans pitié; sans négliger pour autant les amendes, c'est sur le transfert qu'ils portèrent surtout leur attention. En effet, pour ce qui est de leurs bêtes et de tous leurs biens, les premières furent soit proposées à vil prix à la foule, soit complètement anéanties en se déplaçant, alors que c'était la saison d'hiver<sup>83</sup>. Quant à leurs biens, les uns furent pillés et les autres, qui subsistaient encore, furent misérablement détruits; ainsi, ils furent incapables de vivre là, mais, une fois le malheur passé, ils recouvrèrent à nouveau leur propre terre, achetant leur demeure en versant de nombreuses pièces d'or.

Alors le souverain eut peur aussi pour le corps de l'empereur, craignant que les Scythes, une fois lancés et courant le pays, ne prennent aussi, avec beaucoup d'autres choses, le corps, ne le déshonorent et ne le détruisent, si personne

78. La dernière phrase du chapitre marque le retour à la ligne du récit, c'est-à-dire à la situation créée par le refus de Jean Bekkos et des deux archidiacres de renier leurs convictions à l'issue de la conférence réunie au triklinos d'Alexis en février 1285.

79. L'historien place la suppression de la marine de guerre vers 1285 (VII, 26).

80. Terter, le tsar de Bulgarie, venait de traiter avec Andronic II (VII, 20). L'historien a signalé peu auparavant une attaque des Scythes du Danube près de la frontière bulgare-byzantine (VII, 29).

81. DÖLGER, *Regesten*, n° 2103 (1285).

82. Des groupes valaques habitaient la région qui s'étend de Constantinople à Bizyè, à une soixantaine de kilomètres au nord de la Propontide.

κατέλαβον. Καὶ τοῖς μὲν οὕτως ἐλπίζειν ἐπήει · ὁ δὲ γε πρωτοβεστιάριος  
 ᾤετο ὡς, ἐκποδῶν γενομένου τοῦ δυσμεναίνειν πιστευομένου<sup>57</sup> καὶ ταῦτά<sup>58</sup>  
 σφίσι παθόντος, αὐτοὶ ῥαδίως πρὸς τὴν ἐκκλησίαν ὁμοηόσουσιν. Ἄλλὰ  
 ταῦτα μὲν ὕστερον.

Τότε δ' ἀπαχθέντων ἐκείνων εἰς ἐξορίαν, ὅσον μὲν τὸ ἀπ' ἐκείνων ὁ βασι- 5  
 λεὺς ἠφροντίσται καὶ ἐν ἀνακωχαῖς<sup>59</sup> ἦν, δόξας τὸ ἐνοχλοῦν ὑπεξαγαγῶν.

λζ'. Περὶ τῆς ἀγγελίας τοῦ πειρατικοῦ στόλου καὶ μετακομιδῆς τοῦ βασιλι-  
 κοῦ σώματος.

Τοῦ δὲ γε πειρατικοῦ κατὰ θάλατταν<sup>60</sup> πλεονάσαντος, ἐπεὶ τὸ ναυτικὸν  
 παντελῶς ἀπήρητο, ἔτι δὲ καὶ τοῦ Σκυθικοῦ ὀρμῶν ἠγγελλμένου — ὁ γὰρ 10  
 Τερτερῆς οὐχ οἶός τ' ἦν οὐχ ὅπως ἄλλοις, ἀλλ'<sup>61</sup> οὐδὲ ἑαυτῶν προσαρῆγειν  
 —, πέμψας ὁ βασιλεὺς τοὺς μὲν πρὸς θαλάσση κατακηκότας καὶ<sup>62</sup> ἔτοιμον  
 θήραν προκειμένους τοῖς πειραταῖς ἐνδοτέρω γῆς ἀναστέλλειν προσέτα-  
 τεν, ὡς ἐντεῦθεν ὑπεκδραμουμένους τὸ χαλεπὸν, τοὺς δὲ τὴν μεσόγαιον<sup>63</sup>  
 Θράκης τε ἢ καὶ Μακεδονίας κατακημένους, ἐπεὶ καταδραμουμένους ἴδει B 106  
 τοὺς ἐξελαύνοντας, ἦν μὴ τις κωλύοι, ὃ δὴ καὶ ἀδύνατον τηνικάδε κατεφαί-  
 νετο, τοῖς ἐκεῖσε φρουρίοις, οὐ πολὺ τὸ ἀσφαλὲς ἔχουσιν<sup>64</sup>, ἐναπέκλειε. Τὸ  
 δὲ γε Βλαχικόν, ὃ δὴ σχεδὸν ἀπὸ τῶν ἐξωτέρω τῆς πόλεως ἐς Βιζύην καὶ  
 πόρρω, εἰς πλῆθος ἀριθμοῦ κρεῖττον ποσοῦμενον, παρατέτατο, ἔθνος δυσχω-  
 ρίαις χαῖρον καὶ βοσκήμασι προσανέχον, οὐ μὴν δὲ ἀλλὰ καὶ μάχαις εἰθι- 20  
 σμένον ἀνδρῶν, ὑποπτευθὲν εἰς αὐτομολίαν, ὡς τοῖς ἐξεληλακόσι καὶ αὐτὸ  
 προσπεσοῦμενον, μετοικίζειν ἐπ' ἀνατολῆς ἔγνω κατὰ τὴν τῆς Βυζαντίδος  
 ἀντιπέραιαν<sup>65</sup>, πλὴν καὶ ταπεινοῦν ζημίαις, μήπως ἄρα καὶ ὑπερηφανοῖεν,  
 πλήθει τε καὶ δυνάμει θαρροῦντες. Καὶ ἔνθεν μὲν ἐξημιούντο τὰ μέγιστα,  
 ἔνθεν δὲ μετφκίζοντο<sup>66</sup> ἀνοικτί, οὐχ ἦττον ζημίας, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον τὴν 25  
 μετοίκισιν<sup>67</sup> λογιζόμενοι · ζῶα γὰρ ἐκεῖνα καὶ κτῆσις πᾶσα, τὰ μὲν εὐάνα  
 προῦκείντο τοῖς πολλοῖς, τὰ δὲ καὶ τὸν τόπον ἀλλάξαντα, καιρῶ χειμῶνος  
 καὶ ἢ τότε, παντελῶς διεφθείροντο · κτῆσις δὲ τούτων, ἢ μὲν διηρπάζετο, ἢ B 107  
 δὲ γε καὶ περιούσα κακῶς παραπάλλυτο<sup>68</sup>, ὥστε μὴ οἶους τ' εἶναι ἐγγρο-  
 νίζειν ἐκεῖ, ἀλλά, τοῦ κακοῦ παραδραμόντος, αὐτοὺς καὶ αὐθις τὴν ἰδίαν ἀπο- 30  
 λαμβάνειν, συχνῶν χρυσιῶν καταβολαῖς ἐξωνησαμένους τὴν κατοικίαν.

Τότε δὲ δείσας καὶ περὶ τῶ τοῦ βασιλέως σώματι ὁ κρατῶν, μὴ ἐξελθόν-  
 τες οἱ Σκύθαι καὶ τὸν τόπον καταδραμόντες, σὺν πολλοῖς ἄλλοις καὶ τοῦτο  
 λαβόντες, ἦν μὴ τις πολλοῦ ἐξωνοῖτο, ὡς αὐτοῖς δόξει βασιλικὸν σῶμα

57 πιστευομένου : πιστοβο- C 58 ταῦτα : ταῦτα BC Poss. 59 ἀνακωχαῖς : ἀκωχαῖς  
 ante cop. C 60 θάλατταν : -σαν AB edd. 61 ἀλλ' om. edd. 62 καὶ om. AB edd.  
 63 μεσόγαιον : μεσογαιον Poss. μεσογαῖον Bekk. 64 ἔχουσιν om. B 65 ἀντιπέραιαν : -πέραιαν B edd. 66 μετφκίζοντο : μετοικ- B 67 μετοίκισιν : -κησιν AB edd.  
 68 παραπάλλυτο : -ητο AB Poss.

ne voulait mettre le prix, car les vendeurs y verraient un corps d'empereur<sup>84</sup>. Il envoya relever de la garde du corps ceux qui s'y trouvaient et dont le premier était l'eunuque et grand drongaire Éonopolitès<sup>85</sup> ; c'est lui qui présente à l'empereur le hiéromoine Athanase, qui résidait dans les monts du Ganos et qui avait été présenté auparavant au porphyrogénète, dont il avait reçu d'immenses bienfaits<sup>86</sup>. D'autre part, l'empereur leur ordonne de porter le corps au monastère du Sauveur à Sèlybria et de le déposer dans l'église même avec le cercueil<sup>87</sup>. Le corps ainsi transporté, Michel est déposé lui aussi vis-à-vis de Basile le Bulgaroctone, dont il avait déposé là le corps autrefois, après l'avoir ramené de l'Hebdomon, où il était à l'abandon<sup>88</sup>. Quant à l'empereur, il fut renseigné sur Athanase et son grand amour de la vertu ; d'autant plus que les circonstances y invitaient, il lui attribua le vieux monastère du Grand Logariaste, pour l'avoir auprès de soi toutes les fois qu'il le voudrait<sup>89</sup>. Si en effet Athanase fut recommandé plus tôt au porphyrogénète et magnifiquement choyé par lui, néanmoins, bien que présenté plus tard à l'empereur, il n'en obtint pas moins sa faveur.

84. Le corps de Michel VIII fut déposé au Nouveau Monastère (Néa Monè), près de Rhaidestos, après la mort de l'empereur en Thrace (PACHYMÉRÈS, II, p. 667<sup>4-6</sup>).

85. L'eunuque Andronic Éonopolitès (PLP, n° 6713) est signalé plus haut comme tatas de la cour (PACHYMÉRÈS, II, p. 645<sup>13-14</sup>). Entre-temps, il a été promu grand drongaire. Les deux dignités occupent respectivement le 39<sup>e</sup> et le 26<sup>e</sup> rang dans la liste de l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300<sup>18,29</sup>).

86. C'est durant sa campagne en Occident (VI, 22 et 27) que le porphyrogénète Constantin Palaiologos (PLP, n° 21492), frère d'Andronic II, fit la connaissance du hiéromoine Athanase (PLP, n° 415), le futur patriarche, qui était alors moine en Thrace, sur les monts du Ganos (Vie 1 d'Athanase : Papadopoulos-Kérameus, p. 13 ; Vie 2 d'Athanase : Tsamès, p. 476).

87. Sur le monastère du Sauveur à Sèlybria, voir PACHYMÉRÈS, II, p. 666 n. 2.

88. L'historien a consacré un chapitre à cet épisode (II, 21).

89. Le vieux monastère du Grand Logariaste prit le nom de monastère d'Athanase après le séjour que le patriarche y accomplit et la restauration qu'il y fit exécuter. Il était situé au sud-ouest de la ville ; voir A. FAILLER, Un incendie à Constantinople en 1305, *REB* 36, 1978, p. 168-169. Les notices consacrées à ce monastère sous ses deux dénominations successives par R. JANIN (*Églises de Constantinople*, p. 10-11 et 331) doivent donc être fondues en une seule.

παλοῦσιν<sup>69</sup>, αἰσχύνωσι καὶ λυμῆνωνται, πέμψας τῆς μὲν περὶ ἐκεῖνο  
 φυλακῆς τοὺς ἐκεῖ ἀνίει, ὧν πρῶτος ἦν ὁ ἔκτομίαις Ἑνοπολίτης καὶ<sup>70</sup> μέγας  
 δρουγγάριος, ὃς καὶ τὸν ἱερομόναχον Ἀθανάσιον, κατὰ τοῦ Γάνου<sup>71</sup> ὄρη  
 ἐνδιατρίβοντα, πρότερον τῷ πορφυρογεννήτῳ συσταθέντα, παρ' οὗ γε καὶ  
 5 πλεῖστα εὐηργέτητο, τῷ βασιλεῖ συνιστᾷ · τὸ δέ γε σῶμα προστάσσει  
 φέροντας βασιλεὺς<sup>72</sup> τῇ κατὰ Σηλυβριαν τοῦ Σωτῆρος μονῆ, ἐν αὐτῷ τῷ ναῷ  
 αὐτῇ λάρνακι καταθεῖναι. Καὶ τὸ μὲν οὕτως ἀνακομισθέν, τοῦ Βουλγα-  
 ροκτόνου Βασιλείου<sup>73</sup> ἐτέρωθεν, ὃν, ἐκ τοῦ Ἑβδόμου παρημελημένον μετα- B 108  
 γαγών, ἐκεῖνος ἐκεῖσε πάλαι κατέθετο, τίθεται καὶ αὐτός. Ὁ μέντοι γε βασι-  
 λεύς, τὰ περὶ τοῦ Ἀθανασίου μαθών, ὅσα δὴ καὶ ἀρετῇ χαίρων, καὶ μᾶλλον 10  
 πείθοντος τοῦ καιροῦ, τὴν τοῦ Μεγάλου οἱ Λογαριαστοῦ παλαιὰν προσνεί-  
 μας μονήν, παρ' ἑαυτῷ εἶχεν ὀσάκις ἤθελεν. Εἰ γὰρ καὶ προσυνέστη τῷ πορ-  
 φυρογεννήτῳ καὶ παρ' ἐκείνου μεγαλοπρεπῶς ἐθεραπεύετο, ἀλλὰ καὶ  
 βασιλεῖ προσαχθεὶς ὕστερον, οὐδὲν ἤττον τῆς παρ' αὐτοῦ εὐμενείας ἐτύχα-  
 νεν. 15

69 παλοῦσιν: -σι C 70 καὶ om. C 71 τὰ ante τοῦ Γάνου add. Bekk. 72 βασι-  
 λεύς om. edd. 73 Βασιλείου: βασιλέως B edd.

1. Comment et pour quelles raisons le patriarche Grégoire composa le tomos<sup>1</sup>.

Ainsi se termina l'affaire de Bekkos, mais, à la manière de l'abeille, Bekkos s'en alla après avoir lancé son dard<sup>2</sup>. Ce n'était cependant pas pour eux un mince souci que de savoir comment ils accommoderaient dans un sens orthodoxe le passage du père Damascène, de manière à éviter et de penser comme Bekkos dans leur explication et de se porter, à l'inverse, au-delà de ce qui était admissible. En effet, affirmer eux aussi, à l'instar de Moschampar, que le passage était apocryphe et que dans certains livres le chapitre ne figure pas ne semblait pas avisé, car le livre de l'*Arsenal sacré* s'y opposait, qui contient aussi ce passage consigné avec les autres et qui en atteste l'auteur, mais qui ne présente comme remède rien de plus que ceci : l'empereur Manuel Komnènos avance dans ce livre que le théologien ne se prononçait pas pour la formule *du Fils*, mais *par le Verbe et Fils*<sup>3</sup>. Ce passage contenait un autre point qui pouvait aider les contradicteurs dans leur plaidoyer contre Bekkos et les siens, et c'était réellement une arme puissante, qu'on détruisait nécessairement, si le chapitre était supprimé<sup>4</sup>. En effet, le saint dit à cet endroit : *Nous ne disons pas que l'Esprit vient du Fils*, affirmation qui semblait être une épée à double tranchant d'un côté pour les Italiens et de l'autre pour ceux qui plaidaient en faveur de ces derniers grâce à la permutation de la préposition<sup>5</sup>. Si en effet on interdisait une fois pour toutes l'expression *du Fils*, on excluait également de manière absolue le remède que présentait pour les Italiens la permutation des prépositions.

En effet, il y avait le mot du grand Maxime, que celui-ci dit à Marin, précisément après s'être entretenu avec les Italiens et avoir appris d'eux le sens de

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 176<sup>11</sup>-177<sup>9</sup> ; *Chroniques brèves* : Schreiner, II, p. 210-211 ; GRÉGOIRE DE CHYPRE, Tomos : PG 142, 233-246 et 251-270 ; MÉLITÈNIÔTÈS : Orphanos, p. 135-240 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 169-172 ; II : p. 179-237 ; III : p. 320-321.

2. L'historien se réfère à la situation qui suivit les séances du synode des Blachernes (février 1285), où Jean Bekkos menaça Grégoire de Chypre et provoqua la colère d'Andronic II, qui finira par l'envoyer vers un exil définitif. Le récit correspond, de manière précise, à ce que l'historien annonce dans le chapitre 35 du livre précédent (p. 117<sup>7-8</sup>). Sur la promulgation du tomos et son contenu, voir PAPADAKIS, *Crisis*, p. 79-101 et 153-167.

3. A la conférence de février, les adversaires de Bekkos avaient reconnu et l'authenticité de la formule de Jean Damascène, malgré la déclaration de Georges Moschampar, et l'autorité de l'*Arsenal sacré*, qui lui attribue comme auteur ou père (γεννήτωρ, selon les termes de l'Histoire) Jean Damascène (voir ci-dessus, p. 105<sup>30</sup>-107<sup>4</sup>).

4. En fait, le raisonnement, à nouveau repris plus bas, est boiteux, car les deux formules ne sont pas contenues dans le même chapitre du livre I du *De fide orthodoxa* : la première (*Nous ne disons pas que l'Esprit vient du Fils*) se trouve dans le chapitre 8, dont l'authenticité n'a jamais été contestée, et la seconde (*et producteur par le Verbe de l'Esprit révélateur*) dans le chapitre 13, tenu



# Συγγραφικῶν ἱστοριῶν ὀγδόη<sup>1</sup>

α<sup>2</sup>. Ὅπως καὶ ἐπὶ ποίαις αἰτίαις ὁ τόμος τῷ πατριάρχῃ Γρηγορίῳ συντέθειται<sup>3</sup>.

Τὰ μὲν κατὰ τὸν Βέκκον οὕτω τετέλεστο, μελίσσης δὲ τρόπον ἐνεικῶς ἐκεῖνος<sup>4</sup> τὸ κέντρον ἀπήλλαττε. Σφίσι μέντοι φροντίς ἦν οὐ σμικρὰ<sup>5</sup> ὅπως 5 κατ' ὀρθόδοξον νοῦν τὸ τοῦ Δαμασκόθεν πατρὸς ῥητὸν ζυμβιβάσειαν, ὡς μήτε κατὰ Βέκκον ἐξηγουμένους φρονεῖν, μήτ' ἔξω πάλιν τῶν ὑπονοουμένων φέρεσθαι. Τὸ γὰρ κατὰ τὸν<sup>6</sup> Μοσχάμπαρ<sup>7</sup> καὶ αὐτοὺς λέγειν ὡς νόθον δὴ τὸ ῥητὸν καὶ ὡς ἓν τισι τῶν βιβλίων οὐ φέρεται τὸ κεφάλαιον, οὐ ζυνετὸν ἐδόκει · ἰ προσίστατο γὰρ ἡ τῆς Ἱερᾶς Ὀπλοθήκης βίβλος, φέρουσα καὶ B 109 τοῦτο μετὰ τῶν ἄλλων ἀνάγραπτον καὶ γε τὸν γεννήτορα μαρτυροῦσα, πλὴν οὐκ ἔχουσα πλεόν εἰς θεραπείαν ἢ τὸ προφέρειν ἐν ταύτῃ τὸν Κομνηνὸν Μανουὴλ βασιλέα ὡς οὐκ ἐξ Υἱοῦ, ἀλλὰ διὰ Λόγου τε καὶ Υἱοῦ, ὁ θεολογῶν ἀπεφίηνατο. Εἶχε δέ τι καὶ ἄλλο εἰς τὴν κατὰ τῶν ἀμφὶ τὸν Βέκκον συνηγορίαν τοῖς ἀντιλέγουσι συναιρόμενον, καὶ ὄπλον ἀντικρυς ἰσχυρόν, ὃ 15 συναπολέσθαι ἀνάγκη ἦν, ὀβελισθέντος τοῦ κεφαλαίου · φησὶ γὰρ ἐκεῖσε ὁ ἅγιος · ἐκ<sup>(1)</sup> τοῦ Υἱοῦ δὲ τὸ Πνεῦμα οὐ λέγομεν, ὃ καὶ ἄμφηκες ξίφος ἐδόκει τοῦτο μὲν Ἱταλοῖς, τοῦτο δὲ καὶ τοῖς ἐκείνοις συνηγοροῦσι τῷ μεταμείβειν τὴν πρόθεσιν. Εἰ γὰρ ἅπαξ τὸ ἐκ τοῦ Υἱοῦ ἀπηγόρευται, ἀποκέκλεισται πάντως καὶ ἡ διὰ τῆς ἀντιπεριχωρήσεως τῶν προθέσεων θεραπεία τοῖς 20 Ἱταλοῖς.

Τὸ γὰρ τοῦ μεγάλου Μαξίμου, ὅπερ ἐκεῖνος πρὸς Μαρῖνόν φησιν ὡς δῆθεν συμμίξας τοῖς Ἱταλοῖς καὶ μαθῶν ἐξ ἐκείνων τὸν νοῦν τῆς προσθήκης,

(1) Jean Damascène : PG 94, 832<sup>B</sup>.

1 Συγγραφικῶν (-γαφ- A) ἱστοριῶν ὀγδόη : λόγος δεῦτερος τῆς ἱστορίας παχυμέρους βασιλείας ἀνδρονίκου τοῦ παλαιολόγου C Γεωργίου τοῦ Παχυμέρη Ἀνδρόνικος Παλαιολόγος. Κεφάλαια τῆς δευτέρας βίβλου Poss. Κεφάλαια τῆς δευτέρας. B. Bekk. 2 α' om. C 3 συντέθειται : -τίθ- B 4 ἐκεῖνος om. edd. 5 σμικρὰ : μικρὰ AB edd. 6 τὸν om. C 7 Μοσχάμπαρ : -χάμπαρα A -χάπαρα B

parfois pour apocryphe. Rien n'empêchait donc, n'était le témoignage de l'*Arsenal sacré*, de retenir la première expression tout en rejetant la seconde.

5. En d'autres termes, la phrase de Jean Damascène exclut l'emploi de la préposition *de* (ἐκ) pour exprimer la provenance de l'Esprit par le Fils. Elle oblige donc à condamner la position de Jean Bekkos, qui considérait les deux prépositions ἐκ et διὰ comme équivalentes et interchangeables.

l'addition : *Ils ne montrèrent pas par là qu'ils affirmaient que le Fils unique est cause de l'Esprit, mais ils voulurent démontrer la provenance par le Fils et indiquer par ce moyen l'unité et l'inséparabilité de l'essence*<sup>6</sup>. Il montre là à Marin que les orientaux attaquent les Italiens sur deux points. Un tel passage donc, qui comporte la permutation des prépositions, ils ne l'acceptaient pas du tout, parce que la lettre ne se trouve pas en entier dans les livres, mais seulement la partie qui expose les deux points sur lesquels les orientaux attaquaient les occidentaux : l'un, le premier, est que ce n'est pas la chair pécheresse qui a reçu le Verbe et Fils de Dieu, mais la chair non pécheresse d'avant la désobéissance d'Adam ; le second point est qu'ils appliquent la causalité au Fils unique dans la procession de l'Esprit<sup>7</sup>. L'un des points, le premier, les orientaux le refusait absolument, mais le second, celui qui était en question, ils le savaient, parce que, bien que les occidentaux disent que l'Esprit vient du Père et du Fils, ils ne considèrent pas que le Fils unique est tout à fait une cause, *mais ils entendent indiquer l'unité et l'inséparabilité de l'essence*.

Une telle permutation des prépositions donc, puisque l'extrait de cette lettre n'était pas admis parmi les œuvres authentiques du divin Maxime, ils la jugèrent irrecevable. Ils utilisaient seulement le passage du père Damascène : *Nous ne disons pas du Fils*, formule qui risquait fort d'être retranchée en même temps que le chapitre. C'est pourquoi, acceptant le chapitre et tenant le mot pour celui d'un saint, ils cherchaient le remède conforme au dogme, et ils décidèrent d'écrire un tomos et de traduire la piété en discours. C'est donc au patriarche, qui paraissait savant et qui était vraiment supérieur à beaucoup, que l'on confia la composition du tomos, qu'on pensait devoir être pour la postérité une colonne de piété, mais aussi une colonne de l'iniquité des égarés précisément. Assumant la tâche, le patriarche compose un tomos audacieux<sup>8</sup> : en autant de points, il s'attaquait d'un côté à ceux qui affirmaient et il condamnait de l'autre côté leurs positions.

On lut d'abord le tomos dans l'église, et quelqu'un monta au pupitre pour proclamer à haute voix, point par point, la condamnation nominale de ceux qui pensaient et parlaient ainsi<sup>9</sup>. Ensuite l'empereur en personne signa au cinabre<sup>10</sup>, puis le patriarche et les évêques à la suite. On en vint aux dignitaires de

6. Déjà cité dans le livre V (PACHYMÉRÈS, II, p. 491<sup>13-16</sup>), le passage est tiré de la lettre de Maxime à Marin, et non à Rufin, comme l'historien l'a écrit par erreur dans la première mention (II, p. 490 n. 1).

7. La lettre de Maxime à Marin n'est conservée que partiellement, et son authenticité a été mise en doute ; voir PG 91, 139-142. Les deux points qui sont mentionnés ici sont exposés dans l'ordre inverse dans la lettre de Maxime (PG 91, 136<sup>A-B</sup>).

8. LAURENT, *Regestes*, n° 1490 (août 1285). L'historien décrit avec exactitude la structure du texte composé par le patriarche Grégoire (PG 142, 233-246). Après une longue introduction, où est incorporé l'acte de rétractation et de démission de Jean Bekkos (PG 142, 237-238), Grégoire de Chypre dénonçait et condamnait, en onze points, les erreurs dogmatiques de Jean Bekkos et des deux archidiacres, Constantin Mélitèniôtès et Georges Métochitès. Chaque paragraphe commence par une adresse aux trois fauteurs d'hérésie et se termine par leur excommunication. L'expression *στήλην εὐσεβείας* (p. 127<sup>23</sup>) est reprise du tomos (PG 142, 235<sup>B</sup>) ; elle prend une valeur ironique du fait que le tomos fut à son tour mis en question plus tard.

9. Les trois condamnés sont désignés par leur nom au début du premier article, puis par un pronom au début des articles suivants (Τῶ αὐτῷ σὺν τοῖς μετ' αὐτοῦ : article 2 ; Τοῖς αὐτοῖς : articles 3-11) ; voir PG 142, 239-243.

τὸ ἐξ<sup>(2)</sup> ὧν οὐκ αἰτίαν τὸν Μονογενῆ<sup>8</sup> σφᾶς ἀπέδειξαν τοῦ Πνεύματος λέγοντας, ἀλλ' ἵνα τὸ δι' αὐτοῦ<sup>9</sup> προῖεναι δηλώσωσι καὶ ταύτη τὸ συναφές καὶ ἀπαράλλακτον<sup>10</sup> τῆς οὐσίας παραστήσωσιν, ὅπου<sup>11</sup> καὶ δυσὶ κεφαλαίοις ἐκείνων ἐπιλαβέσθαι τοὺς τῆς ἀνατολῆς πρὸς Ἰ Μαριῖνον παρίστησι, τὸ γοῦν τοιοῦτον ῥητὸν ἀντι- B 110  
περιχώρησιν τῶν<sup>12</sup> προθέσεων φέρον οὐδ' ὅλως ἐδέχοντο, ὡς μὴ τῆς ἐπι- 5  
στολῆς ἐξ ὀλοκλήρου εὐρισκομένης ἐν βίβλοις, ἀλλὰ τι μέρος ἐκείνης περι-  
τῶν δύο κεφαλαίων διαλαμβάνον ἐφ' οἷς οἱ τῆς ἀνατολῆς τῶν δυτικῶν ἐπελά-  
βοντο, ἐνὸς μὲν καὶ πρώτου τοῦ μὴ τὴν ἀμαρτωλὸν ἀναλαβεῖν σάρκα<sup>13</sup> τὸν  
τοῦ Θεοῦ Λόγον τε καὶ Υἱόν, ἀλλὰ τὴν πρὸ τῆς παρακοῆς τοῦ Ἀδὰμ  
ἀναμάρτητον, δευτέρου δέ γε ὡς αἰτίαν τῷ Μονογενεῖ<sup>14</sup> προσαπτόντων ἐπὶ τῇ 10  
ἐκπορεύσει τοῦ Πνεύματος · ὧν τὸ μὲν ἐν καὶ πρῶτον συνόλως ἠρνήσαντο,  
τὸ δέ γε δεύτερον, τοῦτο δὴ τὸ προκείμενον, ἐθεράπευον, ὡς, εἰ καὶ λέγοιεν  
ἐκ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ τὸ Πνεῦμα, οὐκ αἴτιον πάντως φρονοῦσι τὸν Μονο-  
γενῆ<sup>15</sup>, ἀλλ' ἵνα<sup>(3)</sup> τὸ συναφές καὶ ἀπαράλλακτον<sup>16</sup> τῆς οὐσίας παραστήσωσι.

Τὴν γοῦν τοιαύτην ἀντιπεριχώρησιν τῶν προθέσεων<sup>17</sup>, ἐπεὶ οὐκ ἐνεκρί- 15  
νετο τοῖς γνησίοις τοῦ θεοῦ Μαξίμου τὸ τῆς ἐπιστολῆς ἐκείνης  
τεμμάχιον<sup>18</sup>, ἀπαράδεκτον ἔγνωσαν ἔχειν. Μόνω δ' ἐχρῶντο τῷ τοῦ  
Δαμασκῶθεν πατρὸς ῥητῷ<sup>19</sup>, τῷ<sup>20</sup> ἐκ<sup>(4)</sup> τοῦ Υἱοῦ δὲ οὐ λέγομεν, ὃ δὴ καὶ<sup>21</sup> ξυνεξ-  
αιρεῖσθαι<sup>22</sup> τῷ κεφαλαίῳ καὶ σφόδρ<sup>23</sup> ἐκινδύνευε. Διὰ τοῦτο καὶ δεχόμενοι  
τὸ κεφάλαιον καὶ ὡς ἀγίου τὴν λέξιν ἔχοντες, τὴν θεραπείαν ἐζήτουν κατὰ 20  
τὸ ὀρθὸν τοῦ δόγματος καὶ τόμον γράφειν ἠροῦντο καὶ λογογραφεῖν τὴν Ἰ B 111  
εὐσέβειαν. Σοφῷ γοῦν δοκοῦντι τῷ πατριάρχῃ καὶ ὑπὲρ πολλοὺς ταῖς ἀλη-  
θείαις ὄντι τὴν τοῦ τόμου γραφήν<sup>24</sup> ἐπέτρεπον, στήλην μὲν<sup>25</sup> εὐσεβείας  
ἔσσεσθαι νομιζομένην, στήλην δὲ<sup>26</sup> καὶ τῆς τῶν<sup>27</sup> παρεγκλινάντων<sup>28</sup> δῆθεν  
κακίας τοῖς ὀσιγόνοις. Καὶ δὴ τὴν πρᾶξιν ὑποστάς, ὃ πατριαρχεῦων 25  
γενναῖον τόμον συντίθησι, τοσοῖσδε κεφαλαίοις ἅμα μὲν ἐπιλημμένος τῶν  
λεγόντων, ἅμα δὲ καὶ τούτους<sup>29</sup> οὕτως ἔχοντας ἀποβαλλόμενος.

Τοῦτον ἐπ' ἐκκλησίας μὲν<sup>30</sup> πρότερον ἀνεγίνωσκον, καὶ ἐπ' ὀκρίβαντος  
ἀναβάς τις καθ' ἕκαστόν γε<sup>31</sup> κεφάλαιον τὴν ἀποβολὴν ἐδήλου μεγαλοφώνως

(2) Maxime le Confesseur : PG 91, 136<sup>A-B</sup>.

(3) Maxime le Confesseur : PG 91, 136<sup>B</sup>.

(4) Jean Damascène : PG 94, 832<sup>B</sup>.

8 Μονογενῆ : -γεννῆ C 9 αὐτοῦ : αὐτοῦ C 10 ἀπαράλλακτον : -άλα- A 11  
ὅπου : ὅπως B 12 τῶν : τοὺς edd. 13 σάρκα ἀναλαβεῖν transp. AB edd. 14 Μονο-  
γενεῖ : -γεννῆ C 15 Μονογενῆ : -γεννῆ C 16 ἀπαράλλακτον : -άλα- A 17 τῶν  
προθέσεων : τῆς προθέσεων A τῆς προθέσεως B edd. 18 τεμμάχιον : τεμά- Bekk. 19  
ῥητῷ om. B edd. 20 τῷ : τὸ C 21 καὶ om. AB edd. 22 ξυνεξαιρεῖσθαι : συν- AB  
edd. 23 σφόδρ<sup>23</sup> : σφόδ<sup>23</sup> A 24 γραφήν : -φείν A 25 μὲν : καὶ Bekk. 26 στήλην  
δὲ om. edd. 27 τῶν om. AB 28 παρεγκλινάντων : παρεκκλ- B 29 τούτους : -οις  
AB 30 μὲν om. AB edd. 31 γε : τε B edd.

10. DÖLGER, *Regesten*, n° 2108 (juillet-août 1285). La couleur rouge est réservée à l'empereur, qui signait à l'encre rouge vif, obtenue grâce au cinabre. Sur le contenu et la portée du tomos, voir PAPAĐAKIS, *Crisis*, p. 79-101.

l'Église, car on voulait leur faire signer aussi le tomos, et surtout à eux, parce que, disait-on, ils étaient suspects ; on les trouva aussitôt inflexibles et opposés de toutes leurs forces. En effet, à part ces quelques-uns qui, au petit bonheur, faisaient d'abord dissidence et devenaient de chauds partisans des actions ultérieures, tous les autres refusaient et de se plier aux flatteries et de céder aux menaces, et ils puisaient au contraire dans les actions d'hier une justification puissante. Si en effet, pour avoir signé sans aucun mouvement volontaire ni par pure complaisance, mais à cause des menaces et des châtiments, ils avaient éprouvé et éprouvaient tant de maux à cause du jugement de ces gens, et cela sans même avoir signé en matière dogmatique, que deviendraient-ils à nouveau, si certains — car nombreux étaient ceux qui dressaient des embûches — décidaient de condamner le tomos<sup>11</sup> ? Et si cela arrivait, qui serait capable, disent-ils, de nous soustraire à leur jugement ? Aux dignitaires de l'Église qui tenaient ces propos, ces gens furent nombreux à opposer la différence de situation et à pousser à la signature. Comme ils n'arrivaient pas à convaincre malgré leurs fréquents assauts, ils laissèrent peser sur eux le soupçon de mesures qu'ils n'avaient jamais connues, les chassèrent de l'assemblée commune et les considérèrent comme des ennemis.

Regardant la compagnie de ces gens, qui avaient de telles exigences et tenaient de tels propos, comme un isolement et l'isolement d'avec eux comme la meilleure sécurité possible, les dignitaires de l'Église erraient en vagabonds, privés de dignité et privés de tout revenu, préférant à leur propre rang des occupations communes. Comme ils étaient à nouveau convoqués et interrogés encore une fois et qu'on les blâmait comme d'un très grand crime de paraître s'attacher à la situation antérieure et d'avoir l'esprit dirigé de ce côté, les uns ne voulurent pas s'incliner même dans ces circonstances, préférant un soupçon inconsistant à une crainte manifeste, alors qu'ils ne savaient pas exactement ce qu'ils signeraient. Dans le tomos était en effet contenue entre autres l'explication suivante du passage du divin Damascène : bien qu'on trouve chez l'éminent théologien Damascène l'expression *producteur par le Verbe*, le mot n'entend pas indiquer *la pure venue de l'Esprit à l'existence*, mais *la manifestation éternelle*<sup>12</sup>. Ce que cela signifie, ils disaient ne pouvoir le savoir et ils cherchaient à connaître la dif-

11. L'historien fait allusion aux signatures qui furent arrachées aux archontes ecclésiastiques, parmi lesquels il se range lui-même, avant le concile de Lyon et qui leur furent reprochées après la dénonciation de l'union par Andronic II.

12. Déjà citée par anticipation dans le livre VI (PACHYMÉRÈS, II, p. 609<sup>19-21</sup>), la double formule de Grégoire de Chypre (en italiques dans la traduction) constitue l'innovation qui va provoquer la destitution de son auteur. C'était un moyen habile pour établir une concordance parfaite entre les citations patristiques et faire disparaître les contradictions apparentes. En un mot, la préposition *διά*, appliquée au Fils, ne concerne pas la spiration du Père qui donne l'être à l'Esprit, mais la relation intratrinitaire entre les personnes ; en d'autres termes, la préposition ne qualifie pas l'arrivée à l'existence (*τὸ ὑπαρξιν εἶναι*), mais l'existence elle-même (*τὸ ὑπάρχειν*). L'historien ne cite pas littéralement la formule de Grégoire de Chypre, que le tomos utilise une seule fois, dans l'anathème 5 (PG 142, 241<sup>A</sup>) : *εἰ γὰρ καὶ διὰ τοῦ Υἱοῦ παρά τισι τῶν ἁγίων ἐκπορεύεσθαι τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον εἴρηται, τὴν εἰς ἄδιον ἔκφρασιν ἢ δι' Υἱοῦ λέξις ἐνταῦθα, οὐ τὴν εἰς τὸ εἶναι καθαρῶς σημαίνει βούλεται πρόδοον*. L'anathème 9 (PG 142, 242<sup>B</sup>) contient un raisonnement identique et une terminologie voisine. L'expression de Jean Damascène qui provoqua l'élaboration de cette nouvelle théorie est citée plus haut dans le tomos (anathème 3 : PG 142, 240<sup>A</sup>) et mentionnée à nouveau dans l'anathème 9. Le texte des anathèmes est également repris littéralement par

κατ' ὄνομα τῶν οὕτω δοξαζόντων τε καὶ λεγόντων<sup>32</sup>, μετέπειτα δὲ αὐτὸς βασι-  
 λεὺς διὰ κινναβάρεως καθυπέγραψεν<sup>33</sup>, εἶτα δὲ πατριάρχης καὶ ἐφεξῆς οἱ  
 ἀρχιερεῖς. Ἐπὶ δὲ τοὺς τῆς ἐκκλησίας ἐλθόντες, ἐπεὶ κάκεινους ὑποσημαί-  
 νεσθαι τὸν τόμον ἠβούλοντο<sup>34</sup>, καὶ μᾶλλον ἐκείνους ὡς ὑποπτευομένους, ὡς  
 ἔλεγον, εὐθὺς ἀνενδότους εὕρισκον καὶ ὡς εἶχον ἐνισταμένους. Πλήν γὰρ 5  
 ὀλίγων καὶ τούτων ὅσοι τυχὸν καὶ σχιζόμενοι πρότερον θερμοὶ συλλήπτορες  
 ἦσαν τῶν<sup>35</sup> ὕστερον, οἱ λοιποὶ πάντες οὔτε θωπείαις καθυπήγοντο, οὔτ'  
 ἀπειλαῖς ὑπεκλίνοντο, ἀλλ' ἰσχυρὸν σφίσιν ἦν<sup>36</sup> εἰς ἀπολογίαὶν τὰ χθὲς  
 τελεσθέντα. Ἴ Εἰ γάρ, μηδὲν ἐκουσίως οὐδ' ἀρεσκείαις πάσαις, ἀλλ' ἀπειλαῖς B 112  
 καὶ κολάσεσιν ὑπογράψαντες, τοσοῦτων<sup>37</sup> ἐπειράθησαν τῶν δεινῶν, ἐκείνων  
 κρινόντων, καί γε πειρῶνται, καὶ ταῦτα μὴδ' ἐπὶ δόγμασιν ὑπογράψαντες,  
 τίνες γένοιτ' <sup>38</sup> ἂν αὐθις, εἴ γε δόξοι τισί — πολλοὶ δ' οἱ λοχῶντες — καὶ τὸν  
 τόμον κατατιτάσαιντο ; Καὶ εἰ ταῦτα γένοιτο, τίς ἂν ἐξελέσθαι ἡμᾶς, φασί,  
 δυνατὸς τῆς ἐκείνων κρίσεως ; Ταῦτα τοῖς τῆς ἐκκλησίας λέγουσι πολλοὶ  
 μὲν τινες ἦσαν ἐκεῖνοι γιγνόμενοι<sup>39</sup> τὴν διαφορὰν ἀντεπάγοντες τῶν 15  
 πραγμάτων καὶ πρὸς τὴν ὑπογραφήν ἐρεθίζοντες · ὡς δ' οὐκ ἐπειθον, συχνὰς  
 προσβολὰς ποιούμενοι, εἰς ὑποψίαν ἐμβάλλοντες<sup>40</sup> ὧν οὐκ ἤδεισάν ποτ'  
 ἐκεῖνοι, τοῦ κοινοῦ συνεδρίου ἀπήλων καὶ ὡς ἐχθροὺς ἔκρινον.

Οἱ δὲ τὴν μετ' ἐκείνων ὁμιλίαν, τοιαῦτα ζητούντων τε καὶ λεγόντων,  
 ἐρημίαν οἰόμενοι, τὴν δ' ἐρημίαν τὴν ἀπ' ἐκείνων οἶον ἀσφάλειαν, περι- 20  
 ἦρχοντο πλάνητες<sup>41</sup>, ἐστερημένοι μὲν τιμῆς, ἐστερημένοι δὲ προσόδου  
 πάσης, καὶ τὸ εἰκαῖον τῆς διατριβῆς ἢ τῆς καθ' αὐτοὺς<sup>42</sup> τάξεως ἀνθαιρούμε- B 113  
 νοι. Ὡς δὲ καὶ αὐθις προσεκαλοῦντο καὶ ἀνεκρίνοντο καὶ πάλιν αὐθις, καί  
 γε μῶμον σφίσι καὶ τὸ τοῖς προτέροις προσκεῖσθαι δοκεῖν κάκει τὸν νοῦν  
 ἔχειν ἐπῆγον ὡς ἐγκλημα μέγιστον, οἱ μὲν οὐδ' οὕτως ἤθελον ὑποκλίνεσθαι, 25  
 ὑπόνοιαν ἀνυπόστατον<sup>43</sup> προτιμῶντες προφανοῦς ὀρρωδίας, μὴ ἀκριβῶς  
 εἰδότες ὅ τι καὶ ὑπογράψοιεν<sup>44</sup>. Ἦν γὰρ ἐν τῷ τόμῳ πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ ἡ  
 τοῦ ῥητοῦ τοῦ θείου Δαμασκηνοῦ ἐξήγησις οὕτως ἔχουσα · εἰ δὲ καὶ παρὰ  
 τῷ θεολογικωτάτῳ Δαμασκηνῷ τὸ<sup>45</sup> διὰ Λόγου<sup>(5)</sup> εὐρηται *προβολεύς*, οὐ<sup>(6)</sup> τὴν  
 εἰς τὸ εἶναι καθαρῶς τοῦ Πνεύματος *πρόσδοον* ἢ λέξις δηλοῦν βούλεται, ἀλλὰ 30  
 τὴν εἰς *ἄδιον ἔκφανσιν*<sup>46</sup>. Τοῦτο δ' ὅ τι σημαῖνοι<sup>47</sup>, οὐκ ἔχειν εἰδέναι ἔφασκον

(5) Jean Damascène : PG 94, 848<sup>D</sup>.

(6) Grégoire de Chypre : PG 142, 241<sup>A</sup>.

32 δοξαζόντων τε καὶ λεγόντων : λεγόντων καὶ δοξαζόντων AB edd. 33 καθυπέ-  
 γραψεν : -φε AB edd. 34 ἠβούλοντο : ἠβούλλ- B 35 τῶν om. AB 36 ἦν σφίσιν  
 transp. B edd. 37 τοσοῦτων : τοσοῦτον AB edd. 38 γένοιτ' : γένοντ' A 39 γιγνό-  
 μενοι : γινῶ- B edd. 40 ἐμβάλλοντες : -βάλλοντες C 41 πλάνητες : πλανήτες edd.  
 42 καθ' αὐτοὺς : καθ' αὐτοῦ (αὐτοῦ edd.) C edd. 43 ἀνυπόστατον : ἀνυποιστον B 44  
 ὑπογράψοιεν : -ψοιεν C 45 τὸ : τῷ AB Poss. 46 ἔκφανσιν corr. edd. : -φασιν ABC  
 47 σημαῖνοι : συμαῖνοι A σημαίνει C

férence entre la venue à l'existence et la manifestation éternelle, afin de condamner l'un des mots et d'embrasser l'autre : en effet les deux mots, la venue à l'existence et la manifestation éternelle, leur semblaient d'une force identique<sup>13</sup>. Les uns, tenant ces propos, s'opposèrent jusqu'au bout ; mais certains demandèrent à ces gens une assurance écrite comme quoi le mot appartenait de manière sûre à la théologie et comme quoi eux-mêmes, non seulement le patriarche, mais également les évêques, qui ont été établis au rang de didascales, s'en portaient garants, si ce n'est auprès des hommes, du moins auprès de Dieu le juge ; ayant demandé et obtenu cette garantie, ils signèrent<sup>14</sup>.

## 2. Comment Bekkos prit le tomos en mains et lança des accusations<sup>15</sup>.

Après un court intervalle, le tomos arriva aux mains de Bekkos et l'excita à gratter qui le grattait. Il attaqua le tomos sur de nombreux autres points, mais il essaya de montrer surtout que cette interprétation n'avait pas un sens correct ; ainsi, que le mot producteur soit équivoque précisément et tantôt interprété comme cause, tantôt comme donateur, fournisseur ou simplement concesseur, ou que le mot producteur doive être simplement conservé, les deux mots, la venue à l'existence et la manifestation éternelle, indiquaient aussi nécessairement un seul sens, et ainsi la prétendue différence confluaient avec celui-ci dans l'unité<sup>16</sup>. Il mit cela dans un écrit, qu'il envoya à certains de ses partisans, et il permit d'en juger aux personnes qui désiraient en faire l'examen correctement. De plus, il n'échappa absolument pas non plus à ces gens<sup>17</sup> que cet homme composait de tels écrits, mais ils pensaient que ce n'était que colère momentanée et désir de vengeance, et ils ne se préoccupaient pas et faisaient fi de l'écrivain. L'écrit circula largement à travers Constantinople. Les auditeurs gardaient chacun leur quant à soi, pour ne pas paraître se blâmer eux-mêmes, mais ils affirmaient qu'il fallait prêter la plus grande attention possible, de peur que le discours ne devienne plausible et qu'ils ne soient pris eux-mêmes entre deux rivaux<sup>18</sup>. La réfutation de Bekkos donna à réfléchir à beaucoup, et on soumit son interprétation à un examen approfondi et minutieux, surtout que les signataires eux-mêmes n'avaient pas signé non plus avec toutes les garanties, mais en s'appuyant sur la lettre émise par ces gens.

13. L'historien reprend ainsi l'argumentation de Jean Bekkos, qui refusait de distinguer, s'agissant de la procession de l'Esprit et des relations trinitaires *ad intra*, l'acte initial d'exister (ou la venue à l'existence) et l'existence elle-même dans sa durée ; voir ci-dessous, VIII, 6-11.

14. La hiérarchie synodale, incluant sans doute le patriarche lui-même, a fourni aux clercs un document dans lequel elle se portait garante de l'orthodoxie de la distinction théologique établie par Grégoire de Chypre. Au vu de cet acte (dont la mention devrait figurer dans les *Regestes patriarcaux*), les archontes de Sainte-Sophie signèrent à leur tour le tomos. Celui-ci porte la signature de trente archontes ecclésiastiques, parmi lesquels figure Georges Pachymérès ; voir LAURENT, *Blachernes*, p. 148-149.

15. Cf. BEKKOS, Réfutation du tomos du Chypriote : PG 141, 863-926 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 172-173 ; III : p. 321-322.

16. Dans sa réfutation du tomos, Jean Bekkos attaque à maintes reprises la double expression controversée ; voir surtout PG 141, 872<sup>C-D</sup>, 878<sup>D</sup>-879<sup>A</sup>, 892<sup>B</sup>. Sur les réactions au tomos de Grégoire de Chypre, voir PAPADAKIS, *Crisis*, p. 102-114.

17. C'est-à-dire aux évêques.

18. Comme le suggère la phrase suivante et malgré l'ambiguïté due à l'emploi de pronoms, le passage semble s'appliquer, plutôt qu'aux évêques membres du synode, aux archontes ecclésiastiques.

καὶ τὴν διαφορὰν ἐζήτουν μαθεῖν τῆς τ' εἰς τὸ εἶναι προόδου καὶ αἰδίου ἐκφάνσεως<sup>48</sup>, ἵνα τὴν μὲν τῶν λέξεων ἀποβάλωνται<sup>49</sup>, τὴν δ' ἐνστερνίσωνται· εἶναι γὰρ αὐτοῖς δοκούσας τὰς λέξεις ταυτοδυνάμους, τὴν τε εἰς τὸ εἶναι πρόοδον καὶ τὴν εἰς αἶδιον ἐκφανσιν<sup>50</sup>. Καὶ οἱ μὲν, ταῦτα λέγοντες, εἰς τέλος ἀντίσταντο· ἐνιοὶ δ' ἀσφάλειαν παρ' ἐκείνων ζητήσαντες ἔγγραφον<sup>51</sup> B 114  
ἢ μὴν ἀσφαλῶς ἔχειν τῆς θεολογίας τὴν λέξιν καὶ αὐτοὺς ἐκείνους, εἰ μὴ παρ' ἀνθρώποις, ἀλλὰ γε παρὰ Θεῶ κρίνονται τὸν λόγον ὑπέχειν, οὐ πατριάρχην<sup>52</sup> μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀρχιερεῖς τοὺς εἰς διδασκάλων τεταγμένους ἀξίαν, ταῦτα ζητήσαντες καὶ λαβόντες, ὑπέγραφον.

β'. Ὅπως εἰς χεῖρας λαβὼν τὸν τόμον ὁ Βέκκος κατηγιάτω. 10

Ὅλιγον τὸ μεταξὺ, καὶ εἰς χεῖρας γεγωνῶς ὁ τόμος τῷ Βέκκῳ παρέκινζεν ἀντιξυεῖν τὸν ξύοντα<sup>(7)</sup>. Καὶ δὴ κἀν<sup>53</sup> πολλοῖς μὲν ἄλλοις τοῦ τόμου ἐπελαμβάνετο<sup>54</sup>, ταύτην δὲ μάλιστα τὴν ἐξήγησιν μὴ καλῶς ἔχουσαν τῆς ἐννοίας ἐπειράτω δεικνύειν, ὡς ἢ μὴν<sup>55</sup> ὁμωνυμιζομένου δῆθεν τοῦ προβολέως, καὶ ποτὲ μὲν εἰς αἴτιον ἐκλαμβανομένου, ποτὲ<sup>56</sup> δὲ εἰς δότην καὶ χορηγόν τε καὶ ἀπλῶς παροχέα, ἢ εἰ μέλλοι ἀπλοῦν τὸ προβολεὺς συντηρεῖσθαι, μιᾶς ἐννοίας δηλωτικὰς εἶναι ἀνάγκη καὶ ἀμφοτέρας τὰς λέξεις, τὴν τε εἰς τὸ εἶναι πρόοδον καὶ τὴν εἰς αἶδιον ἐκφανσιν<sup>57</sup>, καὶ οὕτως εἰς ταῦτόν συντρέχειν ἐκείνῳ τὸν ὡς δῆθεν διαφερόμενον. Τοῦτο γράψας καὶ πέμψας τισὶ τῶν αὐτοῦ<sup>58</sup>, παρεῖχε τὴν περὶ τούτων κρίσιν τοῖς ὀρθῶς ἐξετάζειν ἐθέλουσιν. Οὐ μὴν δὲ ἀλλ' οὐδ' ἐκείνους ἐλελήθει<sup>59</sup> πάντας B 115  
τοιαῦτα γράφων ἐκείνος, ὀργὴν δὲ ταῦτα καὶ μόνην τέως καὶ τοῦ ἀντιλυπεῖν<sup>60</sup> ὄρεξιν ᾤοντο εἶναι καὶ ἠφροντίστουν καὶ κατημέλουν<sup>61</sup> γράφοντος. Πολὺ δ' ὑπεῖρπε τοῦτο ἀνὰ τὴν Κωνσταντίνου, περὶ μὲν τοῦ καθ' αὐτὸν ὑποστελλομένου τῶν ἀκουόντων ἐκάστου, ὡς μὴ δοκοῖεν ἀφ' ἑαυτῶν μέμφεσθαι, δεῖν δὲ καὶ ὡς ἐνῆν προσέχειν λεγόντων, μήπως ὁ λόγος ἔχοι<sup>62</sup> τὸ πιθανὸν καὶ μέσον δυοῖν ἐριζόντων<sup>63</sup> αὐτοῖς κινδυνεύοιεν. Ἐφερε δὲ πολλοῖς νοῦν ἢ τοῦ Βέκκου ἀντίρρησις, καὶ ἐφιλοκρύνουν<sup>64</sup> ἀκριβῶς τὴν ἐξήγησιν, καὶ μᾶλλον ὅτι οὐδ' αὐτοῖ γε οἱ ὑπογράψαντες ὑπ' ἀσφαλῆσιν<sup>66</sup> ὑπέγραφον, ἀλλὰ τῷ παρ' ἐκείνων ἐπερειδόμενοι γράμματι. 30

(7) Leutsch, I, p. 315 n° 48 ; II, p. 689 n° 20.

48 ἐκφάνσεως : -φάσεως B 49 ἀποβάλωνται : -βάλλω- AB edd. 50 ἐκφανσιν corr. edd. : -φασιν ABC 51 ἔγγραφον om. et mg. suppl. altera manus C 52 πατριάρχην : -ης AB 53 κἀν : κἀν B Poss. 54 ἐπελαμβάνετο init. fol. iter. A 55 ἢ μὴν : ἤμην C ἢ μὴ edd. 56 καὶ ante ποτὲ add. B Poss. 57 ἐκφανσιν corr. edd. : -φασιν ABC 58 αὐτοῦ : αὐτοῦ AB edd. 59 ἐλελήθει : ἐληλή- A 60 ἀντιλυπεῖν : -πὴν A 61 κατημέλουν : -μέλλουν B 62 ἔχοι : -ει C 63 δυοῖν ἐριζόντων : δυοῖν ἐριζόντων AB 64 ἐφιλοκρύνουν : ἐφιλλο- A ἐφυλλο- C Poss. ἐφυλο- Bekk. 65 οὐδ' : οὐδὲ C 66 ὑπ' ἀσφαλῆσιν : ἐπ' ἀσφαλῆσιν B ἐπ' ἀσφάλειαν edd.

### 3. Le cas d'Eskammatisménos, et comment le tomos fut mis en accusation<sup>19</sup>.

Il arriva un incident à propos du chartophylax Eskammatisménos<sup>20</sup> ; en effet, Moschampar avait abandonné à la fois sa charge et le patriarche pour quelque motif mesquin et avait pour cette raison entraîné à sa suite Pentaklèsîôtès<sup>21</sup>. L'incident excita aussi l'hostilité d'Eskammatisménos envers le patriarche. Comme ils ne pouvaient combattre ce dernier, ils se tournèrent vers le tomos, gloire de la sûreté des dogmes, soucieux de remporter auprès d'un grand nombre une contestation qui n'était pas vaine. Et voyant palpiter encore la critique portée par Bekkos contre le tomos, ils s'acharnèrent eux aussi contre cet écrit et aiguisèrent leur couteau. Encouragés donc par de plus grands élans, ils circonviennent aussi les évêques les plus éminents, dont les plus importants et les premiers étaient Jean d'Éphèse<sup>22</sup>, encore absent, Daniel de Cyzique<sup>23</sup> et Théolepte de Philadelphie, qui avait l'assurance de jouir auprès du grand logothète d'une grande et insigne familiarité<sup>24</sup>. A la lecture du tomos, ils n'acceptèrent pas eux non plus l'interprétation dans une certaine mesure. Identifier donc la venue et la manifestation, et de plus blâmer l'auteur d'avoir la même opinion que Bekkos, ils ne le jugeaient pas sensé ni par ailleurs convenable et facile à défendre : en effet il semblerait dès lors à la foule qu'ils censuraient Bekkos pour méfaits et non pour violation des dogmes, puisque eux aussi, poussés par la nécessité de la vérité, professaient la même théologie que lui, et que, ce qu'ils semblaient fuir par jalousie, ils le confessaient par amour de la vérité. Le fait donc d'accuser ainsi le tomos, ils décidèrent qu'il fallait l'éviter. Mais que Grégoire accepte le terme producteur, employé de manière spécifique par les pères pour la causalité de l'Esprit, comme le terme géniteur est employé pour la causalité du Verbe le Fils unique, pour l'appliquer, dans un sens équivoque, à la simple manifestation et non proprement à la causalité de l'Esprit, qu'il appelait venue, en rejetant le mot cause, cela ils ne le jugeaient pas irréprochable<sup>25</sup>, et ils le poursuivirent dès lors pour violation des dogmes. Ils le murmuraient donc déjà entre les dents, mais leurs signatures au tomos ne leur permettaient pas de le dire ouvertement devant tous. Ils cherchaient donc à établir

19. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 177<sup>9</sup>-178<sup>13</sup> ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 323-325.

20. L'historien ne précise pas quel incident provoqua la brouille entre le patriarche et son collaborateur le plus direct, le chartophylax Michel Eskammatisménos (*PLP*, n° 6146), dont l'*Histoire* ne présente pas d'autre mention ; sur le chartophylax, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 345-349, 508-525.

21. Georges Moschampar était intervenu dans le débat organisé aux Blachernes entre Jean Bekkos et Grégoire de Chypre (VII, 35). Il était alors chartophylax et il signa précisément le tomos d'août 1285 en cette qualité (LAURENT, *Blachernes*, p. 148<sup>10-11</sup>). Jean Pentaklèsîôtès (*PLP*, n° 22325), qui avait signé le même document comme diacre (*ibidem*, p. 148<sup>21</sup>), retrouva par la suite la faveur de l'empereur (voir LAURENT, *Regestes*, n° 1504 : 1286-1289). J'ai retenu la graphie probable de l'archétype, qui est indirectement attestée par ailleurs (*PLP*, n° 22317) ; la Version brève, comme les copies du tomos, donne au patronyme une forme plus classique : Pentekklèsîôtès.

22. De Jean Cheilas (*PLP*, n° 30764), métropolitaine d'Éphèse, on a conservé un écrit sur le schisme arséniate ; voir DARROUZÈS, *Documents*, p. 88-90.

23. Daniel Glykys (*PLP*, n° 4263) occupa le siège de Cyzique de 1283 à 1289. Avant leur épiscopat, Jean Cheilas et Daniel Glykys vivaient dans la même communauté monastique (LAURENT, *Regestes*, n° 1464-1465 : 1283-1285).

24. C'est la première mention, dans l'*Histoire*, de Théolepte de Philadelphie (*PLP*, n° 7509), qui était un proche du grand logothète et protovestiaire Théodore Mouzalôn. Les trois évêques



γ'. Τὰ κατὰ τὸν Ἑσκαμματισμένον καὶ ὅπως κατητιάτο ὁ τόμος.

Συμβάν δέ τι καὶ περὶ τὸν Ἑσκαμματισμένον<sup>67</sup> χαρτοφύλακα — ὁ γὰρ Μοσχάμπαρ<sup>68</sup> καὶ προαπέστη ἅμα μὲν ὀφικίου, ἅμα δὲ καὶ πατριάρχου, μικροψυχήσας ἐπὶ τισι, καὶ διὰ ταῦθ' ἐπόμενον ἑαυτῶ καὶ τὸν Πεντακλησιώτην<sup>69</sup> εἶχεν — ἐπέρρωσε κάκεινον τὴν περὶ τὸν πατριάρχην δυσμένειαν, 5  
καὶ γ' οὐχ οἰοί τ' ὄντες αὐτῶ διαμάχεσθαι, πρὸς τὸν τόμον ἀπείδον, ἢ δόξαν B 116  
ἀσφαλείας δογμάτων, μὴ κενὴν διαφορὰν παρὰ πολλῶν ἀποίσεσθαι προνοούμενοι. Καὶ δὴ παρασπαίρουσαν ἔτι ὁρῶντες τὴν παρὰ τοῦ Βέκκου τῶ  
τόμῳ μέμψιν, τοῖς γεγραμμένοις ἐπιφυνέντες καὶ οὗτοι, τὴν μάχαιραν ὤξυ-  
ναν. Ὅρμαῖς γοῦν παρακροτηθέντες μείζοσι, καὶ τοὺς δοκοῦντας προκατα- 10  
λαμβάνουσι τῶν ἀρχιερέων, ὧν καὶ μείζους καὶ πρῶτοι ὁ Ἐφέσου τ' ἦσαν  
Ἰωάννης, ἔτι ἀπὼν, ὁ Κυζίκου<sup>70</sup> Δανιὴλ καὶ ὁ Φιλαδελφείας Θεόκλητος, ὃς  
δὴ καὶ παρὰ τῶ μεγάλῳ λογοθέτῃ πολλὴν καὶ μεγάλην εἶχε κατὰ πληρο-  
φορίαν τὴν οἰκειότητα · οἱ δὴ καὶ<sup>71</sup> μέχρι μὲν τινος καὶ αὐτοί, διερχόμενοι  
τὰ τοῦ τόμου, οὐ προσαπεδέχοντο τὴν ἐξήγησιν. Τὸ γοῦν ταυτίζειν τὴν τε 15  
πρόδοον, τὴν τ' ἐκφανσιν<sup>72</sup>, καὶ ἐπὶ τούτοις τὸν γράψαντα καταμέμφεσθαι ὡς  
ταῦτὰ τῶ Βέκκῳ δοξάζοντα, οὐκ ἔκρινον συνετὸν<sup>73</sup> οὐδ' ἄλλως εὐσχημον καὶ  
εἰς ἀπολογία ἐνπρόσωπον · δοκεῖν γὰρ τοῖς πολλοῖς ἐντεῦθεν ἐπὶ κακίας  
εὐθύνειν τὸν Βέκκον καὶ οὐ διὰ δογμάτων παραβασίαν, οἷς ὅτι καὶ αὐτοί,  
ἀληθείας ἀνάγκη συνελανόμενοι, τὰ αὐτὰ ἐκεῖνον θεολογοῦσι, καὶ ὁ φεύ- 20  
γειν ἔδοξαν βασκανίας χάριν, τοῦθ' ὁμολογοῦσιν ἀληθείας ἔνεκα. Τὸ γοῦν B 117  
οὕτω τὸν τόμον καταιτιάσθαι οὐκ ἔγνωσαν δεῖν · τὸ δ' ὅτι τὸ προβολεὺς  
ὄνομα, <δ><sup>74</sup> ἰδιοτρόπως παρὰ τῶν πατέρων ἐπὶ τοῦ αἰτίου τοῦ Πνεύματος  
παραλαμβάνεται<sup>75</sup>, ὡσπερ καὶ τὸ γεννήτωρ<sup>76</sup> ἐπὶ τοῦ αἰτίου τοῦ μονογενοῦς  
Λόγου, αὐτὸς ὁμωνυμίας<sup>77</sup> ἐπὶ τῆς ἀπλῶς ἐκφάνσεως ἐξελάβετο καὶ οὐκ ἐπὶ 25  
τῆς αἰτίας τοῦ Πνεύματος καθαρῶς, ἦν δὴ<sup>78</sup> καὶ πρόδοον λέγων, τὴν λέξιν  
ἀπέφασκε, τοῦτ' οὐκ ἠφίουν ἀκαταίτιατον καὶ παραβασίας ἐκεῖνον ἐντεῦθεν  
δογμάτων ἐγράφοντο. Τὸ μὲν οὖν ὑπ' ὀδόντα παρὰ τούτων καὶ ἔτι ὑφείρπε<sup>79</sup>,  
τὸ δὲ καὶ ἀναφανδὸν λέγειν πρὸς πάντας αἰ ἐπὶ τῶ τόμῳ ὑπογραφαι σφῶν  
οὐκ ἐπέτρεπον. Ἐζήτουν οὖν εὐπρεπῆ καταστήσασθαι<sup>80</sup> τὴν κατηγορίαν καὶ 30

67 Ἑσκαμματισμένον: ἔσκ- edd. 68 Μοσχάμπαρ: -χάπαρ B 69 Πεντακλησιώτην: πεντακκλ- A ante cogr. B πεντεκκλησιώτην Bekk. 70 Κυζίκου: -ήκου B 71 καὶ om. C 72 ἐκφανσιν: -φασιν AC 73 συνετὸν: ξυν- AB edd. 74 δ ante ἰδιοτρόπως add. Bekk. 75 παραλαμβάνεται: λαμβανόμενον AB 76 γεννήτωρ: -τορα B 77 ὁμωνυμίας: ὁμον- A -ήσας B Poss. 78 δὴ om. AB edd. 79 ὑφείρπε: ἐφ- edd. 80 καταστήσασθαι: -στήσαι AB edd.

avaient apparemment lu le tomos de Grégoire de Chypre d'une manière distraite dans un premier temps, puisqu'ils l'avaient signé tous trois (LAURENT, *Blachernes*, p. 144-147 : n° 1, 3 et 31), comme l'historien le souligne plus bas.

25. Selon les trois métropolités, le mot προβολεὺς ne pouvait être appliqué qu'à la spiration ou à la causalité de l'être de l'Esprit (la « venue à l'existence », dans la terminologie de Grégoire de Chypre, qui évite le mot « causalité »), et non à la relation intratrinitaire (la « manifestation éternelle », dans la terminologie de Grégoire de Chypre).

une accusation plausible et à faire vraiment de Bekkos un autre Nessos, qui, même après la mort, combattit le très grand Héraclès<sup>26</sup>. Et bientôt, soit le hasard, soit le courroux divin, je ne sais, fournit une raison.

#### 4. Le cas de Marc, et comment le scandale des évêques fut allumé<sup>27</sup>.

En effet un moine nommé Marc, issu d'une race étrangère aux Romains et adonné à la science, avait, depuis longtemps, l'habitude de fréquenter le patriarche et de suivre son enseignement ; il lui parut alors bon, je ne sais pour quelle raison, de soutenir lui-même les dogmes par un écrit<sup>28</sup> ; il écrit une soi-disant réfutation et la présente au patriarche. Celui-ci prit l'écrit entre les mains, le parcourut et s'arrêta à certains points ; comme il avait l'habitude de le faire autrefois, à la manière du maître il fit certaines corrections de sa propre main, et il lui rend l'écrit. Ayant dès lors reçu l'assurance d'apparaître comme quelqu'un qui avait écrit en faveur des dogmes, Marc montra son écrit à la foule avec assurance, en ajoutant qu'il l'avait montré aussi au patriarche et que celui-ci avait fait quelques corrections, établissant dès lors le texte de l'édition. Aux quelques personnes qui reçurent l'écrit et apprirent par là que lui-même donnait un sens équivoque au mot producteur<sup>29</sup>, il sembla que le patriarche ne pouvait éviter d'être accusé : en effet le patriarche avait aussi la même opinion, puisque, après avoir pris l'écrit en mains et l'avoir parcouru, il avait fait certaines corrections et marqué sa correction avec ses propres lettres, mais qu'il avait laissé ce mot comme inattaquable, de sorte qu'il dévoilait et montrait dans l'écrit de Marc l'énigme du tomos, pourrait-on dire, ainsi que la subtilité et l'artifice de sa pensée.

Théolepte reçut donc rapidement l'écrit de Marc et se rendit auprès du grand logothète, un homme savant et passionné pour la sûreté des dogmes, de sorte que beaucoup lui faisaient confiance<sup>30</sup> ; il produit l'écrit, le lit avec la plus grande attention possible et, comme il avait pris soin de relever au préalable des erreurs sur de nombreux points, il lui demanda si tel était bien son avis et s'il en convenait avec lui. Et le grand logothète de le reconnaître aussitôt, de repousser et de rejeter l'écrit comme absolument pervers et téméraire<sup>31</sup> ! Comme il montrait ses réserves devant cet écrit qui contenait la plus grossière

26. Au moment de mourir sous la flèche d'Héraclès, le centaure Nessos s'assura une vengeance posthume en remettant à Déjanire un philtre qui allait imbiber la tunique d'Héraclès et le faire mourir brûlé vif. La réfutation du tomos de Georges de Chypre par Jean Bekkos allait jouer le même rôle que le philtre de la mythologie, car, même après sa condamnation et sa déportation, Jean Bekkos allait causer la chute du patriarche, comme l'annonçait déjà la première phrase du livre VIII.

27. Cf. MARC, Rapport au synode : A. PAPADAKIS, Gregory II of Cyprus and an unpublished report to the synod, *Greek, Roman, and Byzantine Studies* 16, 1975, p. 236-239 ; GRÉGOIRE DE CHYPRE, Confession : PG 142, 247-252.

28. Le moine Marc (PLP, n° 17087), qui avait été l'élève de Grégoire de Chypre et qui était d'origine juive, composa son traité de théologie en 1288. L'écrit est perdu, mais il est connu grâce au Rapport qu'adressa le même Marc au synode pour se justifier et reporter sur Grégoire de Chypre les ambiguïtés de son opuscule. Le Rapport a été édité par A. PAPADAKIS (voir la note précédente), qui l'a également traduit (*The Orthodox Theological Review* 21, 1976, p. 147-157 ; *Crisis*, p. 168-171) et largement commenté (*Greek, Roman, and Byzantine Studies* 16, 1975, p. 227-236 ; *Crisis*, p. 115-131).

29. D'après le Rapport, c'est plutôt à la formule de la « procession par le Fils » (ἐκπορεύεσθαι διὰ τοῦ Υἱοῦ) qu'était donné un sens équivoque : alors qu'au sens strict, le mot

δειξαί τον Βέκκον Νέσσον<sup>81</sup> ἄλλον ἄντικρυς, ὃς δὴ καὶ μετὰ θάνατον τὸν μέγιστον Ἡρακλέα κατηγωνίσαστο. Καὶ ταχὺ παρέσχεν αἰτίαν οὐκ οἶδα εἶτε γ' ἢ τύχη, εἶτε μὴν τὸ δαιμόνιον μήνιμα.

δ'. Τὰ κατὰ τὸν Μάρκον καὶ ὅπως ἀνήφθη τὸ τῶν ἀρχιερέων σκάνδαλον.

Μοναχὸς γάρ τις Μάρκος τοῦνομα, ἐκ γένους ἐξωτέρου Ῥωμαίων ὢν καὶ 5  
πρὸς λόγον φιλοτιμούμενος, συνήθειαν ἔχων πρὸς πατριάρχην ἐκ τοῦ  
πάλαι<sup>82</sup> φοιτᾶν αὐτῷ καὶ διδάσκεσθαι, τότε δόξαν ἐκείνῳ, οὐκ οἶδ' ὀπόθεν<sup>83</sup>, B 118  
συνιστᾶν αὐτὸν ἐκ λογογραφίας τὰ δόγματα, γράψας ὡς δῆθεν τὰ εἰς ἀντίρ-  
ρησιν, ἐμφανίζει τῷ πατριάρχῃ. Ὁ δ' ἀνὰ χεῖρας λαβὼν τε καὶ διελθὼν καί  
τισιν ἐπιστήσας καί, ὡς εἶωθε πάλαι ποιεῖν, διδασκάλου τρόπον χερσίν 10  
οικείαις τιν' ἄττα διορθώσάμενος, ἀποδίδωσιν. Ἐντεῦθεν ὁ Μάρκος, λαβὼν  
τὰ πιστὰ ὡς τις εἶναι δόξας καὶ ὑπὲρ δογμάτων γράψας, τὸ γραφὲν ἐνεφάνισε  
τοῖς πολλοῖς θαρρούντως, προστιθεὶς<sup>84</sup> ὡς καὶ πατριάρχῃ ἐμφανίσσειε τοῦτο  
καὶ ὡς<sup>85</sup> ἐκεῖνός τινα διορθώσειεν, ἐγκαθιστῶν ἐντεῦθεν τὰ τῆς ἐκδόσεως.  
Ταῦτα λαβοῦσί τισι καὶ μαθοῦσιν ἐκεῖθεν ὡς καὶ αὐτὸς ὁμωνυμίζει<sup>86</sup> τὴν 15  
λέξιν τὴν προβολεύς, ἄφικτον ἔχειν τὸν πατριάρχῃ ἐπὶ τῇ κατηγορίᾳ ἐδό-  
κει· εἶναι γὰρ κάκεινον ταῦτα<sup>87</sup> φρονούντα, οἷς ὅτι, λαβὼν εἰς χεῖρας τὰ  
γράμματα καὶ διεξελθὼν, ἄλλα μὲν διορθώκει καὶ οικείοις γράμμασι  
διεσήμηνε τὴν διόρθωσιν, αὐτὴν δὲ τὴν λέξιν ἀκαταίτιατον εἶασεν, ὥστε  
τὸν<sup>88</sup> ἐν τῷ τόμῳ γριφον, ὡς ἂν τις εἴποι<sup>89</sup>, καὶ τὸ τῆς γνώμης γλαφυρόν τε 20  
καὶ ὑπουλον ἐν τῷ τοῦ Μάρκου παραγυμνώσαι καὶ δεῖξαι γράμματι.

Ταχὺ γοῦν τὸ τοῦ Μάρκου γράμμα λαβὼν ὁ Θεόληπτος, ἐπιστὰς τῷ  
μεγάλῳ λογοθέτῃ, ἀνδρὶ λογίῳ καὶ περὶ τὴν τῶν δογμάτων ἐκκαιομένῳ, ὡς  
γε<sup>90</sup> πολλοὺς πιστεύειν, ἰ ἀσφάλειαν, ἐμφανίζει<sup>91</sup> καὶ μεθ' ὄσης εἴποις<sup>92</sup> τῆς B 119  
ἐπιστάσεως διεξέρχεται<sup>93</sup>, καὶ γε προοικονομησάμενος<sup>94</sup> τὸ κακόδοξον ἐκ 25  
πολλῶν, εἰ οὕτως ἔχοι καὶ αὐτῷ ζυνοκοίη, διεπυθάνετο. Καὶ τὸν ὁμο-  
λογεῖν παραντικά καὶ καταρριπτεῖν τε καὶ ἀποβάλλεσθαι ὡς κακῶς ἔχον καὶ  
τολμηρῶς τὸ σύμπαν. Ταῦτ' ἐκεῖνου διευλαβουμένου περὶ τὰ γράμματα ὡς τὸ

81 Νέσσον corr. Bekk. : νέσον ABC Poss. 82 ἐκ τοῦ πάλαι πρὸς πατριάρχην transp. AB edd. 83 οἶδ' ὀπόθεν : οἶδ' ἀπόθεν Poss. οἶδα πόθεν Bekk. 84 προστιθεὶς om. et mg. suppl. altera manus C 85 ὡς om. B edd. 86 ὁμωνυμίζει : -ειν B 87 ταῦτα : ταῦτα edd. 88 τὸν corr. Bekk. : τῷ A τὸ BC Poss. 89 εἴποι : εἶπη B edd. 90 ὡς γε : ὥστε edd. 91 ἐμφανίζει : ἐκφ- C edd. 92 εἴποις : εἶπη B edd. 93 διεξέρχεται : -έρχεται C Poss. -ήρχετο Bekk. 94 προοικονομησάμενος : -ισάμενος C

ἐκπόρευσις était réservée à la « venue à l'existence », il aurait simplement indiqué ici, à titre exceptionnel, la « manifestation éternelle ». Mais l'expression de Jean Damascène (προβολεύς διὰ Λόγου) présentait le même problème de double interprétation.

30. Théolepte de Philadelphie et le grand logothète Théodore Mouzalôn sont déjà mentionnés dans le chapitre précédent.

31. La syntaxe, difficile à justifier par ailleurs, vient souligner la vivacité de la réplique ; sur l'emploi de ces infinitifs en construction indépendante, dans la présente proposition comme dans la suivante, voir A. FAILLER, Trois particularités syntaxiques chez Georges Pachymères, *REB* 45, 1987, p. 184-193 (n° 19).

erreur sur les dogmes, l'évêque de Philadelphie de produire aussitôt le tomos et de dire : « En quoi ce que dit le patriarche te paraît-il différer de cela ? » Le grand logothète prêta aussitôt lui aussi son attention au mot<sup>32</sup> et fit le même aveu, et il accusa le patriarche d'ignorance très grave. Une fois connue de la foule, l'affaire arrive aussi jusqu'aux oreilles mêmes de l'empereur. S'appliquant à son tour à ce qui était dit et voyant de nombreuses personnalités porter des accusations, il décida qu'il fallait corriger le discours<sup>33</sup> dans le sens de ce qui apparaîtrait comme la plus grande piété : il n'était pas bon en effet que ces gens, qui accusaient d'autres de transgression à l'endroit des dogmes, soient pris à le faire eux aussi et qu'ils semblent guérir le mal par le mal.

Le patriarche et les siens ne pouvaient l'ignorer, mais il apprend lui aussi ce qui se passe, et il ne supporta pas d'être injurié : alors qu'il était un si grand savant et paraissait si grand dans la science des dogmes, on l'accusait lui aussi de transgression, et de la plus grave, comme on voulait en persuader. C'est pourquoi, comme on le pria de corriger lui-même l'erreur, il s'indigna ; on ne put le persuader de confesser l'erreur contenue dans ses écrits, mais il se mit dans une arrogante colère. Dès lors, ils se rendirent auprès de l'empereur, accusèrent le patriarche de présomption et d'hérésie et se séparèrent peu à peu de lui, sous prétexte qu'il n'était pas tombé par ignorance ou duperie, mais par jugement.

#### 5. Le cas des patriarches, celui d'Alexandrie et celui d'Antioche<sup>34</sup>.

De fait, les événements précédents les poussèrent à être et à se montrer tels<sup>35</sup>. Ce fut en premier lieu l'affaire d'Athanase d'Alexandrie, à qui on infligea auparavant nombre de traitements pénibles, poussant l'âpreté des malheurs jusqu'à l'exil même, pour qu'il signe le tomos ; mais cet homme, après de nombreuses vexations, ignora le tomos, en affirmant qu'il n'avait pas à juger en sa qualité d'étranger et qu'il semblait ignorant de nos affaires malgré toutes ses connaissances, mais de lui-même il composa et signa une autre confession, cette confession des saints toute rebattue qui n'avait rien d'obscur et de suspect<sup>36</sup>. Ce fut en deuxième lieu l'affaire d'Arsène d'Antioche : il avait suffi d'entendre qu'il fut présenté à l'église au roi d'Arménie pour qu'il fût accusé du pire et exclu des diptyques<sup>37</sup>.

32. C'est-à-dire au mot *προβολεύς* (producteur), qui provoqua la rédaction du tomos et que Grégoire de Chypre appliquait à la « manifestation éternelle », et non à la « venue à l'existence ».

33. C'est-à-dire le tomos rédigé par Grégoire de Chypre.

34. Cf. MÉROCHITÈS, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 323.

35. L'historien énumère les raisons qui poussèrent les opposants (le pronom *τούτους*, dont l'antécédent n'apparaît pas clairement, désigne les évêques) à se déclarer ouvertement contre le patriarche. Remarquons que le titre du chapitre ne convient qu'aux deux premières raisons invoquées et laisse ainsi en suspens la troisième raison.

36. Athanase d'Alexandrie (voir PACHYMÉRÈS, II, p. 406 n. 3), qui accepta de cautionner les mesures prises en 1283 (VII, 8 et 19), excipa à nouveau, comme une douzaine d'années plus tôt (voir PACHYMÉRÈS, II, p. 547<sup>18-24</sup>), de sa qualité d'étranger pour refuser de prendre parti dans une querelle propre, selon lui, à l'Église de Constantinople. Réfractaire à toute discussion théologique, comme le montre son intervention dans le débat entre Jean Bekkos et Grégoire de Chypre (VII, 35), il se contenta de signer une formule conventionnelle et traditionnelle. La signature d'Athanase ne figure pas en effet au bas du tomos de 1285 (LAURENT, *Blachernes*, p. 143).

μέγιστον ἔχοντα σφάλμα περὶ τὰ δόγματα, τὸν Φιλαδελφείας αὐτίκα τὸν τόμον ἐξενεγκεῖν καὶ · « Τί γε ἄλλο, φάναι, δοκεῖ σοι πρὸς ταῦτα τὸ παρὰ τοῦ πατριάρχου λεγόμενον ; » Ἐπέστησε κάκεινος εὐθὺς τῇ λέξει καὶ τὰ αὐτὰ ὁμολόγει καὶ ἀγνοίας τὸν πατριάρχην μεγίστης ἐγράφετο. Καὶ τὸ πρᾶγμα, δῆλον τοῖς πολλοῖς γεγονός, μέχρι καὶ αὐτῶν τῶν βασιλικῶν ἀκοῶν 5 ἄνεισιν. Ὁ δὲ καὶ αὐτὸς ἐπιστήσας τοῖς λεγομένοις καὶ πολλοὺς καὶ μεγάλους βλέπων τοὺς κατατιωμένους, δεῖν ἔγνω διορθοῦν τὸν λόγον πρὸς ὃ τι καὶ δόξοι τὸ εὐσεβέστατον · μηδὲ γὰρ εἶναι καλὸν αὐτούς, ἄλλοις ἐγκαλοῦντας παραβασίας περὶ τὰ δόγματα, ἐνέχεσθαι γε καὶ τούτους καὶ κακῶ<sup>(8)</sup> τὸ κακὸν ἰᾶσθαι δοκεῖν. 10

Ταῦτα τοῖς περὶ τὸν πατριάρχην οὐκ ἦν ἀγνοεῖν, ἀλλὰ κάκεινος ἀκούει τὸ δράμα καὶ οὐκ ἀνεκτῶς ὕβριοπαθῶν<sup>95</sup> εἶχεν, εἰ, τοιοῦτος ὢν ἐν λόγοις καὶ B 120 τοιοῦτος δοκῶν<sup>96</sup> ἐν δογματῶν ἐπιστήμη, παραβασίας καὶ αὐτὸς ἐγκαλοῖτο<sup>97</sup>, καὶ τῆς μεγίστης, ὡς ἐπειθον. Ὅθεν καὶ ἀξιούμενος διορθοῦν τὸ σφαλὲν αὐτός, ἐν δεινῷ ποιούμενος, τὸ σφάλμα ὁμολογεῖν ἐν τοῖς αὐτοῦ<sup>98</sup> συγγράμμασιν<sup>99</sup> οὐκ ἐπειθετο, ἀλλὰ καὶ προσωργίζετο<sup>1</sup> ὑπερηφανῶν. Τὸ δ' ἐντεῦθεν, προσιόντες βασιλεῖ, πεισμονῆς ἐνεκάλουν καὶ γ' αἰρέσεως, καὶ ἀπεσχίζοντο κατ' ὀλίγον ἐκείνου ὡς μὴ ἀγνοία δῆθεν καὶ ξυναρπαγῇ περιπεσόντος, ἀλλὰ καὶ γνώμη.

ε'. Τὰ κατὰ τοὺς πατριάρχας, τὸν τε Ἀλεξανδρείας καὶ τὸν Ἀντιοχείας. 20

Τὰ γὰρ πρὸ τοῦ ἡπειγον τούτους τοιοῦτους εἶναι τε καὶ φαίνεσθαι. Τὰ δ' ἦσαν πρῶτον μὲν τὸ τοῦ Ἀλεξανδρείας Ἀθανασίου, ὃν πολλοῖς ὑπῆγον τοῖς χαλεποῖς πρότερον, μέχρι καὶ αὐτῆς ἐξορίας περιστάντες τὴν<sup>2</sup> δριμύτητα τῶν κακῶν, ἐφ' ᾧ τὸν τόμον καθυπογράψαι, κἂν ἐκείνος μετὰ πολλῆς ἐπιρρείας τὸν μὲν τόμον, ὡς μὴ δοκιμάζειν ἔχων ὡς ἄλλοεθνης καὶ τῶν 25 ἡμετέρων δοκῶν ἀξύνετος ὁ τοσοῦτος<sup>3</sup> τὴν γνώσιν, παρεθεώρει, ἄλλην δέ τινα ὁμολογίαν ἐξ ἑαυτοῦ<sup>4</sup> καὶ<sup>5</sup> ἔγραφε καὶ ὑπέγραφεν, αὐτὴν δὴ τὴν τῶν B 121 ἁγίων καὶ<sup>6</sup> κατημαξευμένην, μηδὲν τὸ ἀσαφὲς καὶ ὑπονοούμενον ἔχουσαν. Δεύτερον τὸ κατὰ<sup>7</sup> τὸν Ἀντιοχείας Ἀρσένιον, πῶς μόνον ἀκουσθὲν συσταθεῖς ἐπ' ἐκκλησίας τῷ ρηγὶ Ἀρμενίας, τὰ ἔσχατα κατεγνώσθη καὶ τῶν 30 διπτύχων ἐξεβάλετο<sup>8</sup>.

(8) Cf. Hérodote, 3, 53.

95 ὕβριοπαθῶν : ὕβροπαθων B 96 δοκῶν init. lin. iter. A 97 ἐγκαλοῖτο : -εἶτο AB Poss. 98 αὐτοῦ : αὐτοῦ AB edd. 99 συγγράμμασιν : γράμμασιν AB edd. 1 προ[σ]ωργίζετο init. lin. iter. A 2 τ[τ]ην init. lin. om. A 3 τοσοῦτος : τόσος C 4 ἐξ ἑαυτοῦ om. AB 5 καὶ om. AB edd. 6 καὶ om. AB 7 τὸ κατὰ om. AB 8 ἐξεβάλετο : -βάλλετο B edd.

37. LAURENT, *Regestes*, n° 1498 (1286-1287). L'historien a mentionné plus haut (VII, 19) la rencontre d'Arsène avec le roi d'Arménie dans l'enceinte d'une église.

Ce fut aussi parce que le patriarche avait laissé sans sépulture et sans commémoration le père de l'empereur<sup>38</sup>, qui paraissait avoir péché à propos de l'Église, parce qu'il avait traité de même sa première épouse pour la commémoration triomphale<sup>39</sup> et, en troisième lieu, sa mère, car, si celle-ci n'avait pas présenté elle-même sa profession de foi, il ne l'aurait pas reçue en communion<sup>40</sup>. Grand était le blâme porté contre le patriarche, parce qu'il ne voulait pas, alors qu'il semblait avoir fait erreur, se corriger, mais qu'il s'entêtait et voulait infliger à l'Église le blâme, et le pire de tous les blâmes.

## 6. Départ du patriarche Grégoire du patriarcat<sup>41</sup>.

Les dispositions de l'empereur à son égard se dégradèrent donc pour cette raison, et les ennemis du patriarche acquirent de plus en plus de force, jusqu'à ce que le dénommé Athanase arriva et conseilla précisément son départ<sup>42</sup>. L'empereur communiqua en effet son opinion à cet homme, qui approuva lui-même la mesure, au point de s'engager à venir auprès de lui pour le lui conseiller. Le patriarche refusa et resta sourd à toutes les paroles ; un dimanche, il fit un sermon au peuple, disant que beaucoup se soulevaient contre lui et qu'il ne serait pas capable à lui seul de s'opposer à un grand nombre, et cela alors que les Arséniates promettaient de faire la paix, s'il s'en allait lui-même, et enfin qu'il s'en allait pour les éprouver, ajoutant que, s'ils ne faisaient pas la paix grâce à son absence, il reviendrait et les poursuivrait comme une bête sauvage ; et il s'en va et se rend au monastère des Hodègoi<sup>43</sup> ; il ne cessa pas pour autant complètement ses fonctions, mais, comme les évêques et les clercs de son entourage accouraient ensemble, on réunit des synodes, on rendit à nouveau des jugements<sup>44</sup>, on administra de nouveau les affaires ecclésiastiques, alors que le patriarche continuait à être commémoré. Mais le scandale à propos du patriarche n'était pas refréné, mais il grossit plutôt, une fois arrivé Jean d'Éphèse<sup>45</sup>, que les ennemis du patriarche avaient circonvenu de loin, et le souverain doutait que, tant que le patriarche était commémoré, il pourrait être lui-même sanctifié par les sacrifices. C'est pourquoi, de nombreux événements étant survenus dans l'intervalle, ses ennemis, qui en avaient la latitude, turent son nom dans les offices et réclamèrent sa démission, afin de pouvoir désigner l'homme digne.

38. Corollaire des exigences formulées par le synode à l'égard de l'impératrice Théodora (VII, 19), la décision de Grégoire de Chypre est également rapportée par MÉTOCHITÈS (*Histoire*, I : Cozza-Luzi, p. 105 ; III : p. 357) et doit sans doute être placée au printemps 1283. Sur la suppression de la commémoration de Michel VIII, voir ci-dessus, VII, 11.

39. Décédée en 1281 (VI, 28), au moment où existait encore une union théorique entre les Églises de Constantinople et de Rome, Anne de Hongrie mourut, selon les antiunionistes, dans l'hérésie latine ; pour cette raison, elle ne figure pas dans le *Synodikon* de l'Orthodoxie ; voir GOUILLARD, *Synodikon*, p. 101<sup>865</sup>, avec la note 340 (l'Irène du texte ne peut être qu'Irène de Montferrat, car la première femme d'Andronic II ne s'appelait pas Irène de Hongrie, comme l'éditeur l'écrit par erreur, mais Anne de Hongrie). L'expression « commémoration triomphale » figure déjà plus haut (VII, 11).

40. Théodora Doukaina, la veuve de Michel VIII, avait dû renier l'union de Lyon dans une profession de foi officielle (VII, 19). Grâce à sa rétractation, son nom, contrairement à celui de sa belle-fille, allait figurer dans le *Synodikon* après sa mort ; voir GOUILLARD, *Synodikon*, p. 101<sup>864</sup>.

41. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 178<sup>13-21</sup>.

42. L'arrivée du moine Athanase à Constantinople est signalée dans le dernier paragraphe du livre précédent (VII, 37).

Καὶ βασιλέως ὅτι τε τὸν πατέρα, δόξαντα περὶ τὴν ἐκκλησίαν ἀμαρτεῖν, ἄταφον ἀφήκε καὶ ἀμνημόνευτον καὶ ὅτι τὴν προτέραν σύζυγον τὰ ὅμοια περὶ τὴν εὐφημον μνεῖαν ἔδρα καὶ τρίτην<sup>9</sup> τὴν μητέρα, ὅτι, εἰ μὴ καὶ αὐτὴ τὸν τῆς πίστεως δέδωκε λίβελλον, οὐκ ἂν εἰς κοινωνίαν<sup>10</sup> ἐδέξατο. Πολλή 5 τις ἦν ἡ κατὰ τοῦ πατριάρχου μέμψις, ὅτι, δόξας σφαλῆναι, μὴ διορθῶτο, ἀλλ' ἰσχυρογνωμονοίη καὶ μῶμον προστρίβεσθαι θέλοι τῇ ἐκκλησίᾳ, ἀπάντων μῶμων<sup>11</sup> τὸν χεῖριστον.

ζ'. Ἀναχώρησις ἐκ τοῦ πατριαρχείου τοῦ πατριάρχου Γρηγορίου.

Ἐπέρρει γοῦν διὰ ταῦτα ἢ πρὸς ἐκεῖνον τοῦ βασιλέως διάθεσις, καὶ οἱ κατ' ἐκείνου ἰσχυρον πλέον καὶ πλέον ἔτι, μέχρις ἂν καὶ τοῦ δηλωθέντος Ἰθα- 10 νασίου παραγγείλαντος καὶ συμβουλευόντος δῆθεν τὴν ὑποχώρησιν — ἐκοινοῦτο<sup>12</sup> γὰρ καὶ τούτῳ τὴν γνώμην ὁ βασιλεὺς, καὶ αὐτὸς ἐπευδόκει πρὸς ταῦτα, ὡς καὶ ὑποστῆναι τὴν πρὸς ἐκεῖνον ἄφιξιν<sup>13</sup> ἐφ' ᾧ συμβουλευοῖ — ἀπειπὼν ἐκεῖνος καὶ ἀποναρκήσας τοῖς ὄλοις, ἐν μιᾷ τῶν κυριωνύμων ἡμερῶν, ἰδιωλίαν λαλήσας πρὸς τὸν λαὸν ὡς πολλοὶ ἐπισυνέστησαν κατ' B 122 αὐτοῦ καὶ ὡς μὴ οἷός τ' εἶη ἀντέχειν εἰς πρὸς πολλοὺς, καὶ ταῦτα καὶ τῶν Ἄρσενιατῶν εἰρηνεύειν ὑπισχνουμένων, εἰ καὶ<sup>14</sup> αὐτὸς ἐξέλθοι, καὶ τέλος ὡς κατὰ δοκιμασίαν ἐξέρχεται, ἐπειπὼν ὡς, εἰ μὴ γ' εἰρηνεύσαιεν<sup>15</sup> τῇ αὐτοῦ ἀπουσίᾳ<sup>16</sup>, ἐπιστησόμενος αὐθις καὶ ὡς θῆρ ἐκείνους καταδραμούμενος, ἐξεισι καὶ τῇ τῶν Ὁδηγῶν μονῇ φέρων ἑαυτὸν δίδωσιν, οὐ μὴν δὲ ὥστε καὶ 20 ἀπρακτεῖν τελέως, ἀλλὰ καί, συνεισβαλλόντων τῶν περὶ ἐκεῖνον ἀρχιερέων καὶ κληρικῶν, συνόδους τε γίνεσθαι καὶ κρίσεις ἀποκαθίστασθαι καὶ τὰ κατὰ τὴν ἐκκλησίαν καὶ αὐθις οἰκονομεῖσθαι, μνημονευομένου καὶ ἔτι. Ἄλλ' οὐδὲ καὶ τὸ ἐπ' ἐκεῖνῳ σκάνδαλον κατεστέλλετο, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον, ἐλθόντος καὶ τοῦ Ἐφέσου Ἰωάννου, ὃν καὶ μακρόθεν οἱ κατ' ἐκείνου προκατελάμβανον, 25 μεῖζον ἤρετο, καὶ ὁ κρατῶν ἐν διχονοίαις ἦν εἰ, μνημονευομένου ἐκείνου, αὐτὸς ἀγιάζοιτο ταῖς θυσίαις. Διὰ τοῦτο, καὶ πολλῶν μεταξὺ συμβάντων, χώραν σχόντες οἱ κατ' ἐκείνου τὸ τούτου ὄνομα ἐν ταῖς συνάξεσι κατεσίγαζον καὶ παραίτησιν ἐξητοῦντο<sup>17</sup>, ἐφ' ᾧπερ καὶ τὸν ἄξιον προχειρίσαιτο.

9 τρίτην : τρίτον B edd. 10 κοινωνίαν : κοινίαν A 11 μῶμων : μῶμον B edd. 12 ἐκοινοῦτο : κοινοῦται AB 13 ἄφιξιν : -ηξιν A 14 καὶ om. C 15 εἰρηνεύσαιεν : -σοιαν AB Poss. -σοιεν Bekk. 16 ἀπουσία : ἀποστασία scr. et γράψαι ἀπουσία mg. corr. C ἀποστασία edd. 17 ἐξητοῦντο : ἐζητ- edd.

43. Sur le monastère des Hodègoi, situé près de Sainte-Sophie et du patriarcat, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 199-207. La date précise ne peut être établie : ce dimanche se situe en 1288 (voir la note suivante).

44. LAURENT, *Regestes*, n° 1508 (1288). En le rapprochant de l'arrivée de Cyrille, patriarche d'Antioche, à Constantinople, V. Laurent place le séjour de Grégoire au monastère des Hodègoi « entre le printemps et l'automne 1288 ».

45. Le métropolitain d'Éphèse Jean Cheilas (VIII, 3) dut arriver à Constantinople vers le milieu de l'année 1288 ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1509 (février-mars 1288) et n° 1513 (automne 1288-début 1289).

Mais entre-temps Cyrille, qui, du siège de Tyr, avait été nommé patriarche d'Antioche en Orient, après Arsène, et qui était un homme pieux, ami de la quiétude et rempli de l'état ecclésiastique, se rend à Constantinople<sup>46</sup>. Il devait absolument obtenir à son arrivée la confirmation de cette instance, alors qu'il était promu par transfert. Il ne fut pas reçu à ce moment<sup>47</sup>, mais il fut agréé plus tard, près de huit ans après<sup>48</sup>, en promettant de ne fréquenter aucunement les Arméniens, lorsqu'il vivrait dans leur pays, puisque les territoires de Syrie avaient été anéantis<sup>49</sup>. Et il acheva sa vie ici<sup>50</sup>. Comme donc il résidait alors à Constantinople et qu'il choisit d'habiter plutôt dans les appartements des Hodègoi, le patriarche Grégoire part de là et, changeant de résidence, il se rend au métrochion de Saint-Paul du Latros<sup>51</sup>.

### 7. Le cas de Grégoire, comment on exigea sa démission.

Il en était là à se disputer avec les évêques et à en appeler à l'empereur : après l'avoir pris en le considérant comme savant et honorable, et de plus orthodoxe, non seulement ils lui enlevaient sa dignité, mais de plus ils le dépouillaient de sa réputation d'orthodoxie. Et il rédigea de son mieux une réfutation concernant les propositions du tomos qui étaient mises en cause<sup>52</sup>, en montrant comment il écrivit au départ et comment il pensait, et que, si les propositions n'étaient pas interprétées de cette manière, on tombait de toute nécessité dans l'opinion de Bekkos ; tout en affirmant cela, il demandait aux évêques de lui donner acte de son orthodoxie et de la reconnaître, pour recevoir de lui en échange la démission du trône. C'était donc pour eux un labyrinthe vraiment difficile à franchir : si en effet ils reconnaissaient son orthodoxie, la demande de démission paraissait non seulement impudente, mais tyrannique. C'est pourquoi donc ceux-ci réclamaient en retour à l'empereur que son cas fût remis à une décision judiciaire : si au terme d'un débat public on trouvait que son écrit était sûr, il reprendrait sa dignité de patriarche, mais, s'il était convaincu d'être tombé dans une erreur dogmatique, il demanderait lui-même pardon dans le repentir et il le recevrait, tandis qu'ils l'abandonneraient eux-mêmes à bon droit — quel besoin de démission en effet dès lors ? —, pour demander l'homme digne. L'empereur accepta la proposition et envoya faire entendre à Grégoire ce que disaient ses poursuivants. Jugeant une fois pour toutes funeste que lui-

46. Arsène d'Antioche (VIII, 5), successeur de Théodose Prinkips en 1283-1284, mourut vers 1286. Sa succession fut disputée entre Denys de Pompéiopolis et Cyrille de Tyr, qui réussit à occuper définitivement le siège (VII, 19). Cyrille dut arriver à Constantinople dans la seconde moitié de 1288.

47. LAURENT, *Regestes*, n° 1511 (deuxième semestre de 1288). Le fait d'avoir accédé au trône patriarcal par transfert d'un siège épiscopal semble ajouter une difficulté supplémentaire pour la reconnaissance de Cyrille par le synode de Constantinople. Sur ce genre de controverses à répétition, dont fut victime, entre autres, le patriarche Germain III, voir PACHYMÉRÈS, II, p. 366 n. 2, p. 378 n. 1-2.

48. LAURENT, *Regestes*, n° 1568 (1296).

49. La conquête de la Syrie par les Mamlûks d'Égypte, qui se termina en 1291 avec la prise de Saint-Jean-d'Acre et dont l'historien fait mention à plusieurs reprises (III, 5 ; VII, 19, 32 ; XI, 12), obligeait le patriarche d'Antioche à se réfugier chez les Arméniens de Cilicie, quand il ne résidait pas à Constantinople, comme Cyrille semble l'avoir fait de manière constante, mais il devait éviter les relations *in sacris* avec les Arméniens (IV, 9 ; VII, 19 ; VIII, 5), qui étaient considérés comme schismatiques par les Grecs.



Ἄλλ' ἐν τοσούτῳ καὶ ὁ εἰς πατριάρχην Ἀντιοχείας ἰ ἐπ' ἀνατολῆς τα- B 123  
 χθεις ἀπὸ Τύρου Κύριλλος μετ' <sup>18</sup> Ἀρσένιον, ἀνὴρ εὐλαβῆς καὶ ἡσυχίας φίλος  
 καὶ πλήρης ἐκκλησιαστικῆς καταστάσεως, τῇ Κωνσταντίνου ἐπιφοιτᾷ, ὃν  
 ἔδει πάντως ἐλθόντα τὸ κῦρος ἐντεῦθεν λαβεῖν, ἐκ μεταθέσεως ἀναβιβαζό-  
 μενον, κἂν τότε μὴ δεχθῆις <sup>19</sup>, ὕστερον μετὰ χρόνους ὀκτὼ μόλις, καὶ 5  
 ὑποσχέσεις δοῦς ἦ <sup>20</sup> μὴν μὴ κατὰ τι Ἀρμενίοις συνέρχεσθαι ἐν τῇ ἐκείνων  
 διάγοντα, ἐπεὶ τὰ κατὰ Συρίαν ἠφάνιστο, προσεδέχθη, κἀνταῦθα <sup>21</sup> τὸ βιοῦν  
 ἀπήντησεν. Ὡς γοῦν, ἐπιδημήσας οὗτος τῇ Κωνσταντίνου τῷ τότε, ὑπὲρ  
 ἄλλους ἐν τοῖς τῶν Ὁδηγῶν κατοικεῖν προὔτιματο, ἀπάρας ἐκεῖθεν, ὁ  
 πατριάρχης Γρηγόριος τῷ τοῦ Ἁγίου Παύλου τοῦ ἐν τῷ Λάτρῳ μετοχίῳ 10  
 μετοικισθεὶς δίδοται.

ζ <sup>22</sup>. Τὰ <sup>23</sup> κατὰ τὸν Γρηγόριον, ὅπως ἀπητεῖτο παραίτησιν.

Καὶ ἦν ἐκεῖ διαφιλονεικῶν πρὸς ἀρχιερεῖς καὶ βασιλέα ἐπικαλούμενος,  
 εἰ, λαβόντες αὐτὸν σοφόν τε καὶ ἔντιμον νομιζόμενον, προσέτι δὲ καὶ ὀρθο-  
 δοξοῦντα <sup>24</sup>, οὐχ ὅπως ἀτιμοῖεν ἐκεῖνον, ἀλλὰ καὶ προσαφαιροῖντο τὸ ἐπὶ τῇ 15  
 ὀρθοδοξίᾳ σέμνωμα. Καὶ δὴ καὶ ὡς εἶχε γράφων τὴν ἐπὶ τῷ τόμῳ τῶν κατη-  
 γορουμένων ἐπίλυσιν, ὅπως γράψει <sup>25</sup> τὴν ἀρχὴν καὶ ὅπως φρονοίη, καὶ ὡς,  
 <εἰ> <sup>26</sup> μὴ οὕτως ἐξηγοῖντο, ἀνάγκη πᾶσα εἰς τὴν τοῦ Βέκκου γνώμην ἐμπί-  
 πτειν, ταῦτα λέγων, ἡξίου διδόντας αὐτοὺς τὸ <sup>27</sup> ἐπὶ τῷ ὀρθολόξῳ οἱ βέβαιον B 124  
 καὶ ὁμολογοῦντας ἀντιλαμβάνειν παρ' ἐκείνου τὴν τοῦ θρόνου παραίτησιν. 20  
 Τοῦτο οὖν ἦν <sup>28</sup> ἐκείνοις λαβύρινθος ἄντικρυς δυσδιέξιτος · εἰ γὰρ ὁμο-  
 λογοῖεν ὀρθόδοξον, ἢ ἐπὶ τῇ παραίτησει ἀξίωσις οὐχ ὅπως ἄδοξος, ἀλλὰ καὶ  
 τυραννικὴ κατεφαίνεται. Ἀντηξίου γοῦν διὰ ταῦτα κάκεινοι τὸν βασιλέα  
 κρίσει ἐπιτραπῆναι τὰ κατ' ἐκεῖνον καί, εἰ μὲν εὐρεθείη ἀπὸ κοινῆς σκέ-  
 ψεως τὸ ἀσφαλὲς ἐφ' οἷς ἔγραψεν ἔχων, τελεῖν καὶ αὐθις ἐς <sup>29</sup> πατριάρχην 25  
 ἐκεῖνον, εἰ δὲ γ' ἐξελεγχθεῖ <sup>30</sup> ἐμπροσθὴν εἰς σφάλμα δογμάτων, αὐτὸν μὲν  
 ζητεῖν ἐν μετανοίᾳ συγγνώμην καὶ γε λαμβάνειν, αὐτοὺς δ' ἀφέντας ἐκεῖνον  
 δικαίως — καὶ τίς γὰρ ἐντεῦθεν παραίτησεως χρεῖα ; —, ζητεῖν τὸν ἄξιον.  
 Ἐδέξατο τὸν λόγον ὁ βασιλεὺς καὶ γε πέμψας παρεδήλου τῷ Γρηγορίῳ τὰ  
 παρὰ τῶν ἀντιδικούντων λεγόμενα. Ὁ δὲ, καθάπαξ δεινὸν ἠγούμενος, εἰ καὶ 30

18 μετ' : μετὰ C 19 δεχθῆις : δεχθῆς B 20 ἦ : ἦ AB Poss. 21 κἀνταῦθα : -εὐθεν  
 AB 22 ζ' om. AB 23 Τὰ — παραίτησιν om. AB 24 ὀρθοδοξοῦντα : ὀρθοξοῦντα C  
 25 γράψει : -οιε AC -οι edd. 26 εἰ add. edd. 27 τὸ : τῷ C 28 ἦν om. B edd. 29  
 ἐς : εἰς AB edd. 30 ἐξελεγχθεῖ : -λεχθεῖ C

50. Cyrille d'Antioche mourut à Constantinople, au plus tard en 1307, puisque l'historien si-  
 gnale, au moment de terminer son ouvrage, que le trône d'Antioche était devenu vacant (XIII, 8).

51. On ignore où se trouvait le métouchion dépendant de Saint-Paul du Latros. A la mort de  
 Cyrille d'Antioche, le patriarche Athanase se hâta de reprendre possession du monastère des Hodè-  
 goi (XIII, 8 et 23), qui avait été attribué par Michel VIII à Théodose Prinkips (V, 24), le futur  
 patriarche d'Antioche, et qui était devenu par ce biais la propriété du siège d'Antioche.

52. LAURENT, *Regestes*, n° 1515 (1289). Cette réfutation, dont le texte est perdu, est différente  
 d'une profession de foi similaire qu'il émit l'année précédente (LAURENT, *Regestes*, n° 1514).

même, qui semblait dépasser les autres, fût poursuivi pour transgression du dogme, il accepta la demande et se tint prêt à se présenter en jugement. C'est pourquoi on fixa le jour et on fixa le lieu : c'était le Grand Palais de l'empereur. Les juges furent désignés, ceux qui devaient porter l'accusation se préparèrent : c'étaient ceux qui s'étaient séparés de lui, tant parmi les évêques que parmi les clercs. Tout était prêt, et il ne restait plus qu'à se réunir.

Comme le grand jour<sup>53</sup> était arrivé et que tous devaient se présenter au même endroit, il se prépare lui-même de bonne heure avec les siens et se rend au palais à cheval, avec les siens à cheval ; se tenant dehors dans cette posture, il fit connaître à l'empereur son arrivée et demanda qu'au plus vite se présentent juges et poursuivants. Quant à l'empereur, il imagina quelque chose de plus avisé et de plus spécieux, car, une fois le débat terminé, l'affaire n'irait nullement dans le droit chemin ; il arriverait de deux choses l'une : ou bien il apparaîtrait coupable et se retirerait dans la quiétude, ou bien ils confesseraient l'avoir calomnié, mais le scandale persisterait encore, car les arguments combattent naturellement les arguments, de sorte que l'adhésion naturelle porte sur les choses seules, qui se révèlent comme elles sont et non comme on les dit. Ces observations faites, d'autant plus que leur action ne tournerait pas à une sécurité absolue de ceux qui le renverseraient, parce qu'ils seraient marqués du stigmate à cause de la transgression commise par leur consécuteur, surtout qu'ils avaient signé tout en reconnaissant le texte dangereux<sup>54</sup>, l'empereur jugea que le jugement ne serait pas profitable. C'est pourquoi il envoya faire suspendre la procédure. Et de fait les adversaires du patriarche renoncèrent au jugement avec satisfaction, assurant que les discours, où l'on remuerait quantité de choses, ne seraient pas profitables, et ils persuadèrent l'empereur d'envoyer prier le patriarche de remettre une lettre de démission : l'enquête ne serait pas en effet profitable ; eux-mêmes reconnaîtraient dès lors sa piété ; personne ne portera le doute sur tes opinions, disent-ils ; ils avaient été scandalisés seulement à cause de l'écrit de Marc, que tu as toi-même récemment présenté à maintes reprises pour le récuser, comme composé en dehors de la rectitude de la doctrine commune de l'Église<sup>55</sup> ; c'est pourquoi il serait juste de se laisser convaincre par l'empereur, qui conseillait la bonne solution, et de se retirer dans la paix. Voilà ce qu'on notifia à maintes reprises, mais sans convaincre. Outre de nombreux autres, l'empereur envoya ensemble Choumnos, alors questeur, et l'auteur, leur ordonnant de lui parler pour lui demander la même chose<sup>56</sup> : l'empereur était tyrannisé par son amour pour lui, en dédaignant jusqu'alors les troubles de l'Église, et il n'avait nullement permis à ses adversaires de le condamner plus qu'il ne convenait, mais il les persuadait de le considérer

53. Sur le mot *κρίσις*, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 136 n. 2.

54. Les évêques avaient signé le tomos de Grégoire de Chypre (LAURENT, *Regestes*, n° 1490 : août 1285). L'épiscopat, qui avait été presque entièrement renouvelé en 1283, tenait sa consécration, pour sa plus grande partie, de Grégoire, dont les errements risquaient de les atteindre aussi.

55. Grégoire de Chypre récusait solennellement les opinions de son disciple Marc dans une profession de foi (LAURENT, *Regestes*, n° 1514 : c. 1289), ainsi que dans une lettre à l'empereur (LAURENT, *Regestes*, n° 1513 : automne 1288-début 1289).

56. L'historien accompagna dans cette mission Nicéphore Choumnos (PLP, n° 30961), qui est mentionné pour la première fois et qui allait mener de pair une brillante carrière administrative et

αὐτὸς δὲ δοκῶν ὑπὲρ ἄλλους ἐπὶ παραβασίᾳ<sup>31</sup> ἀλίσκοιτο δόγματος, ἐδέχετο τὴν ἀξίωσιν καὶ ἔτοιμος ἦν ἀπαντᾶν εἰς κρίσιν. "Ὅθεν καὶ ὄριστο μὲν ἡ ἡμέρα, ὄριστο δ' ὁ τόπος · ὁ δ' ἦν τὸ μέγα τοῦ βασιλέως παλάτιον. Ἐτάττοντο οἱ κριταί, οἱ κατηγορήσοντες ἠτοιμάζοντο · οἱ δ' ἦσαν οἱ σχισθέντες ἐκείνου, ὅσοι τε τῶν ἀρχιερέων καὶ ὅσοι τῶν κληρικῶν. Τὰ πάντ' 5  
εὐτρεπῆ<sup>32</sup>, ἰξδει δὲ συνελθεῖν καὶ μόνον. B 125

Ὡς δ' ἡ κυρία παρέστη καὶ ἀπαντᾶν ἔδει εἰς ταῦτον πάντα, αὐτὸς συνάμα τοῖς ἀμφ' αὐτὸν πρωιαίτερον ἔτοιμασθεις ἐφιππος σὺν ἐπίπποις πρὸς τὸ παλάτιον ἀπαντᾶ, καὶ που ἰστάμενος ἔξω ὡς ἔτυχεν ἔχων, δῆλην τῷ βασιλεῖ τὴν σφετέραν ποιούμενος ἄφιξιν, ἀπαντᾶν τὴν ταχίστην καὶ κριτὰς καὶ κατ- 10  
ηγόρους ἡξίου. Ὁ μέντοι γε βασιλεύς, σοφώτερόν τι καὶ βαθύτερον ἐννοῶν, ὡς<sup>33</sup>, γεγνουσίας τῆς διαλέξεως, οὐδὲν ὄλως χωρήσει κατ' ὀρθὸν τὸ πρᾶγμα, ὡς θάτερον ἀμφοῖν γενέσθαι, ἢ ἐκεῖνον φανέντα κακὸν ἡσυχάζειν ἢ ἐκεῖ-  
νους διαβολεῖς ὁμολογεῖν, ἀλλὰ παραμένειν καὶ αὐθις τὸ σκάνδαλον, φύσεως ἐχόντων τῶν λόγων λόγοις μάχεσθαι, ὡς πραγμάτων καὶ μόνων εἶναι 15  
τὴν ὁμολογίαν τῆς φύσεως, ὡς ἔχουσι φαινομένων καὶ μὴ ὡς λέγονται, ταῦτα σκοπήσας, καὶ μᾶλλον ὅτι τοῖς καταβαλοῦσιν<sup>34</sup> οὐκ εἰς ἀσφαλὲς πάντη περισταίῃ ἂν τὸ πραχθέν, ὡς εἰς ὀβελισμὸν ἀγομένοις διὰ τὴν τοῦ χειροτονητοῦ παραβασίαν, καὶ μᾶλλον ὅτι καὶ τὸ ἐπισφαλὲς ὁμολογοῦντες ὑπέγραψαν, οὐκ ἔκρινεν εἰς συμφέρον γενέσθαι τὴν κρίσιν. "Ὅθεν καὶ πέμ- 20  
ψας ἀπήρτα τὴν διαδικασίαν. Καὶ γὰρ καὶ οἱ ἀντίθετοι τούτῳ εὐφυῶς ἀπε- B 126  
κρούοντο τὰ<sup>35</sup> τῆς κρίσεως, οὐκ εἰς συμφέρον ἔσεσθαι τοὺς λόγους, πολλῶν κινήθέντων, διαβεβαιούμενοι, ἐπειθον δὲ βασιλέα πέμπειν καὶ ἀξιοῦν παρέχειν λίβελλον παραιτήσεως · μηδὲ γὰρ εἰς συμφέρον ἔσεσθαι τὴν ἐξέ-  
τασιν, αὐτοὺς δ' ἐντεῦθεν ὁμολογεῖν εὐσεβῆ, καὶ μηδένα τὸν δισταγμὸν ἐπὶ 25  
ταῖς σαῖς, φησί, φέρειν δόξαις, μόνον δὲ σκανδαλισθῆναι διὰ τὸ τοῦ Μάρκου γράμμα, ὃ καὶ αὐτὸς σὺ φθάσας πολλάκις ταῖς ἀποβολαῖς δέδωκας ὡς παρὰ τὸ ὀρθὸν συντεθὲν τῆς κοινῆς δόξης τῆς ἐκκλησίας, καὶ διὰ ταῦτα δίκαιον εἶναι βασιλεῖ τε πείθεσθαι, τὰ χρηστὰ συμβουλευόντι, καὶ εἰρηρικῶς ἀπαλλάττειν. Ταῦτα πολλάκις διεμνηνύετο, ἀλλ' οὐκ ἐπειθε. Καί γ' ἐπὶ 30  
πολλοῖς καὶ τὸν τότε κοιαίστορα<sup>36</sup> Χοῦμνον<sup>37</sup> καὶ τὸν συγγράφοντα συνάμα πέμπων, ὁ βασιλεὺς προσέταττε<sup>38</sup> λέγειν καὶ ἀξιοῦν τὰ αὐτὰ παρ' αὐτοῦ<sup>39</sup> · τυραννεῖσθαι γὰρ τῆ<sup>40</sup> εἰς ἐκεῖνον ἀγάπη ἐπὶ τῷ μέχρι τόσου<sup>41</sup> τὴν ἐκκλη-

31 τῆ ante παραβασίᾳ add. B edd. 32 εὐτρεπῆ : εὐπρεπῆ BC Poss. 33 ὡς om. AB  
34 καταβαλοῦσιν : -βαλλοῦσιν B -βαλοῦσι Poss. 35 τὰ : τὰς AB 36 κοιαίστορα :  
-τωρα AC 37 Χοῦμνον : Χού- edd. 38 προσέταττε : -εν AC 39 αὐτοῦ : αὐτοῦ AB  
40 τῆ : τῆς C 41 τόσου : τόσον AB Poss.

une fructueuse activité littéraire ; voir, en particulier, l'ouvrage de J. VERPEAUX, *Nicéphore Choumnos, homme d'État et humaniste byzantin (ca. 1250/1255-1327)*, Paris 1959. Les diverses listes de dignités placent le questeur vers le 50<sup>e</sup> rang de la hiérarchie aulique : 51<sup>e</sup> rang selon l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 301<sup>o</sup>), 45<sup>e</sup> rang selon le Traité du PSEUDO-KΩDINOS (Verpeaux, p. 138<sup>26</sup>).

comme orthodoxe et de conclure promptement un arrangement, une fois le scandale supprimé ; ce serait vraiment le cas, s'il démissionnait dans la paix. Voilà ce que disait l'empereur, qui avait désormais cédé au scandale de la foule. Mais quand il l'apprit alors, le patriarche fut absolument hors de lui : publiquement ils le bafouaient pour hérésie, tandis qu'en cachette ils le reçoivent comme orthodoxe. C'est pourquoi il demanda que cette reconnaissance soit exprimée par eux publiquement, une fois les citoyens réunis en compagnie du sénat et de l'empereur, sans que soient non plus absents les moines éminents.

#### 8. Comment les évêques, réunis au Grand Palais, reconnurent l'orthodoxie de Grégoire<sup>57</sup>.

Comme le patriarche faisait ces demandes, signifiant qu'aussitôt il donnerait aussi sa démission, il y eut un important débat. Une grave division se fit parmi ceux qui étaient séparés de lui. Les uns ne supportaient même pas de reconnaître la rectitude de sa piété, car, s'ils la reconnaissaient, ils l'installaient aussitôt sur le trône, fût-ce malgré eux, et, une fois l'accusation levée, il pourrait même désormais punir ceux qui lui nuisent et s'emparer de cette dignité ; c'étaient l'évêque d'Éphèse et celui de Cyzique avec leur entourage<sup>58</sup> : ils affirmaient qu'il fallait plutôt juger Grégoire et qu'ils acceptaient ce qui en sortirait, sans absoudre la méchanceté, sans cacher des choses pour en préférer d'autres, en appliquant l'économie à des situations qui n'admettent pas l'économie<sup>59</sup>. Les autres acceptaient de reconnaître la piété de Grégoire grâce au procédé de l'économie, car ce n'est pas tant le tomos qui les avait scandalisés que l'écrit du moine Marc<sup>60</sup> ; ils demandaient seulement que le patriarche fût prêt à présenter la lettre de démission et ils voulaient, si c'était possible, que Grégoire en donnât aussi l'assurance par écrit. L'empereur envoya le message, et Grégoire donna devant Dieu, comme il le disait, l'assurance orale que ceux-ci n'auraient pas plus tôt reconnu sa piété qu'il remettrait lui aussi l'acte de démission. L'évêque d'Éphèse et son entourage refusaient donc absolument et d'accepter la promesse orale et de considérer l'affaire comme convenable, mais l'évêque de Philadelphie et son entourage<sup>61</sup> considéraient vraiment la promesse orale comme un serment, puisqu'elle était exprimée devant Dieu, et ils assuraient que, si cet homme changeait d'avis, ils auraient dès lors le pouvoir de le déposer comme coupable de parjure. Comme donc les évêques d'Éphèse et de Cyzique avec leur entourage n'acceptaient absolument pas cette mesure d'économie, mais entendaient juger celui qu'ils disaient savoir coupable, l'empereur, qui leur parla sans les convaincre et qui voyait la proie

57. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 179<sup>2</sup>-180<sup>14</sup> ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 325.

58. Jean Cheilas d'Éphèse et Daniel Glykys de Cyzique manifestèrent précédemment leur hostilité commune envers le patriarche (VIII, 3). Sur les causes et les circonstances de la démission de Grégoire de Chypre, voir PAPADAKIS, *Crisis*, p. 132-137.

59. Sur le principe de l'économie ecclésiastique, voir PACHYMÉRÈS, II, p. 606 n. 3.

60. Les conséquences de la publication de l'opuscule sont longuement décrites plus haut (VIII, 4).

61. Théolepte de Philadelphie montra déjà auparavant son opposition à l'exposé dogmatique de Grégoire de Chypre (VIII, 3).

σίαν κυμαινομένην περιορᾶν, καὶ μηδὲν ἐφεῖναι τοῖς κατ' ἐκείνου ὥστε  
καὶ πλέον τι παρὰ τὸ εἰκόσ ἐκκηρύττειν, ἀλλ' ὀρθόδοξον ἡγεῖσθαι πείθειν B 127  
καὶ ἐτοιμῶς σπένδεσθαι, τοῦ σκανδάλου παραιρηθέντος<sup>42</sup> · τὸ δ' ἔσται  
πάντως, εἰ μετ' εἰρήνης παραιτοῖτο<sup>43</sup>. Ταῦτα δ'<sup>44</sup> ἔλεγε βασιλεύς, ἀπειρηκῶς  
ἦδη πρὸς τὸ τῶν πολλῶν σκάνδαλον. Ἄλλ' ἀκούων ἐκείνος τότε πολὺς ἦν 5  
ἀλύων, εἶπερ ἀναφανδὰ μὲν ἐφ' αἰρέσει τοῦτον διεκωμῶδησαν, κρύφα<sup>45</sup> δὲ  
ὡς ὀρθοδοξοῦντα δέχονται. Διὰ τοῦτο καὶ τὴν ὁμολογίαν ἐζήτει ταύτην  
κοινῇ παρ' αὐτῶν γενέσθαι, συναχθείσης τῆς πολιτείας ἅμα συγκλήτῳ καὶ  
βασιλεῖ, μηδὲ τῶν ἐκκρίτων μοναχῶν ἀπόντων.

η<sup>46</sup>. Ὅπως συναχθέντες οἱ<sup>47</sup> ἀρχιερεῖς κατὰ τὸ<sup>48</sup> μέγα παλάτιον ὁμολόγη- 10  
σαν τὸν Γρηγόριον ὀρθόδοξον.

Ταῦτα ζητοῦντος ἐκείνου, ὡς αὐτίκα καὶ τὴν παραίτησιν δώσοντος<sup>49</sup>, σκέ-  
ψις ἦν μεγίστη, καὶ σχίσμα μέγα μεταξὺ τῶν ἀπ' ἐκείνου σχιζομένων ἐγι-  
νετο<sup>50</sup>, τῶν μὲν μηδ' ἀνεχομένων ὁμολογεῖν ἐκείνον ὀρθοσεβῆ, ὡς, εἰ ὁμο-  
λογοῖεν, παρευθὺς ἐγκαθιστᾶν τῷ θρόνῳ καὶ ἄκοντας καί, τοῦ αἰτίου 15  
λυθέντος, αὐτὸν ἔχειν τὸ<sup>51</sup> ἀπὸ τοῦδε καὶ ἐπιτιμᾶν ἀδικοῦσι καὶ τῆς ἀξίας B 128  
ἐπιλαμβάνεσθαι — ἦσαν δ' οὗτοι οἱ περὶ τε τὸν<sup>52</sup> Ἐφέσου καὶ τὸν Κυζίκου<sup>53</sup>,  
οἱ δὴ καὶ μᾶλλον δεῖν ἔλεγον κρίνεσθαι τὸν Γρηγόριον, καὶ σφᾶς τὸ ἀπο-  
βησόμενον δέχεσθαι, μηδ' ἐπιλύειν<sup>54</sup> τὴν κάκην, μηδ' ἄλλα κεῦθοντας ἄλλα  
βάζειν, οἰκονομοῦντας ἀνοικονόμητα<sup>55</sup> —, τῶν δὲ τρόποις οἰκονομίας 20  
νευόντων ὁμολογεῖν εὐσεβῆ τὸν Γρηγόριον, ὡς, μηδ' ἐκ τοῦ τόμου τόσον<sup>56</sup>  
σκανδαλισθέντες<sup>57</sup> ὅσον ἐκ τοῦ τοῦ μοναχοῦ Μάρκου γράμματος, μόνον  
ἐκείνον<sup>58</sup> ἔτοιμον εἶναι ἠξίου παρέχειν τὸν τῆς παραιτήσεως λίβελλον καὶ  
ἠθελον τοῦτο, εἰ οἶόν τ' ἦν, πληροφορεῖν καὶ γράμμασι τὸν Γρηγόριον. Ὁ δέ,  
πέμπωντος τοῦ βασιλέως, λόγοις ἐπληροφόρει Θεοῦ ἐναντίον, ὡς ἔλεγε, μὴ 25  
φθάσαι τούτους ὁμολογεῖν ἐκείνῳ τὸ σέβας, κάκεινον δίδοναι τὸ τῆς  
παραιτήσεως ἔγγραφον. Οἱ μὲν οὖν περὶ τὸν Ἐφέσου οὐδ' ὄλωσ οὔτε τὸν  
λόγον ἐδέχοντο οὔτε<sup>59</sup> τὸ πρᾶγμα εὐσχημον ἔκρινον · οἱ δὲ περὶ τὸν Φιλα-  
δελφείας καὶ μάλα τὸν λόγον ἔνορκον εἶχον ὡς ἐναντίον γίνεσθαι λεγόμενον  
τοῦ Θεοῦ, κἂν μεταβάλοι τὴν γνώμην ἐκείνος, αὐτοὺς ἔχειν τοῦντεῦθεν δύνα- B 129  
μιν καθαιρεῖν ὡς ἐπιορκίας<sup>60</sup> ἄλόντα διεβεβαίουν. Τῶν γοῦν περὶ τὸν Ἐφέ-  
σου τε καὶ Κυζίκου<sup>61</sup> μηδ' ὄλωσ καταδεχομένων τὴν οἰκονομίαν<sup>62</sup> ἐκείνην,  
ἀλλὰ κρίνειν θελόντων ὃν εἰδέναι ἔλεγον ἀλισκόμενον, ὁ βασιλεύς, πρὸς  
ἐκείνους λέγων καὶ μὴ πείθων, ἐπεὶ ἑώρα ἀνασοβουμένην<sup>(9)</sup> τὴν θήραν ἐπὶ τῷ

(9) Cf. Platon, *Lysis*, 206 a.

42 παραιρηθέντος : περιαιρ- B 43 παραιτοῖτο : -εἶτο BC Poss. 44 Ταῦτα δ' : ταῦτ' B  
edd. 45 κρύφα : κρυφὰ edd. 46 η' : ζ' B 47 οἱ om. AB 48 τὸ om. A 49 δώσον-  
τος : -τα AB Poss. 50 ἐγένετο : ἐγέν- B edd. 51 τὸ : τοῦ B Poss. om. C 52 τὸν : τοῦ C  
53 Κυζίκου : -ήκου B 54 ἐπιλύειν : ἐπειλ- Bekk. 55 ἀνοικονόμητα om. edd. 56  
τόσον — μόνον om. AB || τόσον corr. Bekk. : τόσου C τόσους Poss. 57 σκανδαλισθέντες  
correxī : -ας C edd. 58 ἐκείνον : ἐκείνου AB 59 οὔτε : οὐδὲ edd. 60 ἐπιορκίας :  
-ίας B (dubie) edd. 61 Κυζίκου : -ήκου B 62 οἰκονομίαν : κοινωνίαν B edd.

s'échapper, puisque le différend ne cessait nullement, les convoqua une nuit ; il donna quantité d'explications sur le sujet et finit par s'emporter contre leur indocilité : il leur reproche leur obstination et leur refus de l'économie, comme s'ils désiraient troubler perpétuellement l'Église et réveiller des troubles qui n'étaient pas encore complètement apaisés. Il les chasse tous deux de sa vue, en leur recommandant avec fermeté de s'enfermer dans leur résidence et d'y rester sans sortir, jusqu'à ce que, après l'installation d'un patriarche dans l'Église, leur cas soit examiné, et surtout celui de l'évêque d'Éphèse, parce qu'il venait d'écrire le pire contre Grégoire aux habitants d'Asie<sup>62</sup>. Après les avoir ainsi renvoyés, le souverain se comporta fermement avec leur entourage une fois isolé ; il les rend aussitôt dociles et les unit aux autres. On se réunit au Grand Palais, en présence de l'empereur, en présence de tout le sénat, du clergé, de presque tous les moines et d'une bonne partie du peuple, comme s'y trouvaient aussi ceux-là mêmes qui avaient déclenché l'assaut contre Grégoire ; debout, Théolepte de Philadelphie devient la langue unique des nombreuses bouches opposées à Grégoire et il proclame l'orthodoxie du patriarche présent ; tout ce scandale et toute cette dissidence d'avec lui, il les imputa à l'écrit de Marc : de là étaient nés les troubles. Comme le patriarche lui-même avait rejeté Marc, il reconnut que ceux-ci n'avaient aucune hésitation à tenir le patriarche pour orthodoxe. Après avoir tenu ces propos et les avoir amplifiés à dessein, alors que les autres se tenaient silencieux, il met fin à son discours.

### 9. Lettre de démission du trône de Grégoire.

Après avoir pris congé de l'empereur et de l'assemblée avec les prévenances voulues, Grégoire s'éloigne de ce lieu et le lendemain il rédige à loisir sa lettre de démission, dont voici les termes<sup>63</sup>.

« Ma promotion au trône patriarcal et à la charge de cet épiscopat éminent n'est due ni à mes propres efforts ni à l'appui de mes amis, mais j'y ai accédé comme Dieu seul le sait. Comme il en a été ainsi et que j'ai maintenant accompli dans ce ministère six ans et plus<sup>64</sup>, j'ai tout fait et dit pour amener à la paix les personnes scandalisées et séparées de l'Église et pour les unir à elle. Mais ce zèle a eu un effet contraire à celui que je voulais, au point que certains criaient que cette paix désirée ne se réaliserait pas, si je n'abandonnais pas le patriarcat pour me retirer<sup>65</sup>. Je n'ai pas supporté de rester en place en voyant les affaires de l'Église dans une telle adversité, mais j'ai préféré voir les personnes scandalisées conclure un arrangement avec l'Église et entre elles plutôt que garder personnellement un tel pouvoir. Aussi, pour la paix de ces gens eux-mêmes en Dieu et pour la disparition des scandales nuisibles à l'âme, je donne

62. La juridiction ecclésiastique de Jean Cheilas, métropolitain d'Éphèse, s'exerçait en effet sur la province d'Asie.

63. LAURENT, *Regestes*, n° 1517 (c. juin 1289). L'acte est également conservé de manière isolée, en dehors de l'Histoire, dans trois manuscrits ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 174-180.

64. Les six années de patriarcat étaient dûment accomplies au 28 mars 1289 (VII, 14).

65. C'est en effet le mot que prononça Jean Bekkos au terme de la conférence des Blachernes en 1285 (ci-dessus, p. 115<sup>25-28</sup>).

μηδὲν τὰς διαφορὰς<sup>63</sup> παύεσθαι, μᾶ τῶν<sup>64</sup> νυκτῶν συγκαλέσας καὶ περὶ τῶν προκειμένων οὐκ ὀλίγα διεξεληθὼν, τέλος μὴ πειθομένοις ὀργίζεται, σκληρότητα σφίσι δνειδίξων καὶ ἀνοικονομησίαν, ὡς ἀναταράσσειν αἰετὴν ἐκκλησίαν ὀρεγομένοις καὶ ἀνεγείρειν κλύδωνας μήπω<sup>65</sup> κατευνασθέντας τέλεον. Κἀκείνους μὲν καὶ ἄμφω ἀπὸ προσώπου ποιεῖται, ἐπισκήψας σφίσι 5 μετ' ἐμβριθείας ἐγκλεισθῆναί τε ταῖς καταμοναῖς καὶ ἀπροΐτους μένειν, ἕως οὐδ', ἀποκαταστάντος πατριάρχου<sup>66</sup> τῇ ἐκκλησίᾳ, τὰ κατ' ἐκείνους<sup>67</sup> ἐξετασθῆσονται, καὶ μᾶλλον τὰ κατὰ τὸν Ἐφέσου, ἐπεὶ γε καὶ ἔφθασε γράψας Ἀσιανοῖς κατὰ Γρηγορίου τὰ χεῖριστα. Καὶ τοὺς μὲν οὕτως ἀποπεμψάμενος ὁ κρατῶν, τοῖς σὺν ἐκείνοις μονωθεῖσιν ἐμβριθέστερον προσφερόμενος, πει- 10 θηνίους τε παραυτίκα δείκνυσι καὶ συνενοῖ τοῖς λοιποῖς · οἱ δὴ καὶ κατὰ ἰ τὸ μέγα παλάτιον συναχθέντες, παρόντος μὲν βασιλέως, παρούσης δ' ἀπάσης συγκλήτου καὶ κλήρου καὶ μοναχῶν σχεδὸν ἀπάντων καὶ λαῶδους οὐκ ὀλίγης μοίρας, συνόντων δὲ<sup>68</sup> καὶ αὐτῶν δὴ τῶν κατὰ Γρηγορίου τὴν ἀρχὴν ὀρη- 15 σάντων, σταθεῖς ὁ Φιλαδελφείας Θεόκλητος πολλῶν τῶν κατὰ Γρηγορίου στομάτων μία γλῶσσα γίνετα<sup>69</sup> καὶ ἀνακηρύττει παρόντα τὸν πατριάρχην ὀρθόδοξον, ἅπαν δ' ἐκεῖνο σκάνδαλον καὶ πᾶσαν τὴν ἀπ' ἐκείνου ἀποστασίαν τῷ τοῦ Μάρκου γράμματι ἀνετίθει, ὡς ἐκεῖθεν ἀνεγυγερμένων τῶν ταραχῶν · οὐδὲ καὶ παρ' αὐτοῦ τοῦ πατριάρχου ἀποβληθέντος, ἐκείνους<sup>70</sup> μηδένα ἔχειν 20 τὸν δισταγμὸν ἐπ' αὐτῷ τοῦ μὴ ὀρθόδοξον ἔχειν διωμολόγει. Ταῦτα λέξας τε καὶ πλατύνας ἐπίτηδες, τῶν ἄλλων ἐστῶτων ἐν σιωπῇ, καταπαύει τὸν λόγον.

θ<sup>71</sup>. Λίβελλος παραιτήσεως ἐπὶ τῷ θρόνῳ τοῦ Γρηγορίου.

Ὁ δὲ γε Γρηγόριος, βασιλεῖ συνταξάμενος καὶ τοῖς συνειλεγμένοις<sup>72</sup> καὶ τὰ εἰκότα δεξιωσάμενος, ἐκεῖθεν ἀπαίρει καὶ ἐπὶ σχολῆς τῇ<sup>73</sup> ὕστεραῖα συντάττει τὸν τῆς αὐτοῦ παραιτήσεως λίβελλον, ἔχοντα ἐπὶ λέξεως οὕτως<sup>74</sup>. 25

« Ἐμὲ προῦβίβασαν<sup>75</sup> εἰς τὸν θρόνον τὸν πατριαρχικὸν καὶ εἰς τὸ τῆς ὕψηλῆς ταύτης ἀρχιερωσύνης ἀξίωμα οὔτε αἰ ἑμαυτοῦ σπουδαῖ οὔτε τῶν ἐμῶν φίλων συνάρσεις, ἀλλ' ἀνήειν ὡς οἶδε μόνος Θεός. Ἐπεὶ δὲ τοῦτο γέγονε καὶ διετέλεσα ἔτος ἕκτον ἤδη καὶ πρὸς εἰς τότε τὸ λειτούργημα, πάντα ἐποίουν<sup>76</sup> καὶ ἔλεγον ὥστε<sup>77</sup> τοὺς σκανδαλιζομένους καὶ τῆς ἐκκλη- 30 σίας ἀποδυσταμένους εἰς εἰρήνην ἀγαγεῖν καὶ ἐνώσαι ἰ αὐτῇ. Ἀλλὰ τὸ σπούδασμα τοῦτο εἰς τὸνναντίον ἢ ἐγὼ ἠβουλόμην<sup>78</sup> προέβαινε, ὥστε καὶ ἐβόων τινὲς ὡς οὐκ ἂν ἢ εὐκταία αὕτη εἰρήνη γένοιτο, εἰ μὴ ἐγώ, τὸ πατριαρχεῖον καταλιπών<sup>79</sup>, ἐκ τοῦ μέσου γενοίμην. Οὐκ ἠνεσχόμην ἐπὶ 35 χῶρας μένειν, οὕτως ἐναντίως ὀρῶν τὰ τῆς ἐκκλησίας ἔχοντα, ἀλλ' ἠγάπησα μᾶλλον σπενδομένους τῇ ἐκκλησίᾳ καὶ ἀλλήλοις τοὺς σκανδαλιζομένους ὀρᾶν ἢ ἑμαυτῷ τὴν τοιαύτην κατέχειν ἀρχὴν. Ἐνθεν τοι καὶ διὰ τὴν αὐτῶν

63 διαφορὰς : προφορὰς edd. 64 τῶν om. edd. 65 μήπω iter. A 66 τοῦ ante πατριάρχου add. C 67 ἐκείνους : αὐτοὺς B edd. 68 δὲ om. B edd. 69 γίνεταί : γίν- B edd. 70 ἐκείνους om. C 71 θ' : η' B 72 συνειλεγμένοις : συειλ- C 73 τῇ : τῆς B 74 οὕτως : -ω AB 75 προῦβίβασαν : -σεν B 76 ἐποίουν : ἐποιούμην AB 77 καὶ post ὥστε add. AB edd. 78 ἠβουλόμην : ἐβ- AB edd. 79 καταλιπών : -λειπών A

ma démission du trône patriarcal et du pouvoir patriarcal et de la charge, mais non du sacerdoce<sup>66</sup>, puisque celui-ci, grâce à la pitié de Dieu à mon égard, je le garderai pour moi durant toute ma vie, car c'est seulement à cause de cette paix du peuple et à cause de son union à l'Église que je donne cette démission, sans avoir cependant conscience d'avoir commis quelque action qui m'exclue du sacerdoce. Aussi est-il possible désormais, avec le bon vouloir de Dieu, d'élire un autre patriarche et de le promouvoir au trône patriarcal et à cet épiscopat : avec l'assistance et l'aide de Dieu et comme patriarche canonique et évêque authentique, il pourra rassembler et raccorder en un seul corps les parties disjointes de l'Église. Puisse la chose s'accomplir par la mansuétude de notre grand Dieu et sauveur Jésus-Christ, accédant à l'intercession de notre dame toute pure, la vierge et mère de Dieu, et de tous les saints ! »

En écrivant ce texte, mais sans le signer d'aucune façon, il se ménageait visiblement pour lui-même le trône et se réservait la dignité pour le moment voulu en ne signant pas — il aurait fallu en effet écrire la formule *l'ancien*<sup>67</sup> — et en n'attribuant pas d'autre cause à la démission que la paix des dissidents ; comme celle-ci ne se réaliserait manifestement pas, croyait-il, il s'ensuivait que lui, qui gardait l'épiscopat, il serait à nouveau le patriarche. En effet, comme aucune accusation n'atteignait son sacerdoce et qu'il se démettait de sa dignité pour une seule cause évidente, il était clair que, cette cause n'ayant pas eu de suite, lui-même serait à nouveau, pour peu qu'il le voulût, l'homme digne de reprendre la dignité. Quant à l'empereur et son parti, et surtout Théolepte, l'instigateur de toute cette agitation, pour la seule raison qu'ils avaient reçu de Grégoire une lettre de démission, ils lui en surent gré, comme s'ils avaient désormais tout reçu : ils persuadèrent les autres de ne pas faire d'histoires, de ne pas en demander plus, de ne pas exiger la signature, de se contenter de la lettre seule, qui était de sa main, et ils leur ordonnèrent de se montrer satisfaits d'être ainsi débarrassés de lui.

#### 10. Résumé des traitements que firent subir à Grégoire l'évêque d'Héraclée et l'évêque de Brousse<sup>68</sup>.

Grégoire envoya échanger le pardon avec ceux qui étaient fâchés contre lui depuis longtemps<sup>69</sup>. Aux uns il envoya même des présents, à tous ceux des clercs qui étaient en dissidence par suite du scandale d'alors et auxquels il avait enlevé leur rente alimentaire. Quant à Germain d'Héraclée et Néophyte de Brousse<sup>70</sup>, il les avait déposés auparavant sur accusations pour les raisons suivantes. Germain avait été scandalisé à son propos : lorsqu'il reçut sa confession au début, alors

66. Le terme *ιερωσύνη* (dignité sacrée, sacerdoce) s'applique, tout comme *ιερεύς* (voir PACHYMÉRÈS, I, p. 38 n. 2), aux divers degrés de l'ordre sacerdotal (diaconat, prêtrise, épiscopat). Grégoire de Chypre pouvait conserver sa dignité épiscopale, dans la mesure où il n'avait pas été déposé.

67. La formule rituelle *ὁ χρηματίσας* (*l'ancien* [évêque]) impliquait la renonciation définitive à l'exercice de l'épiscopat, si la démission était canoniquement fondée.

68. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 178<sup>21</sup>-179<sup>2</sup>.

69. LAURENT, *Regestes*, n° 1518 (juin 1289).

70. Germain avait été nommé métropolitain d'Héraclée de Thrace en 1283, pour procéder à la consécration épiscopale de Grégoire (VII, 14), tandis que Néophyte Amageireutos s'était distingué par son zèle dans sa ville épiscopale de Brousse, où était alors interné Jean Bekkos (VII, 34). Sur la condamnation de Germain, voir LAURENT, *Regestes*, n° 1499 (1286-1289).



τούτων ἐν Θεῷ εἰρήνην καὶ τὴν τῶν ψυχοβλαβῶν σκανδάλων ἀργίαν, παραιτήσιν ποιῶμαι τοῦ θρόνου τοῦ πατριαρχικοῦ καὶ τῆς ἀρχῆς τῆς πατριαρχικῆς καὶ τοῦ ἀξιώματος, οὐ μέντοι γε καὶ τῆς ἱερωσύνης, ἐπεὶ ταύτην, ἐλεοῦντός με τοῦ Θεοῦ, φυλάξω ἑμαυτῷ<sup>80</sup> διὰ βίου παντός, ὅτι καὶ 5  
διὰ μόνην τὴν εἰρημένην<sup>81</sup> τῶν πολλῶν εἰρήνην καὶ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν αὐτῶν ἔνωσιν ποιῶμαι τὴν τοιαύτην παραιτήσιν, οὐ μὴν ὅτι ἑμαυτῷ σύνοιδά τι πράξαντι ἀπειργον τῆς ἱερωσύνης ἐμέ. Ἐνθεν τοι καὶ ἔξεστι τοῦ λοιποῦ σὺν εὐδοκίᾳ Θεοῦ ἄλλον ἐκλέξασθαι πατριάρχην καὶ εἰς τὸν θρόνον τὸν πατριαρχικὸν καὶ τὴν ἀρχιερωσύνην ταύτην ἀναβιβάσαι, ὅς ἂν καὶ ὑπὸ Θεῷ συμμάχῳ καὶ βοηθῷ, ὅσα καὶ κανονικὸς πατριάρχης καὶ ἀρχιερεὺς γνή- 10  
σιος<sup>82</sup>, εἰς ἓν τὰ διεστῶτα τῆς ἐκκλησίας μέρη συνάγειν καὶ ἐπισυνάπτειν δυνήσεται. Καὶ γένοιτο τοῦτο οἰκτιρμοῖς τοῦ μεγάλου Θεοῦ καὶ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, δυσωπουμένου ταῖς τῆς πανάγνου δεσποίνης ἡμῶν παρθένου καὶ θεομήτορος καὶ πάντων τῶν ἁγίων πρεσβείαις. »

Ταῦτα γράψας, οὐ μὴν δὲ καὶ ὑπογράψας οὐδ' ὅτιοῦν, δῆλος ἦν B 132  
συνιστῶν<sup>83</sup> ἑαυτῷ τὸν θρόνον καὶ εἰς καιρὸν τῆς τιμῆς ἑαυτῷ προμηθεύ-  
μενος τῷ μῆθ' ὑπογράψαι — ἔδει γὰρ τὸ ὀ χρηματίσας γράψαι — μῆτε μὴν  
αἰτίαν θεῖναι τῆς παραιτήσεως ἄλλην ἢ τὴν<sup>84</sup> τῶν σχιζομένων εἰρήνην, ἣς  
μὴ προβάσης ἄντικρυς, ὡς ἐπίστευεν, αὐτὸν τὴν ἀρχιερωσύνην ἔχοντα  
αὐτὸν εἶναι καὶ αὐθις τὸν πατριάρχην ἐκ τοῦ ἀκολούθου ξυνέβαιεν · ὁ 20  
γὰρ ἐπὶ τῇ ἱερωσίᾳ ἀκαταιτίατος, ἐπὶ δὲ μόνη προφανεῖ αἰτία τὴν τιμὴν  
παραιτούμενος, δῆλον ὡς, τῆς αἰτίας μὴ προβάσης, αὐτὸς ἂν εἶη καὶ  
πάλιν, θέλων μόνον, ὁ τὴν τιμὴν ἀναλαμβάνειν ἄξιος. Οἱ μέντοι γε περὶ  
τὸν βασιλέα, καὶ μᾶλλον ὁ τὰ πάντα κυκῶν<sup>85</sup> Θεόκλητος, μόνον ὅτι  
γράμμα παραιτήσεως παρὰ τοῦ Γρηγορίου ἐδέχοντο, χάριν εἶχον ἐκεῖνω, 25  
ὡς ἤδη τὸ πᾶν λαβόντες, καὶ τοὺς ἄλλους ἔπειθον μὴ πολυπραγμονεῖν, μὴ  
ζητεῖν πλέον, μὴ τὴν ὑπογραφὴν ἀπαιτεῖν, ἀρκεῖσθαι δὲ καὶ μόνω τῷ  
γράμματι, οἰκειοχείρῳ γε ὄντι, καὶ γ' ἀπαλλαχθέντας οὕτως ἐκέλευον  
ἀγαπᾶν.

ι<sup>86</sup>. Ἀνακεφαλαίωσις τῶν τῷ Ἡρακλείας καὶ τῷ Προύσηςπραχθέντων εἰς 30  
Γρηγόριον.

Γρηγόριος δὲ καὶ τοῖς ἐκ μακροῦ δυσμεναίνουσιν ἑαυτῷ πέμπων  
συγχώρησιν διηλλάττειτο · καὶ τοῖς μὲν ἄλλοις καὶ δῶρα προσεπέστελ- B 133  
λεν<sup>87</sup>, ὅσους<sup>88</sup> ἄρα τῶν κληρικῶν ἐκ σκανδάλου τοῦ τότε δισταμένους  
ἀφηρεῖτο τὰ σιτηρέσια · τῷ δὲ γε Ἡρακλείας Γερμανῷ καὶ τῷ Προύσης 35  
Νεοφύτῳ, οὓς δὴ καὶ προκαθεῖλεν<sup>89</sup> ἐπ' αἰτίαις, τὸν μὲν Γερμανόν, ὅτι  
σκανδαλισθεὶς ἐπ' ἐκεῖνω, τοὺς λογισμοὺς τὴν ἀρχὴν ἐκεῖνου δεξάμενος  
καὶ τελέσας εἰς μοναχοῦς καὶ πατρὸς ἐπ' ἐκεῖνω τάξιν ἐπέχων, τὰς ἐξαγο-

80 ἑμαυτῷ: -οῦ B edd. 81 τὴν εἰρημένην om. BC edd. 82 γνήσιος ἀρχιερεὺς  
transp. AB edd. 83 συνιστῶν: συνεστῶς (-ὡς Poss.) edd. 84 τὴν om. B edd. 85  
κυκῶν: κικῶν A 86 ι': θ' B 87 προσεπέστελλεν: προαπ- B 88 ὅσους: ὅσοις B  
89 προκαθεῖλεν: καθ- C edd.

qu'il était moine et qu'il tenait aussi la place de père pour lui, il fut abusé par ses aveux, le pénitent n'ayant pas confessé qu'il avait communié avec les premiers non seulement dans la prière et la psalmodie, comme il le disait, mais également dans la sainte parcelle de pain<sup>71</sup> ; lorsqu'il l'apprit plus tard par d'autres personnes, lui l'évêque, il porta une excommunication écrite contre le patriarche. Quant à Néophyte, il avait signé avec Germain et épousé son sentiment. Tandis qu'il les traitait donc alors avec dédain comme des ignorants, Grégoire se fit plus tard conciliant ; il envoya demander et reçut leur pardon, et il leur pardonna en retour<sup>72</sup>. Et il se rend au petit monastère d'Aristèné, situé près du monastère de Saint-André de Krisis<sup>73</sup>, car c'est là que la protovestiarissa Rhaoulaina le recueillit, en apportant elle-même une assistance substantielle<sup>74</sup>.

### 11. Comment on essaya de corriger le tomos de Grégoire.

Une fois qu'il fut débarrassé de cette affaire et comme on insinuait un grave soupçon à propos du tomos, l'empereur ne jugea pas convenable de le laisser ainsi sans correction. C'est pourquoi il rassembla des synodes, rassembla des savants qui vivaient dans l'Esprit et ordonna d'examiner, dans un débat public, le tomos isolé de son défenseur, qui était Grégoire. D'abord, comme on était réuni au Grand Palais avec l'empereur, un tremblement de terre, qui éclata subitement, mit fin à leur assemblée et à leur débat ; ensuite ils se réunirent à nouveau, au palais des Blachernes<sup>75</sup>, et ils procédèrent à un examen très attentif. Comme les uns et les autres tenaient des positions différentes dans les disputes et discours qui durèrent de nombreux jours et qu'il n'était pas possible de s'entendre sur la correction de l'écrit, on finit par supprimer complètement l'explication, jugeant préférable de ne pas expliquer du tout le passage plutôt que de courir un risque en l'expliquant<sup>76</sup>.

### 12. Des dissidents de l'Église à nouveau.

Après que cela se fut ainsi passé, l'empereur fut à nouveau fortement peiné par la dissidence des Arséniates et il était tout occupé de voir s'il était possible de les réconcilier et de les unir à l'Église. En effet ils étaient également en dissension entre eux, de sorte qu'il y avait deux partis : les uns, plus nombreux, étaient réunis autour de Hyacinthe, tandis qu'un petit nombre se reposait sur Jean Tarchaneïôtès et montrait une rigueur bien supérieure à celle des pre-

71. Grégoire de Chypre, qui avait collaboré au début à l'union des Églises latine et grecque, avoua à son confesseur avoir prié avec les partisans de Jean Bekkos, mais il lui cacha avoir partagé avec eux le pain béni ou l'eucharistie. Sur l'expression *ἅγιον κλάσμα ἄρτου* (« la sainte parcelle de pain »), voir PACHYMÉRÈS, I, p. 169 n. 5.

72. LAURENT, *Regestes*, n° 1518 (juin 1289).

73. Le monastère d'Aristèné (JANNI, *Églises de Constantinople*, p. 51) est situé à l'est de la ville, près de la porte de Xylokerkos, et dans le voisinage du monastère de Saint-André de Krisis (*ibidem*, p. 28-31). Il faut retenir la leçon *Ἀριστηνῆς* conservée par les manuscrits B et C, ainsi que par la Version brève de l'Histoire.

74. Appelée Rhaoulaina du nom de son époux, le protovestiaire Jean Rhaoul, Théodora Kantakouzèné, cousine d'Andronic II, avait été persécutée pour son opposition à l'union de Lyon (VII, 2). Elle devait veiller plus tard aux funérailles de l'ancien patriarche (VIII, 17).

75. Ce passage montre qu'à l'époque d'Andronic II utilisait simultanément le Grand Palais à l'est et le palais des Blachernes au nord-ouest de la ville. Sur le tremblement de terre, voir EUAGGÉLATOU-NOTARA, *Seismoi*, p. 34-35.

ρείας παρελογίζετο, τοῦ ἐξομολογουμένου μὴ ὁμολογήσαντος ὡς ἐκοινώνει τοῖς προτέροις οὐχ ὅπως εὐχῶν καὶ ψαλμῶδιῶν, ὡς ἔλεγεν, ἀλλὰ καὶ ἀγίου κλάσματος ἄρτου, μαθὼν παρ' ἄλλων ἐσύστερον, ἀρχιερεὺς πατριάρχην ἐγγράφως ἀφώριζε, Νεόφυτον δὲ ὡς συνυπογράψαντα καὶ ὁμωγωνομήσαντά οἱ, ἐκείνοις τοίνυν<sup>90</sup> τότε ὑπερφηανῶν ὡς ἀμαθέσιν, ἐνευ- 5  
μνιζόμενος ὕστερον, πέμπων ἐλάμβανε τὴν συγχώρησιν καὶ ἀντισυνεχώρει. Καὶ γε τῷ τῆς<sup>91</sup> Ἀριστηνῆς<sup>92</sup> μονυδρίῳ, ἐχόμενά που κειμένῳ τῆς τοῦ Ἁγίου Ἀνδρέου τοῦ ἐν τῇ Κρίσει μονῆς — ἐκεῖ γὰρ ἡ<sup>93</sup> πρωτοβεστιάρισα Ῥαούλαινα συνῆγεν, ἐξ ἑαυτῆς περιθάλλουσα<sup>94</sup> τὰ μεγάλα —, φέρων ἑαυτὸν δίδωσιν<sup>95</sup>. 10

ια<sup>96</sup>. Ὅπως τὸν τόμον τοῦ Γρηγορίου ἐπειρῶντο διορθοῦν<sup>97</sup>.

Βασιλεὺς δέ, τῶν τοιούτων ἀπαλλαγείς, πολλοῦ τοῦ Ι κατὰ τὸν τόμον B 134  
ὀφείροντος πλημμελήματος<sup>98</sup>, οὐχ οὕτως ἤξιου εἶν ἀδιόρθωτον. Ὅθεν<sup>99</sup> καὶ  
συνόδους συνεκρότει, καὶ Πνεύματι ζῶντας σοφοὺς συνέλεγε, καὶ κοινῇ  
σκέψει μονωθέντα<sup>1</sup> τὸν τόμον τοῦ βοηθοῦ — ὁ δ' ἦν ὁ<sup>2</sup> Γρηγόριος — προσ- 15  
έταπτεν ἐξετάζειν. Καὶ πρῶτα μὲν κατὰ τὸ μέγα παλάτιον συνάμα βασιλεῖ  
συναχθέντων, σεισμὸς ἐνσκήψας ἐξαίφνης τὸν σύλλογον<sup>3</sup> ἐκείνων<sup>4</sup> καὶ τὴν  
σκέψιν διέλυεν · εἶτα κατὰ τὰ τῶν Βλαχερνῶν ἀνάκτορα καὶ αὐθις συνή-  
γοντο καὶ ἐπιμελέστερον διεσκέπτοντο. Καὶ οἱ μὲν τά, οἱ δὲ τὰ ἐπὶ πολλαῖς  
ταῖς ἡμέραις διαφιλονεικοῦντες καὶ λέγοντες, τέλος, ἐπεὶ οὐκ ἦν συμφωνεῖν 20  
ἐπὶ τῇ τοῦ γράμματος διορθώσει, ὑπεξεῖλον τέλεον τὴν ἐξήγησιν, κρεῖττον  
ἡγησάμενοι μὴ ὅλως τὸ ῥητὸν ἐξηγεῖσθαι ἢ ἐξηγουμένους ἀναρρίπτειν<sup>5</sup>  
κίνδυνον.

ιβ<sup>6</sup>. Περὶ τῶν σχιζομένων καὶ πάλιν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας.

Τούτων δὴ γεγονότων οὕτω<sup>7</sup>, βασιλεὺς καὶ αὐθις πολὺς ἦν ἀλγῶν ἐπὶ τῇ 25  
διαστάσει τῶν Ἀρσενιατῶν καὶ ἅπας ἐγίγνετο εἰ οἶόν τε συμβιβάζειν  
αὐτοὺς καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ ἐνοῦν. Ἐτυχον γὰρ καὶ αὐτοὶ καθ' ἑαυτοὺς στασιάζοντες<sup>8</sup>,  
ὡς δύο μοίρας γενέσθαι, τοὺς μὲν πλείους ἀμφὶ τὸν Ὑάκινθον, ἐνίους δ'<sup>9</sup>  
ἐν τῷ Ταρχανειῳτῇ Ἰωάννῃ σαλεύειν, ἀκριβολογουμένους ὑπὲρ ἐκείνους τὰ 30  
πλείεστα καί, ὅτι χθὲς καὶ πρὸ τρίτης ἐν πυρὶ ἐκάλουν Θεὸν οἱ

90 τοίνυν om. B edd. 91 τῆς : τοῖς edd. 92 Ἀριστηνῆς : -ινῆς A edd. 93 ἡ om. edd. 94 περιθάλλουσα : -πουσα B 95 δίδωσιν : -ι BC edd. 96 ια' : ι' B 97 διορθοῦν : διωρ- C 98 πλημμελήματος : -ήματος A 99 Ὅθεν om. edd. 1 μονωθέντα : μονο- B 2 ὁ om. edd. 3 σύλλογον : σύλο- A 4 ἐκείνων : ἐκείνον B edd. 5 ἀναρρίπτειν : -ρείπτειν AC 6 ιβ' : ια' B 7 οὕτω : οὔτε AB οὕτως edd. 8 στασιάζοντες : -άσαντες AB edd. 9 δ' : δὲ C edd.

76. Il s'agit de l'interprétation du mot de Jean Damascène, selon lequel le Père est *producteur par le Verbe de l'Esprit révélateur* (VIII, 1) et que Grégoire de Chypre appliquait à la « manifestation éternelle », mais non à la « venue à l'existence ». Aucun manuscrit ne porte témoignage de la suppression du seul passage où apparaît la double formule controversée, c'est-à-dire de la deuxième partie de l'anathème 5 (PG 142, 241<sup>A</sup>).

miers<sup>77</sup> ; parce que la veille et l'avant-veille Hyacinthe et son entourage avaient fait appel à Dieu par le feu<sup>78</sup>, ils les surnommaient pyrolatres et ils décidèrent de se séparer d'eux, jusque dans la conversation même. Comme en effet Jean pensait qu'il n'était pas seulement stupide, mais également impie, d'éprouver par le feu les déclarations des Écritures, il resta séparé de l'Église comme auparavant et séparé aussi de Hyacinthe et des siens eux-mêmes, au point qu'il ne s'accorderait pas, quoi qu'ils fassent. C'est pourquoi, méprisé aussi par l'empereur, comme il est naturel, il fut exilé et enfermé dans la forteresse de Chèlè<sup>79</sup>.

Alors donc, comme l'Église était veuve, l'empereur voulut éprouver les dissidents, pour savoir s'il pourrait leur faire accepter la paix ; il fait amener Jean et il le garde, en liberté, près du palais des Blachernes, dans l'ancienne Armurerie<sup>80</sup>, en lui accordant, à lui et à ses propres gens qui l'accompagnaient, d'être ensemble et de converser. Et comme il avait décidé de réunir les deux partis et de demander la paix, il éprouva d'abord Jean par certaines escarmouches. Un jour, il envoya chercher Athanase d'Alexandrie, qui jouissait d'une grande considération auprès de ce Jean<sup>81</sup> : Athanase parlant à l'empereur, l'empereur serait informé et donnerait au patriarche la garantie de ses paroles. Il envoya donc le chercher pour cette raison et notifia ses volontés, ordonnant et demandant à la fois que les deux partis s'accordent et que, ainsi rassemblés dans l'unité de leurs sentiments, les dissidents se rassemblent aussi en un lieu ; un synode commun aurait lieu sous la présidence de l'empereur, désireux lui aussi de promouvoir dès lors, s'ils prononçaient les paroles efficaces et par ailleurs utiles, une paix favorable, avec le bon vouloir de Dieu, si eux-mêmes le voulaient : Dieu est en effet au milieu de ceux qui s'accordent et, s'ils la cherchent, lui qui est la paix de ceux qui sont loin et de ceux qui sont près, il la leur donne aussi, surtout lorsqu'on ne cherche pas sa propre gloire, mais celle de Dieu. En réponse à ces paroles et à beaucoup d'autres, l'évêque d'Alexandrie et les siens n'entendirent rien d'autre qu'esquives énigmatiques, attermoiements de l'action et autres procédés qu'utilisent habituellement ceux qui rejettent le présent et reportent leurs espérances sur l'avenir. Cependant, tout en rassemblant des synodes, l'empereur jugeait impossible que ces gens, qui n'arrivaient pas à faire la paix entre eux, entreprennent, l'un comme l'autre parti, de faire la paix avec lui. Mais il tenta l'impossible, selon le dicton, à cause de son ardeur pour la concorde ; malgré les nombreux discours qu'il égrenait à chaque réunion, il n'obtint rien du tout. Il désespéra alors fortement de Jean, surtout qu'il avait été condamné pour ambitions impériales : ainsi, lors d'une réunion, on pro-

77. Les Arséniates se partageaient en deux factions, dirigées respectivement par Jean Tarchaneïôtès et le moine Hyacinthe (VII, 12).

78. Lors du synode réuni par Andronic II à Atrammytion en 1284 (VII, 21-22).

79. La forteresse de Chèlè, sur la mer Noire, a déjà été mentionnée comme lieu de détention de Jean IV Laskaris (III, 10), puis du patriarche Joseph (V, 29 ; VI, 22).

80. On rapprochera de cette mention l'Armurerie signalée par d'autres textes, qui la situent au voisinage des Blachernes ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 455 (Ἀρμαμενταρέας) ; IDEM, *Églises de Constantinople*, p. 52.

81. Soucieux de rester en dehors de toutes les querelles internes de l'Église de Constantinople (VIII, 5), Athanase d'Alexandrie gardait une grande autorité auprès de chaque partie.

ἀμφὶ τὸν Ὑάκινθον, πυρσολάτρας ἐκείνους ἀποκαλοῦντας κάκειων σχί- B 135  
 ζεσθαι μέχρι καὶ αὐτῆς προσλαλιάς ἐγνωκότας. Καὶ γὰρ ἐν πυρὶ δοκιμάζειν  
 τὰ παρὰ τῶν γραφῶν διωρισμένα οὐχ ὅπως ἀμαθές, ἀλλὰ καὶ ἀσεβές, ὁ  
 Ἰωάννης οἰόμενος ἀπεσχίζετο μὲν καὶ τῆς ἐκκλησίας ὡς πρότερον, ἀπεσχί-  
 ζετο<sup>10</sup> δὲ καὶ αὐτῶν δὴ τῶν περὶ τὸν Ὑάκινθον, ὡς μὴ συναινέσων, κὰν ὁ τι 5  
 ποιῶεν<sup>11</sup>. Διὸ δὴ καὶ παρὰ βασιλέως<sup>12</sup>, ὡς τὸ εἰκός, παρορώμενος, τῷ τῆς  
 Χηλῆς φρουρίῳ ἐξορισθεὶς ἐγκαθείργνυτο.

Τότε τοίνυν τῆς ἐκκλησίας κεχηρωμένης, πειρᾶν ἐθέλων τῶν σχιζομένων  
 ὁ βασιλεὺς, εἴ που σφᾶς καὶ δυνηθεὶς εἰρηνεύσειε, πέμψας κατάγει τὸν  
 Ἰωάννην καὶ που πλησίον<sup>13</sup> τῶν κατὰ τὰς<sup>14</sup> Βλαχέρνας παλατίων ἐν τῷ πάλαι 10  
 ἄρματοφυλακίῳ ἐν ἐλευθερίᾳ κατέχει, ἐνδοὺς ἐκείνῳ καὶ οἷς ἰδίῳις εἶχε<sup>15</sup>  
 συνοῦσι συνεῖναι τε καὶ συνομιλεῖν. Καὶ δὴ γνοὺς συνάγειν ἀμφοτέρους καὶ  
 ἐρωτᾶν τὰ πρὸς εἰρήνην<sup>(10)</sup>, πρότερον ἀκροβολισμοῖς τισιν ἐπειρᾶτο τοῦ  
 Ἰωάννου. Ἐν μῖα δὲ καὶ τὸν Ἀλεξανδρείας Ἀθανάσιον πέμψας, μέγαν παρ'  
 ἐκείνῳ δὴ τῷ Ἰωάννῃ δοκοῦντα, ὡς, αὐτοῦ πρὸς βασιλέα λέγοντος, μανθά- 15  
 νειν τὸν βασιλέα καὶ τῷ πατριάρχῃ τοὺς λόγους πληροφορεῖν, πέμψας οὖν  
 διὰ ταῦτ' ἐκείνον, διεμηνύετο τὰ δοκοῦντα, ἅμα τε προστάσισων καὶ ἀξιῶν B 136  
 ὁμονοεῖν σφᾶς ἀμφοτέρους καί, οὕτως εἰς ἐν κατὰ γνώμην συναχθέντας,  
 τοὺς σχιζομένους συναχθῆναι καὶ κατὰ τόπον, συνόδου κοινῆς ὑπὸ βασιλεῖ  
 γινομένης<sup>16</sup>, ὀρέγοντι καὶ αὐτῷ δεξιάν, εἰ τὰ δυνατὰ καὶ ἄλλως ξυμφέροντα 20  
 λέγοιεν, βραβευθῆναι τε τὴν εἰρήνην ἐντεῦθεν εὐδοκία Θεοῦ, εἰ καὶ αὐτοῖ<sup>17</sup>  
 θέλοιν· εἶναι γὰρ ἐν μέσῳ<sup>(11)</sup> καὶ Θεὸν τῶν ὁμονοούντων καὶ ζητοῦσιν,  
 εἰρήνην<sup>(12)</sup> ὄντα τῶν μακρὰν τε καὶ τῶν ἐγγύς, καὶ σφίσι ταύτην διδόναι<sup>(13)</sup>,  
 καὶ μᾶλλον ὁπότε τις μὴ τὴν ἰδίαν<sup>(14)</sup>, ἀλλὰ τὴν ἐκείνου δόξαν ζητοῖη. Ταῦτα  
 καὶ πλείω λέγουσι τοῖς ἀμφὶ τὸν Ἀλεξανδρείας οὐδὲν ἦν ἀκούειν εἰ μὴ 25  
 στροφᾶς αἰνιγμάτων καὶ διωρίας πραγμάτων καὶ ἄλλ' ἅττα οἷς ἄρα οἱ τὸ  
 παρὸν ἀποκρουόμενοι καὶ πρὸς τὸ μέλλον τὰς ἐλπίδας ἀναρτῶντες  
 χρῆσθαι<sup>18</sup> εἰώθασι. Τέως δὲ καὶ συνόδους ὁ βασιλεὺς συγκροτῶν, τὸ ἐκεί-  
 νους, μὴ ἔχοντας<sup>19</sup> εἰρηνεύειν<sup>20</sup> πρὸς ἀλλήλους, ἑαυτῷ εἰρηνεύειν πειρᾶσθαι  
 καὶ ἀμφοτέρους ἀδύνατον ἔκρινεν. Ἀλλὰ καὶ ἀδύνατοις, τὸ<sup>21</sup> δὴ λεγόμε- 30  
 νον<sup>(15)</sup>, ἐπεχειρεῖ διὰ τὴν πρὸς τὴν ὁμόνοιαν ζέσιν καί, πολλοὺς καθ'  
 ἑκάστην ξυνέλευσιν<sup>22</sup> ἐξελίττων λόγους, οὐδὲν ἦνυτε τὸ παράπαν. Τοῦ μὲν  
 Ἰωάννου καὶ λίαν ἀπεγίνωσκε τότε, καὶ μᾶλλον βασιλειᾶν ἢ κατακριθέντος, B 137

(10) Cf. *Luc*, 14, 32.

(11) Cf. *Matthieu*, 18, 20.

(12) Cf. *Isaïe*, 57, 19 ; *Éphésiens*, 2, 17.

(13) Cf. *Luc*, 12, 51 ; *Jean*, 14, 27 ; 2 *Thessaloniens*, 3, 16.

(14) Cf. *Jean*, 5, 44 ; 7, 18 ; 8, 50 ; 12, 43.

(15) Cf. *Aristote*, *Politique*, 5, 11, 16.

10 ἀπεσχίζετο : -ζοντο AB 11 ποι[ο]ίεν om. C 12 βασιλέως : -έα C 13  
 πλησίον : -ίον B Poss. 14 κατὰ τὰς : τῆς B Poss. κατὰ Bekk. 15 εἶχε om. AB 16  
 γινομένης : γεν- A 17 αὐτοῖ cop. Bekk. : αὐτὸς ABC Poss. 18 χρῆσθαι : χρᾶσθαι AB  
 19 ἔχοντας cop. Bekk. : -α ABC Poss. 20 εἰρηνεύειν ἔχοντας transp. B 21 τ[ὸ] init. lin.  
 om. A 22 ξυνέλευσιν : συν- AB edd.

duisit au milieu de l'assemblée des gants rouges ornés de perles et d'autres prétendus insignes impériaux, qui, trouvés chez l'un des siens, rendirent crédule le rapport de l'accusation le concernant<sup>82</sup> ; c'est pourquoi il fut à nouveau livré à la prison sur la foi d'un très mauvais soupçon qui ne le concernait nullement.

Avec Hyacinthe et son parti, l'empereur se conduisait soi-disant avec sollicitude : après lui avoir procuré un cheval des plus beaux, il lui permit d'avoir fréquemment accès auprès de l'empereur, de présenter les requêtes habituelles en faveur des nécessiteux et d'obtenir la grâce d'un grand nombre, car lui-même caressait l'empereur, en affirmant qu'il était ami de la paix et prêt à faire la paix, mais que les autres aussi devaient faire des avances pour qu'on obtienne une paix parfaite, que Jean traînait une vie mortelle, était en butte même à la condamnation des siens, dont il fallait aussi prendre soin, et qu'ainsi il subissait le sort de la corneille, une fois privée des plumes d'autrui, que c'était là affaire de temps et d'une science réclamant la patience, qui envelopperait les folles présomptions de ces gens qui, au moment voulu, fléchiraient. Par ces paroles, Hyacinthe alimentait les espoirs de l'empereur, au point qu'il leur accorda le monastère de Môsélé<sup>83</sup> et crut à leur réconciliation imminente. Mais tout cela n'était qu'un rêve gravé dans l'irréel.

Certes il finit par les abandonner aussi, après avoir eu souvent commerce avec eux et les avoir honorés de dignités considérables, au point de se lever à l'approche des aveugles<sup>84</sup>, de louer leurs souffrances et de les prier de ne pas cacher le bien par le mal, c'est-à-dire le zèle pour Dieu et les choses divines par la séparation d'avec son Église. Et il examine, avec le conseil commun et sacré<sup>85</sup>, qui serait appelé après Grégoire à la présidence de l'Église. Ceux-là en effet ressemblaient manifestement à des gens qui poursuivent l'insaisissable, en demandant de condamner Joseph, de condamner aussi le dogme de l'Église concernant la procession par le Fils à partir du Père, d'enquêter sur les évêques, d'admettre un sacerdoce en rejetant l'autre, et quelques autres choses semblables qui avaient un caractère très fâcheux rien qu'à l'oreille ; ils résumaient leurs demandes en une seule en affirmant qu'ils régleraient la situation de l'Église conformément à l'évangile et aux canons, si les affaires venaient en leur pouvoir, avec le consentement de l'empereur<sup>86</sup>. Dans la crainte de quelque grand malheur, on redoutait

82. Accusé d'aspirer à la dignité impériale, Jean Tarchaneïôtès connut par la suite une vie mouvementée, dans laquelle alternèrent l'emprisonnement et l'avancement (IX, 7, 25, 29 ; X, 2 ; XII, 2). Sur le rouge comme couleur spécifique des insignes impériaux, voir A. FAILLER, *Les insignes et la signature du despote*, *REB* 40, 1982, p. 171-186 (p. 177 n. 23, où est cité le présent passage de l'Histoire, il y a erreur sur l'identité de l'aspirant à l'empire).

83. Sur le monastère de Môsélé, qui devint la place forte des Arséniates de Hyacinthe et dont l'emplacement n'est pas établi, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 358-359.

84. C'est-à-dire Lazare Gorianités et Macaire la Colombe (VII, 21).

85. C'est-à-dire le synode.

86. Les Arséniates présentaient ainsi des revendications exorbitantes : réhabilitation du patriarche Arsène, condamnation du patriarche Joseph, rejet de la doctrine trinitaire de Grégoire de Chypre, déposition du collège épiscopal et, pour couronner toutes ces mesures, nomination de Hyacinthe au patriarcat, comme ils l'avaient déjà proposé quelques années plus tôt (VII, 30) ; voir V. LAURENT, *Les grandes crises religieuses à Byzance. La fin du schisme arsénite*, *Bulletin de la Section historique de l'Académie roumaine* 26, 1945, p. 247-249. Tel est, de fait, le contenu du

ὥστε κἀν<sup>23</sup> μιᾶ τῶν συνελεύσεων ἐς μέσον<sup>24</sup> ἐφανισθῆναι χειρίδας ἐμμαργάρους κοκκίνας καὶ ἄλλ' ἄττα ὡς δῆθεν σημεῖα βασιλικά, ἃ δὴ, παρά τινι τῶν αὐτοῦ εὔρεθέντα, τὴν ἀναφορὰν τῆς κατηγορίας πιστὴν ἐπ' ἐκείνῳ παρεῖχε, καὶ διὰ ταῦτα φυλακῆ καὶ πάλιν δοθέντος κατὰ τινα χειρίστην ὑποψίαν μηδὲν ἐκείνῳ προσήκουσαν. 5

Τοῖς δὲ περὶ τὸν Ὑάκινθον κηδεμονικῶς ὡς δῆθεν προσήγετο, ὥστε καὶ ἐφεῖναι οἱ, ἵππον<sup>25</sup> παρασχὼν τῶν καλλίστων, συχνὰς προσόδους πρὸς βασιλέα ποιεῖσθαι καὶ ὑπὲρ τῶν δεομένων ἀναφέρειν τε τὰ εἰκότα καὶ λύσεις πολλῶν ἐργάζεσθαι, ἐπεὶ τοί γε καὶ αὐτὸς βασιλέα ὑπέσαινεν, ἑαυτὸν μὲν λέγων εἰρήνης φίλον εἶναι καὶ ἔτοιμον εἰρηνεύειν, χρῆναι δὲ καὶ τοὺς 10 ἄλλους ὑπέρχεσθαι, ἐφ' ᾧπερ καὶ ἐντελέστερον εἰρηνεύοιεν · Ἰωάννην δὲ καὶ δυσθανατῶν καὶ γ' ὑποκεῖσθαι καὶ παρὰ τῶν ἰδίων καταγνώσει, οὓς καὶ αὐτοὺς θεραπεύειν δεῖν, καὶ οὕτω τὸ τοῦ κολοιοῦ<sup>(16)</sup> παθεῖν ἐκείνον, τῶν ἄλλοτριῶν ἐπιλωμένον<sup>26</sup> πτερῶν · εἶναι δὲ καιροῦ ταῦτα καὶ ἐπιστήμης ἀπαιτούσης μακροθυμίαν, τὰς ἐκείνων ἀτασθαλίας καλύψουσιν ὡς ἰ κατὰ B 138 καιρὸν ἐνδωσόντων. Ταῦθ' Ὑάκινθος λέγων περιεβουκόλει<sup>(17)</sup> τὰς ἐλπίδας τῷ βασιλεῖ, ὥστε καὶ τὴν τοῦ Μωσελεῖ μονὴν ἐκείνοις ἀνεῖναι καὶ θαρρεῖν τὴν ἐκείνων ὁμόνοιαν οὐκ εἰς μακρὰν γενήσεσθαι. Ἄλλ' ἦν ταῦτα πάντ' ὄνειρος ἐντυπούμενος τὰ ἀνύπαρκτα.

Ἀμέλει τοι κἀκείνους μὲν, ἐπεὶ πολλάκις προσμίξας καὶ τιμαῖς μεγί- 20 σταις δεξιωσάμενος, ὥστε καὶ τοῖς τυφλοῖς ὑπεξανίστασθαι προσιοῦσι καὶ μακαρίζειν τὰ πάθη καὶ παρακαλεῖν μὴ καλὰ καλύπτειν κακοῖς, τὸν ὑπὲρ Θεοῦ καὶ τῶν θείων ζῆλον ταῖς τῆς αὐτοῦ<sup>27</sup> ἐκκλησίας<sup>28</sup> ἀποστασίαις, τέλος ἀφήσι, σκέπτεται δὲ μετὰ κοινοῦ συνεδρίου καὶ ἱεροῦ ὁποῖος ἂν καὶ κληθεῖν εἰς προστασίαν τῆς ἐκκλησίας μετὰ Γρηγόριον. Ἐκεῖνοι μὲν γὰρ καὶ 25 ἀκίχητα<sup>(18)</sup> διώκουσιν ἐώκεσαν ἄντικρυς, ἀθετεῖν μὲν ἀξιοῦντες τὸν Ἰωσήφ, ἀθετεῖν δὲ καὶ δόγμα τῆς ἐκκλησίας τὸ διὰ τοῦ Υἱοῦ ἐκ Πατρὸς ἐκπορεύεσθαι, ἀρχιερεῖς δὲ φιλοκρινεῖν<sup>29</sup>, καὶ ἱερωσύνην τὴν μὲν προσίεσθαι, τὴν δ' ἀποπέμπειν, καὶ τινὰ τοιαῦτα πολὺ τὸ δυσχερὲς καὶ εἰς ἀκοὴν ἔχοντα μόνην, μιᾶ τινι ἰ συμφοροῦντες ἀξιώσεις<sup>30</sup> καὶ λέγοντες ὡς B 139 εὐαγγελικῶς τε καὶ κανονικῶς τὰ κατὰ τὴν ἐκκλησίαν διάθωνται, εἴ γ' ἐπ' ἐκείνοις τὰ πράγματα γένοιτο, βασιλέως νεύσαντος. Οὗτοι δὲ, μεγάλ' ἄττα τῶν κακῶν ὑπειδόμενοι, πρὸς τῷ ἀτόπῳ τῶν ὑπονοουμένων κατωρρόδου

<sup>(16)</sup> Cf. Lucien, *Apologie*, 4.

<sup>(17)</sup> Cf. Alciphron, 3, 5.

<sup>(18)</sup> Cf. Homère, *Iliade*, 17, 45.

23 κἀν : κἀν AB Poss. 24 μέσον : -ην C 25 ἵππον : -ου AB 26 ἐπιλωμένον : -ον C 27 αὐτοῦ : -ῆς AB 28 ἐκκλησίας : -ίαις B 29 φιλοκρινεῖν : φυλλο- AC 30 ἀξιώσεις : -ει B Bekk.

que, outre l'extravagance de ces suggestions, ils ne suscitent une vague silencieuse de difficultés dans la nouvelle situation de l'Église. C'est pourquoi on abandonna aussi ceux-là et on débattit en commun sur le patriarche.

### 13. D'Athanase, et comment il accéda au patriarcat<sup>87</sup>.

On élit trois candidats, selon la coutume<sup>88</sup>. Le premier était Gennade : il avait été élu au siège de Ioustiniana Prima et avait accepté l'élection, il s'y rendit, y passa un temps, puis démissionna<sup>89</sup>. Le deuxième était Jacques, un homme de mœurs simples et plein de piété, à qui était confiée la présidence des monastères de l'Athos<sup>90</sup>. Le troisième était Athanase ; natif de la région d'Andrinople, il vivait dans les montagnes du Ganos et, à un moment où il résidait à Constantinople, Éonopolitès l'avait recommandé à l'empereur, et l'empereur le plaça parmi les premiers de ses familiers<sup>91</sup>. Comme le premier avait reçu la notification et que, malgré d'instantes sollicitations, il ne s'était pas laissé convaincre<sup>92</sup>, le choix de l'empereur hésitait entre les deux autres candidats, et la balance de la bonne grâce pencha par-dessus le deuxième vers le troisième. En conséquence Athanase fut convoqué et il n'accepta pas tout de suite lui non plus, mais il afficha son dédain devant une telle élévation. Cependant, apparemment sous la pression de l'empereur et du synode, il acquiesce, et il accepte la convocation<sup>93</sup>. Ce fut aussitôt, dès le départ, une situation différente d'avant. Il voulait en effet aller à pied dans la rue, porter un habit grossier, être chaussé de vulgaires sandales, qu'il avait travaillées de ses mains, et vivre en toute simplicité. Seulement on ne l'avait pas requis pour cela. En effet le devoir d'un pasteur n'était pas affaire d'habits et de sandales et de travail manuel, mais affaire d'âme bien disposée à cette tâche et dépositaire de la charité du Christ, grâce à laquelle s'opère l'activité pastorale selon le Christ. Il dit en effet : si tu m'aimes, Pierre, *pais mes brebis*. L'amour pour le Christ ne consiste absolument pas en autre chose qu'à avoir en son âme l'amour même

87. Cf. ÉPHREM, vers 10347-10351 : Bonn, p. 415 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 180<sup>15</sup>-186<sup>16</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 170<sup>7-12</sup> ; Vie 1 d'Athanase : Papadopoulos-Kérameus, p. 1-23 ; Vie 2 d'Athanase : Tsamès, p. 453-483.

88. Le choix de trois candidats par le synode n'est pas dicté par les canons de l'Église, mais par la novelle 123 de Justinien : ἐπὶ τριῶν προσώποις ψηφίσματα ποιεῖν (*Corpus iuris civilis* : R. Schöll et G. Kroll, III, Berlin 1928, p. 594<sup>4</sup>).

89. Gennade est déjà mentionné plus haut (VII, 6), pour le rôle qu'il joua à la tête des moines qui prirent le contrôle effectif de l'administration durant les trois mois du second patriarcat de Joseph en 1283. Il avait été quelque temps archevêque de Ioustiniana Prima (Achrida ou Ohrid), dont le titulaire portait aussi le titre d'archevêque de Bulgarie. On pensa encore à lui à l'élection patriarcale suivante (VIII, 27).

90. Jacques (PLP, n° 7933), qui est dit assurer la « présidence » des monastères athonites, était le prote de l'Athos ; voir J. DARROUZÈS, Liste des prôtes de l'Athos, *Le Millénaire du Mont-Athos, 963-1963. Études et Mélanges*, I, Chevetogne 1963, p. 421-422.

91. La figure d'Athanase est déjà présentée dans un passage précédent (VII, 37), où est également signalée l'intervention d'Éonopolitès. L'historien ajoute ici une précision : Athanase était né « dans la région d'Andrinople », une donnée peut-être plus sûre que l'indication fournie par les deux biographes d'Athanase, qui le font naître dans la ville même d'Andrinople (Vie 1 d'Athanase : Papadopoulos-Kérameus, p. 2-3 ; Vie 2 d'Athanase : Tsamès, p. 456).

92. Une fois les trois candidats choisis par le synode, l'empereur faisait porter une « notification » (μήνυμα) à celui qu'il avait choisi. Si l'élu acceptait, l'empereur lui conférait la « promo-



μήπως ἐπὶ νεαρᾷ καταστάσει τῆς ἐκκλησίας κωφὸν κῶμα<sup>(19)</sup> πραγμάτων ἀναταράξειαν. Ἐνθεν τοὶ κάκεινων ἀφειμένοι, κοινῇ περὶ πατριάρχου<sup>31</sup> κατεσκέπτοντο.

1γ<sup>32</sup>. Περὶ τοῦ Ἀθανασίου καὶ<sup>33</sup> ὅπως εἰς τὸ πατριαρχεῖον προέβη.

Καὶ δὴ<sup>34</sup> ψηφίζονται τρεῖς γε κατὰ τὸ σύνθηες, πρῶτον μὲν τὸν Γεννά- 5  
διον<sup>35</sup>, ὃς δὴ καὶ ἐπὶ τῇ πρώτῃ Ἰουστινιανῇ<sup>36</sup> ψηφισθεὶς καὶ τὴν ψῆφον  
δεξάμενος, ἐπιδημήσας καὶ ἐγχρονίσας, ἔπειτα παρητεῖτο, δεύτερον τὸν  
Ἰάκωβον, ἄνδρα τοὺς τρόπους ἀπλοϊκὸν καὶ εὐλαβείας πλήρη, τὴν τῶν κατὰ  
τὸν<sup>37</sup> Ἄθω προστασίαν ἐμπεπιστευμένον<sup>38</sup>, καὶ τρίτον τὸν Ἀθανάσιον, ὃν 10  
δὴ καὶ κατὰ τὰ ὄρη τοῦ Γάνου ἐνδιατρίβοντα, ἐκ τῶν χωρῶν τῶν κατὰ τὴν  
Ἀδριανούπολιν<sup>39</sup> τὴν γένεσιν ἔχοντα, τοῦ Ἦονοπολίτου βασιλεῖ συστήσαν-  
τος ἀνὰ τὴν Κωνσταντίνου τότε διάγοντα, βασιλεὺς ἐν τοῖς πρώτοις τῶν  
γνωρίμων ἔταττε. Διαμνησθέντος δὲ τοῦ πρώτου καὶ τὰ πολλὰ καταναγκα-  
σθέντος, ἐπεὶ οὐκ ἐπέιθετο, περὶ ἀμφοῖν τῶν λοιπῶν προσώπων ἡ κρίσις τῷ  
βασιλεῖ ἐνεδοίαζε<sup>40</sup>, καὶ τὰ ζυγὰ τῆς ἀρεσκείας ὑπὲρ τὸν δεύτερον πρὸς τὸν 15  
τρίτον ἔκλιναν. Κάντεῦθεν προσκληθεὶς Ἀθανάσιος οὐκ εὐθὺς καὶ αὐτὸς  
ἐνεδίδου, ἀλλὰ τὰ ἰ καθ' αὐτὸν πρὸς τοιοῦτον ὕψος ὑπεκορίζετο<sup>41</sup>. Τέως δὲ B 140  
βία τῷ δοκεῖν βασιλέως καὶ τῆς συνόδου κατανεύει καὶ τὴν πρόσκλησιν  
δέχεται. Ἦσαν δ' εὐθὺς τὰ προοίμια ἄλλ' ἅττα παρὰ τὰ φθάσαντα · πεζῇ γὰρ  
ἠβούλετο διέρχεσθαι τὰς ὁδοὺς, ἐνδυμὰ τε τραχὺ φέρειν καὶ βλαύτας 20  
εἰκαίως ἠδουργημένας ὑποδεδέσθαι καὶ ἐν παντοῖα λιτότητι διαζῆν. Πλήν  
οὐ διὰ ταῦτ' ἐζητεῖτο. Οὐ γὰρ ἐνδυμάτων καὶ βλαυτῶν ἦν καὶ αὐτουργίας τὸ  
ὡς δεῖ ποιμαίνειν, ἀλλὰ ψυχῆς εὖ ἐχούσης πρὸς τοῦτο, ἀγάπην χωρούσης  
Χριστοῦ, δι' ἧς τὸ κατὰ Χριστὸν ποιμαίνειν ἐγγίνεται · Εἰ φιλεῖς με γάρ,  
Πέτρε, φησί, *ποιμαίνε*<sup>(20)</sup> τὰ πρόβατά μου. Οὐκ ἄλλο δὴ πάντως ἢ εἰς Χριστὸν 25  
ἀγάπη ἢ τὸ αὐτὴν δὴ τὴν τοῦ<sup>42</sup> Χριστοῦ ἀγάπην ἔχειν ἐν τῇ ψυχῇ. Ἀγάπη δὲ  
Χριστοῦ τὸ<sup>43</sup> δοῦναι τὴν ψυχὴν<sup>(21)</sup> καὶ ἀποθανεῖν ὑπὲρ ἡμῶν, καὶ ἔτι

(19) Cf. Homère, *Iliade*, 14, 16.

(20) *Jean*, 21, 16.

(21) Cf. *Matthieu*, 20, 28.

31 τοῦ ante πατριάρχου add. B edd. 32 1γ' : 1β' B 33 καὶ om. AB 34 Καὶ δὴ init.  
lin. iter. A 35 Γεννάδιον : γενά- A 36 Ἰουστινιανῇ : -στιανῇ C -στινιανοῦ edd. 37  
τὸν : τῶν B Poss. 38 ἐμπεπιστευμένον : πεπισ- B edd. 39 Ἀδριανούπολιν : Ἀνδ- in  
Ἀδ- corr. B Ἀνδ- C 40 ἐνεδοίαζε : ἐνεδιάζε scr. et mg. corr. C 41 ὑπεκορίζετο : ὑπο-  
AB 42 τοῦ om. B edd. 43 τὸ : τοῦ AB Poss.

tion » (πρόβλησις, plus rarement προβολή ; voir le titre du chapitre 15) au patriarcat, en lui remettant les insignes de sa fonction ; sur ce cérémonial, voir, par exemple, A. FAILLER, La déposition du patriarche Calliste I<sup>er</sup> (1353), *REB* 31, 1973, p. 139-146.

93. Le mot πρόσκλησις (convocation), comme le verbe προσκαλεῖν utilisé auparavant (p. 157<sup>16</sup>), traduit ici l'acte officiel par lequel l'empereur choisit l'élu et qui est indiqué, de manière plus technique, par le terme μήνυμα (notification), présent dans le verbe διαμνησθεῖν employé plus haut (p. 157<sup>13</sup>).

du Christ. L'amour du Christ, c'est de donner sa vie et de mourir pour nous, qui restons toujours pécheurs. Cela procure à l'inverse de la compassion envers les pécheurs. Qui peut jamais en effet, en soignant un de ses membres souffrants, ne pas le toucher délicatement et ne pas se comporter gentiment avec lui, même s'il fourmille de vers ? Qui exposerait au mépris public son propre défaut, au lieu d'en prendre plutôt la défense, une fois qu'il est découvert ? *En effet tout ce qui est personnel frappe*, selon Pindare. Et le Christ, pour la seule raison que nous sommes au Christ et que nous portons le même saint nom, nous tient en partie pour des membres, bien que nous soyons souillés par les fautes. Et nous dédaignerons et condamnerons les hommes, nous justes devant des hommes pécheurs et nous irréprochables devant des hommes dignes de reproches, et nous punirons l'un, réprimanderons l'autre, suspecterons un autre et condamnerons à l'occasion comme mauvais quelqu'un qui ne l'est pas ? A juste titre nous n'approuverons pas, les yeux fixés sur notre élévation, des gens qui réussissent, mais, nous-mêmes sans fautes, nous poursuivrons ceux qui ont péché un tant soit peu ? Le Christ se retire, et le premier des disciples tombe, et celui qui devient ensuite l'astre du monde est d'abord le persécuteur et le bourreau des fidèles, pêcheurs et percepteurs sont accueillis pour devenir disciples, avant de se montrer absolument mauvais<sup>94</sup> ; pour Paul, la grâce se retire et se relâche, jusqu'à ce que, après qu'il s'est montré mauvais, persécuteur et tortionnaire des disciples du Christ, la lumière brille alors sur lui de manière inexorable et qu'il reconnaît persécuter en vain celui que plus tard il adore comme Dieu. Quoi donc ? Mais celui-ci montre-t-il de la morgue aux disciples et cache-t-il les bienfaits de la grâce ? Nullement, au contraire il proclame et glorifie la miséricorde. Voilà l'attitude du Christ, voilà l'attitude des disciples du Christ, de celui-ci pour qu'il institue la compassion, de ceux-là afin qu'ils montrent la bienfaisance en eux d'abord. Mais Athanase et les siens ne disent pas cela, mais qu'il faut punir les pécheurs, mais qu'il faut condamner ceux qui sont compatissants envers eux. Qu'on les accueille alors, lorsqu'ils acceptent de subir les peines qu'ils méritent et que ces gens décident, en les punissant durement et cruellement. Pour ma part, je dirai mon sentiment ; s'il est louable, c'est bien ; sinon, que son auteur en porte le blâme<sup>95</sup>. Je considère que la bienveillance divine s'étend à tous les fidèles et je ne refuse le salut à aucune personne qui se repent sincèrement. C'est pour moi seul que je restreins la grâce de la miséricorde et crains le jugement divin, qui sera porté avec justice, quoi que je fasse. Seulement j'ai confiance à l'inverse en la miséricorde, et le fait que, appartenant au Christ, je sois aussi châtié par lui, je le considère comme un océan de bienveillance. J'ai fait souvent ce souhait pour ma part, en ne refusant à personne le salut, même s'il commet le pire : qu'il y ait seulement l'orientation vers le bien et le repentir pour les actions mauvaises ! Mais cela

94. La plupart des disciples de Jésus étaient des pêcheurs du lac de Tibériade, tandis que Matthieu était percepteur (Matthieu, 10, 3 ; Luc, 5, 27). Pierre, le premier parmi les disciples, renia en effet son maître (Matthieu, 26, 69-75, etc.). Paul, l'ancien persécuteur, reçut, au moins dès le 3<sup>e</sup> siècle, le titre de φωστήρ τῆς οἰκουμένης ; voir LAMPE, s.v., p. 1507.

95. Sur l'emploi elliptique de la double proposition conditionnelle, voir A. FAILLER, Trois particularités syntaxiques chez Georges Pachymérés, *REB* 45, 1987, p. 196-197 (n° 3).

μενόντων ἀμαρτωλῶν. Τοῦτο δ' αὖθις τὴν πρὸς τοὺς ἀμαρτάνοντας συμπά-  
 θειαν παριστᾷ. Τίς γάρ ποτε, τὸ οἰκεῖον μέλος νοσοῦν θεραπεύων, οὐκ  
 ἠπίως<sup>44</sup> ἀφᾶται<sup>45</sup> καὶ ἰλαρῶς ἐκείνῳ προσφέρεται, κἂν ζέῃ σκώληκας; Τίς  
 δὲ καὶ θριαμβεύσειε τὸ ἐλάττωμα ἑαυτοῦ, εἰ μὴ καὶ μᾶλλον κατανοουμένου  
 ὑπεραπολογοῖτο; *Τὸ*<sup>(22)</sup> γὰρ οἰκεῖον πιέζει πᾶν, κατὰ Πίνδαρον. Καὶ Χριστὸς 5  
 μὲν, ὅτι καὶ μόνον ἐσμὲν Χριστοῦ καὶ τὸ αὐτὸ<sup>46</sup> φέρομεν ἰ ἅγιον ὄνομα, μέλη B 141  
 ἐκ μέρους λογίζεται, σαπροὺς τοῖς πλημμελήμασιν ὄντας· ἡμεῖς δ'<sup>47</sup> ὑπερη-  
 φανήσομεν καὶ καταγνωσόμεθα τῶν ἀνθρώπων, δίκαιοι ὄντες ἀμαρτωλῶν  
 καὶ ἀνέγκλητοι ἐχόντων ἐγκλήματα, καὶ τὸν μὲν κολάσομεν<sup>48</sup>, τῷ δ' ἐπιπλή-  
 ξομεν, τὸν δ' ὑποπτεύσομεν, καὶ μὴ ὄντα τῶν κακῶν πολλάκις ὡς ὄντα κατα- 10  
 κρινοῦμεν; Καὶ κατορθοῦντας μὲν οὐκ ἀξίως ἐπαινεσόμεθα, ἀποβλέποντες  
 πρὸς τὸ ἡμέτερον ὑψηλόν, σφαλέντας δὲ ὡς μικροῦ, μετέλθωμεν ἀναμάρτη-  
 τοι; Χριστὸς δὲ παραχωρεῖ, καὶ ὁ τῶν μαθητῶν πρῶτος πίπτει, καὶ ὁ μετὰ  
 ταῦτα τῆς οἰκουμένης φωστῆρ<sup>(23)</sup> διώκτης πρότερον γίνεται καὶ κολαστῆς  
 εὐσεβῶν, καὶ ἀλειεῖς μὲν καὶ τελῶναι εἰς μαθητεῖαν παραλαμβάνονται πρὸ 15  
 τοῦ φανῆναι ἀμπαν κακοί, ἐπὶ Παύλῳ δὲ ἡ<sup>49</sup> χάρις παραχωρεῖ τε<sup>50</sup> καὶ  
 ὑποστέλλεται, ὡς ἂν, μετὰ τὸ φανῆναι κακὸς καὶ διώκτης καὶ τιμωρὸς τῶν  
 Χριστοῦ μαθητῶν, ἀπαραίτητον<sup>51</sup> τότε ἐκείνῳ λάμψη τὸ φῶς, καὶ γνῶ  
 ματαίως διώκων ὄν ὡς Θεὸν ὕστερον προσκυνεῖ. Τί δαί; Ἀλλὰ τοῖς μαθη-  
 ταῖς ἐκεῖνος ἀποσεμνύεται<sup>52</sup> καὶ τὴν εὐεργεσίαν κρύπτει τῆς χάριτος; 20  
 Οὐδαμῶς, ἀλλὰ κηρύττει καὶ μεγαλύνει τὸν ἔλεον. Ταῦτα Χριστὸς, ταῦθ' οἱ  
 Χριστοῦ, ἐκεῖνος μὲν ἵνα νομοθετήσῃ τὸ συμπαθές, οὗτοι δὲ ἵνα τὴν εὐε-  
 ργεσίαν ἐφ' ἑαυτοῖς πρώτοις δεῖξωσιν. Ἀλλ' οὐ φασιν<sup>53</sup> οἱ περὶ ἐκεῖνον, B 142  
 ἀλλὰ κολαστέοι οἱ ἀμαρτάνοντες<sup>54</sup>, ἀλλὰ καταγνωστέοι οἱ σφίσι συμπα-  
 θοῦντες. Τότε δέ γε καὶ προσδεχέσθωσαν, ὅτε καὶ τοῖς ἀξίοις 25  
 προστιμοῖντο<sup>55</sup>, καὶ ὡς ἐκείνοις δοκοίη, πικρῶς καὶ ἀαναλήτως τιμωρουμέ-  
 νοις. Τὸ δ' ἐμὸν εἶπω πάθος, καὶ εἰ μὲν ἐπαινετόν, εἰ δ' οὖν, ὁ ἔχων<sup>56</sup> φερέτω  
 τὴν μέμψιν. Πᾶσι μὲν πιστοῖς τὴν θεῖαν φιλανθρωπίαν ἐξαπλουμένην  
 κατανοῶ καὶ οὐδενὶ τῆς σωτηρίας ἀπογινώσκω<sup>57</sup> γνησίως μετανοήσαντι,  
 μόνῳ δ'<sup>58</sup> ἔμαυτῷ τὴν τοῦ ἐλέους χάριν συστέλλω καὶ τρέμω τὴν θεῖαν κρι- 30  
 σιν, ὡς ἐπενεχθησομένην δικαίως, κἂν ὁ τι ποιοίη. Πλὴν ἐξ ἐλέους καὶ  
 πάλιν θαρρῶ καὶ τό, Χριστοῦ ὄντα, παρ' αὐτοῦ καὶ κολάζεσθαι φιλαν-  
 θρωπίας ἡγημαί πέλαγος. Τοῦτο πολλάκις κατ' ἑμαυτὸν ηἰδέσθην, οὐδενὶ τῆς  
 σωτηρίας ἀπογινώσκων, κἂν τὰ φαυλότατα διαπράξῃται· μόνον ἢ πρὸς τὸ

(22) Pindare, *Néméennes*, 1, 82.

(23) Cf. *Actes de Xanthippe et Plyxène* (cité par Lampe, s.v. φωστῆρ, p. 1507).

44 οὐκ ἠπίως corr. Bekk. : οὐχ ἠπίως ABC Poss. 45 ἀφᾶται (ἀφ- C) : ἀφείται (ἀφ-  
 Bekk.) AB edd. 46 αὐτὸ : αὐτοῦ AB 47 δ' : δὲ B edd. 48 κολάσομεν... ἐπιπλή-  
 ξομεν... ὑποπτεύσομεν... ἐπαινεσόμεθα : -ομεν... -ομεν... -ομεν... -όμεθα B edd. 49 ἡ  
 om. edd. 50 τε om. B edd. 51 ἀπαραίτητον correxi : -ος ABC edd. 52 ἀποσεμνύνε-  
 ται : -νύεται Bekk. 53 φασιν : φησιν AB 54 ἀμαρτάνοντες : -τόντες C 55 προσ-  
 τιμοῖντο : προτ- B Poss. 56 ὁ ἔχων : ἔχων Poss. ἔχων Bekk. 57 ἀπογινώσκω : -γγιν-  
 AB edd. 58 δ' : δὲ C

je l'ai dit, parce que le caractère dur et inflexible d'Athanase et des siens jeta plus tard l'Église de Dieu dans de nombreux troubles<sup>96</sup>. Mais on n'en était pas encore là.

#### 14. Comment on examina ce qu'on racontait d'Athanase.

Mais on n'eut pas plus tôt appris l'élection de cet homme comme patriarche que nombre de gens sortirent de leurs tanières. Les uns portaient contre lui quantité de témoignages défavorables, relatifs surtout à son indépendance et à son insensibilité : il aurait ordonné d'infliger comme punition la privation de la vue à un âne que les moines jugeaient avoir abusé de leur jardin potager. D'autres reconnaissaient en lui un thaumaturge, disant que, un jour où il avait ramassé des légumes verts, il en charge un loup qu'il avait trouvé, pour que celui-ci l'aide dans son labeur, et il lui ordonne de les amener au monastère ; le loup était en réalité un homme, mais on se trompa en racontant le fait, comme on le sut plus tard<sup>97</sup>. On disait aussi que, comme on lui avait envoyé du miel d'abeille, qu'il en avait mangé lui-même et que sa gorge en avait été adoucie, il souhaita que la douceur se communiquât aussi à l'expéditeur, et qu'alors l'expéditeur lui-même eut dans la bouche cette douceur, dès ce moment et pendant plusieurs jours : le souhait avait rempli dans sa bouche le rôle du miel<sup>98</sup>. Voilà ce que disaient ces gens, mais cela amenait beaucoup de personnes des deux camps à croire tour à tour à l'étrangeté et à l'originalité de l'homme. On le supposait avec vraisemblance ascète et on le considérait comme rigoureux dans l'observance des commandements : ceux qui le fréquentaient en étaient témoins, des va-nu-pieds, au teint pâle, décharnés, dépouillés et sans superflu, ne parlant pas beaucoup, ne disant pas de paroles inutiles, les yeux baissés, inflexibles dans leurs idées, se montrant durs pour tous ; c'étaient les signes évidents de la rigueur du maître et de sa crainte des commandements.

Ces propos et rumeurs parviennent aussi aux oreilles de l'empereur. Il savait que les hommes disent d'eux-mêmes beaucoup de mensonges, poussés précisément par la méchanceté et d'autres passions dont la vie est remplie ; la preuve en est que personne ne parlait, tant qu'Athanase était un simple particulier. Cependant il considérait aussi ce qu'on disait d'Athanase ; il comparait les maux aux biens et jugeait de manière avisée que, si on découvrait que les biens étaient réels, de toute nécessité disparaissaient du même coup les maux, qui prennent la place en l'absence des biens, de sorte que la même maison ne contient pas en même temps et la lumière et l'obscurité. Il fit des réunions communes, découvrit ceux qui alléguaient les biens et reçut d'eux l'assurance qu'ils étaient prêts à témoigner sous serment ; aussitôt il s'entretient publiquement avec le peuple sur

96. La leçon de tolérance que l'historien administre ici, à l'intention du patriarche Athanase, semble correspondre à ses convictions profondes. Sa modération et sa compassion sont aussi un gage d'objectivité, mais il est probable que son portrait d'Athanase est poussé au noir. L'accent est mis à plusieurs reprises sur l'aspect négligé qu'affectionnait le patriarche (VIII, 13), mais plus encore sur sa dureté et son inflexibilité (VIII, 13, 14, 16, 27 ; XI, 2 ; XII, 2, 21, 26, 35 ; XIII, 23, 37).

97. Pour avoir inséré cette pieuse anecdote dans son *Éloge d'Athanase*, dont il est fait mention à la fin du chapitre, le grand logothète Théodore Mouzalôn, une fois détrompé, dut détruire son écrit (VIII, 24).

98. Le premier biographe d'Athanase rapporte, dans une version plus détaillée, la même anecdote (*Vie 1 d'Athanase* : Papadopoulos-Kérameus, p. 20<sup>12</sup>-21<sup>9</sup>).

καλὸν ὁδηγία ἔστω καὶ ἡ ἐπὶ τοῖς αἰσχροῖς<sup>59</sup> μετάνοια. Ἄλλὰ ταῦτα μὲν εἶπον, ὅτι τὸ σκληρὸν τῶν περὶ ἐκεῖνον ἦθος καὶ ἀτενὲς πολλαῖς τὴν τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίαν ταραχαῖς περιέβαλεν<sup>60</sup> ὕστερον. Ἄλλ' οὐπω ταῦτα. |

B 143

ιδ'<sup>61</sup>. "Ὅπως τὰ κατὰ τὸν Ἀθανάσιον λαληθέντα ἐξητάζοντο.

Ἄλλὰ πρῶτον μὲν ἀκουσθὲν ὡς ἐς<sup>62</sup> πατριάρχην ἐκεῖνος ἐψήφιστο, πολλοὶ 5  
τινες, ἐξαναδύντες<sup>(24)</sup> τῶν καθ' αὐτοὺς φωλεῶν, οἱ μὲν<sup>63</sup> πόλλ' ἄττα τῶν ἀχαρίτων ἐκεῖνῳ προσεμαρτύρουν, καὶ τὸ πλεον εἰς αὐτονομίαν καὶ ἀσπλαγχίαν, ὅτι καὶ ἐξ ἐπιταγῆς ὄνῳ ποινὴν ἐπιθείη τὴν τῶν ὀμμάτων<sup>64</sup>  
στέρησιν, δόξαντι ἀδίκῳ περὶ τὸν τῶν λαχάνων κῆπον τοῖς μοναχοῖς, οἱ δὲ  
καὶ ὡς θαυματουργὸν ὁμολογοῦν, ὅτι τε ἐν μιᾷ λάχανα συνάξας, λύκον 10  
εὐρών, ἐπιτίθησι ταῦτα, ἐφ' ᾧ οἱ τοῦ κόπου<sup>65</sup> συναίροιο, ἐπιτάξας ἀπάγειν  
πρὸς<sup>66</sup> τὴν μονήν — ἦν δὲ ὁ λύκος<sup>67</sup> ἄνθρωπος, εἰ καὶ παρελογίζοντο λέγον-  
τες, ὡς ὕστερον ἐγνωστο —, καὶ ὡς, πεμφθέντος ἐκεῖνῳ παρά τινος ἀπὸ  
μελισσείου κηρίου, αὐτὸς τε φάγοι καὶ γλυκανθεῖη τὸν φάρυγγα, εὐξαιτο δὲ  
τὸν γλυκασμὸν καὶ τῷ πέμψαντι, καὶ ὡς αὐτὸς ἐντεῦθεν ὁ πέμψας ἐξ ἐκεῖνου 15  
καὶ ἐξ ἡμέρας ἀνὰ στόμα τὴν γλυκύτητα περιφέρειο, τῆς εὐχῆς ἐκεῖνῳ  
τόπον ἀναπληρωσάσης<sup>68</sup> κατὰ στόμα τοῦ μέλιτος. Ταῦτ'<sup>69</sup> ἐκεῖνοι μὲν ἔλεγον,  
τὸ δέ γε τοῦ ἀνδρὸς ξένον καὶ ἄηθες καὶ ἀμφοτέροις ἀνὰ μέρος πολλοῖς πι-  
στεύειν ἐδίδου. Ὅτι δὲ καὶ ἀσκητῆς ἐκ τῶν εἰκότων ὑποτοπάζοιο καὶ ἀκριβῆς  
περὶ τὰς ἐντολὰς νομίζοιο, μάρτυρες ἦσαν οἱ ἐκεῖνῳ φοιτῶντες<sup>70</sup>, νήλποιο 20  
τινες καὶ ὄχραιοι | καὶ κατεσκληρότερες καὶ γυμνοὶ καὶ ἀπέριττοι, μὴ πολλὰ<sup>71</sup> B 144  
λαλοῦντες, μὴ περιττὰ ὀμιλοῦντες, κατηφῖαι τε καὶ τὰς γνώμας ἀπαραίτητοι  
καὶ ἀμείλικτοι τοῖς πᾶσι φαινόμενοι, ἃ δὴ<sup>72</sup> καὶ δείγματα ἦσαν σαφῆ τῆς τοῦ  
διδάσκοντος<sup>73</sup> ἀκριβείας καὶ τοῦ περὶ τὰς ἐντολὰς δεισιδαιμονήματος.

Ταῦτα λεγόμενά τε καὶ φημιζόμενα φθάνουσι καὶ ἐς βασιλικὰς ἀκοάς. Ὁ 25  
δέ, πολλὰ μὲν εἰδὼς καὶ ἀφ'<sup>74</sup> ἑαυτῶν ψευδῆ λαλοῦντας ἀνθρώπους, ἐκ βα-  
σκανίας κινουμένους δῆθεν καὶ παθῶν ἄλλων ὧν ὁ βίος ἐμπέπλησται —  
μαρτύριον δὲ τὸ μηδένα λέγειν, ἐκεῖνου ἰδιωτεύοντος —, τέως δὲ καὶ τὰ  
περὶ ἐκεῖνου σκοπῶν λεγόμενα καὶ ἀντιβάλλον τοῖς ἀγαθοῖς τὰ κακὰ καὶ  
συνετῶς κρίνων ὡς, εἴπερ εὐρεθεῖεν ἀληθῆ τάγαθὰ, ἀνάγκη πᾶσα συναφανί- 30  
ζεσθαι τὰ κακὰ, παρυσποστάσεις ὄντα ἐκ τῆς τῶν ἀγαθῶν ἀπουσίας, ὡς μηδ'<sup>75</sup>  
ἄμα τοῦ αὐτοῦ οἴκου καὶ φῶς καὶ σκότος χωροῦντος, συνάξεις ἐπιτελέσας  
κοινάς, εὐρών τοὺς τάγαθὰ λέγοντας καὶ τὰ πιστὰ λαβὼν παρ' ἐκεῖνων ὡς  
μαρτυρησόντων ἐνόρκως, αὐτίκα διαλαλεῖ τῷ λαῷ κοινῶς περὶ τούτων, καὶ

(24) Cf. Athanase : PG 25, 772<sup>B</sup>.

59 αἰσχροῖς : αἰχ- B 60 περιέβαλεν : -βαλλεν AB edd. 61 ιδ' : ιγ' B 62 ἐς om.  
C 63 οἱ μὲν om. AB 64 τῶν ὀμμάτων τὴν transp. AB edd. || ὀμμάτων : ὄτων scr. et mg.  
γράψαι ὀμμάτων corr. AC ὄτων B 65 κόπου : κήπου AB edd. 66 πρὸς : εἰς AB edd.  
67 ἦν δὲ ὁ λύκος — ἐγνωστο om. et mg. suppl. C 68 ἀναπληρωσάσης : ἀποπλ- B edd.  
69 Ταῦτ' : ταῦτα C 70 ὁμολογουμένως ἔλαινος mg. C 71 πολλὰ : -οὺς AB 72 δὴ  
om. B edd. 73 διδάσκοντος : διδασκάλου A (ante corr.) B 74 ἀφ' : ἐφ' edd. 75  
μηδ' : μὴ C edd.

le sujet. Il montre d'abord que le mal vient du Malin et expose au mépris public le mauvais trésor, d'où proviennent les calomnies contre les hommes. Ensuite, plaçant de part et d'autre ceux qui allaient témoigner pour les biens, il leur ordonna de dire ce qu'ils savaient de l'homme par expérience. Ces personnes parlèrent de manière si convaincante, ajoutant aussi des serments de fidélité à l'empereur et les autres serments habituels, que tout le monde était dans l'admiration et que le grand lothète fut amené à mettre cela par écrit.

### 15. De la promotion d'Athanase au patriarcat.

C'est ainsi que les témoignages sur le patriarche furent énoncés une fois ou deux dans des assemblées publiques. Comme il fallait aussi qu'il fût promu par l'empereur, le souverain voulut épargner la fatigue au patriarche, et l'action eut lieu au Très Grand Palais, dans le triklinos de Justinien<sup>99</sup>. Bâti par Justinien le Jeune, il était remarquable, spacieux et admirable ; il présentait une inclinaison, lorsqu'on entrait par la porte principale, et il s'étendait de haut en bas ; il était magnifique par ses murs et magnifique par son pavement et d'une beauté extraordinaire ; avec le temps, il s'était incliné d'un côté, et voilà que, lorsque plus tard un violent vent du sud souffla, il s'écroule, au point qu'à y regarder on ne pouvait même pas savoir s'il y avait là autrefois un édifice<sup>1</sup>. C'est donc dans ce triklinos, qui était alors debout, que le rite se déroule et que le souverain le promeut patriarche avec la magnificence voulue. Aussitôt une secousse extrêmement violente fut imprimée au sol, et un enfant qui tomba à la Néa<sup>2</sup> risque la mort à la suite de sa chute. C'est le 14 du mois d'octobre que le nouveau promu gagne à pied le temple divin, et il est ordonné un peu plus tard<sup>3</sup>. Il arrive aussi alors un des signes habituels : en effet, malgré un temps serein, il advint que les luminaires qui se trouvent près du siège, au milieu, et font partie des luminaires suspendus en rond et que tous les membres du clergé considéraient comme un signe pour l'éviction du patriarche — en effet, lors de l'exécution des hymnes, ils s'agitaient, et le spectateur y voyait l'éviction du patriarche du moment : cela arriva pour Arsène, Germain, Joseph, Jean et Grégoire<sup>4</sup> —, il advint que ces luminaires s'agitèrent alors. Le phénomène était scruté par les nombreux spectateurs, même s'ils se gardaient de s'informer ouvertement, l'empereur étant présent.

99. Bâti par Justinien II (681-695 et 705-711), comme l'historien le précise dans la phrase suivante, le triklinos de Justinien était une des multiples constructions du Grand Palais ; il assurait la communication entre le Chrysotriklinos et l'Hippodrome ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 108 et 116. Le patriarcat était tout proche, et Athanase I<sup>er</sup> n'eut pas ainsi à se rendre au palais des Blachernes, où cette cérémonie se déroulait donc habituellement.

1. Le triklinos est décrit par THÉOPHANE CONTINUÉ (III, 44 ; Bonn, p. 147). On ignore à quelle date se produisit l'effondrement de l'édifice que signale l'historien ; on peut le placer simplement dans la dernière décennie du 13<sup>e</sup> siècle ou la première décennie du 14<sup>e</sup> siècle ; voir A. FAILLER, *Pachymeriana novissima*, *REB* 55, 1997, p. 232-233.

2. Sur la Néa, église qui faisait partie du Grand Palais, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 361-364.

3. La date du vendredi 14 octobre 1289 doit être appliquée à la promotion, non à l'ordination épiscopale d'Athanase, qui était déjà prêtre (hiéromoine) au moment de sa nomination ; sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. Selon le protocole, au sortir du palais où se déroule la promotion, le nouveau patriarche se rend à cheval à Sainte-Sophie (PSEUDO-KÓDINOS : Verpeaux, p. 280<sup>19-20</sup>), où un banquet rassemble les évêques et les archontes de l'Église (*ibidem*,

πρώτον μὲν τὴν κακίαν ὡς ἐκ τοῦ πονηροῦ δείκνυσι καὶ τὸν κακὸν  
 θησαυρόν<sup>(25)</sup>, ὅθεν αἱ κατ'<sup>76</sup> ἀνθρώπων διαβολαί, θριαμβεῦει · ἔπειτα | δὲ καὶ B 145  
 παρ' ἑκάτερα στήσας τοὺς τάγαθα<sup>77</sup> μαρτυρήσοντας, προσέτατε λέγειν  
 ἐκείνους ἃ δὴ καὶ συνοίδασι περὶ τάνδρος ἑαυτοῖς. Οἱ δὲ τοσοῦτον πιθανῶς  
 ἔλεγον, προστιθέντες καὶ ὄρκους τοὺς<sup>78</sup> ἐπὶ πίστει τοῦ βασιλέως καὶ δὴ καὶ 5  
 τοὺς συνήθεις ἄλλους, ὥστε θαυμάσαι μὲν πάντας, τὸν δὲ γε μέγαν λογο-  
 θέτην καὶ γραφῇ δοῦναι ταῦτα πεισθῆναι.

1ε<sup>79</sup>. Περὶ τῆς προβλήσεως τοῦ Ἀθανασίου εἰς τὸ πατριαρχεῖον.

Οὕτω δὴ καὶ ἅπαξ καὶ δις ἐπὶ κοινῶν συνάξεων λαληθέντων τῶν κατ'  
 ἐκείνον, ἐπειδὴ<sup>80</sup> ἔδει καὶ παρὰ βασιλέως προβάλλεσθαι, ὕποτεμνόμενος ὁ 10  
 κρατῶν ἐκείνῳ τὸν κόπον, ἐν τῷ μεγίστῳ παλατίῳ κατὰ τὸν Ἰουστινιά-  
 νειον<sup>81</sup> τρίκλινον, ὃν ὁ νέος Ἰουστινιανὸς<sup>82</sup> ἔδομήσατο, ἔξαιτον ὄντα καὶ  
 μέγαν καὶ θαυμαστόν, λέχριον ὄντα τοῖς κατὰ πύλας εἰσιούσι πρώτας<sup>83</sup> καὶ  
 ἄνωθεν ἕως κάτω διήκοντα, λαμπρὸν μὲν τοίχοις, λαμπρὸν δ' ἐδάφει, καὶ  
 περιττὸν τὸ κάλλος, ὅς, τῷ χρόνῳ παρεγκλιθεὶς ἐπὶ θάτερα, νότου βιαίου 15  
 πνεύσαντος ὕστερον, καταπίπτει, ὡς μηδὲ εἰ<sup>84</sup> ἦν οἶκος ἐκεῖσε πάλαι καὶ  
 τοῖς ἰδοῦσι γνωρίζεσθαι, κατὰ τοῦτον τοῖνον τὸν τρίκλινον, ἰστάμενον τότε,  
 τῆς τάξεως γεγυνοῦσας, μεγαλοπρεπῶς καὶ ὡς ἔδει πατριάρχην προβάλλεται.  
 Εὐθὺς τε κλόνος οἶον ἐπισημαίνει τῇ γῆ, καὶ παῖς τις, κατὰ τὴν Νέαν κατα-  
 πεσῶν<sup>85</sup>, ἰ κινδυνεύει τῷ πτώματι. Τετάρτη δὲ καὶ δεκάτη μηνὸς ἔλαφη B 146  
 βολιῶνος<sup>86</sup> ὁ προβληθεὶς περὶ καταλαμβάνει τὸ θεῖον τέμενος, μικρὸν<sup>87</sup> δ'  
 ὕστερον καὶ χειροτονεῖται. Γίνεται δὲ καὶ τότε σημεῖον σύνηθες · νηνεμίας  
 γὰρ οὕσης, τὰς πρὸς τῷ στασειδίῳ φωταγωγοὺς μέσον ἐκ τῶν κατὰ κύκλον  
 ἀπηωρημένων, ἃς πᾶς τις τῶν ἐν κλήρῳ ἐπ' ἐκβολῇ πατριάρχου σημεῖον  
 εἶχεν — ἅμα γὰρ ἐκεῖναι τελουμένων τῶν ὕμνων ἐσειόντο, καὶ ὁ βλέπων 25  
 ἐκβολὴν κατενόει τοῦ τότε πατριαρχεύοντος · καὶ γέγονε ταῦτα ἐπ'  
 Ἀρσενίῳ, Γερμανῶ, Ἰωσήφ, Ἰωάννη καὶ Γρηγορίῳ —, ταύτας τότε ξυνέ-  
 βαινε σείεσθαι. Καὶ πολλοῖς βλέπουσιν ἐξητάζετο τὸ τελούμενον, εἰ καὶ μὴ  
 ἐς προῦπτον, βασιλέως ἐστῶτος, διεπυθάνοντο.

(25) Cf. *Matthieu*, 12, 35 ; *Luc*, 6, 45.

76 κατ' : κατὰ B edd. 77 τοὺς τάγαθα : τὰ ἀγαθὰ B edd. 78 τοὺς : τοῦ B 79 1ε' :  
 1δ' B 80 ἐπειδὴ : ἐπεὶ C 81 Ἰουστινιάνειον : ἰουστιάνειον BC 82 Ἰουστινιανὸς :  
 ἰουστιανὸς C 83 πρώτας : -ως B edd. 84 εἰ om. AB 85 καταπεσῶν : πεσῶν AB  
 edd. 86 ὀκτώβριος mg. ABC 87 μικρὸν — σύνηθες om. AB

p. 281<sup>12-16</sup>). Athanase afficha dès le départ son souci de la simplicité en gagnant à pied le patriarcat : l'historien souligne ici ce détail, après avoir déjà remarqué plus haut (début du ch. 13) que le patriarche se déplaçait uniquement à pied.

4. L'agitation des luminaires était ainsi devenue un phénomène général, puisqu'il s'était produit pour l'intronisation des cinq derniers patriarches à Sainte-Sophie : Arsène (1261-1265), Germain (1265-1266), Joseph (1266-1275), Jean Bekkos (1275-1282), Grégoire de Chypre (1283-1289).

Comme Karakalos de Nicomédie posait le joug du saint évangile<sup>5</sup> et qu'on était déjà sur le point de scruter l'oracle divin — car la foule prête une certaine foi à ces éléments de la cérémonie, bien que le signe ne soit pas infaillible —, le mauvais augure du châtement apparut dans l'évangile sacré. C'était : *pour le diable et ses anges*. L'évêque de Nicée<sup>6</sup>, qui le vit le premier et s'en affligea, essaya de le cacher au mieux ; il tourna les pages du livre et présenta un autre fruit. C'était : *et les oiseaux du ciel y feront leur demeure*, ce qui paraissait être en soi tout à fait étranger à la cérémonie. Cependant, tout en s'appliquant à le faire passer inaperçu, ils ne réussirent pas à cacher le premier passage, mais la vérité se répandit, sans que pour autant l'incident conduise à une condamnation immédiate : on disait bien que ce n'était pas arrivé par hasard, car le hasard est étranger à l'accomplissement des choses divines ; mais on croyait que le passage suggérait de manière équivoque quelque chose d'autre. Des choses semblables étaient arrivées en grand nombre. On dit en effet que le *grincement de dents* était échu à Arsène ; cependant l'oracle ne s'accomplit pas du tout en sa personne, comme il apparut, mais dans la situation générale de l'Église, et avec force ; on dit qu'un homme porteur de Dieu, lorsqu'on apprit qu'Arsène avait été mis à la tête de l'Église, déclara : « Arsène, le début des scandales », conjecturant le mot « début » du début de son nom<sup>7</sup>. C'est pourquoi le clergé et le peuple tout entier acceptèrent aussi le patriarche avec la confiance qui convenait.

## 16. Des moines qui servaient le patriarche Athanase.

Après un bref intervalle de temps, des moines accourent vers lui du dehors pour le servir. Et les uns à l'intérieur, les autres à l'extérieur, ils n'hésitèrent pas à accomplir ces actions qu'on n'attribuerait pas à des hommes spirituels et qui jusqu'alors n'étaient pas du tout dignes de personnes mesurées et modérées<sup>8</sup>. Ils s'en prenaient en effet avec violence à de nombreuses personnes, surtout à des moines. Le prétexte était plausible : ils sont tièdes de caractère, ils abolissent les jours de jeûne hebdomadaires pour faire deux repas et les abolissent souvent aussi pour prendre du vin et de l'huile, ils utilisent des assaisonnements, se nourrissent mieux que les gens, et certains ont de l'argent<sup>9</sup>. Ils

5. Le métropolite Karakalos de Nicomédie (PLP, n° 11096) n'est pas connu par ailleurs. L'expression « poser le joug du saint évangile » évoque le rituel de l'ordination épiscopale : l'officiant prononce la prière de consécration en tenant l'évangile ouvert sur la tête du nouvel évêque (voir GOAR, *Euchologion*, p. 302<sup>28-33</sup>), qui portera désormais, selon la parole des évangiles, le joug du Christ (τὸν εὐαγγελικὸν ζυγόν, dans le texte du rituel : GOAR, p. 302<sup>42</sup>).

6. On ignore l'identité de ce métropolite de Nicée favorable au patriarche Athanase.

7. L'expression *les pleurs et les grincements de dents* symbolise, surtout dans l'évangile de Matthieu, la douleur des damnés. Pour qui guette les signes, elle offrait donc une référence claire et précieuse. Mais rapprocher Arsénios du mot « début », en vertu de la similitude des deux seules premières lettres (Ἀρσένιος et ἀρχή), et interpréter ensuite le mot « début » dans le sens de « début des scandales » tient plus de la devinette que de l'esotérisme.

8. Pendant ses deux patriarchats, Athanase gouverna davantage avec et par les moines qu'avec le synode et les évêques, qu'il essaya d'ailleurs de renvoyer dans leurs éparquies.

9. Les termes employés ici renvoient aux détails et aux rites de la vie monastique, tels qu'on les trouve déjà décrits dans les apophtegmes des Pères du désert ou prescrits plus tard dans les typika monastiques. La tiédeur est l'une des tentations principales du moine. Les jours de jeûne, les moines prennent un seul repas (μονοφαγία ou μονοστία, opposée à διφαγία, le double repas par jour), à la neuvième heure (milieu de l'après-midi). L'huile et les assaisonnements sont réglementés



Ὡς δ' ὁ Καρακάλος Νικομηδεῖας τὸν ζυγὸν<sup>(26)</sup> τοῦ ἀγίου εὐαγγελίου ἐτίθει καὶ ἤδη τὸν θεῖον χρησμὸν ἔμελλον θεᾶσθαι<sup>88</sup> — φέρουσι γάρ τι κάκ τούτων ἐπὶ τοῖς τελουμένοις οἱ πολλοὶ πίστευς, κἄν οὐκ ἀναγκαῖα ἢ ἐπισήμανσις —, τὸ εἰς κόλασιν ἀπόφημον ἐν τῷ ἱερῷ εὐαγγελίῳ ἐνεφανίζετο. Τὸ δ' ἦν<sup>89</sup> · τῷ<sup>(27)</sup> διαβόλω καὶ τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ · ᾧ δὴ καὶ προσαλήσας, 5  
 πρῶτος ἰδὼν, ὁ Νικαίας ἐπειράτο<sup>90</sup> καθόσον ἦν συγκαλύπτειν καί, μεταλλάττων τὰ τῆς βίβλου φύλλα, καρπὸν ἰένεφαινεν ἕτερον. Τὸ δ' ἦν · B 147  
 καὶ<sup>(28)</sup> τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ κατασκηνοῦσιν ἐν αὐτῷ · ὁ καὶ αὐτὸ πολὺ τὸ ἀπεμφαῖνον ἔχειν ἐδόκει πρὸς τὰ τελούμενα. Τέως τὸ πρῶτον, καὶ λαθεῖν σπουδάζοντες, οὐκ εὐώδουν συγκαλύπτειν, ἀλλὰ τὸ ἀληθές ἐφημίζετο<sup>91</sup>, οὐ μὴν δὲ ὥστε<sup>92</sup> καὶ εἰς κατάγνωσιν ἄγειν τὰ τελεσθέντα ἐντεῦθεν, κατὰ τύχην μὲν οὐ λεγόντων ἐκβῆναι — πόρρω γὰρ ἢ τύχη τελουμένων θείων πραγμάτων —, ἄλλο δὲ τι ὑποδηλοῦν τὸ λόγιον κατὰ τὸ λοξὸν πιστευόντων · ἃ δὴ πολλὰ τοιαῦτα καὶ συμβεβήκασιν<sup>93</sup>. Βρυγγὸν γὰρ<sup>94</sup> ὀδόντων<sup>(29)95</sup> λέγουσιν ἐκβῆναι τῷ Ἀρσενίῳ · ἀλλ' ὁ χρησμὸς ἐπ' αὐτῷ μὲν οὐδ' ὅτιοῦν ἐπλη- 15  
 ροῦτο, ὡς ἔδειξεν, ἐπὶ δὲ τοῖς κοινοῖς τῆς<sup>96</sup> ἐκκλησίας καὶ λίαν, ὅπου γε καὶ τις, ὡς λέγεται, θεοφόρος ἀνὴρ, ἀκουσθὲν ὡς Ἀρσένιος ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας κατέστη, εἶπεν · « Ἀρσένιος ἀρχὴ σκανδάλων », τῇ ἀρχῇ συμβαλλομένου ἐκ τῆς ἀρχῆς τοῦ ὀνόματος. Διὰ τοι ταῦτα<sup>97</sup> καὶ ἐν πληροφορίᾳ τῇ προσηκούσῃ τὸν πατριάρχην καὶ κληρὸς καὶ λαὸς ἅπας ἐδέχοντο. 20

ις<sup>98</sup>. Περὶ τῶν ὑπηρετῶν μοναχῶν τοῦ πατριάρχου Ἀθανασίου<sup>99</sup>.

Ὀλίγον τὸ μεταξὺ, καὶ ἐπεισφροῦσι τούτῳ μοναχοὶ ποθεν ἔξωθεν ὑπηρεταί<sup>1</sup>. Καὶ οἱ μὲν ἐντός<sup>2</sup>, οἱ δ' ἐκτὸς ἐκεῖνα ποιεῖν οὐκ ἀπάκνουν ἃ δὴ πνευματικῶν μὲν ἀνδρῶν οὐκ ἂν εἴποι τις, τέως δ' ἀνθρώπων ἐπεικῶν<sup>3</sup> καὶ μετρίων B 148  
 τὸ παράπαν ἦσαν οὐκ ἄξια. Πολλοῖς γάρ, μοναχοῖς δὲ μάλιστα, καὶ λίαν 25  
 ἐπεῖχον. Καὶ ἡ πρόφασις εὐλογος, ὡς ἀδιαφοροῦσιν ἐξ ἔθους, καὶ τὰς τῆς ἑβδομάδος νησιτίμους καταλύουσι μὲν εἰς διφαγίαν, καταλύουσι δὲ καὶ εἰς οἶνον πολλακίς καὶ ἔλαιον<sup>4</sup>, καὶ παραρτύμασι<sup>5</sup> χρῶνται, καὶ παρὰ τοὺς πολλοὺς τρέφονται, καὶ ὡς<sup>6</sup> χρήματά τινες ἔχοιεν. Καὶ τοσοῦτον ἐφιλοκρίνουσιν<sup>7</sup>

(26) Cf. *Matthieu*, 11, 29-30.

(27) *Matthieu*, 25, 41.

(28) *Matthieu*, 13, 32 ; *Marc*, 4, 32 ; *Luc*, 13, 19 (d'après *Psaume* 103, 12).

(29) Cf. *Matthieu*, 8, 12 ; 13, 42.50 ; 22, 13 ; 24, 51 ; 25, 30 ; *Luc*, 13, 28.

88 θεᾶσθαι χρησμὸν ἔμελλον transp. AB edd. 89 Τὸ δ' ἦν — αὐτοῦ om. et mg. suppl.  
 C 90 ἐπειράτο : ἐπηρ- A 91 ἐφημίζετο : εὐφ- B 92 ὥστε om. AB edd. 93 συμβεβήκασιν : ζυμ- B edd. 94 γὰρ om. B edd. 95 ὀδόντων om. edd. 96 τῆς : τοῖς A  
 97 Διὰ τοι ταῦτα : διὰ τοιαῦτα edd. 98 ἰς : ἰε' B 99 Ἀθανασίου : ἀρσενίου AB 1  
 ὑπηρεταί ante μοναχοὶ transp. AB edd. 2 ἐντός... ἐκτός : ἐκτός... ἐντός B edd. 3  
 ἐπεικῶν om. edd. 4 ἔλαιον : ἔλεον A 5 παραρτύμασι : παρτύ- C 6 ὡς om. C 7  
 ἐφιλοκρίνουσιν : ἐφιλλο- A ἐφυλλο- C Poss. ἐφυλο- Bekk.

chicanaient tant en la matière et punissaient avec de telles peines que non seulement les tièdes craignaient et redoutaient leur visite, parce qu'il leur suffisait d'être dénoncés pour subir les plus graves punitions, mais aussi celui qui semblait le plus appliqué. Il se passait ce qu'on dit du scorpion : sorti de son trou, il ignore où il lance son dard, mais il se jette aussitôt sur tout, plantes, pierres, animaux et sol, en accomplissant son œuvre ; telle était aussi manifestement leur pratique : ils jetaient leur aigreur sur ceux qui se présentaient, à cause de la rigueur universelle du patriarche, semblait-il. Pour celui-là l'or qu'on trouvait causait la condamnation, pour celui-ci un manteau neuf, pour un autre l'utilisation de deux ou trois tuniques, pour un autre le fait que sa croix était en argent ou bien en or et qu'elle était luxueusement ouvragée, pour un autre le fait que son couteau était travaillé avec art et pour un autre que sa serviette était blanchie, le fait que celui-ci s'était baigné, que celui-là s'était laissé aller à la mollesse, qu'il fréquentait des amis, qu'il était allé trouver un médecin à cause de sa maladie. Qui pourrait compter les griefs que, comme sur la scène de la vie des pauvres gens, la malheureuse nature traîne comme un boulet ? Avec acharnement, ils les blâmaient, déshonoraient et tiraillaient, et ils ne cessaient de les soumettre à des prisons improvisées. Il arrivait même qu'ils prélevaient l'argent aux monastères, le soustrayant, parce qu'il était la matière des passions, et voulant éteindre par là le feu de la passion ; mais puisque les étincelles paraissaient brûler aussi leurs mains, malheur, par Héraclès, aux médecins des autres, comme on dit, s'ils étaient couverts de plaies. Cependant la foule nourrit dès lors contre eux un grand mépris et une colère implacable, et tous les prirent en aversion, seuls leurs proches restant leurs alliés. A quantité de gens, qui paraissaient avoir péché, ils assénaient de rudes coups, par zèle et rigueur précisément, en montrant partout une attitude inflexible et intraitable, de sorte que tous étaient dans la crainte et l'anxiété et que la plupart s'attendaient même à la condamnation. Au nom de la prétendue rigueur, ils retournaient et brouillaient tout à l'image de la matière d'Anaxagore<sup>10</sup>.

Devant ce spectacle, les dignitaires de l'Église nourrissaient pour leur part une violente réprobation, mais, lorsqu'ils le rappelaient et en référaient au patriarche, qui n'était soi-disant pas au courant le plus souvent<sup>11</sup>, ils étaient accusés de ne pas s'affliger du mal, de sorte que, n'ayant pas un mépris exceptionnel pour le mal, ils n'accueillaient pas non plus le bien dans la même mesure. Le patriarche avait en effet pour but, semblait-il, d'extirper la tiédeur, soit réelle soit apparente, qui s'était introduite depuis longtemps à cause de la

10. L'expression du philosophe Anaxagore (vers 500-428) indique le chaos ou le magma initial qui n'est pas encore ordonné par l'intelligence (νοῦς) ; voir le fragment suivant, significatif à cet égard : ὁμοῦ πάντα χρήματα ἦν (H. DIELS-W. KRANZ, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, II, Zurich 1972, p. 32<sup>11</sup>).

11. Dans l'apparat critique est relevé le passage de la Version brève que le premier éditeur a indûment introduit dans le texte original et qu'il a d'ailleurs modifié au préalable pour l'adapter à une construction différente de la phrase. Voici le texte de la Version brève (V dans l'apparat) : καί γε τῷ πατριάρχῃ ὡς μὴ εἰδότες ὑπεμίμησκον, ὀρῶντες καὶ πολλοὺς παρὰ τῶν ἀγρίων ἐκείνων ὀπηρετῶν πληγὰς ἀνηλεῶς λαμβάνοντας.

ταῦτα καὶ ποιναῖς ἐξεκόλαζον ὡς μὴ μόνον τοὺς ἀδιαφοροῦντας δεδιέναι καὶ  
 τρέμειν τὴν ἐκείνων ἐπιστασίαν, ὡς, εἰ μόνον προσαγγελθεῖεν, κολασθησο-  
 μένους τὰ μέγιστα, ἀλλὰ καὶ τὸν δοκοῦντα προσεκτικώτατον. Καὶ ὅπερ ἐπὶ  
 τοῦ σκορπίου φασίν<sup>(30)</sup>, ἐκ τῆς ὀπῆς ἐξιόντα, μηδὲν εἰδέναι ὅποι<sup>8</sup> τὸ κέντρον  
 προσβάλλοι<sup>9</sup>, ἀλλ' εὐθὺς ἐνιέναι πᾶσι, καὶ φυτοῖς καὶ πέτραις καὶ ζώοις καὶ 5  
 γῆ, τὰ αὐτοῦ<sup>10</sup> πράττοντα, οὕτω κἀκείνοις ἄντικρυς ἦν τοῦπιτήδευμα, ἐνιεῖσι  
 πικρίαν οἷς ἐπισταῖεν διὰ τὴν τοῦ πατριαρχοῦντος ἐπὶ πᾶσιν, ὡς ἐδόκει, ἀκρί-  
 βειαν. Ἐκείνῳ τὸ εὐρεθὲν χρυσίον κατάγνωσις, τούτῳ τὸ τῶν ἱματίων καινόν,  
 ἄλλῳ τὸ δυσὶ χιτωνίσκοις ἢ καὶ τρισὶ χρῆσθαι<sup>11</sup>, ἄλλῳ ὅτι ὁ σταυρὸς ἐξ ἀργύ-  
 ρου ἢ μὴν καὶ χρυσοῦ καὶ ὅτι πολυτελής ἢ κατεσκευάσται<sup>12</sup>, ἄλλῳ ὡς τὸ B 149  
 μαχαιρίδιον εὖ ἦσκηται, καὶ ἄλλῳ ὡς λελευκῶται τὸ χειρόμακτρον, ὡς  
 ἐλούθη οὗτος, ὡς ἐκεῖνος ἀπερραθῶμηνεν, ὡς φίλοις ἐχρήσατο, ὡς ἀσθενή-  
 σασ ἰατρῶ προσῆλθε. Καὶ τίς ἂν τὰ αἰτιάματα ἀριθμήσειεν, ἃ δὴ καὶ ὡς ἐπὶ  
 σκηνῆς τοῦ βίου τῶν τάλαιπῶρων ἀνθρώπων ἢ τληπαθῆς φύσις ὡς ἐφόκια  
 ἐπισύρεται ; Οἷς ἐκεῖνοι ἐπιφυόμενοι κατῶνείδιζον καὶ ἠτίμουν καὶ περιέσυ- 15  
 ρον καὶ φυλακαῖς ἀπαρακλήτοις δικαιοῦν οὐκ ἔληγον. Ἦν δ' ὅπου<sup>13</sup> καὶ ἀπὸ  
 μονῶν ἐξέλεγον χρήματα, ὡς ὕλην παθῶν ὑποσπῶντες ταῦτα καὶ τὸ πῦρ τῆς  
 ἐμπαθείας ἐντεῦθεν ἀπομαραίνειν δικαιοῦντες · εἰ δὲ καὶ ταῖς χερσὶν ἐκείνων  
 οἱ σπινθῆρες, ὡς ἔδοξαν, ἐνεσποδιάζοντο, Ἡράκλεις τοῖς ἄλλων, ὁ φασίν<sup>(31)</sup>,  
 ἰατροῖς, εἰ ἔλκεσιν ἔβρυνον. Ὅμως γε<sup>14</sup> μέντοι μῖσος οὐκ ὀλίγον ἐντεῦθεν 20  
 σφίσι παρὰ πολλῶν ἐντέτροφε<sup>15</sup> καὶ ἄσπονδος<sup>16</sup> μῆνις, καὶ κατεστύγουν  
 ἅπαντες, ἐκείνων<sup>17</sup> σπενδομένων καὶ<sup>18</sup> μόνων οἷς δὴ καὶ ὡς ἰδίοις ἐχρῶντο.  
 Πολλοῖς δὲ καὶ πληγὰς ἐνέτεινον βαρείας ἀμαρτεῖν δόξασιν, ἀπὸ ζήλου  
 δῆθεν καὶ ἀκριβείας, τὸ ἢ ἀπαραίτητον ἐπὶ πᾶσι<sup>19</sup> δεικνύμενοι<sup>20</sup> καὶ ἀσυγ- B 150  
 κατάβατον, ὡς πάντας μὲν εἶναι ἐν φόβῳ καὶ ἀγωνίᾳ, τοὺς πλείστους δὲ καὶ 25  
 ἐν καταγνώσει λογιζέσθαι. Πάντα δ' ἀνέτρεπον καὶ συνέχεον διὰ τὴν νομι-  
 ζομένην ἀκρίβειαν κατὰ τὰ Ἄναξαγόρεια χρήματα.

Οἱ δὲ γε τῆς ἐκκλησίας ὀρῶντες τὰ πλείστα μὲν καθ' ἑαυτοὺς κατεμέμ-  
 φοντο, ὑπομιμνήσκοντες<sup>21</sup> δὲ καὶ πατριάρχη<sup>22</sup> προσαναφέροντες<sup>23</sup>, ὡς δῆθεν  
 τὰ πολλὰ μηδ' <sup>24</sup> εἰδότη, κατεγινώσκετο ὡς ἀταλαιπωρήτως ἔχοντες περὶ τὸ 30  
 κακόν<sup>25</sup>, ὥστε τῷ μὴ τὸ κακὸν ἐκτόπως μισεῖν μηδὲ τὸ καλὸν τοῖς αὐτοῖς  
 ἀποδέχεσθαι<sup>26</sup> μέτροις. Ἦν γάρ, ὡς ἐφκει, ὁ σκοπὸς τῷ πατριαρχεῦντι ἐκ  
 μέσου θεῖναι τὸ ἀδιάφορον, εἴτε ὄν εἴτε δοκοῦν, ἐκ παλαιοῦ ἐπεισφῆσαν<sup>27</sup>  
 διὰ τὴν τῶν πνευματικῶν προστατῶν, ὡς ᾤετο, ἀτημελησίαν ἢ ἢ καὶ συνή- B 151

(30) Cf. Pollux, 6, 125.

(31) Cf. Leutsch, II, p. 272 n° 26.

8 ὅποι: ὀπη AB edd. 9 προσβάλλοι: -βάλλοι AB edd. 10 αὐτοῦ: αὐτοῦ C 11  
 χρῆσθαι: χρᾶσθαι AB 12 κατεσκευάσται: -ασθαι AB Poss. 13 δ' ὅπου: δ' ἦπου A  
 δὴ που B edd. 14 γε om. AB edd. 15 ἐντέτροφε: ἐτέ- AB ἐνέ- Poss. 16 ἄσπον-  
 δος: ἄσποδος C 17 μὲν post ἐκείνων add. C 18 καὶ om. AB edd. 19 πᾶσι: -ιν AB  
 edd. 20 δεικνύμενοι: ἐπιδεικν- AB 21 ὑπομιμνήσκοντες: ὑπομνή- A 22 τῷ ante  
 πατριάρχη add. edd. ἢ πατριάρχη om. B 23 ὅτι πολλοὶ παρὰ τῶν ἀγρίων ὀηρετῶν  
 πληγὰς ἀνηλεῶς ἐλάμβανον post προσαναφέροντες add. V edd. 24 μηδ': μὴ C 25  
 κακόν: καλόν C Bekk. 26 ἀποδέχεσθαι: ὑποδ- edd. 27 ἐπεισφῆσαν: ἐπισ- C

négligence des chefs spirituels, pensait-il, ou de l'habitude. C'est pourquoi ces gens s'étaient emparés d'un prétexte louable pour accomplir de telles actions, si jamais on encourait l'accusation de tiédeur. Cependant, dans une telle accusation, il s'exaspéra lui-même contre un bon nombre, en reprochant la tiédeur, sans considérer, je pense, que la tiédeur, qui se trouve à mi-chemin du bien et du mal, s'oppose à chacun des extrêmes et que, si elle est considérée comme mauvaise par rapport au bien, elle est cependant considérée comme bonne par rapport au mal et satisfaisante, si nous gardons la modération, sans en arriver à l'apathie<sup>12</sup>. Mais il voulait pour sa part réformer la conduite des autres selon un modèle, qui était apparemment son propre tempérament, ou selon une règle de conduite. C'est pourquoi la plupart se réveillèrent et tinrent dans les plus graves suspicions le réformateur. Ce qui les poussait, c'étaient d'abord les maux qu'il causait et son accès difficile en tout, que les uns considéraient comme un effet de la vertu, d'autres d'un caractère inné, d'autres de l'habitude de la solitude propre à l'ascèse, car tout ce qui n'est pas habituel est insupportable ; c'était ensuite le fait d'être secret et caché pour tout, pour sa psalmodie et ses repas et sa vie solitaire, conformément à sa pratique ascétique et à ses habitudes. Cependant, puisque la nécessité est invincible, on supportait ce ministère pastoral rigide qui s'exerçait comme sous une verge de fer. Les uns, plus généreux, s'attribuaient à eux-mêmes l'accusation : il s'agit de ceux qui ne s'occupaient pas de juger l'action des autres, mais de s'examiner eux-mêmes et de s'observer comme il convient et qui, si d'autre part ils s'observaient les uns les autres, seulement pour stimuler la charité, étaient cependant indulgents envers les faits, mais ne s'ingéraient pas dans le labeur des gens laborieux, quoi qu'ils fassent. Mais d'autres eurent l'idée de chercher plus avant, de se venger de ce qu'ils souffraient et d'écouter des discours, raisonnablement plausibles par ailleurs, que d'autres tenaient et selon lesquels cet homme ignorait beaucoup de choses à cause de sa solitude dans l'ascèse.

### 17. Mort de l'ancien patriarche Grégoire<sup>13</sup>.

Comme on en était là, l'ancien patriarche Grégoire, consumé par une longue maladie et, comme certains le prétendaient, par mesquinerie à cause du mépris où il était tenu, achève sa vie peu de temps après<sup>14</sup>. On permit de l'enterrer avec la psalmodie habituelle, mais quant à l'enterrer comme un évêque, ainsi qu'il le prétendait lui-même en gardant le sacerdoce, le souverain envoya de nombreux émissaires l'interdire et recommanda par son ordre à sa cousine, qui était Rhaoulaina, de ne rien exécuter de tel<sup>15</sup>. C'est ce qu'on fait.

12. L'historien fait en quelque manière l'éloge de la tiédeur, ou du moins de la modération, qui constitue un vice pour l'homme excessif qu'est Athanase.

13. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 179<sup>1-2</sup> ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 329.

14. La date du décès de Grégoire de Chypre n'est pas connue. Sa mort, datée habituellement de la seconde moitié de l'année 1289, doit être placée entre la promotion d'Athanase au patriarcat (octobre 1289) et le départ d'Andronic II pour Nymphée (seconde moitié de 1290 ou début de 1291) ; voir *Chronologie*, III, p. 24-26.

15. Après sa démission, Grégoire de Chypre s'était retiré dans le petit monastère d'Aristène, où la protovestiarissa Rhaoulaina, c'est-à-dire Théodora Kantakouzène, veillait sur lui (VIII, 10).

θειαν. Ὅθεν κάκεινοι, ἐπειλημμένοι προφάσεως εὐπροσώπου, τοιαῦτ' ἔδρων, ἦν πού τις αἰτίαν ἀδιαφορίας εἰλήφει. Τέως δὲ περὶ τὴν τοιαύτην αἰτίαν οὐκ ὀλίγοις καὶ αὐτὸς ἐνεπικραίνεται, τὸ ἀδιάφορον ὀνειδίζων, μὴ κρίνων, οἶμαι, ὡς μέσον κακοῦ τε καὶ ἀγαθοῦ τὸ ἀδιάφορον κείμενον πρὸς 5 ἐκάτερον ἐναντιοῦται τῶν ἄκρων, καί, εἴ γε πρὸς τἀγαθὸν κακὸν νομίζεται, ἄλλ' οὖν καὶ πρὸς τὸ κακὸν ἀγαθὸν καὶ ἀγαπητόν, ἂν μετριοπαθοῖμεν, μὴ τοῦ ἀπαθοῦς ἐφικνούμενοι. Αὐτὸς δ' ὑπὸ κανόνι τῆ φαινομένη ἰδία ἔξει, εἴτε καὶ γνώμονι, τὰ τῶν ἄλλων ἤθελεν ἀπευθύνειν. Κάντευθεν καὶ οἱ πολλοὶ διυπνίζοντο καὶ ἐν ὑπονοίαις ἦγον μεγίσταις τὸν ἀπευθύνοντα. Ἦν δ' ἐκείνους τὸ ἐφορμοῦν πρῶτον μὲν τὸ ἀπ' ἐκείνου ἀτηρὸν καὶ πρὸς ἅπαν δυσέν- 10 τευκτον, τοῖς μὲν ἐξ ἀρετῆς δοκοῦν, τοῖς δ' ἐκ γνώμης ἐμφύτου, τοῖς δὲ καὶ ἐκ συνηθείας τῆς πρὸς τὴν ἄσκησιν καὶ μονώσεως — ἅπαν<sup>28</sup> γὰρ δύσοιστον τὸ μὴ σύνηθες —, εἴτα<sup>29</sup> δέ γε καὶ τὸ ἐπὶ τοῖς ὄλοις κρυπτόν τε καὶ ἀφανὲς καὶ ψάλλοντος καὶ ἐσθίοντος<sup>30</sup> καὶ κατὰ μόνας ἰ διάγοντος, ὡσπερ ἤσκητό τε B 152 καὶ εἴθιστο. Ὅμως — τὸ γὰρ τῆς ἀνάγκης<sup>(32)</sup> ἐστὶν ἀδήριτον — τὴν σκληρὰν 15 ἐκείνην καὶ ὡς ἐν σιδηρᾷ<sup>(33)</sup> ῥάβδῳ διέφερον ποίμανσιν, οἱ μὲν εὐγνωμονέστεροι σφίσιν ἑαυτοῖς τὴν αἰτίαν προστρίβοντες, ὅσοις δηλαδὴ μὴ ἦν ἐν νῶ τὰ τῶν ἄλλων κρίνειν, ἀλλ' εἰς ἑαυτοὺς νεύειν καὶ ἑαυτοὺς κατὰ τὸ προσῆκον κατανοεῖν<sup>31</sup>, εἰ δὲ καὶ ἀλλήλους κατανοοῖεν<sup>32</sup> εἰς παροξυσμὸν ἀγάπης καὶ μόνον, συγχωροῦσι τέως τοῖς γιγνομένοις, ἀλλ' οὐ περιεργαζο- 20 μένοις τοὺς ἐργαζομένους<sup>(34)</sup>, κἄν ὅ τι ποιοῖεν. Τοῖς δὲ καὶ πολυπραγμονεῖν ἐπήει καὶ ἀνταμύνεσθαι πάσχουσι καὶ λαμβάνειν λόγους ἐξ ἄλλων, πιθανοὺς ἄλλως ἐκ τῶν εἰκότων, ὡς ἀγνώτος πολλοῖς ὄντος ἐκείνου διὰ τὴν ἐπὶ τῆ ἀσκήσει μόνωσιν.

ιζ'<sup>33</sup>. Θάνατος τοῦ πατριαρχεύσαντος Γρηγορίου.

25

Τούτων οὕτως ἐχόντων, ὁ μὲν προπατριαρχεύσας<sup>34</sup> Γρηγόριος, νόσῳ πολυημέρῳ κατεργασθείς, ὡς δὲ τινες ἔλεγον, καὶ διὰ τὴν παρόρασιν ἐκ μικροψυχίας, μετ' οὐ πολὺ τελευτᾷ τὸν βίον. Καὶ τὸ μὲν ἐν ψαλμοδαίαις θά- 30 πτειν κατὰ τὸ εἶκος ἐδίδουν, τὸ δ' ὡς ἀρχιερέα, ὡσπερ δὴ κάκεινος ᾤετο τὴν ἱερωσύνην παρακατέχων, συχνοὺς ὁ κρατῶν ἀποστέλλων ἀπέλεγε καὶ τῆ 30 αὐτανεψία ἐπέσκηπτεν ἐπιτάττων, ἥτις<sup>35</sup> ἦν ἡ<sup>36</sup> Ῥαούλαινα, μὴ τι τοιοῦτον ἐπιτελεῖν · ὁ δὲ καὶ γίνεται. |

B 153

(32) Cf. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, 105.

(33) Cf. *Psaume* 2, 9.

(34) Cf. 2 *Thessaloniens*, 3, 11.

28 γνωμικόν mg. C 29 εἴτα : εἴτε AB Poss. 30 καὶ ἐσθίοντος om. et mg. suppl. A  
31 εἰ δὲ καὶ ἀλλήλους κατανοεῖν post κατανοεῖν add. C 32 κατανοοῖεν : -νοεῖν edd.  
33 ιζ' : ιζ' B 34 προπατριαρχεύσας : πατρ- B edd. 35 ἥτις : ἡ τις edd. 36 ἡ om. edd.

### 18. Départ de l'empereur pour Nymphée.

Après avoir envoyé auparavant en Orient le porphyrogénète, accompagné aussi de son épouse, qui était de la famille de Rhaoul<sup>16</sup>, le souverain partit lui-même et gagna l'Orient<sup>17</sup>. Après avoir parcouru la région de Bithynie et accompli, en faveur de Bekkos et des autres, ce qui a été dit il y a peu<sup>18</sup>, il se rend à Nymphée, emmenant aussi Mouzalôn, proclamé protovestiaire en plus de la dignité de grand logothète<sup>19</sup>. Il y résida, administra de là les affaires d'Orient et examina l'éventualité de donner comme épouse à son fils Michel une descendante du roi d'Apulie : c'était Catherine, fille du fils de Baudouin et de la fille de Charles<sup>20</sup> ; par son oncle maternel, le fils de Charles, elle avait comme tante la fille du roi de Hongrie, qui était aussi la tante maternelle de l'empereur Michel et qui pressa de part et d'autre le mariage de ses deux neveu et nièce<sup>21</sup>. C'est pourquoi l'empereur le laisse à la Ville, tandis qu'il emmenait à Nymphée les Italiens qui négociaient l'alliance<sup>22</sup>, en faisant de grandes dépenses et des gratifications ; il s'y appliquait tout entier et considérait presque cette union comme impérative. Ces gens en effet insistèrent aussi beaucoup, et l'alliance parut tout à fait profitable et digne de l'empereur. L'empereur leur donna de bons espoirs, et ils se plaisaient à envisager le projet, comme s'il allait se réaliser nécessairement. C'est pourquoi, comme plus tard l'auteur se trouvait à Nymphée<sup>23</sup> et que ces gens apprirent qu'il venait de la Ville, ils demandent à l'empereur, qui se trouvait à dîner, de leur permettre de demander comment se portait le jeune empereur, où et à quoi il passait son temps. Et l'empereur ordonna à ces personnes de s'informer et à cet homme de fournir les réponses. Et à chacune des paroles qu'ils entendaient, comme les nouvelles étaient nécessairement bonnes, ils manifestaient, en les recevant, leur reconnaissance à Dieu.

### 19. Le cas du porphyrogénète Constantin<sup>24</sup>.

Le 29 du mois de juin, jour où l'on célèbre la fête des saints Apôtres, alors que c'était la deuxième année de la campagne de l'empereur, il arrive un certain

16. Constantin le porphyrogénète, frère cadet d'Andronic II (voir PACHYMÉRÈS, I, p. 247<sup>16-17</sup>), était marié à Irène Rhaoulaina (*PLP*, n° 24142), fille de Jean Rhaoul ; sur cette dernière, voir FASSOULAKIS, *Rhaoul*, n° 14, p. 30-31.

17. Le départ de l'empereur doit être daté de la seconde moitié de l'année 1290 ou du début de l'année suivante. Contrairement à celle du départ, la date du retour est connue de manière précise : l'empereur rentra à Constantinople le 28 juin 1293 (VIII, 20). Sur l'ensemble du séjour, voir *Chronologie*, III, p. 15-28.

18. Les premiers épisodes du séjour en Asie Mineure ont été rapportés plus haut par anticipation (VII, 35-36).

19. Théodore Mouzalôn fut nommé protovestiaire en 1290 et il cumula cette dignité avec celle de grand logothète, qu'il avait reçue sous le règne de Michel VIII (VII, 1). Sur la dignité de protovestiaire, qui occupe le 5<sup>e</sup> rang dans l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300<sup>4</sup>), voir GUILLAND, [*REB* 2, 1944, p. 202-220 = *Recherches*, I, p. 216-236 (notice de Théodore Mouzalôn, p. 224-225).

20. Andronic II projetait de marier son fils Michel IX à Catherine de Courtenay (*PLP*, n° 444), qui était l'héritière de l'empire latin de Constantinople et qui allait épouser Charles de Valois quelques années plus tard. Elle était la fille de Philippe de Courtenay (fils de Baudouin II de Courtenay, dernier empereur latin de Constantinople) et de Béatrice d'Anjou (fille de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou).

21. Il faut retenir la leçon ἀδελφιδοῦν (neveu/nièce) conservée par le seul manuscrit A. Fille du roi Étienne V (1270-1272), Marie de Hongrie était la tante de Michel IX, le fils de sa sœur Anne de Hongrie, première épouse d'Andronic II. Mariée au roi de Sicile, Charles II d'Anjou (1285-

ιη<sup>37</sup>. Ἐξέλευσις<sup>38</sup> τοῦ βασιλέως πρὸς Νύμφαιον.

Αὐτὸς δὲ φθάσας ἐπ' ἀνατολῆς τὸν πορφυρογέννητον ἀποστείλας, ἔχοντα καὶ τὴν συνοικοῦσαν ἐκ τῶν τοῦ Ῥαοῦλ κατὰ γένος, ἐξεληλακῶς, ἐπ' ἀνατολῆς ὄρμα. Καὶ διελθὼν τὰ τῆς Βιθυνίας μέρη καί, ὅσα πρὸ μικροῦ ἐρρέθη ἐπὶ τε τῷ Βέκκῳ καὶ τοῖς λοιποῖς εἰργασμένος, τῷ Νυμφαίῳ ἐπίσταται, φέρων καὶ τὸν 5 Μουζάλωνα, πρὸς τῷ τοῦ μεγάλου λογοθέτου σεμνώματι καὶ πρωτοβεστιάριον κλειζόμενον. Οὗ δὴ καὶ σκηνήσας, ἐκεῖθεν τὰ κατ' ἀνατολὴν διοικούμενος, ἐσκεπέτετο καὶ περὶ τοῦ υἱοῦ Μιχαήλ ἐπαγαγεῖν ἐκεῖνῳ ἐκ τοῦ ῥηγὸς Πουλειίας<sup>39</sup> τὴν συνοικήσουσαν · ἢ δ' ἦν<sup>40</sup> ἢ ἐκ τοῦ υἱοῦ τοῦ Βαλδουίνου καὶ τῆς θυγατρὸς τοῦ Καρούλου Αἰκατερίνα, ἣτις καὶ ἐπὶ τῷ πρὸς μητρὸς θείῳ τῷ υἱῷ 10 Καρούλου θείαν εἶχε τὴν τοῦ τῆς Οὐγγρίας ῥηγὸς θυγατέρα, θείαν οὖσαν πρὸς μητρὸς καὶ τῷ βασιλεῖ Μιχαήλ, ἣτις καὶ τοὺς γάμους δυοῖν ἀδελφιδῶν<sup>41</sup> ἀνὰ μέρος κατήπειγεν. Ὅθεν καὶ αὐτὸν μὲν ἐπὶ τῆς πόλεως καταλείπει ὁ βασιλεὺς, τοὺς δὲ γε τῷ κήδει μεσιτεύοντας Ἴταλοὺς ἐπήγετο πρὸς τὸ Νύμφαιον, συχνὰ καταναλίσκων καὶ προσφιλοτιμούμενος, νεύων ὅλος<sup>42</sup> πρὸς<sup>43</sup> τοῦτο καὶ μόνον 15 οὐ<sup>44</sup> καὶ συνδέσμους τῶν ἀναγκαίων ποιούμενος. Ἐπὶ πολὺ γὰρ καὶ προσελιπάρουν ἐκεῖνοι, καὶ συμφέρον παμπληθὲς ἐδόκει καὶ βασιλέως ἄξιον τὸ συνάλλαγμα. Ὑπέτεινε δὲ καὶ χρηστὰς ἐκείνοις τὰς ἐλπίδας<sup>45</sup> ὁ βασιλεὺς, καὶ B 154 ἐνησμένιζον τοῖς μέλλουσιν ὡς ἐξ ἀνάγκης ἐσομένοις. Ὅθεν καὶ τοῦ συγγραφέως τῷ Νυμφαίῳ ἐσύτερον ἐνδημήσαντος<sup>46</sup>, ἐκεῖνοι, μαθόντες πολίηθεν 20 ἐλθόντα, ἀξιοῦσι βασιλέα, ἐπ' ἀρίστῳ καθήμενον<sup>47</sup>, ἐρωτᾶν ἐφεῖναι ὅπως ἔχοι<sup>48</sup> τῶν ὑγειῶν ὁ νέος βασιλεὺς καὶ ὅποι<sup>49</sup> καὶ τίσι διάγων ἐνασχολοῖτο<sup>50</sup>. Καὶ δὴ<sup>51</sup> προσέταττε βασιλεὺς ἐκείνοις τε πυνθάνεσθαι καὶ τούτῳ διδόναι τὰς ἀποκρίσεις. Καί γ' ἐφ' ἐκάστῳ τῶν λεγομένων ἀκούοντες, ἐπεὶ καὶ χρηστὰ ἐξ ἀνάγκης ἠγγέλλοντο<sup>52</sup>, προσαποδεχόμενοι δῆλοι ἦσαν εὐχαριστοῦντες Θεῷ. 25

ιθ<sup>53</sup>. Τὰ κατὰ τὸν πορφυρογέννητον Κωνσταντῖνον.

Τῆς δ' εἰκοστῆς ἐννάτης<sup>54</sup> μηνὸς μαιμακτηριῶνος<sup>55</sup>, καθ' ἣν καὶ ἡ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων ἑορτὴ τελεῖται, διετείας τρεχούσης ἐστρατοπεδευμένῳ

37 ιη' : ιζ' B 38 Ἐξέλευσις : περὶ τῆς ἐξελεύσεως AB 39 Πουλειίας : -λίαι Bekk. 40 ἢ δ' ἦν om. C edd. 41 ἀδελφιδῶν : ἀδελφοῖν BC edd. 42 ὅλος : -ως C 43 πρὸς : εἰς AB edd. 44 μόνον οὐ : μονοῦ B 45 καὶ χρηστὰς ἐκείνοις τὰς ἐλπίδας : σφίσι καὶ χρηστὰς τὰς ἐλπίδας AB καὶ χρηστὰς τὰς ἐλπίδας ἐκείνοις edd. 46 ἐνδημήσαντος : ἐνδύμ- A 47 καθήμενον : -οι A 48 ἔχοι : -ει C 49 ὅποι : ὅπη B edd. 50 ἐνασχολοῖτο : -εἶτο B Poss. 51 δὴ : ἃ AB 52 ἠγγέλλοντο : -έλοντο C 53 ιθ' : ιη' B 54 ἐννάτης : ἐνάτης B edd. 55 ἰούνιος mg. ABC

1309), Marie de Hongrie était aussi la tante de Catherine de Courtenay, la fille de Béatrice d'Anjou, sœur de son mari.

22. Les négociations, dont l'aboutissement est signalé plus bas (IX, 1-5), se prolongèrent de 1288 à 1294 ; voir LAIOU, *Latins*, p. 48-54.

23. L'historien signale ainsi, de manière indirecte, son voyage à Nymphée, où la cour impériale resta trois ans (1291-1293).

24. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 186<sup>17</sup>-191<sup>2</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 170<sup>28-34</sup> ; PLANOU-DÈS, *Lettres* (à Alexis Philanthrôpènos et à son frère) : Treu, n° 55, 58-61, 74-80, 90, 96-98, 101-113, 118-120.

incident, qui marqua le début de grands maux pour le porphyrogénète Constantin<sup>25</sup>. Comme en effet c'était la fête, qu'il devait y avoir une réunion des grands auprès de l'empereur et une audience des grandes dames auprès de l'impératrice<sup>26</sup>, arrivèrent un très grand nombre de dames éminentes et arriva notamment la vieille noble Stratègopoulina ; c'était la nièce de l'empereur Jean Doukas et l'épouse de Constantin Stratègopoulos, qui fut plus tard aveuglé par son fils l'empereur<sup>27</sup>. Comme ce n'était pas encore l'heure pour elle d'accéder auprès de l'impératrice, elle se tenait dehors, en attendant l'invitation. Mais voilà qu'arrive aussi l'épouse du porphyrogénète, avec l'opulence et le luxe voulus, avec une escorte et une compagnie très nombreuse<sup>28</sup>. Elle approcha de sa tante, ou plutôt de sa grand-mère : sa grand-mère paternelle était en effet la cousine de Stratègopoulina, puisque celle-ci était née elle-même du frère de l'empereur qui avait la dignité de sébastokrator, tandis que sa grand-mère à elle était née du second de ses frères et était mariée au protovestiaire Alexis Rhaoul<sup>29</sup>. Comme il fallait donc que la vieille dame, selon les convenances, cède son siège à celle qui approchait et qui avait la deuxième dignité après l'impératrice, Stratègopoulina ne fit aucun cas de sa petite-fille, à cause de sa vieillesse et sous prétexte que c'était une enfant, et ne lui céda même pas sa place, s'excusant simplement auprès d'elle et alléguant l'âge et la faiblesse de l'âge. Celle-ci se sent aussitôt offensée, et elle ne put contenir sa colère : belle-fille d'empereur et épouse d'un homme placé au-dessus des despotes<sup>30</sup>, elle n'obtient aucun des égards qui lui sont dus de la part d'une femme qui était bien parente de l'empereur, mais qui était considérée comme une personne privée, parce que son mari n'avait accédé, de son vivant, à aucune dignité<sup>31</sup>. Elle change sa colère en affliction, et elle dédia à sa souffrance gémissements et lamentations.

25. L'incident qui va être longuement rapporté et qui est à l'origine de la disgrâce de Constantin le porphyrogénète peut être daté du 29 juin 1292, fête des apôtres Pierre et Paul. L'empereur avait quitté Constantinople plus d'un an auparavant, c'est-à-dire dans la seconde moitié de 1290 ou au début de 1291 ; voir *Chronologie*, III, p. 17-20. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

26. L'impératrice Irène de Montferrat, la seconde épouse d'Andronic II (VII, 33).

27. Au centre de toute l'affaire se trouve Stratègopoulina (*PLP*, n° 26892), dont le prénom n'est pas connu. Elle était la fille du sébastokrator Isaac Batatzès, frère de Jean III Batatzès, que l'historien appelle, ici comme ailleurs, l'empereur Jean Doukas (voir PACHYMÉRÈS, I, p. 93<sup>1</sup>). Stratègopoulina était l'épouse de Constantin Stratègopoulos (*PLP*, n° 26897), que Théodore II Laskaris fit aveugler ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 41<sup>17-18</sup>, avec la note 7 (où il faut corriger l'année et lire 1292 au lieu de 1283). Sur l'identité et les liens de parenté des personnes mentionnées dans ce chapitre, voir A. FAILLER, *Pachymeriana altera*, *REB* 46, 1988, p. 68-75.

28. Irène Rhaoulaina, épouse de Constantin le porphyrogénète, est citée dans le chapitre précédent.

29. Les éléments de cette phrase concise, où l'accumulation des pronoms dresse un obstacle supplémentaire, ne sont pas faciles à ordonner. Voici une transcription plus précise : la grand-mère paternelle d'Irène Rhaoulaina était la cousine de Stratègopoulina, puisque Stratègopoulina était née du sébastokrator Isaac Batatzès, frère de Jean III Batatzès, tandis que la grand-mère paternelle d'Irène Rhaoulaina était née de N Batatzès, frère d'Isaac et de Jean III Batatzès, et était mariée au protovestiaire Alexis Rhaoul ; voir le tableau généalogique dans A. FAILLER, *Pachymeriana altera*, *REB* 46, 1988, p. 71. Sur le sens du mot ἀδελφεία (cousine), voir A. FAILLER, *Pachymeriana quaedam*, *REB* 40, 1982, p. 189-190. Remarquons également l'équivalence, dans le cas présent, des termes θεία et μύμη, qui sont appliqués à une seule et même relation de parenté ; ils sont donnés par la petite-fille à la cousine de sa grand-mère ; dans la relation inverse, la cousine de sa grand-



τῷ βασιλεῖ, γίνεται τι τοιοῦτον, ὃ δὴ καὶ κακῶν ἤρξε μεγάλων τῷ πορφυρογεννήτῳ Κωνσταντίνῳ. Ἐπειδὴ γὰρ ἑορτῆ<sup>56</sup> ἦν καὶ ἔδει συνάξεις μὲν τῶν μεγιστάνων πρὸς βασιλέα, προσόδους δὲ καὶ τῶν ματρωνῶν παρὰ τὴν αὐγούσταν γίνεσθαι, ἀπήντων μὲν καὶ ἄλλαι πλείσται καὶ μέγισται, ἀπήντα δὲ καὶ ἡ εὐγενῆς γραῦς ἡ<sup>57</sup> Στρατηγοπούλινα<sup>58</sup>, ἡ τοῦ Ἰωάννου μὲν τοῦ Δούκα καὶ βασιλέως ἀδελφιδῆ, Κωνσταντίνῳ δὲ τῷ Στρατηγοπούλῳ, τῷ καὶ ὕστερον τυφλωθέντι παρὰ τοῦ υἱοῦ καὶ βασιλέως, συνοικῆσασα. Ἐπεὶ δὲ οὐπω καιρὸς ἐκάλει εἰσελθεῖν πρὸς τὴν αὐγούσταν ἐκείνην<sup>59</sup>, ἔξω που καθῆστο, τὴν πρόσκλησιν ἀναμένουσα. Ἄλλ' ἐφίσταται καὶ ἡ τοῦ πορφυρογεννήτου ἰσὺς γος ἀβροσύνη καὶ χλιδῆ πρεπούση ὑπὸ προπομποῖς τε πλείστοις καὶ ὁπαδοῖς. Ἐπεὶ δὲ τῆς θεῖας ἡ μᾶλλον καὶ μάμμη προσήγγιζεν — ἡ γὰρ πρὸς πατρὸς ἐκείνης μάμμη αὐτανεψία ταύτης ἦν, εἶπερ αὕτη μὲν ἐκ τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ βασιλέως καὶ τὴν ἀξίαν σεβαστοκράτορος ἐγεγέννητο, ἡ δ' ἐκείνης μάμμη ἐκ θατέρου τῶν ἀδελφῶν, ἡ δὴ καὶ τῷ πρωτοβεστιαρίῳ συνώκει τῷ Ῥαοῦλ Ἀλεξίῳ —, ἐπεὶ γοῦν προσεγγιζούση ἔδει τὴν γραῦν τῆς<sup>60</sup> 15 καθέδρας ὑπεξανίστασθαι κατὰ τὸ προσῆκον, τὰ δευτερεῖα πρὸς τὴν αὐγούσταν φερούση, ἐκείνη, τοῦτο μὲν γήρα, τοῦτο δὲ καὶ ὡς δῆθεν παιδί, καὶ ἐγκόνης<sup>61</sup> καταφρονήσασα, οὐδ' ἴκταρ<sup>(35)62</sup> ὑπεξανίστατο, παραιτησάμενη πρὸς ἐκείνην μόνον καὶ γήρας προβαλλομένη<sup>63</sup> καὶ τὴν τοῦ γήρας ἀσθένειαν. Ὑβριοπαθεῖ<sup>64</sup> τε παρευθὺς ἐκείνη καὶ ἀκάθεκτος ἦν τὴν ὄργην, 20 εἰ, βασιλέως οὐσα νύμφη καὶ ἀνδρὸς ὑπὲρ δεσπότης σύζυγος, οὐδὲν τῶν ἀξίων ἐπιτυγχάνει παρὰ προσγενοῦς μὲν βασιλέως, ἀλλὰ γε καὶ ἰδιώτιδος νομιζομένης ἐκ τοῦ τὸν ἐκείνης σύζυγον ζῶντα μηδενὸς ἐπιβῆναι ἀξιώματος· τρέπει τε τὴν ὄργην εἰς λύπην καὶ κλαυθμοῖς<sup>65</sup> τε καὶ ὀδυρμοῖς ἀφωσιούτο τὴν δεινοπάθειαν. 25

(35) Leutsch, I, p. 143 n° 55 ; II, p. 43 n° 46, p. 581 n° 32 ; Karathanasis, p. 83 n° 158.

56 ἡ ante ἑορτῆ add. AB edd. 57 ἡ om. AB edd. 58 Στρατηγοπούλινα : -ῖνα C Bekk. 59 ἐκείνην : -η edd. 60 τῆς om. edd. 61 ἐγκόνης : ἐγγόνη AB 62 ἴκταρ : ἴκτωρ B 63 προβαλλομένη : -ην AB 64 Ὑβριοπαθεῖ : -παπαθεῖ edd. 65 κλαυθμοῖς : κλαθ- A

mère la qualifie de petite-fille (p. 173<sup>18</sup>) : ἐγκόνη (forme utilisée par l'historien de préférence à ἐγγόνη). On peut relever un emploi identique du terme πάππος plus haut dans le livre IV (PACHYMÉRÈS, II, p. 413<sup>10</sup>).

30. Irène Rhaoulaina, l'épouse de Constantin le porphyrogénète, est la belle-fille de Michel VIII. Son mari, qui était le fils préféré de l'empereur, avait reçu de son père une certaine participation à la dignité impériale, qui le mettait au-dessus des despotes (PACHYMÉRÈS, II, p. 631<sup>1-12</sup> et p. 630 n. 1-2). Irène Rhaoulaina jouissait du même rang privilégié que son mari et occupait, dans la hiérarchie aulique, la deuxième place, derrière l'impératrice (ou les impératrices) et devant les femmes de despotes.

31. Aveuglé au début du règne de Théodore II Laskaris, Constantin Stratègopoulos n'acquies aucune dignité, mais son père Alexis fut fait César après avoir repris Constantinople aux Latins (II, 13). Stratègopoulina est par ailleurs la tante de Théodora Doukaina et de son époux Michel VIII, et donc la grand-tante d'Andronic II (voir la note suivante) ; voir A. FAILLER, *Pachymeriana altera*, *REB* 46, 1988, p. 71.

Cet incident n'échappa pas à son mari. Celui-ci, fier lui aussi et en outre l'esprit brisé par les lamentations de sa femme, voulut accabler en retour la vieille dame et consoler sa femme de l'affront qu'elle avait subi. Il ne pouvait lui faire subir l'irréparable, car elle était noble et considérée comme la grand-mère de l'empereur<sup>32</sup> ; mais elle avait un familier, nommé Constantin Maurozômès, avec qui, disait-on, elle couchait en secret<sup>33</sup>. Il lui sembla que le moyen le plus avisé de faire le plus beau triomphe au bruit qui courait à l'encontre de Stratégopoulina était de porter le déshonneur sur cet homme. Il envoya donc aussitôt saisir l'homme, qui ne savait rien de l'affaire ; il le fait déshabiller complètement dans la honte et ordonne à ses familiers de le porter en triomphe à travers l'agora, en même temps qu'ils lui assènent quantité de coups terribles<sup>34</sup>. La chose se fit et elle fut rapportée à l'empereur, qui fut absolument indigné de cette audace et profondément outré de ce que, alors que l'empereur lui-même était présent, le porphyrogénète ne s'en souciait nullement et accomplissait ces actes, et cela pour une raison si légère. Cependant, retenant sa colère, il donna ses ordres au plus vite, et, bien qu'avec peine, la victime est cependant libérée, le pouvoir ayant eu le dessus. Dès lors le ressentiment envahit l'empereur après la colère, et il méditait des projets terribles sur le moyen de rabaisser celui qui poussait l'insolence outre mesure : il reportait l'incident sur lui-même et s'indignait de paraître méprisé par cet homme. Il éloigna son frère de sa vue, il le négligeait absent et, à son approche, il ne lui accordait pas un regard de gentillesse ; chevauchant avec lui, il évitait son voisinage ; il feignait de garder l'apparence de leurs proches relations d'avant. C'est en effet avec plus d'autorité aussi que celui-ci s'attachait vraiment aux affaires, jouissant d'une nombreuse troupe de serviteurs à ses ordres, de la grande richesse accumulée et du luxe : c'est en effet des *oikonomiai* de plus de soixante mille *nomismata* d'or qu'il avait reçues en partage de son père, qui avait l'intention, s'il avait vécu plus longtemps, de les augmenter jusqu'à cent<sup>35</sup>. Il lui avait soumis pour son service des hommes éminents et des archontes du palais ; c'est pourquoi, lui qui avait beaucoup de revenus et qui dépensait peu, si ce n'est pour les libéralités de la bienfaisance, ce qui était encore plus suspect en soi, il jouissait de nombreux biens et se glorifiait d'une domesticité qui convenait à un empereur. L'empereur voyait cela et il était excité par cette accusation apparue récemment<sup>36</sup> ; il passait la nuit avec le protovestiaire, qu'une longue maladie tenait alité : celui-ci était en effet atteint de douleurs très violentes aux reins, et on ne faisait venir pour le soigner rien qui ne procurât une douleur supplémentaire au

32. Le paragraphe précédent contient un emploi identique du terme *μάμμη*, appliqué à une grand-tante.

33. Constantin Maurozômès (*PLP*, n° 17443) est également mentionné dans le colophon d'un manuscrit daté de 1286.

34. On a cité plus haut (*PACHYMÉRÈS*, I, p. 312 n. 2) quelques références bibliographiques sur les triomphes infamants. La scène se passe sur la place de Nymphée, d'après la phrase suivante.

35. Michel VIII préférait Constantin à Andronic, mais un certain droit d'aînesse prévalut. Le terme « *oikonomiai* » équivalait ici au mot « *pronoiai* » (rentes fiscales), employé plus bas ; voir *PACHYMÉRÈS*, I, p. 29 n. 3.

36. L'allusion ne porte sans doute pas sur le traitement infligé à Constantin Maurozômès, mais sur l'ambition démesurée et la soif de pouvoir que laisse deviner l'attitude du porphyrogénète.

Τούτο γεγονός τὸν ἐκείνης οὐκ ἔλαθε σύζυγον. Ὁ δέ, φιλότιμος ὢν καὶ αὐτός, ἔτι δὲ καὶ τοὺς λογισμοὺς ἐπικλασθεῖς ἐκ τῶν θρήνων τῆς γυναικός, B 156 ἀντιλυπεῖν μὲν τὴν γραῦν, παραμυθῆσασθαι δὲ τὴν ἰδίαν ἐκ τῆς πρὸς ἐκείνην ὕβρεως ἐδικαίου. Καὶ δὴ ἐκείνην μὲν οὐκ εἶχε τι διαθέσθαι ἀνήκεστον, εὐγενῆ γε<sup>66</sup> οὖσαν καὶ μάμμην λογιζομένην τῷ βασιλεῖ· εἶχε δ' 5 οἰκεῖον ἐκείνη Κωνσταντῖνον Μαυροζώμην ὀνομασμένον, ᾧ δὴ καὶ συγχρῆσθαι<sup>67</sup> κατὰ κοίτην κρυφίαν ἐλέγετο. Καὶ τοῦτο δὴ μᾶλλον ἦν τὸ δοκοῦν ἐκείνω σοφόν, ἐφ' ᾧ, ἀτιμουμένου ἐκείνου, ἢ κατ' ἐκείνης ὑποτρέχουσα βάξις ἐκ τῶν δυνατῶν θριαμβεύοιτο. Πέμπας γοῦν αὐτίκα καὶ περισχῶν τὸν ἄνθρωπον, μηδὲν τῶν πραχθέντων εἰδότα, γυμνοὶ τε πάνταν 10 ἀτίμως καὶ κατὰ πᾶσαν ἀγορὰν θριαμβεύειν τοῖς οἰκειοῖς προστάσσει, ἅμα δὴ καὶ πληγὰς δεινὰς τε καὶ πλείστας ἐντείνουσι. Τοῦτο γινόμενον καὶ ἀνεχθὲν βασιλεῖ, πολὺς ἦν ἐκεῖνος τὴν τόλμαν ἐν δεινῷ ποιούμενος καὶ ἀχθόμενος τὰ μεγάλα, εἰ, αὐτοῦ βασιλέως ἐνδημοῦντος, μηδὲν μηδενὸς ἐκεῖνος<sup>68</sup> ἐπιστραφεῖς ταῦτα πράττοι<sup>69</sup>, καὶ ταῦτα παρὰ τοιαύτην αἰτίαν. 15 "Ὅμως, τοὺς θυμοὺς κατασχών, προσέταττε τὴν ταχίστην, καὶ μόλις μὲν, ἀλλ' ὅμως, νικησάσης τῆς ἐξουσίας, ἐλευθεροῦται ὁ τιμωρούμενος. Ἐντεῦθεν καὶ<sup>70</sup> μῆνις μετὰ χόλον<sup>71</sup> ἐντετήκει τῷ βασιλεῖ, καὶ δεινὰ ἔστρεφε πῶς ἂν ταπεινοίη τὸν ἰ ὑπὲρ τὰ μέτρα<sup>(36)</sup> κατεπαιρόμενον, εἰς ἑαυτὸν ἀνάγων τὸ B 157 γεγονός καὶ τὴν τοῦ καταφρονεῖσθαι παρ' ἐκείνου<sup>72</sup> δόξαν ἐν δεινῷ ποιού- 20 μενος, καὶ ἀπὸ προσώπου ἐποίει τὸν ἀδελφόν, καὶ ἀπόντος κατημέλει, καὶ προσιόντι ὀφθαλμοὺς ἰλαρότητος<sup>73</sup> οὐκ ἐδίδου, καὶ συνιπαζόμενον<sup>74</sup> τὴν ἐγγύτητα ἀφηρεῖτο, καὶ ἦν ἐξ ἐγγίονος εἶχε τῆς ὀμιλίας πρότερον δόξαν προσεποιεῖτο παρακατέχειν. Ἀξιωματικώτερον<sup>75</sup> γὰρ κάκεῖνος ταῖς ἀληθείαις τῶν πραγμάτων ἐφήπτετο, πολλοῖς μὲν τοῖς ὑφ' αὐτὸν<sup>76</sup> θεραπεύουσι<sup>77</sup>, 25 πολλῶ δὲ τῷ συναγομένῳ πλούτῳ καὶ τῇ χλιδῇ ἐντροφῶν· ὑπὲρ γὰρ ἐξήκοντα χρυσοῦ χιλιάδας αἱ οἰκονομαίαι τούτῳ ἀπεκληροῦντο παρὰ πατρός, καὶ γε σκοπὸς ἦν, εἰ περιῆν ἔτι<sup>78</sup>, καὶ ἐς ἑκατὸν ἐπαύξειν. Καὶ μεγάλους ἀνδράσι καὶ<sup>79</sup> ἄρχουσι τοῖς ἐκ τοῦ παλατίου εἰς θεραπείαν ἐκεῖνος ὑπέταττε<sup>80</sup> οἱ, καὶ διὰ τοῦτ' ἐκεῖνος, πολλὰ μὲν ἐκ<sup>81</sup> προσόδων ἔχων, ὀλίγα δ'<sup>82</sup> 30 ἐξαντλῶν, εἰ μὴ που εἰς τὰς κατ' εὐεργεσίαν φιλοτιμίας, ὃ καὶ αὐτὸ εἰς ὑποψίαν ἐκειτο μεῖζω, πολλοῖς ἐνετρύφα<sup>83</sup> καὶ ὑπερηφανεύετο εἰς ὑποταγὴν τὴν ἐς βασιλέα πρέπουσαν. Ταῦθ' ὄρων βασιλεὺς καὶ γε τῆς ἐξ ὑπογούου ἐκείνης συμβάσης ἰ αἰτίας χάριν παρακεκνισμένος, διενυκτέρευέ τε μετὰ B 158 τοῦ πρωτοβεστιαρίου<sup>84</sup> ἐν νόσῳ πολυημέρῳ κειμένου· τῷ νεφρῷ γὰρ 35

(36) Cf. Théognis, 498.

66 γε : τε B edd. 67 συγχρῆσθαι : ἄσθαι AB 68 ἐκεῖνος om. C 69 πράττοι : -ει A 70 καὶ om. C 71 τὸν ante χόλον add. C 72 παρ' ἐκείνου om. B edd. 73 ἰλαρότητος : -τι B 74 συνιπαζόμενον : -ος AB edd. 75 Ἀξιωματικώτερον : ἀξιωμα- A 76 αὐτὸν : αὐτῶν C 77 θεραπεύουσι : θεραπεύουσι B edd. 78 ἔτι om. B edd. 79 ἀνδράσι καὶ : ἀνδράσιν AB edd. 80 ὑπέταττε : ὑπέττατέ A 81 ἐκ om. edd. 82 δ' : δὲ C 83 ἐνετρύφα — πρέπουσαν iter. et ore verbi δύσευμα (= δίσσευμα) mg. corr. A 84 πρωτοβεστιαρίου : πρωτωβ- B

patient<sup>37</sup>. C'est pourquoi, comme il ne pouvait accéder lui-même auprès du souverain, l'empereur le rejoignait chaque jour pour prendre soin avec lui des affaires publiques. Alors donc, se trouvant avec lui, l'empereur s'irritait de voir son frère dépasser les bornes, et il parut bon à tous deux de le rabaisser. Ce serait cependant par des feintes, des détours et un désintéret total pour ses affaires, qu'il fût présent ou absent : c'est ainsi qu'ils pensaient en effet amollir ses dispositions et l'incliner à une plus grande soumission. En voyant l'empereur agir ainsi, le porphyrogénète simula la complaisance en se rendant auprès de l'empereur plus souvent qu'avant et il voulut avoir l'air de se plier à ses instructions. C'est pourquoi il envoya des émissaires auprès du protovestiaire pour lui demander d'inciter lui aussi l'empereur à ne pas s'irriter et, même si quelque chose avait été commis par surprise et sous l'empire de la colère, à pardonner et à ne pas se fâcher.

Là-dessus donc, le temps passant, Sabas<sup>38</sup>, le moine du patriarche, était là et ne cessait d'exercer ses folles actions habituelles ; l'empereur laissait tout faire, ne jugeant sans doute pas convenable ni d'ailleurs décent de s'opposer à l'action des gens du patriarche pour des raisons de piété et pour ne pas paraître faire obstacle aux mesures censées contribuer à la réforme du peuple. En effet l'action de Sabas passait absolument pour être la volonté du patriarche, comme l'empereur l'indiqua lui-même plus tard en réponse à un évêque. Comme en effet cet évêque disait à l'empereur qu'il serait naturel que lui, étant l'empereur, il contrecarre le patriarche, s'il le désirait, l'empereur répondit qu'il n'était pas digne que le patriarche reçoive des ordres de l'empereur comme un Nicétas Tzykandèlès, citant pour s'amuser ce nom même : c'était le dernier officier du palais<sup>39</sup>. Alors qu'il en était donc ainsi et que le moine Sabas, un familier du porphyrogénète, paraissait habituellement digne de foi, il rapporta à l'empereur, en affirmant avoir été renseigné par le porphyrogénète qui prétendait lui livrer un secret, que l'empereur, dès son arrivée à Constantinople, chasserait aussitôt le patriarche pour lui substituer le moine Kosmas<sup>40</sup>. Alors donc l'empereur s'irrita encore plus de ce que le porphyrogénète le combattait, en trompant le patriarche lui-même, dont il se gagnait les familiers, et il recueillit de mauvais soupçons. Après un court intervalle, certains membres de l'entourage du porphyrogénète se rendirent auprès de l'empereur et rapportèrent que cet homme tenait des propos et avait des sentiments ambitieux qui conduisaient à l'infidélité contre l'empereur, en compagnie du prôtostratôr Stratêgopoulos<sup>41</sup>,

37. Théodore Mouzalôn devait mourir deux ans plus tard de sa maladie de reins (VIII, 31).

38. Le moine Sabas (*PLP*, n° 24631), qui n'est pas connu par ailleurs, est présenté comme une sorte de grand inquisiteur du patriarche.

39. Nicétas Tzykandèlès (*PLP*, n° 28130) n'est pas connu par ailleurs. Un homme de main portant le même patronyme est cité dans le livre IV (*PACHYMÉRÈS*, II, p. 393<sup>23</sup>, avec la note correspondante pour la graphie et l'étymologie du patronyme).

40. C'est la première mention du moine Kosmas (*PLP*, n° 90378 et 92161), qui allait devenir patriarche sous le nom de Jean (VIII, 27). Comme la multiplication des pronoms rend la phrase obscure, leurs antécédents ont été suppléés dans la traduction pour plus de clarté.

41. Michel Stratêgopoulos avait déjà été condamné par Michel VIII (*PACHYMÉRÈS*, II, p. 615<sup>22-617<sup>6</sup></sup>) ; il était favorable aux Arséniates (VII, 17). Sur la dignité de prôtostratôr, qui vient au 8<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie palatine (Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos : Verpeaux, p. 300<sup>5-6</sup>), voir GUILLAND, *REB* 7, 1949, p. 156-179 = *Recherches*, I, p. 478-497 (notice de Michel

πολυωδύνοις πόνοις ἐβάλλετο, καὶ οὐδὲν ἦν τὸ εἰς θεραπείαν προσαγόμενον ὄπερ οὐ προσεζημίου τὸν πάσχοντα. Καὶ διὰ τοῦτο μὴ οἶψ τ' ὄντι αὐτῷ τῷ κρατοῦντι τὰς προσόδους ποιεῖν, τούτῳ προσίων βασιλεὺς ὀσημέραι περὶ τῶν κοινῶν συνεφρόντιζε. Τότε τοῖνυν, ἐκείνῳ συνῶν, διεπονεῖτο τὴν τὰδελφοῦ<sup>85</sup> καὶ ὑπὲρ τὰ ἐσκαμμένα<sup>(37)</sup> ὑπέραλσιν, καὶ ταπεινοῦν συμφέρον<sup>86</sup> 5 καὶ<sup>87</sup> ἀμφοτέροις ἐδόκει. Τὸ δ' ἦν τῶς ἀποπροσποιήσεσι καὶ ἀποστροφαῖς καὶ τῷ μηδὲν τῶν ἐκείνου φροντίζειν, κὰν παρῆ, κὰν ἀπῆ · οὕτω γὰρ ὑπομαλάσσειν τὰ ἦθη<sup>88</sup> καὶ πρὸς τὸ δουλικώτερον ὑποκλίνειν ᾤοντο. Ἐκείνος δέ, ταῦθ' ὀρῶν βασιλέως πράττοντος, συχνᾶς τε προσόδοις μᾶλλον πρὸς βασιλέα ἢ πρότερον θεραπεύειν προσεποιεῖτο καὶ τῇ παιδεύσει καθυποκλί- 10 νεσθαι δοκεῖν ἤθελεν. "Ὅθεν καὶ πρὸς τὸν πρωτοβεστιάριον ἐμπῶν ἡξίου καὶ αὐτὸν προσλιπαρεῖν βασιλέα μὴ χολᾶν, κὰν τι καὶ ἐκ συναρπαγῆς ἐπράχθη, νικήσαντος τοῦ θυμοῦ, συμπαθεῖν τε καὶ μὴ ὀργίζεσθαι.

Ἐν τούτοις οὖν τοῦ καιροῦ τριβομένου, καὶ ὀ<sup>89</sup> τοῦ πατριαρχέοντος μοναχὸς Σάβας ἐκεῖ παρῆν, καὶ τὰ συνήθη τῆς ἀτασθαλίας ἔργα δια- 15 πραττόμενος οὐκ ἀνίει, βασιλέως ἐπὶ πᾶσιν ἐφιέντος, μὴ κρίνοντος ἴσως B 159 πρέπον μὴδ' ἄλλως εὐσχημον ἐμποδῶν ἴστασθαι τοῖς παρὰ τῶν τοῦ πατριάρχου πραττομένοις λόγοις εὐλαβείας καὶ τοῦ μὴ δοκεῖν ἐμποδίζειν τοῖς εἰς διόρθωσιν τῶν πολλῶν νομιζόμενοις. "Α γὰρ ὁ Σάβας ἔπραττε, θέλη- μα<sup>90</sup> τοῦ πατριάρχου ὄλωσ ἠγεῖτο, ὡς αὐτὸς ὕστερον ἔφηνε, πρὸς τινα τῶν 20 ἀρχιερέων ἀπολογούμενος · ἐκείνου γὰρ τῷ βασιλεῖ λέγοντος ὡς εἰκὸς ἦν ἂν ἐμποδίζεσθαι παρ' αὐτοῦ, βασιλέως ὄντος, τὸν πατριάρχην, εἴπερ ἐβούλετο, αὐτὸς ἀπελογεῖτο ὡς οὐκ ἄξιον πατριάρχην ὡς Τζυκανδήλην<sup>91</sup> Νικήταν, καὶ αὐτὸ δὴ τοῦτο<sup>92</sup> τὸ<sup>93</sup> ὄνομα ὑποκοριζόμενος — ὁ δ' ἦν ὁ τοῦ παλατιοῦ ἐλάχιστος —, παρὰ βασιλέως προστάσσεσθαι. Ὡς γοῦν οὕτω 25 ταῦτα καὶ ὁ μοναχὸς Σάβας, συνήθης ὢν ἐκείνῳ, πιστὸς ἐν πολλοῖς κατεφαίνετο, ἀκούσας, ὡς ἔλεγε, παρ' ἐκείνου, βασιλεῖ προσήγγελλεν<sup>94</sup>, ὡς δῆθεν πρὸς αὐτὸν λέγοντος ἐν ἀπορρήτοις τοῦ πορφυρογεννήτου, ὡς ἅμα μὲν βασιλεὺς ἐπιδημήσει τῇ Κωνσταντίνου, ἅμα δὲ καὶ<sup>95</sup> τὸν πατριάρχην ἐκβαλῶν, τὸν μοναχὸν Κοσμάν ἀντεισάξειε. Τότε γοῦν καὶ μᾶλλον ὁ βασι- 30 λεὺς ἐξηγρίαιεν, εἰ γέ οἱ ἐκπολεμῶ ἐκείνος καὶ αὐτὸν πατριάρχην ψευδό-μενος, τοὺς οἰκείους ἐκείνῳ ὑποποιούμενος, καὶ ὑποψίας οὐκ ἀγαθὰς συνέλεγεν. Ὅλιγον τὸ μεταξύ, καὶ τινες τῶν ἐκείνου, βασιλεῖ προσιόντες, μεγάλ' ἄττα καὶ εἰς ἀπιστίαν τὴν κατὰ βασιλέως φέροντα λείγειν τε καὶ φρονεῖν B 160

(37) Leutsch, II, p. 224 n° 67.

85 τὰδελφοῦ: τ' ἀδελφοῦ B 86 συμφέρον om. AB 87 καὶ om. AB edd. 88 ἦθη: ἔθη A dubie B 89 ὁ om. B edd. 90 τὸ ante θέλημα add. C 91 Τζυκανδήλην: -δύλην AB edd. 92 τοῦτο om. et mg. suppl. altera manus C 93 τὸ om. edd. 94 προσήγγελλεν: -ελεν C edd. 95 καὶ om. edd.

qui passait la nuit avec lui ; ils se montraient eux-mêmes prêts à les confondre, si l'empereur cautionnait la démarche. Voilà ce qu'ils disaient, et d'après les faits le contenu de l'accusation paraissait aussi tout à fait vraisemblable à ceux qui écoutaient. C'est pourquoi le souverain prit un soin important et extrême pour que la raison de sa convocation lui demeure cachée et pour qu'il soit appréhendé, afin d'être empêché de fomenter une révolte, comme il le pensait ; il envoya faire venir auprès de lui les troupes, et il ordonna à tous les siens de se réunir au palais le matin à l'aube. Et alors, à l'heure où l'agora est pleine de monde, il envoya convoquer celui que les accusations touchaient et qui ne savait rien de précis.

Il arriva rapidement, et l'empereur, incapable de retenir sa colère contre lui, le poursuivit aussitôt de reproches et d'insultes, lui ainsi que Stratégopoulos, condamné lui aussi peu après à subir les mêmes accusations. « Que vous a-t-il pris, à vous, cria-t-il en présence de tout le sénat, vous les plus méchants des méchants, vous qui possédez tant de biens grâce à moi, pour avoir souhaité n'apporter vraiment aucun délai à montrer votre méchanceté envers votre bienfaiteur et pour vous laisser, au contraire, convaincre aussitôt d'avoir médité de tels actes l'un contre un maître et un frère, l'autre contre un homme qui fut d'abord la cause qu'il voit encore le soleil et ensuite un bienfaiteur ? »<sup>42</sup>. Comme ils niaient absolument et demandaient à être convaincus de faute, aussitôt les dénonciateurs se présentèrent et convainquirent selon leurs forces et leur intention d'être zélés. Aussitôt donc, comme il a coutume d'arriver en de tels cas, ce fut le tumulte : les uns étaient stupéfiés, d'autres horrifiés, et d'autres, par opportunité, étaient poussés à parler et à agir plus qu'il n'était convenable. Pour finir, il envoya des gens saisir leurs maisons, qui étaient très riches, surtout celle du porphyrogénète ; quant à ceux-ci, il livra l'un à la prison, et il enferme en sûreté son frère en le confinant dans l'un des appartements impériaux du palais<sup>43</sup>. Ces pronoiâ, troupeaux, dépôts de toutes sortes de denrées, or, dont une partie était coupée en nomismata et une partie façonnée en coupes, argent, voiles de toutes sortes, on les remit au Trésor public<sup>44</sup>. Et tout ce luxe et décor constitua le théâtre et le jeu d'une seule heure. C'était surprenant pour les spectateurs de voir comment une telle accumulation de luxe et la magnificence d'une telle maison, une magnificence qui ne le cédait même pas de beaucoup à la majesté impériale elle-même, aboutirent en un instant au néant et comment ces splendeurs jusque-là célèbres s'éteignirent sous le souffle d'un vent funeste et pervers.

42. Andronic II faisait allusion à l'intention qu'avait eue son père Michel VIII de faire aveugler Michel Stratégopoulos (PACHYMÉRÈS, II, p. 617<sup>3-5</sup>). Dans ce passage du livre VI, l'historien affirme que Michel Stratégopoulos fut sauvé grâce à l'intervention de Théodora, l'épouse de Michel VIII. Il ajoute à présent qu'Andronic II fut l'instigateur, ou du moins l'associé, de cette intervention, qui s'explique par la parenté qui liait Michel Stratégopoulos et l'impératrice Théodora.

43. Les murs extérieurs, en briques rouges, du palais impérial de Nymphée sont encore visibles.

44. Sur le terme « pronoiâ », voir PACHYMÉRÈS, I, p. 29 n. 3. Le Trésor public semble avoir été la seule caisse centrale de l'État dans les derniers siècles de l'empire ; voir A. FAILLER, L'épargne de l'armée et le bestiarium, *REB* 45, 1987, p. 202.

ἐκεῖνον, συνάμα πρωτοστράτορι Στρατηγοπούλῳ διανυκτερεύοντί οἱ, προσήγγελλον<sup>96</sup> καί γ' ἐλέγχειν σφᾶς ἐτοίμους ἑαυτοὺς παρεῖχον, ἀναδεχομένου τοῦ βασιλέως. Ταῦτ' ἐκεῖνοι μὲν ἔλεγον, ἐδόκουν δὲ πάντως ἐκ τῶν γινομένων καὶ τὰ τῆς κατηγορίας πιθανὰ τοῖς ἀκούουσι. Διὰ ταῦτα δὴ πολλὴν καὶ μεγίστην πρόνοιαν ὁ κρατῶν ποιούμενος τοῦ τε λαθεῖν ἐκεῖνον 5 ἐφ' ᾧ προσκαλοῖτο, τοῦ θ' ἄλῶναι, ὡς<sup>97</sup> μὴ τι καὶ νεωτερισθεῖη παρ' ἐκείνου, ὡς φέτο, πέμψας ἄγει παρ' ἑαυτῷ τὰς δυνάμεις καὶ τοῖς οἰκειοῖς πᾶσιν ὑπ' αὐγᾶς<sup>98</sup> ἕω ἐπήγγελλε<sup>99</sup> κατὰ τὸ παλάτιον συναθροίζεσθαι. Καὶ τότε περιπλήθουσιν ἀγορὰν πέμψας προσεκαλεῖτο<sup>1</sup> τὸν ταῖς κατηγορίαις ἐνεχόμενον, μηδὲν ἀκριβῶς εἰδῶτα. 10

Ὅν καὶ διὰ ταχέων παραγενόμενον ὁ μὲν βασιλεὺς εὐθύς, μὴ οἶός τ' ὦν κατέχειν τὰς κατ' ἐκείνου ὀργάς, ἅμα μὲν ἐκεῖνον, ἅμα δὲ καὶ τὸν Στρατηγόπουλον, μετ' οὐ πολὺ καὶ τοῦτον τοῖς αὐτοῖς ἐνέχεσθαι καταγνωσθέντα, ὀνειδισμοῖς τε καὶ προπηλακισμοῖς ἔβαλλε, καί · « Τί παθόντες, ᾧ οὗτοι, παρούσης καὶ πάσης τῆς συγκλήτου ἐβόα, καὶ κακῶν κάκιστοι, αὐτοὶ 15 τοσαῦτ' ἔχοντες ἀγαθὰ παρ' ἐμοῦ, τὸ εἰς ἀναβολὰς ὀφθῆναι πρὸς τὸν εὐεργέτην κακοὶ οὐμενοῦν<sup>2</sup> θέσθαι προεθυμήθητε, ἀλλ' ἐξ αὐτῆς ὁ μὲν δεσπότου καὶ αὐταδέλφου, ὁ δὲ πρότερον μὲν ἰ αἰτίου τοῦ καὶ ἔτι βλέπειν τὸν ἥλιον, 20 ὕστερον δὲ καὶ εὐεργέτου, τοιαῦτα καταμεμελετηκότες ἐλέγχεσθε<sup>3</sup>; » Τοῖς δ' ἀρνούμενοις πάμπαν καὶ τοὺς ἐλέγχους ζητοῦσιν εὐθύς οἱ κατειπόντες παρίσταντο καί, ὡς ἦν ἐκείνοις ἰσχύς ἅμα καὶ εἰς σπουδὴν πρόθεσις, ἤλεγχον. Αὐτίκα τοίνυν, οἷα φιλεῖ ἐπὶ τοιούτοις γίνεσθαι, θροῦς ἦν, τῶν μὲν ἐκπληττομένων, τῶν δὲ καὶ στυγούτων, ἄλλων δὲ καὶ πλέον τοῦ εἰκότος κατὰ τινα θεραπείαν παρακεκινημένων καὶ λέγειν καὶ πράττειν. Τέλος τοὺς μὲν τὰς ἐκείνων οἰκίας, πολυόλβους οὔσας, καὶ μᾶλλον τὴν τοῦ πορφυρογεννήτου, καθέξοντας ἀποστέλλει, αὐτοὺς δέ, τὸν μὲν φυλακαῖς ἐδίδου, τὸν δ' ἀδελφόν, συγκλείσας ἐνὶ τῶν κατὰ τὰ παλάτια βασιλικῶν οἰκημάτων, ἐν ἀσφαλεῖ καθείργνυσι. Προνοίας δ' ἐκείνας καὶ ἀγέλας καὶ ἀποθήκας παντοίων εἰδῶν καὶ χρυσόν, τὸν μὲν ἐν νομίσμασι κεκομμένον, τὸν δ' ἐν ἐκπώμασιν<sup>4</sup> εἰργασμένον, καὶ ἄργυρον καὶ πέπλα παντοδαπὰ τῷ 30 κοινῷ ταμιεῖῳ προσαντίθεντο, καὶ ἡ χλιδὴ ἐκείνη καὶ περιφάνεια μιᾶς ὥρας σκηνὴ καὶ παίγνιον<sup>(38)</sup> ἦν. Καὶ θαῦμα ἦν τοῖς ὄρωσιν ὄγκος τοσοῦτος τρυφῆς καὶ οἰκίας τοιαύτης φιλοτιμία, μὴδ' αὐτῆς βασιλείας<sup>5</sup> κατὰ πολὺ λειπομένη<sup>6</sup>, πῶς ἐν ἀκαρεῖ εἰς τὸ μηδὲν κατήντησε καὶ τὰ λαμπρὰ ἐκεῖνα καὶ τέως ἰ περίπυστα, πνευσάσης δυσχεροῦς καὶ τελχινώδους<sup>7</sup> αὔρας, 25 B 162 κατέσβεστο.

(38) Cf. *Anthologie palatine*, 10, 72.

96 προσήγγελλον: -ελον C edd. 97 ὡς: καὶ B edd. 98 αὐγᾶς: ἀγᾶς A 99 ἐπήγγελλε: -ελε C edd. 1 προσεκαλεῖτο correxi: προσκαλεῖτο A προσκαλοῖτο B Poss. προσεκαλοῖτο C προσκαλεῖται Bekk. 2 οὐμενοῦν correxi: οὐμενον ABC edd. 3 ἐλέγχεσθε: ἐλέγχεσθε A 4 ἐκπώμασιν: ἐκπό- B Poss. 5 βασιλείας: -εἰου AB edd. 6 λειπομένη: -ης AB edd. 7 τελχινώδους: -νιῶ- B Poss.

Cela s'accomplit au mois de mars<sup>45</sup>, tandis que l'accusation d'infidélité envers l'empereur touchait aussi de nombreux officiers du palais et un certain nombre de dignitaires de l'Église, à cause de cet homme, qui, prétendait-on, désirait la dignité impériale. De fait l'homme était à la vérité extrêmement généreux et il séduisait un grand nombre par ses libéralités, de sorte qu'ils étaient satisfaits de recevoir ses bienfaits, non cependant au point d'être ses complices ou de consentir à ce que le porphyrogénète fut convaincu de savoir et de vouloir, comme ses accusateurs purent le démontrer<sup>46</sup>. Envers les officiers du palais donc, qui étaient nombreux à avoir reçu ses bienfaits, l'empereur fut indulgent, jugeant que, si les dons outrepassaient la dignité du donateur, ils étaient néanmoins dignes des bénéficiaires. En effet il accusait précisément cet homme, qui était le frère de l'empereur, de faire des dons tels que même l'empereur avait à peine coutume d'en faire d'aussi grands. Quant aux bénéficiaires, qui étaient des grands, même s'ils recevaient au-delà de la mesure, il jugeait naturel néanmoins qu'ils fussent en droit de recevoir tant de si bonnes choses, tant qu'ils lui restaient soumis.

## 20. Le cas du moine Sabas.

Concernant les dignitaires de l'Église, non seulement ceux qui avaient reçu des bienfaits du porphyrogénète, mais tous, Sabas se saisit de cette accusation plausible : prétendant militer contre eux en faveur de l'empereur, celui qui était déjà auparavant malfaisant pour tous les traitait de félons en toute liberté et se déplaçait pour s'emparer de leurs *oikonomiai*<sup>47</sup>, retenant et réclamant les revenus, comme s'ils avaient été condamnés pour lèse-majesté. Les clercs eurent de la peine en l'apprenant, mais ils ne pouvaient cependant pas échapper à l'accusation. Cela les chagrinait plus que d'être privés de leurs biens, et ils ne pouvaient s'accommoder de l'accusation et garder la mesure. Cela agita fortement ces gens ; ils ne pouvaient rien faire et, comme s'ils se vouaient eux-mêmes à la tristesse, ils étaient dans l'impasse. Pour finir, ils comprirent que le recours au patriarche était la seule manière d'échapper au malheur, en pensant que, dès qu'il serait informé, il s'indignerait lui aussi contre la calomnie qui visait les dignitaires de l'Église. S'étant réunis et Sabas étant donc venu aussi<sup>48</sup>, ils invoquèrent leur souffrance, peignirent leur malheur comme insupportable et dirent, en présence de Sabas : « Qu'est-ce qui te prend, toi, de précipiter les membres du clergé dans de telles frayeurs, alors qu'il faut juger celui qui est sous le coup d'une accusation<sup>49</sup> et laisser les autres innocents de tout crime ? » Comme Sabas ne répondait rien sur l'affaire en question, mais qu'il s'abritait derrière des accusations qui n'avaient pas le moins du monde un quelconque rapport, ils finirent par demander au patriarche de défendre

45. La condamnation intervint en mars 1293. Elle fut reconsidérée et confirmée au même mois de l'année suivante (VIII, 29). Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

46. L'historien admet la réalité du complot et accrédite les ambitions de Constantin le porphyrogénète, qui entraîna dans sa tentative des officiers du palais et des clercs du patriarcat.

47. Sur le mot « *oikonomiai* », synonyme de « *pronoiai* », voir PACHYMÉRÈS, I, p. 29 n. 3.

48. La réunion se tint naturellement à Constantinople, et Sabas rentra d'Orient pour l'occasion, comme le précise le rédacteur de la Version brève (ἐλθόντος τοιγαροῦν τοῦ Σάβα ἀπὸ ἀνατολῆς).

49. C'est-à-dire le porphyrogénète Constantin Palaiologos.



Καὶ ταῦτ' ἐπράττετο κρονίου<sup>8</sup> μηνός, ὅτε καὶ πολλοῖς μὲν<sup>9</sup> τῶν τοῦ παλατίου, οὐκ ὀλίγοις δὲ καὶ τῶν τῆς ἐκκλησίας ἀσυνθεσίας πρὸς βασιλέα ἐγκλημα δι' ἐκεῖνον, ὡς δῆθεν βασιλειῶντα, ἐφῆπται. Ἦν γὰρ ταῖς ἀληθείαις ὁ ἀνὴρ ἐς ἄκρον φιλοδωρότατος καὶ πολλοὺς συνυπήγετο<sup>10</sup> τοῖς φιλοφρονήμασιν, ὥστε καὶ ἀγαπᾶν εὐεργετούμενους, οὐ μὴν δὲ ὥστε καὶ συνει- 5 δέναι οἱ ἢ δῆ<sup>11</sup> συμβούλεσθαι ἃ δὴ ἐκεῖνος εἰδὼς καὶ βουλόμενος<sup>12</sup>, ὡς οἱ κατ' ἐκεῖνου λέγοντες δεικνύειν εἶχον, ἐξηλέγχετο<sup>13</sup>. Τοῖς μὲν<sup>14</sup> οὖν τοῦ παλατίου, πολλοῖς τισιν οὖσι, τοῖς παρ' ἐκεῖνου εὐηργετημένοις<sup>15</sup> συνεγνωμόνει ὁ βασιλεύς, ὑπὲρ ἀξίαν μὲν τοῦ διδόντος, ἄξια δὲ τοῖς λαμβάνουσι τὰ διδόμενα κρίνων. Ἐκεῖνον μὲν γάρ, ἀδελφὸν βασιλέως ὄντα, τοσοῦτοις 10 δωρεῖσθαι ὅσοις μὴδὲ βασιλέα σχεδὸν εἰκὸς ἦν δι'<sup>16</sup> αἰτίας ἐποιεῖτο δῆθεν · τοὺς δὲ γε λαμβάνοντας, μεγιστᾶνας ὄντας, εἰ καὶ ὑπὲρ τὸ μέτρον ἐλάμβανον, ἀλλ' οὖν δικαίους εἶναι τοιαῦτα καὶ τόσα λαμβάνειν, ὑποκατακλινομένους ἐκεῖνῳ, ἐκ τῶν εἰκότων ἐδικαίου.

κ'<sup>17</sup>. Τὰ περὶ τοῦ μοναχοῦ Σάβα<sup>18</sup>.

Τοῖς δὲ τῆς<sup>19</sup> ἐκκλησίας, μὴ ὅπως τοῖς ἐξ ἐκεῖνου εὐεργετηθεῖσιν, ἀλλὰ καὶ ξύμπασιν, αἰτίας ὁ Σάβας ἐπειλημμένος εὐσχήμονος<sup>20</sup>, ὡς δῆθεν κατ' ἐκεῖνων καὶ ὑπὲρ βασιλέως ζηλῶν, ὁ<sup>21</sup> καὶ πρὸ τοῦ τοῖς πᾶσι κακοποιὸς 15 ἀνέδην τε δύσνους ὠνόμαζε καὶ διῶν ταῖς οἰκονομίαις ἐκεῖνων ἐπέχρα<sup>22</sup>, παρακατέχων καὶ ἀπαιτῶν τὰς προσόδους, ὡς ἂν ἐκεῖνων καθοσιωμένων. 20 Ἄπερ τοῖς κληρικοῖς μανθάνουσι πόνος ἦν, οὐ μὴν δὲ ὥστε καὶ ἀποφυγεῖν τὴν κατηγορίαν δύνασθαι. Ὁ δὲ καὶ πλέον τοῦ τούτου<sup>23</sup> στéρεσθαι τῶν οἰκειῶν ἄδύνα, καὶ οὐκ εἶχον τὴν κατηγορίαν διαθέσθαι καὶ ἐν μετρίοις ποιήσασθαι · ὁ δὲ καὶ μεγάλως τοὺς τοιούτους ἐκύμηνε, καὶ οὐκ εἶχον ὁ τι καὶ πράξειαν, καὶ ὡς ἂν γε τῇ λύπῃ καθοσιώσαντες ἑαυτούς, ἐν ἀπόρῳ 25 ἦσαν. Τέλος ἀποφυγὴν μίαν ἔγνωσαν τῆς κακίας τὴν πρὸς τὸν πατριάρχην καταφυγὴν, ὡς αὐτίκα τῷ μαθεῖν ἐν δεινῷ ποιησομένου κάκεινου<sup>24</sup> τὴν κατὰ τῶν τῆς<sup>25</sup> ἐκκλησίας διαβολήν. Ἐλθόντος τοιγαροῦν καὶ τοῦ Σάβα, συνελθόντες ἐνεκάλουν τὸ πάθος καὶ ὡς οὐκ ἀνεκτὴν ἐτραγῶδου τὴν συμφορὰν, καὶ · « Τί παθῶν, ὃ οὗτος, ἔλεγον, παρόντος κάκεινου, τοιούτοις τοὺς τοῦ 30 κλήρου περιβάλλεις<sup>26</sup> δεινοῖς, δέον τὸν μὲν ἐπ' αἰτίαις<sup>27</sup> κείμενον κρίνεσθαι, τοὺς δὲ λοιποὺς ἀθῶους τοῦ ἄγους μένειν ; » Τοῦ δὲ μὴδὲν ἀπολόγου- 35 μένου τῶν ἐς λόγον<sup>28</sup> κειμένων, ἀλλὰ κύκλω περιβαλλομένου αἰτίας μὴδὲν προσηκούσας μὴδ' ὅπως οὖν, τέλος<sup>29</sup> ἤξιον πατριάρχην ἀμύνειν ἀδικουμένοις τὰ ἔσχατα. Ὁ δὲ, οὐκ οἶδ' ὅπως, ψυχρὸς ἐπὶ τούτοις κατεφαίνετο καὶ 35

8 μάρτιος mg. AC 9 μὲν om. C 10 συνυπήγετο : συνηπ- AB Poss. 11 δὲ om. AB 12 βουλόμενος : -ον edd. 13 ἐξηλέγχετο corr. Bekk. : -χοντο ABC Poss. 14 μὲν om. B edd. 15 εὐηργετημένοις : εὐηργετουμ- A εὐεργετουμ- B edd. 16 δι' om. edd. 17 κ' : ιθ' B 18 Σάβα : σάββα C 19 τῆς : τοῖς A 20 εὐσχήμονος : -ας edd. 21 ὁ om. B edd. 22 ἐπέχρα : ἀπ- B 23 τούτου τοῦ transp. Bekk. 24 κάκεινου om. C 25 τῶν τῆς : τὴν τῆς A τῆς B edd. 26 περιβάλλεις : παραβ- A (ante corr.) B 27 αἰτίαις : -ίαν edd. 28 λόγον : -ους B 29 τέλος : -οις A

ceux qui subissaient les dernières injustices. Le patriarche, je ne sais comment, parut froid et inerte devant ce propos. Comme à maintes reprises les membres du clergé insistaient et s'obstinaient, il restait sans voix et ressemblait exactement à l'homme qui ne peut rien dire. Finalement, esquivant la violence de la foule, il confia, en raillant, le châtement au dénonciateur, en ajoutant la parole que Pilate adressa aux Juifs au moment de livrer le maître à la crucifixion<sup>50</sup>. Il lui vint à l'idée de dire cela par hasard, par une disposition d'âme inconnue de beaucoup, mais la chose parut très grave à ces gens et excita leur élan ; chargés, ils passèrent eux aussi dans la dissidence, au point de ne plus fréquenter le patriarche ni de prier avec lui, remettant à l'empereur le soin de faire justice dans le cas.

Comme la maladie oppressait le protovestiaire<sup>51</sup>, au point de ne pas le laisser même respirer à cause de ses douleurs, conformément au jugement et au conseil de celui-ci l'empereur promet mystikos le questeur Nicéphore Choumnos et le nomme médiateur<sup>52</sup>, en lui donnant comme associé le préposé aux suppliques Jean Glykys<sup>53</sup>, car il ne voulait pas encore mettre toute sa confiance en lui seul<sup>54</sup>.

La même année, prenant aussi les condamnés, son frère dans une cage, une prison portative pourrait-on dire, et Stratégopoulos enchaîné, il quitte Nymphée et fait son entrée dans la grande ville le 28 du mois de juin<sup>55</sup>. L'empereur nourrit donc dès lors une sourde colère contre les dignitaires de l'Église : le crime mis en avant était l'hostilité, et l'ingrédient de cette colère c'était leur éloignement du patriarche, sous prétexte qu'ils supportaient mal l'accusation d'hostilité dont les chargeait aussi Sabas. Ainsi, il les réunit un jour et, à partir du soupçon encouru par certains, il étendit son hostilité à tout le monde, choyant précisément par là le serviteur du patriarche<sup>56</sup>. Il prit en effet comme exemple la mer entière et une goutte de celle-ci ; comme l'ensemble a une nature, il est possible de le connaître d'après le goût : ces gens ne constituent pas l'ensemble, mais tous encourent sans doute l'accusation à partir du petit nombre qui est soupçonné. Mais c'étaient des jugements despotiques plutôt que véridiques de la part d'un homme qui voulait complaire au patriarche.

50. Le rédacteur de la Version brève a développé le texte original et cité la parole de Pilate aux Juifs (« Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le ! »), à laquelle l'auteur s'était contenté de faire allusion et que le premier éditeur a indûment insérée dans le texte (voir l'apparat des variantes).

51. La nature de la maladie de Théodore Mouzalôn est indiquée dans le chapitre précédent.

52. Le questeur Nicéphore Choumnos est déjà mentionné plus haut (VIII, 7). La promotion à la dignité de mystikos lui valait d'accéder, de manière approximative, de la 50<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> place de la hiérarchie palatine (51<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> rang selon l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos : Verpeaux, p. 301<sup>e</sup> et 300<sup>23</sup>). Il était nommé en même temps à la charge de médiateur ou chancelier, désignée par des expressions diverses : μεσάζων, μεσίτης/μεσιτεία τῶν κοινῶν, ἐπὶ τοῦ μέσου ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 454 n. 2, p. 624 n. 3.

53. Jean Glykys (PLP, n° 4271) devint patriarche de Constantinople en 1315. Le préposé aux suppliques, qui est placé au 44<sup>e</sup> rang de la hiérarchie aulique dans l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 301<sup>2</sup>), avait pour fonction de recueillir les requêtes des personnes qui se jugeaient victimes d'injustices.

54. A la mort de Théodore Mouzalôn en 1294, Nicéphore Choumnos assumait sans partage la charge de médiateur (VIII, 32).

ἀκίνητος. Ὡς δὲ πολλάκις οἱ τοῦ κλήρου ἐπέκειντο καὶ προσελιπάρουν, ὁ δ' ἄφρονος ἦν καὶ τῷ μὴ τι λέξειν ἔχοντι ἀκριβῶς ἐφέκει. Τέλος, ἐκκλίνων τὴν ἐκ τῶν πολλῶν βίαν, ἀπέπεμπε κατειρωνευσάμενος τὴν τιμωρίαν τῷ κατειπόντι, τὴν τοῦ Πιλάτου πρὸς Ἰουδαίους φωνὴν ἐπειπὼν παραδιδόντος εἰς σταύρωσιν τὸν δεσπότην<sup>(39)30</sup>. Τοῦτο ἐπῆλθε μὲν ἐκείνῳ ἐκ τοῦ τυχόντος 5 εἰπεῖν ἀγνώστῳ πολλοῖς διαθέσει ψυχῆς, τοῖς δὲ καὶ λίαν δόξαν βαρὺ παρῴξυνε τὰς ὁρμάς, καὶ προσλυποῦντες καὶ οὗτοι ἐσχίζοντο, ὥστε μῆτε συνέρχεσθαι οἱ, μῆτε μὴν συνεύχεσθαι, βασιλεῖ προσανατιθέντας τὴν περὶ τούτων ἐκδίκησιν.

Βασιλεὺς δέ, τῆς νόσου κατεπειγούσης τὸν πρωτοβεστιάριον, ὡς μὴδ' 10 ἀναπνεῖν ἐώσης τοῖς<sup>31</sup> πόνους, σκέψει καὶ βουλῇ τούτου τὸν Χοῦμνον κοιαιστορα<sup>32</sup> Νικηφόρον εἰς μυστικὸν ἀνάξας, ἐπὶ τοῦ μέσου καθίστησι, προσνείμας αὐτῷ κοινωνόν — οὐπῶ γὰρ ἐκείνῳ καὶ μόνῳ ἐθάρρει — καὶ τὸν ἐπὶ τῶν δεήσεων Γλυκὺν<sup>33</sup> Ἰωάννην.

Καὶ δὴ τοῦ αὐτοῦ ἱέτους, ἐπιφερόμενος καὶ τοὺς κατακρίτους, τὸν μὲν B 165 ἀδελφὸν ἐν κλοβῷ — εἰρκτῆ φορητῆ τις εἶποι<sup>34</sup> —, τὸν δὲ Στρατηγόπουλον δέσμιον, ἐξεληθὼν Νυμφαίου, εἰκοστῇ ὀγδόῃ μηνός<sup>35</sup> μαιμακτηριῶνος<sup>36</sup> τὴν μεγαλόπολιν εἴσεισιν. Ἦν οὖν τὸν τεῦθεν κωφή τις ὀργὴ παρὰ βασιλέως τοῖς τῆς ἐκκλησίας, καὶ τὸ μὲν ἐπαγόμενον ἐγκλημα δύσνοια, αἱ δὲ πρὸς τοῦτο κατασκευαὶ αἱ ἀπὸ τοῦ πατριάρχου σφῶν ἦσαν ὑποστολαί, ὡς 20 κακῶς δῆθεν τὴν τῆς δυσνοίας<sup>37</sup> αἰτίαν, ἦν καὶ παρὰ τοῦ Σάβα κατηγόρητο, δυσχεραίνόντων<sup>38</sup>, ὥστε καί, μιᾷ συναγαγὼν ἐκείνους, ἐκ τινῶν ὑποπτευομένων τὴν κατὰ πάντων συνίστα δύσνοιαν, περιποιούμενος δῆθεν ἐντεῦθεν τὸν τοῦ πατριάρχου θεράποντα. Θάλασσαν γὰρ συνόλην καὶ ἀπορροὴν ἐκείνης παρεδειγμάτιζεν, ὡς, φύσιν ἔχοντος τοῦ παντός, ἐκ τοῦ 25 γεύματος οἷον ἐστὶν ἐκεῖνο<sup>39</sup> γινώσκεισθαι · εἶναι δὲ καὶ τούτους οὐ πάντας, ἀλλ' ἐκ τινῶν ἴσως ὑποπτευομένων τοὺς πάντας ὑπάγεσθαι ταῖς αἰτίαις. Ἦσαν δὲ ταῦτα δεσποτικά μᾶλλον ἢ ἀληθῆ, θέλοντος θεραπεύειν τὸν πατριάρχην.

(39) Cf. *Jean*, 19, 6.

30 λάβετε αὐτὸν ὑμεῖς καὶ σταυρώσατε post δεσπότην add. V edd. 31 τοῖς : τῆς A 32 κοιαιστορα : -τωρα AC 33 Γλυκὺν : -ὴν A 34 εἶποι : εἶπη B edd. 35 μηνός om. B edd. 36 ἰούνιος mg. ABC 37 δυσνοίας : -οίας B 38 δυσχεραίνόντων corr. Bekk. : -ανόντων ABC Poss. 39 ἐκεῖνο : ἐκείνῳ edd.

55. Andronic II entra à Constantinople le 28 juin de l'année 1293, qui est donnée également comme l'année au cours de laquelle se déroulèrent les faits narrés immédiatement auparavant. Il ramena avec lui son frère Constantin et Michel Stratégopoulos, dont la condamnation commune est relatée dans le chapitre précédent ; voir *Chronologie*, III, p. 16-17. Pour l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

56. En d'autres termes, Andronic II adopta la position de Sabas, le moine du patriarche, de préférence à celle des clercs du patriarcat.

## 21. Comment les clercs et ensuite les évêques furent scandalisés à propos d'Athanase.

Et ils auraient éprouvé encore plus l'irritation de l'empereur à cause de cela, si d'autres affaires n'avaient alarmé l'empereur et poussé les évêques à demander raison de ces actions, qui semblaient étrangères aux lois de l'Église : en effet le médecin ne doit pas punir, mais guérir le patient, ni l'évêque châtier, mais soigner le pécheur. C'est pourquoi ils se réunissent pour débattre ensemble, et ils décidèrent d'envoyer une notification au patriarche et de s'informer, car les maux atteignaient aussi les évêques. Voici la notification : siégeant dans l'ekklésiarcheion, pour qu'il leur fût possible de se réunir avec lui, ils demanderaient et apprendraient les circonstances de ces actions<sup>57</sup>, car ces actions n'étaient pas ecclésiastiques, mais tyranniques. En disant cela, ils ajoutaient aussi les actions qui s'accomplissaient tant dehors que dedans. Et en l'entendant, le patriarche de ne s'en soucier absolument pas, mais de déclarer que c'étaient là les prétextes de leur dissidence d'avec lui et, pour cette raison, de considérer qu'il n'était pas non plus juste qu'il leur réponde<sup>58</sup> ! Comme, malgré une nouvelle tentative, ils ne parvenaient pas à convaincre, ils jugèrent légitime eux aussi de se séparer de lui : car participer à de telles actions n'aurait aucune excuse devant ceux qui feraient des reproches justifiés. Mais Gennade et Sylaiôtès<sup>59</sup>, avec leur entourage, persuadèrent l'empereur de ne pas laisser la chose sans examen, mais de venir au secours des évêques qui tenaient de sages propos : en effet c'étaient vraiment eux qui avaient recommandé par leurs témoignages favorables celui qu'on élevait au patriarcat, c'étaient à nouveau eux qui reconnaissaient que l'homme, dont leur témoignage avait assuré qu'il était sans défaut pour le reste, était boiteux pour le ministère pastoral ; en effet Dieu ne donne pas tout à tous : ce sont des dons de Dieu, comme tout le monde le sait ; souvent un homme qui n'est pas à rejeter sur le plan moral boite un peu sur le plan administratif, et à l'inverse un homme excellent sur ce point n'atteint pas la vertu sur le plan politique ; il est bon et convenable de réprimer le mal, mais à l'intérieur des mesures et des lois du Christ, et c'est l'évangile sacré qui constitue vraiment les lois du Christ ; on y voit les disciples demander de faire descendre le feu du ciel pour anéantir les infidèles et le maître dire : *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes*. En effet l'esprit qui avait appelé ces gens, même s'ils ne le savaient pas encore, était plein de bonté, d'amour pour les hommes et de condescendance envers les pécheurs, mais non de vengeance, de colère et de punition.

Comme ces gens tenaient ces propos et rendaient l'empereur incertain, ceux qui en voulaient au patriarche pour certaines raisons se saisirent de l'occasion

57. On ne sait rien de plus sur l'ekklésiarcheion (sacristie) de Sainte-Sophie, son emplacement et sa destination ; sans doute convient-il de ne pas l'identifier avec le skeuophylakion, dont l'emplacement est connu (JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 464). D'après l'historien, cette réunion ne concernait que les évêques, qui en étaient venus à la même attitude que les clercs de Sainte-Sophie, premiers instigateurs de la dissidence ; contrairement à ce qu'a supposé V. LAURENT (*Regestes*, n° 1551 : été 1293), la réunion que proposaient les évêques ne semble pas avoir eu lieu.

58. Sur ces infinitifs en construction indépendante, voir A. FAILLER, Trois particularités syntaxiques chez Georges Pachymérès, *REB* 45, 1987, p. 184-193 (n° 20).

59. Gennade est déjà cité plus haut (VII, 6). Le moine Sylaiôtès (*PLP*, n° 25118) est mentionné ailleurs ; sur la graphie du nom, voir *REB* 50, 1992, p. 327-328.

κα<sup>40</sup>. Ὅπως κληρικοὶ καὶ ἀρχιερεῖς ἔπειτα ἐπὶ τῷ Ἀθανασίῳ ἐσκανδαλί-  
σθησαν.

Κὰν ἐπὶ πλέον τῆς ἀπὸ βασιλέως διὰ ταῦτα ἐπειρῶντο ἀγανακτήσεως, εἰ  
μὴ καὶ ἕτερ' ἄτταπραχθέντα βασιλέα ἢ μὲν ἐθορύβει<sup>41</sup>, ἀρχιερέας δ' ἐκίνει B 166  
ζητεῖν αἰτίας καθ' ἃς ταῦτα πράττεται, ξένα τῶν τῆς ἐκκλησίας νόμων 5  
δοκοῦντα · μήτε γὰρ ἰατρὸν χρῆναι τιμωρεῖν, ἀλλ' ἰατρεύειν τὸν πάσχοντα,  
μήτ' ἀρχιερέα κολάζειν, ἀλλὰ θεραπεύειν τὸν ἀμαρτάνοντα. Διὰ τοῦτο καὶ  
συναχθέντες κοινῇ σκέπτονται, καὶ διαμηνύειν ἐκείνῳ καὶ γε διαπυθάνε-  
σθαι<sup>42</sup> — ἦσαντο γὰρ τὰ δεινὰ καὶ ἀρχιερέων — ἐγνώκεσαν. Τὸ δὲ μήνυμα,  
καθημένων ἐν τῷ ἐκκλησιαρχείῳ, ἐφ' ᾧ σφίσι ἐφείη συνελθεῖν ἐκείνῳ, 10  
ἐρωτῆσαι τε καὶ μαθεῖν πῶς ταῦτα πράττοντο · μηδὲ γὰρ ἐκκλησιαστικὰ  
εἶναι, ἀλλὰ τυραννικὰ τὰ πραττόμενα. Ταῦτα λέγοντες, προσετίθουν καὶ τὰ  
πραχθέντα, ὅσα τ<sup>43</sup> ἔξω, ὅσα τ<sup>44</sup> ἐντὸς ἐπράττετο<sup>45</sup>. Τὸν δ' ἀκούσαντα τὸ  
παράπαν μηδὲ φροντίσαι, ἀλλὰ σκήψεις ταῦτ<sup>46</sup> εἶναι φάναι ἀποστασίας τῆς  
ἀφ' αὐτοῦ<sup>47</sup> καὶ διὰ ταῦτα<sup>48</sup> μηδὲ δίκαιον ἐγνωκέναι πρὸς τούτους ἀπο- 15  
λογεῖσθαι. Ὡς δὲ καὶ αὐθις πειρῶντες οὐκ ἔπειθον, δισσῶν ἑαυτοὺς ἐκείνου  
ἐδικαίου καὶ οὗτοι · τὸ γὰρ τοιούτων πραττομένων συγκοινωνεῖν μὴ ἔχειν  
λόγον ἀπολογίας τοῖς μεμφομένοις δικαίως. Ἐπειθον δὲ καὶ οἱ περὶ τε τὸν B 167  
Γεννάδιον καὶ τὸν Σουλαιώτην βασιλέα μὴ ἔαν ἀνεξέταστα ταῦτα, ἀλλ'  
ἐπαρήγειν ἀρχιερεῦσι καλῶς λέγουσιν · αὐτοὺς γὰρ εἶναι πάντως τοὺς τὸν 20  
εἰς τὴν πατριαρχίαν<sup>49</sup> ἀναγόμενον χρησταῖς μαρτυρίαις συστήσαντας,  
αὐτοὺς δὲ καὶ πάλιν διαγινώσκειν<sup>50</sup> ὡς ἐπιχωλαῖνοι ὁ μαρτυρηθεῖς, οὐ φαῦ-  
λος ἐπ' ἄλλοις, τὴν ποίμανσιν · μηδὲ γὰρ πάντα πᾶσι διδόναι Θεόν<sup>51</sup> · ταῦτα  
δ<sup>52</sup> εἶναι δῶρα<sup>53</sup> Θεοῦ, ὡς πάντας εἰδέναι · καὶ γε πολλάκις τὸν κατὰ τὸ<sup>54</sup>  
ἠθικὸν οὐκ<sup>55</sup> ἀπόβλητον κατὰ τὸ οἰκονομικὸν ὑποσκάζειν<sup>56</sup>, καὶ αὐθις ἀρι- 25  
στεύοντα ἐπὶ τούτῳ μὴ φθάνειν τὴν ἐπὶ τῷ πολιτικῷ ἀρετῇ · ἀναστέλλεσθαι  
δὲ τὴν κακίαν καλὸν καὶ προσῆκον εἶναι, πλὴν ἐντὸς μέτρων καὶ νόμων  
Χριστοῦ · νόμους<sup>57</sup> δὲ Χριστοῦ πάντως εἶναι τὸ ἱερὸν εὐαγγέλιον · ἐκεῖ δὲ  
ζητούντων τῶν μαθητῶν ἐξ οὐρανοῦ καταγαγόντας πῦρ ἀφανίσαι τοὺς ἀπει-  
θοῦντας, εἰπεῖν τὸν δεσπότην ὡς<sup>58</sup> · Οὐκ<sup>(40)</sup> οἴδατε ποίου πνεύματος ἐστε · τὸ 30  
γὰρ καλέσαν ἐκείνους πνεῦμα, κὰν μήπω οἴδασι, πλῆρες ἀγαθωσύνης καὶ  
φιλανθρωπίας καὶ συγκαταβάσεως πρὸς τοὺς ἀμαρτάνοντας, ἀλλ' οὐ τιμω-  
ρίας καὶ ἀγανακτήσεως καὶ κολάσεως.

Ταῦτ' ἐκείνων λεγόντων καὶ ἀμφικλινῇ τὸν βασιλέα ποιούντων, καιροῦ  
δραξάμενοι, οἱ κακῶς ἔκ τινων αἰτιῶν ἔχοντες ἢ ἐκείνῳ<sup>59</sup> ἐθορύβουν καὶ γρά- B 168

<sup>(40)</sup> *Luc*, 9, 54-55 (texte en apparat dans l'édition Nestle).

40 κα' : κ' B 41 ἐθορύβει : -βη AB 42 διαπυθάνεσθαι : διαπειθᾶ- A 43 τ' : τε  
AB edd. 44 τ' : om. B Poss. τε Bekk. 45 ἐπράττετο : -οντο AB edd. 46 ταῦτ' : τοῦτ'  
edd. 47 αὐτοῦ : αὐτοῦ A Poss. 48 ταῦτα : τὰ B edd. 49 πατριαρχίαν : -χειαν B edd.  
50 διαγινώσκειν : γιν- AB 51 γνωμικόν mg. C 52 ταῦτα δ' : ταῦτ' B edd. 53 δῶρα  
om. edd. 54 τὸ : τὸν AB Poss. 55 οὐκ om. B 56 σημειῶσαι mg. C 57 νόμους :  
-ον edd. 58 ὡς om. C 59 ἐκείνῳ : -νου B

pour jeter le trouble et portèrent, par écrit, des accusations extravagantes ; sans retenue, ils couvraient d'injures un homme isolé du peuple, au point qu'un jour, alors qu'il était en haut et que, les hymnes achevées, il donnait sa bénédiction comme d'habitude, certains d'entre eux, qui se tenaient en bas, se mirent à crier et à prononcer des imprécations contre lui, pour le traiter, dans leur mépris, avec une insolence abusive.

## 22. Départ d'Athanase du patriarcat<sup>60</sup>.

Athanase sut donc qu'il était isolé, que les accusations émanaient de lui-même et des siens et que les injures provenaient d'un grand nombre, au point qu'on voulait le traîner en justice ; il sut qu'il ne lui serait pas possible, s'il le voulait, de conserver sa dignité, car il ne serait plus désormais celui qui pourrait faire la paix et se dévouer. Alors, bien qu'à regret, il renonça à la présidence. Un bon nombre en effet de ceux qui, la veille et l'avant-veille, avaient été privés de leurs biens par ses partisans se mirent d'accord pour emporter intégralement leurs biens<sup>61</sup>. Certains mettaient la main sur les réserves de blé, se moquaient et raillaient, maudissaient sans retenue et jetaient des imprécations. D'autres jetaient même des pierres, lorsqu'il paraissait : tel était leur mépris ; la plupart l'avaient en horreur. Sachant dès lors lui-même qu'il allait être traduit en jugement, comme le jugeaient bon surtout les notables, il notifie à l'empereur d'envoyer des gens prendre en charge le patriarcat et d'envoyer des gens pour le convoier sur la route, afin qu'il n'encoure pas de danger<sup>62</sup>.

Pendant ce temps, il rédigea deux livrets<sup>63</sup> : l'un était celui de sa démission, l'autre contenait beaucoup d'arguments qui avaient pour but et de soutenir sa propre manière de vivre et de maudire ceux qui précisément avaient jeté des imprécations contre lui, et cela alors qu'il avait assumé d'imiter le Christ ! Il cache secrètement le second au sommet d'une des colonnes qui se dressent à gauche de l'entrée des katéchouméneia de la grande église, dans un trou de pigeon, comme un voleur<sup>64</sup>, en prenant soin que personne ne le sache ; il fixe lui-même l'échelle et il dépose le feuillet, sans le laisser découvert toutefois, mais en l'insérant entre deux coupes, après avoir certifié la lettre par une signature de sa propre main et un sceau de plomb, et après avoir fait des trous et

60. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 191<sup>3</sup>-192<sup>8</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 174<sup>32-33</sup> ; Vie 1 d'Athanase : Papadopoulos-Kérameus, p. 28 ; Vie 2 d'Athanase : Tsamès, p. 488-490.

61. Il faut éliminer la leçon συμφορήσαντες et, par suite, retrancher des dictionnaires l'infinifit συμφορεῖν qu'on a formé à partir de ce participe, qui figure dans l'index de la première édition de l'Histoire (Bonn, II, p. 875) et qui est passé de là dans le dictionnaire de H. Estienne (*s.v.*) ; L. Dindorf (*ibidem*) a proposé, avec raison, de lire συμφορονήσαντες, le copiste ayant omis les deux lettres -ov- au milieu du mot.

62. LAURENT, *Regestes*, n° 1555 (octobre 1293). Il est fait fréquemment allusion à la passation de pouvoir qu'impliquait le changement de patriarche et à l'inventaire qui était dressé à cette occasion. La notification du patriarche à l'empereur est annoncée ici par anticipation, car elle suit la rédaction des deux écrits qui sont transcrits dans le chapitre suivant (VIII, 23). Dès la réception de la lettre du patriarche, l'empereur accéda à ses demandes (dernier paragraphe du ch. 23).

63. Au moment de sa démission en 1293, le patriarche Athanase a émis un certain nombre de documents, dont la tradition manuscrite ne présente pas une image claire et dont la chronologie et les liens sont complexes. Sur l'ensemble de ces écrits, voir FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 137-162.

φοντες κατηγορίας ἀτόπους ἐδίδουν, καὶ ἀνέδην λοιδορίας<sup>60</sup> μονωθέντα τῶν πολλῶν περιέβαλλον, ὥστε καὶ μᾶ ἱσταμένους<sup>61</sup> ἄνω που καί, τῶν ὕμνων ἐξανυσθέντων, ἐπευλογοῦντος κατὰ τὸ σύνηθες, τινὰς ἐκείνων<sup>62</sup>, κάτωθεν ἱσταμένους, κράζειν καὶ ἀπόφημα κατ' ἐκείνου λέγειν, ὡς ἂν πλέον τοῦ εἰκότος διὰ τὸ μῖσος καταυθαδιζομένους<sup>63</sup>.

5

κβ<sup>64</sup>. Ἀποχώρησις τοῦ Ἀθανασίου ἐκ τοῦ πατριαρχείου.

Ἐπεὶ γοῦν Ἀθανάσιος ἔγνω μονωθεὶς καὶ τὰς αἰτίας ἐξ αὐτοῦ<sup>65</sup> τε καὶ τῶν<sup>66</sup> περὶ αὐτὸν<sup>67</sup> ὄρημμένας, τὰς δὲ λοιδορίας<sup>68</sup> ἀπὸ πολλῶν συμβαινούσας, ὡς καὶ <εἰς><sup>69</sup> κρίσιν<sup>70</sup> θέλειν ἄγειν, καὶ ὡς<sup>71</sup> οὐκ ἀνυστά οἱ<sup>72</sup> γένοιτο, εἰ βούλοιο, τὴν τιμὴν κατέχειν — μηδὲ γὰρ ἐντεῦθεν εἶναι τὸν εἰρηνεύσοντα ἢ<sup>73</sup> προσέξοντα —, καθυφίει καὶ ἄκων τῆς προστασίας. Οὐκ ὀλίγοι γὰρ καὶ τῶν χθὲς καὶ πρὸ τρίτης τῶν ἰδίων παρὰ τῶν ἐκείνου στερηθέντων, ὁμοῦ συμφρονήσαντες<sup>74</sup>, διεφόρουν ἄρδην τὰ ἴδια. Οἱ δὲ καὶ τοῖς σιτῶσιν ἐπεχειροῦν, καὶ κατεγέλων καὶ ἐπετώθαζον, ἀνέδην τε κατηρῶντο καὶ ἀπεφήμιζον<sup>75</sup>. Ἄλλοι δὲ καὶ λίθους<sup>76</sup> ἔβαλλον<sup>77</sup>, φανέντος ἐκείνου — τόσον ἢ τὸ μῖσος —, B 169 καὶ κατεστύγουν οἱ πλείους. Αὐτὸς δὲ γνοὺς ἐντεῦθεν καὶ εἰς κρίσιν ἀπαξόμενος, ὡς τοῖς δοκοῦσι μᾶλλον ἐδόκει, βασιλεῖ διαμηνύεται ἀποσταλῆναι μὲν τοὺς τὸ πατριαρχεῖον ἀναδεξομένους<sup>78</sup>, ἀποσταλῆναι δὲ<sup>79</sup> καὶ τοὺς διακομίσοντας κατὰ τὴν ὁδόν, ὡς μὴ κινδυνεύοι.

Ἐν τοσοῦτῳ δὲ σχεδιάσας βιβλία δύο, τὸ μὲν ἐν τῆς αὐτοῦ παραιτήσεως, 20 θάτερον δὲ πόλλ' ἄττα περιέχον καὶ ἰδίας κατὰ τὸν βίον συστάσεως χάριν καὶ καταρῶν τῶν ὡς δῆθεν κατ' αὐτοῦ ἀπόφημα φημισάντων<sup>80</sup>, ὃ μίμησιν<sup>(41)</sup> ἀναδεξάμενος τοῦ Χριστοῦ, τὸ<sup>81</sup> μὲν ἐν ἀφανεῖ κρύπτει ἐν κορυφῇ κίονός τινος τῶν κατὰ τὰ ἀριστερὰ εἰσιτοῦσι κατηχουμενεῖα τοῦ μεγάλου νεῶ ἱσταμένων, ὑπ' ὀπὴν περιστερεῶνος, δίκην φωρός, ὡς μὴ τις εἰδείῃ<sup>82</sup> προμηθευσάμενος, κλίμακά τ' αὐτὸς προσερείσας καὶ ἐπιθείς πλὴν οὐ γυμνὸν τὸν χάρτην, ἀλλὰ δυσὶν ἐκπώμασιν ἐμβαλῶν, ὑπογραφῇ ἰδιοχείρῳ καὶ βούλλῃ

25

(41) Cf. *1 Corinthiens*, 4, 16.

60 λοιδορίας : λοιδωρ- A 61 ἱσταμένους : -ω B 62 ἐκείνων : -ου edd. 63 καταυθαδιζομένους : καταυδι- B 64 κβ' : κα' B 65 αὐτοῦ copexi : αὐτοῦ C αὐτοῦ AB edd. 66 τῶν om. B 67 αὐτὸν : αὐτῶν B 68 λοιδορίας : λοιδω- A 69 εἰς addidi 70 κρίσιν : -ειν C 71 ὡς om. B edd. 72 οἱ om. C 73 καὶ post ἢ add. B edd. 74 συμφρονήσαντες copexi : συμφρήσαντες ABC edd. 75 ἀπεφήμιζον : ἐπ- B Poss. 76 λίθους : -οις B 77 ἔβαλλον : ἔβαλον B edd. 78 ἀναδεξομένους : -ξαμένους AB 79 ἀποσταλῆναι δὲ om. C 80 ἀπόφημα φημισάντων : ἀπόφημα φησάντων AB ἀποφημισάντων edd. 81 τὸ copexi : τὸν ABC edd. 82 εἰδείῃ : -οίη B Poss.

64. Sur les katèchouménèia de Sainte-Sophie, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 461. La correction de τὸν ἐν τὸ σ' impose, car le pronom τὸ μὲν ne peut représenter que le substantif neutre βιβλίον (livret), mais l'auteur ou le copiste a pu écrire τὸν μὲν en anticipant sur l'emploi subséquent du substantif masculin χάρτης (feuille).

enserré les coupes avec une cordelette<sup>65</sup>, afin que le feuillet puisse rester là longtemps sans être victime de quelque déprédateur. Quant à l'autre feuillet, celui de la démission, il décida de l'expédier à l'empereur<sup>66</sup>, en demandant d'envoyer au plus vite ceux qui devaient assurer sa sécurité sur la route. Le feuillet renfermé dans les vases contenait le texte suivant.

### 23. L'écrit du patriarche déposé dans les vases<sup>67</sup>.

« Deux choses sont apparues pour abattre l'Église, alors qu'elles avaient été conçues précisément pour la servir, par une machination de ceux qui se réjouissent de tels malheurs. La première chose : la venue de Bekkos en vue d'un débat, d'une rapide condamnation et d'une défaite<sup>68</sup>, ce qui était impossible, puisque le peuple était furieux et que l'on considérait et appelait la douleur amertume. La deuxième chose : la permission donnée à Hyacinthe de rameuter contre l'Église, sur tout l'empire des Romains, ceux qu'il trouvait<sup>69</sup> et qui n'étaient pas des gens inspirés par la conscience ni par les lois de Dieu, mais des charlatans qui ne valaient pas trois sous, capables de détruire l'Église du Christ et toute sa tradition grâce à une absurde audace, délation et insolence, où ils mettaient leur force. De plus, à ce qu'il semble, sur ces deux maux devait pousser aussi un troisième, qui, à cause de la multitude de nos péchés, est échu à nos jours et a combattu contre nous. En effet, après avoir reçu la charge de l'Église du Christ, par des jugements qu'il connaît lui-même, nous n'avons eu le pouvoir ni de punir les dissidents de l'Église du Christ et ses contempteurs, ni de brider ceux qui étaient convaincus d'impureté, d'adultère et de fornication<sup>70</sup>. Nous ignorions que les patriarches doivent rendre de tels comptes à ceux dont ils ont exigé des comptes pour leurs fautes et à leurs semblables, dans le ressort de leur administration, et cela alors que ces gens ne rendent même pas de tels comptes, pour leurs actions passées, à ceux qui exercent aujourd'hui le pouvoir public pour tous les excès qu'ils ont commis contre le droit soit par perversité de jugement soit par ignorance<sup>71</sup>. Mais malheur à moi, puisque ma situation n'a pas été assimilée à la leur ! Même si le peuple ignore d'où cela est tombé sur moi, Dieu ne l'ignore cependant pas. En effet celui qui a osé déclarer à Dieu : *Le zèle de ta maison m'a dévoré*, a déclaré : *Et les outrages de ceux qui t'outragent ont fondu sur moi*. Ceci n'est pas en effet l'expiation de mes fautes, grâce à Dieu ! Les torts que nous subis-

65. Le feuillet se trouvait ainsi entre les deux pots, qui s'emboîtaient et qu'une ficelle retenait fixés l'un à l'autre. Le texte portait la signature officielle, telle qu'elle est rapportée plus bas (p. 193<sup>35-36</sup>), et la lettre était revêtue du sceau de plomb du patriarche Athanase, dont on trouve un exemplaire dans l'inventaire de V. LAURENT (*Le corpus des sceaux de l'empire byzantin*, V/1, Paris 1963, n° 37). Sur le texte déposé à Sainte-Sophie, voir LAURENT, *Regestes*, n° 1553 (c. octobre 1293) ; FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 138 (n° 1), 141-146.

66. Il ne s'agit pas d'un acte de démission, comme pourraient le laisser croire les expressions qu'utilise l'historien ici (θάτερον δὲ τὸν τῆς παραιτήσεως) et plus haut (τὸ μὲν ἐν τῆς αὐτοῦ παραιτήσεως), mais d'une lettre à l'empereur, dans laquelle il offre sa démission. Sur ce deuxième document, voir LAURENT, *Regestes*, n° 1554 (octobre 1293) ; FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 138 (n° 2).

67. Cf. ATHANASE, *Lettres* : Talbot, p. 280-285 ; Vie 1 d'Athanase : Papadopoulos-Kérameus, p. 28-30 ; Vie 2 d'Athanase : Tsamès, p. 491-492.

68. Le déroulement de cette conférence est longuement narré plus haut (VII, 35).



μολυβίνη<sup>83</sup> τὰ γράμματα εξασφαλίσάμενος, τετρήνας καὶ σπαρτίω περισφίγξας, ὡς μή τινη ἐπιβουλευθεῖη τῶν λυμαντήρων ἐς μακρὰν ἐκεῖ κείμενος, θάτερον δὲ τὸν τῆς παρατιήσεως πέμπειν<sup>84</sup> πρὸς βασιλέα ἔγνω<sup>85</sup>, ἀξιῶν<sup>86</sup> τὴν ταχίστην τούς γε τὴν ὁδὸν ἀσφαλῆ οἱ θήσοντας ἀποστεῖλαι. Εἶχεν<sup>87</sup> δ' ἐπὶ λέξεως ὁ μὲν ἐν<sup>88</sup> τοῖς ἐκπώμασι χάρτης τάδε.

5

κγ<sup>89</sup>. Τὰ ἐν τοῖς ὀστράκοις παρὰ τοῦ πατριαρχεύοντος<sup>90</sup> γεγραμμένα.

« Δύο τινὰ ἐφάνη πρὸς καταβολὴν τῆς ἐκκλησίας, εἰς ὠφέλιαν δῆθεν B 170 αὐτῆς ἐπινοηθέντα, ἐξ ἐπιβουλῆς<sup>91</sup> τῶν ἐπιχαιρόντων τοιούτοις, ἐν μὲν τὸ τὸν Βέκκον ἐλθεῖν εἰς τὸ διαλεχθῆναι καὶ τάχα καταγνωσθῆναι καὶ ἡττηθῆναι, ὃ<sup>92</sup> ἀμήχανον ἦν, τοῦ λαοῦ μεμνηνός καὶ τὸ γλυκὺ πικρὸν ἐχόντων τε<sup>93</sup> καὶ 10 λεγόντων, δεύτερον, ἠνίκα τῷ Ὑακίνθῳ ἐξεχωρήθη ἀπανταχοῦ τῆς Ῥωμαίων προσκαλεῖσθαι κατὰ τῆς ἐκκλησίας οὓς εὔρισκεν, οὐ συνειδήσει, οὐ νόμοις Θεοῦ τεθραμμένους, ἀλλ' ἀγυρτώδεις καὶ τριωβολιμαίους τινὰς καὶ ἰκανοὺς καταστρέψαι τὴν ἐκκλησίαν Χριστοῦ καὶ ὅσα παρέλαβεν ἀλόγῳ θράσει καὶ διαβολῇ καὶ ὕβρει, ἐν οἷς εἶχον ἐκεῖνοι τὸ ἰσχυρόν. Καὶ ἔτι, ὡς εἰκεν, 15 ἔμελλε τοῖς δυσὶν ἐκείνοις κακοῖς καὶ τρίτον<sup>94</sup> ἀναφυῆναι, ὃ καὶ διὰ πλῆθος ἡμετέρων ἀμαρτιῶν τῇ ἡμετέρᾳ συνέβη ἡμέρᾳ καὶ καθ' ἡμῶν ἐστρατεύσατο. Τῆς γὰρ Χριστοῦ ἐκκλησίας οἷς αὐτὸς οἶδε κρίμασι τὴν φροντίδα δεξάμενοι, οὐκ ἐξησφαλίσθημεν τοῦ μήτε τοὺς σχιζομένους τῆς ἐκκλησίας Χριστοῦ καὶ ὕβριστὰς αὐτῆς τιμωρεῖν, μήτε τοὺς ἀκαθαρσίας<sup>(42)</sup> μοιχείαις<sup>95</sup> τε καὶ πορ- 20 νεύαις ἐαλωκότας ἀναχαιτίζειν. Ἦγνοήσαμεν δὲ ὅτι καὶ οἱ πατριαρχεύοντες τοιαύτας εὐθύνας ὑπέχουσι παρὰ τῶν ἐπὶ σφάλμασιν ὑπ<sup>96</sup> αὐτῶν εὐθυνθέντων καὶ τῶν τούτοις ὁμοίων εἰς ἃ διωκῆκασι, καὶ ταῦτα μηδὲ τοῖς ἐνεργοῦσι σήμερον τὰ δημόσια τοιαύτας ἐν οἷς ἐνήργησαν ὑπεχόντων εὐθύνας, ὅσα ἢ κακο- 25 τρόπῳ γνώμη ἢ καὶ ἀγνοία κατὰ τοῦ δικαίου πεπαρωνήκασιν. Ἄλλ' ὃ τῶν ἐμῶν κακῶν, ὡς μηδὲ κἂν ἴσα τούτοις ἐξισωθῆναι καὶ τὰ ἡμέτερα. Καὶ εἰ B 171 καὶ<sup>97</sup> πόθεν ταῦτα ἐπῆλθεν ἡμῖν ἄδηλα τοῖς πολλοῖς, ἀλλ' οὐχὶ καὶ Θεῷ. Ὁ γὰρ εἰπεῖν<sup>98</sup> παρρησιασάμενος πρὸς Θεὸν ὅτι · Ὁ ζῆλος<sup>(43)</sup> τοῦ οἴκου σου κατέ-

(42) Cf. *Matthieu*, 15, 19 ; *Galates*, 5, 19 ; *Éphésiens*, 5, 3 ; *Colossiens* 3, 5.

(43) *Psaume* 68, 10 (repris par *Jean*, 2, 17).

83 μολυβίνη : μολιβδίνη B edd. 84 πέμπειν : -ει edd. 85 ἔγνω om. C edd. 86 ἀξιῶν : -ῶ B 87 Εἶχεν correxi : Εἶχον ABC edd. 88 ἐν om. B 89 κγ' : κβ' B 90 πατριαρχεύοντος : -εὔσαντος AB 91 ἐπιβουλῆς : -βολῆς AC 92 δ : οὐ B 93 τε om. C 94 τρίτον : τρίτος C 95 μοιχείαις... πορνεύαις : -εἰας... -εἰας B 96 ὑπ' om. edd. 97 καὶ om. C 98 εἰπεῖν : εἰπῶν edd.

69. Après la mort de Michel VIII, le moine Hyacinthe fut libre de rassembler et de soulever les Arséniates. Il bénéficiait de la considération d'Andronic II et de Grégoire de Chypre (VII, 12, 21, 30 ; VIII, 12).

70. Ces mots reviennent constamment sous la plume d'Athanase, dont on reconnaît ici, par ailleurs, le style rugueux.

71. Athanase met en cause les fonctionnaires de l'État, dont les délits ne sont pas poursuivis, alors qu'à lui on demande des comptes.

sons ainsi, ce n'est pas nous qui les subissons, car personne ne peut nuire à celui qui ne se fait pas de tort à lui-même ; par contre, l'Église a subi injure et préjudice. Quel préjudice ? Alors que les moines, les moniales et le reste du peuple chrétien, les uns sur simple exhortation et les autres par contrainte, avaient les yeux fixés sur une plus grande sainteté, la persécution à notre égard, comme un ouragan violent qui éclate soudainement, les fit retourner à leur état précédent. La persécution et les afflictions qu'elle apporte et qui ne vont pas seulement contre notre réputation, le fait de prendre des pierres pour nous frapper<sup>72</sup>, de nous anathématiser et d'y ajouter tout ce qui est persécution corporelle, vont aussi hélas ! contre la piété elle-même. C'est pourquoi je le dis : si j'ai conscience d'être coupable de fornication, d'adultère ou d'homosexualité<sup>73</sup> et si j'ai jamais eu, ai ou aurai des sentiments étrangers à l'Église du Christ mon Dieu, que je sois anathème de la part du Christ, et que ma part soit avec le traître et ceux qui ont crucifié mon Seigneur<sup>74</sup>. Mais si les langues expertes à dire le mal, quels que soient le nombre et l'identité de ces gens, n'ont pas craint de me calomnier, moi dont le culte et le sentiment sont droits et fidèles et qui repousse du fond de l'âme ce que l'Église ne pense pas et n'a pas reçu, je les tiens aussi, comme le canon, pour excommuniés par la Trinité vivifiante. Puisque c'est contraint, et non en contraignant, que nous avons été placé à la tête de l'Église, avec l'espoir de la paix et de l'intérêt public, mais que notre gouvernement n'a pas obtenu les résultats espérés, ainsi l'œuvre que nous réalisons, en la jugeant non pas mauvaise, mais appropriée, nous paraissait profitable, Dieu en soit témoin. Mais si nous sommes mesuré en retour avec la mesure dont nous mesurons, je remets le discernement de cette action au saint empereur et aux évêques devant Dieu ; que nous soyons jugé digne d'approbation ou de poursuite, nous l'agréons, et nous acceptons la décision de ces personnes comme si elle venait de Dieu. »

Autre texte<sup>75</sup> : « Nous croyons que la valeur de l'œuvre de chacun n'est montrée qu'en ce grand jour, mais, puisque certains sont scandalisés, dit-on, à cause des injures que le diable a vomies contre nous, nous allons parler : si j'ai conscience d'être coupable de fornication, d'adultère ou d'homosexualité, si j'ai jamais eu, ai ou aurai des sentiments étrangers ou opposés à l'Église du Christ mon Dieu et Seigneur, si je ne transmets pas la doctrine comme l'ont fait ses saints disciples et apôtres, ainsi que leurs successeurs les pères porteurs de Dieu, individuellement et synodalement, si je ne voue pas à l'anathème tout sentiment hétérodoxe que l'Église du Christ n'a pas reçu et ne garde pas, que je sois anathème de la part du Christ, et que ma part soit avec le traître et ceux qui

72. D'après le chapitre précédent, le fait doit s'entendre au sens propre.

73. On peut se demander s'il s'agit seulement d'une répétition rituelle de la formule scripturaire ou d'une accusation réelle, qu'elle fût fondée ou non.

74. La formule est rituelle dans les serments, où Judas le traître est présenté comme le prototype du parjure.

75. V. LAURENT (*Regestes*, n° 1553) a interprété l'ensemble comme un seul et même texte, mais le mot Ἐτερον annonce en fait une autre version du texte, ou, plutôt, de la partie finale du texte. Ce doublet témoigne de l'incertitude des textes. On trouvera une mise en parallèle des deux versions dans l'étude déjà mentionnée (FALLER, *Démission d'Athanase*, p. 142-143).

φαγέ με, εἶπε · Καὶ<sup>(44)</sup> οἱ ὄνειδισμοὶ τῶν ὄνειδιζόντων σε ἐπέπεσον ἐπ' ἐμέ. Οὐ<sup>99</sup> γὰρ ἡμετέρων ταῦτα σφαλμάτων ἀντέκτισις, καὶ χάρις Θεῶ · καὶ<sup>1</sup> ἡμεῖς μὲν, ἀδικούμενοι οὕτως, οὐκ<sup>2</sup> ἀδικούμεθα, ὅτι τὸν μὴ ἑαυτὸν<sup>(45)</sup> ἀδικούντα οὐδεὶς δύναται παραβλάψαι, ἢ ἐκκλησία δὲ πάλιν ὑβρίσθη καὶ ἐξημίωται. Τίς δὲ ἢ ζημία ; Τῶν μοναχῶν καὶ μοναζουσῶν καὶ λοιποῦ χριστωνόμου λαοῦ, τῶν μὲν 5 λόγῳ, τῶν δὲ καὶ βίᾳ, βλεψάντων πρὸς τὸ σεμνότερον, ὡς καταγιγίς ἀγρία ἀθρόον ἐπεισεσοῦσα, ἢ καθ' ἡμῶν ὕβρις πρὸς τὰ πρότερα<sup>3</sup> ἔστρεψεν<sup>4</sup>. Ἡ δὲ ὕβρις καὶ τὸ αὐτῆς λυπηρὸν τὸ μὴ κατὰ τῆς ἡμῶν ὑπολήψεως μόνον καὶ τὸ λίθους κρατῆσαι βαλεῖν ἡμᾶς καὶ ἀναθεματίσαι, καὶ ὅσα σωματικῆς ἐστίν<sup>5</sup> ὕβρεως ἐπειπεῖν, ἀλλ' οἴμοι καὶ κατ' αὐτοῦ τοῦ σεβάσματος. Διὸ καὶ φημί · εἰ 10 σύνοιδα ἑμαυτῷ πορνεία<sup>(46)</sup> ἢ μοιχεία ἢ ἀρρενομανία ἐαλωκένας, καὶ εἰ ἐφρόνησα πάποτε ἢ φρονῶ ἢ φρονήσω ἀλλότριον φρόνημα τῆς ἐκκλησίας Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ μου, ἀνάθεμά μοι ἀπὸ Χριστοῦ, καὶ ἡ μερίς μου σὺν τῷ προδότῃ καὶ τοῖς τὸν Κύριόν μου σταυρώσασιν<sup>6</sup>. Εἰ ἢ δὲ ὀρθῶς καὶ πιστῶς με B 172 λατρεύοντα καὶ φρονούντα καὶ ἀποβαλλόμενον ἐκ ψυχῆς ὃ μὴ δοξάζει ἢ 15 ἐκκλησία μὴδὲ παρέλαβε, συκοφαντῆσαι οὐκ ἔφριξαν<sup>7</sup> γλῶσσαι, λέγειν μαθοῦσαι κακά, ὅσοι καὶ οἴτινες εἶεν, ἔχω αὐτοὺς καθὰ ὃ κανὼν καὶ ἀπὸ τῆς ζωαρχικῆς Τριάδος ἀφορισμένους. Ὅτι δὲ βιασθέντες, ἀλλ' οὐ βιάσαντες, ἐτέθημεν εἰς τὴν ἐκκλησίαν, ἐλπίδι εἰρήνης καὶ ὠφελείας κοινῆς, οὐ προέβη δὲ κατὰ τὰς ἐλπίδας ὅσον διφκήσαμεν, οὕτω<sup>8</sup> συμφέρον ἡμῖν κατεφαίνετο, 20 μάρτυς Θεός, καὶ ὃ μὴ ὡς κακόν, ἀλλ' ὡς πρέπον ἐπράττομεν. Πλήν εἰ ἐν ᾧ μέτρῳ<sup>(47)</sup> μετροῦμεν ἀντιμετρηθησόμεθα, τὴν τούτων διάκρισιν ἀνατίθημι τῷ ἀγίῳ βασιλεῖ καὶ τοῖς ἀρχιερεῦσιν<sup>9</sup> ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ καί, εἴτε ἀποδοχῆς εἴτε<sup>10</sup> εὐθύνης κριθῶμεν ἄξιοι<sup>11</sup>, στέργομεν καὶ ὡς ἐκ Θεοῦ τὴν τῶν<sup>12</sup> τοιούτων<sup>13</sup> κέλευσιν ἐκδεχόμεθα. » 25

Ἔτερον · « Εἰ καὶ ὁποῖόν ἐστιν ἐκάστου τὸ ἔργον τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνη<sup>14</sup> δηλοῦσθαι<sup>15</sup> πιστεύομεν<sup>16</sup>, ἀλλ' ἐπειδὴ φασὶ τινὰς σκανδαλίζεσθαι χάριν τῆς δυσφημίας ἦν ἐξήμεσε καθ' ἡμῶν ὃ διάβολος, λέγομεν · εἰ σύνοιδα ἑμαυτῷ πορνεία<sup>(48)</sup> ἢ μοιχεία ἢ ἀρρενομανία ἐαλωκένας, καὶ εἰ ἐφρόνησα πάποτε ἢ φρονῶ<sup>17</sup> ἢ φρονήσω ἀλλότριον φρόνημα καὶ ἀπᾶδον τῆς ἐκκλησίας Χριστοῦ 30 τοῦ Θεοῦ καὶ Κυρίου μου, καὶ εἰ μὴ ὡς οἱ ἅγιοι μαθηταὶ καὶ ἀπόστολοι τούτου παραδεδώκασι καὶ οἱ διάδοχοι τούτων θεοφόροι πατέρες, ἰδικῶς καὶ συνοδικῶς, καὶ εἰ μὴ ἅπαν ἐτερόδοξον φρόνημα, ὃ μὴ παρέλαβε καὶ κρατεῖ

(44) *Psaume* 68, 10.

(45) Cf. Jean Chrysostome : *PG* 52, 459-460.

(46) Même citation implicite que plus haut (p. 189<sup>20-21</sup>).

(47) Cf. *Matthieu*, 7, 2 ; *Marc*, 4, 24 ; *Luc*, 6, 38.

(48) Même citation que plus haut (p. 189<sup>20-21</sup>).

99 Οὐδ' : οὐδὲ AB 1 καὶ om. edd. 2 οὐκ om. AB edd. 3 πρὸς τὰ πρότερα — ὕβρις om. C 4 ἔστρεψεν : -φεν edd. 5 ἐστίν om. AB edd. 6 σταυρώσασιν : σταυρώσιν A 7 ἔφριξαν : -υξαν B Poss. 8 οὕτω : -ως A 9 ἀρχιερεῦσιν : -ι C edd. 10 εἴτε : εἴτ' C 11 ἄξιοι om. B edd. 12 τῶν om. C 13 τοιούτων : τούτων scr. et γράψαι τοιούτων mg. cop. C τούτων edd. 14 ἐκείνη : ἐκείνει C 15 δηλοῦσθαι : δηλοῦται Bekk. 16 πιστεύομεν — σκανδαλίζεσθαι om. edd. 17 ἢ φρονῶ om. edd.

ont crucifié mon Seigneur. Mais si certaines personnes, quels que soient leur nombre et leur identité, m'ont tellement calomnié, moi dont le culte, le sentiment, l'attachement et la profession sont droits et fidèles, qu'ils soient bannis de l'Église du Christ, et notre médiocrité les soumet à une excommunication indissoluble de la part de la sainte Trinité vivifiante et bienheureuse et soumet aussi à la malédiction de l'anathème leur suiveur<sup>76</sup> dans l'action de me nuire et de me léser. Comme cette malédiction de Dieu pour les injustes et les blasphémateurs, de même la bénédiction et la protection de Dieu entourera, en ce monde et dans le futur, ceux qui retiennent leur langue et qui aiment et disent la vérité. »

Voilà l'écrit qui fut déposé en cachette dans les vases. Quant à déterminer quelle nature et quelle forme lui attribuer, au point qu'il soumettait à l'anathème même le suiveur<sup>77</sup>, quel qu'il fût, et si c'était la preuve ou non de bonnes mœurs, les personnes qui vivent dans l'Esprit et servent le Seigneur pourraient le savoir. Cependant cet écrit, trouvé plus tard, comme on le dira sous peu<sup>78</sup>, valut à son auteur d'être gravement accusé de justes griefs. Il composa une autre lettre, qu'il envoya à l'empereur et dont voici les termes.

« Confiant en Dieu et, après Dieu, dans les paroles de ta majesté qui procède de Dieu, j'ai gouverné l'Église. Si on m'accuse de n'avoir pas administré selon le bon plaisir de chacun, Dieu lui-même en soit témoin, je n'avais pas de sentiment plus fort. Puisque le Christ t'a établi intendant de son Église et de l'empire pour les diriger selon son bon plaisir, je le dis devant mon Seigneur Jésus le Christ, bien que je sois pécheur, je ne connais cependant en réalité rien qui, d'après les canons, m'exclue du sacerdoce. Si certains se sont élevés pour dire contre moi tout ce qui peut arriver à insulter et à affliger un homme et qu'il existe des gens pour croire cela, qu'ils dressent pour ma déposition tous les griefs qu'ils veulent, et, si je suis lésé, je serai justifié en ce jour-là<sup>79</sup>. Je considère en effet ma démission comme non canonique, et voilà mon jugement. Mais puisque je parle à un empereur qui révère les droits de Dieu, je renonce, si tu l'ordonnes, à ma volonté et je remets mes intérêts à Dieu et à ta majesté qui procède de lui, pour que, ce qui semblera agréable à ta majesté et salutaire à mon âme, tu m'en fasses le bienfait, me le conseilles et m'aides à l'obtenir, et qu'ainsi les mêmes bienfaits soient accordés par Dieu à ta majesté qui procède de Dieu. »

Mais cette lettre, conformément à l'habitude<sup>80</sup> il ne la signa pas, alors qu'il avait signé la première de sa propre main ; elle portait en effet la mention : « Athanase par la miséricorde de Dieu archevêque de Constantinople la Nou-

76. Voici le seul élément nouveau de la seconde version : le patriarche étend l'excommunication « au suiveur » (καὶ τὸν τοιοῦτοις παρασῶρῆντα), une expression ambiguë où on pouvait reconnaître l'empereur lui-même. Comme la formule a été plus tard au centre de la controverse, il faut conclure que la seconde version du texte était partie intégrante du document ; voir FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 145, 160.

77. L'historien relève à nouveau la formule qui devait être plus tard au cœur de la controverse (voir la note précédente).

78. Ci-dessous, IX, 24.

79. C'est-à-dire au jour du jugement dernier.

80. Selon le protocole, la lettre du patriarche à l'empereur ne portait pas de signature (DARROUZÈS, *Ekthesis néa*, p. 63<sup>3</sup> ; LAURENT, *Regestes*, n° 1554, Critique, 1).

ἡ ἐκκλησία Χριστοῦ, παραπέμπω τῷ ἀναθέματι, ἀνάθεμά μοι ἀπὸ Χριστοῦ, B 173  
καὶ ἡ μερίς μου σὺν τῷ προδότῃ καὶ τοῖς τὸν Κύριόν μου σταυρώσασιν. Εἰ  
δὲ ὀρθῶς καὶ πιστῶς με λατρεύοντα καὶ φρονούντα καὶ ἀσπαζόμενον καὶ  
κηρύττοντα διαβολαῖς μέ τινες τοιαύταις διέβαλον, ὅσοι καὶ οἵτινες<sup>18</sup> εἶεν,  
ἐκκήρυκτοι τῆς ἐκκλησίας Χριστοῦ, καὶ ἀλύτῳ ἀφορισμῷ τῷ ἀπὸ τῆς 5  
ζωαρχικῆς καὶ μακαρίας καὶ ἁγίας Τριάδος ἡ μετριότης ἡμῶν ὑποβάλλει  
αὐτοὺς καὶ ἀρᾷ ἀναθέματος καὶ τὸν τοιούτους παρασυρέντα<sup>19</sup> εἰς τὸ βλάσαι  
καὶ ἀδικῆσαί με. Ὡς δὲ τοῖς ἀδίκοις καὶ βλασφήμοις αὕτη ἀρὰ παρὰ Θεοῦ,  
οὕτω<sup>20</sup> τοῖς φειδομένοις τὴν γλῶσσαν καὶ ἀλήθειαν ἀγαπῶσι καὶ λέγουσιν ἡ  
τοῦ Θεοῦ εὐλογία καὶ σκέπη περικυκλώσει<sup>21</sup> καὶ ὧδε καὶ ἐν τῷ μέλλοντι. » 10

Καὶ ταῦτα μὲν τὰ ἐν τοῖς ἐκπώμασι καὶ ἐν ἀποκρύφῳ τεθέντα · ἃ δὴ ὅποια  
μὲν καὶ ὅπως ἔχουσιν, ὥς καὶ αὐτὸν τὸν παρασυρέντα, ὅστις ἂν καὶ εἶη, ὑπ’  
ἀνάθεμα ἄγειν, καὶ εἰ σύστασις ταῦτ<sup>22</sup> ἀγαθῶν<sup>23</sup> τρόπων εἶτε καὶ μὴ, εἰδείεν  
ἂν οἱ Πνεύματι ζῶντες καὶ τῷ Κυρίῳ δουλεύοντες. Ὅμως ὕστερον εὐρε-  
θέντα, ὥς μετ’ ὀλίγον ρηθήσεται, ἰκανῶς αἰτίαις δικαίαις ὑπήγον τὸν γρά- 15  
ψαντα. Ἐτερον δὲ γράμμα σχεδιάσας, πρὸς τὸν βασιλέα ἀπέστειλεν, οὕτω  
κατὰ ῥῆμα διαλαμβάνον<sup>24</sup>.

« Θεῷ καὶ μετὰ Θεὸν τοῖς λόγοις θαρρήσας τῆς ἐκ Θεοῦ βασιλείας σου,  
τὴν ἐκκλησίαν ἐκράτησα. Εἰ δ’ ἐγκαλοῖ<sup>25</sup> μοι καὶ τις ὅτι μὴ κατὰ τὸ ἀρέσκον  
ἐκάστω | διώκησα, μάρτυς αὐτὸς Θεός, κρεῖττον οὐκ ἐφρόνου. Ἐπεὶ δὲ B 174  
Χριστὸς τῆς ἐκκλησίας αὐτοῦ καὶ τῆς βασιλείας σὲ κατέστησε φροντιστὴν  
ἰθύνειν πρὸς τὸ ἀρέσκον αὐτῷ, ἐνώπιον λέγω τοῦ Κυρίου μου Ἰησοῦ Χρι-  
στοῦ, εἰ καὶ ἁμαρτωλός εἰμι, ἀλλὰ πρακτικῶς οὐκ ἐπίσταμαί τι ἀπεῖργον κατὰ  
κανόνας ἱερωσύνης. Εἰ δὲ τινες ἐξηγέρθησαν κατ’ ἐμοῦ λέγειν ὅσα εἰς  
ἀνθρωπίνην ὕβριν φθάνειν<sup>26</sup> καὶ παραλύπησιν, καὶ εἰσὶν οἱ πιστεύοντες 25  
ταῦτα, θέτωσαν εἰς καθαίρεσιν ὅσα ἐκ τούτων καὶ βούλονται καί, εἰ  
ἀδικηθῶ, ἐν τῇ ἡμέρᾳ<sup>(49)</sup> ἐκεῖνη δικαιωθήσομαι. Τὴν γὰρ παραίτησιν λογί-  
ζομαι ἀκανόνιστον, καὶ αὕτη μου ἡ διάκρισις. Ἐπεὶ δὲ πρὸς τρέμοντα τὰ  
δικαιώματα τοῦ<sup>27</sup> Θεοῦ βασιλέα λαλῶ, εἰ κελεύεις, τὸ θέλημά μου ἐῶ καὶ  
ἀνατίθημι τῷ Θεῷ καὶ τῇ ἐξ αὐτοῦ βασιλείᾳ σου τὰ ἐμά, ἵνα, ὅπερ αὐτῇ θεά- 30  
ρεστον δόξει<sup>28</sup> καὶ τῇ ψυχῇ μου σωτήριον, εὐεργετήσης<sup>29</sup> καὶ συμβουλευ-  
σης καὶ συνεργήσης<sup>30</sup> μοι, καὶ οὕτω παρὰ Θεοῦ χαρισθῆ τῆς εὐεργεσίας τὰ  
ἴσα τῇ ἐκ Θεοῦ βασιλείᾳ σου. »

Ἄλλὰ τοῦτο μὲν, κατὰ τὸ εἶκός οὐχ ὑπέγραψε, τὸ δὲ γε πρότερον  
οἰκειοχείρως ὑπεσημήνατο<sup>31</sup> · εἶχε γάρ · « Ἀθανάσιος ἐλέφ Θεοῦ ἀρχιεπί- 35  
σκοπος Κωνσταντινουπόλεως Νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμηνικός πατριάρχης ».

(49) Cf. *Matthieu*, 7, 22 ; *Marc*, 2, 20 ; *Luc*, 10, 12.

18 οἵτινες : εἴ τινες C 19 σημειῶσαι τί λέγει mg. AC 20 καὶ post οὕτω add. B edd.  
21 περικυκλώσει : -οι edd. 22 ταῦτ' : ταῦτα AB edd. 23 ἀγαθῶν : ἀπαθῶν edd. 24  
διαλαμβάνον : -λάμβανον edd. 25 ἐγκαλοῖ : -εἰ AC 26 φθάνειν : -ει Bekk. 27 τοῦ  
om. B edd. 28 δόξει : δόξη A (ante corr.) B (post corr. ?) Poss. 29 εὐεργετήσης : -εις C  
εὐργ- edd. 30 συνεργήσης : -εις C 31 ὑπεσημήνατο : -μεινατο C

velle Rome et patriarche œcuménique ». La lettre cachée portait encore une autre phrase ; je ne sais si elle fut ajoutée plus tard par ses partisans. C'était : « Même si je fais quelque chose de contraire à ces dispositions, je le tiens pour involontaire et étranger à notre intention, quand ce serait ma démission elle-même que je signerais. »

Après avoir rédigé ces écrits, il dépose l'un dans une cachette, en prenant les mesures de sécurité mentionnées, et il envoya lui-même seulement la lettre destinée à l'empereur. Il ne reçut pas de ce côté, comme il l'avait sans doute espéré, secours et protection, mais déjà on envoyait plutôt ceux qui devaient protéger sa route la nuit, au moment où il sortirait, ainsi que les autres qui devaient prendre en charge le patriarcat<sup>81</sup>. Sans doute le patriarche comprit-il aussi désormais l'intention du souverain, qui jugeait ainsi pour sa part profitable l'éloignement du patriarche à cause du trouble général, car il n'y avait plus d'autre issue. A une heure indue de la nuit, il se livre lui-même à ceux qui devaient l'emmener. Arrivés à la mer à Ta Eugéniou, ils montent sur une barque et, après avoir abordé au port de la Corne, ils gagnent le monastère de Kosmidion<sup>82</sup>. Après y avoir passé la nuit, il envoie à l'empereur sa démission, qui était conçue dans les termes suivants<sup>83</sup>.

#### 24. Démission écrite du patriarche Athanase.

« En vue de l'intérêt public et pour la sauvegarde et la direction pacifiques du peuple chrétien, nous avons été élevé au trône patriarcal, mais les affaires ont abouti à un résultat opposé et contraire à notre espérance et à celle des personnes qui nous avaient contraint, de sorte que désormais le peuple nous juge indigne, tenu de démissionner et dénué de discernement, en particulier parce que faible, pécheur, incapable et même pas digne d'un tel ministère. C'est pourquoi nous renonçons nous aussi à eux avec la dignité épiscopale et, si sur quelque point nous avons fait preuve d'ignorance ou agi mal à propos, nous demandons pardon. Que le Seigneur vous pardonne ! Il procurera les choses utiles, nous guidera tous deux et verra à trouver un pasteur approprié, par l'intercession de la mère de Dieu. » La lettre portait la signature suivante : « Athanase ancien archevêque de Constantinople la Nouvelle Rome et patriarche œcuménique »<sup>84</sup>.

81. Ces mesures correspondent aux demandes que faisait le patriarche dans sa notification mentionnée plus haut (VIII, 22).

82. Le quartier Tū Eδyeviou se trouve en bord de mer, à la pointe nord-est de la ville (voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 349). De là, Athanase gagna par bateau le monastère de Kosmidion (voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 286-289), après avoir débarqué dans le « port de la Corne » ; cette expression ne semble pas désigner un port précis de la Corne d'Or, puisque l'historien affirme ailleurs (PACHYMÉRÈS, II, p. 469<sup>20-21</sup>) que « la Corne dans sa totalité constituait un port ». D'après la suite du récit, le déplacement eut lieu le 15 octobre 1293.

83. LAURENT, *Regestes*, n° 1556 (16 octobre 1293) ; FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 138-139 (n° 3), 146. L'acte est encore conservé, avec des variantes insignifiantes, dans deux manuscrits indépendants ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 175-176.

84. V. LAURENT (*Regestes*, n° 1556 : 16 octobre 1293) souligne avec raison que « ce billet est tissé de réticences », mais il en a exagéré le nombre. Tout d'abord, la souscription est normale : il s'agit d'un acte officiel (voir l'acte de démission de Grégoire de Chypre, où l'absence de signature est présentée comme anormale : VIII, 9), non d'une lettre à l'empereur. En second lieu, le dernier lui de la formule de signature est conservé par tous les manuscrits et omis seulement par le pre-

Ἦν δ' ἔτι<sup>32</sup> φερόμενον καὶ ἄλλο<sup>33</sup> τι<sup>34</sup> ἐν τῷ<sup>35</sup> κρυπτῷ γράμματι, ὅπερ οὐκ οἶδα εἰ προσετέθη ὕστερον παρὰ τῶν ἐκείνῳ προσκειμένων, ὡς · « Κἂν<sup>36</sup> εἴ τι ποιήσω παρὰ ταῦτα, ἡ ἄστοργον ἔχω καὶ ἔξω τῆς ἡμετέρας γνώμης, κἂν B 175 αὐτὴν ἐγχαράξω μου τὴν παραίτησιν. »

Τέως ταῦτα γράψας, τὰ μὲν ἐν ἀφανεῖ τίθησι, τὸν εἰρημένον ἐξασφαλισά- 5  
μενος τρόπον, αὐτὸς δὲ τὸ πρὸς τὸν βασιλέα καὶ μόνον ἐξαποστείλας, ἐπεὶ οὐκ ἦν ἐκεῖθεν, καθὼς ἴσως καὶ οἱ ἠλιπστο, ἡ βοήθεια καὶ τὸ ἀντειληφθαί<sup>37</sup>, ἀλλ' ἤδη μᾶλλον οἱ νυκτός, ἐξελευσομένοι, κατὰ τὴν ὁδὸν δεφενδεύσοντες ἀπεστέλλοντο, καὶ ἄλλοι οἱ τὸ πατριαρχεῖον ἀναδεξόμενοι, γνοὺς ἐντεῦθεν ἴσως καὶ τὴν τοῦ κρατοῦντος γνώμην, ὡς οὕτω τὰ καθ' αὐτὸν<sup>38</sup> δοκιμάζοντος 10 εἰς συνοῖσον εἰ ἐκσταίη, παρακεκινημένων τῶν ὄλων — οὐδὲ γὰρ ἐχώρει ἄλλως<sup>39</sup> γίνεσθαι —, ἀπρὶ τῶν νυκτῶν δίδωσιν ἑαυτὸν τοῖς ἀπάξουσι. Καὶ πρὸς<sup>40</sup> τῇ κατὰ Τὰ Εὐγενίου γεγονότες θαλάσση, ἀλιάδος τε ἐπιβαίνουσι καί, τὸν λιμένα τὸ Κέρας εἰσπλεύσαντες, τὴν μονὴν τοῦ Κοσμιδίου καταλαμβάνουσι. Κάκεῖ τὴν νύκτα προσμείνας, στέλλει πρὸς βασιλέα τὴν 15 αὐτοῦ<sup>41</sup> παραίτησιν, ἔχουσαν ἐπὶ λέξεως οὕτω<sup>42</sup>.

κδ<sup>43</sup>. Παραίτησις ἔγγραφος τοῦ πατριάρχου Ἀθανασίου.

« Ἐπειδὴ περ λυσιτελείας χάριν κοινῆς εἰς τὸν πατριαρχικὸν ἀνήχθημεν θρόνον καὶ διὰ τὴν τοῦ χριστωνύμου<sup>44</sup> λαοῦ εἰρηναίαν κατάστασιν καὶ κυβέρνησιν, ἀπέβησαν δὲ τὰ πράγματα εἰς τοῦναντίον καὶ παρ' ἐλπίδα τὴν 20 ἡμετέραν καὶ τῶν βιασαμένων ἡμᾶς, ὡς ἐντεῦθεν κριθῆναι ἡμᾶς τῷ λαῷ ἀδοκίμους καὶ παραιτητέους καὶ ἀδιακρίτους, ἄλλως τε δὲ καὶ ὡς ἀσθενεῖς καὶ ἁμαρτωλοὶ καὶ ἀνίκανοι καὶ οὐδὲ ἰᾶξι λειτουργίας τοιαύτης, διὰ τοῦτο B 176 παραιτούμεθα καὶ ἡμεῖς αὐτοὺς μετὰ τῆς ἀρχιερωσύνης καί, εἴ τι<sup>45</sup> ἡγνοήσαμεν<sup>46</sup> ἢ καὶ διεπραξάμεθα ἔξω τοῦ πρέποντος, αἰτοῦμεν συγχώρησιν, καὶ 25 ὑμᾶς ὁ Κύριος συγχωρήσει, καὶ<sup>47</sup> τὸ συμφέρον παρέξει, καὶ κυβερνήσει ἀμφοτέρους, καὶ ποιμένα<sup>48</sup> ὄψεται τὸν ἀρμόδιον, πρεσβείαις τῆς θεομητορος. » Εἶχε δι' ὑπογραφῆς τό · « Ἀθανάσιος ὁ χρηματίσας ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως Νέας Ῥώμης καὶ<sup>49</sup> οἰκουμενικὸς πατριάρχης. »

32 δ' ἔτι: δέ τι AB 33 ἄλλο: ἄλλω B 34 τι om. B 35 τῷ om. edd. 36 ὡς · Κἂν: οὐκ ἂν AB 37 ἀντειληφθαί: ἀντιλ- B Poss. 38 αὐτὸν: ἑαυτὸν B edd. 39 ἄλλως: ἄλλα C 40 πρὸς: πρὸ B Poss. 41 αὐτοῦ: αὐτοῦ AB edd. 42 οὕτω: -ως B edd. 43 κδ': κγ' B 44 χριστωνύμου: χριστο- C 45 καὶ post τι add. A 46 ἡγνοήσαμεν: διεγνοή- B 47 καὶ init. fol. iter. A 48 καὶ ποιμένα — θεομητορος om. AB 49 καὶ om. edd.

mier éditeur. Ajoutons que le membre de phrase omis dans les manuscrits A et B, mais présent dans le manuscrit C et dans les manuscrits indépendants de l'Histoire (*Tradition manuscrite*, II, p. 176), appartient bien au document original, puisque l'historien reprend, dans son exégèse du texte, le terme ἀρμόδιον (fin du paragraphe suivant). Remarquons enfin que, contrairement à ce qu'on a cru, le patriarche n'a pas émis un *second* acte de démission (LAURENT, *Regestes*, n° 1557: 16 octobre 1293), dont l'existence a été déduite des Vies et de la Correspondance d'Athanase; voir FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 139 (n° 4), 146-156.

Voilà les termes des lettres, voilà les termes de la démission d'Athanase, dans lesquels on pourra imaginer une ruse manifeste de l'auteur<sup>85</sup>. Que veut dire vraiment l'expression « tel était mon sentiment »<sup>86</sup>, et à nouveau « je n'avais pas de sentiment plus fort, Dieu en soit témoin »<sup>87</sup> ? Cela le naufrageur d'un navire pourrait le dire aussi, je pense, qui, de son plein gré et librement, précipiterait le navire dans le danger, à savoir : « je n'avais pas de sentiment plus fort ». On pourrait cependant lui dire : « Mais il y avait ceux avec qui tu pouvais délibérer, car ce n'est pas seul, mais avec de nombreuses personnes, que tu as été nommé pour diriger. » Mais à présent il dit : « J'ai été en effet jugé indigne par le peuple »<sup>88</sup>, et non par les évêques, les dignitaires de l'Église et les moines. Quelle force peut avoir le rejet du peuple pour la démission du patriarche ? « Nous renonçons aussi à eux, dit-il, avec la dignité épiscopale »<sup>89</sup>. Il ne renonce pas au trône et à la dignité, mais à un peuple indiscipliné et indocile. Est-ce qu'il renonce au peuple ainsi qu'à la dignité épiscopale, de manière à renoncer aux deux, ou bien renonce-t-il au peuple avec la force et la qualité épiscopales qui demeurent en lui, de sorte que le rejet lui-même ait force et vraisemblance<sup>90</sup> ? Que veut dire le mot « approprié », si ce n'est certainement celui qui sera prêt à tout consentir au peuple<sup>91</sup> ?

Mais ce sont peut-être là des paroles intempestives chez l'historien. On pourrait se contenter d'observer que, gouvernant l'Église pendant quatre années, il se vit exclure presque ce jour même où il connut son élévation. C'était le 16 octobre<sup>92</sup> ; alors le grand logothète condamna fermement son propre discours, à cause des nombreux mensonges qui y étaient écrits, et surtout parce que celui qui en parla à l'origine affirmait que l'homme aux légumes était un loup, et il le livra au feu<sup>93</sup>. Quant à l'empereur, il reçut la démission ; à cause de la droiture de son propre jugement et parce qu'il ne voulait pas remuer des choses qui ne seraient d'aucune utilité, mais qui nuiraient plutôt à l'Église, pour ces raisons il n'examina même pas en profondeur l'écrit ; il persuada les autres dans

85. Les termes qu'utilise l'historien dans son exégèse de l'acte de démission illustrent bien le genre littéraire de ces documents : les restrictions mentales et les formules ambivalentes sont destinées avant tout à laisser au signataire la possibilité d'un retour au pouvoir, quelles que soient les circonstances nouvelles, par définition imprévisibles.

86. La citation n'est pas littérale, mais l'expression est fidèle à la pensée qu'exprimait Athanase dans le texte déposé à Sainte-Sophie ; voir p. 191<sup>12</sup> et 191<sup>15</sup>, ou p. 191<sup>29-30</sup> et 193<sup>3</sup>, où la seconde version reprend littéralement la première version.

87. Citation tirée de la lettre d'Athanase à l'empereur avant sa démission (p. 193<sup>20</sup>).

88. Citation tirée de la lettre de démission adressée à l'empereur (p. 195<sup>21-22</sup>).

89. Citation tirée de la lettre de démission adressée à l'empereur (p. 195<sup>24</sup>).

90. La nuance est délicate à saisir ; elle porte sur l'expression μετὰ τῆς ἀρχιερωσύνης. En d'autres termes, Athanase entendait-il renoncer à son ministère auprès de ses ouailles *en même temps qu'à sa dignité épiscopale*, ou renoncer seulement à son ministère auprès de ses ouailles *avec sa force et sa qualité d'évêque*, c'est-à-dire avec la force que donne cette qualité ? Dans le premier cas, il renonçait à la dignité épiscopale ; dans le second cas, il s'appuyait au contraire sur son autorité d'évêque (qu'il gardait) pour donner sa démission du ministère.

91. Le mot ἀμύδιος, employé seulement dans l'acte de démission adressé à l'empereur (p. 195<sup>27</sup>), a ici un sens péjoratif et signifie, en quelque sorte, « laxiste », « prêt à faire la volonté du peuple » ou « prêt à user d'économie (συγκατάβασις) de manière injustifiée ».

92. Athanase fut promu patriarche le 14 octobre 1289 (VIII, 15) et il démissionna le 16 octobre 1293. La date qui est donnée ici permet d'établir la chronologie des documents qui sont mention-



Ταῦτα τὰ τῶν γραμμάτων, ταῦτα τὰ τῆς παραιτήσεως Ἀθανασίου, οἷς ἐννοήσείε τις τὸ ἐμφαινόμενον τοῦ γράφοντος ἐμπερίσκεπτον. Καί τῶς τί βούλεται τὸ « οὕτως ἐφρόνουν », καὶ αὐθις « κρεῖττον οὐκ ἐφρόνουν, μάρτυς Θεός » ; Τοῦτο καὶ καταποντιστής<sup>50</sup>, οἶμαι, νηὸς εἶποι<sup>51</sup>, ὃς αὐτοβούλως καὶ αὐτονόμως κινδύνῳ περιβάλλοι<sup>52</sup> τὴν ναῦν, ὡς · « κρεῖττον οὐκ ἐφρόνουν ». Ἄλλ' εἶπεν ἄν τις πρὸς αὐτόν · « Ἄλλ' ἦσαν μεθ' ὧν ἄν καὶ συνεβουλευσω, ὅτι οὐδὲ μόνος, ἀλλὰ μετὰ πολλῶν κυβερνᾶν ἐτάχθης. » Ἄλλὰ τὸ παρόν · « Ἐκρίθην γάρ, φησί, τῷ λαῷ ἀδόκιμος », καὶ οὐ τοῖς ἀρχιερεῦσι καὶ τοῖς τῆς ἐκκλησίας καὶ<sup>53</sup> μοναχοῖς. Λαοῦ δ' ἀποδοκιμασία τί ἄν ἰσχυρὸν ἔχοι εἰς πατριάρχου παραίτησιν ; « Παραιτούμεθα<sup>54</sup> καὶ 10 αὐτούς, φησί, μετὰ τῆς ἀρχιερωσύνης. » Οὐ θρόνον καὶ τιμὴν παραιτεῖται, ἀλλὰ λαὸν ἄτακτόν τε<sup>55</sup> καὶ ἀπειθῆ<sup>(50)</sup>. Πότερον<sup>56</sup> δὲ τὸν λαὸν συνάμα τῇ ἀρχιερωσύνῃ παραιτεῖται, ὡς παραιτεῖσθαι δὴ καὶ ἀμφοτέρους<sup>57</sup>, ἢ λαὸν παραιτεῖται μετὰ τῆς ἐνούσης αὐτῷ ἀρχιερατικῆς ἰσχύος καὶ καταστά- B 177 σεως, ὡς εἶναι καὶ αὐτὴν ἰσχυρὰν καὶ εὐλογον τὴν ἀποβολὴν ; Τί δὲ βού- 15 λεται καὶ τὸ ἀρμόδιον λέγειν, εἰ μὴ πάντως τὸν τὰ πάντα τῷ λαῷ συγκαταβησόμενον ;

Ἄλλὰ ταῦτα μὲν ἴσως τῷ ἱστοροῦντι καὶ παρακαίρια λέλεκται. Τοῦτο δὲ τις καὶ μόνον παρατηρήσειεν, ὅτι, τέσσαρσιν ἐνιαυτοῖς τὴν ἐκκλησίαν κατέχων, αὐτὴν σχεδὸν ἐκείνην<sup>58</sup> ἡμέραν εἶδε τῆς ἐκβολῆς ἦν δὴ καὶ τῆς 20 ἀναβάσεως ἔγνωκεν<sup>59</sup>, ἧτις<sup>60</sup> καὶ ἐλαφηβολιῶνος<sup>61</sup> ἐκκαϊδεκάτη<sup>62</sup> ἦν, ὅτε καὶ ὁ μέγας λογοθέτης τὸν ἴδιον λόγον, καταγνοὺς οἶον ἐκ τῆς τῶν πολλῶν βλασφημίας τῶν ἐν ἐκείνῳ γεγραμμένων, καὶ μᾶλλον ὅτι καὶ ὁ λύκος ὁ τῶν λαχάνων ἄνθρωπος παρὰ τοῦ ἀρχῆθεν εἰπόντος ἐλέγετο, πυρὶ παρεδίδου. Ὁ μέντοι γε βασιλεύς, δεξάμενος τὴν παραίτησιν, διὰ τε τὸ τῆς ἰδίας 25 γνώμης εὐθὺ καὶ τοῦ μὴ ἐθέλειν<sup>63</sup> κινεῖσθαι τὰ μηδὲν ὀνήσοντα<sup>64</sup>, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον τὴν<sup>65</sup> ἐκκλησίαν βλάποντα<sup>66</sup>, καὶ διὰ ταῦτα τοῖς γεγραμμένοις μηδ<sup>67</sup> εἰς βάθος προσσχῶν<sup>68</sup> καὶ τοὺς ἄλλους εἰς<sup>69</sup> τοῦτο πείσας, ἀγαπητὸν

(50) Cf. *Isaïe*, 30, 9.

50 καταποντιστής : -πονστής A 51 εἶποι : εἶπη B edd. 52 περιβάλλοι : -ει edd. 53 καὶ om. B edd. 54 δὲ post Παραιτούμεθα add. AB edd. 55 τε om. AB edd. 56 Πότερον : πρότ- C 57 ἀμφοτέρους : -ότερα AB 58 ἐκείνην om. B edd. 59 ἔγνωκεν : -ε C 60 ἧτις : ὅστις C 61 ὀκτώβριος mg. ABC 62 ἐκκαϊδεκάτη corr. edd. : ἔξκ- ABC 63 ἐθέλειν : θέ- AB edd. 64 ὀνήσοντα : ὄνυ- A 65 τὴν om. edd. 66 βλάποντα : -αντα B Poss. 67 μηδ<sup>67</sup> : μηδὲ C 68 προσσχῶν corr. Bekk. : προσχ- ABC Poss. 69 εἰς : πρὸς B edd.

nés juste auparavant et dont aucun n'est daté. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

93. Le grand logothète Théodore Mouzalôn avait rédigé en 1289 un Éloge d'Athanase (VIII, 14), dans lequel il s'extasiait, en particulier, au spectacle du loup qui aurait été apprivoisé par Athanase et qui, plus tard, se révéla être un homme du nom de Leloup.

ce sens et jugea satisfaisant qu'il se retire dans la paix : il n'était guère utile en effet, semblait-il, de remuer son cas et de le livrer à la justice, car tous avaient envers l'homme une juste hostilité, semblait-il. Il lui envoie à nouveau une mission de nuit, le fait placer dans son propre monastère, où, avec ses proches, qui étaient nombreux, il allait mener l'ascèse habituelle pendant des années sans sortir<sup>94</sup>, et il autorise les évêques à chercher le futur président de l'Église.

## 25. De l'incendie qui se produisit au centre de l'agora de la Ville.

Mais avant cette affaire, deux ans auparavant — et je laisse de côté ce qui se passa sur l'autre rive, à l'occident<sup>95</sup>, où il y eut à deux reprises un incendie, qui se produisit comme cela, sous le patriarcat de Grégoire<sup>96</sup> —, mais à la mi-novembre donc, au moment où on allume les lampes<sup>97</sup>, à l'intérieur de la grande ville et au beau milieu de l'agora, le sinistre commence à la porte dite Impériale<sup>98</sup>. Envahissant tout aux alentours, le feu vorace et irrésistible réduisit absolument en poussière dans la même nuit, en se répandant, ces maisons pleines de toutes sortes de denrées commerciales, de sorte que les habitants fuyaient, dépouillés non seulement de leur richesse et de leurs biens, mais de leurs vêtements mêmes, et qu'au matin il ne subsistait plus rien que des tessons de tuiles cassés et des clous, qui y étaient enfoncés et qui avaient été libérés du bois auquel ils tenaient et qui les maintenait. Et cette magnifique agora apparut comme un champ de ruines. La chose n'échappa même pas à l'empereur lui-même, qui résidait à Nymphée ; elle l'amena à s'étonner et à demander des jours durant, si quelqu'un arrivait de Byzance, comment et pour quelles raisons cela avait eu lieu. Le feu ne s'étendit pas en effet peu à peu, mais, autant qu'on pouvait l'imaginer, il se hâta d'envahir au plus vite le centre même de la ville, consuma quantité de magnifiques maisons et quantité de biens qui y étaient déposés et il menaça dangereusement les édifices plus éloignés. Il ne s'arrêta qu'au moment où il rencontra des rues qui offraient une grande largeur, et grâce à la main de l'homme, car ceux qui le purent venaient de procéder aux démolitions et de lui enlever au préalable sa matière. Arrivé là, le feu ne put

94. Athanase se retira dans « son propre monastère », c'est-à-dire dans le monastère du Grand Logariste, qu'Andronic II lui avait attribué (VII, 37) et qui fut appelé ensuite le monastère d'Athanase ; voir A. FAILLER, Un incendie à Constantinople en 1305, *REB* 36, 1978, p. 168-169. Athanase devait y résider exactement neuf ans et trois mois (XI, 1), jusqu'à son retour au patriarcat en juin 1303.

95. C'est-à-dire à Péra. Le mot *περαιά* doit être considéré comme un nom commun, requérant, à l'occasion, une précision géographique pour désigner la Péra des Latins. L'historien oppose « l'autre rive » (*ἡ περαιά* [sous-entendu *γῆ*]) à la ville même de Constantinople ; il distingue ensuite la *δυτικὴ περαιά* (la rive opposée à Constantinople à l'occident, c'est-à-dire la Péra des Latins en Europe) et la *ἀνατολικὴ περαιά* (la rive opposée à Constantinople à l'orient, c'est-à-dire la rive d'Asie). Voir aussi la note de P. Poussines (Bonn, II, p. 746-747), qui a inutilement compliqué le passage. On peut relever l'expression plus explicite de la Version brève : *κατὰ ἀντίπεραν τῆς πόλεως πρὸς τῷ Γαλατῶ μέρει*. Remarquons d'ailleurs que le mot *ἀντιπέραια* (qui est accentué en proparoxyton), ou l'adverbe *ἀντίπεραν* (qui est donné comme équivalent dans la Version brève), peuvent remplacer le terme *περαιά*. Ainsi, la Péra des Génois est indiquée plus loin (XI, 29) par l'expression suivante : *τὴν ἀντιπέραιαν τῆς Βυζαντίδος*. Voir A. FAILLER, De l'appellation de Péra dans les textes byzantins, *REB* 56, 1998, p. 239-247.

96. Les deux incendies qui se déclarèrent antérieurement à Péra eurent lieu sous le patriarcat de Grégoire de Chyre (1283-1289).

ἡγησάμενος εἰ μετ' εἰρήνης ἐξίσταται — οὐδὲ γὰρ συνέφερον, ὡς ἐφίκει, κινεῖσθαι τὰ κατ' ἐκεῖνον καὶ ἰ κρίσει δίδοσθαι, τῶν πάντων δι' ἔχθους B 178 δικαίου, ὡς ἐδόκει, ἐχόντων τὸν ἄνθρωπον —, ἐκεῖνον μὲν τῇ ἰδίᾳ μονῆ καὶ πάλιν νυκτὸς ἐξαποστείλας ἐγκαθιστᾶ, ὅπου σὺν τοῖς ἀμφ' αὐτόν<sup>70</sup>, πολλοῖς οὖσιν<sup>71</sup>, ἐπὶ χρόνοις ἀσκεῖν ἀπρόιτος ἔμελλε τὰ συνήθη, τοῖς δὲ 5 γε<sup>72</sup> ἀρχιερεῦσιν ἐφίησι<sup>73</sup> τὸν τῆς ἐκκλησίας ζητεῖν προστησόμενον.

κε'<sup>74</sup>. Περὶ τῆς πυρπολήσεως τῆς μέσης ἀγορᾶς τῆς πόλεως.

Τέως δὲ πρὸ τοῦ τάδε γενέσθαι δυσι πρότερον χρόνοις — καὶ ἀφήμι τὰ κατὰ τὴν περαιὰν τὴν δυτικὴν, ὡς καὶ ἅπαξ καὶ δις ἐνεπρήσθη<sup>75</sup>, οὕτω συμβάν, ἐπὶ Γρηγορίου πατριαρχοῦντος —, ἀλλ' οὖν κατὰ μῆνα μεσοῦντα 10 μουνοχιῶνα<sup>76</sup>, ὑπὸ ἀφᾶς<sup>77</sup> λύχνων<sup>(51)</sup>, ἐντὸς τῆς μεγαλοπόλεως, ὅπου τὸ τῆς ἀγορᾶς μεσαίτατον, ἀπὸ τῆς Βασιλικῆς λεγομένης πύλης ἄρχεται τὸ δεινόν. Καὶ πάντα τὰ κύκλω περιλαβόν, τὸ παμφάγον καὶ ἀνυπόστατον πῦρ οἰκίας ἐκεῖνας πληθούσας παντοίων τῶν εἰς πραγματείαν εἰδῶν αὐτοφυεῖ διανεμηθὲν ἡμάθηνε τὸ παράπαν, ὥστε καὶ γυμνοὺς ἐκφυγεῖν τοὺς ἐνφκημένους, μὴ 15 ὅτι γε πλούτου καὶ περιουσίας, ἀλλὰ καὶ αὐτῶν ἐνδυμάτων, καὶ μηδὲν πλεον ἐγκαταλειφθῆναι πρῶτας ὅτι μὴ κεράμων κατεαγότα ὄστρακα καὶ ἥλους, σφί- σιν ἐνευλιμένους<sup>78</sup>, ἀφέτους τῶν ξύλων οἷς συνέχοντες εἶχοντο. Καὶ γε τὸ τῆς ἀγορᾶς κάλλος ἐκεῖνο<sup>79</sup> ὡς πεδίον ἀφανισμοῦ κατεφαίνετο · δ μηδ' αὐτὸν βασιλέα λαθόν, τῷ Νυμφαίῳ ἐνδιατρίβοντα, ἐποίει θαυμάζειν καὶ ἐφ' ἡμέραις 20 ζητεῖν, εἴ πού τις Βυζαντίοθεν παραβάλλοι, ἰ ὅπως καὶ ἀφ' οἷων τῶν αἰτιῶν B 179 γέγονεν. Οὐ γὰρ ἐπ' ὀλίγον ἐπιδραμόν, ἀλλ' ὅσον καὶ<sup>80</sup> εἰκάσαιτ' ἂν τις, κατα- ταχῆσαν καὶ αὐτὴν μέσην τὴν πόλιν ἐν ἀκαρεῖ περιλήψεσθαι<sup>81</sup>, πολλῶν μὲν οἰκιῶν κάλλη, πολλὰ δ' ἐν αὐταῖς ἀποτεθειμένα<sup>82</sup> δαρδάπτον, καὶ τὰ δεινὰ τοῖς πόρρωθεν ἀπειλοῦν, οὐ πρότερον ἔστη, πρὶν ἂν, ἀμφοδοῖς περιπεσὸν εἰς πλά- 25 τος ἐνδοῦσαις χειροποιήτως<sup>83</sup>, τῶν ἐχόντων φθασάντων καταβαλεῖν<sup>84</sup> καὶ προαρπάσαι τὴν ὕλην, ἐκεῖσε φθάσαν, οὐχ οἷόν τ' ἦν ἐκπηδησαι<sup>85</sup> καὶ τῶν

(51) Cf. Hérodote, 7, 215.

70 αὐτόν: αὐτόν A 71 οὖσιν: -ι edd. 72 δὲ γε: δ' C 73 ἐφίησι: -iv A 74 κε': κδ' B 75 ἐνεπρήσθη: -ίσθη A 76 μουνοχιῶνα corr. Bekk.: μουνο- ABC Poss. ἢ νοέμβριος mg. C 77 ὑπὸ ἀφᾶς corr. exi: ὑπ' ἀφᾶς ABC ὑπ' ἀφᾶς edd. 78 ἐνευλιμέ- νους: -λημ- edd. 79 ἐκεῖνο om. AB edd. 80 καὶ om. AB edd. 81 περιλήψεσθαι: -λέψ- B 82 ἀποτεθειμένα: -τιθέμενα AB edd. 83 χειροποιήτως: -ποίητον AB 84 καταβαλεῖν: -βαλλεῖν A 85 ἐκπηδησαι: ἐκποδ- A

97. L'incendie est ainsi daté d'un soir de la mi-novembre 1291 (deux ans avant la démission d'Athanase en octobre 1293); sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. Plus bas, l'historien précise qu'Andronic II était alors à Nymphée, où il résida effectivement de 1291 à juin 1293 (VIII, 18-20).

98. L'incendie se déclara au nord-ouest de la ville et sur la Come d'Or, à la porte Impériale (Balatkapi), et envahit le centre de la place. Ce sinistre est rappelé plus loin, à propos d'un nouvel incendie qui eut lieu dans le même quartier en 1305 (XIII, 10).

sauter et saisir de ses dents voraces ce qui se trouvait en face. Comme en effet, après avoir vidé tous les puits alentour, on n'avait pas l'eau suffisante pour combattre un feu si impétueux, on se servit désormais des puits comme trésors<sup>99</sup> ; dès qu'on pouvait arracher quelque chose au feu, on marchait contre lui et on subordonnait à la prise d'un objet le risque encouru ; on le jetait aussitôt au fond des puits, qu'on bouchait. On ne pouvait plus sauver un objet une fois qu'il était pris, mais on s'emparait à l'avance de ce qui se trouvait plus au-delà, pour l'emporter au préalable et le transporter ; on enlevait ainsi au feu sa nourriture et, en l'affamant, on affaiblissait la bête. Dès lors on finit par vaincre un feu qui s'affaiblissait peu à peu et qui laissa lui aussi pour l'avenir son propre souvenir tout autant que les anciens incendies. Mais ceux à qui les biens appartenaient se réunirent ensuite et finirent par reconnaître les sols nus seulement d'après certains signes indistincts ; ils rebâtissent de manière plus grandiose, en l'absence de l'empereur, de sorte que le malheur exista seulement pour ses oreilles, mais non pour sa vue elle-même. Lorsqu'en effet il arrive, on avait rebâti avec plus d'éclat, et la délectation de la vue effaçait l'amertume de l'ouïe chez un spectateur réjouï<sup>1</sup>.

## 26. De l'alliance matrimoniale de l'empereur avec le protovestiaire Mouzalôn.

Il avait conclu pour sa part une alliance matrimoniale avec le protovestiaire et grand logothète, aux termes de laquelle le frère de l'empereur, Théodore, épouserait la fille de Mouzalôn<sup>2</sup>. Alors que la jeune fille lui était promise, ses relations illégitimes avec un homme de sa parenté provoquèrent l'incident ; comme l'affaire comportait un doute sur l'empêchement à l'alliance, l'empereur réunit les évêques et réunit les membres savants du clergé, et avec eux et le patriarche était également là le protovestiaire : en effet, la maladie ne lui permettait pas de résider loin du palais, mais toujours là même dans l'un des appartements impériaux<sup>3</sup>. Alors donc qu'ils y étaient réunis, on procéda à l'examen de savoir s'il était permis, malgré cet adultère, de conclure l'alliance. Comme elle semblait bonne aux uns, mais pas du tout aux autres, l'empereur, bien que désireux d'honorer cet homme qui était pour toutes les affaires son collaborateur et son conseiller le plus actif, admit le doute<sup>4</sup> ; il maria à son frère la fille du pinkernès Libadarios, anoblée grâce à un grand-père protovestiaire<sup>5</sup>, tandis qu'il promettait à son propre fils Constantin la fille du protovestiaire

99. Les puits furent convertis en coffres-forts, où l'on déposait les trésors et les objets précieux.

1. Andronic II fut de retour à Constantinople en juin 1293 (VIII, 20). Il s'était ainsi écoulé un an et demi depuis l'incendie de la mi-novembre 1291.

2. Théodore Mouzalôn, protovestiaire et grand logothète, était le collaborateur le plus proche de l'empereur (VII, 1 et 35 ; VIII, 18). Sa fille Eudocie (*PLP*, n° 91886) est connue par ailleurs. Théodore Palaiologos (*PLP*, n° 21464), le fils cadet de Michel VIII, est mentionné pour la première fois.

3. La maladie de Théodore Mouzalôn a été signalée plus haut (VIII, 20). Il devait décéder l'année suivante (VIII, 31).

4. LAURENT, *Regestes*, n° 1552 (28 juin 1293). Il faut rectifier la date : après le 28 juin 1293.

5. Libadarios (*PLP*, n° 14860 et 92538) avait été nommé pinkernès en 1272, pour le service personnel d'Andronic II (PACHYMÉRÈS, II, p. 413<sup>19</sup>). L'identification du protovestiaire grand-père de la fille du pinkernès Libadarios fait problème. Il ne s'agit sans doute pas de Théodore Mouzalôn, qui, mort jeune, ne pouvait avoir, vers 1293, une petite-fille en âge de se marier.

καταντικρὺ παμφάγοις ἐπιδράξασθαι τοῖς ὁδοῦσιν. Ἐπειδὴ<sup>86</sup> γάρ, πάντα τὰ<sup>87</sup> κύκλω<sup>88</sup> φρέατα ἐξαντλήσαντες, οὐκ ἀποχρῶν εἶχον τὸ ὕδωρ πρὸς τὴν<sup>89</sup> τοιαύτην ῥύμην πυρός, ἐκείνοις μὲν τὸ λοιπὸν ἀντι ταμείων<sup>90</sup> ἐχρῶντο, κἄν πού τι<sup>91</sup> καὶ ἀφήρπαζον τοῦ πυρός, ὁμόσε τούτῳ χωροῦντες καὶ τοῦ λαβεῖν τι ἐν δευτέρῳ τιθέμενοι τὴν παρακινδύνουσιν, εὐθὺς κατὰ τούτων ἐρρίπτουν καὶ 5 ἐπωμάτιζον. Αὐτοὶ δὲ τῷ μὲν ἀπαξ ἄλονται οὐκ ἔχοντες προσαμύνειν, προκαταλαμβάνοντες δὲ τὰ ἐξωτέρῳ κείμενα, προανηροῦντο<sup>92</sup> καὶ<sup>93</sup> μετεκόμιζον<sup>94</sup>, καὶ οὕτω τὴν τροφήν τοῦ πυρός ἐκποδῶν ποιοῦντες, τῇ ἀτροφίᾳ τὸ θηρίον ἀσθενέστερον ἀπειργάζοντο, κἀντεῦθεν μόλις κατ' ὀλίγον ἐξασθενοῦντος περιελγέροντο, οὐχ ἦτιον<sup>95</sup> τῶν παλαιῶν ἐμπρησμῶν καὶ αὐτοῦ<sup>96</sup> τὴν ἰδίαν B 180 μνήμην καὶ εἰς τὸ ἐπιὸν καταλείψαντος. Ἄλλὰ καὶ αὐθις συνελθόντες οἷς ἐκεῖνα διέφερον καὶ μόλις γυμνὰ μόνα τὰ ἐδάφη γνωρίσαντες ἀπὸ τινῶν ἀμυδρῶν σημείων, δαυιλέστερον ἐποικοδομοῦνται, βασιλέως ἀπόντος, ὥστ' ἐπὶ μόναις ἀκοαῖς ἐκείνου τὸ πάθος στήναι, οὐ μὴν δὲ καὶ αὐταῖς ὄψεσιν<sup>97</sup>. Ἐφίσταται γὰρ ἀνοικοδομηθεῖσι λαμπρότερον<sup>98</sup>, καὶ ἄλμυράν<sup>(52)</sup> ἀκοὴν αἰ 15 πότιμοι τῆς ὄψεως ὀπωπαὶ ἰδόντος<sup>99</sup> μεθ' ἰλαρότητος ἀπεκλύσαντο.

κς<sup>1</sup>. Περὶ τοῦ<sup>2</sup> μετὰ τοῦ πρωτοβεστιαρίου Μουζάλωνος<sup>3</sup> κήδους τοῦ βασιλέως.

Αὐτὸς δὲ μετὰ τοῦ πρωτοβεστιαρίου καὶ μεγάλου λογοθέτου κήδους συνάλλαγμα<sup>4</sup> ποιησάμενος<sup>5</sup>, ὥστε τὸν τοῦ βασιλέως αὐτάδελφον Θεόδωρον 20 εἰς γάμον ἀγαθέσθαι τὴν τοῦ Μουζάλωνος, ἐπεὶ γε, κατηγγυημένης<sup>6</sup> οὔσης ἐκείνῳ<sup>7</sup> τῆς κόρης, συνέβη τι ἐκ νοθείας πρὸς τινὰ τῶν ταύτης συγγενῶν, φεροῦσης ἀμφισβήτησιν τῆς ζητήσεως εἰ κεκάλυται τὸ συνάλλαγμα, συνῆγε μὲν ἀρχιερεῖς, συνῆγε δὲ καὶ τοὺς τοῦ κλήρου λογίους, καὶ συνάμ' ἐκείνοις καὶ πατριάρχῃ<sup>8</sup> ἐκεῖσε ὄντος καὶ τοῦ πρωτοβεστιαρίου · οὐδὲ γὰρ ἡ 25 νόσος εἶα μακρὰν πού τῶν ἀνακτόρων κατασκηνοῦν, ἀλλ' ἰ αὐτοῦ<sup>9</sup> πού διόλου ἔν τι τῶν βασιλικῶν οἰκημάτων. Ἐκεῖ τοίνυν συναγομένων αἰ σκέψεις ἐγίνοντο, εἰ ἐγγωρεῖ, πορνείας ἐκείνης προβάσεως, συνίστασθαι τὸ συνάλλαγμα · καὶ ἐπεὶ τοῖς μὲν, τοῖς δ' οὐδ' ὅλως ἐδόκει, ὁ βασιλεύς, ἀγάλλειν ἐθέλων ἐκείνον ᾧ δὴ<sup>10</sup> καὶ συνεργῶ<sup>11</sup> καὶ συμβούλῳ πρὸς πάντ' ἐχρῆτο<sup>12</sup> 30 πρακτικωτάτῳ, τὸ ἀμφίβολον παρεικώς, τῷ μὲν ἀδελφῷ τὴν τοῦ πιγκέρνη Λιβαδαρίου θυγατέρα, ἐκ πρωτοβεστιαρίου ἐξευγενιζομένην πάππου, συνεζεύγνυ πρὸς γάμους, τὴν δὲ τοῦ πρωτοβεστιαρίου Μουζάλωνος τῷ ἰδίῳ παιδί

(52) Cf. Leutsch, II, p. 267 n° 14.

86 Ἐπειδὴ : ἐπεὶ B edd. 87 πάντα τὰ : πάν τὰ B 88 κύκλω om. C 89 τὴν om. C 90 ταμείων : ταμείων edd. 91 τι om. C 92 προανηροῦντο : -ροῦντων AB 93 καὶ init. lin. iter. A 94 μετεκόμιζον : μετοκό- C 95 ἦτιον : ἦτον B 96 αὐτοῦ : αὐτοῦ edd. 97 ὄψεσιν : -ι C 98 λαμπρότερον : -ρα B edd. 99 ἰδόντος : ἰδότες B ἰδόντες C 1 κς' : κέ' B 2 Περὶ τοῦ... κήδους : τὸ... κήδος B 3 τοῦ ante Μουζάλωνος add. AB 4 συνάλλαγμα : συνάλα- A 5 ποιησάμενος : -σόμενος edd. 6 κατηγγυημένης : κατεγγ- B Poss. 7 ἐκείνῳ om. B edd. 8 πατριάρχῃ : -ην Bekk. 9 αὐτοῦ : αὐτὸ B Bekk. 10 δὴ om. C 11 συνεργῶ : συνέργω edd. 12 ἐχρῆτο : -ἄτο AB edd.

Mouzalôn<sup>6</sup>. Mais Constantin n'avait pas encore la dignité de despote et recevait en public la seule qualification de fils de l'empereur, et le protovestiaire ne vit pas de son vivant le mariage, mais il finit sa vie dans la seule espérance et attente de le voir. La chose finit par aboutir, et Constantin fut promu despote<sup>7</sup>, dignité dont Théodore n'avait pas été jugé digne. En effet, bien que sa mère désirât fort le voir nommer despote par son frère l'empereur et qu'elle pressât beaucoup son fils, elle ne réalisa pas son désir, non pas que le souverain fût indocile à sa mère, mais parce que la piété et le respect de Dieu l'arrêtaient : en effet, le souverain lui avait auparavant refusé, comme cela, la dignité sous serment ; c'est pourquoi, fidèle à son serment, il ne voulut pas l'instituer despote. Aussi voulut-il lui donner la dignité de sébastokrator<sup>8</sup>, mais celui-ci n'accepta pas. En conséquence, il resta sans distinction dans l'ordre de la charge et de la dignité, et il se prévalait seulement de la qualité et du titre de fils d'empereur, de frère d'empereur et de maître des Romains.

## 27. Le cas de Kosmas, hiéromoine et père spirituel de l'empereur.

Comme il fallait donc un futur président à l'Église de Dieu et qu'on cherchait l'homme qui semblait digne, on trouva dans la Ville un moine nommé Kosmas ; originaire de Sôzopolis, il avait vécu pendant des années avec une épouse et avait exercé la vie sacerdotale en privé ; puis, après avoir autrefois laissé sa femme, il décide de se faire moine avec son frère et son fils<sup>9</sup>. Arrivé plus tard dans la Ville, il remplit dans le monastère impérial de l'Archistratège certaines charges et en particulier celle-là même d'ecclésiarque<sup>10</sup>. C'était un bon vieillard, un homme doux, tout humble et affable, en ce temps de scandale. L'empereur envoya un émissaire, car il désirait savoir quels étaient les sentiments des moines de son propre monastère sur l'action en cours, lesquels suivaient ses volontés, pour que ceux-ci continuent à rester dans le monastère, lesquels et combien lui étaient opposés, pour que ceux-là soient aussitôt chassés du monastère<sup>11</sup>. Et ce Kosmas se range aussi parmi les opposants. Après un long emprisonnement volontaire, qu'il supporte courageusement avec les détenus, il est libéré par l'entremise de l'évêque d'Alexandrie<sup>12</sup> et, comme il possédait auparavant une cellule de moine dans son propre pays, dans une île de cette mer, il s'y établit. Quant à Tarchaneiôtès Glabas, qui était alors grand connétable et que le souverain fit après cela prôtostrator, il résida pendant longtemps

6. Constantin Palaiologos, fils d'Andronic II et d'Anne de Hongrie, est déjà mentionné plus haut (VII, 33). Il fut marié à la fille de Théodore Mouzalôn après la mort de celui-ci, survenue en 1294 (VIII, 31).

7. Sur la dignité de despote, voir GUILLAND, *REB* 17, 1959, p. 52-89 = *Recherches*, II, p. 1-24 (notice de Constantin Palaiologos, p. 5-6) ; FERJANČIĆ, *Despotti*, p. 90-91.

8. La dignité de sébastokrator venait au deuxième rang de la hiérarchie palatine, après celle de despote ; voir FERJANČIĆ, *Sevastokratori*, p. 141-148.

9. Kosmas a été mentionné plus haut, à propos de l'éviction d'Athanase du patriarcat (VIII, 19). Originaire de Sôzopolis sur la mer Noire, il devait, après sa démission du patriarcat en 1303 (XI, 6), regagner l'ermitage qu'il possédait là-bas, dans une petite île près de la côte (XI, 7). Il s'y était réfugié une première fois sous le règne de Michel VIII, après sa sortie de prison, comme l'historien le signale un peu plus bas. Son frère s'appelait Méthode (IX, 24), et son fils Éphrem (X, 11).

10. Sur la fonction d'ecclésiarque et sur la graphie du mot, voir ci-dessus, p. 57<sup>22</sup>. Sur le monastère de l'Archistratège (Saint-Michel d'Anaplous), situé à Sôsthénion et appelé souvent la Laure, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 346-350.

Κωνσταντίνῳ κατηγγυᾶτο. Ἄλλ' οὔτε ὁ Κωνσταντῖνος δεσπότης ἦν πῶ ἐξ ἀξιώματος, μόνῳ δὲ τῷ υἱὸς βασιλέως εἶναι περιφανῶς ἐκλειζέτο, οὔτε μὴν ὁ πρωτοβεστιάριος ζῶν εἶδε τοὺς γάμους, ἀλλ' ἐν ἐλπίσι μόναις καὶ προσδοκίαις ἐτελεύτα τὸν βίον. Τὸ δὲ γε καὶ<sup>13</sup> ἐς<sup>14</sup> τέλος ἐξέβη, προβληθέντος καὶ δεσπότη τοῦ Κωνσταντίνου, οὗ δὴ ὁ Θεόδωρος οὐκ ἤξιωτο. Ἐκεῖνον 5 γὰρ καὶ λίαν ἢ μήτηρ ὀρεγομένη δεσπότην κατιδεῖν<sup>15</sup> παρὰ τὰδελφοῦ<sup>16</sup> καὶ βασιλέως φημισθέντα καὶ<sup>17</sup> πολλὰ τὸν υἱὸν ἀναγκάζουσα, οὐκ ἐτύγχανε τῆς ἐφέσεως, οὐχ ὅτι ἦν τῇ μητρὶ ἀπειθής<sup>18</sup> ὁ κρατῶν, ἀλλ' ὅτι τὸ εὐλαβὲς καὶ θεοσεβὲς διεκώλυεν· ἔφθασε ἰ γὰρ ὁ κρατῶν, οὕτω συμβάν, ὄρκους ἀπειπεῖν B 182: αὐτῷ τὸ ἀξίωμα καὶ<sup>19</sup> διὰ τοῦτο, τηρῶν τὴν ὀρκωμοσίαν, οὐκ ἤθελε 10 δεσπότην ἐγκαθιστᾶν. Διδόντος δὲ διὰ ταῦτα τὸ σεβαστοκρατορικὸν ἀξίωμα, ἐκεῖνος οὐ κατεδέχετο. Κάντευθεν ἀγέραςτος ἦν ὅσον ἐξ ὀφικίου καὶ ἀξιώματος, μόνῳ δὲ τῷ βασιλέως μὲν υἱός, βασιλέως δ' ἀδελφὸς εἶναι τε καὶ κεκληθῆσθαι καὶ τῶν Ῥωμαίων δεσπότης ἐκλειζέτο.

κς<sup>20</sup>. Τὰ περὶ τοῦ<sup>21</sup> ἱερομονάχου καὶ πνευματικοῦ τοῦ βασιλέως Κοσμᾶ. 15

Ἐπεὶ δὲ καὶ τῇ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίᾳ τοῦ προστησομένου ἔδει καὶ<sup>22</sup> ἐζητεῖτο ὁ δοκῶν ἄξιος, εὐρίσκετό τις ἀνά τὴν πόλιν Κοσμᾶς μοναχός, ἐκ Σωζοπόλεως μὲν τὸ γένος ἔλκων, ἐπὶ χρόνοις δὲ καὶ συζύγῳ συζήσας καὶ βίον ἱερατικὸν ἰδιωτικῶς<sup>23</sup> ἐξηγουκῶς<sup>24</sup>, ἦν δὴ καὶ πάσαι καταλιπών, μονάζειν αἰρεῖται συνάμ' ἀδελφῷ καὶ παιδί· καὶ δὴ καὶ ἐς πόλιν ὕστερον 20 κατανήσας, ἐν τῇ τοῦ Ἀρχιστρατήγου τοῦ βασιλέως μονῇ ἄλλας τε διακονίας ἐξήνυε καὶ αὐτὴν δὴ τὴν τοῦ ἐκκλησιάρχου. Οὗτος εὐγῆρος ὢν καὶ πρᾶς ἀνὴρ καὶ τὸ σύνολον ταπεινός τε καὶ ἡμερος κατὰ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον τὸν<sup>25</sup> τοῦ σκανδάλου, ἐπεὶ καὶ πέμπων ὁ βασιλεὺς μαθεῖν ἤθελε τοὺς τῆς οἰκείας μονῆς ὅπως ἐπὶ τοῖς πραττομένοις γνώμης ἔχουσι, καὶ 25 ὁποῖοι μὲν οἱ τῷ θελήματι οἱ προσκείμενοι, ὡς προσμενοῦντες τῇ μονῇ καὶ ἔτι, ὁποῖοι δὲ καὶ ὅσοι οἱ ἐναντίως ἔχοντες, ὡς αὐτίκα τῆς μονῆς ἀπελαθησόμενοι, μέρος γίνεται ἰ καὶ οὗτος τῶν ἀνθισταμένων καί, μετὰ χρονίαν B 183 ἐκούσιον φυλακὴν ἐν τῷ συγκαρτερεῖν τοῖς ἐγκλείστοις, μεσιτείαις τοῦ Ἀλεξανδρείας ἀπολυθεῖς, τὸν πρώην<sup>26</sup> καιρὸν ἔχων ἐν τῷ οἰκείῳ τόπῳ 30 κελλίον μοναχικὸν ἐν νήσῳ τῆς θαλάσσης ἐκεῖνης, ἐκεῖ κατασκηνεῖ<sup>27</sup>. Ὁ μέντοι γε τηνικάδε μέγας κονοσταῦλος ὁ Ταρχανειώτης Γλαβᾶς, ὃν καὶ

13 καὶ om. edd. 14 ἐς: εἰς AB edd. 15 κατιδεῖν: κατειδ- A 16 τὰδελφοῦ: τοῦ ἀδελφοῦ C 17 τε ante καὶ add. C 18 ἀπειθής: -θὼν C 19 καὶ om. C 20 κς': κς' B 21 τοῦ om. A 22 καὶ om. edd. 23 ἰδιωτικῶς: ἰδικῶς B edd. 24 ἐξηγουκῶς: -ῶς A 25 τὸν: τὸ C 26 πρώην: πρώιν A 27 κατασκηνεῖ: κατεσκήνει AB κατασκηνοῖ edd.

11. L'historien rapporte un fait ancien, qui a trait à la politique unioniste de Michel VIII: au lendemain du concile de Lyon (1274), l'empereur voulut imposer l'union des Églises dans le monastère de l'Archistratège, qui était de juridiction impériale.

12. Homme modéré et influent, le patriarche Athanase d'Alexandrie était un familier de l'empereur Michel VIII (VI, 29).

à cet endroit, car la région lui avait été confiée par l'empereur. En voyant Kosmas, il apprécia le caractère de l'homme et, très proche de lui par une simple disposition, il lui fit de nombreux présents et le traita de manière compatissante et bienveillante<sup>13</sup>. Ensuite il signale son sort à l'empereur et lui rend l'homme aimable et désirable à voir. C'est pourquoi il l'amène et le recommande à l'empereur en personne et lui remet en mains son propre monastère de la Théotokos Pammakaristos<sup>14</sup>. Quant à l'empereur, il apprécia fort cet homme et, aimant son caractère, il en fit son propre père spirituel et lui rendit les honneurs voulus. En voici un témoignage. De fait, comme les membres du clergé s'approchaient un dimanche de l'empereur, rentré à Constantinople, et que, se tenant dans l'église au moment de la liturgie, ils lui faisaient la révérence, tout en contestant alors le patriarche pour les raisons mentionnées plus haut<sup>15</sup>, l'empereur fit semblant d'être en colère contre eux à cause de cela et envoya le mystikos auprès de l'auteur<sup>16</sup> pour demander à connaître à leur propos par son intermédiaire ce qui leur prenait de s'approcher ainsi librement, sans se rendre compte qu'ils étaient sous le coup de sa colère, parce qu'ils s'étaient séparés du patriarche. Comme l'auteur répondait en leur faveur en disant : « Ils ne sont pas venus spontanément, ô seigneur, mais, étant allés trouver ton père, le seigneur Kosmas, ils ont reçu de lui l'assurance qu'ils étaient pardonnés par ta souveraineté », à nouveau il renvoya le même mystikos pour rendre à l'homme quantité de témoignages favorables, et en particulier il assurait que, si l'homme mourait sur l'heure et que l'Église veuille l'honorer comme saint, il serait parmi les premiers à accepter lui aussi leur avis et à lui attribuer les honneurs convenables, mais que, si l'Église n'en jugeait pas ainsi, il garderait à nouveau pour sa part la même opinion, glorifierait le défunt et l'honorerait comme saint. C'est à ce point, comme il apparaissait, que l'empereur avait confiance en lui.

Comme donc les évêques étaient réunis pour examiner la question du patriarche, ils ne jugèrent pas convenable d'user à nouveau de contrainte envers Gennade, qui paraissait l'homme utile pour le poste et qui avait refusé une fois pour toutes l'épiscopat<sup>17</sup>, mais ils pensèrent absolument nécessaire de rechercher un homme en lequel l'empereur avait confiance. Et dès lors ils ne trouvèrent personne de plus digne que Kosmas et vraiment approprié au temps<sup>18</sup> : en effet, après l'hiver le printemps est doux, après la tempête le calme est dési-

13. Michel Tarchaneïôtès Glabas fut fait grand connétable par Andronic II après la mort de Michel VIII (VII, 1). Il est signalé plus bas comme prôtostratôr (XI, 28). Sur l'incise élogieuse (« lui qui était particulièrement ami des moines et de la vertu »), qui, conservée seulement dans le manuscrit C, est probablement une addition, voir *Tradition manuscrite*, II, p. 122 ; A. FAILLER, *Pachymeriana altera*, *REB* 46, 1988, p. 75-83, et spécialement p. 78. Le rédacteur de la Version brève intercale ici un deuxième éloge de Glabas ; voir A. FAILLER, *art. cit.*, p. 78-79.

14. Sur le monastère de la Théotokos Pammakaristos, qui appartenait à Michel Tarchaneïôtès Glabas, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 208-214.

15. L'historien se réfère à l'opposition intestine que le patriarche Athanase contribua à créer contre sa propre personne dans les rangs du clergé patriarcal (VIII, 20-21). La scène rapportée ici est à placer dans la seconde moitié de l'année 1293, après le retour d'Andronic II de Nymphée. Elle se déroule sans doute à Sainte-Sophie, bien que le rédacteur de la Version brève, voulant suppléer à l'imprécision de l'original, la place au monastère de la Pammakaristos.

16. Nicéphore Choumnos, le mystikos (VIII, 20), vint trouver, de la part de l'empereur, le dignitaire ecclésiastique qu'était l'historien, pour lui demander de se renseigner sur l'attitude du clergé patriarcal.



πρωτοστράτορα ὁ κρατῶν μετὰ ταῦτα ἐποίει<sup>28</sup>, ἐπὶ<sup>29</sup> πολὺ τοῖς τῆδε τόποις ἐνδιατρίβων — καὶ γὰρ ἐπετέτραπτό οἱ τάκει πρὸς βασιλέως —, ἰδὼν κάκεινον<sup>30</sup>, ἐνησμένισε<sup>31</sup> τῷ τοῦ ἀνδρὸς ἦθει καί, οἷον συντακεῖς αὐτῷ κατὰ τινὰ διάθεσιν, πολλοῖς τισιν ἐδωρεῖτο καὶ ἐκυβέρνα οἰκτιρμού<sup>32</sup> τρόποις καὶ χάριτος. Εἶτα καὶ βασιλεῖ ἀναγγέλλει<sup>33</sup> τὰ περὶ τούτου καὶ οἱ ποιεῖται 5 τὸν ἄνδρα ἐράσμιόν τε καὶ ποθεινὸν ἰδεῖν<sup>34</sup>. Διὰ ταῦτα καὶ ἄγων συνίστησιν τε αὐτῷ βασιλεῖ καὶ τὴν ἰδίαν μονὴν τὴν τῆς Παμμακαρίστου Θεοτόκου εἰς χεῖρας δίδωσιν. Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς καὶ λίαν ἐνησμένισε τῷ ἀνδρὶ, καὶ οἱ ἀγαπήσας τὸ ἦθος ἐν πνευματικοῖς ἔταπτεν ἑαυτῷ<sup>35</sup> πατράσι, καὶ ἀπεδίδου τιμὴν τὴν προσήκουσαν. Μαρτύριον δέ · καὶ γὰρ<sup>36</sup> ἐπεὶ τῇ Κωνσταντίνου 10 ἐπιδημήσαντι βασιλεῖ μῖα τῶν κυριωνύμων ἡμερῶν οἱ τοῦ κλήρου προσῆλθον καί, κατὰ ναδὸν ἐν καιρῷ λειτουργίας στάντες, ἀπένεμον τὴν προσκύνησιν, διάφοροι ὄντες πατριάρχῃ τότε διὰ τὰ προειρημένα, ὁ βασιλεὺς, αὐτοῖς προσποιούμενος τὴν ὀργὴν διὰ ταῦτα, τὸν μυστικὸν πρὸς τὸν συγγραφέα πέμψας, ἐζήτηε ἢ μαθεῖν περὶ σφῶν παρ' αὐτοῦ τί παθόντες οὗτοι B 184 οὕτως ἀνέδην προσῆλθον, μῆδ' ὄλως ξυνιέντες ὡς ὑπ' ὀργὴν κεῖνται, τοῦ πατριάρχου ἀποστατήσαντες. Τοῦ δ' ὑπὲρ ἐκείνων ἀπολογουμένου ὡς οὐκ αὐτόθεν ἦλθον, ᾧ δέσποτα, ἀλλὰ, τῷ σῶ πατρὶ προσελθόντες τῷ<sup>37</sup> κυρίῳ Κοσμᾷ, παρ' ἐκείνου τὴν πληροφορίαν ἔσχον ὡς σεσυμπάθηνται<sup>38</sup> παρὰ τοῦ κράτους τοῦ σοῦ, αὐτὸς πάλιν ἀνταποστείλας τὸν αὐτὸν<sup>39</sup> μυστικόν, 20 ἄλλα τε πολλὰ προσεμαρτύρει ἀγαθὰ τάνδρι καὶ ὡς, ἀποθανόντος αὐτίκα, εἰ μὲν ἡ<sup>40</sup> ἐκκλησία θέλοι τε καὶ τιμῆ ὡς ἅγιον, καὶ αὐτὸν ἐν πρώτοις τὴν ἐκείνων ἀποδέχεσθαι γνώμην διωμολόγει καὶ τιμᾶν τοῖς προσήκουσιν, εἰ δ' οὐ δοκιμάζοι τοῦτο ἢ ἐκκλησία, αὐτὸν καὶ αὐθις τῆς αὐτῆς εἶναι γνώμης<sup>41</sup> καὶ μεγαλύνειν τὸν ἀπελθόντα καὶ τιμᾶν ὡς ἅγιον. Τόσον ἐπληροφορεῖτο, 25 ὡς ἐδόκει, βασιλεὺς ἐπ' αὐτῷ.

Ὡς γοῦν συνελθοῦσι τοῖς ἀρχιερεῦσι περὶ πατριάρχου ἢ ζήτησις ἦν, τὸ μὲν καὶ αὐθις καταναγκάζειν τὸν Γεννάδιον πρὸς τοῦτο δοκοῦντα<sup>42</sup> χρησίμον, καθάπαξ ἀπειπάμενον τὴν ἀρχιερωσύνην, οὐκ ἔγνωσαν εὐπρεπές, ἄνδρα δὲ ζητεῖν ἐφ' ᾧπερ ὁ βασιλεὺς πεπληροφόρηται, τῶν ἀναγκαιοτάτων 30 ἐνόμιζον. Καὶ λοιπὸν οὐδένα εὗρισκον τοῦ Κοσμᾷ ἀξιώτερον καὶ ἄλλως ἀρμόδιον τῷ καιρῷ · μετὰ γὰρ χειμῶνα ἡδὺ τὸ ἔαρ καὶ μετὰ ζάλην ποθεινὴν γαλήνην εἶναι τοῖς πλέουσι<sup>43</sup>, καὶ μετὰ τρικυμίας καὶ ζάλας

28 σημειῶσαι mg. C 29 ἐπὶ om. edd. 30 ἄλλως τε καὶ φιλομόναχος ὢν καὶ φιλάρετος post κάκεινον add. C edd. 31 ἐνησμένισε : -ἴξε B edd. 32 οἰκτιρμού : -οἴς AB 33 ἀναγγέλλει : -έλει C 34 ἰδεῖν : εἰδεῖν A 35 ἑαυτῷ : ἑαυτὸν A αὐτὸν B edd. 36 καὶ γὰρ om. B edd. 37 τῷ om. AB edd. 38 σεσυμπάθηνται : -πάνθηται C 39 αὐτὸν om. C 40 ἡ om. edd. 41 εἶναι γνώμης om. et mg. suppl. altera manus C 42 δοκοῦντα πρὸς τοῦτο transp. AB edd. 43 πλέουσι : -iv B edd.

17. Gennade avait refusé le patriarcat en 1289 (VIII, 13).

18. L'historien reprend l'adjectif (ἀρμόδιον) qu'Athanase avait utilisé, avec une nuance péjorative, dans son acte de démission (VIII, 24).

nable pour les navigateurs, après les vagues et les tempêtes des affaires et l'anomalie des mœurs sévères et les mauvais traitements un caractère doux et affable est spontanément agréable. C'est pourquoi ils furent d'un même avis, et ils l'élisent. A part le seul fait d'aimer quelque peu le gain par simplicité et ignorance, mais non par passion infusée dans l'âme, l'homme était en effet vraiment approprié pour le vote quant au reste : en effet, la compassion, qu'on dit être le propre de Dieu envers les hommes, surpassait, jointe à une grande simplicité, les autres qualités de son âme.

## 28. Élection du hiéromoine Kosmas au patriarcat, et le cas du moine Grégoire<sup>19</sup>.

En l'apprenant, l'empereur approuve naturellement le vote et convoque l'élu par une notification<sup>20</sup> ; aussitôt il donne son assentiment, et il s'apprêtait à être promu. Le grand jour<sup>21</sup> était venu, et tout était prêt. Mais il y avait au monastère du Pantéoptès un certain moine Grégoire<sup>22</sup>, qui, en apprenant la chose de son propre higoumène, Luc<sup>23</sup>, refusa de croire la nouvelle : en effet ce n'était pas Kosmas, mais Jean, qu'on devait avoir à présent et, quoi qu'il arrive, le projet n'était pas réalisable. Il disait cela pour le posséder par les livres, je pense, mais non par quelque initiation plus divine. Comme donc tout était prêt et que le grand jour était arrivé, qu'on amenait celui qui devait être promu et que Grégoire reculait obstinément l'opération, prétendant qu'il était impossible que cet homme, tout en demeurant Kosmas, devienne patriarche, aussitôt, la coquille s'étant renversée, comme on dit, le jour même il prend le nom de Jean<sup>24</sup>, sans qu'on l'ait su avant que le nouveau promu ne soit acclamé. Luc, qui était alors présent et qui l'entendit, fut aussitôt saisi d'étonnement, et il s'en va annoncer l'événement à Grégoire. Alors Grégoire, qui croyait aux écrits plutôt qu'il ne s'efforçait de persuader d'autres, ajouta aussi le reste, à savoir qu'il serait patriarche tant d'années et qu'il ne mourrait pas dans sa dignité<sup>25</sup>. Il fit cette prédiction alors qu'il était vieux et près de la mort. Mais cet homme reçoit du souverain le bâton pastoral, comme c'était la coutume, et est honoré aussi du chandelier à deux branches<sup>26</sup>. Et le premier du mois de janvier, il reçoit l'ordination<sup>27</sup>.

19. Cf. ÉPHREM, vers 10352-10364 : Bonn, p. 415 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 193<sup>3-12</sup> ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 174<sup>33-36</sup>.

20. Les diverses étapes de l'élévation au patriarcat et la terminologie qualifiant chacune des phases ont été indiquées ou précisées dans un précédent chapitre (VIII, 13), où est rapportée l'élection du patriarche Athanase.

21. Sur le sens du mot *κῶρια* (sous-entendu *ἡμέρα*), qui est repris quelques lignes plus bas, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 136 n. 2.

22. Le moine Grégoire (*PLP*, n° 4573) n'est pas connu par ailleurs. Sur le monastère du Christ Pantéoptès, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 513-515.

23. L'higoumène Luc (*PLP*, n° 15104) n'est pas connu par ailleurs.

24. Autrement dit, le moine Kosmas, dont le patronyme n'est pas connu, prit le nom de Jean en devenant patriarche. C'est donc à tort que les historiens ont pris l'habitude de le désigner sous le nom de Jean XII Kosmas, alors que Jean XII est l'ancien moine Kosmas ; voir A. FAILLER, *Un acte inédit du patriarche de Constantinople Jean XII (2 juin 1294)*, *REB* 51, 1993, p. 90.

25. Le passage montre que cette partie de l'Histoire est écrite après que le patriarcat de Jean (1294-1303) eut pris fin, puisque l'historien en connaît déjà le terme et vérifie ainsi les prédictions du moine Grégoire.

πραγμάτων καὶ ἡθῶν ἢ σκληρῶν ἀνωμαλίαν καὶ κάκωσιν μαλακὸν ἦθος καὶ B 185  
 ἡμερον αὐτόθεν ἀπόδεκτον. Ὅθεν καὶ μιᾶς γεγονότες γνώμης, τοῦτον  
 ψηφίζονται. Ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ ταῖς ἀληθείαις, πλὴν ἐνός τοῦ ἀμηγέπη φιλο-  
 κερδεῖν ἐξ ἀπλότητος καὶ ιδιωτείας, ἀλλ' οὐκ ἐκ πάθους ἐντετηκότος<sup>44</sup>  
 ψυχῆ<sup>45</sup>, τᾶλλα<sup>46</sup> προσήκων τῇ ψήφῳ · τὸ γὰρ συμπαθές, ὅπερ καὶ Θεοῦ τοῖς 5  
 ἀνθρώποις ἴδιον λέγουσιν, ὑπὲρ τᾶλλα<sup>47</sup> τῆς ἐκείνου ψυχῆς μεθ' ἱκανῆς  
 τῆς<sup>48</sup> ἀπλότητος ἐπεπόλαζε.

κη<sup>49</sup>. Ψήφος τοῦ ἱερομονάχου Κοσμᾶ εἰς τὸ πατριαρχεῖον καὶ τὰ<sup>50</sup> περὶ τοῦ  
 μοναχοῦ Γρηγορίου.

Ταῦτα μαθὼν, βασιλεὺς<sup>51</sup> ἀποδέχεται τε ὡς εἰκὸς τῆν ψήφον καὶ προσ- 10  
 καλεῖται μηνύμασι, καὶ εὐθὺς κατανεύει καὶ πρὸς τῷ προβληθῆναι ἦν, καὶ ἡ  
 κυρία παρῆν, καὶ πάντ' ἠδύρεπιστο. Ἦν δέ τις μοναχὸς Γρηγόριος ἐν τῇ τοῦ  
 Παντεπόπτου μονῆ, καί<sup>52</sup>, ταῦτ' ἀκούων παρὰ τοῦ οἰκείου ἡγουμένου Λουκᾶ,  
 τὸν λόγον οὐ παρεδέχετο · μηδὲ γὰρ Κοσμᾶν, ἀλλ' Ἰωάννην μέλλειν ἐντεῦ-  
 θεν<sup>53</sup> γενέσθαι, κἂν ὃ τι γίνοιτο, μὴ εἶναι τὸ βουλευόμενον ἀνυστόν. Τοῦτο 15  
 ὁ ἔλεγεν, ἐκ βίβλων ἔχων, οἶμαι, ἀλλ' οὐκ ἐκ τινος θειοτέρας μύσεως. Ὡς  
 γοῦν πάντ' ἠδύρεπιστο καὶ ἡ κυρία ἐπέστη, καὶ ὁ μὲν προβληθησόμενος  
 ἤγετο, ὁ δὲ Γρηγόριος ἐνστατικῶς<sup>54</sup> τὴν πρᾶξιν ἀπέλεγεν, ὡς εἶναι τῶν  
 ἀδυνάτων, Κοσμᾶν μένοντα, τοῦτον πατριάρχην γίνεσθαι, εὐθὺς ὀστρά-  
 κου<sup>(53)</sup> μεταπεσόντος, φασίν, αὐθημερὸν Ἰωάννης μετονομάζεται, οὐ γνω- 20  
 σθὲν τισι ἢ πρότερον ἢ εὐφημουμένου<sup>55</sup> τοῦ προβληθέντος. Τότε παρὼν ὁ B 186  
 Λουκᾶς καὶ ἀκούσας τέθηπέ τε εὐθέως καὶ ἀπελθὼν ἐξαγγέλλει<sup>56</sup> τῷ Γρη-  
 γορίῳ τὸ δρᾶμα · καὶ τότε ὁ Γρηγόριος, πιστεύσας μᾶλλον τοῖς γράμμασιν ἢ  
 πείθειν ἄλλους σπεύδων, καὶ τὰ λειπόμενα προσετίθει, καὶ ὡς τόσους χρό-  
 νους πατριαρχεῦσει καὶ ὡς οὐ τῇ τιμῇ ἐπαποθανεῖται. Καὶ ταῦτα, γέρων ὢν 25  
 καὶ πρὸς τῷ θανάτῳ, προέλεγεν. Ἀλλ' ἐκεῖνος, τὴν ποιμαντικὴν βακτηρίαν  
 λαβὼν παρὰ τοῦ κρατοῦντος, ὡς εἶθιστο, τιμᾶται καὶ διβαμβούλω. Καὶ  
 πρώτη ἑκατομβαιῶνος<sup>57</sup> μηνὸς τὴν χειροτονίαν δέχεται.

(53) Leutsch, II, p. 45 n° 54.

44 ἐντετηκότος : ἐκτε- B 45 ψυχῆ : -ης AB edd. 46 τᾶλλα : τ' ἄλλα C Poss. 47  
 τᾶλλα : τ' ἄλλα C Poss. 48 τῆς om. edd. 49 κη : κζ' B 50 τὰ om. AB 51 ὁ ante  
 βασιλεὺς add. edd. 52 καί : om. Poss. ὁς Bekk. 53 ἐντεῦθεν μέλλειν transp. B edd.  
 54 ἐνστατικῶς : ἐνσταντι- A 55 εὐφημουμένου : -μένον C 56 ἐξαγγέλλει : -έλει C  
 57 ἰαννουάριος mg. ABC

26. Les deux insignes et symboles de la juridiction patriarcale, le bâton pastoral et le chandel-  
 lier, sont déjà mentionnés plus haut (PACHYMÉRÈS, I, p. 162 n. 3).

27. Jean, qui était déjà prêtre avant de devenir moine (VIII, 27), fut ordonné évêque le premier  
 jour de l'année 1294 ; sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. La promo-  
 tion, au cours de laquelle le patriarche recevait de l'empereur le bâton pastoral, eut sans doute lieu  
 quelques jours plus tôt. C'est du jour de la promotion par l'empereur que courait officiellement le  
 patriarcat du nouveau titulaire.

Dès lors, il fit preuve, devant les difficultés, d'une entière mansuétude ; les membres et parties de l'Église, qui la veille et l'avant-veille s'étaient différenciés<sup>28</sup> et séparés par suite d'un vent contraire extrêmement violent, s'ajustèrent et s'apaisèrent, non pas cependant au point que les dignitaires de l'Église vivent dans une paix parfaite ; car les uns étaient complètement paralysés à cause de l'agitation de la veille, et les autres, même si on leur donnait leur rang au chœur et qu'on les considérait comme concélébrants, étaient négligés pour un avancement supérieur, les moines leur étant préférés dans les élections d'évêques<sup>29</sup>. Cependant, comme ce qui est commun est supportable, fût-il considéré comme pénible et insupportable, ils supportaient passablement leur douleur et, vivant pour leur part dans la paix et le calme, ils s'en remettaient à Dieu pour leurs affaires.

En effet, ce Kosmas ou Jean, encore en dehors des affaires et vivant tout à fait comme un particulier, jugeait injuste et absolument anticanonique le traitement réservé aux dignitaires de l'Église, et manifestement, comme il apparaissait, s'il arrivait en personne à la tête des affaires, il abolirait la sanction, parce qu'elle était contraire aux canons sacrés et inspirée par des anomalies passagères, dont il est naturel que souffre l'ordre établi, car le mal a pour nature non seulement de rester le mal qu'il est, mais encore d'en faire naître beaucoup. Mais, arrivé au milieu des difficultés elles-mêmes de l'Église, Jean sembla mesurer avec les astres<sup>30</sup> la situation des dignitaires, en se laissant détourner avec les autres. C'est pourquoi, comme à maintes reprises certains allaient pleurer auprès du synode et déploraient cette sanction tacite, ceux-ci<sup>31</sup> ne savaient où se placer et où s'appuyer, car les canons et les lois des pères s'opposaient à leurs desseins et étaient pour eux un désaveu ; ils firent donc reposer leurs actes sur l'empereur, négligeant pour leur part les canons existants et se servant au mieux du souverain comme rempart de leur transgression.

## 29. Réunion commune faite à propos des personnes condamnées par l'empereur.

Alors l'empereur, au cours du mois de mars<sup>32</sup>, je ne sais s'il était excité par sa mère l'impératrice<sup>33</sup>, pour avoir agi injustement envers son frère<sup>34</sup>, ou s'il voulait rendre claires aux Romains la ruse et la conduite de celui-ci à son égard, convoque tout le monde en assemblée ; il préside en personne dans le triklinos

28. La variante διηρῶντο de B, face à la leçon διηθρῶντο de A et C, offre un exemple éloquent des *lectiones faciliores* de B, souvent admises par le premier éditeur ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 115-120. L'historien développe une métaphore : les fidèles s'étaient éloignés les uns des autres comme les membres et les parties de l'embryon se différencient et se séparent progressivement.

29. L'historien revendique, pour les dignitaires les plus méritants du clergé patriarcal, le droit d'accéder à l'épiscopat, que le patriarche réserve trop souvent aux seuls moines. D'après le paragraphe suivant, les archontes espéraient, de la part du nouveau patriarche, une levée de cette « sanction » (κατάδικη) qui les frappait. Une lettre du patriarche Athanase (LAURENT, *Regestes*, n° 1764) mentionne la même revendication des archontes ecclésiastiques, qui n'en font cependant pas état, du moins de manière expresse, dans la lettre de doléances qu'ils adressèrent au patriarche en 1307 (XIII, 37).

30. C'est-à-dire, selon le proverbe, voir ou regarder de loin, sans pouvoir toucher ou intervenir directement.

31. En d'autres termes, les membres du synode, c'est-à-dire le patriarche et les évêques, renvoyaient vers l'empereur les archontes ecclésiastiques qui venaient leur présenter leurs doléances.

Ἐντεῦθεν ἐκείνου πᾶσαν ἐνδειξαμένους τοῖς πράγμασιν ἡμερότητα, τὰ τῆς ἐκκλησίας μέλη καὶ μέρη, ἃ δὴ χθῆς καὶ πρὸ τρίτης διηρθροῦντό<sup>58</sup> τε καὶ δίσταντο ἐξ ἀντιπνοίας κυμαίνουσης σφόδρα, συνηρημολογοῦντό τε καὶ καθίσταντο, οὐ μὴν δ' ὥστε καὶ τοὺς τῆς ἐκκλησίας τελείαν ἄγειν εἰρήνην, τῶν μὲν ἐπισχομένων διὰ τὴν χθεσινὴν ἀκαταστασίαν τέλεον<sup>59</sup>, τῶν δέ, εἰ 5  
καὶ εἶχον τούτους ἐν τάξει τοῦ βήματος καὶ συλλειτουργοὺς, περιορωμένων ἐν μείζονι προκοπῇ, τῶν μοναχῶν προτιμωμένων ἐν ψήφοις ἀρχιερότητος. Ὅμως γε μέντοι — τὸ γὰρ κοινὸν οἰστόν, κἂν ἰ τῶν λυπηρῶν λογίζεται καὶ B 187  
ἀνύποιστον — διέφερον τὴν ὀδύνην μετρίως καί, τὸ ἐξ αὐτῶν<sup>60</sup> εἰρηνεύον-  
τές τε καὶ γαληνῶς ἔχοντες, Θεῶ προσανειθίουν τὰ καθ' αὐτούς. 10

Ὁ γὰρ Κοσμάς οὗτος καὶ Ἰωάννης, ἔτι μὲν ἐκτὸς ὦν τῶν πραγμάτων καὶ ἰδιωτεύων<sup>61</sup> ἐφ' ἅπασιν, τὸ ἐπὶ τοῖς τῆς ἐκκλησίας τελούμενον ἄδικον ἔκρινε καὶ παντάπασιν ἀκανόνιστον, καὶ δῆλος ἦν, ὡς ἐφκει, εἰ αὐτὸς ἐπισταίη τοῖς πράγμασι, λύσων τὴν καταδίκην ὡς ἱεροῖς ἀνθισταμένην κανόσι καὶ καιρικαῖς ἀναφουσηθεῖσαν<sup>62</sup> ἀνωμαλίαις, αἷς δὴ καὶ τὸ καθεστηκὸς ταρασσεσθαι 15  
πέφυκε, φύσιν ἔχοντος τοῦ κακοῦ μὴ μόνον ἐκεῖνο μένειν κακόν, ἀλλὰ καὶ πολλοῖς ἐπιφύεσθαι<sup>63</sup>. Ἐπ' αὐτῶν δὲ γεγονῶς τῶν τῆς ἐκκλησίας πραγμάτων, ἄστρασι<sup>64</sup> τὰ κατ' ἐκείνους<sup>64</sup> ἐφκει μετρεῖσθαι, συνυπαγόμενος τοῖς λοιποῖς. Ὅθεν καὶ πολλὰκις τινῶν ἀνακλειομένων<sup>65</sup> ἐπὶ συνόδου καὶ τὴν κωφὴν καταδίκην ὀδυρομένων, ἐκεῖνοι μὴ ἔχοντες ὅποι<sup>66</sup> ἂν στῶσι καὶ ἀπε- 20  
ρείσωνται<sup>67</sup> — τὰ γὰρ τῶν κανόνων καὶ θεσμῶν τῶν πατέρων προσίσταντο ταῖς βουλήσεσι καὶ ἔλεγχος σφίσις ἦσαν — ἐπήρειδον τὰς πράξεις τῷ βασιλεῖ, αὐτοὶ μὲν τῶν κειμένων<sup>68</sup> καταρραθυμοῦντες κανόνων, τῷ δὲ γε κρατοῦντι τῆς παραβασίας<sup>69</sup> ἐχρῶντο κατὰ τὸ δυνατὸν προτειχίσματι. | B 188

κθ<sup>70</sup>. Κοινὴ σύναξις γεγонуῖα περὶ τῶν κατακρίτων τῷ βασιλεῖ. 25

Τότε καὶ βασιλεύς, κρονίου<sup>71</sup> μηνὸς ἐνστάτος, οὐκ οἶδα εἴτε παρὰ τῆς μητρὸς καὶ δεσποίνης ὡς ἄδικα πράξας πρὸς τὸν κάσιν παρακνιζόμενος, εἴτε μὴν καὶ προφανῆ θέλων θεῖναι<sup>72</sup> Ῥωμαίοις τὸν ἐκεῖνον πρὸς ἑαυτὸν δόλον καὶ τρόπον, σύμπαντας<sup>73</sup> ἀγορήνδε<sup>655</sup> καλεῖ καὶ ἐν τῷ Ἀλεξιακῷ τρικλίνῳ

(<sup>54</sup>) Cf. Sophocle, *Œdipe roi*, 795 ; Leutsch, I, p. 206 n° 66 ; II, p. 148 n° 50, p. 312 n° 12.

(<sup>55</sup>) Cf. Homère, *Iliade*, I, 54.

58 διηρθροῦντό : διηροῦντό B edd. 59 τέλεον (τέλειον AB edd.) ante διὰ transp. AB edd. 60 αὐτῶν : αὐτῶν AB edd. 61 ἰδιωτεύων : ἰδιο- A 62 ἀναφουσηθεῖσαν : -θεῖσαν AB Poss. 63 γνωμικόν mg. C 64 ἐ[κείνους] init. lin. om. A 65 ἀνακλειομένων : ἐπικλ- B edd. 66 ὅποι : ὅπη B edd. 67 ἀπερείσωνται : -ονται A (ante corr.) B 68 κειμένων : κοιμ- A 69 παραβασίας : -βασισείας A 70 κθ' : κη' B 71 μάρτιος mg. ABC 72 θεῖναι : θῆναι B Poss. 73 σύμπαντας : συμπάντας edd.

32. Mars 1294 ; sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

33. Théodora Doukaina, la veuve de Michel VIII.

34. Le porphyrogénète Constantin Palaiologos fut condamné à Nymphée en 1293 (VIII, 19).

d'Alexis<sup>35</sup>, tandis que siègent avec lui les dignitaires, les évêques et les clercs, et que sont également présents tous les personnages en vue et éminents de l'État. On expose son cas et celui de Stratègopoulos<sup>36</sup>. Il ne parut pas convenable de faire comparaître le premier, mais, après avoir fait amener Stratègopoulos au milieu, l'empereur produisit les accusations qui les frappaient, à savoir qu'on avait prouvé qu'ils prononçaient tel et tel propos et qu'ils avaient tel et tel projet. Et en conséquence il présenta comme juste, ou plutôt même clémente, la décision qui les frappait<sup>37</sup>.

### 30. Le cas du dénommé Lachanas.

Alors un Bulgare, apparu spontanément de quelque part, proclame qu'il est Lachanas<sup>38</sup>, et il était manifeste qu'il allait accomplir, si l'empereur le permettait, les plus grands exploits contre les ennemis. Cela troubla donc d'abord l'empereur en personne, que celui qu'on tenait pour avoir été assassiné par Nogai, le chef des Tatars, on puisse le voir vivant et faisant des rêves grandioses pour lui-même. C'est pourquoi l'empereur voulut, en le lui faisant voir d'un lieu invisible, apprendre de sa propre cousine Marie, qui avait épousé autrefois Lachanas, auquel elle avait enfanté aussi une fille, si c'était vraiment Lachanas<sup>39</sup>. Comme elle assurait que non seulement ce n'était pas lui, mais qu'il ne lui ressemblait pas du tout, on porta sur le barbare de mauvais soupçons. Bien qu'il semblât extrêmement exalté, cet homme n'avait vraiment pas l'aspect de Lachanas, quoi qu'on dît, mais cependant, simulat la piété pour la divinité, il provoquait chez certains qui le voyaient des rêves grandioses sur sa personne ; c'est pourquoi on le tint sous bonne garde et on le livra à la prison, sapant dès lors la longue espérance que la foule mettait en lui : il n'était en effet guère possible qu'un homme soupçonné d'être un barbare et un vagabond fit quelque chose de bien. Beaucoup n'étaient pas seulement égarés, en l'entendant, par de fausses espérances à son endroit, mais ils exaltaient leurs espérances, car ceux qui souffrent à l'extrême de la situation présente, sans que rien de ce en quoi ils espéraient les aide à guérir, s'attachent nécessairement même à ce qui n'a qu'une simple apparence d'utilité, et surtout s'il s'agit de concours étrangers et inhabituels. Ainsi ces gens, qui étaient malmenés par les ennemis et qui apprenaient à présent que ces Perses eux-mêmes redoutaient le barbare, que certains de leurs oracles leur avaient annoncé, avaient les yeux fixés sur le secours qu'ils recevraient de lui et suppliaient de le libérer et de l'autoriser à s'élaner contre les ennemis avec les Romains : en effet, comme la frayeur qu'il inspirait aux barbares leur tenait lieu d'audace pour eux-mêmes, ils étaient prêts, en sa compagnie, à s'exposer au danger et à ne rien négliger de ce que ferait un homme noble alliant l'audace au courage.

35. Le triklinos d'Alexis est également mentionné dans le livre précédent (VII, 34).

36. Michel Stratègopoulos fut condamné avec le porphyrogénète (VIII, 19).

37. La condamnation portée l'année précédente à Nymphée fut entérinée à Constantinople par une assemblée mixte, à laquelle le synode participait en corps ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1562 (mars 1294).

38. Les exploits de Lachanas, qui s'empara du pouvoir en Bulgarie en 1277, avant d'être tué par Nogai, sont racontés dans un précédent livre (VI, 3-4, 7, 19).

39. Après la mort de Constantin Tich, Marie Kantakouzènè, fille d'Irène-Eulogie Palaiologina et cousine d'Andronic II (sur le sens du mot *αὐτανεψία*, voir A. FAILLER, *Pachymeriana quaedam*, *REB* 40, 1982, p. 189-190), épousa Lachanas pour sauver son trône (VI, 7-8).

προκαθέζεται<sup>74</sup> μὲν αὐτός, συνεδριάζουσι δ' οἱ ἐν τέλει καὶ<sup>75</sup> ἀρχιερεῖς τε καὶ κληρικοί, παρίσταται δὲ καὶ τῶν τῆς πολιτείας ὅσον περιφανές τε καὶ ἔκκριτον. Καὶ δῆλα τὰ τε κατ' ἐκεῖνον καὶ τὸν<sup>76</sup> Στρατηγόπουλον γίνονται. Καὶ τὸν μὲν ἐμφανίζειν εὐπρεπὲς οὐκ ἐδόκει, τὸν δὲ γε Στρατηγόπουλον ἐπὶ τοῦ μέσου παραστησάμενος, τὰ κατ' ἐκείνων ἐκίνει, ὡς ἐλεγχθεῖν<sup>77</sup> τὰ καὶ 5 τὰ λέγοντες καὶ τὰ <καὶ τὰ><sup>78</sup> βουλευόμενοι<sup>79</sup>, κάντεῦθεν δικαίαν ἢ μᾶλλον καὶ συμπαθῆ τὴν κατ' ἐκείνων παρίστα ψῆφον.

λ<sup>80</sup>. Τὰ κατὰ τὸν ὀνομαζόμενον Λαχανᾶν.

Τότε καὶ τις τῶν Βουλγάρων, ἔκποθεν φανείς αὐτόματος, Λαχανᾶν τε<sup>81</sup> ἑαυτὸν ἐπιφημίζει καὶ δῆλος ἦν πραξείων κατὰ τῶν ἐχθρῶν, εἰ βασιλεὺς 10 ἐπιτρέποι, τὰ μέγιστα. Τὸ μὲν οὖν πρῶτον καὶ αὐτὸν ἐθορύβησε βασιλέα, εἰ ὄν εἶχον πεφονευμένον παρὰ Νογᾶ τοῦ τῶν Τοχάρων ἄρχοντος, τοῦτον βλέπουσι ζῶντα καὶ τὰ μεγάλα περὶ ἑαυτοῦ<sup>82</sup> φανταζόμενον. "Ὅθεν καὶ τῆς | B 189 ἰδίας αὐτανεψίας<sup>83</sup> Μαρίας, τῆς καὶ τῷ Λαχανᾶ συνοικησάσης<sup>84</sup> πάλαι, ᾧ δὴ καὶ παιδίον θῆλυ ἀπέτεκε<sup>85</sup>, δεικνὺς ἐξ ἀδήλου, ἐπυθάνετο εἰ<sup>86</sup> αὐτὸς εἶη 15 ταῖς ἀληθείαις ὁ Λαχανᾶς. Τῆς δὲ μὴ ὅπως ἐκεῖνον εἶναι, ἀλλ' οὐδὲ τὸ παράπαν ἔοικέναι οἱ διαβεβαιουμένης, ἐν οὐ καλαῖς ὑπονοίαις εἶχον τὸν βάρβαρον. Ὡς δὲ καὶ αὐτὸς οἶον<sup>87</sup> ζᾶκοτός τις φαινόμενος, οὐκ ἄντικρυς οὐδ' οὔτος<sup>88</sup> ἑαυτῷ περιετιθεῖ τὸν Λαχανᾶν, εἰ καὶ λέγοιτο, ἀλλ' ὅμως, εὐλάβειάν τινα περὶ τὸ θεῖον ὑποκρινόμενος, ἐδίδου τισὶν ὀρώσῃ τὰ μέγιστα περὶ 20 αὐτοῦ<sup>89</sup> φαντάζεσθαι, ἐκεῖνον μὲν ἐν τηρήσει<sup>90</sup> εἶχον καὶ φυλακαῖς ἐδίδου, τὴν τῶν πολλῶν ἐλπιδοτριβησιν ἐπ' αὐτῷ ἐντεῦθεν ὑποτεμνόμενοι<sup>91</sup> · μηδὲ γὰρ ὄλως εἶναι βάρβαρόν τε καὶ πλάνον κατανοούμενον ἀγαθόν τι ποιεῖν. Πολλοὶ δ' ἐπ' ἐκείνῳ οὐχ ὅπως ἀκούοντες ἐλπιδοκοπούμενοι, ἀλλὰ καὶ τὰς ἐλπίδας ἰστάντες — τοῖς γὰρ πονοῦσιν ἐσχάτως ἐκ τῶν παρόντων εἰς θερα- 25 πείαν μηδὲν βοηθουμένοις καὶ οἷς ἤλπισαν<sup>92</sup>, ἄπτεσθαι καὶ τῶν ἀπλῶς δοκούντων χρησίμων ἀνάγκη, καὶ μᾶλλον εἰ ξένα τινὰ εἶη καὶ μὴ συνήθη τὰ προσαγόμενα —, οὕτως ἐκεῖνοι, κακούμεινοι τοῖς ἐχθροῖς, ἤδη δὲ καὶ B 190 αὐτοὺς ἐκείνους τοὺς<sup>93</sup> Πέρσας μανθάνοντες ὡς εἶεν ὀρρωδοῦντες τὸν βάρβαρον, φημισθέντα σφίσιν<sup>94</sup> ἔκ τινων τῶν παρ' αὐτοῖς μαντειῶν, καὶ πρὸς 30 τὴν ἀπ' ἐκείνου βοήθειαν ἀφεώρων, καὶ καθικέτευον ἀπολυθῆναι τοῦτον καὶ γ' ἐκχωρηθῆναι<sup>95</sup> κατὰ τῶν ἐχθρῶν μετὰ Ῥωμαίων ὀρμᾶν · τὴν γὰρ πρὸς αὐτὸν ὀρρωδίαν ἦν εἶχον οἱ βάρβαροι, εἰς θάρρος τὸ ὑπὲρ ἑαυτῶν<sup>96</sup> ἔχοντας, ἐτοιμούς εἶναι μετ' αὐτοῦ καὶ προκινδυνεύειν καὶ μηδὲν ἐλλείπειν τῶν ὅσα καὶ ἀγαθὸς ἀνὴρ πράττει μετὰ τῆς ἀρετῆς καὶ τὸ θαρρεῖν ἔχων. 35

74 προκαθέζεται: -ίζεται edd. 75 καὶ om. edd. 76 τὸν om. C 77 ἐλεγχθεῖν: -οῖεν A 78 καὶ τὰ addidi 79 βουλευόμενοι: -ευσάμενοι C edd. 80 λ': κθ' B 81 τε om. C 82 ἑαυτοῦ: αὐτοῦ AB edd. 83 αὐτανεψίας: αὐτενε- C 84 συνοικησάσης: συνοκ- A 85 ἀπέτεκε: -εν B edd. 86 καὶ post εἰ add. C 87 οἶον om. B edd. 88 οὔτος: οὕτως B edd. 89 αὐτοῦ: ἑαυτοῦ AB edd. 90 τηρήσει: συντηρήσει C 91 ὑποτεμνόμενοι corr. Bekk.: ἀποτεμνόμενοι AB ὑποτεμνόμενος C Poss. 92 γνωμικόν mg. C 93 τοὺς om. edd. 94 σφίσιν: σφησιν C 95 ἐκχωρηθῆναι: ἐγγ- AB 96 ἑαυτῶν: -ὸν B Poss.

En entendant cela, l'empereur, qui peinait aussi chaque jour pour ses propres affaires, a une idée : souvent aussi ce que le médecin défend à son patient, en prétendant qu'il va mourir aussitôt s'il en prend, le malade qui en prend par oubli, à cause de son appétit, trouve une guérison inattendue ; et l'art n'est nullement accusé d'être défectueux, mais le résultat d'un effort hasardeux se révèle utile, la nature étant pour ainsi dire revigorée contre la maladie par la force de l'appétit. Quelle importance donc, dit-il, s'il libère le barbare, qui n'est pas Lachanas et qui ne fournit aucune preuve de sa valeur, mais qui paraît cependant effrayant aux ennemis et utile aux victimes, et s'il lui permet de faire campagne, et surtout à partir d'un champ d'exercice voisin, sur la terre des Halizônes le long du Sangaris<sup>40</sup> ? Il y pensa et y réfléchit avec les siens, et il le libère, après avoir fait préparer aussi pour lui ce qui convenait. Il sortit ainsi, et il avait à peine pris la route que tous, lointains et proches, furent ébranlés, et on ne pouvait rien imaginer d'autre que le déplacement du monde lui-même et de la terre. En effet les personnes occupées aux travaux des champs et qui ne connaissaient rien de plus que la pioche et le maniement de l'aiguillon du bœuf, les gardiens d'animaux et les paysans, ces gens quittèrent leurs propres champs et leurs travaux mêmes et, avec des bâtons seulement et des houlettes, ils apparurent comme des soldats improvisés, une armée sans armes, un ordre de bataille mal ordonné, considérant qu'être rangés sous les ordres de Lachanas leur donnait une grande assurance d'être vainqueurs, là où ils paraîtraient avec lui. Assurément, en peu de jours, une foule innombrable d'hommes du tout-venant s'étaient réunis autour de lui, ignorants de la guerre et de la bataille rangée et réalisant spontanément le proverbe selon lequel la guerre est douce aux inexpérimentés. Ils ne s'élançaient pas en effet comme s'ils allaient combattre, ni comme s'ils allaient se jeter sur des ennemis, mais comme s'ils allaient se jeter sur les dépouilles et jouer plutôt que travailler<sup>41</sup>. Leur élan à l'égard du nouveau général était donc tel qu'ils ne cessaient d'augmenter, non pas peu à peu, mais à la manière d'un feu, avec une progression géométrique, de sorte qu'il partait avec tant d'hommes et qu'en même temps il prenait ses quartiers avec un nombre plusieurs fois supérieur à ceux-là : ces paysans, laboureurs et bouviers s'écoulaient comme des torrents. En l'apprenant, l'empereur craignit que le peuple ne subisse un malheur, en attaquant dans le désordre et l'ignorance, ou que, sinon, ils ne fomentent au contraire une révolte dans leur succès. Il envoya convoquer auprès de lui le barbare et, à l'arrivée de celui-ci, il destitua aussitôt le général et ordonna de le tenir sous une garde appropriée. Cette foule ignorante et irréfléchie, aussitôt dispersée, fut dissoute au plus vite, et chacun gagna son foyer.

40. Le mot Halizônes a été employé dans un précédent passage (PACHYMÉRÈS, II, p. 403<sup>12-13</sup>), où l'historien lui donne le même sens qu'à Mésothynites, c'est-à-dire habitants de la Bithynie. Le fleuve Sangarios (toujours cité dans l'Histoire sous la forme Sangaris) constituait la frontière de l'empire au nord-est.

41. L'opposition σπουδάζειν-παίζειν est classique ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 361<sup>15-16</sup>, avec les références.



Ταῦτ' ἀκούων καὶ βασιλεὺς καὶ ὀσημέραι περὶ τῶν ἰδίων πονῶν, ἐπὶ νοῦν  
 τινα ἔρχεται ὅτι πολλάκις καὶ ὁ δὴ ἱατρὸς τῷ κάμνοντι ἀπηγόρευσεν, ὡς  
 αὐτίκα τεθηξομένῳ εἰ προσενέγκαιτο, τοῦτο κατὰ τὸ λεληθὸς ὁ νοσῶν προσ-  
 ενεγκάμενος ἐξ ὀρέξεως, παράλογον εἶρε τὴν θεραπείαν · καὶ ἡ μὲν τέχνη  
 οὐπω ἐλέγχεται φαῦλη τις οὔσα, τὸ δὲ συμβᾶν ἐκ τινος τυχηρᾶς<sup>97</sup> προσπα- 5  
 θείας ἀφέλησε, τῷ σφοδρῷ τῆς ὀρέξεως ἀναρρωσθείσης ὥσανει κατὰ τῆς  
 νόσου τῆς φύσεως. Τί γοῦν, φησὶν, εἰ καὶ Λαχανᾶν μὴ ὄντα μηδέ τινα ψῆφον  
 περὶ ἑαυτοῦ διδόντα τὸν βάρβαρον, ὅμως φοβερὸν μὲν τοῖς ἐχθροῖς | B 191  
 δόξαντα, χρήσιμον δὲ καὶ τοῖς κακουμένοις, αὐτὸν ἀπολύει<sup>98</sup> καὶ ἐπιτρέποι<sup>99</sup>  
 στρατεύειν, καὶ μᾶλλον ἐξ ἐγγίονος πείρας ἐν τῇ τῶν Ἀλιζῶνων<sup>1</sup> γῆ κατὰ 10  
 Σάγγαριν. Ταῦτα διανοηθεὶς τε<sup>2</sup> καὶ μετὰ τῶν ἰδίων<sup>3</sup> σκεψάμενος ἀπολύει<sup>4</sup>,  
 προσετοιμάσας ἐκεῖνῳ καὶ τὰ καθήκοντα · οὗ δὴ καὶ ἐξεληθόντος<sup>5</sup> ὡς εἶχε  
 καὶ μόνον τῆς ὁδοῦ ἀψαμένου, ἅπας συνεκινεῖτο καὶ ὁ πόρρω καὶ ὁ ἐγγύς,  
 καὶ οὐδὲν ἦν εἰκάζειν εἰ μὴ αὐτῆς οἰκουμένης καὶ γῆς μετακίνησιν. Οἱ γὰρ  
 ἐπὶ τῶν γεωργικῶν ἔργων καὶ σκαπάνης οὐ πλέον εἰδότες καὶ τοῦ κεντρίσαι 15  
 τὸν βοῦν, καὶ ποιμένες θρεμμάτων καὶ ἄγροικοι<sup>6</sup>, ἐκεῖνοι τὰς οἰκείας χώρας  
 καὶ αὐτὰς γεωπονίας ἀφέντες<sup>7</sup>, ἐν ῥάβδοις μόναις καὶ ταῖς καλαύροψιν αὐτό-  
 ματοι κατεφαίνοντο στρατιῶται καὶ ὀπλῖται ἄοπλοι καὶ συντάξεις ἀσύντα-  
 κτοι, τὸ ὑπὸ Λαχανᾶν<sup>8</sup> τετάχθαι εἰς θάρρος μέγα τοῦ νικᾶν, ὅπου φανεῖεν σὺν  
 αὐτῷ, θέμενοι. Ἀμέλει τοι καὶ ἡμερῶν ὀλίγων περὶ ἐκεῖνον ἄπειρον πλῆθος 20  
 ἀνδρῶν<sup>9</sup> συνῆκτο συγκλύδων<sup>10</sup>, μὴ πολέμων εἰδόντων, μὴ παρατάξεως, τὸ τῆς  
 παροιμίας αὐτόθεν πληροῦντων, ὅτι γλυκὺς<sup>(56)</sup> τοῖς ἀπείροις ὁ πόλεμος ·  
 οὐδὲ γὰρ ὡς πολεμήσοντες<sup>11</sup> ὄρμων, οὐδ' ὡς προσβαλοῦντες<sup>12</sup> ἐχθροῖς, ἀλλ'  
 ὡς σκύλων ἐπιβαλούμενοι καὶ παίζοντες μᾶλλον ἢ σπουδάσοντες<sup>(57)</sup>. Ἡ μὲν  
 οὖν ἐκείνων ὀρμὴ περὶ τὸν<sup>13</sup> νέον στρατηγὸν τοιαύτη τις ἦν ὡς μηδὲ στήναι 25  
 πληθουμένους<sup>14</sup>, | οὐ κατ' ὀλίγον, ἀλλὰ τρόπον πυρὸς κατ' ἀναλογίαν τὴν B 192  
 πολλαπλασίον, ὡς ἅμα μὲν ἐξιέναι σὺν τόσοις<sup>15</sup>, ἅμα δὲ σκηνοῦν σὺν πολ-  
 λαπλασίοις τούτων, δίκην ῥυάκων ἐπιρρεόντων τῶν ἀγροίκων ἐκείνων καὶ  
 βουκαίων καὶ βοιωτῶν. Τοῦτο μαθὼν βασιλεὺς καὶ περὶ τῷ λαῷ δείσας μὴ τι  
 καὶ<sup>16</sup> πάθοι προσβαλὼν ἀσυντάκτως καὶ ἀμαθῶς, εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ καὶ μὴ τι<sup>17</sup> 30  
 νεωτερισθεῖη ἐπιτυχόντων, πέμψας εἰς ἑαυτὸν<sup>18</sup> μετακαλεῖται τὸν βάρβαρον  
 καὶ ἐλθόντος ἀποχειροτονεῖ παραυτίκα τὸν στρατηγὸν καὶ ἐν τῇ πρεπούσῃ  
 τηρήσει εἶναι προστάσσει. Τὸ δ' ἀμαθὲς ἐκεῖνο πλῆθος καὶ ἄλογον ἅμα  
 διασκεδασθὲν<sup>19</sup> τὴν ταχίστην ἐλύετο, καὶ τὰ οἶκοι ἕκαστος κατελάμβανεν.

(56) Leutsch, I, p. 231 n° 94 ; II, p. 20 n° 16, p. 64 n° 74, p. 153 n° 1, p. 347 n° 51.

(57) Cf. Platon, *Lois*, 643 b ; *Gorgias*, 481 b.

97 τυχηρᾶς : -ὰς C 98 ἀπολύει : -ει in -οι corr. A -ει C 99 ἐπιτρέποι : -ει in -οι corr. A -ει C 1 Ἀλιζῶνων : -όνων AB Poss. 2 τε om. B edd. 3 ἰδίων : οἰκείων B edd. 4 ἀπολύει : -οι B 5 ἐξεληθόντος : -τα AB 6 ἄγροικοι : ἄγρικοι A 7 ἀφέντες καὶ αὐτὰς γεωπονίας transp. B edd. 8 Λαχανᾶν : -ᾶ B edd. 9 ἀνδρῶν om. B edd. 10 συγκλύδων : ξυ- AB edd. 11 πολεμήσοντες : -μείσοντες A -μησεῖοντες B 12 προσβαλοῦντες : προβ- A 13 τὸν : τῶν A 14 πληθουμένους : πληθουμ- edd. 15 τόσοις — σὺν om. edd. 16 καὶ om. edd. 17 μὴ τι καὶ transp. C 18 ἑαυτὸν : αὐτὸν AB edd. 19 διασκεδασθὲν : -δασχέν B

### 31. Mort du protovestiaire<sup>42</sup> et installation du préposé au caniclée comme médiateur.

Là-dessus le protovestiaire se trouva épuisé par sa longue maladie des reins<sup>43</sup> ; en effet rien de ce que ses médecins imaginaient pour le traiter ne semblait capable de combattre la maladie, mais cela nuisait même plutôt au patient. Abandonnant tout, et la pompe et la demeure mondaines elles-mêmes, il revêtit l'habit monastique, et ce qu'il avait contribué à faire et à conseiller à l'encontre des malheureux clercs, soi-disant par zèle, il le confessa avec repentir à eux-mêmes, en leur présence, et il leur demanda le pardon<sup>44</sup>. La souffrance l'affligeait et l'accablait au point de lui rendre la vie invivable. Et si un disciple d'Esculape lui annonçait une mort imminente d'après l'examen de ses artères, il passait sur-le-champ pour un bienfaiteur en se contentant d'énoncer et d'annoncer son départ, sans le réaliser ni le provoquer. Telle était la souffrance et la douleur de reins du patient que peu après il s'en alla et que le corps fut transporté à Nicée, pour être enseveli dans le monastère de Tornikios, en vertu d'un droit de fondation venant de sa femme<sup>45</sup>. Ainsi mourut cet homme ; l'empereur chargea le mystikos seul de tout le soin de la médiation des affaires publiques<sup>46</sup> ; il l'établit peu après préposé au caniclée<sup>47</sup> et se servit de lui, avec un petit nombre, comme conseiller pour la plupart des affaires et comme collaborateur.

### 32. De l'endurance parfaite de l'empereur.

Il ne se réservait aucun luxe, car la table impériale elle-même, dont on pouvait honorer chaque jour les sénateurs et les braves — car même Agamemnon honorait le brave des filets allongés du bœuf —, même cette table il la dédaignait. Il ne supportait pas le luxe public, rejetait les libertés de la table et persévérât dans la station debout et dans le jeûne de la journée entière, apparemment avec un courage infatigable. A la vérité, il surpassait en effet en la matière l'acier lui-même du proverbe : ainsi, il restait sans se laver, jeûnait et s'attachait à rester debout des nuits et des jours ; après avoir passé tout le jour dans les soucis des affaires publiques et les occupations qui avaient un résultat utile, une fois la nuit venue il jugeait à propos, de préférence à toute détente, de réci-

42. Cf. ΜΕΤΟΧΗΤÈΣ, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 328-329.

43. L'historien a déjà signalé qu'une grave maladie de reins immobilisait le grand logothète et protovestiaire Théodore Mouzalôn (VIII, 20 et 26), qui mourut au printemps 1294, malgré tous les soins qui lui furent prodigués (voir DÖLGER, *Regesten*, n° 2144 : après septembre 1291).

44. La vêtue monastique à l'article de la mort était une coutume générale chez les grands dignitaires de l'empire et dans la famille impériale. Théodore Mouzalôn avait appuyé, et souvent inspiré, les mesures qui frappèrent le clergé patriarcal sous les trois patriarchats successifs de Grégoire de Chypre, d'Athanase et même de Kosmas.

45. Le monastère n'est pas connu par ailleurs ; voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 120. On ignore de qui l'épouse de Théodore Mouzalôn, qui était une Kantakouzène, tenait ce droit ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 625<sup>20</sup>, avec la note 3. On rencontre, vers 1370, un Jean Tornikios Mouzalôn qui témoigne de l'alliance entre les deux familles ; voir Gudrun SCHMALZBAUER, *Die Tornikioi in der Palaiologenzeit*, *JÖBG* 18, 1969, p. 133, n° 25.

46. Le mystikos Nicéphore Choumnos devint le seul titulaire de la charge de médiateur, qu'il partageait jusque-là avec Jean Glykys (VIII, 20).

47. La fonction de médiateur n'impliquait pas une dignité particulière ; Nicéphore Choumnos, qui était auparavant mystikos, fut promu préposé au caniclée. Il passait ainsi du 31<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> rang de la hiérarchie palatine, d'après l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300<sup>9-10,23</sup>).

λα<sup>20</sup>. Θάνατος τοῦ πρωτοβεστιάριου καὶ τοῦ ἐπὶ τοῦ κανικλείου ἐπὶ τοῦ μέσου ἀποκατάστασις.

Ἐν τοσοῦτῳ δὲ καὶ ὁ πρωτοβεστιάριος, τῇ πολυμέρῳ νόσῳ κατεργασθεὶς τῶν νεφρῶν — οὐδὲν γὰρ ὁ ἐπενόουν εἰς ἰατρειάν οἱ θεραπεύοντες<sup>21</sup> ἰκανὸν πρὸς<sup>22</sup> τὴν κατὰ τῆς ἀρρωστίας ἀνταγώνισιν<sup>23</sup> ἔδοξεν, εἰ μὴ καὶ<sup>24</sup> 5 μᾶλλον προσεξημίου τὸν πάσχοντα —, ἀφείς τὰ πάντα καὶ αὐτὴν τὴν κοσμικὴν ὄφρὸν καὶ σκηνήν, τὸν μοναχὸν ὑποδύεται, καὶ ἅ κατὰ τῶν ταλαιπώρων κληρικῶν συνέπραξε<sup>25</sup> τε καὶ συνεβούλευσεν<sup>26</sup>, ὡς δῆθεν ἐκ ζήλου, αὐτοῖς ἐκείνοις παροῦσι διωμολόγει μετανοῶν καὶ ἐζητεῖτο παρ' αὐτῶν τὴν συγχώρησιν. Αὐτὸν δ' ἐπὶ τοσοῦτον ὁ πόνος ᾠδύνα<sup>27</sup> καὶ ἔθλιβεν 10 ὥστε καὶ τὸ ζῆν ἐκείνῳ ποιεῖν ἀβίωτον · κἄν πού τις τῶν Ἀσκληπιαδῶν ἐκ τῆς τῆς<sup>28</sup> ἀρτηρίας ἐπισκέψεως<sup>29</sup> μετὰ βραχὺ τὴν τελευταίην ἐπηγγείλατο<sup>30</sup>, εὐεργέτης ἐκ τοῦ παρασχεδὸν ἔδοξε λέγων καὶ προμηνύων, οὐ πράττων | B 193 οὐδ' ἐργαζόμενος, τὴν ἐκείνου ἀπαλλαγὴν. Τόσος ἦν ὁ πόνος καὶ ἡ τῶν νεφρῶν ὀδύνη τῷ πάσχοντι, ὥστε καὶ μετ' οὐ πολὺ μεταλλάξει καὶ τὸν 15 νεκρὸν Νικαίαζε κομισθῆναι ἐν τῇ τοῦ Τορνικίου<sup>31</sup> μονῇ κατὰ τι κτητορικὸν ἀπὸ τῆς συζύγου δίκαιον ἐνσοριασθησόμενον. Κάκεϊνος<sup>32</sup> μὲν οὕτω πως<sup>33</sup> ἀπεβίω, βασιλεὺς δὲ τὸ πᾶν τῆς τῶν κοινῶν μεσιτείας ἐπὶ μόνῳ ἐτίθει τῷ μυστικῷ, ὃν καὶ μετ' οὐ<sup>34</sup> πολὺ ἐπὶ τοῦ κανικλείου καθίστα, αὐτῷ γε σὺν ὀλίγοις συμβούλῳ πρὸς τὰ πολλὰ καὶ συνεργῶ χρώμενος. 20

λβ<sup>35</sup>. Περὶ τῆς τοῦ βασιλέως ἐς ἅπαν<sup>36</sup> καρτερίας.

Οὐδὲν ὅσα τῶν ἐς<sup>37</sup> τρυφὴν προσποιούμενος, ὅπου γε καὶ αὐτὴν βασιλικὴν τράπεζαν, ἐξ ἧς ἦν γεραίρειν ὀσημέραι βουλευτάς τε καὶ ἀριστεῖς — νότωισι<sup>(58)</sup> γὰρ καὶ Ἀγαμέμνων βοδὸς διηνεκέεσσι<sup>38</sup> τὸν ἀριστεύσαντα γέραιρε —, καὶ αὐτὴν παρ' οὐδὲν ἐτίθει, δημοτικὴν<sup>39</sup> τρυφὴν δυσχεραίνων 25 καὶ τραπέζης ἐλευθερίαν ἀποπροσποιούμενος, στάσει τε καὶ νηστεία ὀλομήρῳ προσκαρτερῶν, οὕτω δοκοῦν, ἐκ φερεπόνου<sup>40</sup> φρονήματος. Ἦν γὰρ ταῖς ἀληθείαις ἐπὶ τούτοις καὶ αὐτὸν νικῶν τὸν τῆς παροιμίας ἀδάμαντα<sup>(59)41</sup>, ὡς ἀλουτεῖν καὶ νηστεῦειν καὶ καρτερεῖν νύκτας τε καὶ ἡμέρας ἰστάμενος, καὶ που | καὶ ὄλην ἡμέραν διαγαγὼν φροντίσι κοιναῖς καὶ ἀσχολίαις φερού- B 194 σαις τι χρήσιμον, καταλαβούσης νυκτός, προὔργου τὴν πρὸς Θεὸν ὑμνωδίαν

(58) Cf. Homère, *Iliade*, 7, 321.

(59) Cf. Hésiode, *Les travaux et les jours*, 147.

20 λα' : λ' B 21 θεραπεύοντες : θεράποντες scr. et γράψαι θεραπεύοντες mg. corr. C 22 πρὸς : εἰς B edd. 23 ἀνταγώνισιν : -σιν B 24 καὶ μὴ transp. C 25 συνέπραξε : ξυν- AB edd. 26 συνεβούλευσεν : ξυν- AB edd. 27 ᾠδύνα : -ίνα AB Poss. 28 τῆς : τῆς edd. 29 ἐπισκέψεως : -σκέψεως Poss. -σχέσεως Bekk. 30 ἐπηγγείλατο : ἐπιγ- C 31 Τορνικίου : τορνίκη C 32 Κάκεϊνος : Ἐκεῖνος AB edd. 33 οὕτω πως : οὕτως AB edd. 34 μετ' οὐ : οὐ μετ' οὐ AB Poss. οὐ μετὰ Bekk. 35 λβ' : λα' B 36 ἐς ἅπαν : εἰσάπαν B 37 ἐς : πρὸς B edd. 38 διηνεκέεσσι corr. xi : διηνεκέσι AB edd. διηνεκέεσι C 39 δημοτικὴν corr. Bekk. : δημω- (διμω- Poss.) ABC Poss. 40 ἐκ φερεπόνου : ἔκφερε πόνου edd. 41 τὸν τῆς παροιμίας ἀδάμαντα (τῆς παροιμίας om. et mg. suppl. altera manus C) : τὸν ἀδάμαντα τὸν τῆς παροιμίας A (ante corr.) B edd.

ter l'hymnodie divine, qu'il avait l'habitude de célébrer avec les clercs ; tard le soir, il jugeait égal de se nourrir ou non, mais le lendemain, de nuit à nouveau, il dînait de ce qui se trouvait<sup>48</sup>. En effet la vigueur corporelle, unie à la volonté, ne permettait pas à l'endurance volontaire de nuire à l'homme endurant ni ne concédait à la nécessité involontaire de gêner celui qui aspirait à l'endurance, chacune<sup>49</sup> encourageant l'autre pour la réalisation d'une vertu unique ; ainsi, il n'existait pas d'insuffisance gênante grâce à la vigueur et il n'y avait rien de déplaisant dans le but recherché grâce à la volonté. Ayant donc commencé ainsi à partir de là, l'empereur supportait la vie avec endurance, en rejetant entièrement le luxe et la mollesse, même s'il arrivait qu'on violât quelque vieil usage impérial.

48. Cette ascèse est inspirée des Pères du désert : selon Athanase d'Alexandrie, Antoine jeûnait continuellement, ne mangeait qu'une fois par jour, après le coucher du soleil, et restait même parfois plusieurs jours sans manger (*Vie d'Antoine* : *PG* 26, 852<sup>C1-3</sup>) ; de même, il ne prenait pas de bain et ne se lavait jamais les pieds (912<sup>B14-15</sup>).

49. C'est-à-dire que la vigueur corporelle et la volonté mentale se renforçaient mutuellement.

ποιεῖσθαι, ἦν συνήθως εἶχε σὺν ἱερωμένοις τελεῖν, ἀνωτέραν πάσης ἀνέ-  
 σεως, καὶ ὁψὲ τῶν νυκτῶν ἐν ἴσῳ τίθεσθαι τό τε τραφεῖναι καὶ μὴ, ἀλλ' εἰς  
 τὴν ἐπιούσαν καὶ πάλιν νυκτὸς<sup>42</sup> ἀριστᾶν, ὃ τι γε τύχοι. Ἡ γὰρ τοῦ σώματος  
 εὐεξία, συμπλακεῖσα τῇ γνώμῃ, οὔτε τῷ ἐθελουσίῳ<sup>43</sup> τῆς καρτερίας χώραν  
 ἐδίδου βλάπτειν τὸν καρτεροῦντα, οὔτε τῷ ἀκουσίῳ τῆς ἀνάγκης λυπεῖν 5  
 παρεῖχε τὸν καρτερεῖν ὀρεγόμενον, ἑκατέρας συγκροτούσης θατέραν εἰς  
 μιᾶς συμπλήρωσιν ἀρετῆς, ὡς μήτε τὸ ἐνδεές διὰ τὴν εὐεξίαν λυπεῖν, μήτ'  
 ἀηδὲς εἶναι διὰ τὴν γνώμην τὸ σπουδαζόμενον<sup>44</sup>. Οὕτω μὲν οὖν βασιλεὺς<sup>45</sup>  
 ἐντεῦθεν ἀρξάμενος καρτερικῶς διέφερε τὸ βιοῦν, συνόλην τρυφήν καὶ βλα-  
 κείαν ἀποπροσποιούμενος, εἰ καὶ βασιλικὸν καὶ ἀρχαῖον ἀθετεῖσθαι συνέ- 10  
 βαινε νόμιμον. |

B 195

42 πάλιν νυκτὸς : πάλι νυκτὸς B 43 τῷ ἐθελουσίῳ : τῶν ἐθελουσιῶν AB Poss. 44  
 σπουδαζόμενον : σποδ- A 45 ὁ ante βασιλεὺς add. B edd.

1. Couronnement de l'empereur Michel<sup>1</sup>.

Comme l'empereur avait un fils, Michel, qui n'était déjà plus un enfant et qui avançait dans l'adolescence, il jugea qu'il n'était pas déraisonnable ni vraiment inconvenant de le couronner empereur, et cela alors qu'il jouissait d'une telle confiance chez celui qui allait le couronner<sup>2</sup>. C'est pourquoi on prépare fort largement et généreusement ce qui convenait pour un tel besoin ; pensant que le jour où l'on fait mémoire du premier empereur chrétien serait une occasion appropriée, surtout que Constantin avait inauguré la liberté pour les chrétiens, c'est en ce jour aussi qu'il procéda au couronnement de son fils. Le 21 du mois de mai, dans la grande église de la Sagesse de Dieu, tout le monde fut réuni<sup>3</sup> : tous les dignitaires et autres serviteurs de l'empereur, tous les citoyens et toutes les forces militaires, sans que soient absents non plus les Italiens de la Ville et, de plus, tous ceux qui résidaient à Constantinople pour les besoins d'une ambassade, et ceux-là mêmes qui négociaient le mariage de Catherine et qui étaient le dénommé sire Pierre et les siens<sup>4</sup> ; depuis le soir, le clergé au complet et les moines célébrèrent l'hymnodie nocturne avec un luminaire somptueux, alors que l'empereur se tenait dans la galerie supérieure et écoutait les hymnes ; à l'aube, ils se réunirent et remplirent la place de l'Augoustéon<sup>5</sup>, à ce point que tous se serraient en un seul ensemble continu et qu'ils ressemblaient à un seul être vivant, qui présentait une taille prodigieuse et insolite et qui disposait de langues innombrables ; tous ces

1. Cf. Discours pour le couronnement de Michel IX : P. LAMMA, Un discorso inedito per l'incoronazione di Michele IX Paleologo, *Aevum* 29, 1955, p. 49-69 ; PLANOUDES, Discours impérial : L. G. WESTERINK, Le Basilikos de Maxime Planude, *Byzantinoslavica* 27, 1966, p. 98-103 ; 28, 1967, p. 54-67 ; 29, 1968, p. 34-50 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 193<sup>12-13</sup> ; DOUKAS : Grecu, p. 35<sup>4</sup> ; *Chroniques brèves* : Schreiner, I, p. 76, n° 10 ; II, p. 213.

2. Michel IX, le fils aîné d'Andronic II, était né le 17 avril 1278, le jour de Pâques ; voir A. FAILLER, Sur un passage mutilé de la Chronique brève de 1352, *REB* 46, 1988, p. 63-65. Lorsqu'il fut couronné empereur, le 21 mai 1294 (pour la date, voir la note suivante), il venait d'accomplir ses seize ans : comme l'écrit l'historien au début de la phrase, il avait dépassé l'enfance et il était dans l'adolescence (ἡ ἐφηβικὴ ἡλικία), qui vient au troisième rang des âges de la vie (βρέφος, παῖς, ἔφηβος), selon une nomenclature classique, et qui s'étend approximativement de dix à dix-huit ans ; voir N. B. ΤΟΜΑΔΑΚΗΣ, Φωτίου, ἡλικία τῶν ἀνθρώπων, *Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρὶς τῆς Φιλοσοφικῆς Σχολῆς τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν* 23, 1972-1973, p. 9-16. Michel IX avait été proclamé empereur sous le règne de son grand-père, Michel VIII, et peu après la mort prématurée de sa mère en 1281 (VII, 33). L'incise finale de la phrase doit être rapportée au sujet de la subordonnée ; sinon, il faudrait corriger ταινιώσονται en ταινιωθησομένω.

3. Le couronnement eut lieu à Sainte-Sophie le 21 mai 1294, jour de la fête de Constantin et Hélène ; sur la date, voir J. VERPEAUX, Notes chronologiques sur les livres II et III du *De Andronico Palaeologo* de Georges Pachymère, *REB* 17, 1959, p. 170-173 ; *Chroniques brèves* : Schreiner, II, p. 213-214 ; *Chronologie*, III, p. 29-30. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÈRES, I, p. 114 n. 1.

# Συγγραφικῶν ἱστοριῶν ἐννάτη<sup>1</sup>

α'. Στεφφορία τοῦ βασιλέως Μιχαήλ.

Ἐπει δ' ἀντίπαις ἦν ὁ υἱὸς Μιχαήλ ἤδη τῷ βασιλεῖ καὶ τὸν ὑπὲρ τὸν ἔφηβον ἤλαυνεν, οὐκ ἀπεικὸς ἠγεῖτο οὐδ' ἀπρεπὲς ἄλλως μὴ βασιλικῶς 5  
ταινιοῦν, καὶ ταῦτα καὶ τόσῃ πληροφορίαν ἐπὶ τῷ ταινιώσονται κεκτημέ-  
νος. Ὅθεν καὶ ἐξαρτῦεται μὲν τὰ ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ χρεία προσήκοντα  
ἀποχρώντως λίαν καὶ φιλοτίμως · καιρὸν δ' ἠγησάμενος πρέποντα τὴν<sup>2</sup>  
ἡμέραν τῆς μνήμης<sup>3</sup> τοῦ πρώτου ἐν χριστιανοῖς βασιλέως, μᾶλλον δὲ καὶ  
σφίσι τῆς ἐλευθερίας ἄρξαντος Κωνσταντίνου, ἐν ταύτῃ καὶ τὰ τῆς στεφ- 10  
φορίας τῷ υἱῷ ἀπεπλήρου. Καὶ εἰκοστῇ πρώτῃ πυαντιῶνος<sup>4</sup> μηνὸς κατὰ  
τὸν μέγαν τῆς<sup>5</sup> τοῦ Θεοῦ Σοφίας νεῶν<sup>6</sup>, συναχθέντων ἀπάντων, ὅσον ἦν  
τῶν ἐν τέλει καὶ ἄλλως<sup>7</sup> ὑπηρετικὸν<sup>8</sup> βασιλείου<sup>9</sup>, ὅσον τῆς πολιτείας καὶ  
ὅσον τῶν στρατιωτικῶν δυνάμεων, οὐδ' αὐτῶν ἀπόντων τῶν κατὰ τὴν πόλιν  
Ἰταλῶν, ἔτι δὲ<sup>10</sup> τῶν ὅσοι κατὰ χρείαν πρεσβείας ἐπεδήμουν τῇ Κων- 15  
σταντίνου, καὶ αὐτῶν δὴ τῶν τὸ ἐπὶ τῇ Αἰκατερίνῃ κῆδος μεσιτευόντων —  
οἱ δ' ἦσαν οἱ ἀμφὶ τὸν Συρπέρον λεγόμενον —, τὸ μὲν ἱερατικὸν πᾶν καὶ  
μοναχικὸν ἀφ' ἐσπέρας παννύχιον ὑπὸ δαψιλέσι φωσὶν ἀπετέλουν τὴν  
ὑμνωδίαν, ἄνωθεν τοῦ βασιλέως ἱσταμένου καὶ ἀκροωμένου τῶν ὕμνων · 1 B 196  
ὑπ' αὐγὰς δὲ συναχθέντων καὶ τὴν τοῦ Αὐγουστεῶνος αὐλαιάν πλη-  
ρούντων<sup>11</sup> ἕς τόσον<sup>12</sup> ὥστε καὶ εἰς μίαν ἄρμογὴν καὶ συνέχειαν ζύμπαντας 20  
ζυνεπτύχθαι<sup>13</sup>, ζῶον φαινομένους ἐν, εἰς πλάτος ἐνδιδὸν ἀλλόκοτόν τι καὶ

1 Συγγραφικῶν ἱστοριῶν ἐννάτη (ἐνάτη B) : λόγος τρίτος παχυμέρους τῆς βασιλείας τοῦ ἀνδρονίκου τοῦ παλαιολόγου C Γεωργίου τοῦ Παχυμέρη Ἀνδρόνικος Παλαιολόγος. Κεφάλαια τῆς τρίτης βίβλου Poss. τῆς τρίτης. Γ. Bekk. 2 τὴν om. edd. 3 τῆς μνήμης : τὴν μνήμην B 4 μάιος mg. ABC 5 μέγαν τῆς om. B edd. 6 νεῶν : νεῶ AC 7 καὶ post ἄλλως add. edd. 8 ὑπηρετικὸν om. C 9 καὶ ante βασιλείου add. AC 10 καὶ post δὲ add. B edd. 11 πληρούντων : -οῦντες B Poss. 12 ἕς τόσον : εἰς ἴσον C 13 ζυνεπτύχθαι : -τῆχθαι B Poss.

4. Ce sire Pierre (Syrpéros, en un seul mot, dans tous les manuscrits, comme plus haut Syriḗanēs : PACHYMÉRÈS, II, p. 425<sup>3</sup>), en qui on a vu le plus souvent Pierre de L'Isle (PLP, n° 27229), est sans doute Pierre de Surie, mentionné également dans la *Chronique de Morée* (706 : Longnon, p. 280) comme envoyé de Charles II d'Anjou, roi de Naples (1285-1309), auprès de l'empereur de Constantinople. Les tractations, qui duraient depuis 1288, ont été signalées dans le livre précédent (VIII, 18). Un peu plus bas (IX, 5), l'historien indique qu'Andronic II renonça bientôt à ce projet, pour se tourner vers des familles princières plus proches géographiquement ou politiquement.

5. La place de l'Augoustéon, dont l'historien a laissé une description en manière d'*ekphrasis* scolaire (PACHYMÉRÈS, *Progymnasmata* : Walz, p. 578-583), est située entre Sainte-Sophie et le Grand Palais ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 59-62.

gens étaient donc réunis, et les balustrades du triklinos du Makrôn avaient été entièrement enlevées<sup>6</sup>, pour que tous voient distinctement celui qu'on acclamait ; les dignitaires font asseoir le jeune empereur sur le pavois, l'élèvent en l'air et l'acclament d'une voix retentissante<sup>7</sup>. Ensuite le patriarche en personne, ainsi que les évêques et tous les clercs du sanctuaire célébrèrent la liturgie sacrée et, selon l'habitude, ils s'acquittèrent aussi pour le fils, de concert avec l'empereur le père, de chaque point des rites. Une fois ces rites accomplis, le souverain monte à l'ambon, le patriarche y monte aussi, et celui qui allait être oint pour accéder, avec son père, à la dignité impériale, y monte avec eux ; dans une cérémonie brillante et éclatante, l'empereur couronne son fils, alors que l'évêque tenait aussi avec lui la couronne ; l'évêque oint du chrême divin celui qui partage la dignité impériale ; suivent les péans, les acclamations et toutes les actions de grâces<sup>8</sup>. On jette aussi les habituels sachets<sup>9</sup>, au moment où les empereurs défilent. Alors le Grand Palais les reçoit dans un brillant cortège.

## 2. Promotion au despote du fils Jean par les empereurs.

Le lendemain de ce jour, l'empereur convoque les patriarches<sup>10</sup> et convoque les évêques, les membres du clergé et les moines et tous les citoyens illustres et éminents ; dans le triklinos impérial de Manuel<sup>11</sup>, il décida d'unir la fête à la fête. Introduisant son fils Jean, qu'il avait eu d'Irène et qui était encore jeune, il le promeut despote, alors que le jeune empereur et autokratôr aidait à tenir la couronne de despote<sup>12</sup>. Et ainsi, à partir de ce lieu et jusqu'aux Blachernes, alors que les empereurs défilaient, on jeta à nouveau des sachets à la population<sup>13</sup>,

6. Sous le nom de triklinos du Makrôn (galerie), l'historien désigne le Thômaïtès avec sa galerie, qui courait sur la façade du palais et surplombait la place de l'Augoustéon, à l'est ; voir PSEUDO-KÓDINOS : Verpeaux, p. 254<sup>26-29</sup>. Pour rendre visible à la foule massée sur l'Augoustéon la scène qui se déroulait dans le Makrôn, on enlevait les barrières mobiles qui protégeaient la galerie vers l'extérieur ; sur le Makrôn, voir GUILLAND, *Études sur Constantinople byzantine*, *JÖBG* 5, 1956, p. 27-28 = *Études*, II, p. 14 ; JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 383.

7. Le rite de l'élévation sur le pavois, hérité des temps anciens et marquant l'origine militaire du pouvoir impérial, était accompagné des acclamations, qui constituaient l'acte formel de l'investiture impériale. L'historien emploie des termes similaires dans le récit de l'accession au pouvoir de Michel VIII en 1258 (PACHYMÉRÈS, I, p. 137<sup>12-16</sup>) ; voir Aikaterinè CHRISTOPHIPOULOU, *Ἐκλογή, ἀναγόρευσις καὶ στέψις τοῦ Βυζαντινοῦ αυτοκράτορος*, Athènes 1956, p. 185-188.

8. Le cérémonial de l'élévation sur le pavois, de l'onction et du couronnement du nouvel empereur sont décrits en détail dans le chapitre VII du *Traité du PSEUDO-KÓDINOS* (Verpeaux, p. 252-273), ainsi que dans le récit de JEAN KANTAKOUZÈNOS (Bonn, I, p. 196-204) concernant le couronnement d'Andronic III en 1325. Remarquons que, contrairement à ce que laisse entendre l'historien, l'onction précédait sans doute le couronnement. Sur l'emploi du mot *ἐπάρχης*, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 38 n. 2.

9. Les ἀπόδεσμοί, appelés encore ἐπικόμια ou ἐπικόμβια (PACHYMÉRÈS, II, p. 383<sup>4</sup>), étaient des sachets qui contenaient une ou des monnaies et qu'on jetait au peuple à certaines occasions solennelles. Le PSEUDO-KÓDINOS (Verpeaux, p. 255<sup>1-19</sup>), JEAN KANTAKOUZÈNOS (Bonn, I, p. 203<sup>3-11</sup>) ou encore le Protocole anonyme sur le couronnement de Manuel II (édité avec le *Traité du Pseudo-Kódinos* : Verpeaux, p. 360<sup>19-361</sup><sup>3</sup>) signalent cette distribution, mais à des moments différents de la cérémonie.

10. C'est-à-dire les patriarches Jean de Constantinople et Athanase d'Alexandrie, qui était rentré de Rhodes après l'éviction de son adversaire, Athanase de Constantinople (IX, 5).

11. Le Lausiakos prit le nom de Manouëlîtès (triklinos de Manuel) après avoir été restauré par Manuel I<sup>er</sup> Komnènos (1143-1180). Le triklinos de Manuel faisait partie du Grand Palais et communiquait avec le triklinos de Justinien, cité dans le livre précédent (VIII, 15). Sur le Lausiakos, appelé plus tard le Manouëlîtès, voir GUILLAND, *EEBS* 33, 1964, p. 83-86 = *Études*, I, p. 158-160.



ξένον, μυρίαίς χρώμενον γλώσσαις, τούτων οὖν ἀπάντων συναθροισθέντων, περιαιρεθέντων δὲ καὶ τῶν τοῦ τρικλίνου Μάκρωνος δρυφάκτων διόλου, ὡς καθαρῶς<sup>14</sup> παρὰ πάντων θεῶτο ὁ εὐφημούμενος, ἐπ' ἀσπίδος τε τὸν νέον οἱ ἐν τέλει<sup>15</sup> καθιζάνουσι καὶ μετέωρον αἴρουσι καὶ ἀνευφημοῦσι τρανότερον<sup>16</sup>. Εἶτα καὶ τὴν ἱεράν λειτουργίαν τελοῦντες, ἅμα μὲν αὐτὸς 5 πατριάρχης, ἅμα δ' <sup>17</sup> ἄρχιερεῖς καὶ οἱ τοῦ βήματος<sup>18</sup> πάντες ἐφ' ἐκάστῳ τῶν τελουμένων καὶ τῷ υἱῷ κατὰ τὸ εἶκος συναφωσίουν τὰ πρέποντα τῷ πατρί τε καὶ βασιλεῖ. Καὶ δὴ τελεσθέντων ἐκείνων<sup>19</sup>, ἄνεισι μὲν ἐπ' ἄμβωνος ὁ κρατῶν, ἄνεισι δὲ καὶ ὁ πατριάρχης, συνάνεισι δὲ σφίσι<sup>20</sup> καὶ ὁ εἰς βασιλείαν μετὰ τοῦ πατρὸς χρισθησόμενος · καὶ μετὰ λαμπρῶν καὶ περιφανῶν 10 τῶν τελετῶν στέφει μὲν βασιλεὺς τὸν υἱόν, συνεπιλαμβανομένου τοῦ στέφους καὶ τοῦ ἱεράρχου, χρίει δ' ὁ ἱεράρχης τῷ θεῷ<sup>21</sup> μύρω τὸν τῆς βασιλείας συμμετασχόντα, καὶ παιᾶνες ἐντεῦθεν καὶ εὐφημῖαι καὶ πᾶν χαριστήριον. Ῥιπτοῦνται δὲ, προερχομένων<sup>22</sup> τῶν βασιλέων, καὶ οἱ συνήθεις ἀπόδεσμοι. Καὶ τότε μὲν τὸ μέγα παλάτιον μετὰ περιφανοῦς τῆς δορυ- 15 φορίας αὐτοὺς ὑποδέχεται.

β'. Προβολὴ παρὰ βασιλέων εἰς δεσποτείαν<sup>23</sup> τοῦ<sup>24</sup> υἱοῦ Ἰωάννου.

Τῇ δ' ὕστεραία ταύτης μετακαλεῖται μὲν πατριάρχας ὁ βασιλεὺς, μετα- B 197  
καλεῖται δ' ἄρχιερεῖς καὶ τοὺς τοῦ κλήρου καὶ μοναχοὺς καὶ τὸ τῆς πολιτείας ὅσον καθαρὸν τε καὶ ἔκκριτον, καὶ δὴ κατὰ τὸν Μανουηλίτην βασι- 20  
λικὸν τρίκλινον ἔγνω συνάπτειν πανηγύρει<sup>25</sup> πανήγυριν. Καὶ τὸν υἱὸν ἀγαθὸν Ἰωάννην, ὃν ἐκ τῆς Εἰρήνης ἔσχε, νέον ἔτι τελοῦντα, εἰς δεσπότην προβάλλεται, συνεπιλαμβανομένου τῆς δεσποτικῆς στεφάνης καὶ τοῦ νέου<sup>26</sup>  
βασιλέως καὶ αὐτοκράτορος. Καὶ οὕτως ἐκεῖθεν καὶ ἐς Βλαχέρνας, προερχομένων τῶν βασιλέων, ἔρριπτοῦντο μὲν τοῖς δήμοις καὶ αὖθις<sup>27</sup> ἀπό- 25

14 καθαρῶς : -ρός B edd. 15 τέλει : -οι A 16 τρανότερον : -ώτερον B Poss. 17 ἅμα δ' : ἅμ' A 18 β[ήματος] init. lin. om. A 19 τὰ πρέποντα τῷ πατρί τε καὶ βασιλεῖ post ἐκείνων iter. et cum signo in mg. del. A 20 καὶ ante σφίσι add. C 21 τῷ θεῷ iter. A 22 προερχομένων : περιερχ- edd. 23 δεσποτείαν : -ότην AB 24 τοῦ om. B 25 πανηγύρει om. edd. 26 τῆς δεσποτικῆς στεφάνης καὶ τοῦ νέου : τοῦ στέφους AB τῆς δεσποτικῆς στεφάνης τοῦ στέφους (τοῦ στέφους : ἀρτιστεφοῦς Bekk.) edd. 27 καὶ αὖθις τοῖς δήμοις transp. B edd.

12. Fils aîné d'Irène de Montferrat, qu'Andronic II avait épousée en secondes noces en 1284, Jean Palaiologos (PLP, n° 21475) était né entre 1285 et 1290 ; il avait de quatre à neuf ans, lorsqu'il fut couronné despote le 22 mai 1294, le lendemain du couronnement de Michel IX, auquel l'historien donne son titre, nouvellement acquis, de basileus autokratôr. La couronne du despote est désignée par le mot στεφάνη, le terme στέμμα étant réservé à la couronne impériale ; voir aussi PACHYMÉRÈS, I, p. 146 n. 1. Sur la promotion du despote, voir PSEUDO-KŌDINOS : Verpeaux, p. 274-275. Sur la dignité de despote, voir GUILLAND, REB 17, 1959, p. 52-89 = *Recherches*, II, p. 1-24 (notice de Jean Palaiologos, p. 6) ; FERJANČIĆ, *Despoti*, p. 40-41, 92-93.

13. Du Grand Palais, le cortège gagna la résidence des Blachernes à l'autre extrémité de la ville ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 123-128. Le mot ἀπόδεσμος est déjà employé dans le chapitre précédent.

tandis que s'élevaient de grands applaudissements et des acclamations confuses chez tous ces gens qui magnifiaient les empereurs. Ensuite l'empereur demanda à l'Église d'accorder aussi au jeune empereur couronné ce qui avait été accompli pour lui à la demande de son père<sup>14</sup>.

### 3. Comment est émise une nouvelle impériale sur les ordinations.

En effet, quant à émettre immédiatement un tomos, à lui garantir la dignité impériale par les signatures habituelles et à imposer à qui se soulèverait précisément, si jamais quelqu'un le faisait, le châtiment d'une excommunication et d'une malédiction indissolubles, l'empereur savait parfaitement et montra que cela avait été accompli pour lui-même par les évêques d'alors, et il demandait que cela fût aussi accompli par eux pour son fils, car la demande, disait-il, n'avait rien de nouveau et d'étrange<sup>15</sup>. Cela l'empereur le demandait avec ténacité, mais il ne persuada ni le patriarche ni les évêques ; par contre, ils étaient prêts sur-le-champ à faire en sorte que le tomos soit émis et que la dignité impériale soit garantie à celui qui venait d'être couronné, mais ils ne jugeaient nullement légitime de frapper de la malédiction et de l'excommunication, qui séparent du parti du Christ, celui qui pourrait un jour se soulever contre l'empereur : les peines découlant des lois étaient en effet suffisantes contre cet homme, s'il était convaincu de faute, de sorte que sa vie ne serait nullement vivable à partir de là, du moment où il serait soumis aux peines découlant des lois ; il n'était pas juste qu'en plus de ces peines, et cela sur décision d'hommes amis de la clémence, cet homme soit séparé aussi du parti du Christ. D'un côté, il était bon que l'empereur soit attaché à la prééminence de la clémence ; il avait en effet prescrit lui-même précisément de ne jamais persécuter, par une décision volontaire, celui qui est convaincu même du pire, mais de condamner et de punir simplement, selon le degré de la faute, par l'emprisonnement et les mauvais traitements et confiscations qui en découlent ; la prescription de l'empereur était donc bonne et louable. Mais d'un autre côté il n'était pas bon ni vraiment convenable que, usant de clémence à ce point en la matière pour les délinquants, il oblige l'Église à manquer de clémence, d'autant plus que celle-ci professe particulièrement la clémence.

Comme donc le souverain avait échoué et que toute argumentation était dès lors sans effet, la résistance du patriarche et des évêques prenant le dessus, de mauvais gré il remit la chose et montra un apparent dédain, sans même accepter comme une chose nécessairement souhaitable ce tomos lui-même qu'ils étaient prêts à accorder, car, naturellement, le serment et l'assurance qu'on lui avait prêtés à lui-même au nom de Dieu et de ses lois valaient également pour son fils et successeur. Mais lui, irrité, comme il convenait, pour avoir échoué dans sa demande, il décida de gratter à son tour d'une autre manière les

14. Après le couronnement d'Andronic II en 1272, l'Église, sollicitée par Michel VIII, émit un tomos en faveur du jeune empereur, pour le protéger d'éventuels usurpateurs (PACHYMÉRÈS, II, p. 415<sup>10-11</sup>).

15. Qualifié de tomos (voir la note précédente), l'acte implique l'intervention simultanée de l'Église et de l'État ; voir, sur le sens du mot, PACHYMÉRÈS, II, p. 364 n. 4, et, pour la portée d'un tel acte, PACHYMÉRÈS, II, p. 415<sup>10-11</sup>.

δεσμοί, πολὺς δ' ἐξ ἀπάντων<sup>28</sup> κρότος καὶ συμμιγῆς ἦρετο εὐφημία μεγα-  
λυνόντων<sup>29</sup> τοὺς βασιλεῖς. Ἐντεῦθεν καὶ ἐζητεῖτο πρὸς βασιλέως παρὰ τῆς  
ἐκκλησίας δοθῆναι καὶ ἐπὶ τῷ νέῳ στεφθέντι ὅσον δὴ καὶ αὐτῷ παρὰ τοῦ  
πατρὸς ζητήσαντος πέπρακτο.

γ'. Ὅπως νεαρὰ προβαίνει βασιλείος ἐπὶ<sup>30</sup> τῶν χειροτονιῶν.

5

Τὸ γὰρ ἐξ αὐτῆς τόμον γενέσθαι καὶ δι' ὑπογραφῶν συνήθων ἀσφα-  
λισθῆναι οἱ τὴν βασιλείαν καὶ τῷ κατεξαναστησομένῳ δῆθεν, εἴ πού τις καὶ  
εἶη, εὐθύνας ἀφορισμῶν ἀλύτων καὶ ἀρῶν ἐπιτίθεσθαι, ἑαυτῷ μὲν γεγονὸς  
παρὰ<sup>31</sup> τῶν τότε ἐς τὸ ἀκριβὲς ἠπίστατο<sup>32</sup> καὶ ἐδείκνυ, ἠξίου δὲ καὶ τῷ υἱῷ  
ταῦτα παρ' αὐτῶν<sup>33</sup> γίνεσθαι, ὡς οὐ καινόν τι καὶ ξένον, ὡς ἔλεγεν, ἐχούσης  
τῆς ἀξιώσεως. Ταῦτα μὲν βασιλεὺς ἰλιπαρῶς ἠξίου, ἀλλ' οὔτε πατριάρχην  
οὔτ'<sup>34</sup> ἀρχιερεῖς ἐπειθεν, ἀλλὰ τὸ<sup>35</sup> μὲν τόμον γενέσθαι καὶ ἀσφαλισθῆναι  
τῷ στεφθέντι τὴν βασιλείαν αὐτόθεν ἔτοιμοι ἦσαν πράττειν, τὸ δὲ καὶ ἀραιῶς  
περιβάλλειν καὶ ἀφορισμοῖς, Χριστοῦ τῆς μερίδος χωρίζουσι<sup>(1)</sup>, τὸν εἴ τις  
ποτε καὶ κατεξανασταῖ τῷ βασιλέως, οὐκ ἐδικαίουν ὅλως · ἀποχρῶντα γὰρ  
εἶναι οἱ τὰ ἐκ τῶν νόμων πρόστιμα, εἰ ἀλόφῃ, ὡς μηδὲν ἐντεῦθεν καὶ τὸ βιοῦν  
βιωτὸν<sup>(2)</sup> ἔχειν, ταῖς ἐκ νόμων καθυπαχθέντα ποιναῖς · μὴ δίκαιον δ' εἶναι  
πρὸς ταύταις, καὶ ἀνδράσι συμπαθείας φίλοις διεγνωσμένον, καὶ τῆς μερίδος  
ἐκεῖνον χωρίζεσθαι τοῦ Χριστοῦ<sup>(3)</sup> · καὶ καλὸν μὲν βασιλεῖ προσεῖναι τὸ  
εἰς<sup>36</sup> συμπάθειαν πλεονέκτημα · τέτακτο γὰρ αὐτῷ δηλαδὴ μὴ ἐκουσίῳ  
γνώμη ποινηλατεῖν ποτε τὸν καί<sup>37</sup> ἐπὶ τοῖς ἐσχάτοις ἀλόντα, ἀλλ' ἄλλως<sup>38</sup>  
εἰρκταῖς καὶ ταῖς ἐκεῖθεν κακουχίαις δὴ καὶ δημεύεσει κατὰ τὸν<sup>39</sup> τρόπον  
τοῦ πλημμελήματος δικαιοῦν καὶ κολάζειν · καλὸν οὖν εἶναι καὶ ἐπαινετὸν  
τὸ ταχθὲν βασιλεῖ · οὐ καλὸν δὲ οὐδ'<sup>40</sup> εὐπρεπὲς ἄλλως αὐτόν, συμπαθῶς  
ὅσον ἐπὶ τούτῳ τοῖς πταίουσιν ἔχοντα, ἀσυμπαθῆ καταναγκάζειν τὴν ἐκκλη-  
σίαν γίνεσθαι, καὶ μᾶλλον αὐτὴν διαφερόντως τὸ ζυμπαθὲς πρεσβεύουσαν.  
Ὡς γοῦν ἀπετύγγανεν ὁ κρατῶν καὶ πᾶς εἰς<sup>41</sup> δικαιολογίαν λόγος ἐντεῦ-  
θεν ἡ ἡράκτει, τῆς τοῦ πατριάρχου καὶ τῶν ἀρχιερέων νικώσης ἐνστάσεως,  
τοῦτο μὲν καὶ ἄκων ὑπερετίθετο καὶ τὸ δοκεῖν ὑπερηφάνει, μηδ' αὐτὴν  
ἐκείνην ἦν ἐτοίμως εἶχον διδόναι τομογραφίαν ὡς τι τῶν ἐξ ἀνάγκης  
θελητῶν προσιέμενος · συνεξακούεσθαι γὰρ καὶ τῷ παιδί τε καὶ διαδόχῳ  
κατὰ τὸ εἰκὸς τὴν ὡς<sup>42</sup> ἑαυτὸν ὀρκωμοσίαν τε καὶ ὑπὸ Θεῶ καὶ τοῖς ἐκεῖνου  
νόμοις ἀσφάλειαν. Αὐτὸς δ'<sup>43</sup> ὡς ἐφκει παροξυνθεις ἐφ' οἷς ἀξίων ἀπετύγγα-  
νεν, ἄλλως ἀντιξύειν<sup>(4)</sup> ἔγνω τοὺς ἀπειθοῦντας, ἀπρεπὲς καὶ ἄλλως τὸ κατὰ

10

B 198

15

20

25

B 199

30

(1) Cf. *Romains*, 8, 35.

(2) Cf. *Aristophane, Ploutos*, 969 ; *Euripide, Hippolyte*, 821.

(3) Cf. *Romains*, 8, 35.

(4) Cf. *Leutsch*, I, p. 315 n° 48 ; II, p. 689 n° 20.

28 ἀπάντων : ἀπάτων A 29 καὶ ante μεγαλυνόντων add. B edd. 30 ἐπὶ : περι AB  
31 παρὰ : περι AB 32 ἠπίστατο : ἐπ- AB Poss. 33 αὐτῶν : αὐτῷ C Poss. 34 οὐτ' :  
οὔτε C 35 τὸ : τὸν B edd. 36 τὸ εἰς : τὴν B edd. 37 καὶ om. AB edd. 38  
ἄλλως : ἄλλως A 39 τὸν om. AB edd. 40 οὐδ' : οὐδὲ C 41 εἰς : ἐς edd. 42 ὡς :  
εἰς B 43 δ' : δὲ C

rebelles, car il jugeait proprement inconvenante une pratique devenue usuelle. C'était le fait que l'ordinand à l'épiscopat fasse des présents aux ordinants, grâce à des corbeilles et à l'offrande de cadeaux, ainsi qu'à chacun des clercs selon le droit afférent aux charges qu'ils détenaient, comme c'était l'usage<sup>16</sup> ; il traitait en effet de simoniaque le mal qui s'accomplissait, et il y avait dès lors danger que l'ordination puisse être considérée comme vénale. Mettant cela en avant publiquement, il semblait s'employer à jeter l'opprobre, à dénigrer ce qu'on faisait inconsidérément et à le faire passer pour un crime grave. Certains donc à qui il convenait de montrer des scrupules, puisque, en tant qu'évêques, ils semblaient subordonner eux aussi le gain à la sécurité<sup>17</sup>, partageaient le sentiment de l'empereur et collaboraient naturellement. Mais la plupart, et tous sauf ceux-là, mettaient en avant la coutume ancienne, les lois qui traitent du sujet et les droits attachés aux charges depuis les temps anciens pour ne pas approuver. Sinon, eh bien ! ils voyaient la transgression guetter la pratique établie et les écarts s'ensuivre naturellement, et avoir pour conséquence la disparition, pour les clercs, des ressources nécessaires de la vie. Tenant de multiples propos similaires, ils semblaient opposer un refus définitif, mais ils n'aboutirent pas. C'est pourquoi une nouvelle est émise<sup>18</sup>, où on ne laissait dans l'imprécision que le nombre et la qualité des cierges eux-mêmes qui seraient allumés à la cérémonie de l'ordination et qu'utiliseraient les clercs présents ; le patriarche signe la nouvelle<sup>19</sup>, les évêques la signent, et tous, sauf deux, celui de Smyrne et celui de Pergame<sup>20</sup>, donnent leur approbation. Seulement, tout le manque à gagner retombe non sur les signataires, mais sur les clercs, de sorte que, si les uns étaient liés par leur engagement, ce sont les autres qui, fût-ce à contrecœur, remplissaient l'engagement de ceux-ci<sup>21</sup>.

#### 4. De la mort du despote Nicéphore et de la demande adressée à l'empereur<sup>22</sup>.

Mais le despote d'Occident Nicéphore, descendant des Angéloi, a terminé sa vie plus tôt, en laissant deux enfants sous tutelle, un garçon mineur, Thomas, et une fille, qui précédait en âge le garçon, Ithamar<sup>23</sup>. Leur mère, Anne, fille

16. Il était convenu que, au moment de son ordination, l'évêque, ou plutôt, concernant en l'occurrence le cas précis de Constantinople, le métropolitain ou l'archevêque, distribue des cadeaux à ses collègues du synode pour la concélébration et aux clercs du patriarcat qui officiaient à son ordination, à chacun selon son grade et sa fonction. L'affaire implique une sorte de tarification des sacrements, et l'empereur voulut y voir un acte de simonie. Sur la législation en la matière, qui fut contradictoire d'un siècle à l'autre et très différente de l'empereur Justinien au patriarche Matthieu I<sup>er</sup>, voir E. HERMAN, *Das bischöfliche Abgabewese im Patriarchat von Konstantinopel vom XI. bis zur Mitte des XIX. Jahrhunderts*, *OCP* 5, 1939, p. 457-460. La corbeille (τὸ κἀνεὸν/τοῦ κανοῦ, plus communément τὸ κανίσκιον) contenait des dons en nature. Ce passage de l'Histoire a été inséré dans la collection des nouvelles de l'empereur Andronic II (Ζέπος, *JGR*, I, p. 522).

17. C'est-à-dire à la sécurité en matière dogmatique ; en d'autres termes, les évêques entendaient s'attacher à l'application stricte et rigoureuse des principes dogmatiques et canoniques.

18. DÖLGER, *Regesten*, n° 2159 (22 mai 1294). La nouvelle, dont des extraits ont été conservés en langue slave, ne peut être datée de manière aussi précise ; elle fut émise, non pas le 22 mai 1294, mais peu après cette date, comme le document patriarcal répertorié dans la note suivante.

19. LAURENT, *Regestes*, n° 1563 (peu après le 21 mai 1294).

20. Il s'agit de Théodule de Smyrne (*PLP*, n° 7269), qui devait soutenir plus tard la révolte d'Alexis Philanthrôpénos (X, 10), et d'Arsène de Pergame (*PLP*, n° 1405), qui est mentionné à nouveau plus bas (X, 31). Sur l'emploi du mot τεράρχης, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 38 n. 2.

συνήθειαν πραττόμενον διακρίνων. Τὸ δ' ἦν τὸ τὸν ἐπὶ ἀρχιερωσύνη χειρο-  
 τονούμενον κανοῖς τισι καὶ δώσει λημμάτων τοὺς χειροτονοῦντας δωρεῖσθαι  
 καὶ γε δὴ κληρικῶν<sup>44</sup> ἕκαστον διὰ τὴν τῶν<sup>45</sup> προσόντων αὐτοῖς ὀφθικίων  
 δικαιοδοσίαν, ὡς εἶθιστο · σιμωνιακὸν γὰρ ἀπεκάλει τὸ πραττόμενον πάθος,  
 καὶ ὄνιον χρημάτων κινδυνεύειν ἐντεῦθεν τὴν χειροτονίαν<sup>46</sup> λογίζεσθαι. 5  
 Τοῦτ' εἰς μέσον προτείνων, πολὺς ἦν δοκῶν καταιδεῖσθαι καὶ τὸ ἀπερι-  
 σκέπτως γινόμενον ἐκφραυλίζειν καὶ εἰς κρῖμα μεῖζον γίνεσθαι. Τινὲς γοῦν  
 οἷς δὴ καὶ ἦν διευλαβεῖσθαι δοκεῖν, ἀρχιερεῖς ὄντες καὶ οὗτοι καὶ τὸ κέρδος  
 τοῦ ἀσφαλοῦς ἐν δευτέρῳ δοκοῦντες τίθεσθαι, συνήροντο<sup>47</sup> τῆς γνώμης τῷ  
 βασιλεῖ καὶ τὰ εἰκότα<sup>48</sup> συνέπραττον. Οἱ πλείους ἰδὲ καὶ οἱ<sup>49</sup> παρ' ἐκείνου<sup>50</sup> B 200  
 ζυμπαντες, καὶ παλαιὰν συνήθειαν προβαλλόμενοι καὶ νόμους περὶ τούτων  
 λέγοντας καὶ δικαιοδοσίας ἐκ παλαιοῦ ὀφθικίων, οὐκ ἐνεδίδοσαν · εἰ δ' οὖν,  
 ἀλλὰ παραβασίαν τοῖς κειμένοις ἐφεδρεύουσαν καὶ ὄλισθον ἐντεῦθεν  
 ἀνηρημένον ὡς εἰκὸς διεγίνωσκον, καὶ ὃ τι<sup>51</sup> πόρον ζωῆς ἀναγκαίας τοῖς  
 κληρικοῖς ἀποκεκλειῖσθαι ζυμβαίνειν<sup>52</sup>. Καὶ πόλλ' ἄττα τοιαῦτα λέγοντες, 15  
 τοῖς ἀπεροῦσιν εἰς τέλος ἐφέκεσαν · ἀλλ' οὐκ ἦνουν. Διὸ καὶ νεαρὰ προβαί-  
 νει νομοθεσία, καὶ ἐπ' αὐτοῖς μόνον οὐκ ἀκριβολογουμένων κηροῖς, ὅποσοι  
 καὶ οἶοι ἐσοῦνται, οἷς ἡμμένοις ἐπὶ τῇ τελετῇ τῆς χειροτονίας χρήσαιντ' ἂν  
 οἱ τῶν παρόντων ἱερωμένοι<sup>53</sup> · ἦν δὴ νεαρὰν ὑποσημαίνεται μὲν πατριάρχης,  
 ὑποσημαίνονται δ' ἱεράρχαι, καὶ πάντες πλὴν δυοῖν, τοῦ τε Σμύρνης καὶ τοῦ 20  
 Περγάμου, συγκάταινοι γίνονται. Πλὴν τὸ πᾶν τῆς ἀκερδεΐας οὐκ ἐπὶ τοῖς  
 ὑπογράψασιν, ἀλλ' ἐπὶ τοῖς κληρικοῖς πίπτει, ὡς ἄλλους μὲν ἐμπεδωθῆναι  
 ταῖς ὁμολογίαις, ἄλλους δὲ καὶ ἄκοντας τὰς ἐκείνων ὁμολογίας ἀποπληροῦν.

δ'. Περὶ τοῦ θανάτου τοῦ δεσπότη Νικηφόρου καὶ τῆς πρὸς βασιλέα ἀξιώ-  
 σεως. 25

Ἄλλὰ φθάνει καὶ ὁ ἐν δύσει δεσπότης ὁ ἐξ Ἀγγέλων Νικηφόρος  
 τελευτῆσαι τὸν βίον, ἐπὶ δυσὶν ὑπεξουσίαις τέκνοις, ἰ παιδί τε ἄρρени ἀτελεῖ B 201  
 τῷ Θωμᾷ καὶ θυγατρὶ προφερούση τὴν ἡλικίαν τοῦ ἄρρени τῇ Ἰθάμαρ. Καὶ

44 κληρικῶν : -ὸν C 45 τῶν om. B edd. 46 τὴν χειροτονίαν ἐντεῦθεν transp. AB  
 edd. 47 συνήροντο : συνήρουν τὸ AB Poss. 48 εἰκότα om. et mg. suppl. A 49 οἱ  
 om. AB edd. 50 ἐκείνου : -νου C 51 ὃ τι : ὅτι AB edd. 52 ζυμβαίνειν : -νι AB  
 edd. 53 οἱ ante ἱερωμένοι add. C

21. L'historien a parsemé son ouvrage de ces remarques caustiques qui font sans doute référé-  
 nce à sa situation personnelle de clerc de Sainte-Sophie, soumis aux volte-face du patriarche ou  
 des membres du synode : les évêques faisaient des promesses sans en supporter les conséquences,  
 qui retombaient sur les subordonnés, les clercs du patriarcat.

22. Cf. *Chronique de Morée*, 657-660 : Longnon, p. 262-264 ; *Libro de los fechos*, 468 :  
 Morel-Fatio, p. 102-103.

23. L'historien semble placer la mort de Nicéphore Angélos (PLP, n° 223 et 91042) avant les  
 événements qu'il rapporte ici et qui concernent l'année 1294. Si les documents de la chancellerie  
 angevine font bien état de l'activité du despote d'Épire jusqu'en 1296, l'historien fait erreur, mais  
 il reste à le montrer. Thomas Angélos (PLP, n° 197) succéda à son père, tandis que sa sœur Itha-  
 mar (PLP, n° 8152) fut mariée à Philippe de Tarente, comme il est indiqué à la fin du chapitre.

d'Eulogie, avait, une fois le sébastokratôr Jean disparu lui aussi, la tutelle des enfants et de la toparchie<sup>24</sup> ; elle redoutait énormément les deux enfants de Jean, Doukas et Angélos, elle une femme, qui est un être impropre à la guerre, face à des hommes, qui de plus étaient aguerris ; quant à Michel Komnènos, en effet, elle l'avait précédemment trompé par ruse, saisi et livré à l'empereur<sup>25</sup> ; elle craignait pour ses enfants et pour son État : en effet leur père Jean avait fait du tort à Nicéphore de son vivant, le fils bâtard au fils légitime, en le dépouillant d'une grande partie de ses possessions. C'est pourquoi elle forma un projet totalement irréalisable : elle décida en effet d'envoyer des émissaires à l'empereur, pour le supplier et supplier le patriarche et l'Église de négliger les lois établies et de céder à la nécessité, qui présentait aussi un grand avantage : ainsi le jeune empereur deviendrait son gendre, et elle livrerait toute la région, elle-même et son enfant, comme d'antiques restes de la Rhomaïde, ravie comme si elle allait en tirer de gros bénéfices. L'alliance qu'elle voulait conclure était donc du sixième degré, par consanguinité, et il y avait bien empêchement absolu<sup>26</sup>. C'est pourquoi elle demanda et reçut la dignité de despote pour Thomas<sup>27</sup> et, après avoir renoncé à recevoir la sécurité de ce côté, elle regarde vers les Italiens et elle prend comme gendre le petit-fils de Charles, Philippe, en donnant en dot à sa fille une partie appréciable de la région ainsi que des villes<sup>28</sup>.

##### 5. Du mariage du fils de l'empereur, l'empereur Michel, et des émissaires envoyés pour cette affaire<sup>29</sup>.

L'empereur préparait pour son fils un mariage approprié. Il envoie en Apulie, pour négocier le mariage projeté, le hiéromoine Sophonias, un homme sage et avisé<sup>30</sup>. Dans l'intervalle, une fois parti, il prit du retard : il lui fallut en effet se rendre aussi auprès du pape, bien qu'il ne fût pas muni d'une lettre de l'em-

24. Anne Kantakouzènè, fille d'Irène-Eulogie Palaiologina et cousine d'Andronic II, avait épousé Nicéphore Angélos en 1264 (III, 27). Jean Doukas, fils illégitime de Michel II Angélos, mourut avant son demi-frère Nicéphore, en 1289 probablement. Il avait été nommé sébastokratôr par Michel VIII (PACHYMÉRÈS, II, p. 401<sup>12</sup>) et il régnait en maître sur la Thessalie, depuis sa capitale de Néai Patrai. L'historien qualifie de toparchie des principautés autonomes qui se trouvaient sur les marches de l'empire et qui vouaient à celui-ci une obédience plus ou moins fidèle et durable : c'était le cas de la Thessalie et de l'Épire, mais aussi de la Crimée (IX, 26) ou de Trébizonde (XI, 29).

25. Les trois fils de Jean Doukas le sébastokratôr sont désignés chacun par l'un des patronymes de leur père et appelés Angélos (Théodore Angélos : *PLP*, n° 195), Doukas (Constantin Doukas : *PLP*, n° 212) et Komnènos (Michel Komnènos : *PLP*, n° 221). Ce dernier fut arrêté en 1284 (VII, 25, 27).

26. LAURENT, *Regestes*, n° 1564 (après le 21 mai 1294). Anne Kantakouzènè voulait marier sa fille Ithamar au fils de son cousin Andronic II, Michel IX, afin de réaliser le retour plénier de l'Épire, et éventuellement de la Thessalie, au pouvoir central de Constantinople. Mais il s'agissait là d'un mariage du sixième degré (trois degrés de chaque côté) par consanguinité, puisque Michel et Ithamar étaient enfants de cousins. Tous les mariages du sixième degré, de consanguinité ou d'affinité, étaient interdits conformément aux décrets de Sisinnios ; voir GRUMEL, *Regestes*, n° 858 et 1028. Mais l'indult patriarcal pouvait en relever : Anne Kantakouzènè et Nicéphore Angélos avaient précisément bénéficié d'une dispense du même empêchement (LAURENT, *Regestes*, n° 1441).

27. Sur la dignité de despote, voir GUILLAND, *REB* 17, 1959, p. 52-89 = *Recherches*, II, p. 1-24 (mention de Thomas Angélos, p. 14) ; FERJANČIĆ, *Despoti*, p. 71-74.

ἡ ἐκείνων μήτηρ Ἄννα καὶ τῆς Εὐλογίας θυγάτηρ, ἐκποδῶν γεγονότος καὶ τοῦ σεβαστοκράτορος Ἰωάννου, τὰς ἐπιτροπὰς τῶν τε παίδων καὶ τῆς τοπαρχίας ἔχουσα, τοὺς τοῦ Ἰωάννου παῖδας δύο, τὸν Δούκαν τε καὶ τὸν Ἄγγελον — τὸν γὰρ Κομνηνὸν Μιχαὴλ φθάνει κατασοφισαμένη αὐτὴ δόλω καὶ ἐπισχοῦσα καὶ παραδοῦσα τῷ βασιλεῖ —, γυνὴ ἀπόλεμος<sup>54</sup> φύσις<sup>54</sup>, 5 ἄνδρας καὶ πολέμοις ἐσχολακότας<sup>55</sup>, ἐκτόπως ὑπώπτευε καὶ περὶ τοῖς παισὶ καὶ τῇ ἀρχῇ ἐδεδοίκει · ὁ γὰρ σφῶν πατὴρ Ἰωάννης ζῶντα τὸν Νικηφόρον, νόθος γνήσιον, τὰ πολλὰ τῶν ἐκείνου προσαφαιρούμενος, ἐζημίου. Διὰ τοι ταῦτα<sup>56</sup> καὶ οὐκ ἀνυστήν ὄλωσ βουλὴν ἐβουλεύετο · ἔγνω γὰρ ἀποστέλλειν πρὸς βασιλέα καὶ λιπαρεῖν μὲν αὐτόν, λιπαρεῖν δὲ πατριάρχην καὶ ἐκκλη- 10 σίαν παριδεῖν νόμους κειμένους καὶ τῇ ἀνάγκῃ συγκαταβῆναι ἐχούσῃ καὶ<sup>57</sup> μέγα τὸ χρήσιμον, ὥστε τὸν νέον βασιλέα γαμβρὸν ἐκείνη γενέσθαι καὶ πᾶσαν χώραν καὶ ἑαυτὴν καὶ παῖδα, ὡς ἀρχαῖα ἐλλείμματα<sup>58</sup> Ῥωμαῖδος, ἐγχειρίζειν, χαίρουσαν ὡς εἰ καὶ αὐτὴ ἰ ἐπ' ἐκείνοις τόσα λαβεῖν ἔμελλε. Τὸ B 202 γοῦν<sup>59</sup> συνάλλαγμα<sup>60</sup> δ' συνιστᾶν ἤθελεν ἔκτου ἦν βαθμοῦ καὶ ἐξ αἵματος, καὶ 15 πάντως<sup>61</sup> γε μᾶλλον ἀπεκωλύετο. Ὅθεν καὶ τῷ μὲν Θωμᾷ<sup>62</sup> τὸ δεσποτικὸν ἀξίωμα ζητήσασα καὶ λαβοῦσα, τὴν δ' ἐντεῦθεν ἀσφάλειαν ἀπελίπασα, πρὸς Ἰταλοὺς ἀφορᾷ καὶ τὸν ἔκγονον τοῦ Καρούλου ἐπιγαμβρεύεται Φίλιπ- πον, οὐκ ὀλίγα τῶν τῆς χώρας καὶ πόλεις ἐς προῖκα δοῦσα τῇ θυγατρὶ.

ε'. Περὶ τοῦ ἐπὶ τῷ υἱῷ τοῦ βασιλέως βασιλεῖ Μιχαὴλ κήδους καὶ τῶν<sup>63</sup> εἰς 20 τοῦτο σταλέντων.

Ὁ δὲ βασιλεὺς πρόποντα γάμον τῷ παιδὶ παρεσκευάζε. Καὶ τὸν μὲν ἱερομόναχον Σοφονίαν, ἄνδρα σοφόν τε καὶ συνετόν, ἀποπέμπει πρὸς Πού- λειαν<sup>64</sup> τὸ κινούμενον κῆδος διαπρεσβεύσασθαι<sup>65</sup>. Ὡς δ' ἐν τῷ μεταξὺ ἀπελ- θῶν περιήργει — ἐδέησε γὰρ καὶ εἰς πάπαν ἐκείνον γενέσθαι, κἂν οὐχὶ πρὸς 25

(5) Cf. Euripide, *Hécube*, 1034.

54 φύσις : -ει edd. 55 ἐσχολακότας : -λοκότας B 56 Διὰ τοι ταῦτα : διὰ τοιαῦτα B edd. 57 καὶ om. edd. 58 ἐλλείμματα : -εἴματα AC 59 γοῦν : οὖν edd. 60 συνάλλαγμα : -άλαγμα A 61 πάντως : παντός C edd. 62 Θωμᾷ μὲν transp. C 63 περὶ ante τῶν add. AB 64 Πούλειαν : Πουλίαν Bekk. 65 διαπρεσβεύσασθαι : -σεσθαι edd.

28. Ithamar Angéline épouse Philippe de Tarente, fils de Charles II d'Anjou, en 1294. Les négociations avaient commencé dès 1291, à l'initiative du roi de Naples ; voir A. BON, *La Morée franque*, Paris 1969, p. 166-167, 170.

29. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 193<sup>14</sup>-195<sup>8</sup> ; THÉODORE MÉTOCHITÈS, *Poème autobiographique*, vers 474-521 : M. TREU, *Dichtungen des Gross-Logotheten Theodoros Metochites (Programm des Victoria-Gymnasiums zu Postdam)*, Postdam 1895, p. 13-14.

30. DÖLGER, *Regesten*, n° 2156a (vers le printemps 1294). L'historien a décrit plus haut (VIII, 18) les tractations qui avaient pour but de marier Michel IX à Catherine de Courtenay. Le moine Sophonias (*PLP*, n° 26424), mentionné ici sans autres détails, est connu également par la correspondance du frère Simon de Constantinople et a laissé au moins une œuvre ; voir la note de LAIOU (*Latins*, p. 51 n. 73) et les deux articles de Marie-Hélène CONGOURDEAU (*REB* 45, 1987, p. 165-181, plus particulièrement p. 168-169 et 180-181).

pereur au pape, qui aurait obligé à appeler le pape « très saint »<sup>31</sup> et à provoquer le crime le plus grave, comme c'était le sentiment des gens sûrs dans la foi. Mais il y avait de nombreux autres sollicitateurs, d'un côté le roi de Chypre, d'un autre côté les Arméniens. Préférant ce qu'il tient à ce qu'il espère et redoutant par ailleurs l'orgueil du pape de Rome, l'empereur résolu, une fois débarrassé de ce souci, de conclure le mariage avec l'un des demandeurs<sup>32</sup>. Il envoie d'abord Athanase d'Alexandrie, rentré à nouveau à Constantinople depuis Rhodes après l'éviction d'Athanase<sup>33</sup>. En effet les mauvais traitements venus de ce côté l'avaient atteint aussi. La raison en était le monastère de la Laure de l'Archistratège et un autre monastère, celui de Grand-Champ, que l'empereur Michel avait donnés à l'Église d'Alexandrie par bienveillance envers Athanase, avec la sanction d'un chrysobulle de garantie<sup>34</sup> ; par la suite, cette mesure affligea énormément le patriarche Athanase, qui s'appropriia le monastère de Grand-Champ. Alors qu'il exigeait sa propre commémoration au monastère de la Laure et comme les deux noms se confondaient et que l'on commémorait Athanase, il obligea les moines à donner l'assurance que, lorsque le nom serait prononcé et entendu, ils se reporteraient à son nom à lui, et non à celui de l'évêque d'Alexandrie, voulant par son envie réduire l'étendue de l'esprit qui est irrépressible. C'est pourquoi il partit à Rhodes et y vécut dans la paix. Alors donc, comme il était revenu et avait passé un bon moment au monastère de l'Euergétés<sup>35</sup>, l'empereur, qui jugeait que l'homme inspirerait le respect à ceux devant qui il se présenterait, envoie par son intermédiaire une ambassade auprès des rois, et de préférence auprès de celui d'Arménie, pour qu'il ramène de là une fiancée à l'empereur.

Comme donc l'envoyé donna son assentiment et que tout avait été préparé avec magnificence, le patriarche navigua d'abord avec un vent favorable sur une trière sûre, emmenant aussi avec lui le moine eunuque Néophyte<sup>36</sup> ; mais alors qu'ils se trouvaient vers Phôkaia<sup>37</sup>, ils tombent sur des pirates, qui les cernèrent, pillèrent cette précieuse cargaison et voulurent les saisir pour les

31. L'intitulé des lettres adressées au pape contenait habituellement le terme *ἀγιώτατος* ; voir G. HOFMANN, *Die Anreden griechischer Patriarchenbriefe an den Papst im Mittelalter und in der Neuzeit*, OCP 9, 1943, p. 308-317. On peut donner comme exemple l'intitulé de la profession de foi que Michel VIII fit parvenir au concile de Lyon en 1274 : *Τῷ ἀγιωτάτῳ, μακαριωτάτῳ... τῷ οἰκουμηνικῷ πάτρι* (*Actes d'Urbain IV* : Täutu, p. 116). Mais la formule donnée dans le manuel de chancellerie du 14<sup>e</sup> siècle (DARROUZÈS, *Ektthesis néa*, p. 391<sup>3</sup>, 681<sup>5</sup>) évite l'adjectif incriminé.

32. C'est-à-dire d'exclure Catherine de Courtenay, au bénéfice d'une sœur du roi de Chypre ou du roi de la Petite Arménie.

33. DÖLGER, *Regesten*, n° 2157a (vers l'été 1294). On ignore la durée du séjour du patriarche Athanase d'Alexandrie à Rhodes, d'où il rentra à la fin de 1293 ou au début de 1294, après la démission du patriarche Athanase de Constantinople (16 octobre 1293). Il est signalé comme présent à la promotion de Jean Palaiologos au despotat le 22 mai 1294 (IX, 2). L'historien, qui ne cache pas son admiration et son amitié pour Athanase d'Alexandrie, lui écrivit une lettre alors qu'il résidait à Rhodes ; voir A. FAILLER, *Le séjour d'Athanase II d'Alexandrie à Constantinople*, REB 35, 1977, p. 62-71, et particulièrement p. 65<sup>23</sup>.

34. DÖLGER, *Regesten*, n° 2023c (vers 1276-1278). La date assignée par P. Wirth au chrysobulle de Michel VIII n'est pas sûre, et le moment de l'émission du document reste indéterminé. Sur les deux monastères de la Laure de Saint-Michel (l'Archistratège) et de Grand-Champ, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 346-350 ; *Églises des grands centres*, p. 195-199.

35. Sur le monastère du Christ Euergétés, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 508-510. L'historien rapporte dans le dernier livre (XIII, 8) comment Andronic II confirma au patriarche



ἐκεῖνον γράμμασιν ἱκανοῦτο τοῖς ἐκ βασιλέως, οἷς ἔδει ἀγιώτατον γράφειν τὸν πάπαν καὶ κρίμα τὸ μέγιστον γίνεσθαι, ὡς<sup>66</sup> τοῖς ἀσφαλῆσι τὴν πίστιν ἐδόκει —, πολλοὶ δ' ἦσαν οἱ προσλιπαροῦντες ἄλλοθεν, ἔνθεν μὲν ἐκ τοῦ ἐν τῇ Κύπρῳ ῥηγός, ἔνθεν δὲ καὶ ἐξ Ἀρμενίων, τὰ ἐν χερσὶ τῶν προσδοκωμένων ποιούμενος περὶ πλείονος καὶ ἄλλως τὴν ἀπὸ ἰ τοῦ πάπα τῆς Ῥώμης B 203 ὑπειδόμενος ὑπερηφανίαν<sup>67</sup>, τῆς φροντίδος ἐκείνης ἀπαλλαγείς, ἔγνω ἐπιθατέρῳ τῶν ἀξιούντων τὰ τοῦ κήδους συστήσασθαι. Καὶ δὴ πρῶτον μὲν τὸν Ἀλεξανδρείας Ἀθανάσιον, ἐκ Ῥόδου καὶ αὐθις τῇ Κωνσταντίνου ἐπανελεύθοντα μετὰ τὴν ἐκβολὴν Ἀθανασίου — ἤπτετο γὰρ τάκειθεν δευνὰ καὶ αὐτοῦ · τὸ δ' αἴτιον ἢ τῆς Λαύρας τοῦ Ἀρχιστρατήγου μονῆ καὶ ἄλλη ἢ τοῦ 10 Μεγάλου Ἀγροῦ, τῇ ἐκκλησίᾳ Ἀλεξανδρείας δοθεῖσαι παρὰ βασιλέως Μιχαὴλ εἰς χάριν Ἀθανασίῳ ἀσφαλῆσιν ἐμπεδώσει χρυσοβούλλοις · δὲ καὶ τὰ πολλὰ ὠδύνα ἐσύστερον τὸν πατριαρχοῦντα Ἀθανάσιον, καὶ τὴν τοῦ Μεγάλου Ἀγροῦ προσαφηρεῖτο · ἐπὶ δὲ τῇ τῆς Λαύρας ζητῶν τὸ μνημόσυνον ἑαυτοῦ, ἐπεὶ ἐς ταῦτόν τῳ ὀνόματι συνετρεχέτην<sup>68</sup> καὶ Ἀθανάσιος 15 ἐμνημονεύετο, τοὺς μοναχοὺς κατηνάγκαζεν ἀσφαλίζεσθαι ἐφ' ὅπερ, ὅτε λέγοιτο καὶ ἀκούοιτο τοῦνομα, φέρειν αὐτοὺς ἐπὶ νοῦν τὸ αὐτοῦ καὶ μὴ τὸ<sup>69</sup> τοῦ Ἀλεξανδρείας, πλάτος νοός ἀκαθέκτου συστέλλειν ἐθέλων διὰ τὴν αὐτοῦ ὄρεξιν · καὶ διὰ ταῦτα ἀπάρας εἰς Ῥόδον, τὸ βιοῦν μετ' εἰρήνης διῆγε —, τότε τοῖνυν τοῦτον ἐπανελεύθοντα καὶ καιρὸν ὅσον διαγαγόντα ἐν τῇ τοῦ 20 Εὐεργέτου μονῆ, ὁ βασιλεὺς, αἰδοῦς ἄξιον οἷς ἂν ἐπισταίῃ κρίνων τὸν ἄνδρα, πρεσβείαν στέλλεται δι' αὐτοῦ πρὸς τοὺς ῥήγας, τὸ δὲ πλέον πρὸς B 204 τὸν Ἀρμενιον, ὡς ἂν ἐκεῖθεν νόμφην ἀγάγη τῷ βασιλεῖ.

Ἐπει<sup>70</sup> γοῦν ὁ ἀποστελλόμενος συγκατέθετο καὶ πάντα μεγαλοπρεπῶς ἠτοιμάσθησαν<sup>71</sup>, τὰ πρῶτα μὲν ἐξ οὐρίας ἔπλει ὁ πατριάρχης ἐπὶ τριήρεως 25 ἀσφαλοῦς, συνεπαγόμενος καὶ τὸν μοναχὸν ἐκτομίαν Νεόφυτον · ὡς δὲ περὶ πού τὴν Φώκαιαν ἦσαν, πειραταῖς περιπίπτουσιν<sup>72</sup>, οἱ καὶ περισχόντες αὐτοὺς φόρτον ἐκεῖνον<sup>73</sup> διεφόρουν καὶ τούτους παρακατέχειν, ὡς ἀποδοῖντο,

66 ὡς : καὶ B 67 ὑπερηφανίαν : ὑπεριφ- A 68 συνετρεχέτην corr. Bekk. : συν-  
 τρεχέτην AC συντρεχέτοι B Poss. 69 τὸ om. B edd. 70 Ἐπει init. lin. om. A 71  
 ἠτοιμάσθησαν : ἐτ- B Poss. 72 περιπίπτουσιν : -ι C 73 ἐκεῖνον : ἐκείνουν B

d'Alexandrie, à son retour de Rhodes, la possession de la Laure de Saint-Michel et lui attribua le monastère du Christ Euergétés en échange de celui de Grand-Champ, qui resta acquis au patriarcat.

36. Le moine Néophyte (*PLP*, n° 20162) n'est pas connu par ailleurs.

37. Maxime Planoudès, qui était un ami d'Athanase d'Alexandrie, rapporte également les malheurs du patriarche dans deux lettres adressées à Alexis Philanthrôpènos (*Lettres*, n° 86 : Treu, p. 110<sup>79</sup>-111<sup>93</sup> ; n° 109 : Treu, p. 146<sup>37-46</sup>). Il place l'incident non à Phôkaia, qui est située à l'entrée du golfe de Smyrne sur la rive orientale (nord-ouest de Smyrne), mais à Klazoméni, qui se trouve au fond du même golfe (ouest de Smyrne) ; il ajoute que le navire qui détourna l'attention et l'intérêt des pirates était une trière appartenant au pinkernès Alexis Philanthrôpènos, dont la campagne dans la région et la révolte sont longuement rapportées plus bas (IX, 9-14). On peut penser que Maxime Planoudès est, dans le cas, un témoin plus direct et plus sûr. Sur le sens de *περὶ πού* devant un toponyme, voir la première note d'un précédent chapitre (VII, 21).

vendre. Mais soudain apparaît sur la mer un cargo rempli de marchandises ; dès qu'il apparut au loin, les pirates convoitèrent le gain qu'ils en tireraient ; ils abandonnent au port, en même temps que la trière elle-même, le patriarche et les siens et ils abandonnent cette magnifique cargaison ; ils espéraient que ces gens attendraient, car l'aspect du patriarche les persuadait qu'ils ne songeraient pas à une vulgaire fuite ; les pirates s'élançèrent à toute vitesse et avec empressement vers le navire qui était apparu. Une fois les pirates disparus de leur vue, le patriarche et les siens, qui pressentaient leur malheur, si les pirates revenaient, songent aussitôt à fuir. Ils descendirent du bateau comme ils purent, avec seulement leurs vêtements et leurs sandales ; ils fuient à toute force de toute la vitesse de leurs jambes, *esquivant le chemin des hommes* et empruntant des passages difficiles et impraticables, autant par dessein que par ignorance totale des lieux, et ils finissent, après s'être beaucoup heurté les pieds aux buissons et aux pierres, par trouver leur salut dans un fort. Arrivés plus tard, les pirates comprirent qu'ils s'étaient laissé complètement abuser par eux-mêmes, ou plutôt par la Providence, comme on pourrait l'imaginer. Là-dessus, ils prirent le bateau et la cargaison, et ils s'en allèrent. Apprenant cela et peiné naturellement, l'empereur fait des préparatifs pour envoyer d'autres émissaires : c'étaient le préposé aux suppliques, Jean Glykys, et le logothète des troupes, Théodore Métochitès<sup>38</sup>. Ceux-ci abordèrent d'abord à Chypre et rencontrèrent le roi ; ils le trouvèrent aussitôt bien disposé devant leur demande, mais il reconnaissait qu'il y avait un obstacle, et un seul, à l'action et il entendait aussi le réduire : c'était que l'alliance matrimoniale devait se réaliser avec le bon vouloir et le consentement de l'Église de Rome<sup>39</sup>. Cela exigeait temps et délai.

Mais il leur était prescrit de se rendre aussi auprès des chefs de l'Arménie<sup>40</sup> ; dès le départ ceux-ci insistèrent pour qu'on dispose des deux sœurs comme on voulait : ils ne pouvaient en effet préférer la première pour le mariage convenant à l'empereur, car, même si l'une était préférée, l'autre suivrait aussi. Arrivés donc à cet endroit, les envoyés emmènent les deux : l'une se marierait à l'empereur, et l'autre trouverait l'époux approprié. Comme, au cours de leur navigation, l'aînée se trouve en péril, frappée par une maladie terrible, ils abordent à Rhodes, accomplissent à son égard, selon l'usage de la foi orthodoxe, ce

38. DÖLGER, *Regesten*, n° 2156b (printemps 1294). L'ambassade doit être placée après, et non avant, l'ambassade menée par Athanase d'Alexandrie, puisqu'elle est la conséquence de l'échec de la première. Des deux envoyés, seul le premier (Jean Glykys, préposé aux suppliques) a déjà été mentionné (VIII, 20). Le second est le logothète des troupes Théodore Métochitès (*PLP*, n° 17982), qui devait devenir le collaborateur le plus direct d'Andronic II ; dans son Poème autobiographique cité en note au début du chapitre, il a consacré quelques vers à son ambassade à Chypre et en Cilicie. Sur la dignité de logothète des troupes, voir GUILLAND, *REB* 29, 1971, p. 71-75 (notice de Théodore Métochitès, p. 74). GRÉGORAS (Bonn, I, p. 194<sup>1-2</sup>) donne à chacun des deux envoyés une dignité supérieure (Jean Glykys logothète du drome, Théodore Métochitès logothète des biens privés), qu'ils n'acquirent que plus tard.

39. Henri II de Lusignan (*PLP*, n° 92578), roi de Chypre (1285-1324), était soumis lui aussi, comme le roi de Naples, à l'autorité de Rome, qui devait délivrer son *beneficium* pour une telle décision. L'historien ne mentionne pas l'identité de la personne qu'Henri II proposait à Andronic II de prendre comme belle-fille : de toute manière, il s'agissait de l'une de ses sœurs, puisqu'il n'avait pas d'enfants ; voir la descendance du père d'Henri II, Hugues III de Lusignan, roi de Chypre (1267-1284), dans l'article de W. H. RUDT DE COLLEBERG, *Les Lusignan de Chypre*, *Ἐπιτηρῆς* (Κέντρον ἑπιστημονικῶν ἔρευνῶν de Nicosie) 10, 1979-1980, p. 109 et stemma (tableau B).

ἠβούλοντο<sup>74</sup>. Ἄλλ' ἐξαίφνης φαίνεται τις φορτὶς πλήρης ἀγωγίμων κατὰ τὸ πέλαγος, ἧς δὴ καὶ φανείσης μακρόθεν, περὶ τὸ<sup>75</sup> ἐκεῖθεν κέρδος οἱ πειραταὶ λιχνευσάμενοι, ἀφιάσι μὲν πρὸς τῷ λιμένι ἅμα<sup>76</sup> αὐτῇ τριήρει τοὺς περὶ τὸν πατριάρχην, ἀφιάσι δὲ καὶ τὸν περιττὸν φόρτον ἐκείνον · καὶ ὡς προσμενούντων ἐλίσαντες — τὸ γὰρ τοῦ πατριάρχου σχῆμα σφᾶς ἐπειθε μὴ τὸν 5 ἀγεννῆ<sup>77</sup> δρασμὸν ἐννοεῖν —, ἀπέρω<sup>(6)</sup> τάχει καὶ προθυμία ἐπὶ τὴν φανεῖσαν ὥρμων. Τῶν δ' ἀπ' ὀφθαλμῶν γεγονότων, εὐθὺς κακὸν ἐλπισμόν περὶ ἑαυτῶν οἱ περὶ τὸν πατριάρχην ἔχοντες, εἰ ἐπισταῖεν καὶ αὐθις, δρασμὸν ἐννοοῦσι. Καὶ δὴ τῆς νηὸς ἀποβάντες<sup>78</sup> ὡς εἶχον μόναις στολαῖς καὶ βλαύταις, ἧ ποδῶν εἶχον φεύγουσιν ἀνά κράτος, πάτον μὲν ἀνθρώπων ἀλεείνοντες<sup>(7)</sup>, ἀτρίπτοις δὲ 10 δυσχωρίαις, τὸ μὲν καὶ θελήσει, τὸ δὲ καὶ τῷ μὴ εἰδέναι ὄλωσ τῶν τόπων<sup>79</sup>, μόλις μετὰ τὴν πολλὴν τῶν ποιδῶν ἐπὶ θάμνοις καὶ πέτραις πρόσκρουσιν ἐπὶ B 205 τι φρούριον διασώζονται. Ὑστερον δὲ καταλαβόντες, οἱ πειραταὶ ἔγνωσαν ὄλωσ σεσοφισμένοι παρ' ἑαυτῶν, ἢ μᾶλλον τῆς προνοίας, ὡς ἂν τις εἰκάσειε · τέως δὲ λαβόντες καὶ ναῦν καὶ φορτία, ἐχώρουν. Ὁ δὲ βασιλεὺς, τὰ περὶ 15 τούτων μαθὼν καὶ ὡς εἰκὸς προσαλήσας, ἄλλους εὐτρεπίσας ἐκπέμπει · οἱ δ' ἦσαν ὁ τ<sup>80</sup> ἐπὶ τῶν δεήσεων Γλυκὺς Ἰωάννης καὶ ὁ τῶν ἀγγελῶν λογοθέτης ὁ Μετοχίτης Θεόδωρος · οἱ δὴ καὶ<sup>81</sup> προσσχόντες<sup>82</sup> πρῶτον τῇ Κύπρῳ καὶ τῷ ῥηγὶ προσμίζαντες, εἶχον μὲν ἐκείνον αὐτίκα ἐφ' οἷς ἐζήτουν πειθήνιον, ἐν δὲ καὶ μόνον προσιστάμενον ἐκεῖνος<sup>83</sup> ἐγνωκῶς τῇ πράξει, ἠθελε<sup>84</sup> κάκεῖνο<sup>85</sup> 20 ἐξημεροῦν · τὸ δ' ἦν τὸ ὑπὸ βουλῇ καὶ θελήσει τῆς κατὰ Ῥώμην ἐκκλησίας τὸ συνάλλαγμα διαπράττεσθαι. Ταῦτα δ' ἦσαν χρόνου καὶ τριβῆς δεόμενα.

Ἄλλὰ προστεταγμένον αὐτοῖς καὶ παρὰ τοὺς τῆς Ἀρμενίας ἄρχοντας ἀπαντᾶν, ἐκείνων πρῶτον προσλιπαρούντων περὶ δυοῖν ἀδελφαῖν, ἐφ' ᾗπερ ὡς βούλονται χρῆσαιντο<sup>86</sup> — μηδὲ γὰρ ἔχειν προτέραν<sup>87</sup> προτιμᾶν<sup>88</sup> εἰς τὴν 25 τῷ βασιλεῖ πρέπουσαν κήδευσιν, ὡς προτιωμένης μιᾶς καὶ θατέραν ἐπεσθαι —, ἐκεῖσε γοῦν γεγονότες, οἱ πεμφθέντες καὶ ἀμφοτέρας ἄγουσι, τὴν μὲν τῷ βασιλεῖ συνοικήσουσαν<sup>89</sup>, τὴν δ' ἄξιον εὐρήσουσαν τὸν νυμφίον. Ὡς δέ, πλῆ χρωμένων, κίνδυνος ἐφίσταται τῇ προτέρᾳ, χαλεπῆς ἐνσκηψάσης | B 206 νόσου, προσίσχουσί τε τῇ Ῥόδῳ καί, ὅσα ἦν νόμος τελέσαντες ἐπ' αὐτῇ 30

(6) Fragment adespote : R. Kannicht-B. Snell, *Tragicorum Graecorum fragmenta*, II, Göttingen 1981, p. 125 n° 429.

(7) Homère, *Iliade*, 6, 202.

74 ἠβούλοντο : -οῖντο A 75 τὸ περὶ transp. C 76 καὶ post ἅμα add. C 77 ἀγεννῆ : ἀγενῆ B Poss. 78 ἀποβάντες : ἐξἀποβάντες post add. C 79 τῶν τόπων : τὸν τόπον C 80 τ' : om. AB τε edd. 81 καὶ om. B edd. 82 προσσχόντες corr. Bekk. : προσχόντες ABC Poss. 83 ἐκεῖνος προσιστάμενον transp. AB edd. 84 ἠθελε : ἔθελε AB edd. 85 κάκεῖνο : κάκεῖν A κάκεῖνος B edd. 86 χρῆσαιντο : χρῆσονται C 87 προτέραν : ποτέραν Bekk. 88 προτιμᾶν : τιμᾶν C 89 οἱ ante συνοικήσουσαν add. edd.

que demandait la loi, et enfin, après qu'elle eut abjuré la foi de ces gens, ils l'oignent du chrême et la bénissent<sup>41</sup>. La maladie régresse dès lors ; ils quittent Rhodes et accostent à Constantinople. Lorsqu'ils accostèrent à l'extrémité de la Corne près de Kosmidion<sup>42</sup>, il n'y eut aucun honneur que le souverain ne rendit pour accueillir l'impératrice. Finalement l'impératrice fut introduite, avec une pompe brillante et somptueuse, et il prépara le mariage, de manière brillante et éclatante, pour l'aînée, Marie.

## 6. Noces de l'empereur Michel.

Le 16 du mois de janvier vit donc cette brillante cérémonie impériale<sup>43</sup>. Quant à la cadette, Théophanô, elle fut ointe elle aussi du chrême divin et honorée du nom de l'impératrice, la grand-mère du jeune empereur : son nom de Théophanô fut en effet changé en celui de Théodora<sup>44</sup> ; après un moment, on se prépare à l'envoyer comme fiancée au fils du sébastokrator d'Occident, Jean, qui était lui aussi sébastokrator : c'est ainsi qu'on appelait en effet aussi à cause de sa dignité le frère de Michel, qui était emprisonné dans la Ville<sup>45</sup>. Et ils l'envoyèrent de chez eux, moyennant des accords sûrs et une dot opulente. Mais, décédée dans l'intervalle, c'est Thessalonique qui la reçoit.

## 7. Comment l'empereur réunit à nouveau les dissidents et leur demanda de faire la paix.

Dès lors, l'empereur entreprit à nouveau les Arséniates, espérant qu'eux aussi feraient la paix grâce à l'attitude pacifique du patriarche envers tous et à des dispositions d'esprit qui surmontent toute lutte et querelle<sup>46</sup>. C'est pourquoi il fit une réunion, parla et demanda de faire la paix. En effet il était aussi en paix totale avec son oncle, l'aveugle Isaac Rhaoul, ainsi qu'avec la sœur de celui-ci, la prôtostratorissa, qu'il avait arrachés à leur parti ; il leur prodiguait tous les soins, au point d'honorer dignement, par une commémoration annuelle, le prôtostrator Andronic Palaiologos, décédé autrefois en prison à cause des scandales intervenus dans l'Église<sup>47</sup>. Honorant par ailleurs les souffrances de ces gens et exprimant son admiration devant les mauvais traitements qu'ils avaient subis

41. Née en 1278, l'aînée des filles est la future impératrice, Rita, qui prit à Constantinople le nom de Marie et mourut sous le nom monastique de Xénè (*PLP*, n° 21394). L'Église arménienne étant considérée comme monophysite, l'affiliation à l'Église orthodoxe comportait un double rite : une profession d'abjuration et d'adhésion, une onction accompagnée de la réception de la communion ; il n'y avait pas lieu de procéder à un nouveau baptême. Pour la cérémonie, voir *PG* I, 864-872, ou *PG* 132, 1257-1266 ; *GOAR*, *Euchologion*, p. 876-892.

42. Le bateau accosta au-delà des Blachernes, à la hauteur du monastère de Kosmidion ; sur ce monastère, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 286-289.

43. Le 16 janvier 1295. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

44. Comme sa sœur aînée et selon le même rituel, Théophanô fut agrégée à l'Église orthodoxe, sous le nom de Théodora (*PLP*, n° 7624 et 92029), du nom de la veuve de Michel VIII, Théodora Doukaina.

45. La sœur du roi d'Arménie était destinée au sébastokrator Théodore Angélos, fils du sébastokrator Jean Doukas et frère de Michel Komnènos, qui avait été livré à Andronic II par sa cousine d'Épire (VII, 25 ; IX, 4). Sur la dignité de sébastokrator, voir FERJANČIĆ, *Sevastokratori*, p. 182-183.

46. Le précédent récit concernant les Arséniates se rapporte à l'année 1289 (VIII, 12).

47. Isaac Rhaoul (*PLP*, n° 24120) fut emprisonné et aveuglé par Michel VIII pour son antiunionisme (PACHYMÉRÈS, II, p. 581<sup>15</sup>, 611<sup>22.27</sup>). On ignore par quelle alliance Isaac Rhaoul était

κατὰ συνήθειαν ὀρθοδόξου πίστεως, τέλος ἐξομοσαμένην<sup>90</sup> τὰ κείνων χρίουσι μύρω καὶ ἀγιάζουσι. Κάντεϋθεν τῆς νόσου<sup>91</sup> ραϊσάσης, ἀπάραντες Ῥόδου, τῇ Κωνσταντίνου προσίσχουσι. Καὶ παρὰ<sup>92</sup> τῷ τοῦ Κέρατος τέλει<sup>93</sup> πρὸς τῷ Κοσμιδίω προσσχόντων<sup>94</sup>, οὐδὲν ἦν εἰς φιλοτιμίαν ὅπερ οὐκ ἔπρατ- 5  
 τεν ὁ κρατῶν εἰς τὴν τῆς δεσποίνης ὑπάντησιν. Καὶ τέλος ὑπὸ λαμπρῶ καὶ 5  
 πολυτελεῖ τῇ πομπῇ εἰσαχθείσης, λαμπρῶς καὶ περιφανῶς ἐπὶ τῇ προτέρᾳ  
 Μαρία καὶ τοὺς γάμους ἠϋτρέπιζεν<sup>95</sup>.

ς'. Γάμοι τοῦ βασιλέως Μιχαήλ.

Καὶ εἶδε τοίνυν<sup>96</sup> τὴν λαμπρὰν ἐκείνην καὶ<sup>97</sup> βασιλείον τελετὴν ἡμέρα 10  
 ἑκκαιδεκάτῃ<sup>98</sup> ἑκατομβαιῶνος<sup>99</sup> μηνός. Τὴν δέ γ' ὕστεραν Θεοφανώ, καὶ 10  
 αὐτὴν τῷ θεῖῳ μύρω χρισθεῖσαν καὶ γε τιμηθεῖσαν τῷ τῆς μάμμης τοῦ νέου  
 βασιλέως καὶ δεσποίνης ὀνόματι — Θεοδώρα γὰρ ἐκ Θεοφανοῦς μετεκλήθη  
 —, μετὰ καιρὸν τῷ τοῦ δυτικοῦ σεβαστοκράτορος Ἰωάννου παιδί, σεβαστο-  
 κράτορι καὶ αὐτῷ ὄντι — καὶ ὁ ἀδελφὸς γὰρ οὕτως ἐξ ἀξιώματος ἐφημίζετο 15  
 τοῦ Μιχαήλ κατὰ τὴν<sup>2</sup> πόλιν ἐγκεκλεισμένον —, ἔτοιμάζουσι μὲν πέμπειν ὡς 15  
 νύμφην καὶ ὑπὸ πισταῖς ὁμολογίαις μετὰ προικὸς πολυταλάντου οἴκοθεν  
 ἔπεμπον · ἀλλ' ἐν τῷ μεταξὺ τελευτήσασαν ἡ Θεσσαλονίκη δέχεται.

ζ'. Ὅπως συνῆγε<sup>3</sup> καὶ πάλιν βασιλεὺς τοὺς σχιζομένους καὶ εἰρηνεῦειν 20  
 ἤξιον.

Ἐντεϋθεν καὶ αὐθις τῶν Ἀρσενιατῶν ἀπειριῶτο ὁ βασιλεὺς, εἰρηνεῦσειν<sup>4</sup> B 207  
 κάκεινους ἐλπίζων<sup>5</sup> ἐκ τῆς πρὸς πάντας εἰρήνης τοῦ πατριάρχου ἔν τισι  
 γνώμης ἠθεσι μάχης ἀπάσης καὶ φιλονεικίας ὑπερτεροῦσιν. Ὅθεν καὶ  
 συνάγων ὀμίλει καὶ εἰρηνεῦειν ἤξιον. Εἶχε γὰρ καὶ τὸν αὐτοῦ<sup>6</sup> θεῖον τὸν  
 Ῥαοὺλ καὶ τυφλὸν Ἰσαάκιον συνάμα τῇ ἀδελφῇ πρωτοστρατορίσση, ἀποσπά-  
 σασ τῆς ἐκείνων ξυμμορίας, ἐν εἰρήνῃ παντοῖα καὶ περιέθαλπε θεραπείαις 25  
 ἀπάσαις, ὥστε καὶ τὸν ἐν εἰρκτῇ τὸ πάλαι τελευτήσαντα πρωτοστράτορα τὸν  
 Παλαιολόγον Ἀνδρόνικον διὰ τὰ προγεγονότα τῆς ἐκκλησίας σκάνδαλα  
 ἐτησίους<sup>7</sup> μνήμαις ἀξιοπρεπῶς τιμᾶν. Κάκεινων ἄλλως καὶ τὰ πάθη τιμῶν καὶ  
 τὴν πολυετῆ κακουχίαν θαυμάζων, ἤξιον μόλις καὶ εἰρηνεῦειν · μηδὲ γὰρ εἶναι

90 ἐξομοσαμένην : ἐξωμ- B Poss. 91 νόσου : νήσου B 92 παρὰ : περι AB 93  
 τῷ... τέλει : τῷ... τέλος B Poss. τὸ... τέλος Bekk. 94 προσσχόντων corr. Bekk. :  
 προσχόντων ABC Poss. 95 ἠϋτρέπιζεν : -ε AB edd. 96 τοίνυν om. AB edd. 97 καὶ  
 om. B 98 ἑκκαιδεκάτῃ correxi : ἐξκ- ABC edd. 99 ἰαννουάρτιος mg. AC 1 γ' : γε  
 AB edd. 2 τὴν om. AB edd. 3 συνῆγε — σχιζομένους : συνῆγεν ὁ βασιλεὺς τοὺς σχι-  
 ζομένους καὶ πάλιν AB 4 εἰρηνεῦσειν : -εῦειν B 5 ἐλπίζων κάκεινους transp. AB  
 6 αὐτοῦ : αὐτοῦ AB edd. 7 ἐτησίους : -ιαίς edd.

l'oncle d'Andronic II ou le cousin de Michel VIII, comme le signale le Rapport d'Ogier ; voir FAS-  
 SOULAKIS, *Rhaoul*, p. 22-23, n° 8. De prénom inconnu, Rhaoulaina la prôtostratorissa, sœur d'Isaac,  
 était la veuve du prôtostrator Andronic Palaiologos (*PLP*, n° 21432), qui, enfermé en prison pour  
 son antiunionisme, y était décédé (*PACHYMÈRES*, II, p. 581<sup>14-15</sup>, 611<sup>23-24</sup>) ; voir FASSOULAKIS,  
*Rhaoul*, p. 24, n° 10.

durant de longues années, il leur demanda de faire enfin la paix : il n'y avait plus en effet désormais de quoi entretenir le scandale d'une telle quantité de personnes de cette qualité. Malgré un long discours, il semblait faire vibrer une corde muette et faire signe à des aveugles ; ces gens produisaient à nouveau les arguments qu'ils produisaient auparavant et ils avaient retrouvé, après une brouille mesquine survenue pour quelque raison, l'alliance parfaite de Hyacinthe<sup>48</sup>. Aussi le souverain les congédia en leur ordonnant de se tenir tranquilles, tandis qu'il enferme à nouveau Hyacinthe en prison. Quant à Tarchaneïôtès, il le tira de prison, il l'amena à faire la paix pour le reste, mais non à fréquenter l'église, et il permit à sa femme l'impératrice de lui montrer sa bienveillance et de lui apporter les soins convenables, comme celui-ci le voudrait<sup>49</sup>.

### 8. De la dégradation inexorable des affaires publiques.

Les affaires de l'Église étaient donc arrivées à ce résultat à ce jour, tandis que celles de la Rhomaïde s'étaient définitivement dégradées. L'habitude a en effet prévalu chez nous dans les temps actuels que la plupart des tâches soient exécutées par les intermédiaires moyennant salaire ou cadeaux. Ce procédé éloignait des dignités nombre de personnes réputées aptes au commandement, mais qui ou n'acceptaient pas de payer — ce n'est pas en effet du tout comme pour les sollicitateurs de recevoir — ou ne le pouvaient peut-être pas, tandis qu'il laissait toute latitude à d'autres qui étaient prêts à donner dans l'espoir d'acquiescer. Il y avait en outre une deuxième raison : les carences dans le paiement des soldes allouées aux gardiens des frontières, surtout à cause de la perversité des chefs, qui entendaient user d'atermoiements pour remettre là-bas les soldes bien après le terme, afin de faire des gains<sup>50</sup>. Ces raisons convergèrent au même point : en effet le calme de l'empereur, sa clémence et sa douceur pour juger et punir provoquaient, chez ceux qui souffraient, un mal considérable et absolument insupportable. Cependant tel qu'était l'élan de l'empereur, et tant que restait encore vigoureux le nerf que constitue l'argent, il envoyait ses ordres et n'hésitait pas à renforcer les mouvements de troupes sur l'ensemble de la Rhomaïde. Peu à peu, il bloqua la croissance du mal ; on envoyait des hommes dignes d'être des chefs, et ils résistaient de leur mieux ; aux forces locales s'ajoutaient aussi les combattants de Crète, qui, de Crète, avaient gagné le camp de l'empereur, parce qu'ils n'acceptaient pas la domination des Italiens ; il les avait établis en Orient et pourvus de soldes annuelles dûment fixées, et il avait en eux des alliés fidèles<sup>51</sup>. Souvent les contributions étaient payées avec

48. Hyacinthe était le chef des Arséniates, mais une fraction plus intransigeante, menée par Jean Tarchaneïôtès et comprenant aussi le clan des Rhaoul d'après le présent passage, s'était séparée de lui en 1289 (VIII, 12).

49. Jean Tarchaneïôtès était le troisième fils de Marie-Marthe Palaiologina et le cousin d'Andronic II. Il avait pris la défense du patriarche Arsène dès sa déposition (PACHYMÉRÈS, II, p. 381<sup>12</sup>) et il joua un rôle important après la mort de Michel VIII pour le retour à l'orthodoxie (VII, 12), avant d'être exilé à nouveau (VIII, 12).

50. L'historien insiste régulièrement, et cela dès l'introduction de son ouvrage (I, 3-6), sur le traitement réservé aux akrites, qui assuraient la garde des frontières, mais dont le courage avait besoin d'être soutenu par le versement régulier des soldes ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 26 n. 3.

51. Vaincu à l'issue du soulèvement qu'il avait organisé contre les occupants vénitiens, le contingent crétois, mené par les Chortatzai, avait gagné Constantinople sous le règne de Michel

λοιπὸν τὸ ἀποχρῶν εἰς τόσων καὶ τοιούτων ἀνδρῶν σκάνδαλον. Ἐπεὶ δὲ πολλὰ λέγων κενὴν ψάλλειν<sup>(8)</sup> ἐφκει καὶ διανεύειν τυφλοῖς<sup>(9)</sup>, ἐκεῖνα καὶ πάλιν προβαλλομένων ἃ δὴ καὶ πρότερον προεβάλλοντο — εἶχον δὲ πάλιν, ἕκ τινος μικροψυχίας συμβάσης, καὶ τὸν Ὑάκινθον ὄλον<sup>8</sup> μεθ' ἑαυτῶν —, τούτους μὲν<sup>9</sup> δ<sup>10</sup> κρατῶν ἀφίησι, παραγγείλας ἡσυχάζειν, τὸν δ' Ὑάκινθον αὖθις ἐγκλείει τῇ 5 φυλακῇ. Τὸν μέντοι Ταρχανειώτην, τῆς φυλακῆς ἐξαγαγόν, εἰρηρικὸν εἶχεν ἄλλως, εἰ ἢ καὶ μὴ ἐπ' ἐκκλησίας<sup>11</sup> συνήγετο, ἐφείς<sup>12</sup> καὶ τῇ συζύγῳ δεσποίνῃ B 208 εὐμενῶς οἱ ἔχειν καὶ θεραπεύειν, ὡς αἰροῖτ' ἂν ἐκεῖνος, τὰ εἰκότα.

η'. Περὶ τῆς κατ' ἀνάγκην ἐξασθενήσεως τῶν κοινῶν.

Τὰ μὲν οὖν τῆς ἐκκλησίας καὶ<sup>13</sup> ἐς ἐκείνην τὴν ἡμέραν ἐς τὸδε τέλος 10 κατηντήκει, τὰ δὲ τῆς Ῥωμαϊδος ἐξασθενήκει τέλος. Πλεονέκτημα γὰρ παρ'<sup>14</sup> ἡμῖν ἐγένετο τοὺς παρόντας χρόνους μισθοῦ τοῖς μεσιτεύουσι καὶ λημμάτων τὰ πολλὰ πράττεσθαι. Τοῦτο πολλοῖς μὲν τοῖς εἰς<sup>15</sup> ἀρχὴν εὐδοκίμοις, ἢ μὴ καταδεχομένοις καταβάλλειν — πολλῶ γὰρ οὐχ ἦκιστα τοῦτο, ὅσῳ καὶ ἀξιοῦσι λαμβάνειν —, ἢ<sup>16</sup> μὴ δυναμένοις ἴσως, ἐκόλουε τὰς 15 τιμάς, ἄλλοις δὲ παρρησιαν ἐδίδου διδοῦσιν, ὡς ἔξειν ἐλπίζουσι. Δεύτερον ἐπὶ τούτοις καὶ τὸ ἐλλιπῶς<sup>17</sup> τὰς ἀποτεταγμένας ἀποδίδοσθαι ῥόγας τοῖς ἐν ταῖς ἄκραις, ἡγεμόνων τὸ πλεον κακότητι, θελόντων τοῖς ἐντεῦθεν ὑπερημέρως πάντῃ διδομένοις στραγγεῦσθαι, ὡς κερδαίνουεν<sup>18</sup>. Ταῦτα δὴ ἐπὶ ταῦτο συναχθέντα · τὸ γὰρ τοῦ βασιλεύοντος<sup>19</sup> εὐσταθὲς καὶ τὸ πρὸς κρίσεις τε καὶ κολάσεις συμπαθητικὸν τε καὶ ἡμερον μέγα τι τὸ κακὸν καὶ οὐκ οἰστὸν ὄλως τοῖς παθοῦσιν εἰργάζετο. Τέως δ' ὡς εἶχεν ἢ τοῦ βασιλέως ὀρμή, ἢ τῆς δυνάμεως ἐνούσης ἔτι τῶν νεύρων — τὰ δ' ἦσαν τὰ χρή- B 209 ματα<sup>(10)</sup> —, πέμπων τὰς τῆς ὀλομελείας κινήσεις τῆς Ῥωμαϊδος εὐρωστοτέρας ποιεῖν οὐκ ἀπώκνει. Κατ' ὀλίγον δὲ τὸ δεινὸν ἐπαῦξον ἀνέστελλε, 25 πεμπομένων καὶ τῶν εἰς κεφαλὰς ἀξίων καὶ ὡς οἶόν τ' ἦν σφίσιν ἀντεχόντων, προσκειμένων καὶ τῶν ἐκ Κρήτης<sup>20</sup> μαχίμων<sup>21</sup> ταῖς τοπικαῖς δυνάμεσιν, οὓς Κρήτηθεν προσχωρήσαντας βασιλεῖ, ὡς μὴ καταδεχομένους τὴν ἐκ τῶν Ἰταλῶν ἐπικράτειαν, ἐπ' ἀνατολῆς κατοικίσας<sup>22</sup> καὶ

(8) Leutsch, II, p. 178 n° 12.

(9) Leutsch, I, p. 347 n° 44.

(10) Cf. Plutarque, *Cléomène*, 27, 1.

8 ὄλον : ὄλως AB edd. 9 μὲν om. AB edd. 10 ὁ om. edd. 11 ἐκκλησίας : -ίαν edd. 12 ἐφείς : ἐφ' οἷς C 13 καὶ om. B 14 παρ' om. B edd. 15 εἰς : ἐς AB edd. 16 ἢ : εἰ B Poss. 17 ἐλλιπῶς : ἐλλειπῶς C 18 κερδαίνουεν : κερδάν- C 19 βασιλεύοντος : -λέως AB 20 Κρήτης : κρί- A 21 μαχίμων : -ήμων AB 22 κατοικίσας : -ήσας C

VIII ; il était établi en Asie Mineure, et plus précisément à Anaiia sur la côte et à Éphèse ; voir S. ΧΑΝΘΟΥΔΙΔΗΣ, *Ἡ Ἐνετοκρατία ἐν Κρήτῃ καὶ οἱ κατὰ τῶν Ἐνετῶν ἀγῶνες τῶν Κρητῶν*, Athènes 1939, p. 53-55 ; Elisabet A. ΖΑΧΑΡΙΑΔΟΥ, Cortazzi καὶ ὄχι Corsari, *Θησαυρίσματα* 15, 1978, p. 62-65. Les Chortatzai allaient jouer un rôle décisif dans la révolte d'Alexis Philanthrōpēs et dans son échec final (IX, 9-11).

mollesse à cause de la rareté de l'argent, disait-on : c'était, comme on l'a dit auparavant<sup>52</sup>, la dîme de la pronoia pour chacun. Seulement, comme ces gens étaient ainsi privés du nerf<sup>53</sup>, l'amende retombait sur les parèques. Ces misérables étaient pressurés, mais ils ne savaient pas comment ils allaient être pressurés jusqu'au bout : il est certain en effet que, s'ils avaient pleinement connu ce qu'ils allaient souffrir peu après, c'est l'intégralité de leurs ressources qu'ils auraient abandonnée en suppliant.

### 9. De Philanthrôpènos et de sa défection<sup>54</sup>.

Les frontières étaient donc mises à mal, au point que non seulement celles du Méandre et de la région se rattachant à ce Zygos, mais déjà aussi celles de l'intérieur, étaient ruinées par des incursions fréquentes des Perses<sup>55</sup>. Le deuxième fils du protovestiaire Tarchaneîôtès cité auparavant, Alexis Philanthrôpènos, du nom de son grand-père maternel, une fois que le premier eut reçu la dignité de protosébaste, reçoit de l'empereur la dignité de pinkernès<sup>56</sup> et est nommé commandant de la région appelée la Petite Asie, ainsi que de la Lydie et de Kelbianon, jusqu'à la mer même<sup>57</sup>, alors que Libadarios, encore protovestiarite, commandait la région de Néokastra<sup>58</sup>. Le pinkernès possédait donc le commandement depuis plusieurs années<sup>59</sup>, il possédait aussi le contingent crétois<sup>60</sup> et il emmenait avec lui toutes les forces d'Orient ; grâce à sa vivacité naturelle et à l'ardeur qui convient au commandement militaire, grâce aussi à la collaboration de ce que beaucoup appellent la fortune — exprimons aussi en effet cette idée, car elle était proverbiale pour les anciens —, fortune qui permit aux Scipion, aux Crassus et aux César, mais encore aux Thémistocle, aux Timothée et aux Cléon, d'accomplir leurs exploits<sup>61</sup> et qui fit élever des temples à la For-

52. Ci-dessus, VII, 25.

53. C'est-à-dire privés de l'argent, qui constitue le « nerf » de la guerre, selon la métaphore utilisée un peu plus haut.

54. Cf. GRÈGORAS : Bonn, I, p. 195<sup>8</sup>-202<sup>6</sup> ; *Chroniques brèves* : Schreiner, II, p. 213-215 ; PLANOUDES, *Lettres* : Treu, *passim*. Ces références valent pour l'ensemble de l'épisode concernant la révolte d'Alexis Philanthrôpènos (IX, 9-14).

55. La ligne du Méandre représentait la frontière entre l'empire et les émirats turcs, qui l'avaient déjà franchise cependant ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 288-289 n. 5 ; II, p. 404 n. 1, p. 592 n. 1. Le Zygos, dont le démonstratif qui accompagne le nom souligne la notoriété, est le Zygos de Néokastra, au nord-est de Magnésie du Sipyle ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 404 n. 1.

56. Alexis Philanthrôpènos (*PLP*, n° 29752) était le fils du protovestiaire Michel Tarchaneîôtès, mentionné plus haut pour sa campagne en Thessalie contre Michel Komnènos (VII, 25-27), et d'une fille anonyme d'Alexis Philanthrôpènos ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 273<sup>16-18</sup>. Il tenait son nom de son grand-père maternel, Alexis Philanthrôpènos, qui arracha la victoire à la bataille de Dèmétrias, sans doute en 1273 (IV, 31-32), et qui mourut au plus tard l'année suivante (PACHYMÉRÈS, I, p. 524 n. 3). Le jeune Alexis Philanthrôpènos, dont c'est la première mention, avait la dignité de pinkernès (échanson) ; sur cette dignité, voir GUILLAND, *[R]EB* 3, 1945, p. 188-202 = *Recherches*, I, p. 242-250 (notice d'Alexis Philanthrôpènos, p. 246-247). Le titre de pinkernès venait au 15<sup>e</sup> rang de la hiérarchie aulique d'après l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300<sup>10-11</sup>), immédiatement après celui de protosébaste, attribué à son frère aîné, dont le prénom n'est pas connu. Les lettres de Maxime Planoudès complètent le récit de l'historien sur la sécession et la condamnation d'Alexis Philanthrôpènos ; voir H.-V. BEYER, *Die Chronologie der Briefe des Maximus Planudes an Alexis Dukas Philanthropenos und dessen Umgebung*, *REB* 51, 1993, p. 111-137.

57. La Petite Asie comprend en gros le territoire situé entre le Méandre et l'Hermos, avec Éphèse comme centre. Elle touche au nord la Lydie et englobe Kelbianon sur le haut Kaystros. Il s'agit donc du thème des Thracésiens.



ρόγαις ἐτησίοις ἀποτεταγμέναις ἐξικανῶν, ὡς πιστοῖς συμμάχοις ἐχρήτο<sup>23</sup>. Ἦν δὲ συχνὸν τὸ τῆς συνδοσίας διὰ τὴν σπάνιν τῶν χρημάτων, ὡς ἔλεγον, ἀνέδην τελούμενον · τὸ δ' ἦν, ὡς ἐρρέθη τὸ πρότερον<sup>24</sup>, τὸ τῆς ἐφ' ἐκάστῳ<sup>25</sup> προνοίας δέκατον. Πλὴν καὶ οὕτω σφῶν ἐκνευριζομένων ἡ ζημία τοῖς παροίκους περιίστατο. Καὶ ἐπεβαρύνοντο μὲν οἱ ταλαίπωροι, οὐκ ἦδεσαν δὲ ὄπη καὶ ἐς τὸ παντελὲς ἔμελλον βαρυνθῆναι · ἧ γὰρ ἂν εἰ πάντως ἦδεσαν ὄπερ<sup>26</sup> πάσχειν μετὰ μικρὸν ἔμελλον, καὶ πάντα τὸν βίον καταπροεῖντ<sup>27</sup> ἂν ἀπαιτούμενοι. |

B 210

θ'. Περὶ τοῦ Φιλανθρωπηνοῦ<sup>28</sup> καὶ τῆς ἀποστασίας αὐτοῦ.

Τῶν γοῦν ἀκρῶν<sup>29</sup> κακουμένων, ὡς μὴ μόνον τῶν κατὰ Μαϊάνδρον καὶ τὰ τῷ Ζυγῷ ἐκείνῳ προσήκοντα, ἀλλ' ἤδη καὶ τῶν ἐντὸς ἐξαφανιζομένων ἐξ ἐπιδρομῶν συχνῶν τῶν Περσῶν, ὁ τοῦ προρρηθέντος πρωτοβεστιαρίου τοῦ Ταρχανειώτου δεύτερος παῖς, ὁ Φιλανθρωπηνὸς ἐκ τοῦ πρὸς μητρὸς πάππου Ἀλέξιος<sup>30</sup>, τοῦ προτέρου εἰς πρωτοσεβαστὸν τιμηθέντος, πιγκέρνης τῷ βασιλεῖ τιμηθεὶς, τῶν περὶ τε τὴν<sup>31</sup> Ἀσίαν τὴν Μικρὰν καλουμένην, ἔτι δὲ Λυδίαν καὶ Κελβιανὸν μέχρι καὶ αὐτῆς δὴ τῆς θαλάσσης, ἡγεμῶν ἀναδείκνυται, τοῦ πρωτοβεστιαρίτου ἔτι Λιβαδαρίου τῶν περὶ τὰ Νεόκαστρα καθηγεμονεύοντος. Ὁ γοῦν πιγκέρνης, ἐπὶ χρόνοις τὴν ἡγεμονίαν ἔχων, ἔχων δὲ καὶ τὸ Κρητικὸν καὶ τὰς κατ' ἀνατολὴν ἀπάσας δυνάμεις ἐπιφερόμενος, φύσεώς τε τάχει καὶ σπουδῇ<sup>32</sup> στρατηγία προπούση, συναιρομένης καὶ τῆς παρὰ πολλοῖς λεγομένης τύχης — λεγέσθω γὰρ καὶ τοῦτο, ὡς<sup>33</sup> καθωμιλημένον<sup>34</sup> τοῖς παλαιοῖς —, καθ' ἦν Σκηπίωνες τε καὶ Κράσσοι καὶ Καίσαρες, ἔτι τε Θεμιστοκλεῖς καὶ Τιμόθεοι καὶ Κλέωνες ἠνδραγάθουν, καὶ τύχης ὡς καὶ θεῶν ἄλλων ἱερὰ ἀνιδρύοντο, τὰ κατ' ἀνατολὴν καθίστα τε καὶ προσησφαλίζετο, τὰ μὲν καὶ μάχαις καθ' ἃς

23 ἐχρήτο : -ατο AB 24 τὸ πρότερον : τὰ πρότερα AB edd. 25 ἐκάστῳ : -ου AB edd. 26 ὄπερ : ἦπερ edd. 27 καταπροεῖντ' : -πρόοιντ' (sine accentu Poss.) edd. 28 Φιλανθρωπηνοῦ : -ινοῦ C 29 ἀκρῶν : ἄκρων B 30 Ἀλέξιος post Φιλανθρωπηνὸς transp. A (ante conp. ope α β) B 31 τὴν om. C 32 σπουδῇ : -ῆς C 33 ὡς om. edd. 34 καθωμιλημένον : καθωμολογημένον B

58. Comme protovestiarie, Libadarios (*PLP*, n° 14859) occupait approximativement le 20<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie aulique (Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos : Verpeaux, p. 300<sup>14-15</sup>). Le thème de Néokastra se trouve au nord de l'Hermos.

59. Voici la première donnée chronologique dans le récit concernant la révolte d'Alexis Philanthrôpênos. Une chronique brève (*Chroniques brèves* : Schreiner, II, p. 213) indique peut-être, à la date du 30 mars 1293, l'arrivée d'Alexis Philanthrôpênos sur le sol d'Asie. On verra plus bas que c'est sans doute à la fin de l'année 1295 que Libadarios mit fin au soulèvement d'Alexis Philanthrôpênos. Ainsi celui-ci aurait exercé son commandement durant trois années. Sur le calendrier et les événements de la campagne, voir *Chronologie*, III, p. 28-37.

60. Le contingent crétois a été mentionné dans le chapitre précédent.

61. L'historien nomme six grands généraux de l'Antiquité, dont les trois premiers sont romains et les trois autres athéniens : Scipion l'Africain (235-183), Crassus (vers 115-53), César (101-44), Thémistocle († vers 460 av. J.-C.), Timothée († 354 av. J.-C.), Cléon († 422 av. J.-C.).

tune comme aux autres dieux ; grâce à cela, il rétablit la situation en Orient et la renforça, par les batailles où il fut vainqueur, mais pour l'essentiel par son intelligence et sa générosité envers ses ennemis comme envers ses amis : il brisa la rage de ceux-là contre les nôtres et rendit la guerre plus paisible, il augmenta les dignités de ceux-ci et encouragea leur ardeur, non seulement en permettant à chacun d'acquérir le butin ennemi qui leur tombait dans les mains, mais en y ajoutant en outre de lui-même en très grosse quantité. La vertu accompagnée de la fortune lui mettait en effet dans les mains la richesse des ennemis.

En plus des autres, il arriva en effet à prendre par le combat une forteresse, celle de Dyo Bounoi, près de Mélanoudion ; nôtre autrefois, elle appartenait alors aux ennemis, et autrefois on l'appelait, je pense, Didymion des Milésiens<sup>62</sup>. Voici comment il la prit. La première des femmes du Perse Salampakis, une fois celui-ci décédé, était en effet gardée là, et une richesse multiforme y était déposée<sup>63</sup>. Comme Philanthrôpènos jugeait pour le moment impossible de se rendre maître de la forteresse par la loi de la guerre, il décida d'abuser cette femme : ainsi, il envoya soi-disant en secret promettre de la prendre pour femme. Il envoya donc souvent des émissaires, mais sans persuader ; alors il saisit les bateaux sur le lac, les lie avec des cordes et, introduisant de très grandes planches, il construit des tours sur les bateaux. Après avoir rempli les autres barques de guerriers, il dispose sur les bateaux les tours roulantes et il livre bataille ; ce n'est pas par hasard en effet qu'il était lui-même vanté par les ennemis, mais il acquit un tel renom de terreur et de charme tout à la fois que beaucoup gagnaient son camp et aimaient se trouver sous ses ordres. Il prend ainsi la forteresse, emporte de là une richesse qui n'était pas aisément dénombrable et procure une vie prospère aux siens, mais aussi à ceux qui gagnent son camp. C'est pourquoi beaucoup se réjouissaient d'être à son service et, rangés sous ses ordres, ils étaient prêts à combattre avec lui contre ceux qu'on leur ordonnerait, parce qu'ils avaient émis par attachement avec femmes et enfants.

Montrant désormais un attachement exagéré, ceux qui étaient rangés sous ses ordres, et surtout les Crétois, commencèrent à le choyer par leurs attitudes et leurs paroles au-delà de son mérite, et ils l'excitaient à trahir l'empereur. Jeune<sup>64</sup> par ailleurs et enflé d'un immense orgueil, d'abord cet homme, tremblant dans ses pensées, supplia fort l'empereur de lui changer de commandement. Mais il ne le persuada pas. Je le sais personnellement pour l'avoir appris de l'empereur Michel, qui, s'entretenant avec nous et parlant des deux frères, considérait comme digne d'un grand éloge le jugement que portait son frère sur l'autre, qui insistait pour être révoqué de son commandement. En effet celui-ci demandait aussi par des intermédiaires à être déchargé de son commandement

62. L'historien identifie la forteresse de Dyo Bounoi (fort des Deux-Collines) à celle de Didymion des Milésiens (Milet en Ionie), parce que les deux dénominations indiquent une même position géographique et que la forteresse est construite sur deux mamelons. La forteresse se trouve dans un lac, près de Mélanoudion, dont l'emplacement est à son tour objet de discussion (Myous ou Héraclée du Latmos).

63. Salampakis (*PLP*, n° 24736) est déjà mentionné dans le livre VI (PACHYMÉRÈS, II, p. 597<sup>b</sup>) : en 1284, il assiégea et prit Tralles, qu'Andronjic II avait restaurée quatre ans plus tôt. Planoudès lui donne le nom de Salamatès. Voir FAILLER, *Émirs turcs*, p. 86-87, n° 10.

64. PLANOUDES (Lettres : Treu, p. 97<sup>62-63</sup>) insiste également sur le jeune âge du général.

ένικα, τὰ πλείστα δὲ συνέσει καὶ γε φιλοδωρία πρὸς τε τοὺς ἐχθροὺς ἅμα  
καὶ πρὸς<sup>35</sup> τοὺς φίλους, τοῖς μὲν ὑποκόπτων τὴν ἰ κατὰ τῶν ἡμετέρων λύσ- B 211  
σαν καὶ καθιστῶν τὸ πολέμιον ἡμερώτερον, τοῖς δὲ τὰς τιμὰς ἐπαύξων καὶ  
τὰς προθυμίας ἐπιρρωννύων, μὴ μόνον ἐφιεῖς ἐκάστῳ κερδαίνειν ὄπερ  
εἰς<sup>36</sup> χεῖρας ἐκ τῶν ἀλλοτρίων σκύλων ἐτύγγανε γεγονός, ἀλλὰ καὶ ἀφ' 5  
ἑαυτοῦ προσεπιτιθεῖς<sup>37</sup> τὰ πλείστα · τὸν γὰρ<sup>38</sup> τῶν ἐχθρῶν πλοῦτον ἢ μετὰ  
τύχης ἀρετὴ εἰς χεῖρας ἦγεν ἐκεῖνον.

Πρὸς γὰρ τοῖς ἄλλοις καὶ τι φρούριον πρὸς τὸ Μελανοῦδιον τῶν Δύο  
Βουνῶν, πάλαι μὲν ἡμέτερον, τότε δὲ τῶν ἐχθρῶν, ὃ πάλαι, οἶμαι, τὸ Μιλη-  
σίων Διδύμιον ἐφημίζετο, ἔτυχε πολέμῳ κρατήσας τοιῶδε<sup>39</sup> τρόπῳ · ὡς γὰρ 10  
ἢ πρώτη<sup>40</sup> τῶν γυναικῶν τοῦ Σαλάμπακι Πέρσου, ἐξ ἀνθρώπων ἐκεῖνου  
γεγονότος, ἐκεῖ πεφύλακτο, τεθησαύριστο δὲ καὶ πλοῦτος παντοδαπός, τὸ<sup>41</sup>  
μὲν πολέμου νόμῳ τοῦ φρουρίου περιγενέσθαι ἀδύνατα τέως εἶχεν, ἔγνω δὲ  
σοφίσασθαι τὴν γυναῖκα, ὥστε καὶ πέμπων ὡς δῆθεν ἐν ἀπορρήτοις, ἀγα-  
γέσθαι ταύτην σύζυγον ὑπισχνεῖτο. Ὡς γοῦν πολλάκις πέμπων οὐκ ἔπειθεν, 15  
ἐπισχῶν τοὺς τῆς λίμνης καράβους, συνδεῖ σχοίνοις καί, ξύλα μέγιστα  
ἐνιείς, ἐπ' ἐκεῖνων κατασκευάζεται μόσυνας. Τὰ δ' ἄλλα πλοῖα ἰ πληρώσας B 212  
πολεμιστῶν<sup>42</sup>, ἐν τούτοις ἐλεπόλεις ἰστάς καὶ μαχόμενος — οὐδὲ γὰρ κατὰ  
τὸ τυχὸν καὶ αὐτὸς παρὰ τοῖς ἐχθροῖς ἐκλείζετο, ἀλλ' ὄνοματος ἐπέβαινεν  
ἅμα μὲν φοβεροῦ, ἅμα δὲ γε καὶ ἔρασμίου, ὡς καὶ πολλοὺς προσχωρεῖν καὶ 20  
ὑπ' ἐκεῖνον ἀγαπᾶν τάττεσθαι —, αἰρεῖ μὲν οὕτω τὸ φρούριον, πλοῦτον δ'  
ἐκεῖθεν οὐ ραδίως ἀριθμητὸν περιβάλλεται, τοῖς δ' ἰδίοις, ἀλλὰ γε<sup>43</sup> καὶ τοῖς  
προσχωροῦσιν, εὐπορον καθίστα<sup>44</sup> τὸν βίον. Ὅθεν καὶ πολλοὶ ὑπ' ἐκεῖνον  
δουλοῦμενοι<sup>45</sup> ἔχαιρον καί, ὑπ' αὐτῷ τεταγμένοι, ἔτοιμοι συμμαχεῖν<sup>46</sup> ἦσαν  
καθ' ὄνπερ καὶ προσταχθεῖεν, ὡς κατ' ἀγάπην ἅμα γυναιξὶ μετῴκημένοι καὶ 25  
τέκνοις.

Ἐντεῦθεν καὶ παρὰ τὸ εἰκὸς ἀγαπήσαντες, οἱ ὑπ' ἐκεῖνον ταττόμενοι, καὶ  
μᾶλλον οἱ Κρητικοί, ἤρξαντο θεραπεύειν καὶ τρόποις καὶ λόγοις ὑπὲρ ὃ  
προσῆκεν ἐκεῖνον καὶ εἰς ἀποστασίαν τὴν ἀπὸ βασιλέως ὑπέκνιζον. Ὁ δέ,  
νέος ὢν ἄλλως καὶ φουσηθεῖς<sup>47</sup> ἐκ μεγίστου φρονήματος, τὰ μὲν πρῶτα τοὺς 30  
λογισμοὺς ἰ κραδαινόμενος, πολὺς ἦν προσλιπαροῦν βασιλέα τῆς ἀρχῆς B 213  
μετατίθεσθαι. Ἄλλ' οὐκ ἔπειθεν. Οἶδα δ' ἔγωγε γνοὺς τῷ πυθέσθαι τοῦ  
βασιλέως Μιχαῆλ ἡμῖν ὀμιλοῦντος καὶ περὶ ἀμφοτέρων τῶν αὐταδέλφων<sup>48</sup>  
λέγοντος καὶ ὡς τι τῶν εἰς ἔπαινον τιθεμένου μέγαν τὴν τἀδελφοῦ περὶ  
θατέρου κρίσιν, τὴν τῆς ἀρχῆς παράλυσιν ἐπισπεύδοντος. Ἐπειδὴ γὰρ 35  
ἐκεῖνος μὲν καὶ ὑπὸ μεσίταις<sup>49</sup> ἐζήτει τῆς ἀρχῆς ἀφεθῆναι καὶ πολὺς ἦν εἰς  
τοῦτο δεόμενος, ὃ δὲ πρῶτος τῶν σεβαστῶν καὶ ἀδελφὸς ἐκεῖνου δυσωποῦν-  
τος ἀκούων περιήλγει καὶ κατεμέμφετο καὶ αὐτοῦ κατέναντι βασιλέως

35 πρὸς : πρὸς A 36 εἰς : ἐς AB edd. 37 προσεπιτιθεῖς : προστιθεῖς B edd. 38  
γὰρ : ἐκ B edd. 39 τοῖωδε : τοῖω γε AB 40 πρώτη : προτέρα C 41 τὸ : τῷ B 42  
πολεμιστῶν : -ας B edd. 43 δὴ post γε add. C 44 καθίστα : -τη A -τοι B Poss. 45  
δουλοῦμενοι : δεδουλαμένοι B edd. 46 ἔτοιμοι συμμαχεῖν om. edd. 47 φουσηθεῖς :  
-θεις A 48 αὐταδέλφων : ἀδελφῶν AB 49 μεσίταις : -ας B

et le demandait avec force, tandis que le premier des sébastes, son frère, souffrait d'entendre ses supplices, le blâmait et, en face de l'empereur lui-même, jugeait proche de l'infidélité le cas d'un homme qui, installé à un commandement, demande et impose lui-même sa destitution, avant que l'empereur ne l'ordonne de son propre mouvement. L'empereur, qui approuva le propos et nous parla à loisir des deux hommes, se méfiait des supplications que faisait le premier pour abandonner son commandement et admirait le jugement du second, qui montrait par ses paroles combien il connaissait plus que l'autre les devoirs naturels des dignitaires envers les empereurs. C'est donc d'abord ainsi que Philanthrôpènos décida de s'arranger pour écarter de telles pensées<sup>65</sup>.

Mais la goutte continuait à couler, au point d'être capable de creuser même la pierre, selon le proverbe ; son entourage était prêt à la révolution, le flattait plus qu'un général, et finalement certains de ses partisans firent croire à l'aversion profonde de l'empereur et à sa cruauté pour l'avenir : ils affirmaient que l'empereur était indigné de voir une telle masse d'argent et, alors qu'il devait pourvoir lui-même en soldes les troupes, celui-là voulait soustraire le butin fait parmi ces ennemis. Dès lors ils commencèrent à soumettre aux idées qu'ils voulaient un esprit généreux, et grâce plutôt à la loyauté de son esprit, et ils rendirent méprisable le maître comme s'il n'était rien. Avec lui se trouvaient aussi des moines : l'un était son ami, Tarkas, originaire d'Occident et alors higoumène du monastère des Sanides<sup>66</sup> ; l'autre était son parent, Melchisédek Akropolitès, oncle de sa femme<sup>67</sup> ; attachés à lui, ils pressaient de leur mieux l'entreprise, affirmant que la fortune aurait en effet vite fait de provoquer nombre de malheurs, si lui-même ne prenait pas les devants pour prévenir la colère de l'empereur. Toute l'armée aussi était excitée et prête au tumulte, dans son mépris pour l'empereur et les siens ; ils voulaient ouvertement le changement et s'indignaient : eux qui passent par des fatigues et des dangers continus, ils offrent le pouvoir à d'autres, et ceux-ci, qui jouissent de leurs aises, ne semblent même pas savoir gré des bienfaits qu'ils ont reçus et reçoivent d'eux, mais sont plutôt frustrés des soldes qu'on alloue. Approchant en rangs, ils le choyaient exagérément, le jugeaient plus digne que les autres de gouverner et le pressaient, en se souciant peu de l'empereur et des gens de l'empereur : leur projet était en effet réalisable pour de nombreuses raisons, et surtout pour les trois raisons suivantes, les plus fortes : le peuple tout entier, accablé d'amendes et de contributions, est prêt à la défection ; ceux qui servent sous ses ordres lui sont tous favorables ; troisièmement, il dispose d'une masse de Perses, des hommes qui ne connaissent pas d'autre chef que celui qui les a reçus et naturellement choyés, lorsqu'ils sont passés dans son camp ; on les

65. L'historien accorde ainsi des circonstances atténuantes à Alexis Philanthrôpènos, qui, sentant venir le danger, aurait voulu abandonner son commandement. Par la suite, il insiste également sur l'influence néfaste jouée par son entourage, qui le poussait à la trahison.

66. Le moine Tarkas (*PLP*, n° 27513), dont le nom a été déformé sans raison par le premier éditeur, n'est pas connu par ailleurs. Il venait probablement de l'Épire ou de la Thessalie. C'est la seule mention connue du monastère des Sanides (« Les Planches »).

67. Melchisédek Akropolitès (*PLP*, n° 523) était le fils de l'historien et grand logothète Georges Akropolitès. Alexis Philanthrôpènos était marié à Théodora Akropolitissa (*PLP*, n° 7295 [et 29743 ?]), fille de Constantin Akropolitès (*PLP*, n° 520), le frère de Melchisédek.

ἀπιστίας ἐγγὺς τὸ πρᾶγμα ἔκρινεν, ἦν τις κατασταθεὶς εἰς ἀρχήν, πρότερον ἢ βασιλέα ἀφ' ἑαυτοῦ κινηθέντα κελεύειν, αὐτὸς ζητοῖη καὶ προσαναγκάζοι τὴν ἄφραστον, βασιλεύς, τὸν λόγον ἀποδεξάμενος, ἐπὶ σχολῆς<sup>50</sup> περὶ ἀμφοτέρων πρὸς ἡμᾶς λέγων, ἐκείνου μὲν τὴν ὑπὲρ τοῦ ἀποθέσθαι τὴν ἀρχὴν ἰκετεῖαν<sup>51</sup> ὑπεδήλου, τούτου δὲ τὴν κρίσιν ἐθαύμαζε, λόγῳ δεικνὺς ὁπόσον 5 οἶδεν οὗτος ὑπὲρ ἐκείνων τὸ πρὸς<sup>52</sup> τοὺς βασιλεῖς παρὰ τῶν ἐν τέλει κατὰ τὸ εἶδος ὀφειλόμενον. Τὰ πρῶτα γοῦν οὕτως<sup>53</sup> ἐκείνος οἰκονομεῖν ἔγνω τοιούτους λογισμοὺς ἀποκρούσασθαι.

Ἐπει δὲ ἡ ῥανὶς ἠνδελέχει ὥστε ἰ καὶ τὴν πέτραν, τὸ τοῦ λόγου, κοιλαίνειν B 214 ἔχειν<sup>(11)</sup> καὶ οἱ ἀμφ' ἐκείνων μετέωροι πρὸς καινοτομίαν ἦσαν, μεῖζον ἢ κατὰ 10 στρατηγὸν<sup>54</sup> θαυπέοντες, καὶ τέλος τὴν ἀπὸ τοῦ βασιλέως τινὲς τῶν ἐκείνου ἀποστροφὴν οἶον καὶ εἰς τὸ μετέπειτα ἐπλάττοντο κάκωσιν, ἐν δεινῷ τιθεμένου λέγοντες<sup>55</sup> τὸν<sup>56</sup> τοσοῦτων χρημάτων σωρόν, ὡς αὐτοῦ μὲν δέον ὄν τὰς δυνάμεις ἱκανοῦντος ῥόγαις, ἐκείνου δὲ νοσφίζεσθαι βουλομένου τὴν δι' 15 ἐκείνων τῶν ἐχθρῶν προνομήν, φρόνημα ἐντεῦθεν νεανικὸν καὶ πλεόν<sup>57</sup> ἐξ 15 ἀνδραγαθίας φρονήματος ὑποκατακλίνειν πρὸς ὅπερ ἤθελον ἤρξαντο καὶ ἀδοξεῖν ἐποίουν ὡς οὐδὲν τὸν δεσπότην ὄντα. Συνῆσαν δ'<sup>58</sup> αὐτῷ καὶ μονάζοντες, ὁ μὲν φιλίως, ὁ Τάρκας<sup>59</sup> ἐκ δύσεως, τότε δὲ τῆς τῶν Σανίδων μονῆς καθηγούμενος, ὁ δὲ προσγενῶς, ὁ Ἀκροπολίτης Μελχισεδέκ, θεῖος ὢν τῆς αὐτοῦ γυναικός, πρὸς ἐκείνον ἔχοντες, οἱ δὴ καὶ ὡς εἶχον κατήπειγον τὴν 20 ἐγχείρησιν · πολλὰ γὰρ ἔλεγον φθάσαι πανουργήσασαν τὴν τύχην, εἴ που μὴ αὐτὸς προλαβὼν τὰς ἀπὸ τοῦ βασιλέως ὀργὰς ὑποτέμοιτο<sup>60</sup>. Τὸ δὲ γε στρατιωτικὸν ἅπαν καὶ παρακεκινημένον ἦν καὶ πρὸς ταραχὴν μετέωρον, διὰ B 215 μίσους τοὺς περὶ τὸν βασιλέα ποιούμενοι, καὶ φανερώς τὰ τῆς μεταβολῆς ἠβούλοντο, διαγανακτοῦντες εἰ αὐτοὶ μὲν, διὰ πόνων χωροῦντες καὶ τῶν 25 ἔσαεὶ κινδύνων, ἐτέροις τὴν ἐξουσίαν χαρίζονται, ἐκείνοι δ'<sup>61</sup> ἐν ἀνέσει τρυφῶντες, μηδὲ χάριν εἰσομένοις ἐφύκεσαν ὧν εὖ πεπόνθασί τε καὶ πάσχουσι παρ' αὐτῶν, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον καὶ τῶν ἀποτεταγμένων κολουοῦνται. Καὶ προσερχόμενοι κατὰ στίχας, πλεόν ἐθεράπευον<sup>62</sup> τοῦ εἰκότος καὶ ἀξιώτερον ἄρχειν παρὰ τοὺς ἄλλους αὐτὸν<sup>63</sup> ἐδικαίουν καὶ προσηνάγκαζον<sup>64</sup>, 30 ὀλίγα βασιλέως καὶ τῶν τοῦ βασιλέως φροντίζοντες · εἶναι γὰρ σφίσι ἐκ πολλῶν τὸ βουλευόμενον ἀνυστόν, καὶ μᾶλλον τριῶν τῶν ἰσχυροτάτων, τοῦ τε τὸν λαὸν πάντα, ζημίαις βαρούμενον καὶ συνδόσεσιν, εἰς ἀποστασίαν ἔτοιμον εἶναι, τοῦ τε πάντας πρὸς αὐτὸν εὐμενῶς<sup>65</sup> ἔχειν ὅσοι δὴ καὶ ὑπ' αὐτῷ στρατεύονται, καὶ τρίτου<sup>66</sup> τοῦ καὶ παμπληθοῦς εὐπορεῖν Περσικοῦ, ἀνδρῶν 35 οὐκ ἄλλον εἰδότην ἢ τὸν αὐτοὺς αὐτομολήσαντας καὶ ὑποδεξάμενον καὶ ὡς

(11) Cf. Leutsch, II, p. 632 n° 19.

50 ἐπὶ σχολῆς om. et mg. suppl. altera manus C 51 ἰκετεῖαν : ἰκεσίαν B edd. 52 πρὸς : πρὸ C 53 οὕτως : οὕτος C 54 σ[τρατηγὸν om. B 55 λέγοντες om. et mg. suppl. altera manus C 56 τὸν : τῶν AB 57 πλεόν : πλέων A Bekk. 58 δ' om. AB edd. 59 Τάρκας : Τάρχας edd. 60 ὑποτέμοιτο : ἀποτ- B 61 δ' : δὲ C 62 ἐθεράπευον : ἔθαρα- C 63 αὐτὸν παρὰ τοὺς ἄλλους transp. B edd. 64 προσηνάγκαζον : -ἐγκαζον B 65 εὐμενῶς πρὸς αὐτὸν transp. AB edd. 66 τρίτου : τρίτον B Poss.

compte par milliers, tous des combattants, suspendus à la seule volonté de leur commandant.

En tenant ces propos, ils amollirent son esprit, déjà tendu vers la grandeur du pouvoir, et ils le persuadèrent de faire ouvertement défection. En voyant donc alors tant d'hommes remplis d'une audace immodérée et excités par l'espoir d'une vie facile, devant la grandeur de l'entreprise cet homme restait fort timoré et tremblait passablement, mais grâce à leur audace irraisonnée il avait les plus grands espoirs et il était résolu à tenter le coup. Mais, comme il désirait cependant s'enquérir aussi, en les testant, des sentiments des autres et savoir si tous adhéraient au même projet, il les rassembla tous dans le même lieu ; il se tint au milieu d'eux et développa nombre d'arguments ; entre autres, il exposait son affection pour eux et son esprit démocratique en toutes choses, son zèle pour l'État des Romains, de concert avec eux, et l'attitude de ceux qui vivaient dans la mollesse et le luxe — et il entendait par là l'empereur et son entourage —, attitude qui ne consistait pas simplement en l'absence de bienveillance, mais en rien de moins qu'aversion et multiples accusations déplacées, comme si c'était lui qui jouissait de la situation et, en leur compagnie, faisait preuve de négligence, et eux qui peinaient, vieillissaient sous les casques et s'exposaient dans les batailles livrées aux ennemis : ces gens semblaient en effet ne pas se réjouir de leurs exploits, mais plutôt s'inquiéter et s'agiter comme si on les outrageait ; quel bien pouvaient-ils attendre de ces gens, eux qui souffraient quotidiennement, puisqu'il arrivait que les bruits défavorables qui leur étaient parvenus de ces gens engendraient chez eux une crainte extrême, comme s'ils accomplissaient les pires actions ? C'était le cas non seulement de nombreux autres envieux, mais aussi de l'empereur en personne, qui ne prêtait aucune attention à leurs actions. « S'il ne se réjouit pas avec nous, comme on peut le déduire de la situation, disait-il, alors que nous réussissons, quel espoir nous restera-t-il, si nous échouons complètement ? »

Philanthrôpènos tint ces propos et flatta les troupes en touchant aux sentiments les plus profonds et en dévoilant plus clairement sa résolution de faire défection avec eux, s'ils le voulaient : c'est ainsi en effet que désormais ils vivraient bien, si, supportant personnellement des peines, ils recueillaient personnellement le prix du danger. Aussitôt il poursuivit encore son discours, il s'attaqua violemment aux souverains, prétendant qu'ils ne seraient même pas capables de se défendre eux-mêmes le moindre instant, une fois que ceux-ci auraient déserté, et il se montrait d'une parfaite arrogance et se vantait de la situation ; aussitôt il trouva ses hommes dociles au point de se mettre à crier et d'exprimer quantité d'imprécations contre l'empereur, en affirmant leur refus de servir sous cet homme et leur volonté d'être rangés sous ses ordres à lui.

C'est pourquoi, s'étant encouragés mutuellement à ne rien changer à leur résolution, ils l'obligèrent à accepter aussi le commandement, en affirmant que

εἰκὸς θεραπεύσαντα · εἶναι δὲ καὶ εἰς χιλιάδας ποσομένους, μαχίμους ζύμπαντας, ἐνὸς ἐξημμένους θελήματος<sup>67</sup> τοῦ ἰσφᾶς ἄγοντος.

B 216

Ταῦτα λέγοντες, κατεμάλασσον τὴν ἐκείνου γνώμην, μετεωριζομένην ἤδη πρὸς ἀρχῆς ὄγκον, καὶ φανερῶς ἀποστατεῖν ἐπειθον. Τότε τοίνυν τόσους ὀρῶν ἐκείνος<sup>68</sup> τολμήματος γέμοντας οὐ μετρίου καὶ ταῖς ὑπὲρ τοῦ ζῆν 5 εὐμαρῶς ἐλπίσι κατασπερχομένους<sup>69</sup>, πρὸς μὲν τὸ τῆς ἐγγχειρήσεως μέγεθος καὶ λίαν ἄτολμος ἦν καὶ ἐπεικῶς καταρρώδει, τῷ δὲ κατὰ σφᾶς ἀλογίστω θράσει ἐν ἐλπίσιν ἦν ταῖς μεγίσταις καὶ ἀπεθάρρει τὸ τόλμημα. Ἄλλ' ὅμως πείρα θέλων μαθεῖν καὶ τῶν λοιπῶν γνώμην<sup>70</sup> καὶ εἰ πάντες πρόσκεινται τοῖς αὐτοῖς, συναγαγὼν εἰς ταῦτὸ συνόλους καὶ σταθεῖς ἐπὶ μέσων<sup>71</sup>, πλεῖστά τε 10 κατετείνεται, ἐξ ὧν παρίστα τὴν πρὸς αὐτοὺς ἀγάπην καὶ τὸ δημοτικόν<sup>72</sup> ἐφ' ἅπασιν, τὴν τε ὑπὲρ τῆς τῶν Ῥωμαίων μετὰ σφᾶν<sup>73</sup> αὐτοῦ σπουδὴν καὶ τὴν ἀπὸ τῶν ἐν ἀνέσει καὶ τρυφῇ διαγόντων, τοὺς περὶ τὸν βασιλέα λέγων, οὐχ ὅπως ἀποδοχῆν, ἀλλ' οὐδὲν ἤττον ἀποστροφῆν καὶ ἐπαιτιάσεις μυρίας μηδὲν προσηκούσας, ὥσπερ ἂν αὐτὸς μὲν ἐτρύφα τοῖς πράγμασι καὶ σὺν αὐτοῖς 15 ἅμα<sup>74</sup> κατεβλακεύετο, ἐκεῖνοι δ' <sup>75</sup> ἐπόνουν καὶ κατεγήρων τοῖς<sup>76</sup> κράνεσι καὶ μάχαις ταῖς κατ' ἐχθρῶν ἰπαρεβάλλοντο · δοκεῖν γὰρ ἐκείνους μὴ χαίρειν ἐπὶ B 217 τοῖς σφᾶν κατορθώμασιν, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἀδημονεῖν<sup>77</sup> καὶ ἀλύειν ὡς κακὰ πάσχοντας · παρ' ὧν καὶ τί προσδοκᾶν εἶναι τῶν ἀγαθῶν τοῖς ὁσημέραι ταλαιπωρουμένοις, ὅπου γε καὶ οὐκ ἀγαθὰς τὰς ἀπ' ἐκείνων πρὸς αὐτοὺς 20 ἀφιγμένας φήμας φόβον τὸν ἔσχατον ἐμποιεῖν συμβαίνει ὡς διαπραττομένοις τὰ χεῖριστα ; Ταῦτα δ' εἶναι μὴ μόνον πολλῶν φθονούντων ἄλλων, ἀλλὰ καὶ βασιλέως αὐτοῦ, μηδὲν ἐπαίοντος πρὸς τὰ παρ' αὐτῶν · « Οὐ δὴ μὴ συνηδομένου, ὡς ἐκ τῶν πραγμάτων ἂν τις καὶ συλλογίσαιτο, ἔλεγε, κατορθοῦσιν ἡμῖν, σφαλεῖσί γε πάντως τίς ἐλπίς ὑπολέλειπται ; » 25

Ταῦτα λέγων καὶ τὰς δυνάμεις καταδημαγωγῶν τῷ καὶ βαθυτέρων ἄπτεσθαι καὶ γ' ἐμφανεστέραν τὴν αὐτοῦ γνώμην ποιεῖν ὡς ἀποστατησεῖοντος<sup>78</sup> σὺν αὐτοῖς, εἰ βούλοιντο — οὕτω γὰρ ἂν καὶ τοῦ λοιποῦ εὐμαρῶς διάξειν, εἰ, καθ' αὐτοῦς<sup>79</sup> πονοῦντες<sup>80</sup>, αὐτοὶ τῶν κινδύνων τὰ ἄθλα καρπίζονται —, εὐθὺς καὶ ἔτι συνείρων τοὺς λόγους καὶ τῶν κρατούντων τὰ πολλὰ καθαπτόμενος, 30 ὡς μηδ' ἰοῖων τ'<sup>81</sup> ἐσομένων ἑαυτοῖς<sup>82</sup> ἀμύνειν μηδὲ βραχύ, ἐκείνων ἀποκλι- B 218 νάντων, ὑπερηφανῶν ὅλως καὶ μεγαλιζόμενος ἐν τοῖς πράγμασιν, ἐκείνους εὔρισκε παραυτὰ πειθηνίους ἐς τόσον ὥστε καὶ βοᾶν ἀπεντεῦθεν καὶ πόλλ' ἄττα λέγειν ἀπόφημα κατὰ βασιλέως, ἀποπροσποιουμένους τὴν ὑπ' ἐκείνῳ<sup>83</sup> δουλείαν καὶ ὑπ' αὐτῷ τάττεσθαι θέλοντας. 35

Ὅθεν καὶ ἀλλήλους παρακροτήσαντες ὡς οὐδὲν ὧν ἔγνωσαν μεταβληθησόμενοι, αὐτὸν καὶ τὴν ἡγεμονίαν δέχεσθαι κατηνάγκαζον, ὡς ὑπὲρ αὐτοῦ

67 θελήματος : βλέμματος edd. 68 ἐκεῖνος : ἐκείνους AB edd. 69 κατασπερχομένους : σπ- edd. 70 τὴν ante γνώμην add. Bekk. 71 μέσων : -ον C 72 δημοτικόν : δημω- B Poss. 73 μετὰ σφᾶν : μετ' αὐτῶν B 74 σὺν αὐτοῖς ἅμα : συνάμα edd. 75 δ' : δὲ C 76 τοῖς : ταῖς B 77 ἀδημονεῖν : ἀδυμ- A 78 ἀποστατησεῖοντος (post corr. C, qui τη supra lin. add.) : ἀποστασει- AB 79 καθ' αὐτοῦς : καθ' αὐτοῦς edd. 80 πονοῦντες : ποιούντες AB 81 τ' : τε C 82 ἑαυτοῖς : -οὺς B 83 ὑπ' ἐκείνῳ : ἀπ' ἐκείνου B

tous étaient prêts à mourir pour lui, s'ils étaient placés dans quelque situation pressante. Et cela pouvait arriver, car désormais ils ne pourraient plus guère, après leur mutinerie, douter de lui, mais devraient lui demander de s'en tenir fermement lui aussi à sa décision et de n'abandonner au doute rien de ce qui porte secours aux siens : il ne serait pas juste en effet qu'eux ils accourent à lui sur-le-champ à toutes rênes et s'attachent à lui seul, en négligeant même leur maison, tandis que lui il resterait dans l'indécision et serait prêt, à la suite de flatteries ou de craintes, à fléchir et à faiblir ; certains assimilaient en effet cette situation à celle de gens qui soulèvent un éventuel fardeau, s'ils ne l'élèvent pas tous ensemble et avec force ni dans un seul et même mouvement de résistance : si quelques-uns cèdent, tous risquent dès lors de souffrir le pire ; ce combat n'était pas moins grand et il exigeait la résistance commune et appropriée de tous.

Devant les propos qu'ils tenaient et l'assurance qu'ils donnaient de leur résolution, Philanthrôpènos finit par céder et accepter le titre attaché à la fonction de chef. Il montrait dès lors par beaucoup de ses actions qu'il détenait un commandement et un pouvoir indépendant ; il n'osait pas encore se glorifier des insignes ou du titre<sup>68</sup>, bien qu'il y fût fortement engagé par les personnages les plus éminents de l'armée. Il se mit aux affaires avec plus d'autorité et il ne semblait avoir rien à redouter ; il s'engagea dès lors à ne plus obéir du tout à d'autres, mais à être lui-même le commandant, lui-même le chef en tout, et parmi eux et où qu'il aille. En effet les habitants aussi tremblaient alors devant la rébellion, surtout à cause de l'importance du contingent perse, qu'il utilisait comme ses fidèles et qui avait sa confiance comme compagnons d'armes ; il suffisait de le leur ordonner pour qu'ils accourent aussitôt et soient disposés à accomplir sa volonté. Ainsi donc on radia dans la région le nom des empereurs, sauf seulement à le rappeler pour le déchirer et l'injurier. Lui-même était pour eux et le commandant et le chef ; il portait de l'empereur, si ce n'est le nom, du moins la dignité. Quant aux forteresses de l'endroit qu'il avait occupées auparavant comme lieutenant de l'empereur, il envoya des gens s'en saisir pour les mettre sous un autre pouvoir, le sien, puisqu'il commandait désormais en maître. Si jamais il se rendait dans des monastères, qui étaient nombreux et importants<sup>69</sup>, ce n'est pas le nom de l'empereur qui était commémoré, mais son seul nom à lui, en vertu d'un pouvoir indépendant de chef. En maître, il enlevait à ces monastères de nombreux biens pour les offrir à ses soldats : les propriétaires les remettaient volontiers, pour cette raison que, bien que précipités dans une telle situation, ils ne subissaient pas les traitements conformes à la situation, mais restaient à l'abri des tourments et des troubles. Son premier stratagème fut d'envoyer des hommes se saisir du frère de l'empereur, Théodore, qui résidait là quelque part ; ils se saisirent de lui, l'emmenèrent et l'enfermèrent dans la forteresse d'Éphèse<sup>70</sup>. Ensuite il prit l'armée et, comme leurs affaires avaient abouti contre toute espérance, ils vinrent

68. C'est-à-dire, avant tout, mettre les chaussures rouges et prendre le titre de basileus des Romains.

69. Signalons, en particulier, le centre monastique du Latros (ou Latmos) au sud du Méandre et celui du Galèsios au nord du Kaystros, sans doute mieux protégé pour le moment des incursions turques ; voir aussi PACHYMÉRÈS, I, p. 289<sup>21-22</sup> ; II, p. 403<sup>21-27</sup>.

70. Éphèse était le centre administratif du thème des Thracésiens et donc du commandement d'Alexis Philanthrôpènos. Frère cadet d'Andronic II, Théodore Palaiologos, qui avait épousé la fille du pinkernès Libadarios (VIII, 26), ne détenait aucune dignité particulière.



γε καὶ τεθνηξομένων ἀπάντων, εἰ εἰς ἀνάγκην τινὰ κατασταίεν. Καὶ τοῦτο συμβαίη · μηδὲ γὰρ ἔχειν ἐντεῦθεν ὄλως ἀφηνιάσαντας ἀμφιγνωμονεῖν ἐπ' ἐκείνῳ, ἀλλ' ἀξιούν ἐρρωμένως καὶ τοῦτον στῆναι τοὺς λογισμοὺς καὶ μηδὲν τῶν ὅσα φέρει<sup>84</sup> τοῖς καθ' αὐτὸν ἀρωγὴν ταῖς ἀμφοίαις καταπροΐζεσθαι · μηδὲ γὰρ δίκαιον αὐτοὺς μὲν ἐκ τοῦ παραχρῆμα ὄλαις ἡνίαις αὐτῶ 5 προσρῆναι καὶ αὐτοῦ μόνου ἔχεσθαι, ἀμελήσαντας<sup>85</sup> καὶ τῶν οἴκοι, αὐτὸν δὲ ἐν διχονοίαις<sup>86</sup> ἴστασθαι καὶ ἢ θωπείαις ἢ φόβοις ἔτοιμον<sup>87</sup> εἶναι ἐνδιδόναι τε καὶ ὑποχαλᾶν · τοῦτο γὰρ ἰδεῖν τινὰς καὶ ἐπὶ τῶν ἀνοχλούντων<sup>88</sup> βάρως τὸ προστυχόν, εἴπερ οὐχ ἅμα πάντες ἐρρωμένως οὐδ' ἀπὸ μιᾶς καὶ τῆς αὐτῆς ἀνωθοῖεν<sup>89</sup> ἐνστάσεως, ὡς<sup>90</sup> κινδυνεύειν, εἴ τινες καθυφεῖντο, ἐντεῦ- 10 θεν πάσχειν τὰ ἔσχατα ζύμπαντας · μέγαν δ' εἶναι καὶ τοῦτον οὐχ ἦττον τὸν B 219 ἄθλον καὶ κοινῆς τῆς ἀπὸ πάντων δεόμενον κατὰ τὸ προσῆκον ἐνστάσεως.

Ταῦτα λεγόντων τε καὶ τὰ πιστὰ<sup>91</sup> τῶ<sup>92</sup> κατὰ σφᾶς θάρρει διδόντων, εἴκει μόλις ἐκεῖνος καὶ τὸ τῆς ἡγεμονίας ἀναδέχεται ὄνομα. Καὶ δῆλος ἦν ἐντεῦ- θεν ἐκ πολλῶν ὧν ἔπραττε στρατηγίαν φέρων καὶ ἀρχὴν ἀνυπεύθυνον<sup>93</sup> · 15 οὐπω δὲ ἢ παρασήμοις ἢ μὴν ὀνόματι ἀπεθάρρει κλειζεσθαι, καὶ τοι τὰ πολλὰ παρὰ τῶν προϋχόντων ἐν τῷ στρατῶ βιαζόμενος. Ἐξουσιαστικώτερον δὲ τῶν πραγμάτων ἐπέληπτο, καὶ οὐδὲν ἐδόκει οἱ ἐξ οὐπερ ἂν καὶ ἄρρωδει, οὐδ' ἄλλοις ὑπακούειν ὄλως τὸ<sup>94</sup> ἀπὸ τοῦδε ὑφίστατο, ἀλλ' αὐτὸς ἄρχων<sup>95</sup>, αὐτὸς ἡγεμῶν ἐν πᾶσι, καὶ παρὰ σφίσι<sup>96</sup> καὶ ὄπη παρήει. Ἐφριξαν 20 γὰρ τότε καὶ οἱ περίοικοι τὴν ἐπισύστασιν, καὶ μᾶλλον ὅτι<sup>97</sup> τὸ Περσικὸν πολὺ ἦν, οἷς δὴ καὶ πιστοῖς ἐχρῆτο<sup>98</sup> καὶ παρασπίζουσιν ἀπεθάρρει, καὶ μόνον κελεύειν ἦν ὡς συνδραμουμένοις αὐτίκα καὶ κατὰ τὸ ἐκείνου δρασεῖουσι θέλημα. Ἀπέσβεστο τοιγαροῦν ἐκεῖσε τὸ βασιλέων ὄνομα, παρὰ μόνον τὸ εἰς περισυρμὸν μεμνησθαι καὶ λοιδορίαν. Αὐτὸς δ' ἦν ἐκείνοις 25 καὶ ἄρχων καὶ ἡγεμῶν καὶ βασιλέως φέρων, εἰ καὶ μὴ ὄνομα, ἀλλ' ἀξίωμα. Καὶ ὅσων τῶν ἐκεῖ φρουρίων ὡς ὑπαρχος βασιλέως ἐπέληπτο πρότερον, ταῦτ' ἀποστείλας τοὺς καθέξοντας ὑφ' ἑαυτὸν ἄλλως καθίστη, ὡς δεσπο- B 220 τικῶς τοῦντεῦθεν ἄρχοντα. Ἦν δέ που καὶ μοναῖς παραβάλλοι<sup>99</sup> — πολλαὶ δ' αὖται καὶ μέγισται —, οὐ βασιλέως ἦν ὄνομα τὸ μνημονεύομενον, ἀλλ' 30 αὐτοῦ γε καὶ μόνου κατὰ τι κράτος ἀρχοντικὸν καὶ αὐτοδέσποτον ὄνομα · ἀφ' ὧν καὶ πολλὰ δεσποτικῶς ἀφαιρούμενος, τοῖς στρατιώταις παρεῖχεν, ἀσμένως τῶν ἐχόντων κατατιθεμένων παρ' αἰτίαν ταύτην<sup>1</sup> ὅτι, τοιοῦτοις καιροῖς ἐμπεσόντες, οὐ τὰ προσήκοντα τοῖς καιροῖς ἐπασχον, ἀλλ' ἄσκυλ- τοι<sup>2</sup> διέμενον καὶ ἀτάραχοι. Πρῶτον δ' ἦν ἐκείνου στρατήγημα τὸ ἐκεῖ που 35 τὸν ἀδελφὸν τοῦ βασιλέως Θεόδωρον διατρίβοντα ἀποστεῖλαι τοὺς κατασχόντας · οἱ<sup>3</sup> δὴ καὶ κατασχόντες, τῶ κατ' Ἐφεσον φρουρίῳ φέροντες

84 φέρει: -ειν AB Poss. 85 ἀμελήσαντας — ἴστασθαι om. edd. 86 διχονοίαις: -νίας A 87 ἔτοιμον: ἔτιμον A 88 ἀνοχλούντων: ἐν- B edd. 89 ἀνωθοῖεν: ἀρωθοῖεν AB ἀνωθεῖεν Poss. 90 ὡς om. Bekk. 91 τὰ πιστὰ: τῶ πιστῶ C edd. 92 τῶ om. B edd. 93 ἀνυπεύθυνον: -θνον C 94 τὸ: τοῦ A 95 αὐτὸς ἄρχων om. edd. 96 σφίσι: -iv C 97 καὶ post ὅτι add. C 98 ἐχρῆτο: -ἄτο AB 99 παραβάλλοι: -η B edd. 1 ταύτην: τοιαύτην C 2 ἄσκυλοι: ἄσκυρτοι B 3 οἱ: ὄν edd.

résider ensemble dans la région de Nymphée<sup>71</sup>. Il encouragea les cavaliers et les honora de toutes les libéralités ; quant aux fantassins, il les fit monter à cheval et en fit de bons hoplites. Il observait aussi ceux qui commandaient les autres places et il examinait comment il pourrait les vaincre. Il négligeait les autres dans la pensée qu'il les attirerait aussitôt à lui soit par la force soit par le discours, mais le protovestiarite Libadarios, dans la mesure où Philanthrôpènos était tout proche du territoire que celui-ci commandait et qui comprenait Néokastra, toute la Lydie et Sardes même<sup>72</sup>, Philanthrôpènos se souciait d'autant plus de s'emparer de lui, même si par ailleurs il faisait le fier, en jugeant nul le pouvoir de cet homme et en espérant le prendre comme un lièvre.

Mais il démontra alors, en projetant une telle action, que, lorsque Dieu contrecarre, celui qui semble lent devance même le plus rapide et que toute force est vaine qui ne participe pas de l'intelligence. Ses adjoints voulaient en effet le voir revêtir la dignité impériale, de sorte que, ayant désormais pris le risque et s'étant entièrement liés, ils voulaient agir avec un zèle entier et mourir dans l'entreprise. Mais le coup d'audace était différé, de sorte qu'il semblait avoir des scrupules et des doutes. Supportant le présent et observant l'avenir, il choyait ses hommes de toutes les façons et paraissait leur savoir gré à cause de leur empressement à son égard, mais il s'abstenait de prendre les plus hauts titres, parce qu'il n'était pas fermement confiant en la réalisation, mais fortement méfiant. Roulant ainsi des pensées contradictoires, il pesait lui-même la situation ; il soignait le présent de son mieux, mais il redoutait l'avenir et veillait à se garder une excuse, pour le cas où il achopperait. Cette situation ne paraissait cependant pas sûre aux Crétois et surtout à leur chef, Chortatzès<sup>73</sup> : Philanthrôpènos pourrait en effet plus tard, une fois repenti, intercéder auprès de l'empereur et, avec la garantie habituelle et éventuellement avec de très importantes gratifications, se remettre entre les mains de ceux qui le mèneraient à l'empereur, mais pour eux le danger serait absolument inévitable, car ils n'avaient pas de lieu de refuge où se retirer et auquel se confier. Voilà les éventualités que, lorsqu'ils voyaient les atermoiements de leur chef, imaginait non sans vraisemblance leur esprit, qui leur inspirait les plus graves soupçons.

#### 10. Du protovestiarite Libadarios et comment il vainquit Philanthrôpènos.

D'un autre côté, informé de ce qui s'était passé contre toute attente, le protovestiarite, un homme dévoué à l'empereur pour avoir été honoré par lui, était

71. Résidence des empereurs, la ville de Nymphée, à l'est de Smyrne, avait une signification symbolique. Alexis Philanthrôpènos vint ainsi à la limite du territoire placé sous le contrôle du protovestiarite Libadarios.

72. Le partage des deux thèmes des Thracésiens et de Néokastra n'est flou qu'en apparence dans le récit de l'historien. La Lydie est déjà citée plus haut, au début du chapitre, comme incluse dans le territoire de Philanthrôpènos, qui ne devait cependant en détenir que les marches. L'ensemble faisait partie du thème de Néokastra, et Sardes, à l'est de Magnésie du Sipyle et sur la rive gauche de l'Hermos, se trouvait à la limite méridionale du même thème ; voir HÉLÈNE AHRWEILER, *L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317)*, particulièrement au XIII<sup>e</sup> siècle, *TM* 1, 1965, p. 137-165.

73. Commandé par les Chortatzai (*PLP*, n° 30900), le contingent crétois est déjà signalé au début du chapitre, ainsi que dans le chapitre précédent. PLANOUDES (*Lettres* : Treu, p. 140<sup>35</sup>) mentionne également, sans cependant indiquer son nom, « le général des Crétois ».

ἐγκατέκλεισαν. Ἐπειτα τὴν στρατιάν<sup>4</sup> ἀναλαβών, συνεωσμένων σφίσι παρ' ἐλπίδα καὶ τῶν πραγμάτων, ἐν τοῖς κατὰ Νύμφαιον<sup>5</sup> τόποις ἅμ' ἠύλιζοντο<sup>6</sup>. Καὶ δὴ συνεκρότει μὲν τοὺς ἰππεῖς καὶ φιλοτιμίαις ἠγαλλε πάσαις, τοὺς δέ γε πεζοὺς, ἐπιβήσας ἵππων, ἱκανοὺς ὀπλίτας ἐξητοιμάζετο<sup>7</sup>. Ἀφεώρα δὲ καὶ πρὸς τοὺς ἀλλαχόθι ἡγεμονεύοντας καὶ ἐσκοπεῖ πῶς ἂν αὐτῶν περιγένοιτο. 5  
Καὶ τῶν μὲν ἄλλων ἀμελῶς εἶχεν, ὡς αὐτίκα ἢ χειρὶ ἢ λόγοις προσαξόμενος<sup>8</sup> · περι δέ γε τοῦ πρωτοβεστιαρίτου Λιβαδαρίου, ὅσον σύνεγγυς<sup>9</sup> εἶχε τὴν ἀπ' αὐτοῦ ἡγεμονίαν ἐν τοῖς περὶ τὰ Νεόκαστρα καὶ Λυδίαν πᾶσαν καὶ B 221  
Σάρδεις αὐτάς, τοσοῦτον καὶ διὰ φροντίδος πλείονος εἶχεν ἐλεῖν, εἰ καὶ ἄλλως ὑπερηφάνει, οὐδὲν τὰ κείνου οἰόμενος, δίκην δὲ πτωκὸς ἐλπίζων 10  
ἐκείνον χειρώσασθαι.

Ἄλλ' ἔδειξε τότε, τοιαῦτα<sup>10</sup> διὰ βουλῆς ἔχων, ὅπου Θεὸς ἀντιπράττει<sup>11</sup>, καὶ ὁ δοκῶν βραδὺς φθάνει καὶ τὸν ὠκύτατον, πᾶσα δ' ἰσχὺς μάταιον συνέσεως ἀμοιροῦσα. Ἐκείνον γὰρ καὶ βλέπειν ἠθέλον ἐν βασιλικαῖς ἀξίαις οἱ συλλαμβάνοντες<sup>12</sup>, ὡς, ἐντεῦθεν ἀναρρίψαντας<sup>13</sup> κίνδυνον, ὅλως 15  
ἐμπεδωθέντας, ὅλαις ἐνεργεῖν προθυμίαις καὶ ἐπαποθνήσκειν τῇ ἐγχειρήσει βούλεσθαι. Τὸ δ' ἦν ἐν ἀναβολαῖς τὸ τόλμημα, ὡς δοκεῖν διευλαβεῖσθαι καὶ ἀμφιγνωμονεῖν<sup>14</sup>. Καὶ τὸ μὲν παρὸν στέργων, πρὸς<sup>15</sup> τὸ μέλλον δ'<sup>16</sup> ἀποσκοπῶν, ἐκείνους μὲν ἐθεράπευε παντοίως καὶ χάριν ἐδόκει<sup>17</sup> εἰδέναί<sup>18</sup> τῆς εἰς αὐτὸν σπουδῆς χάριν<sup>19</sup>, ἑαυτὸν δὲ παρεξῆγγε τῶν μεγίστων ὀνομάτων, οὐκ 20  
εὐελπις ἀραρότως ὦν ἐπὶ τῷ τέλει, ἀλλὰ καὶ λίαν δυσελπιστῶν. Καὶ αὐτὸς μὲν, οὕτω διττὰ στρέφων, τὸν καιρὸν ἐζυγοστάτει, καὶ τὸν μὲν παρόντα ὡς εἶχεν ἐξεθεράπευε, τὸν δὲ μέλλοντα ὑφωρᾶτο<sup>20</sup> καὶ οἱ<sup>21</sup> ἀπολογία ὑπολελειφθαι, ἂν τι προσκρούσοι, προὔνοει. Τοῖς δέ γε Κρητικοῖς, καὶ μᾶλλον τῷ<sup>22</sup> σφῶν ἐξηγουμένῳ Χορτάτζῃ<sup>23</sup>, ἰ τοῦτ' ἀσφαλὲς οὐκ ἐδόκει τέως · αὐτῷ B 222  
γὰρ εἶναι καὶ ἐσαυθις μεταγνόντι παραιτεῖσθαι πρὸς βασιλέα καὶ ὑπ'<sup>24</sup> ἀσφαλείᾳ τῇ ἔοικυῖα, ἔστι δ' οὐ<sup>25</sup> καὶ ὑπὸ μεγίσταις χάρισιν, εἰς χεῖρας ἑαυτὸν ἐγχειρίζειν τοῖς πρὸς τὸν βασιλέα ἄξουσι<sup>26</sup>, σφίσι δ' εἶναι τὸν κίνδυνον ἄφυκτον πάντως, οὐκ ἔχουσιν ὅπῃ ἂν τῶν τῆς ἀποφυγῆς τόπων ἐκσταῖεν καὶ ἀπερεΐσαιντο. Καὶ ταῦτα μὲν δρῶντων τὰς τοῦ ἡγεμόνος ἀναβολὰς ὁ νοῦς 30  
οὐκ ἔξω τῶν εἰκότων ἀπεσχεδίαζε καὶ ἐν ὑπονοίαις μεγίσταις ἐποίει εἶναι.

ι'. Περὶ τοῦ πρωτοβεστιαρίτου Λιβαδαρίου καὶ ὅπως περιεγένετο τοῦ Φιλανθρωπηνοῦ<sup>27</sup>.

Ἐτέρωθεν δὲ<sup>28</sup> καὶ ὁ πρωτοβεστιαρίτης, τὸ ζυμπεσὸν παρὰ πᾶσαν ἐλπίδα μαθὼν, τῷ βασιλεῖ καθοσιούμενος ὡς παρ' αὐτοῦ τιμηθεῖς, ἐν 35

4 στρατιάν: -τείαν B edd. 5 τὸ ante Νύμφαιον supra lin. add. C 6 ἠύλιζοντο: ἠύλ-  
edd. 7 ἐξητοιμάζετο: ἐξετ- C 8 προσαξόμενος: -ομένους B 9 σύνεγγυς: συνέγ-  
γυς Bekk. 10 τότε, τοιαῦτα: ταῦτα B edd. 11 ἀντιπράττει: -οι C 12 συλλαμβάνον-  
τες: συλλαβ- A 13 ἀναρρίψαντας corr. edd.: ἀναρρεῖψ- ABC 14 ἀμφιγνωμονεῖν:  
ἀφι- A 15 δὲ post πρὸς add. Bekk. 16 δ' om. edd. 17 ἐδόκει: ἐώκει A 18 μὲν  
post εἰδέναί add. edd. 19 χάριν om. Bekk. 20 ὑφωρᾶτο: ὑφο- B Poss. 21 οἱ: γε B  
edd. 22 τῷ: τῶν AB Poss. 23 Χορτάτζῃ: -ην AB 24 ὑπ': ἐπ' B 25 οὐ: οὐ A  
26 ἄξουσι: ἀξιοῦσι C edd. 27 Φιλανθρωπηνοῦ: -ινοῦ C 28 δὲ om. AB edd.

inquiet et craignait pour tout. Comment en effet pourrait-il, une fois un tel risque encouru, s'opposer à une armée aussi considérable ? Sinon, et même s'il se représentait avec peine l'engagement, le danger qui en sortirait brisait sa réflexion sur le sujet avant qu'elle ne fût élaborée. En effet, en dehors des forces issues de la Rhomaïde, il pensait que le contingent perse et étranger qui entourait cet homme était suffisant à lui seul pour contrecarrer ses troupes : ainsi celles-ci ne résisteraient même pas, à l'apparition des ennemis, tandis qu'il était naturel à l'inverse que les ennemis, lancés dans une entreprise si terrible, fussent courageux à l'excès, puisque la défaite présentait aussi un danger mortel ; il aurait fallu que leurs adversaires fussent dans une situation identique, de sorte que les hommes combattent à égalité, mais, pour des raisons impératives et surtout parce qu'ils ne savaient pas du tout combattre dans des guerres civiles, il ne pouvait leur arriver d'être dans une situation identique.

Il décida donc d'aborder la situation par un autre biais et de s'opposer à l'audace, à la masse et à l'orgueil déraisonnable par une chose, la plus puissante, l'intelligence, de sorte qu'ainsi il obtiendrait peut-être un résultat, si ce n'est entier, du moins partiel. Aussitôt il envoya des gens annoncer les événements à l'empereur et il envoya aussi en secret des émissaires auprès de certains Crétois qu'il savait être éminents et parmi lesquels prévalait Chortatzès ; il leur jura qu'ils obtiendraient du souverain l'amnistie de leurs méfaits et recevraient les plus grandes libéralités, si, s'étant rétractés, ils renonçaient et livraient le rebelle à des gens qui feraient semblant de s'approcher pour engager la bataille : ils paraîtraient en effet dès lors courageux et fidèles à l'empereur, involontairement obligés, pour ce qui était des actions passées, de se soumettre à la force des circonstances, puisqu'ils ne pouvaient résister et arrêter une telle foule poussée à faire défection, mais, maintenant que l'occasion s'était présentée et que des hommes étaient apparus pour s'opposer aux événements, prêts eux aussi, après s'être rétractés, à montrer leur ancienne fidélité en collaborant entièrement avec les résistants ; il se portait lui-même garant que non seulement ils ne souffriraient rien de funeste de l'empereur, mais qu'ils obtiendraient même des bienfaits.

Et Chortatzès et les siens, après avoir entendu ces propos, de changer absolument d'avis et de délibérer sur les moyens de se tirer eux-mêmes du danger<sup>74</sup> ! Voici : si, grâce à leurs pressions sur le général, celui-ci accédait au degré supérieur, au point de consentir et au titre et aux insignes habituels<sup>75</sup>, alors eux aussi, forts de ces assurances, ils courraient le risque avec un homme prêt à résister jusqu'au bout ; mais, s'il ne voulait pas faire cela, ils essaieraient eux-mêmes d'éviter le risque de toutes les manières, en détournant le danger sur lui et lui seul. Ils ne le persuadèrent donc pas par leurs propos, mais ils le voyaient se vanter à l'encontre de ceux qui allaient apparaître et couvrir d'in-

74. L'emploi subit de la proposition infinitive marque une rupture dans le récit, conformément à un procédé que l'historien utilise fréquemment et qui demeure inexpliqué sur le plan grammatical ; voir A. FAILLER, Trois particularités syntaxiques chez Georges Pachymères, *REB* 45, 1987, p. 184-193 (n° 21).

75. C'est-à-dire, avant tout, de prendre le titre de basileus des Romains et de mettre les chaussures rouges, ou encore, pour reprendre l'expression significative employée par le rédacteur de la Version brève, de « revêtir le rouge » (ἐρυθρὰ ἀμφιένυσθαι).

φροντίσιν ἦν καὶ περὶ τοῖς ὄλοις ἐδεδῖει. Ποῦ γὰρ εἶχεν ἐκεῖνος, ἀναρρι-  
 φθέντος<sup>29</sup> τοσοῦτου κινδύνου, πρὸς τόσον στρατιᾶς ἀντιστῆναι πλῆθος ; Εἰ  
 δ' οὖν, ἀλλ' εἰ καὶ συμπλοκάς ἐνενόει<sup>30</sup> μόλις, ὁ γοῦν ἐντεῦθεν κίνδυνος  
 οὐπω συστάσαν τὴν περὶ τούτων ἔννοιαν ἔλυε · χωρὶς γὰρ τῶν ἐκ τῆς  
 Ῥωμαϊδος δυνάμεων, τὸ περὶ ἐκεῖνον Περσικὸν μόνον καὶ ξενικὸν 5  
 ἀποχρῶν εἶναι πρὸς τοὺς περὶ αὐτὸν εἰς ἀνταγώνισιν<sup>31</sup> ᾤετο, ὥστε μὴδ'  
 ὑποστῆναι τούτους, φανέντων ἐκείνων, ἄλλως τε δὲ καὶ φοβερῶν τοιούτων  
 ἀψαμένους ἐκείνους εἰκὸς εἶναι καὶ ὑπὲρ τὸ ἰδέον ἀνδρίζεσθαι, ὡς τῆς B 223  
 ἥττης ἐχούσης καὶ κίνδυνον · δεῖν δ' εἶναι καὶ τοὺς ἀντιπάλους τοιούτους,  
 ὡς ἴσας ὑσμίνῃ τὰς κεφαλὰς γίνεσθαι · ἀλλὰ ξυμβαίνειν μὴ εἶναι τοιούτους 10  
 ἐξ ἀναγκαίων, καὶ μάλισθ' ὅτι πολέμοις ἐμφυλίοις ὁμοσε χωρεῖν οὐδ'  
 οἶδασι τὸ παράπαν.

Ἔγνω γοῦν ἄλλως τὰ πράγματα μετελθεῖν, καὶ θράσει καὶ πλήθει καὶ  
 παραλόγῳ φρονήματι ἐν ἀντιστῆναι<sup>32</sup> τὸ μέγιστον, σύνεσιν, ὡς ἴσως οὕτως<sup>33</sup>  
 καὶ ἐξανύσων, κἂν οὐ τὸ σύμπαν, ἀλλά τι καὶ μερικόν. Καὶ αὐτίκα στέλλει μὲν 15  
 τοὺς ἀγγελοῦντας τὸ συμβᾶν πρὸς τὸν<sup>34</sup> βασιλέα, στέλλει δ'<sup>35</sup> ἐν ἀπορρήτοις  
 καὶ πρὸς τινὰς τῶν Κρητικῶν, οὓς ἤδει δοκοῦντας, ὧν ὁ Χορτάτζης προέφε-  
 ρεν, ἀμνηστῖαν τε κακῶν παρὰ τοῦ κρατοῦντος σφίσι γεινέσθαι διομνύμενος B 224  
 καὶ γε<sup>36</sup> προσφιλοτιμηθῆναι τὰ μέγιστα, ἦν που καὶ στραφέντες μεταβουλεύ-  
 σαιτο καὶ εἰς συμπλοκὴν δῆθεν πολέμου παραστάσι<sup>37</sup> παραδοῖεν<sup>38</sup> τὸν ἀπο- 20  
 στατήσαντα · δόξειν γὰρ ἐντεῦθεν καὶ ἀγαθοὺς καὶ πρὸς βασιλέα πιστοὺς, καί,  
 ἐς ὃ τι μὲν καὶ πέπρακτο, ἀκουσίως ἀναγκασθέντας καθυπαχθῆναι τῇ τοῦ και-  
 ροῦ ῥύμῃ, μὴ ἔχοντας ἀντιτείνειν καὶ τοσοῦτον πλῆθος, εἰς μεταβολὰς<sup>39</sup> παρα-  
 κекινημένον, ἐπίσχειν<sup>40</sup>, τὸ δὲ παρὸν τέως ἐνστάντος καιροῦ καὶ ἀνδρῶν  
 φανέντων ἀντιστησομένων τοῖς γεγονόσι, καὶ αὐτοὺς ἐτοίμους μετακλιθέν- 25  
 τας<sup>41</sup> τὴν ἀρχῆθεν πίστιν ἐμφαίνειν<sup>42</sup> τῷ συνεργεῖν τοῖς ἀνθισταμένοις ἐς<sup>43</sup>  
 ἅπαν · αὐτὸν δ' ἐκείνους ἀναδέχεσθαι μὴ ὅπως παθεῖν τι πρὸς βασιλέως τῶν  
 ἀνηκέστων<sup>44</sup>, ἀλλὰ καὶ εὐεργεσίας εὐρεῖν.

Ταῦτα τοὺς ἀμφὶ τὸν Χορτάτζην ἀκούσαντας ἐπὶ πλειεστόν γε γνωσιμαχῆσαι  
 καὶ ἐς βουλὴν θέσθαι ἐς ὃ τὸ ἀκίνδυνον ἑαυτοῖς σφίσι περιποιεῖν. Τὸ δ' ἦν ὡς, 30  
 εἰ μὲν, βιασαμένων ἐκείνων τὸν στρατηγόν, αὐτὸς χωροῖη καὶ ἐς τὰ μείζω,  
 ὥστε καὶ ὀνόματι εἶξαι καὶ παρασήμοις συνήθεσι, τότε καὶ αὐτοὺς, τὰ πιστὰ  
 λαβόντας, ὡς εἰς τέλος ἀνθεξοιμένῳ συμπαρακινδυνεύειν<sup>45</sup> · εἰ<sup>46</sup> δὲ μὴ βού- B 225  
 λοιτο ταῦτα πράττειν, αὐτοὺς τὴν παρακινδύνευσιν παντὶ τρόπῳ διεκφυγεῖν  
 πειρᾶσθαι, ἐπ' αὐτῶ καὶ μόνῳ τὰ τοῦ κινδύνου τρέψαντας. Ὡς λέγοντες τοῖνυν 35  
 οὐκ ἔπειθον, ἀλλ' ἐώρων τοῦτον καταλαζονεούμενον<sup>47</sup> τῶν φανησομένων καὶ

29 ἀναρριφθέντος corr. Bekk. : ἀναρρειφ- ABC Poss. 30 ἐνενόει : ἐννε- C 31  
 ἀνταγώνισιν : -ησιν B Poss. 32 ἀντιστῆναι : -ῆσαι Bekk. 33 οὕτως : -ω B edd. 34  
 τὸν om. C 35 δ' : δὲ C 36 καὶ post γε supra lin. add. C 37 παραστάσι : -στάσει B  
 edd. ἢ παραστάσι πολέμου transp. AB edd. 38 παραδοῖεν : -εῖεν B 39 μεταβολὰς :  
 παραβ- B 40 ἐπίσχειν : ἐπισχεῖν AB edd. 41 μετακλιθέντας : -κληθέντας B edd.  
 42 ἐμφαίνειν : -ων B 43 ἐς : εἰς B edd. 44 ἀνηκέστων : ἀνεικ- AB Poss. 45 συμ-  
 παρακινδυνεύειν : παρα- edd. 46 εἰ : ἦν C 47 μὲν post καταλαζονεούμενον add. A et  
 supra lin. C

sultes celui qui, apprenait-il, se rangeait contre lui, car il allait aussitôt dévorer ses troupes ; de fait, il leur semblait encourager les élans de ces gens, mais il ne voulait rien garantir de plus ; ceux-ci pensèrent que c'était délibéré et destiné à lui être réservé pour le temps du repentir : cela lui serait peut-être utile, mais détournerait le danger sur eux seuls ; alors ils mettent la poupe en avant, comme on dit, et reportent leur pensée sur le protovestiarite. Ils reçurent et donnèrent des assurances grâce à des serments redoutables et à l'échange d'amulettes sacrées<sup>76</sup>, en jurant de le lui remettre en mains sans combat, à peine serait-il apparu avec ses troupes : on pouvait craindre en effet d'encourir quelque risque après l'irruption du contingent perse, auquel il faisait surtout confiance. Après avoir fait cela en secret, ils se montrèrent fermes, détournant de leur mieux les soupçons par tous les moyens.

### 11. Comment Philanthrôpènos fut livré.

Mais le jour fixé arriva<sup>77</sup> ; c'était le lendemain. L'un, après avoir rassemblé les troupes qui l'entouraient, arrive de Lydie à Nymphée, où les rebelles séjournèrent<sup>78</sup>. L'autre tenait donc le fort local, que le porphyrogénète, résidant dans la région, avait construit<sup>79</sup> ; il y avait enfermé et mis en sécurité sa femme, son enfant et ses biens<sup>80</sup> ; tout d'abord, en apprenant l'arrivée de Libadarios, il s'étonna très fort qu'il osât marcher contre une troupe aussi nombreuse et aussi expérimentée. Cependant, totalement confiant que, sitôt apparu, il obtiendrait tout, il ordonne aussi aux autres de s'armer, s'arme lui-même au plus vite, agit avec la plus grande fougue contre celui qui est apparu, et il sort. Les troupes s'étaient placées de chaque côté et s'apprétaient à un engagement imminent, au point que des escarmouches avaient lieu des deux côtés ; les Crétois ne négligèrent pas le signal, mais, à l'apparition du protovestiarite, qui craignait encore pour toute l'opération, de peur que ceux qui promettaient alors de trahir ne recourent à la tromperie et à la ruse, aussitôt Chortatzès et les siens, tels qu'ils étaient, à cheval et armés, entourent subitement le chef de part et d'autre et retiennent les uns la bride et les autres l'épée, tandis que d'autres lui ordonnaient plus rudement de descendre de son cheval. Celui-ci reconnut aussitôt la machination ; confiant dans les Perses, il entreprit de se défendre, mais, gagné de vitesse, il y renonça totalement. Ils le livrèrent, une fois pris, au protovestiarite et aux siens comme un butin tout prêt, humble et muet, alors qu'auparavant il faisait le fier et parlait d'abondance. Ceux-ci s'élançèrent subitement, puis-

76. L'enkolpion, médaillon qui contient une image sainte (voir un autre emploi du terme dans le livre IV : PACHYMÉRÈS, II, p. 347<sup>13-14</sup>), garantit le serment.

77. Sur le sens du mot *κῆρια* (le jour fixé, le grand jour), voir PACHYMÉRÈS, I, p. 136 n. 2.

78. Le mouvement des troupes d'Alexis Philanthrôpènos vers Nymphée a été signalé plus haut. Quant à Libadarios, il arrivait à son tour à Nymphée, qui se trouve en Asie, mais à la limite de la Lydie.

79. Le porphyrogénète Constantin Palaiologos, frère d'Andronic II, avait été arrêté et emprisonné en 1292 (VIII, 19-20). L'historien signale qu'il effectua plusieurs campagnes en Orient (VI, 24 et 27 ; VIII, 18). Le rédacteur de la Version brève appelle d'ailleurs la citadelle « le Fort du Porphyrogénète » (*τὸ τοῦ Πορφυρογεννήτου πύργον*).

80. PLANOUDES (Lettres : Treu, n° 98 et 99) précise qu'Alexis Philanthrôpènos épousa Théodora Akropolitissa au cours de sa campagne sur le Méandre et mentionne la naissance d'un premier enfant, un garçon (Treu, n° 120).

ὑβρεσι πλύνοντα τὸν πρὸς αὐτὸν<sup>48</sup> ἀντιπαρατάττεσθαι ἀκούομενον ὡς αὐτίκα  
 τάκεινον<sup>49</sup> λαφύζοντα — τούτοις καὶ γὰρ<sup>50</sup> παραθαρρύνειν ἐδόκει τὰς ἐκείνων  
 ὀρμάς, οὐδὲν δὲ<sup>51</sup> πλέον ἤθελεν ἀναδέχεσθαι —, ὑπολαβόντες ἐκείνοι ἐν σκέ-  
 ψει γίνεσθαι ταῦτα καὶ εἰς καιρὸν μεταγνώσεως ἀποκειῖσθαι οἱ βούλεσθαι, ὃ  
 γε καὶ αὐτῶ μὲν ἴσως συνοίσει<sup>52</sup>, σφίσι δὲ περιστήσεται μόνοις εἰς κίνδυνον, 5  
 πρύμναν<sup>53</sup> τε κρούονται<sup>(12)</sup>, τὸ τοῦ λόγου, καὶ πρὸς τὸν πρωτοβεστιαρίτην τὰς  
 γνώμας ἀνταποκλίνουσι · καὶ πίστεις λαβόντες ἅμα καὶ δόντες ἐξ ὄρκων  
 φρίκης μεστῶν καὶ γε ἀντιδόσειςιν ἱερῶν ἐγκολπίων, ἧ μὴν παραδοῦναι τοῦ-  
 τον ἐς χεῖρας ἢ ἐκείνῳ ἀκονιτί<sup>(13)</sup>, φανέντι καὶ μόνον μετὰ τῶν<sup>54</sup> συντάξεων — B 226  
 δέος γὰρ<sup>55</sup> μή τι καὶ παρακινδυνευθεῖη, τοῦ Περσικοῦ, οἷς καὶ μᾶλλον 10  
 ἐκείνος<sup>56</sup> ἐθάρρει, ἐπεισπεσόντος —, ταῦτ' ἐν ἀπορρήτοις πράξαντες, ἐκαρτέ-  
 ρουν, τὴν ὑποψίαν ἐξ ἅπαντος ὡς<sup>57</sup> εἶχον ἐκκλίνοντες.

ια'. Ὅπως παρεδόθη ὁ Φιλανθρωπηνός<sup>58</sup>.

Ἄλλ' ἐπέστη καὶ ἡ κυρία · ἡ δ' ἦν ἡ<sup>59</sup> ὕστεραία. Καὶ ὁ μὲν, συνηθροικῶς  
 τὰς περὶ αὐτὸν δυνάμεις, ἐκ Λυδίας ἐφίσταται τῷ Νυμφαίῳ, ὅπου καὶ οἱ ἀπο- 15  
 στατοῦντες διῆγον · ὁ δὲ, τὸν αὐτόθι πύργον, ὃν ὁ πορφυρογέννητος, τῆδε  
 διάγων, ᾠκοδομήσατο, τοῦτον τοῖνον κατέχων καὶ γυναῖκα καὶ παῖδα καὶ  
 πράγματα ἐκεῖ συγκλείσας τε καὶ ἀσφαλισάμενος, πρῶτον μὲν, τὴν ἐκείνου  
 ἀκούων ἄφιξιν, καὶ λίαν ἐν θαύματι τῷ μεγίστῳ ἐτίθει πῶς ἂν καὶ τολμῆ  
 χωρεῖν ὁμόσε τοσοῦτοις τε καὶ τοιούτοις. Ὅμως θαρρῶν ἐπὶ τοῖς ὄλοις ὡς 20  
 αὐτίκα φανεῖς τὸ πᾶν ἐργάσαιτο, παραγγείλας καὶ τοὺς ἄλλους ὀπλίζεσθαι,  
 αὐτός, τὴν ταχίστην ἐξοπλισθεῖς καὶ κατὰ τοῦ φανέντος τὰ πλεῖστα νεα-  
 νειυσάμενος, ἔξεισι. Καὶ δὴ ἀφ' ἑκατέρου μέρους σταθεισῶν τῶν δυνάμεων  
 καὶ ὄσον οὐπω μελλουσῶν συμπλέκεσθαι, ὥστε καὶ ἀκροβολισμοὺς ἀμφο-  
 τέρωθεν γίνεσθαι, οἱ Κρητικοὶ τοῦ συνθήματος οὐκ ἠμέλουν, ἢ ἀλλά, φανέν- B 227  
 τος τοῦ πρωτοβεστιαρίτου, δεδιότος καὶ ἔτι περὶ τοῖς ὄλοις, μήπως ἀπάτη  
 καὶ δόλω χρήσαιτο οἱ τέως καθυπισχνούμενοι<sup>60</sup> προδιδόναι, οἱ ἀμφὶ τὸν  
 Χορτάτζην αὐτίκα, οὕτως ὡς εἶχον ἔφιπποι τε καὶ ὀπλισμένοι, ἀθρόως ἄλλο-  
 θεν ἄλλος περιστάντες τὸν ἡγεμόνα, οἱ μὲν ρυτῆρας<sup>61</sup>, οἱ δὲ καὶ σπάθην  
 ἐπέχουσιν, οἱ δ' ἐμβριθέστερον ἀποβαίνειν τοῦ ἵππου ἐκέλευον. Ὁ δὲ, 30  
 γνοὺς τὴν ἐπιβουλήν αὐτίκα, θαρρῶν τοῖς Πέρσiais, ἐπεχείρει μὲν ἀμύνε-  
 σθαι, καταταχούμενος δὲ, τὸ παράπαν ἀπηύδα · καὶ συσχεθέντα τοῖς<sup>62</sup> ἀμφὶ  
 τὸν πρωτοβεστιαρίτην ἔτοιμον θήραμα, ταπεινὸν τὸν σοβοῦντα πρὸ τοῦ καὶ  
 ἄφωνον τὸν πολλὰ λέγοντα, παρεδίδουν. Οἱ δ' ἐκδραμόντες ἐκ τοῦ ἐξαίφνης,

(12) Leutsch, II, p. 623 n° 77 ; Karathanasis, p. 90 n° 175.

(13) Cf. Leutsch, II, p. 633 n° 19a.

48 αὐτὸν : αὐτὸν AB edd. 49 τάκεινου : κατ' ἐκείνου B edd. 50 γὰρ om. B 51  
 δὲ om. AB edd. 52 συνοίσει : ξυν- AB edd. 53 πρύμναν : πρύμαν A 54 τῶν om.  
 AB et supra lin. add. C 55 γὰρ om. C 56 ἐκείνος om. AB edd. 57 ὡς : εἰς B 58  
 Φιλανθρωπηνός : -ινός C 59 ἡ om. edd. 60 καθυπισχνούμενοι : -χούμενοι B edd.  
 61 ρυτῆρας : ρητ- A 62 τοῖς : τὸν B

qu'ils tenaient le rebelle dans l'incapacité de fuir, et ils poursuivirent, sans se retourner, les siens qui se dispersaient déjà et ne regardaient qu'à se sauver chacun de son côté. Dès qu'il vit le changement de situation et celui qui jusqu'alors paraissait grand et redoutable devenu un pitoyable captif incapable de fuir, le contingent perse ne sut où se tourner. C'est pourquoi, n'étant capables ni de résister ni de fuir, ils restèrent et se firent massacrer ; l'un s'emparait de celui-ci, un autre de celui-là et un autre d'un troisième ; ils agissaient comme bon semblait à chacun d'eux, massacrant, enchaînant, maltraitant, aveuglant, confisquant les biens. Il parut prudent aux Perses de gagner spontanément leur foyer, et quelques-uns s'enfuirent de leur mieux, tandis que le reste était massacré. Considérant plutôt comme une aubaine leur retraite, le protovestiarite et les siens laissèrent faire volontiers ; en effet ils ne pouvaient pas espérer tenir encore à leur avantage, alors que la situation avait ainsi évolué pour eux de manière très heureuse, mais ils pensaient perdre ce qu'ils tenaient en mains, si quelques-uns étaient excités et, en faisant volte-face, tombaient sur eux. On pouvait voir là un désordre terrible et une frayeur panique, au milieu du bouleversement général.

C'est pourquoi le protovestiarite craignait à propos de tout que le butin ne fût arraché de leurs mains ; en effet une immense bienveillance armait la plupart des ennemis, et, négligeant leur propre cas, ils se lamentaient sur cet homme ; le contingent perse surtout semblait être excité, comme prêt à entreprendre quelque action hardie. Le protovestiarite décida d'arracher la base, de supprimer le lien et de détruire ainsi les craintes dont il rêvait éveillé. Après avoir donc rassemblé des richesses innombrables et obtenu les dons du courage comme un jouet de la fortune, ils finissent par le livrer à des Juifs pour l'aveugler<sup>81</sup>. Il fut aveuglé, après avoir beaucoup supplié pour garder un de ses yeux, mais sans persuader nullement. Quant à eux, une fois délivrés des craintes qui leur venaient de ce côté, ils s'attaquèrent au reste : ils firent subir aussi le même traitement à d'autres, y compris aux moines<sup>82</sup>, en leur brûlant cruellement les yeux, et ils confisquèrent la totalité des ressources et, sous prétexte de venger les souverains, ils réclamaient l'argent pour eux-mêmes.

## 12. Comment et quand l'empereur fut informé de la rébellion.

Cela eut donc lieu au mois de décembre, vers les jours de Noël. Le 1<sup>er</sup> janvier<sup>83</sup> arrivèrent les messagers, qui, n'en sachant pas plus, n'annonçaient pas le dénouement, mais plutôt le commencement et l'organisation de la rébellion. Ce fut aussitôt le tumulte ; un mélange d'irritation et d'inquiétude accueillit la nouvelle. D'un côté en effet ils s'irritaient de ce que, encore jeune et promu par eux,

81. Plus bas (IX, 26), on voit également le tsar de Bulgarie, Svetoslav, confier aux Juifs une besogne semblable.

82. Les deux amis de Philanthropènos cités plus haut : Tarkas et Melchisédek Akropolitès.

83. C'est-à-dire le 1<sup>er</sup> janvier 1296 ; la bataille, ou plutôt le guet-apens, de Nymphée eut lieu en décembre 1295, vers Noël ; voir *Chronologie*, III, p. 33-36. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.



ἐπει τὸν ἀποστατοῦντα ἐν ἀφύκτοις εἶχον, τοὺς περὶ ἐκεῖνον διασκεδαννυ-  
 μένους ἤδη καὶ μόνον ὅπη σωθήσεται ἕκαστος ἀφορῶντας ἀμεταστρεπτι  
 κατεδίωκον. Τὸ δὲ Περσικόν, ἄρτι πρώτως μεταβολὴν πραγμάτων ἰδὸν καὶ  
 τὸν ἕως τότε μέγαν δοκοῦντα καὶ φοβερὸν ἐν ἀφύκτοις ἐλεεινὸν δέσμιον,  
 οὐκ εἶχον πῆ τράπωνται. Ὅθεν μήτ' ἀνθίστασθαι μήτε φεύγειν οἶοί τ' ὄντες, 5  
 μένοντες κατεκτείνοντο · ἄλλος δὲ τοῦτον καί<sup>63</sup> ἄλλος ἐκεῖνον καὶ ἕτερος  
 ἄλλον καταλαμβάνων, καθότι καὶ δόξειεν ἐκείνων<sup>64</sup> ἐκάστω ἔπραττον, κτει-  
 νοντες, δεσμεύοντες, αἰκιζόμενοι<sup>65</sup>, ἐκτυφλοῦντες, τὰς οὐσίας δημεύοντες. | B 228  
 Ἐδόκει δ'<sup>66</sup> ἀσφαλὲς καί<sup>67</sup> τοῖς Πέρσαις αὐτόθεν χωρεῖν πρὸς τὰ οἴκοι, καὶ  
 ἀπεδίδρασκόν τινες ὡς ἠδύναντο, τῶν λοιπῶν κτεινομένων. Οἱ δ' ἀμφὶ τὸν 10  
 πρωτοβεστιαρίτην, καὶ μᾶλλον ἔρμαιον<sup>(14)68</sup> τὴν ἀποχώρησιν λογιζόμενοι,  
 ἐκόντες ὑφίεσαν<sup>69</sup> · οὐδὲ γὰρ εἶχον ἐλπίζειν ἔτι μένειν<sup>70</sup> ἐπὶ τῷ προτερή-  
 ματι, καὶ οὕτω προχωρησάντων σφίσι τῶν πραγμάτων κατ' εὐτυχίαν  
 μεγίστην, ἀλλὰ τὰ ἐν χερσὶν ἀπολλύειν<sup>71</sup>, εἴ τινες παρακινηθεῖεν καὶ ἐξ  
 ἀντιστροφῆς ἐπιπέσοιεν<sup>72</sup>, φοντο. Ταραχὰς ἦν βλέπειν ἐκεῖ φοβερὰς καὶ 15  
 πανικὰ δείματα, συσχεθέντων<sup>73</sup> τῶν ὄλων.

Ταῦτά τοι καὶ περὶ τοῖς ὄλοις δεδιῶς ὁ πρωτοβεστιαρίτης, μήπως καὶ ἐκ  
 χειρῶν αὐτῶν διαρπασθεῖη τὸ θήραμα — δεινὴ γὰρ τοὺς πολλοὺς ὠπλιζεν  
 εὖνοια, καί, τὰ καθ' αὐτοὺς ἀφέντες, ἐκεῖνον ἀπλωοφύροντο · τὸ Περσικόν  
 δὲ μάλιστα καὶ παρακεκινῆσθαι ἐδόκει, ὡς τι πραξεῖον<sup>74</sup> γενναῖον —, ἔγνω 20  
 τὸν θέμεθλον ὑποσπᾶν καὶ τὸ συνέχον ἐκποδῶν ποιεῖσθαι καὶ οὕτω τοὺς  
 φόβους λύειν οὓς ὑπάρ ὄνειροπόλει<sup>75</sup>. Τὸν γοῦν μυρίον πλοῦτον συλλέξας | B 229  
 καὶ τὰ τῆς ἀρετῆς δῶρα τύχης παίγνιον εὐρηκῶς, τέλος Ἰουδαίοις ἐκτυ-  
 φλοῦν παραδίδωσι. Καὶ ὁ μὲν τετύφλωτο, πόλλ' ἄττα δυσωπήσας καὶ περὶ  
 θατέρου τῶν ὀφθαλμῶν, ἀλλ' οὐ πείσας τὸ παράπαν. Οἱ δέ, τῶν ἐκεῖθεν 25  
 φόβων ἀπολυθέντες, τοῖς λοιποῖς ἐπεχειροῦν, καὶ ἔδρων μὲν σὺν τοῖς  
 μοναχοῖς καὶ ἄλλους τὰ ὅμοια, ἀπηνῶς φλοιδοῦντες τοὺς ὀφθαλμούς, τοὺς δὲ  
 καὶ βίους ὄλους ἀφηροῦντο καὶ σχήματι ἐκδικήσεως τῆς<sup>76</sup> πρὸς τοὺς κρα-  
 τοῦντας ἑαυτοῖς ἐξεδίκουν<sup>77</sup> τὰ χρήματα.

ιβ'. Ὅπως καὶ πότε βασιλεὺς ἤκουσε τὰ τῆς ἀποστασίας. 30

Ἐπράττετο μὲν οὖν ταῦτα μηνὸς σκιροφοριῶνος<sup>78</sup> περὶ που τὰς Χριστου-  
 γεννίους ἡμέρας, ἑκατομβαιῶνος<sup>79</sup> δὲ πρώτῃ ἔφθασαν οἱ πρὸς τὸ ἀγγέλλειν  
 πεμφθέντες, οἱ καί, ὡς οὐδὲν πλέον εἰδότες, οὐ κατάλυσιν ἀποστασίας, ἀλλ'  
 ἀρχὴν μᾶλλον καὶ σύστασιν ἠγγελλον. Καὶ θόρυβος ἦν αὐτίκα, καὶ θυμὸς

(14) Cf. Platon, *Banquet*, 217 a ; Procope de Gaza, *Lettres et discours* : Garzya-Loenertz, n° 43<sup>2</sup> ;  
 Leutsch, II, p. 420 n° 94.

63 καὶ om. B edd. 64 ἐκείνων : -φ AB edd. 65 αἰκιζόμενοι — δημεύοντες om. B  
 66 δ' om. AB edd. 67 καὶ om. edd. 68 ὡς ante ἔρμαιον add. C 69 ὑφίεσαν : ἠφ- B  
 edd. 70 ἔτι μένειν om. edd. 71 ἀπολλύειν : ἀπολύειν BC Poss. 72 ἐπιπέσοιεν :  
 περιπ- AB 73 συσχεθέντων : συγχυθ- AB 74 πραξεῖον : -εῖεν edd. 75 ὄνειροπό-  
 λει : -ον B 76 τῆς : τοῖς A 77 ἐξεδίκουν : -δίδουν edd. 78 σκιροφοριῶνος cor-  
 recti : σκιρρο- ABC edd. || δεκέμβριος mg AC 79 ἰαννουάριος mg. AC

il osait un tel coup d'audace, sans prendre en considération ses engagements envers les empereurs ; d'un autre côté ils étaient inquiets, car ils se méfiaient de son ardeur et de sa jeunesse : ce serait une grosse affaire non seulement de l'abattre complètement en le combattant, mais aussi de l'adoucir en le poursuivant de prévenances. C'est pourquoi, comme la rébellion paraissait subsister encore, ils étaient indignés et pensaient que tout leur pouvoir était détruit par ces gens ; comme s'ils étaient privés de la plus grande partie de l'empire, ils prenaient soin de ce qui restait, et une terrible tristesse envahit le palais.

Lorsqu'apparaissait son frère le protosébaste<sup>84</sup>, ils déversaient sur celui-ci toute leur colère avec abondance et le poursuivaient de menaces et d'injures : ainsi l'irritation et la colère avaient un objet et ne s'exprimaient pas dans le vide. A la fin, après avoir renoncé à combattre cet homme, ils décidèrent d'amener le rebelle, grâce à d'avantageux accords et présents, à se soumettre à eux et ils résolurent de lui envoyer en hâte une mission. On choisit pour la mission Isaac Rhaoul l'aveugle et Théodora la protovestiarissa<sup>85</sup>. Ils avaient ordre, une fois qu'ils auraient navigué et seraient arrivés, de promettre le pardon de l'empereur et d'offrir la dignité de César et les *oikonomiai* appropriées à la dignité, si seulement il revenait à ses sentiments de bienveillance pour l'empereur et se soumettait à sa sujétion initiale<sup>86</sup>.

### 13. Des bonnes nouvelles et de l'action de grâces adressée par l'empereur à la Théotokos.

Mais il ne s'était pas encore écoulé six jours depuis ce moment, lorsque de bonnes nouvelles arrivent<sup>87</sup> : c'en était fini de la rébellion depuis plusieurs jours. En interrogeant par le menu, ils apprirent que le malheur leur fut annoncé à un moment où les tourments avaient pris fin et que, au moment où eux-mêmes s'inquiétaient pour ces gens, ceux-ci savouraient la disparition complète de leurs difficultés. Quant à l'empereur, il jugea qu'il devait tout attribuer à la mère de Dieu, croyant que, lorsque celle-ci était apparue à l'aide, l'orgueil des rebelles avait été ainsi anéanti en un instant ; il décida qu'il devait dédier ses remerciements à elle seule et, dès qu'il eut reçu la nouvelle et y eut prêté foi, aussitôt il parcourut à pied la route depuis le palais en compagnie de sa garde et il gagna le monastère des Hodègoi ; debout devant la vénérable icône, il lui dédia son habituelle révérence, en faisant une ardente supplication, et il lui

84. Il est déjà mentionné dans le chapitre 9 du même livre.

85. DÖLGER, *Regesten*, n° 2199 (1<sup>er</sup>-6 janvier 1297). Le rédacteur des régestes suit la chronologie inspirée d'une chronique brève (voir *Chronologie*, III, p. 35-36), alors qu'un peu plus haut (*Regesten*, n° 2185 : vers le 6 janvier 1296), il a daté d'un an plus tôt, conformément à la chronologie adoptée ici, un événement contemporain de la mission de bons offices. Les deux envoyés de l'empereur étaient deux fervents Arséniates : Isaac Rhaoul, réconcilié avec l'empereur peu d'années auparavant (IX, 7), et Théodora Kantakouzèné sa belle-sœur, appelée dans l'Histoire Théodora Rhaoulina ou Théodora la protovestiarissa (VII, 31 ; VIII, 10).

86. La dignité de César était la plus élevée qu'on pouvait lui accorder ; elle vient immédiatement après celle de despote, réservée aux fils et gendres de l'empereur. Sur le terme « *oikonomia* », équivalent de « *pronoia* », voir PACHYMÉRÈS, I, p. 29 n. 3.

87. La nouvelle de la capture d'Alexis Philanthrôpènos, saisi une quinzaine de jours plus tôt, arriva à Constantinople « six jours » après l'annonce de sa révolte, qui fut connue le 1<sup>er</sup> janvier 1296. En d'autres termes, la nouvelle de sa capture fut portée à la connaissance de l'empereur le 6

καὶ ἀθυμία τὴν ἀγγελίαν ἐμεριζέτην. Ἐθυμοῦντο<sup>80</sup> μὲν γὰρ ὅτι, νέος ὢν ἔτι καὶ παρ' αὐτῶν ἀναγχεῖς, τοιοῦτοις ἐπιτολμῆσαι ἠνέσχετο<sup>81</sup>, τὰς πρὸς τοὺς βασιλέας πίστεις παρ' οὐδὲν τιθέμενος· ἠθύμουν δ' αὖθις, τὸ θερμουργὸν ἐκείνου καὶ νέον ὑποτοπάζοντες, καὶ ὡς ἔργον ἔσται τὸ μέγιστον, μὴ ὅτι γε καταλύειν ἐς<sup>82</sup> τέλος μαχομένους, ἀλλὰ καὶ ἐξημεροῦν τέως μετιόντας ὑπο- 5 ποιήσεσιν. Ὅθεν καὶ δοκούσης ἔτι τῆς ἀποστασίας συνίστασθαι, δεινὰ ἐποίουν καὶ ἰ τὸ πᾶν ἐν ἐκείνοις κράτος καταλύεσθαι ᾤοντο καί, ὡς ἀφαιρε- B 230 θέντες τὸ τῆς ἀρχῆς πλέον, καὶ περὶ τοῦ λειπομένου ἐφρόντιζον, καὶ δεινὴ τις κατειλήφει κατήφεια τὰ ἀνάκτορα.

Καὶ δὴ φανέντος καὶ τὰδελφοῦ πρωτοσεβαστοῦ, τὸ πᾶν τοῦ θυμοῦ ἐπ' 10 ἐκείνῳ δαυιλέστερον ἐξεκένουν καὶ ἀπειλαῖς καὶ ὕβρεσιν ἔβαλλον, ὥστε καὶ<sup>83</sup> καθ' ὑποκειμένου τὰ τοῦ θυμοῦ καὶ τῆς ὀργῆς γίνεσθαι καὶ μὴ κενὰ τῷ ἀέρι δίδοσθαι. Τέλος, τὴν πρὸς ἐκείνον ἀπογνόντες μάχην, χρησταῖς δμολογίαις καὶ δεξιώσειςιν ὑποκατακλίνειν<sup>84</sup> ἑαυτοῖς τὸν ἀποστατήσαντα ἐβουλεύοντο, καὶ σφίσι ἐδόκει διαπρεσβεῦεσθαι πρὸς ἐκείνον τὸ τάχος. Καὶ 15 πρὸς τὴν πρεσβείαν ἐξελέγοντο ὁ τυφλὸς Ῥαοὺλ Ἰσαάκιος καὶ ἡ πρωτοβεστιάρισσα Θεοδώρα. Ἦν δὲ σφίσι τὸ ἀνακείμενον, πλῶ χρησαμένους καὶ ἐπιστάντας, συγγνώμην τὴν παρὰ<sup>85</sup> βασιλέως καθυπισχνεῖσθαι<sup>86</sup> καὶ τὸ τοῦ καίσαρος ἀξίωμα ἐπαγγέλλεσθαι<sup>87</sup> καὶ πρεπούσας οἰκονομίας τῷ ἀξιώματι, εἰ μόνον μεταπεισθεῖη πρὸς τὴν τοῦ βασιλέως εὖνοϊαν καὶ τῇ ἐξ ἀρχῆς 20 καθυπαχθεῖη δουλεία.

ιγ'. Περὶ τῶν ἀγαθῶν ἀγγελιῶν καὶ τῆς πρὸς τὴν Θεοτόκον<sup>88</sup> τοῦ βασιλέως εὐχαριστίας.

Ἄλλ' ἐξ ἐκείνου οὐπω παρῆλθεν ἡ ἔκτη, καὶ ἀγαθαὶ ἀγγελίαι καταλαμβάνουσιν, ὡς τὰ τῶν ἀποστατούντων καὶ πρὸ ἡμερῶν<sup>89</sup> διαπέπρακται. Καὶ κατὰ 25 λεπτὸν ἐρωτῶντες ἐμάνθανον τότε τὰ δεινὰ σφίσι ἀγγέλλεσθαι, ὅτε παῦλαν εἶχον τὰ ἰ λυπηρά, καί, ὅτ'<sup>90</sup> αὐτοὶ περὶ ἐκείνων ἐφρόντιζον, τότε ἐκείνους B 231 ἐπὶ τετελεσμένῃ<sup>91</sup> τῇ καταλύσει<sup>92</sup> τῶν χαλεπῶν ἐνηδύνεσθαι. Ὁ μέντοι γε βασιλεύς, τὸ πᾶν προσνέμειν δεῖν κρίνων τῇ θεομήτορι καὶ ὡς αὐτῆς βοηθοῦ πιστεύων φανείσης τὸ τῶν ἀποστατῶν οὕτως ἐν ἀκαρεῖ κατελύθη φράγμα, 30 δεῖν ἔγνω καὶ μόνη ταύτῃ ἀπονέμειν τὰ χαριστήρια καί, ἅμα τῷ τὰς ἀγγελίας δεξασθαι καὶ πιστεῦσαι, αὐτόθεν ἐξ ἀνακτόρων πεζῇ τὴν ὁδὸν διεξελθυθῶς ἅμα τῇ περὶ αὐτὸν τάξει, τὴν τῶν Ὁδηγῶν καταλαμβάνει μονὴν καί, κατέναντι τῆς σεβασμίας εἰκόνας σταθεῖς, ἀπονέμει μὲν κατὰ τὸ εἰωθὸς τὴν

80 Ἐθυμοῦντο : καὶ θυμοῦντι B 81 ἠνέσχετο : ἠνέσ- A 82 ἐς : εἰς B edd. 83 καὶ om. C 84 ὑποκατακλίνειν : ὑποκλ- B 85 παρὰ om. B 86 καθυπισχνεῖσθαι : ὑπισ- B edd. 87 ἐπαγγέλλεσθαι : -έλεσθαι A (ante corr.) C 88 ὑπεραγίαν ante Θεοτόκον add. B 89 πρὸ ἡμερῶν : παρημερῶν C παρ' ἡμερῶν Poss. 90 ὅτ' : ὅταν C 91 ἐπὶ τετελεσμένῃ : ἐπιτετελεσμένους B ἐπιτετελεσμένῃ edd. 92 καταλύσει : καταμύσει edd.

dédie aussi ses remerciements avec une ardente soumission, en affirmant qu'il lui remet entre les mains, après Dieu, et l'empire et l'Église et qu'il attend d'elle seule une administration appropriée pour les deux<sup>88</sup>. Après avoir fait ces invocations et les actions de grâces habituelles, il monta à cheval et retourna au palais. Il compose pour le protovestiarite un prostagma de remerciement<sup>89</sup>, contenant aussi, en plus de nombreuses autres choses, la promesse d'une dignité supérieure. Ce qu'il réalisa peu après pour lui, lorsque celui-ci fut rentré à Constantinople : il l'honora en effet du titre de grand stratopédarque<sup>90</sup> et le para d'honneurs à cause de son zèle pour lui.

#### 14. Des Perses qui entouraient Philanthrôpènos.

Dès lors les Perses souffraient de la perte totale de leurs biens ; ceux que Philanthrôpènos commandait en Orient, une fois ralliés à lui, et ceux qui les rejoignirent plus tard mirent à mal la région. Je me demande si ce n'est pas pour cette raison que les régions orientales se trouvèrent plus tard totalement dévastées, car ceux-ci souffraient d'une part de ce qu'ils avaient subi et connaissaient d'autre part les lieux avec précision, sans compter l'absence de celui qu'ils craignaient et admiraient autrefois<sup>91</sup> ; ainsi, d'autres aussi pouvaient faire des sorties en toute liberté et avec arrogance et causer les plus grands dommages, et d'autres avec eux montraient leur convoitise, comme des chiens qui n'ont eu que des os à ronger, et ainsi peu à peu, par leurs attaques contre le territoire des Romains, ils convertirent en un autre désert le territoire qui s'étend, en longueur et en largeur, du Pont-Euxin jusqu'à la mer de Rhodes. Mais cela se passa plus tard.

#### 15. De la dissension intervenue entre les Génois et les Vénitiens, et des séismes<sup>92</sup>.

Alors un grave différend s'éleva entre les Génois et les Vénitiens, de sorte que tout le monde haïssait tout le monde et que leurs rencontres tournaient au méfait mutuel, aussi bien pour ceux qui naviguaient sur des bateaux que pour ceux qui voyageaient à pied ; il ne se passait absolument aucun moment sans qu'on apprît ou bien que les Génois avaient fait subir les pires traitements aux Vénitiens ou bien les Vénitiens aux Génois : ils coulaient des bateaux entiers avec leurs hommes, enlevaient ces marchandises-ci et détruisaient celles-là, au point que toute médiation, fût-ce celle de leur Église elle-même<sup>93</sup>, appelant à la paix, était totalement inopérante et que les propos qui les incitaient à la paix restaient vains.

88. Le monastère des Hodègoi, qui abritait l'icône protectrice de l'empire (voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 199-207), se trouve à l'est de Sainte-Sophie et est ainsi proche du Grand Palais. C'est sans doute à cette occasion qu'Andronic II consacra le mois d'août au culte de Marie ; voir V. GRUMEL, *Le mois de Marie des Byzantins*, *EO* 31, 1932, p. 257-269 ; DÖLGER, *Regesten*, n° 2196 (fin 1296-juillet 1297). Ce régeste doit être avancé d'une année, comme le n° 2199.

89. DÖLGER, *Regesten*, n° 2185 (vers le 6 janvier 1296). Le rédacteur des régestes adopte à nouveau la chronologie considérée aujourd'hui comme correcte. Sur l'acte qualifié de prostagma, voir DÖLGER-KARAYANNOPoulos, *Byzantinische Urkundenlehre*, p. 109-112.

90. Comme protovestiarite, Libadarios occupait approximativement le 20<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie aulique. Il accédait au 10<sup>e</sup> rang en recevant le titre de grand stratopédarque (Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos : Verpeaux, p. 300<sup>7</sup>) ; sur cette dignité, voir GULLAND, *BZ* 46, 1953, p. 63-90 = *Recherches*, I, p. 498-521 (notice de Libadarios, p. 505-506).

προσκύνησιν, λιπαρὰν τὴν ἱκεσίαν ποιούμενος, ἀπονέμει δέ γε καὶ τὴν εὐχαριστίαν μετὰ θερμῆς ὑποπτώσεως, αὐτῇ γε μετὰ Θεὸν λέγων καὶ βασιλείαν καὶ ἐκκλησίαν εἰς χέρας τιθέναι καὶ παρ' αὐτῆς καὶ μόνης ἐλπίζειν ἀξίαν γε τὴν διοίκησιν καὶ ἐπ' ἀμφοτέραις. Ταῦτα ποτνιασάμενος καὶ τὰ εἰκότα εὐχαριστήσας, ἐπιβάς ἵππου, ὑπανεξεύγνυ<sup>93</sup> πρὸς τὰ ἀνάκτορα. Τῷ δέ 5  
 γε πρωτοβεστιαρίτῃ πρόσταγμα χαριστήριον σχεδιάζεται, καὶ τιμῆς ὑπερτάτης<sup>94</sup> ἐπὶ πολλοῖς ἄλλοις φέρον ὑπόσχεσιν · ὁ δὲ καὶ μετ' οὐ πολὺ ἀπεπλήρου τῇ Κωνσταντίνου ἐπιδημήσαντι · μέγαν γὰρ<sup>95</sup> στρατοπεδάρχην ἐτίμα καὶ τιμαῖς τῆς ὑπὲρ ἑαυτοῦ σπουδῆς χάριν ἤγαλλεν. | B 232

ιδ'. Περὶ τῶν ἀμφὶ τὸν Φιλανθρωπηγόν<sup>96</sup> ὄντων Περσῶν. 10

Ἐντεῦθεν καὶ πόνος ἦν Πέρσαις ἢ τῶν ἰδίων παντελῆς ἐξαπάλεια · οὓς δὲ ἐκεῖνος μὲν ἐπ' ἀνατολῆς ἦγεν αὐτομολήσαντας, οἱ δ' ὕστερον ἐλθόντες συνάμ' ἐκεῖνοις, κακῶς διετίθουν τὴν χώραν. Σκοπῶ δὲ εἰ μὴ καὶ<sup>97</sup> παρὰ τὴν τοιαύτην αἰτίαν<sup>98</sup> παντελῶς ἐρημωθῆναι τὰ κατ' ἀνατολὴν ξυμβέβηκεν ὕστερον, ἐκεῖνων τοῦτο μὲν πονοῦντων ἐφ' οἷς ἔπαθον, τοῦτο δὲ καὶ ἀκριβῶς 15  
 τοὺς τόπους<sup>99</sup> μαθόντων, προσέτι δ'<sup>1</sup> ἐκλελοιπότης καὶ ὄν εἶχον διὰ φόβου τὸ πάλαι καὶ θαύματος, ὡς καὶ ἄλλους καταφρονοῦντας ἀνέδην ἔχειν ἐκθέειν καὶ τὰ μέγιστα ζημιοῦν, καὶ σὺν αὐτοῖς ἄλλους ὥσπερ κύνας ὥστοτραγηκότητας λιχνεύσασθαι, καὶ οὕτω κατ' ὀλίγον, τῇ Ῥωμαίων ἐπέχοντας, ἄλλην ἐρήμην δεῖξαι τὴν ἀπ' Εὐξείνου Πόντου μέχρι καὶ τῆς κατὰ Ῥόδον 20  
 θαλάσσης κατὰ τε μῆκος καὶ πλάτος διέχουσαν. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ὕστερον.

ιε'. Περὶ τῆς γενομένης στάσεως μεταξὺ Γεννουιτῶν<sup>2</sup> καὶ Βενετικῶν καὶ περὶ τῶν σεισμῶν.

Τότε δὲ διαφορᾶς ἐνστάσης μεγίστης μεταξὺ Γεννουιτῶν τε<sup>3</sup> καὶ Βενετικῶν, ὡς πάντας πᾶσι<sup>4</sup> δι' ἔχθρας εἶναι καὶ κακὸν ἀλλήλοις ἀπάντημα 25  
 γίνεσθαι καὶ ναυσὶ πλέοντας καὶ ὀδοιποροῦντας πεζῇ, οὐκ ἦν ὄλως καιρὸς καθ' ὃν οὐκ ἠκούοντο ἢ Γεννουῖται τὰ χεῖριστα διατεθεικότες<sup>5</sup> Βενετικῶν ἢ Γεννουίτας Βενετικοί, ὅλας ναῦς αὐτάνδρους<sup>6</sup> καταποντίζοντες, καὶ χρή- B 233  
 ματα τὰ μὲν ἀφαρπάζοντες, τὰ δ' ἀφανίζοντες, ὡς καὶ πᾶσαν μεσιτείαν, καὶ αὐτῆς τῆς κατ' αὐτοὺς ἐκκλησίας εἰς εἰρήνην ἀγούσης, ἀπρακτεῖν τὸ παρά- 30  
 παν καὶ λόγους κενοὺς εἶναι τοὺς σφίσι<sup>7</sup> τὰ τῆς εἰρήνης εἰσηγουμένους.

93 ὑπανεξεύγνυ : ἐπ- Bekk. 94 τιμῆς ὑπερτάτης : τιμῆ ὑπερτάτη AB 95 γὰρ om. AB edd. 96 Φιλανθρωπηγόν : -ινόν C 97 καὶ μὴ transp. B edd. 98 αἰτίαν om. edd. 99 τόπους : τότε B 1 δ' : δὲ C 2 Γεννουιτῶν : -νοιτικῶν B 3 τε om. B edd. 4 πᾶσι πάντας transp. B edd. 5 διατεθεικότες : διτε- C 6 αὐτάνδρους : -άδρους B 7 τοὺς σφίσι om. B

91. C'est-à-dire Alexis Philanthrôpènos.

92. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 202<sup>7-14</sup>.

93. L'historien se réfère à l'intervention du pape, selon l'interprétation correcte du rédacteur de la Version brève : ὁ τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπος... οὐκ ἠκούετο.

C'était donc le premier juin, et l'empereur, parti de Constantinople trois jours plus tôt, marchait vers Chèlè, la forteresse entourée par la mer ; il campait encore près de Damatrys, attendant le personnel de service et tous ceux qui devaient le suivre<sup>94</sup>. Et le premier soir du mois, vers minuit, un grand séisme survient, imitant les pulsations des corps vivants<sup>95</sup> : ceux qui ont écrit sur ces phénomènes disent que de tels séismes sont plutôt redoutables, car ils partent des profondeurs et sapent les fondations. Le séisme d'alors était donc tel que personne, ni vieux ni jeune, n'en pouvait guère connaître, non seulement de plus fort, mais même pas d'équivalent. Certaines personnes déjà âgées le comparaient à celui qu'on appelle le grand séisme par excellence<sup>96</sup> : c'est de la même manière en effet que le présent séisme se manifesta aussi pendant un très grand nombre de jours et montra graduellement des souffles résiduels un très grand nombre de fois de jour comme de nuit ; ainsi, le 17 juillet, si dans la Ville le tremblement augmenta en fréquence et faiblit en intensité, en Orient au contraire il se fit plus violent et plus terrible qu'auparavant<sup>97</sup>. Le sinistre éclata alors depuis la région de Pergame, passa par le cœur de Chliara et arriva jusqu'aux contrées de la Perse elle-même : ainsi, la terre s'entrouvrit en de nombreux points, l'eau jaillit par endroits, les fondations de la forteresse de Chliara furent ébranlées, des églises et des maisons parmi les plus célèbres s'écroulèrent<sup>98</sup>.

Lorsque donc éclata chez nous le premier et grand séisme<sup>99</sup>, beaucoup de constructions de la Ville, dont les fondations étaient anciennes, s'écroulèrent, mais beaucoup de maisons récentes furent aussi renversées. Quant aux murets des cours, qui étaient construits avec des pierres sèches, on les vit tous tombés par tas, tout comme si, une fois entassées les pierres amenées d'ailleurs, le maçon allait construire les murs. Deux grands ouvrages marquèrent par leur chute la violence du choc. En effet l'église de Tous-les-Saints, qui avait tenu jusque-là et à laquelle ne manquait aucun élément essentiel, subit un pitoyable démantèlement et la chute de son toit, tant celui qui était bâti sur le sanctuaire que celui du centre de l'édifice<sup>1</sup>. Quant à la statue de bronze de l'Archistratège

94. La date du 1<sup>er</sup> juin 1296 est certaine (voir la note suivante) ; sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. La forteresse de Chèlè a déjà été mentionnée à plusieurs reprises ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 257<sup>23</sup>. Damatrys se trouve en Asie, mais près de Constantinople, au pied du mont Saint-Auxence et au sud-est de Kadiköy.

95. La datation précise est fournie par une note du *Vatican. gr.* 191, f. 319<sup>v</sup> : μηνί Ιουνίου πρώτη, ημέρα παρασκευή, έσπερας ώρα τρίτη τής νυκτός, Ινδ. θ' έτους ζωδ' (I. MERCATI et P. FRANCI DE' CAVALIERI, *Codices Vaticani Graeci. I, Codices 1-329*, Rome 1923, p. 226) ; sur le tremblement de terre, voir EUAGGÉLATOU-NOTARA, *Seismoï*, p. 36-40. En juin, minuit correspond approximativement à cette troisième heure de la nuit qu'indique de son côté la note du manuscrit. Le tremblement de terre avait les mêmes caractéristiques que celui de Dyrrachion, qui procédait aussi par « pulsations » (PACHYMÉRÈS, II, p. 457<sup>26</sup>).

96. L'historien se réfère probablement au « grand » tremblement de terre du 11 mars 1231, plutôt qu'à une secousse violente signalée, sans localisation sûre d'ailleurs, au 16 septembre 1237 ; voir EUAGGÉLATOU-NOTARA, *Seismoï*, p. 21-23 et p. 23-24. Quelques vieilles personnes demeurées dans la capitale sous l'occupation latine pouvaient se le rappeler soixante-cinq ans plus tard.

97. La note du *Vatican. gr.* 191 donne la même description du phénomène : les secousses durèrent pendant tout le mois de juin et tout le mois de juillet, mais elles allèrent en s'amoindissant ; le 17 juillet, il y eut une secousse assez faible à Constantinople, mais très violente en Asie.

98. La note du *Vatican. gr.* 191 fournit à nouveau les mêmes données : soixante-quatre villes ou forteresses s'écroulèrent, dont Chliara et Pergame. Pergame (Bergama) se trouve sur la rive

Πρώτην μὲν οὖν ἦγε μαιμακτηριῶν<sup>8</sup>, καὶ βασιλεύς, τρισὶν ἡμέραις πρότερον τῆς Κωνσταντίνου ἐξεληλακῶς, πρὸς τὴν Χηλὴν τὸ ἀμφιθαλασσίδιον φρούριον ἤλαυνεν, ἔτι δὲ πρὸς τῷ Δαματρῷ ἐσκήνου<sup>9</sup>, τὸ ὑπηρετικὸν προσμένων καὶ ὅσοις ἦν αὐτῷ ἔπεσθαι. Καὶ τῆς πρώτης τοῦ μηνὸς ἐσπέρας, περὶ 5  
 που τὸ μεσονύκτιον, σεισμὸς ἐμπίπτει μέγας, κατὰ τοὺς τῶν ζώντων 5  
 σωματίων σφυγμούς · οὓς μᾶλλον καὶ δεινούς οἱ περὶ τούτων γράψαντες λέγουσιν, ὡς κάτωθεν διέντας καὶ ὑποσπῶντας θεμέλια. Τόσος γοῦν ὁ τότε ὥστε καὶ μηδένα ἔχειν μὴ παλαιὸν μὴ νέον εἰδέναι, μὴ ὅτι γε μείζω, ἀλλ' οὐδ' ἴσον πώποτε. Τινὲς δὲ τῶν ἤδη γεγηρακότων τῷ κατ' ἐξοχὴν λεγομένῳ 10  
 μεγάλῳ ἐκεῖνον παρείκαζον · οὕτω γὰρ καὶ τοῦτον ἐφ' ἡμέραις πλείσταις 10  
 ἐπισημαίνειν<sup>10</sup> καὶ πλειστάκις τῆς ἡμέρας ἢ καὶ νυκτὸς προφαίνειν κατὰ μικρὸν<sup>11</sup> τὰ τοῦ πνεύματος ἐγκαταλείμματα, ὥστε καὶ ἀνθεστηριῶνος<sup>12</sup> ἑπτα- 10  
 καιδεκάτῃ ἐνταῦθα μὲν πλείω μὲν<sup>13</sup> τὸ τοῦ χρόνου μῆκος γενέσθαι, μαλακώ- 10  
 τερον δὲ τῇ δυνάμει, ἐν δὲ τῇ ἰ ἀνατολῇ καὶ μείζω τοῦ φθάσαντος καὶ δεινό- 10  
 τερον. Ἐνέσκηψε δὲ<sup>14</sup> τὸ δεινὸν τότε ἀπὸ τῶν περὶ Πέργαμον διὰ Χλιαρῶν 15  
 μέσων<sup>15</sup> καὶ ἐς αὐτῆς Περσίδος μέρη, ὡς διαστῆναι μὲν πολλαχοῦ τὴν γῆν, 15  
 ἐκβλύσαι δ'<sup>16</sup> ἐνιαχοῦ καὶ ὕδατα, ἀνατραπῆναι δὲ καὶ τὰ<sup>17</sup> τοῦ κατὰ τὰ 15  
 Χλιαρὰ φρουρίου θεμέλια, καὶ ναοὺς καὶ οἴκους τῶν περιπύστων κατα- 15  
 πεσεῖν.

Τοῦ γοῦν πρώτου σειμοῦ καὶ καθ' ἡμᾶς μεγάλου ἐνσκήψαντος, πολλὰ 20  
 μὲν ἀναστήματα τῶν κατὰ τὴν πόλιν κατέπιπτον, ἐκ παλαιοῦ τὸν ἐδρασμὸν 20  
 ἔχοντα, πολλὰ δὲ καὶ τῶν νέων οἰκιῶν κατηρέϊποντο. Τοὺς δὲ γε τῶν 20  
 αὐλαιῶν θριγκούς, οἱ καὶ ἐκ ξηρῶν συνίσταντο λίθων, κατὰ σωρείαν ἑκα- 20  
 στον<sup>18</sup> εἶδέ τις κείμενον, ὅμοιον ὡς ἂν ἐπισωρευθέντων ἄλλοθεν, ὁ τεχνίτης 25  
 τοὺς τοίχους<sup>19</sup> ἔμελλε συνιστᾶν. Δύο δ' ἔργα τῶν μεγάλων πεσόντα τὴν βίαν 25  
 ἐσήμηνε τοῦ κινήματος. Ὁ γὰρ τῶν Ἁγίων Ἀπάντων ναός, ἐς τότε 25  
 συνεστηκῶς καὶ μηδενὸς τῶν ἀναγκαίων λειπόμενος, ἔλεεινήν θραυσιν 25  
 πάσχει καὶ πτῶσιν τῆς ὀροφῆς, ὅση τε περὶ τὸ βῆμα καὶ ὅση περὶ μέσον 25  
 ἀνωκοδόμητο · καὶ ὁ ἐκεῖσε χαλκοῦς ἀνδριάς τοῦ Ἀρχιστρατήγου, ὁ ἐπὶ

8 Ἰούνιος mg. A 9 ἐσκήνου : ἐκεῖνου B 10 ἐπισημαίνειν : -συμαίνειν A -συμβαί-  
 νειν B edd. 11 μικρὸν : καιρὸν B 12 Ἰούλιος mg. AC 13 μὲν om. B edd. 14  
 δὲ : δὴ A 15 μέσων : -ον C 16 δ' : δὲ C 17 τὰ om. B edd. 18 ἑκαστον : -ος AB  
 19 τοὺς τοίχους om. AB

droite du Kaikos ; Chliara, qu'on identifiait jusqu'ici avec l'actuel Kirkağaç sur le cours supérieur du même fleuve (à une dizaine de kilomètres au sud-est de Germè), se trouve sans doute à l'emplacement de l'actuel Gördükkale, c'est-à-dire à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Kirkağaç et sur le cours supérieur du Lykos ; voir K. RHEIDT, Chliara. Ein Beitrag zur spätbyzantinischen Topographie der pergamenischen Landschaft, *Istanbuler Mitteilungen* 36, 1986, p. 235.

99. C'est-à-dire la première secousse, le 1<sup>er</sup> juin 1296, et non le précédent grand séisme dont quelques personnes se souvenaient encore.

1. L'église de Tous-les-Saints (voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 389-390), située près des Saints-Apôtres au centre de la ville, ne fut sans doute pas restaurée comme il le fallait. Un siècle plus tard, elle servit de carrière pour renforcer les remparts. Elle fut remise aux Arséniates en 1283, après avoir été longtemps fermée (VII, 13).

qui se trouvait là, qui prenait appui sur une colonne du bâtiment et qui avait à ses pieds le prince Michel portant la Ville pour la lui consacrer et lui en remettre la garde, quant à cette statue donc et à la Ville qui se trouvait dans les mains de l'empereur, la première est amputée de la tête et la seconde glisse des mains du souverain, et les deux tombent à terre<sup>2</sup>.

Une fois donc ces faits survenus, la Ville tout entière accourut à la grande église<sup>3</sup> aux premières lueurs du jour pour s'adonner aux supplications et aux processions, tandis que l'empereur, qui se trouvait hors de la Ville, comme nous l'avons dit, et qui imaginait la violence du sinistre, craignait que toute la Ville ne fût engloutie et craignait surtout pour la grande église, au point qu'il envoya de nombreux émissaires à la même heure pour que, en regardant de loin, ils se rendent compte si elle tenait debout. Cependant, présageant que l'expédition ne serait pas dès lors heureuse, il décida de rentrer, et il traverse de bon matin, déconcerté à l'extrême et considérant ce sinistre comme une vengeance divine ; ce qu'il était.

#### 16. De la procession et de la harangue de l'empereur.

C'est pourquoi il s'empressa d'être agréable, de son propre mouvement, à la divinité sur les points où il pensait avoir des obligations ; c'était une des obligations de l'empereur d'assurer la justice et l'incorruptibilité dans les procès, sans qu'aucune entrave ne soit provoquée par les présents ou les complaisances, si c'est l'honneur de l'empereur de chérir la justice. Cette question semblait alors délaissée par suite d'une certaine négligence ou corruption des juges, comme il le pensait lui-même. Il impose à tout le peuple une procession, qu'il accompagne lui-même, avec les archontes et de nombreuses autres personnes, comme il en avait fréquemment l'habitude ; il laissa le patriarche et les évêques accomplir leur action propre, c'est-à-dire les prières litaniques, la psalmodie et les autres rites grâce auxquels la divinité se rend naturellement favorable. Quant à lui, il avait composé une harangue adaptée à la circonstance ; voulant garder tout près les gens réunis, il fit arrêter la procession à l'Hippodromion<sup>4</sup>, qui devrait contenir tout le monde. Avec l'icône de la mère de Dieu placée en face, il développa devant le peuple une harangue longue et retentissante : il fit comprendre que le fait survenu était une vengeance de Dieu et il s'en prit à eux, parce qu'ils vivaient dans l'insouciance et l'indifférence aux lois et prescriptions divines ; mais il résumait le tout dans l'absence de justice, parce que le jugement de chaque affaire ne se déroulait pas de manière convenable, ce dont il jugeait naturel qu'il se préoccupe, lui l'empereur. D'ores et déjà il promit de composer un chrysobulle sur la décision judiciaire, de choisir des juges parmi les évêques, les autres clercs et les sénateurs, de sorte que le total atteigne les douze : après

2. La statue de l'archange saint Michel (l'Archistratège) est tantôt située par les historiens devant l'église des Saints-Apôtres (GRÉGORAS : Bonn, I, p. 202<sup>10-11</sup>), tantôt devant l'église de Tous-les-Saints, les deux indications étant également correctes. Michel VIII avait fait dresser la statue de l'archange, son éponyme, auquel il offrait la ville, en remerciement pour la prise de la capitale en 1261.

3. Sainte-Sophie.

4. L'historien entend sans doute distinguer de l'Hippodrome, qui est cité plus bas (IX, 18), l'Hippodromion ou Petit Hippodrome du Grand Palais, qui convenait d'autant plus pour cette réunion qu'il avait longtemps joué un rôle important dans l'administration de la justice ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 119-120 ; GUILLAND, *Byzantinoslavica* 19, 1958, p. 24-72 = *Études*, I, p. 165-210.



κινώδους μὲν ἐρηρυσμένους<sup>20</sup> τοῦ ἀναστήματος, ἐς πόδας δ' ἔχων τὸν ἄνακτα Μιχαήλ, τὴν πόλιν φέροντα κάκεινω προσανατιθέντα καὶ τὴν ταύτης φυλακὴν ἐπιτρέποντα, ὁ τοιοῦτος οὖν ἀνδριάς καὶ ἡ ἀνὰ χεῖρας τῷ βασιλεῖ πόλις, ὁ μὲν τὴν κεφαλὴν ἀφαιρεῖται, ἡ δὲ τῶν χειρῶν τοῦ κρατοῦντος ἐξολισθαίνει, καὶ πρὸς γῆν ἄμφω πίπτουσι.

Τούτων ἰ οὖν συμβάντων, ἡ μὲν πόλις πᾶσα, ὑπ' ἀγῶας τῆς<sup>21</sup> ἡμέρας τῷ  
 μεγάλῳ νεφῷ<sup>22</sup> προσδραμόντες, ἰκεσίαις ἐνεσχόλαζον<sup>23</sup> καὶ λιταῖς · ὁ δὲ γε  
 βασιλεύς, εὐρεθείς ἐξω τῆς πόλεως, ὡς εἰρήκαμεν, καὶ τὸ δεινὸν ἐννοήσας  
 ὁποῖον, ἐδεδίει μὲν καὶ περὶ τῆ πόλει πάση, μήπως κατεπόθη, ἐδεδίει δὲ  
 μᾶλλον καὶ περὶ τῷ μεγάλῳ ναφῷ, ὥστε καὶ συχνούς τῆς αὐτῆς ὥρας πέμπειν,  
 ὡς γνῶσι<sup>24</sup>, μακρόθεν ἰδόντες<sup>25</sup>, εἰ ἴσταται. Τέως δὲ καὶ τὴν ἔξοδον οὐκ  
 ἀγαθὴν ἐντεῦθεν οἰωνισάμενος, ὑποστρέφειν ἔγνω καὶ ἀντιπεραιοῦται  
 πρῶιας<sup>26</sup>, ἐκθαμβούμενος οἶον καὶ μήνιμα θεῖον, ὅπερ καὶ<sup>27</sup> ἦν, τὸ δεινὸν  
 ἐκεῖνο ποιούμενος.

ις'. Περὶ τῆς λιτανείας καὶ τῆς τοῦ βασιλέως δημηγορίας.

Ταῦτ' ἄρα καὶ ἔσπευδε θεραπεύειν ἀφ' ἑαυτοῦ τὸ θεῖον, ἐφ' οἷς καὶ  
 δίκαιον ἔχειν ἦγητο · δίκαιον δὲ βασιλείας τὸ περὶ ταῖς κρίσεσι δίκαιον καὶ  
 ἀδέκαστον, μηδὲν παρατεθραυσμένον ἢ δώροις ἢ χάρισιν, εἶπερ καὶ τιμὴ  
 βασιλέως κρίσιν ἀγαπᾷ<sup>28</sup>. Ἐδόκει δὲ τοῦτο καὶ παρορᾶσθαι τῷ τέως ἕκ τινος  
 ἀμελείας ἢ καὶ δωροδοκίας τῶν κρινόντων, ὡς αὐτὸς ᾔετο. Καὶ δὴ λιτανείαν  
 παραγγείλας παντὶ τῷ λαφῷ, συνέρχεται καὶ αὐτὸς ἄμ' ἄρχουσι καὶ<sup>29</sup> πολλοῖς  
 ἄλλοις, ὡς πολλάκις εἶθιστο, καὶ πατριάρχῃ μὲν καὶ ἀρχιερεῦσι τὰ ἑαυτῶν  
 ἐφῆκε ποιεῖν, εὐχὰς ἐκτενεῖς δηλονότι καὶ ψαλμωδίας καὶ ἄλλ' ἄττα οἷς τὸ  
 θεῖον ἐξευμενίζεσθαι πέφυκεν · αὐτὸς δὲ σχεδιάσας δημηγορίαν πρέπουσαν  
 τῷ καιρῷ, παρακατέχειν βουλόμενος ἕκ τοῦ συνεγγυς τοὺς συνειλεγμένους,  
 μέχρι καὶ τοῦ Ἱπποδρομίου τὴν λιτανείαν περιορίσας, ὡς χωρήσοντος<sup>30</sup>  
 ἅπαντας, κατεναντίον<sup>31</sup> ἴσταμένης τῆς εἰκόνης τῆς θεομήτορος, μακρὰν καὶ  
 διωλύγιον<sup>(15)</sup> τῷ λαφῷ κατετείνετο τὴν δημηγορίαν, ὑποδηλῶν μὲν καὶ μήνιμα  
 θεῖον τὸ γεγονός, παραπτόμενος<sup>32</sup> δὲ καὶ αὐτῶν, ὡς ἀμελῶς διαγόντων καὶ  
 ἀνεπιστρόφως ἐχόντων πρὸς νόμους θεῖους καὶ δικαίωματα, τὸ πᾶν μέντοι  
 γε εἰς ἀδικίαν συγκλείων, ὡς μὴ οὔσης κατὰ τὸ προσῆκον τῆς ἐφ' ἐκάστω  
 κρίσεως, ἧς δὴ καὶ αὐτῷ μέλειν<sup>33</sup>, βασιλεῖ γε ὄντι, ὡς εἰκὸς ἔκρινεν. Ἐνθεν  
 τοι καὶ τοῦντεῦθεν καθυπισχενῆτο συντάττειν λόγον χρυσοβούλλειον περὶ  
 κρίσεως καὶ δικαστὰς ἐκλέξασθαι ἕκ τ' ἀρχιερέων ἕκ τ' ἄλλως ἱερωμένων  
 καὶ ἕκ τῶν συγκλητικῶν, ὡς συμποσοῦσθαι τοὺς πάντας εἰς δώδεκα, οἷς δὴ

(15) Cf. Platon, *Théétète*, 162 a.

20 ἐρηρυσμένους : ἐρηρισ- AC 21 τῆς om. AB edd. 22 νεφῷ : νεφῷ edd. 23  
 ἐνεσχόλαζον : ἐσχό- AB edd. 24 γνῶσι : -iv B edd. 25 ἰδόντες : ἰδότες B 26  
 πρῶιας : πρῶιασι A 27 καὶ om. C 28 ἀγαπᾷ : -ἄν AB 29 καὶ om. edd. 30  
 χωρήσοντος : -σαντος B -σοντας C 31 κατεναντίον : -ου C 32 παραπτόμενος : -όμε-  
 νος C 33 μέλειν : μέλλειν B

qu'ils auraient prêté serment de prononcer les jugements sans se laisser corrompre par les présents et sans acception de personnes, depuis sa mère l'impératrice elle-même<sup>5</sup> jusqu'au premier venu, il se servirait d'eux au palais comme de juges fidèles. Après de nombreuses autres exhortations, il congédia le peuple.

### 17. Du chrysobulle émis pour les juges et les jugements.

Peu de jours après, le chrysobulle est rédigé, les juges adéquats sont choisis, et une nouvelle réunion a lieu, au palais de l'impératrice, où résidait alors le souverain. L'empereur tient la harangue appropriée, et on lit le chrysobulle<sup>6</sup>. La prestation de serment eut lieu pour quelques-uns des juges, ceux qui avaient été choisis au sein du sénat pour la prééminence de leur expérience juridique et de leur intelligence. On installa un tribunal redoutable, qui émettait des jugements identiques pour le grand et pour le petit ; mais il ne se maintint pas longtemps : peu à peu au contraire, comme le son tiré des cordes des instruments de musique, il s'affaiblit et mourut.

### 18. De l'attaque des Vénitiens contre les Génois de la Ville<sup>7</sup>.

Alors, peu après, le 22 du mois de juillet, les Vénitiens traversent l'Hellespont avec soixante-quinze bateaux longs et arrivent soudainement à Constantinople. C'était un dimanche<sup>8</sup> ; alors les Vénitiens s'avancèrent tout près des remparts de la Ville avec l'énorme morgue et arrogance des Italiens et approchèrent en faisant face au courant local<sup>9</sup> avec leurs rames. Monté de bonne heure à cheval avec son entourage et se tenant dans la Sphendonè de l'Hippodrome<sup>10</sup>, l'empereur surveillait l'approche des bateaux. En bas, le détachement militaire qui entourait le grand domestique Jean Sénachèrim Angélos<sup>11</sup> circulait lui aussi en armes à l'intérieur du rempart, là où les bateaux pourraient accoster, avec la crainte, du moment qu'ils ne pouvaient connaître leur point d'arrivée, qu'ils n'infligent à la Ville quelque malheur : ainsi, les portes, dûment fermées, étaient gardées de l'intérieur par de nombreux soldats, tandis qu'on avait ouvert une poterne, celle qui est proche du monastère de Saint-Lazare<sup>12</sup> et par laquelle sor-

5. Théodora Doukaina, la veuve de Michel VIII.

6. DÖLGER, *Regesten*, n° 2188 (vers juillet 1296). Le texte composé par Nicéphore Choumnos et reproduit dans le recueil de ZÉPOS (*JGR*, I, p. 558-568) est celui du discours de l'empereur, non celui du chrysobulle annoncé dans le présent chapitre de l'Histoire. Sur le mot chrysobulle, voir DÖLGER-KARAYANNOPOULOS, *Byzantinische Urkundenlehre*, p. 109-112. Faute de témoignages parallèles évidents, il est difficile de dire quel était ce palais « de l'impératrice » ou « de l'Impératrice » ; voir A. FAILLER, *Pachymeriana novissima*, *REB* 55, 1997, p. 235-238.

7. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 207<sup>13</sup>-210<sup>13</sup> (Récit mêlant des faits éloignés dans le temps : voir X, 23).

8. Les données chronologiques sont concordantes : le 22 juillet 1296 était bien un dimanche ; sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. Sur les bateaux longs, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 200 n. 1.

9. La Version brève l'appelle le courant de Sainte-Barbe (τῷ ρεύματι τῆς Ἁγίας Βαρβάρας), désigné ainsi à cause de la proximité d'une église Sainte-Barbe (JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 57, n° 3), qui donna aussi son nom à la porte Sainte-Barbe (ou Topkapı), vers la pointe du Sérail (JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 294).

10. La Sphendonè (fronde et, par dérivation, hémicycle) constitue la partie méridionale de l'Hippodrome, qui forme un demi-cercle. Du haut des gradins, on avait une bonne vue sur la mer ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 189 ; GUILLAND, *Speculum* 23, 1948, p. 680-682 = *Études*, I, p. 375-376.

καὶ ὀρκωμοτήσασιν ἢ μὴν ἀδωροδοκῆτος<sup>(16)</sup> καὶ ἀπροσωπολήπτως<sup>(17)</sup> τὰς κρίσεις ἐκφέρειν ἀπ' αὐτῆς τῆς αὐτοῦ μητρὸς καὶ δεσποίνης ἄχρι καὶ εἰς αὐτὸν τὸν τυχόντα, πιστοῖς χρήσαι<sup>34</sup> ἂν κριταῖς κατὰ τὰ ἀνάκτορα. Καὶ πλείστ' ἄλλα παραινέσας, ἀπέλυε τὸν λαόν.

ιζ'. Περὶ τοῦ χρυσοβουλλείου λόγου διὰ τοὺς κριτὰς καὶ τὰς κρίσεις. 5

Ὀλίγαις δ' ὕστερον ἡμέραις καὶ ὁ χρυσοβούλλειος μὲν συντάττεται λόγος, οἱ δικασταί<sup>35</sup> δ' ἐκλέγονται<sup>36</sup> πρόσφοροι, καὶ σύναξις πάλιν αὐθις κατὰ τὰ ἰ τῆς δεσποίνης ἀνάκτορα γίνεται, τῆδε τότε τοῦ κρατοῦντος σκη- B 237  
νοῦντος. Καὶ δημηγορεῖ βασιλεὺς τὰ εἰκότα, καὶ ὁ χρυσοβούλλειος λόγος ἀναγινώσκειται · προέβη δὲ καὶ τισιν ὄρκος τῶν δικαστῶν, ὅσοι δὴ<sup>37</sup> καὶ ἐκ 10  
τῆς συγκλήτου<sup>38</sup> πείρα νομικῆ καὶ συνέσει προφέροντες ἐκλελέχато. Καὶ φοβερὸν καθίστατο<sup>39</sup> δικαστήριον μεγάλω τε καὶ μικρῶ ἐπ' ἴσης τὰς κρίσεις ἐκφέρων, εἰ καὶ μὴ ἐς μακρὰν διετέλεσεν, ἀλλὰ κατ' ὀλίγον, κατὰ τὰς τῶν μουσικῶν χορδῶν κρούσεις, ἐξησθενηκὸς διαπεφωνήκει.

ιη'. Περὶ τῆς ἐπελεύσεως τῶν Βενετικῶν κατὰ τῶν ἐν τῇ πόλει Γεννουιτῶν. 15

Τότε δὲ μετ' ὀλίγον, εἰκοστῇ δευτέρᾳ τοῦ ἀνθεστηριῶνος μηνός<sup>40</sup>, Βενε-  
τικοί, μακραῖς ναυσὶ πέντε καὶ ἑβδομήκοντα τὸν Ἑλλήσποντον διελθόντες, ἑξαπιναίως τῇ Κωνσταντίνου προσβάλλουσι. Καὶ ἡμέρα κυριώνυμος ἦν, ὅτ' ἐκεῖνοι μὲν προσελῶντες ἐν χρῶ τῶν τῆς πόλεως τειχῶν μεθ' ὅτι πλείστης 20  
κορύζης Ἰταλικῆς καὶ φρυάγματος, πρὸς τὸ τοπικὸν ῥεῦμα ἀντρωθῶντες ταῖς 20  
κώπαις ἀνήγοντο, βασιλεὺς δέ, πρωιαίτερον ἐπιβάς ἵππου σὺν<sup>41</sup> τοῖς ἀμφ' αὐτόν<sup>42</sup>, ἐν τῇ τοῦ Ἱπποδρόμου Σφενδόνη<sup>43</sup> ἰστάμενος, τὴν τῶν νεῶν ἀναγωγὴν κατεπώπτευε. Κάτωθεν δὲ οἱ περὶ τὸν μέγαν δομέστικον Ἰωάννην τὸν Σεναχηρεῖμ καὶ Ἄγγελον τῆς στρατιώτιδος τάξεως ὀπλισμένοι διέθεον ἔνδον καὶ αὐτοὶ τοῦ τείχους, ὅπου ἂν αἱ νῆες προσβάλλοιεν<sup>44</sup>, ἐννοίας οὐσης 25  
— οὐ γὰρ εἶχον ἀκριβῶς εἰδέναι τὴν ἀφίξιν<sup>45</sup> — μὴ πού τι<sup>46</sup> καὶ τῶν δεινῶν ἐπὶ ἰ τῇ πόλει καταπανουργεύσαιντο, ὥστε καὶ τὰς πύλας ἐγκεκλεισμένας B 238  
πολλοῖς ἔνδοθεν τοῖς ὀπλίταις διατηρεῖσθαι, μιᾶς δὲ τῆς<sup>47</sup> κατὰ τὴν μονὴν

(16) Cf. Jean Chrysostome : PG 51, 309<sup>11</sup>.

(17) Cf. I Pierre, 1, 17.

34 χρήσαιτ' : -σαιντ' AB 35 δικασταί om. edd. 36 δ' ἐκλέγονται iter. C 37 δὴ : δὲ AB edd. 38 συγκλήτου : -εἵτου C -ότου Poss. 39 καθίστατο : καθίστα τὸ C 40 τοῦ ἀνθεστηριῶνος μηνός : τοῦ αὐτοῦ μηνός ἀνθεστηριῶνος AB || Iούλιος mg. AC 41 σὺν : ἐν B 42 αὐτόν : αὐτόν edd. 43 Σφενδόνη : -ι A 44 προσβάλλοιεν : -οιαν B 45 ἀφίξιν : -ηξιν A 46 τί που transp. B edd. 47 τῆς om. edd.

11. Le grand domestique Jean Sénachèreim Angélos (PLP, n° 25150) n'est pas connu par ailleurs ; sur la dignité, qui occupe le 7<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie palatine selon l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 300<sup>5</sup>), voir GUILLAND, EO 37, 1938, p. 53-64 = Recherches, I, p. 405-425 (mention de Jean Sénachèreim, p. 412).

12. Le monastère de Saint-Lazare, dont l'emplacement précis n'est pas connu (voir JANIN, Églises de Constantinople, p. 298-300), se trouve près du rempart, dont une poterne porte son nom, et non loin du monastère des Hodègoi.

tit l'homme envoyé par l'empereur à ces gens, un illustre Vénitien qui se trouvait ici pour les besoins d'une ambassade et qui devait demander et apprendre la raison de leur arrivée<sup>13</sup>. Et les Vénitiens d'arrêter l'envoyé et de ne daigner donner aucune réponse<sup>14</sup> ! C'est pourquoi on préféra garder en prison les Vénitiens de la Ville, qu'on tenait en grave suspicion. Alors les Vénitiens approchaient en ramant et s'empressaient d'attaquer les bateaux longs des Génois qui étaient apparus et qui naviguaient tout près. Mais les bateaux des Génois, qui étaient légers et faisaient confiance à leur vitesse, attendaient un peu et, lorsque les Vénitiens approchaient, ils s'éloignaient eux-mêmes, grâce à une navigation rapide, à une distance beaucoup plus grande qu'auparavant. Cela se passa deux ou trois fois ; comme les Vénitiens voyaient qu'ils faisaient des efforts infructueux, ils laissent les Génois et remplissent de bateaux le port de la Corne<sup>15</sup>.

Ils ne s'emparent pas des Génois de l'autre rive<sup>16</sup>, car ceux-ci, qui avaient prévu l'attaque navale, supplient l'empereur de les recevoir à l'intérieur de la Ville avec femmes, enfants et biens, affirmant que c'était en effet une attaque déclarée contre eux. L'empereur y consent par nécessité et il leur donne le quartier des Blachernes, tandis qu'ils submergent leurs bateaux dans l'espoir de les conserver et que, chacun cherchant le stimulant de sa propre force pour lutter contre l'événement, ils ne négligeaient eux-mêmes rien de ce qu'ils pouvaient faire pour leur salut<sup>17</sup>. C'est pourquoi, comme les attaquants ne pouvaient leur faire de mal et que les Romains aussi avaient émigré de l'autre rive, ils mirent le feu aux maisons des Italiens et les incendièrent complètement. Les Vénitiens furent accusés de cynisme à cause de leur violence contre les gens du quartier<sup>18</sup>, au point de s'acharner sur les choses inanimées, tandis que là-dessus les gens du quartier portèrent le masque de la lâcheté, pour s'être blottis derrière les murailles. Les Vénitiens poussèrent l'arrogance jusqu'à mépriser la convention conclue autrefois par l'empereur qui reçut ces nations : si un désaccord intervenait entre eux, ils pourraient combattre sur mer au-delà du détroit d'Abydos d'un côté et au-delà de Pharos de l'autre côté, mais les uns et les autres garderaient indemne de tout combat l'espace intermédiaire entre ces deux points, comme un lieu consacré et sacré<sup>19</sup> ; mais eux, soulevés par un orgueil immense, ils méprisèrent même les conventions et portèrent la guerre à l'intérieur de la maison de l'empereur elle-même contre ceux qui étaient les suppliants de la majesté impé-

13. DÖLGER, *Regesten*, n° 2190 (22 juillet 1296).

14. L'emploi de la proposition infinitive crée une rupture dans le récit et souligne la brusquerie de la réplique des Vénitiens ; sur cette forme, voir A. FAILLER, *Trois particularités syntaxiques chez Georges Pachymérès*, *REB* 45, 1987, p. 184-193 (n° 22).

15. Ce que l'historien appelle le port de la Corne englobe l'ensemble des mouillages de la Corne d'Or ; voir ci-dessus, V, 10.

16. C'est-à-dire de Péra ; sur le mot *περαία*, qui revient un peu plus bas, voir la première note d'un précédent chapitre (VIII, 25).

17. Les Génois quittèrent le quartier de Péra, de l'autre côté de la Corne d'Or, pour se réfugier à l'intérieur des murs de la ville, et plus précisément dans le quartier des Blachernes, au nord-ouest.

18. C'est-à-dire les Génois qui habitaient à l'intérieur de Péra.

19. Du port d'Abydos, poste douanier à l'entrée de la Propontide, et jusqu'à l'extrémité septentrionale du Bosphore, les Vénitiens ne devaient pas livrer bataille aux Génois, aux termes de la trêve qui les liait à l'empire et qui avait été renouvelée pour dix ans le 15 juin 1285 (DÖLGER, *Regesten*, n° 2104) ; voir la clause en question dans G. L. F. TAFEL-G. M. THOMAS, *Urkunden zur*

τοῦ Ἀγίου Λαζάρου πυλίδος ἀνοιχθείσης, κατ' αὐτὴν ἐξελθεῖν τὸν ἀπὸ βασιλέως πρὸς ἐκείνους σταλέντα, περιφανῆ τινα ἄνδρα Βενετικόν, κατὰ χρεῖαν πρεσβείας ἐνταυθ<sup>48</sup> εὕρισκόμενον<sup>49</sup>, ὥστ' ἐρωτῆσαι καὶ μαθεῖν ἐφ' ᾧ παραγένοιτο. Ἐκείνους καὶ τὸν ἀπόστολον παρακατασχεῖν καὶ μηδὲν ἀξιῶσαι τῶν εἰς ἀπόκρισιν. Παρ' ἦν αἰτίαν καὶ μᾶλλον τοὺς κατὰ τὴν πόλιν 5 Βενετικούς, ἐν δειναῖς ὑποψίαις ἄγοντες, φυλακαῖς διετήρουν. Ἐκεῖνοι δὲ τότε, ὡς προσελῶντες ἀνήγοντο, νῆας μακρὰς φανείσας Γεννουιτῶν ἐγγύθεν πλεύσας ἐπέσπευδον τὴν πρὸς ἐκείνας. Ἄλλ' αἱ μὲν, ἐλαφραὶ οὖσαι, θαρροῦσαι τῇ ταχυτητῇ<sup>50</sup>, ἐπ' ὀλίγον προσέμενον καί, πλησιαζόντων ἐκείνων, αὐτοὶ ταχυναυτοῦντες πολλῶ πλέον ἢ πρότερον ἀπειχον διάστημα. Τοῦτο 10 δις καὶ τρις<sup>51</sup> γεγονός, ἐπεὶ ἐώρων πονοῦντες ἀνήνυτα, ἀφέντες ἐκείνους, πληροῦσι νεῶν τὸν λιμένα τὸ Κέρας.

Καὶ Γεννουίτας μὲν κατὰ τὴν περαιῖαν οὐ<sup>52</sup> καταλαμβάνουσι· τὴν γὰρ τῶν νηῶν ἐκεῖνοι προεγνακότες ἔφοδον, προσλιπαροῦσι βασιλέα αὐτοὺς καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας καὶ πράγματα ἐντὸς πόλεως δέξασθαι· φανερὰν γὰρ ἐπὶ 15 σφᾶς εἶναι τὴν ἔφοδον. Οἷς δὴ<sup>53</sup> δι' ἀνάγκην καὶ<sup>54</sup> βασιλεὺς γίνεται κάταινος καὶ τὸ κατὰ Βλαχέρνας μέρος σφίσι δίδωσιν, ὅπου νῆας μὲν<sup>55</sup> ἰδίας βυθίζουσιν ὡς φυλάζοντες, αὐτοὶ δέ, τὴν ἐκ τῆς ἰδίας χειρὸς ἕκαστος πρὸς τὸ συμβὰν παραμυθίαν ζητῶν, τῆς εἰς τὸ δυνατόν οὐκ ἡμέλουν σωτηρίας. Διὰ ταῦτα κάκεινους κακοῦν οἱ ἐπιόντες οὐκ ἔχοντες, σκευαγωγησάντων καὶ 20 τῶν Ῥωμαίων ἐκ τῆς περαιῖας, πῦρ ταῖς τῶν Ἰταλῶν οἰκίας ἐνέισαν καὶ κατεπίμπρων τέλεον. Κάκεινοι μὲν τῷ κατεπαίρεσθαι τῶν ἐντὸς ἀπειροκαλίας αἰτίαν εἶχον, ἐπιμαινόμενοι τοῖς ἀψύχοις, οἱ δ' ἐντὸς τέως ἀνάνδρων ἔφερον σχῆμα, κατεπτηχότες<sup>56</sup> ὑπὸ τοῖς τείχεσιν<sup>57</sup>. Οἱ δ' ἐς τοσοῦτον ἀθαδείας ἐξώκειλαν ὥστε καὶ συγκείμενον παρὰ βασιλέως ἀρχῆθεν τοῦ δεξαμένου τὰ γένη, ὥστε, διαφορᾶς συμβάσης<sup>58</sup> αὐτοῖς, ἐκτὸς ἐνθεν<sup>59</sup> μὲν τῶν τῆς Ἀβύδου στενῶν, ἐνθεν δὲ τοῦ Φάρου, οὕτω κατὰ θάλατταν<sup>60</sup> μάχεσθαι, τὸ μέσον δὲ τούτων πάσαις ἄβατον μάχαις, ὡς τι τῶν ἀφωσιωμένων<sup>61</sup> καὶ ἱερῶν, καὶ ἀμφοτέρους διατηρεῖν, αὐτοὶ ἐκ φρονήματος κατεπαρθέντες μείζονος, 30 παριδόντες<sup>62</sup> καὶ τὰ συγκείμενα, ἐντὸς αὐτῆς τῆς βασιλέως οἰκίας κατὰ τῶν

48 ἐνταυθ' : ἐνταυθα C 49 εὕρισκόμενον : -ος Bekk. 50 ταχυτητῇ : ταχύτητι C edd. 51 τρις : τρεῖς A 52 οὐ ante κατὰ transp. AB edd. 53 δὴ om. edd. 54 καὶ om. AB edd. 55 μὲν om. edd. 56 κατεπτηχότες : -τυχότες C Poss. 57 τείχεσιν : -ι A 58 συμβάσης : ζυμ- AB edd. 59 ἐνθεν... ἐνθεν : ἐνδοθεν... ἐνδοθεν B edd. 60 θάλατταν : -α A 61 ἀφωσιωμένων : ἀφοσ- A 62 παριδόντες : παρειδότες A παριδότες ante cog. B

*älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig mit besonderer Beziehung auf Byzanz und die Levante*, III, Vienne 1857, p. 329. Les leçons conservées par A et C présentent évidemment un texte plus clair que B, repris par le premier éditeur. Le port de Pharos a été mentionné dans le livre V (PACHYMÉRÈS, II, p. 501<sup>6</sup>, 539<sup>2</sup>). Pharos se trouve sur la rive européenne du Bosphore, face à Hiéron, placé sur la rive asiatique et plus communément cité. Voici comment le rédacteur de la Version brève a défini, à deux reprises et de manière redondante, la zone où il est interdit de guerroyer et l'espace où il est permis de guerroyer : ἀπὸ τοῦ στενοῦ Καλλιουπόλεως μέχρι καὶ τοῦ Ἱεροῦ, ἐκτὸς τοῦ Ἱεροῦ ἄνω τοῦ Εὐξείνου Πόντου καὶ κάτω Καλλιουπόλεως.

riale. Aussi l'empereur, détestant leur insolence, permet-il aussi aux Romains de défendre les Génois qui étaient engagés dans la guerre. C'est pourquoi ceux-ci aussi sortirent, se rangèrent en masse et luttèrent depuis la terre contre les Vénitiens combattant depuis leurs bateaux. L'armée de l'empereur, tant les fantassins que les troupes légères, se penchait depuis les remparts pour frapper avec des flèches, ils mettaient à mal avec leurs frondes ceux qui se trouvaient sur les bateaux et amortissaient leurs attaques. Déjà ils manœuvraient une baliste, tandis que l'empereur se tenait là, hors de portée des flèches, et regardait ; grâce aux grosses pierres qu'envoyait la baliste ils broyèrent les extrémités de notre bateau, que les Vénitiens détenaient et d'où ils combattaient contre le rempart, et ils arrêtaient l'élan des hommes. Comme le combat se prolongeait jusqu'au soir, que toutes leurs manœuvres restaient sans résultats et qu'ils n'obtenaient rien, les Vénitiens abandonnent, dans une fureur extrême, parce que les Romains eux-mêmes les avaient attaqués ; ils font aussitôt demi-tour, mettent aussi le feu aux maisons des Romains et les détruisent complètement. Durant toute la nuit donc, le feu dévora les maisons, et le jour se leva sur des bâtiments en flammes. Quant aux Vénitiens, ils poussent leurs bateaux, se protègent de leurs boucliers et déclenchent une bataille serrée contre les Génois. Subissant à nouveau leurs attaques, les Génois se défendirent, jusqu'au moment où ils atteignent et tuent un dignitaire vénitien. Pour cette raison, les Vénitiens, refroidis, abandonnèrent leurs espérances, mirent une trêve à la guerre et restèrent entre eux.

### 19. Comment l'empereur fait venir leur chef et envoie une ambassade.

Alors l'empereur envoie convoquer, avec la plus grande courtoisie, celui qui était placé à la tête des Vénitiens ; lorsqu'il arriva, en compagnie d'autres personnes et avec les garanties appropriées, l'empereur lui reprocha ses attaques absurdes, l'accusa ouvertement d'avoir violé les conventions que l'empire avait avec eux et taxa de folie démesurée le fait pour eux, qui avaient rang d'amis, de mettre le feu aux maisons des Romains. Celui-ci tint à l'empereur de nombreux propos et s'excusa, sans rien obtenir de plus que de paraître avoir agi de manière pernicieuse et déraisonnable. Néanmoins l'empereur envoie aussitôt une ambassade à leur assemblée, et ils prirent eux-mêmes à bord de leurs navires l'homme désigné comme ambassadeur<sup>20</sup>. C'était Nicéphore de Crète, un homme vénérable et honorable qui fut choisi pour cette mission pour de nombreuses raisons, mais surtout parce que les Vénitiens le regarderaient justement comme leur propre évêque : c'est sous leur autorité que se trouvait en effet la Crète, dont celui-ci avait été proclamé évêque, bien qu'il résidât loin d'elle à cause de la domination des Italiens<sup>21</sup>. L'empereur en personne, poussé à une juste indignation, surtout parce qu'on semblait le mépriser, fit arrêter les Vénitiens qui habitaient la Ville et prit comme gages

20. DÖLGER, *Regesten*, n° 2192 et 2193 (après juillet 1296). La lettre confiée à l'ambassadeur a été conservée dans une copie latine.

21. Nicéphore Moschopoulos (*PLP*, n° 19376) était titulaire de la métropole de Crète au plus tard depuis août 1285, année en laquelle il apposa sa signature au tomos contre Jean Bekkos (LAURENT, *Regestes*, n° 1490). Il fut nommé à la métropole de Crète probablement parce qu'il était originaire de l'île, comme l'affirme le rédacteur de la Version brève : Οὗτος γὰρ ἀπὸ Κρήτης ἦν. La Crète était sous domination vénitienne depuis 1204.

ἰκετῶν<sup>63</sup> τῇ βασιλείᾳ πολέμους ἐξέφερον. Καὶ διὰ ταῦτα βασιλεὺς, μισήσας  
 τὴν σφῶν ἔπαρσιν, ἐφίησι καὶ Ῥωμαίοις ἢ Γεννουίταις<sup>64</sup> προσαμύνειν B 240  
 καταστᾶσιν εἰς πόλεμον. Ὅθεν κἀκεῖνοι μὲν, ἐξερχόμενοι<sup>65</sup> καὶ ἰλαδὸν συν-  
 ταττόμενοι, διεμάχοντο γαίθηεν τοῖς ἐκ τῶν νηῶν. Τὸ δὲ τοῦ βασιλέως  
 στρατιωτικόν, ὅσον ἦν ἐν πεζοῖς τε καὶ ἐλαφρόν, ἐκ τειχῶν προκύπτει, 5  
 τόξοις βάλλοντες, καὶ σφενδόνας<sup>66</sup> τοὺς ἐν ταῖς ναυσὶν ἐκάκουσαν καὶ τὰς  
 ἐμβολὰς σφῶν ἐποίουν ἀσθενεστέρας. Ἦδη δὲ καὶ πετροβόλον μηχανήμα  
 διεκίνοῦσαν, ἐκεῖσε τοῦ βασιλέως ἐξω βελῶν ἰσταμένου καὶ βλέποντος, καὶ  
 μεγίστοις τοῖς ἀπ' ἐκείνου λίθοις τὰ τῆς ἡμετέρας νηὸς<sup>67</sup> κόρυμβα, ἦν  
 ἐκεῖνοι κατεῖχον, πολεμοῦντες ἐκεῖθεν κατὰ τοῦ τείχους, κατέφλων πέμπον- 10  
 τες καὶ τῆς ὀρμῆς τοὺς ἄνδρας ἀνέστελλον. Ἐπεὶ δὲ καὶ ἐς ὄψε<sup>68</sup> ὁ πόλεμος  
 διετείνετο καὶ ἅπαν τὸ παρ' ἐκείνων μηχανήμα ἔργων ὑστέρει καὶ οὐδὲν  
 ἦνυον<sup>69</sup>, ἐκ μανίας ἀπαλλάξαντες πλείστης, ὅτι καὶ αὐτοὶ Ῥωμαῖοι τούτοις  
 ἐπήεσαν, στραφέντες ἀθημερόν, πῦρ ἐμβάλλουσι καὶ ταῖς τῶν Ῥωμαίων  
 οἰκίαις καὶ καταφθεῖρουσι τέλεον. Δι' ὅλης μὲν οὖν νυκτὸς τὸ πῦρ ἐνέμετο 15  
 τὰς οἰκίας, φλεγόμενοις<sup>70</sup> δ' ἐπανέτειλεν ἡ ἡμέρα. Αὐτοὶ δέ, τὰς τε ναῦς προσ-  
 ελάσαντες καὶ τοῖς θυρεοῖς φραζάμενοι, μάχην στερρὰν ἐγείρουσι Γεννουί-  
 ταις. Οἱ δέ, τὰς ἐμβολὰς καὶ ἄλλιν δεχόμενοι, ἀπημύνοντο, ἕως καὶ τινα τῶν  
 ἐν μεγιστᾶσιν ἐκείνων βαλόντες φονεύουσι<sup>71</sup>. Καὶ διὰ ταῦτα ψυχρότεροι B 241  
 τῆς ἐλπίδος ἀποχωρήσαντες, ἀνακωχὴν τε τῷ πολέμῳ ἐδίδουσαν καὶ καθ' 20  
 αὐτοὺς<sup>72</sup> ἦσαν.

ἰθ'. Ὅπως ὁ βασιλεὺς μεταπεμψάμενος τὸν ἡγεμόνα αὐτῶν πρεσβείαν στέλ-  
 λει.

Τότε καὶ βασιλεὺς πέμψας τὸν εἰς κεφαλὴν τεταγμένον ἐκείνων μετα-  
 καλεῖται μεθ' ὅτι πλείστης τῆς ἰλαρότητος, καὶ ὑπὸ τῇ προσηκούσῃ ἀσφα- 25  
 λείᾳ σὺν ἑτέροις καταλαβόντι ἀνείδιζε τε τὰς παραλόγους ὀρμὰς καὶ τὴν τῶν  
 συγκειμένων τῇ βασιλείᾳ μετὰ τούτων παραβασίαν<sup>73</sup> εἰς φανεράν ἐτίθει<sup>74</sup>  
 αἰτίαν, τὸ δὲ καὶ πῦρ ἐνένειαι<sup>75</sup> Ῥωμαίων οἰκίαις ταττομένοις<sup>76</sup> ἐν φίλοις ὑπερ-  
 βολὴν μανίας ἔκρινεν<sup>77</sup>. Ὁ δέ, πόλλ' ἄττα πρὸς βασιλεῆα λέγων τε καὶ ἀπολο-  
 γούμενος, οὐδὲν πλέον τοῦ κακῶς δόξει πράττειν καὶ παρὰ τὸ εἰκὸς ἀπηνέγ- 30  
 κατο. Ὅμως δ' ἐξ αὐτῆς πρεσβείαν μὲν στέλλει πρὸς τὴν ἐκείνων  
 συναγωγὴν, αὐτῶν γε λαβόντων ἐπὶ τῶν ἰδίων νηῶν<sup>78</sup> τὸν<sup>79</sup> εἰς πρεσβευτὴν  
 ταχθέντα. Ὁ δ' ἦν ὁ Κρήτης Νικηφόρος, ἀνὴρ γεραρὸς καὶ τίμιος καὶ διὰ  
 πολλὰ μὲν προκριθεὶς εἰς τοῦτο, πλέον δὲ καὶ ὅτι ὡς οἰκεῖον δῆθεν ἀρχιερέα  
 ἔμελλον βλέπειν Βενετικοί· Κρήτη γὰρ ὑπὸ τούτους ἦν, ἧς ἐκεῖνος ἀρχιε- 35  
 ρεὺς ἐπικεκῆρυκτο, εἰ καὶ πόρρω διῆγε ταύτης διὰ τὴν τῶν Ἰταλῶν ἐπικρά-  
 τειαν. Αὐτὸς δὲ βασιλεὺς, εἰς ἀγανάκτησιν τὴν πρέπουσαν ἢ προηγμένος, καὶ B 242

63 ἰκετῶν : οἰκ- A 64 Γεννουίταις : -ιτας edd. 65 ἐξερχόμενοι : ἐρξερχ- A 66  
 σφενδόνας : -όνες A 67 νηὸς : νεῶς B Bekk. νεῶς Poss. 68 ἐς ὄψε : ἐσοπε edd.  
 69 ἦνυον : ἦνυόν τε AB Poss. ἦνυοντο Bekk. 70 φλεγόμενοις : -αις Bekk. 71  
 φονεύουσι : -ιν edd. 72 καθ' αὐτοὺς : κατ' αὐτοὺς edd. 73 παραβασίαν : -ία AB 74  
 ἐτίθει : -θη A 75 ἐνένειαι : ἐνιαίναι A 76 ταττομένοις : -ους A 77 ἔκρινεν : -ε A  
 78 νηῶν : νεῶν AB edd. 79 τὸν : τῶν B

des biens d'une valeur considérable, qui s'élevait à quatre-vingts mille nomismata, pour les maisons incendiées, tant celles des Italiens sur l'autre rive que celles des Romains<sup>22</sup> ; on avait en effet le devoir de défendre aussi les maisons des Italiens à cause des conventions passées entre l'empereur et eux<sup>23</sup>. Il me semble que les Génois se soulevèrent plus tard pour la même raison contre les Vénitiens de la Ville.

## 20. De l'attaque des Génois contre les Vénitiens de la Ville.

La même année en effet, à la fin du mois de décembre<sup>24</sup>, les Génois s'excitèrent pour une raison insignifiante, alors que le roi d'Arménie en personne se trouvait dans la Ville, séjournant chez les frères italiens<sup>25</sup>, et qu'il faisait donc lui-même d'instantes supplications et s'interposait ; ils attaquèrent en très grand nombre un petit groupe et en sauvages des hommes doux, domptant l'autorité impériale elle-même. Ils s'enhardissent à commettre les actes les plus impies, se laissant aller à des sentiments de frères d'armes et à la colère au souvenir de ceux qui étaient tombés la veille ; ils mettent l'épée à nu et, après s'être aiguisé les dents à la manière de sangliers<sup>26</sup>, ils tuent aussitôt sans pitié des hommes qui se soumettent à eux et qui les prient avec persistance dans un besoin extrême, et ils les égorgent à l'intérieur de leurs maisons comme des victimes sacrificielles. Ils commencent en effet par leur baile : comme il était emprisonné, ils se laissent descendre du toit et le découpent en morceaux<sup>27</sup> ; ils attaquent les autres là où ils se trouvent, au point que beaucoup furent enterrés ensemble et que les tombeaux contenaient de nombreuses personnes. Les hommes en vue ayant donc ainsi péri, les survivants, qui étaient des artisans, des cordonniers, des tanneurs, des ébénistes et des gens exerçant tout autre métier, plongent alors dans l'obscurité pour échapper à l'épée ; plus tard, pris de crainte, ils décidèrent d'émigrer vers leur pays et l'assemblée de leur nation.

## 21. De l'ambassade envoyée pour cette raison par l'empereur aux Vénitiens.

En effet l'empereur, qui craignait, au moment de ces événements, d'être accusé d'une prétendue collaboration, choisit comme ambassadeurs le moine Maxime Planoudès et l'orphanotrophe Léon, des hommes distingués et avisés, et il les envoya à Aquilée, pour présenter sa défense devant leur assemblée générale et établir son absence de responsabilité dans l'action qui avait été

22. La mise sous séquestre des biens vénitiens, précisément évalués par l'historien, constitue un cas d'école, et la mesure a été largement commentée ; voir W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant au Moyen-Âge*, I, Leipzig 1923, p. 445-446 ; F. THIRIET, *La Romanie vénitienne au Moyen Âge*, Paris 1959, p. 153-155 ; LAIOU, *Latins*, p. 104-106 ; M. BALARD, *La Romanie génoise (xii<sup>e</sup>-début xv<sup>e</sup> siècle)*, I, Gênes-Rome 1978, p. 58-61. Sur le mot *περπατά*, voir la première note d'un précédent chapitre (VIII, 25).

23. La trêve de 1285 stipulait que l'empereur devait dédommager la partie lésée ; voir G. L. F. TAFEL-G. M. THOMAS, *op. cit.*, p. 329.

24. En décembre 1296. Sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

25. Hethum II, beau-frère du jeune empereur Michel IX (IX, 5), avait adhéré à l'Église catholique romaine et fait profession dans l'ordre des franciscains ; voir DÖLGER, *Regesten*, n° 2195 (avant décembre 1296).

26. L'historien utilise la comparaison à diverses reprises ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 87 n. 3.



μάλιστα διὰ τὴν τοῦ καταφρονηθῆναι δόξαν, ἐπισχῶν τοὺς ἐν τῇ πόλει Βενε-  
 τικούς, ἱκανοῖς χρήμασι, μέχρι δὴ καὶ ἐς<sup>80</sup> χιλιάδας ὀγδοήκοντα, ἐνεχύραζε  
 τῶν πυρποληθεισῶν<sup>81</sup> οἰκιῶν χάριν, ὅσαι τε Ἰταλῶν κατὰ τὴν περαιάν ἦσαν  
 καὶ ὅσαι Ῥωμαίων· καὶ γὰρ καὶ τὰς τῶν Ἰταλῶν χρεῶν<sup>82</sup> ἦν δεφενδεύειν διὰ  
 τὰ συγκείμενα βασιλεῖ τε καὶ σφίσι. Δοκοῦσι δέ μοι καὶ Γεννουῖται τῆς 5  
 αὐτῆς χάριν αἰτίας ἐσύτερον<sup>83</sup> τῶν ἐν τῇ πόλει κατεπαρθῆναι Βενετικῶν.

κ'. Περὶ τῆς τῶν Γεννουιτῶν κατὰ τῶν<sup>84</sup> ἐν τῇ πόλει Βενετικῶν ἐπιθέσεως.

Τοῦ γὰρ αὐτοῦ ἔτους, μηνὸς σκιροφοριῶνος<sup>85</sup> λήγοντος, ἕκ τινος εἰκαίας  
 αἰτίας παρακροτήσαντες ἑαυτοὺς, καὶ αὐτοῦ τοῦ ῥηγὸς Ἀρμενίας τυχόντος 10  
 ἐν πόλει, ὃς δὴ καὶ κατὰ φρερίους Ἰταλοὺς διῆγε, τὰ πλεῖστα γοῦν καὶ αὐτοῦ  
 δυσωποῦντος καὶ μεσιτεύοντος, πλεῖστοι ὀλίγοις καὶ ἡμέροις ἄγριοι ἐπιθέ-  
 μενοι, δυναστεύσαντες καὶ αὐτὴν τὴν βασιλικὴν ἐξουσίαν, τολμῶσι τὰ ἀνο-  
 σιώτατα πράττειν, θυμῷ τε συστρατιώτῃ χρησάμενοι καὶ ὀργῇ ἐκ μνήμης  
 τῶν χθὲς συμπεσόντων<sup>86</sup>, σπάθας τε γυμνοῦσι καί, συῶν τρόπον<sup>87</sup> ὀδόντας 15  
 θήξαντες, ἄνδρας ὑποκλινομένους σφίσι καὶ λιπαρῶς ἐξ ἀνάγκης δεομένους 15  
 μεγίστης ἀνηλεῶς<sup>88</sup> αὐθημερὸν κτείνουσιν<sup>89</sup>, ἐντὸς οἰκιῶν κατασφάττοντες  
 ἱερείων νόμῳ. Ἀπὸ γὰρ τοῦ σφῶν μαιιούλου ἀρξάμενοι, ὃν ἐγκεκλεισμέ-  
 νον, ἀπὸ τέγους χαλασθέντες, κρεανομοῦσι, τοῖς λοιποῖς ἢ ὅπου τύχοιεν B 243  
 ἐπιτίθενται, ὡς<sup>90</sup> συχνὸς ἅμα τεθάφθαι καὶ γενέσθαι τὰ μνήματα πολυάν-  
 δρια. Τῶν γοῦν ἐπιφανῶν οὕτως ὀλωλότων ἀνδρῶν, οἱ ἐλλελειμμένοι<sup>91</sup>, 20  
 βάνασοι τινες ὄντες καὶ σκυτοτόμοι καὶ δερματορράφαι<sup>92</sup> καὶ κιβωτῶν τέ-  
 κτονες καὶ πάσης ἄλλης ἐπήβολοι<sup>93</sup> τέχνης, τότε μὲν ὑπὸ σκότον δύντες, τὸ  
 ξίφος ἐκφεύγουσιν<sup>94</sup>, ὕστερον δέ, διὰ δέους ὄντες, μετοικεῖν εἰς τὴν ἰδίαν  
 χώραν καὶ τὴν τοῦ γένους συναγωγὴν ἔγνωσαν.

κα'. Περὶ τῆς εἰς Βενετικούς πρεσβείας διὰ ταῦτα τοῦ βασιλέως.

Ὁ γὰρ<sup>95</sup> βασιλεὺς, ἅμα<sup>96</sup> τῷ ταῦτα γενέσθαι δι' ἐννοίας γενόμενος μὴ  
 αἰτίαν σχοίη<sup>97</sup> ὡς συμπράξειε<sup>98</sup> δῆθεν, πρέσβεις ἐκλεξάμενος τὸν τε  
 μοναχὸν Μάξιμον τὸν Πλανουδὴν καὶ τὸν ὄρφανοτρόφον Λέοντα, ἄνδρας  
 ἐλλογίμους καὶ συνετούς, ἐπ' Ἀκουιλίας ἀπέστειλεν, ἀπολογούμενος τῷ

80 ἐς : εἰς edd. 81 πυρποληθεισῶν : -ειθεισῶν B 82 χρεῶν : χρεόν A ante corr. B  
 83 ἐσύτερον : ἐς ὕστερον AC edd. 84 τῶν om. C 85 σκιροφοριῶνος correxī :  
 σκιροφο- (-φω- C) ABC edd. ἢ δεκέμβριος mg. AC 86 συμπεσόντων χθὲς transp. C  
 87 τρόπον : τρόπῳ AB edd. 88 ἀνηλεῶς : ἀνιλ- A ἀνιελ- B ἀνελ- Poss. 89 κτείνου-  
 σιν : -ι A 90 ὡς : καὶ B ὡς καὶ edd. 91 ἐλλελειμμένοι : ἐλλελλει- B 92 καὶ δερ-  
 ματορράφαι om. edd. 93 ἐπήβολοι : ἐπί- AB Poss. 94 ἐκφεύγουσιν : -ι A 95  
 γὰρ : δὲ B 96 μὲν post ἅμα add. B edd. 97 σχοίη : δοίη B 98 συμπράξειε : -οιε  
 AB Poss.

27. Le baile de Venise, qui s'appelait Marco Bembo, avait été mis en prison par l'empereur à la suite des méfaits commis par les Vénitiens ; voir *Dizionario biografico degli Italiani*, VIII, Rome 1966, p. 126-127 (G. SPIAZZI). Le mot baile est déjà employé plus haut (PACHYMÉRÈS, I, p. 221<sup>5</sup>).

menée<sup>28</sup> ; à leur arrivée, ceux-ci se trouvèrent exposés au danger, car les parents des personnes assassinées se dressèrent contre eux. Finalement, ayant réclamé et obtenu ceux des leurs qui avaient survécu, ils fixèrent un délai pour délibérer sur la paix que l'on conclurait avec les Romains aujourd'hui comme autrefois. Cependant ils n'échangèrent pas alors d'ambassadeurs, mais, par le truchement de ces personnes, ils critiquèrent, en s'affligeant, l'empereur et les Romains pour la manière dont les ennemis avaient plongé les leurs, bien qu'ils fussent entre les mains des Romains, dans de tels malheurs, qui ne correspondaient pas à leur habitude. Quant aux biens des Vénitiens, ils en réclamaient la restitution avec véhémence : c'étaient les biens que l'empereur venait de prendre comme gages pour les maisons incendiées ; ils affirmaient que les accords, qui étaient déjà arrivés à renouvellement, la durée du traité de paix précédent étant révolue<sup>29</sup>, ne pourraient se faire, si cette condition n'était pas réalisée. Mais l'empereur continua à s'en tenir fermement à cette décision, non pas tant par besoin qu'à cause de sa conception de la justice, et il affichait un total dédain, dans la pensée que ceux-ci demanderaient bien à nouveau la paix avec les Romains.

## 22. Du libelle diffamatoire et de la réponse qu'y fit l'empereur.

Quant à la sollicitude de l'empereur pour l'Église, nombreuses en étaient par ailleurs les manifestations, même si les difficultés de l'Église étaient une hydre, semblable à celle de la fable, et laissaient repousser de nombreuses têtes de scandales. Héraclès qui coupe aurait eu aussi absolument besoin d'un Iolaos qui brûle. Mais Héraclès, c'était lui, et l'on cherchait, sans le trouver, un Iolaos qui fût un digne collaborateur<sup>30</sup>. C'est pourquoi il n'était absolument pas possible que les coupures à elles seules réussissent, même si l'épée de la sollicitude n'était pas émoussée. Et je laisse de côté les machinations invisibles et visibles des dissidents<sup>31</sup>, alors que beaucoup n'accordaient à l'Église que des grâces glacées, de sorte que, s'ils étaient en paix, ils n'adhéraient cependant pas à la paix avec fermeté, mais avec incertitude et au hasard. Mais telle était la situation d'alors.

De fait, une liasse d'écrits ou un libelle diffamatoire, comme on l'appelle<sup>32</sup>, arrive aux mains de l'empereur ; je ne sais d'où et de qui il provenait, mais il contenait de nombreuses accusations. Voulant le réfuter et produire des arguments qui combattent les arguments, puisque les accusations le touchaient aussi

28. DÖLGER, *Regesten*, n° 2197 (peu après décembre 1296). La seconde ambassade, qui devait débarquer à Aquilée (voir PACHYMÉRÈS, II, p. 601<sup>18</sup>), était conduite par le moine Maxime Planoudès (*PLP*, n° 23308), dont c'est la seule mention dans l'Histoire, et par l'orphanotrophe Léon Bardalès (*PLP*, n° 2183). L'orphanotrophe tient une position modeste dans la hiérarchie aulique et ne vient qu'au 59<sup>e</sup> rang selon l'Appendice à l'Hexabiblos d'Harménopoulos (Verpeaux, p. 301<sup>11-12</sup>).

29. Une trêve de dix ans avait été signée en 1285, comme on l'a indiqué plus haut (IX, 18) ; elle avait expiré le 15 juin 1295.

30. Andronic II est comparé à Héraclès (Hercule), qui sut vaincre l'Hydre de Leme aux multiples têtes (de cinq ou six à cent, selon les versions de la légende). Comme les têtes, une fois coupées, repoussaient aussitôt, Héraclès s'adjoignit son neveu Iolaos, qui brûlait la plaie grâce à un tronc d'arbre enflammé pour empêcher les chairs de se reformer. L'historien reproche tacitement au patriarche de ne pas être cet efficace Iolaos dont l'empereur aurait besoin.

31. Les dissidents sont avant tout les Arséniates, que l'empereur avait encore essayé récemment d'amener à la paix (IX, 7).

κοινῶ συνεδρίῳ τούτων καὶ παριστῶν τό οἱ ἐπὶ τοῖς τετελεσμένοις ἀνάιτιον οἱ καὶ παραγεγονότες ἐν χρῶ κινδύνου κατέστησαν, τῶν προσγενῶν τῶν φονευθέντων σφίσι ἐπαναστάντων. Μόλις δὲ τοὺς περιόντας οἰκείους ζητήσαντες καὶ λαβόντες, περὶ τῆς μετὰ τῶν Ῥωμαίων εἰρήνης τῆς νῦν ὡς 5  
 πάλαι καιρὸν ἐτίθουν βουλευέσθαι. Οὐ μὴν δὲ καὶ πρέσβεις ἀνταπέστειλον<sup>99</sup> τότε, ἀλλὰ δι' αὐτῶν περιαλωγῶς ἐξωνειδίζοντο βασιλεῖ τε καὶ Ῥωμαίοις, ὅπως ἐντὸς χειρῶν ἐκείνων τοιαύταις συμφοραῖς, μὴ χωρουμέναις τῷ<sup>1</sup> ἐκείνων ἔθει<sup>2</sup>, τοὺς οἰκείους οἱ ἐχθραίνοντες περιέβαλον. Τὰ μέν- B 244  
 τοι γε πράγματα τῶν Βενετικῶν καὶ σφοδρότερον ἀνταπήτουν — τὰ δ' ἦσαν ἄφθασας ὁ βασιλεὺς ἀντὶ τῶν πυρποληθεισῶν οἰκιῶν ἐνεχύραζεν<sup>3</sup> —, ὡς 10  
 οὐχ οἶον τε τῶν σπονδῶν γενήσεσθαι, εἰς ἀνανέωσιν ἤδη κειμένων, ἐξη-  
 νυσμένων<sup>4</sup> τῶν τῆς προτέρας εἰρήνης καιρῶν, εἰ μὴ ταῦτα γένοιτο. Βασι-  
 λεὺς δὲ καὶ ἔτι ἀπρίξ εἶχετο τούτων, οὐ κατὰ χρεῖαν μᾶλλον ἢ τὴν τοῦ  
 δικαίου δόξαν, ὑπερηφανῶν ὄλως ὡς ἐκείνων καὶ μᾶλλον αὐθις τῆς πρὸς  
 Ῥωμαίους δεησομένων<sup>5</sup> εἰρήνης. 15

κβ'. Περὶ τοῦ φαμούσου τόμου καὶ τῶν περι<sup>6</sup> τούτου ἀπολογιῶν τοῦ βασιλέως.

Τῆς μέντοι γε<sup>7</sup> τοῦ βασιλέως περὶ τὴν ἐκκλησίαν κηδεμονίας πολλὰ καὶ ἄλλα τὰ δείγματα, εἰ καὶ τὰ κατ' αὐτὴν πράγματα ὕδρα τις ἦν ἢ μυθευομένη καὶ πολλὰς σκανδάλων ἀνέφυε κεφαλὰς. Ἔδει δὲ πάντως τῷ Ἡρακλεῖ<sup>(18)</sup> τέμνοντι καὶ ἐπικάοντος Ἰολάου. Ἄλλ' ὁ μὲν Ἡρακλῆς οὗτος ἦν<sup>8</sup>, Ἰόλαος 20  
 δὲ ὁ καὶ ἄξιος συνεργὸς ἐζητεῖτο μὲν, οὐχ εὐρίσκετο δέ. Διὰ τοῦτο καὶ οὐκ ἦν ὄλως μόνος<sup>9</sup> τὰς τομὰς εὐδοεῖν, εἰ καὶ μὴ τὸ ξίφος τῆς φροντίδος ἠμβλύ-  
 νετο. Καὶ ἀφήμι τὰς παρὰ τῶν σχιζομένων ἀφανεῖς τε καὶ φανεράς ἐπιτε- B 245  
 χνιτεύσεις, ψυχρῶν χαρίτων παρὰ πολλῶν κατὰ τιθεμένων αὐτῇ, ὡς εἰρη-  
 νεύειν μὲν, οὐ μὴν δὲ καὶ παγίως ἔχειν πρὸς τὴν εἰρήνην, ἀλλ' ἀμφικλινῶς 25  
 καὶ ὡς ἔτυχεν. Ἄλλ' οἶον τὸ τότε.

Φάκελλος<sup>10</sup> γὰρ γραμμάτων καὶ τόμος, ὃ δὴ λέγεται φάμουσος, εἰς<sup>11</sup> χεῖρας τῷ βασιλεῖ γίνεται, τὸ μὲν ὄθεν καὶ παρὰ τίνων οὐκ οἶδα, τέως δὲ πόλλ' ἄττα φέρων αἰτιάματα<sup>12</sup>. Τοῦτον βουλευθεὶς ἀνατρέπειν ὁ βασιλεὺς καὶ λόγους ἐκφέρειν<sup>13</sup> λόγοις<sup>14</sup> παλαιόντας — ἦπτοντο γὰρ ἐπιεικῶς 30

(18) Cf. Diodore de Sicile, 4, 11, 5.

99 ἀνταπέστειλλον: ἀντεπέ- edd. 1 τῷ: τῶν C 2 ἔθει: ἦθει AB 3 ἐνεχύρα-  
 ζεν: -ε A 4 ἐξηνυσμένων: ἐξηνισ- A 5 δεησομένων: δεηθησο- B edd. 6 περὶ  
 τῶν transp. B 7 μέντοι γε: μὲν τοῦ γε AB μὲν edd. 8 ἦν οὗτος transp. AB edd. 9  
 μόνος: μόνος B (post corr.) Poss. μόνον Bekk. 10 Φάκελλος corpexi: σφάκελος ABC  
 Poss. φάκελος Bekk. 11 εἰς: ἐς A 12 αἰτιάματα: αἰτιῶ- AB 13 ἐκφέρειν: φέρειν  
 AB edd. 14 λόγοις om. AB edd.

32. Sur les libelles diffamatoires et les mots qui les désignent, voir O. LAMPSIDÈS, *Τινὰ περὶ ἀνωνύμων λιβέλλων ἐν Βυζαντίῳ*, *EEBS* 18, 1948, p. 144-152; ΚΟΥΚΟΥΛΕΣ, *Bios*, III, p. 295. Le mot φάκελλος a été réduit à une graphie uniforme; on trouve également dans les manuscrits la forme σφάκελλος. De plus, les deux formes sont susceptibles de recevoir un seul λ.

passablement, l'empereur ne jugea cependant pas bon, pour de nombreuses raisons, d'autoriser qu'on en fasse une réfutation écrite, de sorte que la réfutation soit faite mot pour mot ; mais il décida de réfuter lui-même, au cours d'une assemblée générale présidée par lui, le libelle, qu'on lirait point par point ; et il en fut ainsi. On convoque les évêques et on convoque les membres du clergé, les moines et le peuple ; l'empereur, qui siégeait avec les dignitaires, réfuta, non sans hardiesse, chacun des points du libelle, montrant en fait que la persuasion l'emporte sur la violence, surtout lorsque l'autorité, qui contribue à la force du pouvoir, est naturellement considérée avec défiance. L'auteur de l'écrit restait invisible, pensant cacher peut-être l'insignifiance et l'absence d'arguments par la violence que l'autorité était censée exercer. Mais l'empereur fit une réfutation claire, en proposant ses arguments à tous en public : il comptait sur la contrainte qu'exerce l'autorité, mais c'est par la persuasion qu'il voulait gagner l'auditeur grâce à une grande profusion de paroles.

### 23. De l'accusation portée contre l'évêque de Philadelphie.

C'est ce qu'il fit aussi auparavant sous le patriarcat d'Athanase : il trancha habilement une autre tête de scandale<sup>33</sup> et, par des paroles prononcées en public, il amollit, comme par des mots magiques, le mal qui enflait ; *il appartient en effet au médecin habile d'appliquer des incisions au mal qui a besoin d'être incisé*, mais d'essayer de réduire par les remèdes doux qui émanent de la parole le mal qui au contraire désenfle et de ne lui laisser aucun moyen d'éclater. C'est le moment de lier aussi à l'épisode présent, à cause de l'analogie du sujet, une affaire moins rapprochée.

Une question avait été soulevée à propos du sultan de Babylone par l'empereur, qui éprouvait alors des scrupules à donner par écrit le titre de frère à l'ennemi de la croix<sup>34</sup>. La chose paraissait passablement déplacée, même si c'était une vieille habitude des pieux empereurs. Tel qu'il était donc, il éprouvait des scrupules à le faire : en effet refuser de donner par écrit le titre de père au pape<sup>35</sup>, à cause de ses errements précisément, et ranger parmi ses frères celui qui n'était pas seulement athée, mais ennemi de la croix, c'était pour lui une affaire passablement douloureuse. Il communique sa réflexion à certains

33. Ce chapitre, dont la première phrase fait référence à la métaphore de l'hydre qui introduit le chapitre précédent, constitue un retour en arrière : l'anecdote illustre l'affirmation qui conclut le chapitre précédent et il vient l'appuyer d'un second exemple. Alors que le récit général est parvenu à l'année 1296, les faits qui vont être relatés se passèrent sous le premier patriarcat d'Athanase (octobre 1289-octobre 1293). De même, sur un plan plus strictement grammatical, il faut relever que le présent exemple (Τούτο) est mis en parallèle et en opposition avec « les autres » (πολλά και ἄλλα τὰ δειγμάτα...) interventions identiques de l'empereur qui sont mentionnées au début du chapitre précédent.

34. Comme plus haut (VII, 32), le mot Babylone désigne ici Le Caire. Entre 1285 (DÖLGER, *Regesten*, n° 2111) et 1302 (n° 2240), on ne connaît pas d'échange d'ambassades entre les deux États. Le présent passage atteste que les contacts continuèrent cependant durant cette période.

35. Même si, selon la tradition, le pape était appelé plus souvent « frère » que « père » par les patriarches de Constantinople, la seconde appellation était cependant fréquente. On la trouve, en particulier, dans l'intitulé des lettres qui furent envoyées au pape, tant par l'empereur que par

κάκεινον τὰ αἰτιάματα —, τὸ μὲν γραφαῖς τὴν ἀντιλογίαν ἐπιτρέπειν γίνεσθαι, ὡς ἂν γε κατὰ ῥῆμα τὰ<sup>15</sup> τῆς ἀνασκευῆς γίνονται<sup>16</sup>, οὐκ ἔδοκίμαζε τέως πολλῶν αἰτιῶν ἔνεκα · αὐτὸς δ'<sup>17</sup> ἔγνω προκαθίσας, συναγωγῆς κοινῆς γεγυνοίας, καθ' ἓν ἀναγινωσκόμενον ἀνατρέπειν · καὶ γέγονεν οὕτω. Καὶ δὴ συνάγονται μὲν ἀρχιερεῖς, συνάγονται δ'<sup>18</sup> οἱ τοῦ κλήρου καὶ μοναχοὶ 5 καὶ λαός, καὶ βασιλεὺς, ἅμα τοῖς ἐν τέλει συνεδριάσας, ἕκαστον κεφάλαιον τῶν τοῦ τόμου οὐκ ἀγεννῶς<sup>19</sup> διέλυεν, ἔργω δεικνὺς ὡς πειθῶ κρεῖττων βίας, καὶ μᾶλλον ὅπου καὶ τὸ τῆς ἐξουσίας ὑφορᾶσθαι πέφυκε πρὸς τὴν τοῦ κρατεῖν ἰσχὺν συμβαλλόμενον. Καὶ ὁ μὲν<sup>20</sup> γράψας ἀφανῆς ἦν, τὴν οὐδενίαν τάχα καὶ τὸ μὴ ἐπὶ τισιν ἰσχυρίζεσθαι τῇ ἐκ τῆς B 246 ἐξουσίας ὑποπτευομένη<sup>21</sup> βία καλύπτειν οἰόμενος · βασιλεὺς δ' ἐμφανῶς ἀντέλεγε, προτιθεὶς τοῖς πᾶσιν εἰς κοινὸν τοὺς λόγους, τὴν μὲν ἀνάγκην τῆς ἐξουσίας ἐν μέρει τιθεὶς, τῇ δὲ πειθοῖ προσάγεσθαι θέλων ἐκ περιουσίας πολλῆς τὸν ἀκούοντα.

κγ'. Περὶ τοῦ κινηθέντος κατὰ τοῦ Φιλαδελφείας ἐγκλήματος. 15

Τοῦτο καὶ πρότερον ἐπὶ Ἀθανασίου πατριαρχοῦντος ἐποίει καὶ κεφαλὴν ἄλλην σκανδάλου σοφῶς ἀπέκοπτε καί, λόγοις ἐπὶ κοινῶν λεχθεῖσιν, ὡς τισιν ἐπρωδαῖς τὸ ἀνοικοῦν κατεμάλαττε<sup>22</sup> · σοφοῦ γὰρ ἱατροῦ πρὸς τομῶντι πῆματι<sup>(19)23</sup> τομὰς ἐπάγειν, πρὸς δ' αὖ ὑφιέντι τῆς ἀνοιδήσεως προσηνέσι φαρμάκοις τοῖς<sup>24</sup> ἐκ τῶν λόγων καταστέλλειν πειρᾶσθαι, καὶ μηδὲν διδόναι 20 τῇ ἐκρήξει<sup>25</sup> πάροδον. Καιρὸς δὲ συνάπτειν τοῖς παροῦσι καὶ τὸ ἦττον ἐγγίζον διὰ τὴν τῆς ὑποθέσεως γεττινιότητα.

Κεκίνητο<sup>26</sup> λόγος τῷ βασιλεῖ περὶ τοῦ κατὰ τὴν Βαβυλῶνα σουλτάν, διευλαβουμένῳ τέως ὅπως εἰς ἀδελφότητα γράφοι τὸν ἐχθρὸν τοῦ σταυροῦ. Καὶ τὸ πρᾶγμα ἐπιεικῶς τῶν ἀτόπων ἐδόκει, εἰ καὶ σύνηθες ἦν ἐξ ἀρχαίου τοῖς 25 εὐσεβῶς βασιλεύουσιν. Οἶος οὖν ὦν<sup>27</sup> ἐκεῖνος, πρὸς ἰ τοιαῦτα διευλαβούμενος — τὸ γὰρ πατέρα γράφειν οὐκ ἀξιοῦντα τὸν πάπαν διὰ τὸ δῆθεν ἐσφάλ- B 247 θαι, εἰς ἀδελφοὺς τάττειν τὸν<sup>28</sup> μὴ ὅτι γε ἄθεον, ἀλλὰ καὶ ἐχθρὸν τοῦ σταυροῦ<sup>(20)29</sup>, πόνος<sup>30</sup> ἦν οὐ μικρὸς<sup>31</sup> ἐκεῖνον —, κοινοῦταί τισι τῶν ἀρχιερέων

(19) Sophocle, *Ajax*, 581-582.

(20) Cf. *Philippiens*, 3, 18.

15 τὰ om. C 16 γίνονται : γίγνονται B γίγνοιτο edd. 17 δ' : δὲ C 18 δ' : δὲ C 19 ἀγεννῶς : ἀγενῶς B edd. 20 μὲν om. edd. 21 ὑποπτευομένη : ὑποπτευμένη (ὑποπτ- Poss.) edd. 22 κατεμάλαττε : -άλλαττε B Poss. 23 γνωμικόν mg. AC 24 τοῖς om. edd. 25 ἐκρήξει : ἐκτήξει edd. 26 Κεκίνητο : -οίτο B 27 ὦν : om. B ἦν Bekk. 28 τὸν om. AB edd. 29 σταυροῦ : Χριστοῦ AB edd. 30 οὖν post πόνος add. C 31 ἦν post μικρὸς transp. C

évêques présents et sollicite la guérison de sa conscience. Il parla, et ils imaginèrent pour la guérison de sa conscience des solutions différentes. Quant à Théolepte de Philadelphie<sup>36</sup>, qui entendait guérir la conscience de l'empereur, il tenta de montrer que cette pratique était tolérable d'après les Écritures. « En quoi, dit-il, est-ce mauvais, puisque non seulement tous les hommes, mais les chrétiens appellent frères même les démons ? Il vaut donc mieux que l'intelligence fasse de nécessité vertu. Où cela est-il écrit ? *Les fils de ma mère m'ont combattue*, dit l'épouse du Cantique. L'évêque de Nysse explique que les démons sont les fils de ma mère l'Église du Christ, parce que les uns et les autres sont issus, comme du même père et créateur, d'une seule et même cause, qui est, je pense, la bonté de Dieu, devenue pour les non-êtres principe de leur passage à l'être »<sup>37</sup>.

Cette opinion fut peut-être émise au hasard par l'orateur, mais elle devint naturellement importante et suffisante pour donner prétexte à scandale. En effet Nicéas de Dyrachion<sup>38</sup>, en entendant ce propos, pensa qu'il n'était guère supportable pour des oreilles pies que les hommes, qui sont sujets du Christ et adoptés comme fils par Dieu au baptême, soient appelés frères des démons, qui sont opposés à Dieu. Pour ces raisons donc, il ne supporta pas de regarder l'orateur avec des yeux francs, mais il rapporta à beaucoup le propos, qu'il jugeait gravement blasphématoire. Il arriva à beaucoup de se gausser de l'incident et de rejeter assez fortement ce propos comme un venin amer de serpent. Mais l'empereur aussi fut informé du propos qu'on répandait ; il fut naturellement affligé et déplora l'affaire, puisque ce n'était pas seulement par les dissidents, mais aussi par les fidèles eux-mêmes, que les actes des leurs étaient raillés ; il assemble le synode<sup>39</sup>, raconte à tous ce qu'on avait dit là-dessus et corrige naturellement au mieux le propos, en arrachant du cœur des auditeurs le soupçon absurde qui s'y était déjà endurci à l'endroit de Théolepte. Il tente lui-même de compromettre celui qui avait allumé l'incendie du scandale, mais il en est empêché par le respect de l'homme, d'une part à cause des dispositions de celui-ci, puisque l'homme était réellement pieux et qu'il avait été mu non par la méchanceté, mais par la piété, et d'autre part parce qu'il ne voulait pas soulever un grand scandale en mettant en danger l'auteur de la remontrance<sup>40</sup>.

36. Comme plus haut (VIII, 3), Théolepte de Philadelphie apparaît comme le personnage le plus influent du synode, mais l'historien a laissé de lui un portrait peu flatteur.

37. Dans son commentaire du Cantique des cantiques, Grégoire de Nysse disserte en effet longuement sur ce verset ; il ne prononce pas dans son homélie le terme δαιμων, mais il désigne le démon par un de ses attributs usuels : « le père du mensonge » (πατήρ ψεύδους : PG 44, 796<sup>D</sup>). Dieu a créé les anges et les démons, qui, également bons au moment de leur création, se sont déterminés pour le bien ou pour le mal par un choix irréversible ; il a créé aussi les hommes, qui, eux, peuvent choisir successivement le bien et le mal par des décisions réversibles tout au long de leur existence terrestre.

38. Nicéas (PLP, n° 20276) était déjà titulaire de la métropole de Dyrachion en 1260 et il était présent dans la ville au moment du terrible séisme qui s'y déroula vers 1270 (PACHYMÉRÈS, I, p. 177<sup>23</sup> ; II, p. 459<sup>29-30</sup>).

39. LAURENT, *Regestes*, n° 1569 (1297). La date proposée par V. Laurent (1297) doit être rectifiée, conformément à la première note du chapitre : l'incident eut lieu sous le premier patriarcat d'Athanase (1289-1293).

παροῦσι τὸ σκέμμα καὶ τὴν θεραπείαν τοῦ συνειδότος ζητεῖ. Καὶ ὁ μὲν ἔλεγεν, οἱ<sup>32</sup> δὲ ἄλλος ἄλλο τι τὰ εἰς θεραπείαν τοῦ συνειδότος<sup>33</sup> ἀπεσχεδίαζεν. Ὁ μὲντοι γε Φιλαδελφείας Θεολήπτος, θέλων θεραπεύειν βασιλεῖ τὴν συνειδήσιν, ἀνεκτὸν<sup>34</sup> ἀπὸ γραφῶν ἐπειράτο τὸ πρᾶγμα δεικνύειν καὶ · « Τί γε, φησί, τοῦτο δεινόν, εἰ καὶ τοῖς δαίμοσιν, οὐχ ὅπως ἄνθρωποι πάντες, 5 ἀλλὰ καὶ χριστιανοὶ ἀδελφίζουσι<sup>35</sup>; Τὴν γοῦν ἀνάγκην γίνεσθαι χάριν νικᾶ<sup>36</sup> τῇ συνέσει. Ὅπου δὲ τοῦτο καὶ γέγραπται; *Υἱοὶ μητρὸς μου ἐμαχέσαντό μοι*<sup>(21)</sup>, λέγει ἡ ἄσματιζουσα. Υἱοὺς δὲ μητρὸς τῆς ἐκκλησίας Χριστοῦ ὁ Νύσσης ἐξηγεῖται τοὺς ἰ δαίμονας, ὡς ἂν ἐκ τῆς αὐτῆς καὶ μιᾶς αἰτίας — ἡ B 248 δ' ἔστιν, οἶμαι, ἡ τοῦ Θεοῦ ἀγαθότης, ἀρχὴ τις γενομένη τοῖς μὴ οὔσιν εἰς 10 ὄντωσιν<sup>37</sup> — τοῦτους τε κἀκείνους ὡς ἐκ τοῦ αὐτοῦ πατρὸς προήχθαι καὶ ποιητοῦ »<sup>(22)</sup>.

Τοῦτο ἴσως καὶ κατὰ τὸ τυχόν τῶ εἰπόντι παρέρριπται, ἐξ εἰκότων δὲ γέγονε μέγα καὶ εἰς σκανδάλου πρόφασιν ἱκανόν. Ὁ γὰρ Δυρραχίου Νικήτας, τὸν λόγον ἀκούσας, οὐκ ἀνεκτὸν ἀκοαῖς εὐσεβέσιν ἠγήσατο πάμπαν, εἰ 15 δαιμόνων ἀντικειμένων Θεῶ ἄνθρωποι ὑπήκοοι τῶ Χριστῶ καὶ υἰοθετηθέντες Θεῶ<sup>38</sup> διὰ τοῦ βαπτίσματος<sup>(23)</sup> ἀδελφοὶ λέγοντο. Γνησίοις γοῦν διὰ ταῦτα τὸν εἰπόντα βλέπειν<sup>39</sup> ὄμμασιν οὐκ ἠνέσχετο, ἀλλὰ πολλοῖς διελάλει τὸν λόγον καὶ βλασφημίαν τοῦτον οὐ μετρίαν ἔκρινε. Ταῦτα πολλοῖς μὲν ἐπήγει χλευάζειν καὶ τὸν λόγον ἐπεικῶς ὡς ἰὸν πικρίας καὶ ὄφρων ἀπο- 20 στρέφεσθαι · ἐπέπυστο δὲ καὶ βασιλεὺς πλατυνομένου τοῦ λόγου, καί, ὡς εἶκος περιαλήσας καὶ τῶν πραγμάτων καταστενάζας<sup>40</sup>, εἰ μὴ μόνον τοῖς σχιζομένοις, ἀλλὰ καὶ αὐτοῖς δὴ τοῖς ἠνωμένοις τὰ τῶν ἰδίων χλευάζονται, σύνοδον συγκροτεῖ καὶ διαλαλεῖ πᾶσι τὰ τέως λεχθέντα καί, ὡς ἦν κατὰ τὸ εἶκος, τοὺς λόγους διευθετεῖ, ἐκβάλλων ὑποψίαν ματαίαν ἐκ καρδιῶν 25 ἀκουόντων ἐνσκιρρουμένην ἤδη τῶ Θεολήπτῳ. Αὐτὸς ἰ δὲ πειράσας κακοῦν B 249 τὸν τὴν τοῦ σκανδάλου πυρκαϊᾶν ὑπανάψαντα, αἰδοῖ τοῦ ἀνδρὸς εἶργεται, τὸ μὲν διὰ τὴν ἐκείνου κατάστασιν — ἦν γὰρ ταῖς ἀληθείαις εὐλαβῆς ὁ ἀνήρ καὶ οὐ κακουργία, ἀλλ' εὐλαβεία παρακεκίνητο —, τὸ δὲ καὶ διὰ τὸ μὴ<sup>41</sup> ἀρθῆναι θέλειν μέγα τὸ σκάνδαλον ἐκ τοῦ τὸν ὑπομήσαντα κινδυνεῦ- 30 σαι.

(21) *Cantique des cantiques*, 1, 6.

(22) Cf. Grégoire de Nysse, *Homélie 2 sur le Cantique des cantiques* : PG 44, 796<sup>c</sup>-797<sup>c</sup>.

(23) Cf. Basile : PG 29, 725<sup>D</sup>-728<sup>A</sup> (cf. Lampe, s.v. υἰοθεσία et υἰοθετέω).

32 οἱ : ὁ (δ Poss.) B edd. 33 τοῦ συνειδότος om. C 34 ἀνεκτὸν : -ὠν A 35 ἀδελφίζουσι : -iv edd. 36 νικᾶ : νικά edd. 37 ὄντωσιν : -i ABC (B ante corr.) 38 Θεῶ om. AB 39 βλέπειν : βλέπτειν A 40 καταστενάζας : κατεστ- C 41 μὴ om. edd.

## 24. Du feuillet mis en dépôt et comment il fut découvert<sup>41</sup>.

Une souffrance terrible envahit alors le patriarche Jean, et il fut terriblement agité de crainte pour la raison que voici<sup>42</sup>. En effet quelques-uns des siens, qui, étant jeunes, eurent l'idée de capturer des petits pigeons récemment éclos dans les katèchouméneia, s'approchent aussi de la colonne où se trouvaient cachés les vases à la lettre déjà mentionnés<sup>43</sup>, dans les katèchouméneia de la célèbre église, à gauche de l'entrée ; le mois de septembre était en cours<sup>44</sup>, lorsque cela arriva. Comme il y avait là un nid de pigeon et qu'il fallait prendre les petits, qui ne volaient pas, non avec la glu et le filet, mais avec les mains seulement, ils appliquent une échelle ; l'un d'eux monta et saisit entre les mains ces petits, mais aussitôt apparut aussi ce qui gisait au fond du trou : c'était, dûment emboîté, le vase aux malédictions. Comme, en le déboîtant, ils découvraient ce que c'était, ils furent naturellement saisis d'étonnement et se demandèrent quoi faire. Ils décidèrent là-dessus de l'annoncer au patriarche et de lui remettre et le feuillet et les vases. Lorsque donc le patriarche l'eut en mains et qu'il comprit l'affaire, il décida d'en référer aussi à l'empereur<sup>45</sup>, car il supposait que le suiveur visé par les malédictions n'était autre que l'empereur<sup>46</sup>. Il envoya son frère Méthode<sup>47</sup> demander à l'empereur de venir le trouver, car il ne pouvait pas se rendre lui-même auprès de l'empereur. Il annonça aussi la raison : ils étaient soumis à leur insu à la charge de malédictions d'autant plus terribles qu'ils l'ignoraient ; c'est à l'opposé de la colombe d'autrefois, qui annonçait la fin du déluge, que cette colombe-ci apparaît sur la colonne, dans la mesure où elle n'est pas venue annoncer la bénédiction, mais la malédiction et l'excommunication. Et le pire, c'est qu'alors celui qui liait était patriarche et détenteur du pouvoir de l'Esprit de lier, tandis que maintenant celui qui va peut-être délier, si du moins il délie, se trouve privé du pouvoir de délier<sup>48</sup>. C'est pourquoi, comme la difficulté est grande, il faut se donner de la peine, disait-il, et délibérer de l'action à mener, car il ne serait peut-être pas sans danger pour eux de temporiser.

En apprenant cela, l'empereur redouta l'acte d'Athanase et fut troublé par la nouvelle ; aussitôt que possible il se rend auprès du patriarche. Lorsqu'il vit la lettre et fut informé du lieu où elle gisait et comment elle avait été découverte, il fut embarrassé et examina la conduite à tenir ; en effet on ne trouvait pas suffisant de demander à Athanase, qui était patriarche au moment de lier, de délier

41. Cf. GRÈGORAS : Bonn, I, p. 192<sup>8</sup>-193<sup>3</sup>.

42. Dans le chapitre 24, l'historien revient à la ligne chronologique du récit, après le retour en arrière que constitue le chapitre 23 : l'incise temporelle contenue dans la phrase suivante situe la scène en septembre, et la datation de la lettre qu'Athanase écrivit à l'issue des tractations (septembre, indiction 11) permet de placer en septembre 1297, sous le patriarcat de Jean XII, l'ensemble des faits rapportés dans ce long chapitre 24. Sur cet épisode, voir FAILLER, *Démision d'Athanase*, p. 156-162.

43. Ci-dessus, VIII, 22.

44. Septembre 1297 ; sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

45. LAURENT, *Regestes*, n° 1571 (septembre 1297).

46. L'historien reprend le mot clef contenu dans la lettre : le « suiveur » (τὸν παρασούρηντα : ci-dessus, p. 193<sup>7</sup>).

47. Le frère du patriarche est déjà mentionné plus haut (VIII, 27), mais son nom, Méthode (PLP, n° 17609), figure seulement ici.



κδ'. Περὶ τῶν ἀποτεθειμένων χαρτίων καὶ ὅπως εὐρέθησαν.

Δεινὸν δὲ πάθος ἐντεῦθεν εἰσῆει τὸν πατριάρχην Ἰωάννην, καὶ ἤλυε δεινῶς δι' εὐλάβειαν ἐξ αἰτίας τοιαύσδε. Τινὲς γὰρ τῶν ἐκείνου, οἷς, νέοις οὔσι, ζωγραεῖν ἐπῆει περιστερῶν νεοσσοῦς νεοκομουμένους ἐν τοῖς κατηγου- 5  
μενείοις, ἐφίστανται καὶ τῷ κίονι ἔνθα τὰ δηλωθέντα τῶν γραμμάτων ἐκπώ-  
ματα ἐν κρυφῇ<sup>42</sup> κείμενα ἦσαν — γαμηλιῶν<sup>43</sup> δ' ἐνειστήκει μὴν καθ' ὃν ταῦτ'  
ἐπράττετο — ἐν ἀριστεροῖς τοῖς εἰσιοῦσι κατηγουμενείοις τοῦ περιωνύμου  
ναοῦ. Καὶ ἐπεὶ περιστερεῶν ἦν τῆδε καὶ ἔδει οὐκ ἰξοῖς καὶ λίνοις, ἀλλὰ χερσὶ  
καὶ μόναις νεοσσοῦς ἀπτήνας αἰρεῖν, κλίμακά τε ἐπιτιθεῖσι καὶ εἷς ἀναβάς  
ἐκείνων νεοσσοῦς μὲν ἐκείνους ὑπὸ χεῖρας εἶχεν, ὑπεφαίνετο δ' εὐθέως καὶ 10  
τὸ ἐν μυθῷ τῆς ὀπῆς κείμενον · τὸ δ' ἦν τὸ συνεπτυγμένον τῶν ἀρῶν ὄστρα-  
κον. Ὡς δ' ἀναπτύσσοντες κατεμάνθανον ὃ τι ποτ'<sup>44</sup> ἦν ἐκεῖνο, ἐν θαύματι ὡς  
εἰκὸς ἦσαν καὶ διηπόρουν ὃ τι καὶ δρᾶσουσι. Τέως δ' ἰ ἀπαγγέλλειν<sup>45</sup> μὲν B 250  
πατριάρχῃ<sup>46</sup>, ἐγγχειρίζειν δὲ καὶ χάρτας καὶ ὄστρακα ἔγνωσαν. Ὡς γοῦν εἰς  
χεῖρας ὁ πατριάρχης εἶχε καὶ κατενόει τὸ δρᾶμα, προσαναφέρειν ἔγνω τὰ 15  
περὶ τούτου καὶ βασιλεῖ, ὅτι καὶ οὐδένα ἄλλον ἢ αὐτὸν ὑπενόει τὸν παρασυ-  
ρέντα καθ' οὔπερ ἦσαν καὶ αἱ ἀραί. Καὶ δὴ τὸν ἀδελφὸν πέμπας Μεθόδιον,  
ἠξίου βασιλέα<sup>47</sup> παραγενέσθαι οἱ · μηδὲ γὰρ ἔχειν αὐτὸν<sup>48</sup> ἀπαντᾶν παρ'  
ἐκείνον<sup>49</sup>. Ἀπήγγελλε<sup>50</sup> δὲ καὶ τὴν αἰτίαν, ὡς ἔλαθον ἐπὶ τοσοῦτον φρικτῶν  
ἀρῶν εὐθύνας ὡς οὐκ οἶδασιν ἐνεχόμενοι καὶ ὡς ἀπεναντίας τῆς πάλαι περι- 20  
στερᾶς<sup>(24)</sup>, λύσιν εὐαγγελιζομένης κατακλυσμοῦ, ἢ ἐπὶ τοῦ κίονος ἐκείνη  
φαίνεται, παρ' ὅσον οὐκ εὐλογίας, ἀλλὰ κατάρας<sup>(25)</sup> καὶ ἀφορισμῶν μηνύτρια  
γένεον · καὶ τὸ χεῖριστον, ὡς τότε μὲν ὁ δέων πατριάρχης ἦν καὶ τὴν τοῦ δεῖν  
ἐξουσίαν τοῦ Πνεύματος ἔφερε, νῦν δ' ὁ καὶ ἴσως λύειν μέλλων, εἰ τέως καὶ  
λύοι, ἐστερημένος τῆς τοῦ λύειν ἐξουσίας<sup>(26)</sup> εὐρίσκεται. Καὶ διὰ ταῦτα, ὡς 25  
πολλῆς τῆς δυσκολίας οὔσης, χρῆ κοπιᾶν, ἔλεγε, καὶ συμβουλεύειν τὸ ποιη-  
τέον, ὡς ἐμβραδύνουσιν ἴσως μὴ σφίσις ἀκίνδυνον ὄν.

Ταῦτα βασιλεὺς ἀκούσας διευλαβήθη τέως τὴν πρᾶξιν καὶ πρὸς τὸν λόγον  
ἐθορυβήθη καὶ ὡς εἶχεν εὐθέως παρὰ τὸν πατριάρχην γίνεται. Ὡς δὲ καὶ<sup>51</sup> τὰ B 251  
γράμματα εἶδε καὶ ὅπου κείμενα καὶ ὅπως εὐρέθησαν πέπυστο, ἐν ἀπόρῳ<sup>52</sup> ἦν  
καὶ τὸ ποιητέον ἐσκοπεῖ · τὸ γὰρ πατριάρχην τὸν<sup>53</sup> Ἀθανάσιον δέοντα ἀξιοῦν  
ιδιωτεύσαντα λύειν, οὐχ εὐρίσκον αὐταρκες. Ὅθεν καὶ συνέρχεται μὲν σφί-

(24) Cf. *Genèse*, 8, 8-11.

(25) Cf. *Jacques*, 3, 10.

(26) Cf. *Matthieu*, 16, 19.

42 ἐν κρυφῇ : ἐγκρυφῇ A 43 γαμηλιῶν : -λίων AB || σεπτέμβριος mg. AC 44  
ποτ' : ποτε C 45 ἀπαγγέλλειν : -έλειν C 46 πατριάρχῃ : -ην AB 47 βασιλέα :  
-λεῖ AB 48 αὐτὸν om. edd. 49 ἐ[κεῖνον] init. lin. om. C 50 Ἀπήγγελλε copexi :  
ἀπήγγελε ABC edd. 51 καὶ om. AB edd. 52 ἀπόρῳ : ἀπόρῳ ante cop. C 53 τὸν  
om. edd.

48. Le pouvoir de lier et de délier (*Matthieu*, 16, 19 ; 18, 18) était attaché à la fonction. Si Athanase a lié valablement, il ne pouvait, n'étant plus en fonction, délier valablement.

une fois devenu un simple particulier. C'est pourquoi l'évêque d'Alexandrie<sup>49</sup> les rejoint sur ordre, et Jean d'Éphèse, qui se trouvait ainsi en vacance de sa dignité<sup>50</sup>, les rejoint aussi, tandis que les évêques qu'on trouva étaient aussi présents avec eux, et on soumit l'affaire à une délibération commune. Tous ensemble ils étaient donc horrifiés et ils portaient de mauvais soupçons contre l'auteur pour son acte, car il ne s'agissait de rien d'autre que de se ménager à nouveau à lui-même la dignité, en liant ainsi de manière imparable, et, de plus, celui qu'il faudrait se garder de lier<sup>51</sup>. Néanmoins, aux uns il semblait bon de lui demander de délier, mais à d'autres il apparaissait que c'était demander une chose impossible et proprement choquante, puisque, étant un simple particulier privé du sacerdoce, il délierait l'indissoluble : c'était en effet aussi la pensée de l'auteur de l'acte. C'est pourquoi il semblait bon à d'autres, et particulièrement aux plus rigoureux, de ne pas même le solliciter du tout de délier, mais de le juger pour l'acte terrible qu'il avait commis en cachette, de lui faire répondre devant tous les Romains comment et conformément à quels canons il avait excommunié des chrétiens, sans qu'ils en sachent rien, et de pousser ainsi cet homme à condamner lui-même son acte ; une fois l'acte condamné aussi par lui et condamné aussi par avance et de manière absolue par les canons de l'Église, il n'y aurait pas à demander d'autre déliement<sup>52</sup> ; si en effet il est nécessaire de délier ce qui a été lié légitimement et conformément aux canons, c'est par contre une tâche purement superflue que de chercher à délier aussi ce qui est dès le départ inconsistant ; sinon, il y aurait là sur-le-champ un patriarche et un synode, qui étaient dignes de prononcer une absolution légitime en vertu des canons ; quant à lui, il devrait plutôt, une fois cité sous un motif juste, répondre sur le plan canonique ; en effet le fait de se recommander lui-même, alors qu'il était soupçonné du pire, par des serments et des malédictions contre lui-même, quel fondement cela avait-il, si c'était suffisant pour échapper définitivement aux griefs ? Il ne s'agissait pas en effet de jurer, mais d'écarter une accusation fondée sur des preuves avérées. Quant à soumettre aux malédictions les contradicteurs ou les suiveurs<sup>53</sup>, comment cela serait-il juste, parfaitement canonique et conforme aux lois de l'Église ? Agissant de manière plus adroite, comme il semblait, et préférant toujours la voie de la paix, l'empereur conseilla d'envoyer interroger Athanase et de s'informer, en montrant le feuillet, s'il avait opéré lui-même et comment il avait opéré et s'il s'en tenait toujours à cette position. Comme l'avis semblait bon, on choisit donc pour cette mission Choumnos le préposé au caniclé et Kyprianos le chartophylax<sup>54</sup>, qui, une fois rendus auprès de lui, lui firent, comme il le fallait, la notification qui émanait de l'empereur et du synode. Celui-ci avoua aussitôt qu'il avait écrit lui-même

49. Rentré de son exil à Rhodes (IX, 5), Athanase d'Alexandrie resta un personnage influent jusqu'au retour de son adversaire au patriarcat.

50. Jean Cheilas, métropolitain d'Éphèse, avait été écarté par l'empereur en 1289, à la veille de la démission du patriarche Grégoire (VIII, 3 et 8).

51. Athanase était soupçonné d'avoir lié l'empereur avant de démissionner, afin d'être rappelé plus tard pour le délier, dans la pensée que seul celui qui avait lié pouvait délier, comme la hiérarchie ecclésiastique l'admettait de manière confuse et théologiquement infondée.

52. En d'autres termes, si tout le monde, y compris Athanase, admettait la nullité intrinsèque de l'acte, il n'y avait nul besoin de l'annuler.

σιν ἐκ προσταγῆς ὁ Ἀλεξανδρείας, συνέρχεται δὲ ὁ τῆς Ἐφέσου Ἰωάννης, οὕτως ἀργῶς τῆς τιμῆς ἔχων, συνῆσαν δὲ καὶ τῶν ἀρχιερέων οἱ παρευρεθέντες, καὶ κοινῆ σκέψει<sup>54</sup> τὸ πρᾶγμα ἐδίδοσαν. Κοινῶς οὖν κατεστύγουν ἅπαντες καὶ τῆς πράξεως τὸν πράξαντα ἐν οὐ καλαῖς ὑπονοίαις ἦγον · οὐ γὰρ ἄλλο τι ἄλλ' ἐαυτῶ καὶ πάλιν περιποιεῖν τὴν τιμὴν, ἀφύκτως οὕτω, καὶ ταῦτα δὲ οὐκ ἔχρη, δεσμοῦντα. Τέως γε μέντοι<sup>55</sup> τοῖς μὲν ἐδόκει αὐτὸν ἀξιοῦν λύειν, τοῖς δὲ ἄλλ' ἀδύνατα ἀξιοῦν καὶ ἄλλως ἀπάδοντα κατεφαίνετο, εἴπερ, ἰδιώτης ὢν καὶ τῆς ἱερατείας γεγυμνωμένος, ἅλντα λύοι · τοῦτο<sup>56</sup> γὰρ εἶναι καὶ τὸ σκῆμμα τῶ πεπραγῶτι. Διὰ ταῦτα ἐτέροις ἐδόκει, καὶ μᾶλλον τοῖς ἀκριβέσι, μὴδ' ἀξιοῦν ὅλως κατὰ λύσιν, ἀλλὰ κρίνειν ὅπως ἐν ἀδήλω τὰ φορικτὰ πράξειε καὶ εἰς ἀπολογίαὶν καθιστᾶν ὑπὸ Ῥωμαίοις πᾶσιν ὅπως καὶ ἰ ποίοις κανόσιν ἐπό- 10  
μενος ἀνθρώπους χριστιανούς ἀφορίσειε, μὴδὲν γινώσκοντας, καὶ οὕτω 252  
συνελᾶν αὐτὸν ἐκεῖνον καταγινώσκειν τῆς πράξεως · ἥς δὲ κατὰ γνώσθεισης καὶ παρ' ἐκεῖνου, προκατεγνωσμένης<sup>57</sup> πάντως καὶ τοῖς τῆς ἐκκλησίας<sup>58</sup> κανόσι, μὴ λύσιν ἄλλην ζητεῖν · τὰ γὰρ δικαίως καὶ ὑπὸ κανόσι δεδεμένα, 15  
ἐκεῖνα καὶ λύεσθαι εἶναι ἀνάγκη, τὰ δ' ἐξ ἀρχῆς ἀνυπόστατα μόχθον περι- τὸν ἄλλως εἶναι καὶ ζητεῖν λύεσθαι · εἰ δ' οὖν, ἄλλ' αὐτίκα καὶ πατριάρχην εἶναι καὶ σύνοδον, εἰς λύσιν τὴν ἀπὸ τῶν κανόνων δικαίαν ἀξιοπίστους · αὐτὸν δὲ καὶ μᾶλλον, ὑπ' αἰτίας δικαίας ἀχθέντα, κανονικῶς εὐθύνεσθαι · τὸ γὰρ ἐαυτὸν συνιστᾶν, ὑπονοηθέντα τὰ χεῖριστα, ἐν ὅρκοις τε καὶ ἀραῖς ταῖς 20  
καθ' αὐτοῦ, τίνα<sup>59</sup> λόγον ἔχειν, εἴπερ καὶ τοῦθ' ἵκανὸν εἰς τελείαν τῶν ἐγκλη- μάτων ἀποφυγῆν ; Οὐκ ὀμνύειν γάρ, ἄλλ' ἀποτρίβεσθαι τὴν κατηγορίαν διὰ πιστῶν παραστάσεων εὐλογον · τὸ δὲ τοὺς κατειπόντας ἢ τοὺς συναρπασθέν- τας ἀραῖς ὑποβάλλειν, ποῦ δίκαιον καὶ ὅλως κανονικὸν καὶ τῶν νόμων τῆς ἐκκλησίας ; Βασιλεὺς δέ, ἰ σοφώτερόν τι ποιῶν, ὡς ἐδόκει, καὶ ἀεὶ τὰ<sup>60</sup> εἰς<sup>61</sup> 253  
εἰρήνην αἰρούμενος, συνεβούλευε<sup>62</sup> πέμπειν καὶ ἐρωτᾶν Ἀθανάσιον καί, τοὺς χάρτας δεικνύοντας, πυνθάνεσθαι εἰ αὐτὸς πράξειε καὶ ὅπως πράξειε καὶ εἰ τούτοις αὐθις ἐμμένοι. Ἐκλέγονται τοίνυν πρὸς τὴν ἀποστολήν, δοξάσης τῆς βουλῆς, ὁ ἐπὶ τοῦ κανικλείου τε Χουῦμος καὶ ὁ Κυπριανὸς χαρτοφύλαξ, οἱ καὶ συγγεγονότες ἐκεῖνῶ τὴν ἀπὸ τοῦ βασιλέως καὶ τῆς συνόδου, ὡς ἔχρη, 30  
διαμήνησιν ἐποιήσαντο. Ὁ δ' αὐτίκα καὶ ὡς αὐτὸς γράψειεν ὁμολόγει καὶ ὡς

54 σκέψει : σκή- C 55 μέντοι γε transp. C 56 τοῦτο : τοῦ edd. 57 προκατεγνωσμένης (A post corr.) : -ος C Poss. -ον Bekk. 58 post τῆς ἐκ[κ]λησίας (usque ad παρ' οὐ, p. 283<sup>3</sup>) def. A eiusque loco collatus est a 59 τίνα : τινὰ aB Poss. 60 τὰ : τὰς edd. 61 εἰς : ἐς aB edd. 62 συνεβούλευε : -εν a

53. Le terme employé ici (ὁ συναρπασθεὶς : « celui qui se laisse entraîner ») doit s'appliquer à nouveau au « suiveur » (ὁ παρασυρεῖς), dont la mention revient régulièrement dans le contexte et dont le paragraphe suivant donne un nouvel exemple ; voir FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 157, 160 avec la note 67.

54. DÖLGER, *Regesten*, n° 2203 (septembre 1297) ; LAURENT, *Regestes*, n° 1572 (septembre 1297). La mission fut confiée au préposé au caniclé Nicéphore Choumnos (VIII, 32) et au chartophylax Nicétas Kyprianos (*PLP*, n° 13944), qui avaient sans doute pour rôle de représenter respectivement l'empereur et le synode. Sur la fonction de chartophylax, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 334-353.

et qu'il avait agi alors par mesquinerie, affirmant qu'il ne tenait pas la mesure pour indissoluble, mais qu'il allait aussitôt délier à nouveau, même s'il n'était pas possible, dit-il, de faire disparaître le feuillet de là-bas, une fois la tourmente survenue.

Voilà ce qu'il dit, mais il fut soupçonné d'affirmer ce qui n'était pas. Il faudrait en effet, disaient ceux qui le sondaient, exprimer et demander le pardon, si la droiture accompagnait son action, et non la finasserie et la subtilité mensongère, de sorte que, après avoir émis à l'avance ces excommunications terribles et effrayantes, il fût sollicité en temps opportun de les délier, une fois qu'il aurait repris la dignité qu'il résignait. Je me demande si ce n'est pas pour cette raison qu'il fut à nouveau introduit subrepticement dans l'Église, à cause de l'extrême révérence que portait à la divinité l'empereur, qu'il pouvait lier de manière imparable, sous prétexte qu'il était un suiveur<sup>55</sup>. Alors, comme il était prêt à graver sa réponse en caractères fidèles, conformément à ce qu'on réclamait de lui, il prit une feuille et écrivit de sa main le long texte qui suit<sup>56</sup>.

« Il m'arriva, étant patriarche, d'être exposé à de nombreux tourments et à de nombreuses épreuves ; c'est pourquoi, ému par cette douleur et amertume qui m'avait envahi, j'émis une lettre qui avait force<sup>57</sup> d'excommunication et d'autres peines contre ceux-là mêmes qui m'avaient tourmenté et affligé. Aucun de ceux qui étaient l'objet de peines ne connut ni l'existence de la lettre en question ni la teneur des peines qu'elle contenait. Ensuite cette lettre, déposée dans un endroit caché et tout à fait invisible de la grande église de la Sainte Sagesse de Dieu, resta conservée en ce lieu. Comme je voulais quitter le trône, renoncer totalement à la présidence patriarcale et vivre à nouveau dans la quiétude en mon particulier comme auparavant, je détruisis et annulai aussitôt complètement, du fond de l'âme même, la force de l'écrit, en accordant un pardon entier à l'Église de Dieu tout entière et à ceux-là mêmes qui, comme il a été dit plus haut, s'étaient appliqués à me tourmenter et à m'affliger. En effet il n'était pas digne du commandement de Dieu, ni de ses lois et préceptes, ni d'une âme qui a une crainte absolue de Dieu lui-même et une idée du jugement futur qu'il exercera, ainsi que de la rétribution, de conserver la haine sans réconciliation possible et de rétribuer les maux par les maux, ni de maudire ceux qui cherchent à nuire, alors que Dieu dit et ordonne clairement de prier pour eux. C'est pourquoi j'ai rejeté de tout cœur toute cette lettre inspirée par la mesquinerie, surtout toute la force de l'excommunication et des peines qui y était déposée, en accordant un pardon complet à tous ceux qui étaient frappés de peines ; ainsi nous avons négligé de reprendre cette lettre et de la détruire, et nous ne l'avons ni prise ni détruite. On la découvre donc récemment et on la remet entre les

55. Ainsi, selon l'historien, la raison principale du retour d'Athanase au patriarcat serait simplement la faiblesse d'Andronic II et ses scrupules religieux, si ce n'est sa superstition. Relevons aussi cette dernière mention du « suiveur ».

56. Sur cette déclaration, voir FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 140 (n° 5). Le texte est également conservé dans un manuscrit indépendant de l'Histoire ; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 176.

57. Le mot βάρος (et βαρύτης pour un cas), qui est traduit par « force » ou « charge » selon les exigences du contexte, semble scander le texte.

ἐκ μικροψυχίας τότε ποιήσῃ, μὴ μὴν δὲ καὶ ἄλῦτα ἔχειν, ἀλλὰ καὶ αὐθις αὐτίκα λύειν, εἰ καὶ οὐκ<sup>63</sup> ἐξεγένετο, φησί, καὶ τοὺς χάρτας ἐκείθεν ἐπανελέσθαι, ἐπεισπεσοῦσης τῆς ταραχῆς.

Ταῦτ' ἔλεγε μὲν ἐκεῖνος, ὑπενοεῖτο δὲ τὰ μὴ ὄντα λέγων. Ἔδει γὰρ ἐμφανίζεῖν, οἱ<sup>64</sup> δοκιμάζοντες ἔλεγον, καὶ ζητεῖν συγγνώμην, εἴπερ 5 εὐθύτης<sup>65</sup> ἠκολούθει τοῖς πράγμασιν, ἀλλὰ μὴ ἐμπερισκεψία<sup>66</sup> καὶ βαθύτης ὑπουλος, ὡς ἂν εἰς καιρὸν τὰ φοβερὰ καὶ φρικώδη προανατετακῶς ἀξιοῖτο λύειν, ἀναλαβὼν τὴν τιμὴν ἣν παρητεῖτο. Σκοπῶ<sup>67</sup> δὲ εἰ μὴ διὰ ταῦτα τῆ ἐκκλησίᾳ καὶ<sup>68</sup> αὐθις παρεισήχθη διὰ ἰ τὴν πλείστην περὶ τὰ θεῖα τοῦ βασι- B 254 λέως εὐλάβειαν, ὃν καὶ ἄφυκτον εἶχε δεσμεῖν<sup>69</sup> ὡς δῆθεν παρασυρέντα. Τότε 10 δέ, ἐπεὶ καὶ ἔτοιμος ἦν γράμμασι πιστοῖς ἐγγαράξαι τὰ τῆς ἀπολογίας, ὡς καὶ ἀπήτητο, λαβὼν χάρτην, οἰκειοχείρως τὰ πλείστα τὰδ<sup>70</sup> ἔγραψεν.

« Ἐμοὶ συνέβη πατριαρχεῦντι πολλαῖς θλίψεσι<sup>71</sup>, πολλοῖς καὶ πειρασμοῖς ἐμπεσεῖν, καὶ διὰ τοῦτο, ἐξ αὐτῆς τῆς κατασχούσης με ὀδύνης καὶ πικρίας παρακινήθεις, γράμματα ἐξήνεγκα βάρως ἀφορισμοῦ καὶ λοιπῶν ἐπιτιμιῶν 15 κατ' αὐτῶν ἔχοντα τῶν θλιψάντων με καὶ λελυπηκότων. Ἐγνώρισε δ'<sup>72</sup> ἐξ αὐτῶν τῶν ἐπιτιμηθέντων οὐδεὶς οὔτε περὶ τῶν εἰρημένων γραμμάτων οὔτε περὶ τῶν ἐν αὐτοῖς ἐπιτιμιῶν. Εἶτα αὐτὰ μὲν τὰ γράμματα, ἐν ἀποκρύφῳ τινὶ καὶ παντελῶς ἀδήλω τῶν τοῦ μεγάλου ναοῦ τῆς τοῦ Θεοῦ Ἁγίας Σοφίας ἀποτεθέντα, ἐν αὐτῷ τῷ τόπῳ καὶ διέμεινε φυλαττόμενα. Ἐγὼ δὲ ἐπεὶ τοῦ 20 θρόνου ἀναχωρῆσαι καὶ τῆς πατριαρχικῆς πάσης προστασίας παραίτησιν ἠβουλήθη ποιήσασθαι καὶ ἡσυχάζειν πάλιν κατ' ἑμαυτὸν ὡς τὸ<sup>73</sup> πρότερον, εὐθύς καὶ τὸ σύμπαν τῶν γεγραμμένων ἐκεῖνο βάρως ἐξ αὐτῆς ψυχῆς διαλύσας ἠθέτησα, συγχωρήσεως πάσης τῆ τοῦ Θεοῦ πάση μεταδοῦς<sup>74</sup> ἐκκλησίᾳ καὶ αὐτοῖς τοῖς, ἀνωτέρω ὡς εἴρηται, θλίψαι<sup>75</sup> ἡμᾶς καὶ παραλυτῆσαι σπουδά- 25 σασιν. Οὐ γὰρ ἦν οὔτε τῆς τοῦ Θεοῦ ἐντολῆς, οὔτε τῶν ἐκεῖνον νόμων καὶ B 255 παραγγελμάτων, οὔτε ψυχῆς φόβον ὅλως ἐχούσης αὐτοῦ τοῦ Θεοῦ<sup>(27)</sup> καὶ ἔννοιαν τῆς μελλούσης<sup>(28)</sup> ἐκείνου<sup>76</sup> κρίσεως ὁμοῦ καὶ ἀνταποδόσεως<sup>(29)</sup>, ἀκατάλακτον<sup>77</sup> τὴν ἔχθραν τηρεῖν καὶ ἀντὶ κακῶν ἀνταποδιδόναι<sup>78</sup> κακὰ<sup>(30)</sup>, οὔτε μὴν ἐπαρᾶσθαι<sup>79</sup> κατὰ τῶν ἐπηρεαζόντων, εὐχεσθαι ὑπὲρ αὐτῶν Θεοῦ 30 σαφῶς καὶ λέγοντος καὶ προστάσσοντος<sup>80</sup>. Διὰ ταῦτα καὶ<sup>81</sup> γράμματα μὲν ἐκεῖνα πάντα τὰ<sup>82</sup> τῆς μικροψυχίας, μᾶλλον δὲ πᾶσαν τὴν αὐτοῖς ἐγκαταθεθεῖσαν βαρύτητα τοῦ ἀφορισμοῦ τε καὶ τῶν ἐπιτιμιῶν, ἐκ ψυχῆς πάσης ἀπεβαλόμην<sup>83</sup>, πᾶσι τοῖς ἐπιτιμηθεῖσι καθαρὰν διδοὺς τὴν συγχώρησιν, ὥστε

(27) Cf. *Genèse*, 35, 5, etc.

(28) Cf. *Actes*, 17, 31.

(29) Cf. *Colossiens*, 3, 24.

(30) Cf. *Romains*, 12, 17.

63 οὐκ om. a 64 οἱ: ὡς B 65 εὐθύτης: -ις a 66 ἐμπερισκεψία: ἐνπ- aB 67 Σκοπῶ: σκοπῶ edd. 68 καὶ om. a 69 δεσμεῖν: -ῶν aB 70 τὰδ': τὰδε C 71 πολλαῖς θλίψεσι om. edd. 72 δ': δὲ C 73 τὸ: καὶ B edd. 74 μεταδοῦς: -διδούς a 75 θλίψαι: -ῆψαι a 76 ἐκείνου om. B edd. 77 ἀκατάλακτον: -άλακτον a 78 ἀνταποδιδόναι: ἀποδιδόναι aB ἀντιδιδόναι edd. 79 ἐπαρᾶσθαι: ἐπραπᾶ- a 80 προστάσσοντος: -άσσοντος a 81 καὶ om. aB 82 τὰ om. a 83 ἀπεβαλόμην: -βαλλόμεν B edd.

mains de mon très puissant empereur et autokratôr. Comme il nous a interrogé sur cet écrit, nous l'avons assuré avec fermeté, sans rien dire d'autre que la vérité elle-même, que ce n'est pas maintenant que pour la première fois, ayant changé d'opinion et déliant de la peine, nous pardonnons complètement à tous ceux contre qui cette peine fut portée, mais qu'auparavant, c'est-à-dire dès le moment où nous avons voulu quitter le trône patriarcal, aussitôt nous avons répudié aussi notre hostilité envers tous, sans nourrir aucun sentiment de vengeance ouverte ou cachée contre quiconque, et dès lors nous avons aussitôt annulé et supprimé lesdites excommunications et les autres peines. Il en fut ainsi à la vérité. Pour éviter de jamais fournir un prétexte à aucun de ceux qui entreprennent d'agir contre la sainte Église de Dieu et qui veulent la bouleverser, de manière tout à fait perverse et injuste, et de le fournir donc à qui cherche les scandales en compagnie du Malin, dans ce but nous avons émis aussi la présente lettre, devant Dieu lui-même, à l'encontre, comme nous l'avons dit, de cette lettre rédigée il y a peu. Par cette lettre, non seulement nous accordons à nouveau un pardon total à tous ceux qui ont été nommés ou, comme on l'a dit, ont été soumis, alors que nous étions encore patriarche, à des peines dans l'un de nos discours ou de nos écrits publics divulgués maintenant ou pouvant l'être ultérieurement<sup>58</sup>, mais nous confirmons la paix et l'amour en Dieu à l'égard de tous ceux-là, sans conserver une quelconque hostilité ou colère ou charge contre aucune de toutes ces personnes, pour avoir précisément subi une injustice de leur part. Si jamais quelqu'un voulait produire ladite lettre, qui n'a plus de force, ou d'autres qui soient nôtres elles aussi, sous prétexte de troubler certaines personnes qui sont en communion avec l'Église, et qu'il la produise pour troubler, nous voulons que cet homme soit maudit, et non disculpé, parce qu'il assouvit une perversité personnelle et qu'il nous met en avant comme un prétexte non véridique, mais absolument mensonger. Au mois de septembre, indiction 11 »<sup>59</sup>. La lettre portait aussi cette signature : « Athanase, pécheur, ancien patriarche de Constantinople la Nouvelle Rome »<sup>60</sup>.

L'accusation de sembler agir avec autant de fourberie que de légèreté avait donc atteint elle aussi Athanase avec une force qui ne le cédait nullement aux autres accusations, et elle parut, pour ceux qui guettaient ses attitudes, plus grande qu'elle ne l'était, parce qu'il proclamait lui-même ce qui convient aux chrétiens, à savoir qu'« il n'est digne ni du commandement de Dieu, ni de ses lois et préceptes, ni d'une âme qui a une crainte absolue de Dieu lui-même et une idée de la rétribution, de rendre maux pour maux »<sup>61</sup> — s'il existe un mal

58. Athanase laissait entendre qu'il avait écrit, au moment de son départ du patriarcat, d'autres lettres de même contenu ; l'idée est à nouveau énoncée un peu plus bas.

59. C'est-à-dire septembre 1297, qui correspond bien à une indiction 11 ; voir la première note du chapitre. L'historien utilise habituellement les mois attiques, et les mois juliens n'apparaissent que dans certaines citations littérales.

60. Comme elle est signée, la lettre se présente comme une déclaration officielle dont on peut faire état, plutôt que comme une lettre personnelle à l'empereur, conformément aux nuances protocolaires signalées plus haut (VIII, 23). Ajoutons qu'Athanase écrivit à l'empereur une autre lettre de contenu identique (ATHANASE, *Lettres* : Talbot, p. 6, n° 2) ; voir LAURENT, *Regestes*, Appendice n° 2 (c. septembre 1297). Mais cette lettre, qui se distingue de la précédente sur certains points précis, est probablement plus tardive ; voir FAILLER, *Démission d'Athanase*, p. 140 (n° 6), 158-159.

δὲ καὶ ἀναλαβέσθαι τὰ τοιαῦτα γράμματα καὶ ἀφανίσει ἡμελήθη παρ' ἡμῶν, καὶ οὔτε ἐλάβομεν οὔτε ἠφανίσαμεν. Εὐρίσκονται οὖν ἀρτίως καὶ δίδονται εἰς χεῖρας τῷ κρατίστῳ βασιλεῖ<sup>84</sup> μου καὶ αὐτοκράτορι · παρ' οὗ<sup>85</sup> καὶ πρὸς ἡμᾶς ἐρωτήσεως γενομένης αὐτῶν δὴ τούτων τῶν γεγραμμένων<sup>86</sup> ἔνεκεν, οὐδὲν ἕτερον<sup>87</sup> ἢ αὐτὸ τὸ ἀληθὲς εἰπόντες, ἐπληροφορήσαμεν οἷον ὅτι οὐ νῦν 5 πρότερον, τὴν γνώμην μεταβαλόντες<sup>88</sup> καὶ τὴν ἐπιτιμήσιν<sup>89</sup> λύοντες, πᾶσι καθαρῶς συγχωροῦμεν καθ' ὃν αὕτη γέγονεν, ἀλλὰ τοι καὶ πρότερον, ἐξ ὅτου δηλονότι τῶν πατριαρχικῶν θρόνων ἀναχωρῆσαι ἠβουλήθημεν, εὐθὺς καὶ τῆς πρὸς πάντας ἔχθρας ἀπέστημεν, μηδεμίαν πρὸς οὐδένα φανεράν ἢ κεκρυμμένην ἔχοντες ἄμυναν, καὶ τοὺς εἰρημένους ἀφορισμοὺς καὶ λοιπὰς 10 ἐπιτιμήσεις ἀπὸ τότε εὐθὺς καταλύσαντες ἠθετήσαμεν. Καὶ εἶχε ταῦτα ἐπ' ἀληθείας οὕτως. Ἴνα δὲ μὴ τι τῶν κατὰ τῆς τοῦ<sup>90</sup> Θεοῦ ἀγίας ἐκκλησίας B 256 ἐπιχειρούντων καὶ ταύτην βουλομένων διαταράττειν πρόφασίς ποτε γένοιτο, κακῶς μὲν παντάπασι καὶ ἀδίκως, γένοιτο γοῦν μετὰ τοῦ πονηροῦ ζητοῦντι τὰ σκάνδαλα, τούτου δὴ χάριν καὶ τὰ παρόντα γράμματα, Θεοῦ αὐτοῦ κατενώ- 15 πιον, κατὰ τῶν πρώων ἐκείνων, ὡς ἔφημεν, γεγραμμένων ἐξεθέμεθα · δι' ὃν καὶ πάλιν οὐ συγχώρησιν μόνον πᾶσαν πᾶσιν ἀπονέμομεν τοῖς εἰρημένοις ἢ<sup>91</sup>, ὡς εἴρηται, ἡμῶν ἔτι πατριαρχεούτων, ἐπιτιμηθεῖσι<sup>92</sup> λόγοις ἢ γράμμα- σιν ἡμετέροις τισὶ φανεροῖς, ἐν τῷ παρόντι γενομένοις<sup>93</sup> ἢ ἐν τοῖς ὕστερον τῶν χρόνων δήλοις ἐσομένοις, ἀλλὰ καὶ εἰρήνην καὶ τὴν κατὰ Θεὸν ἀγάπην 20 μετὰ πάντων τούτων κυροῦμεν, οὐδενὶ τινὶ<sup>94</sup> τῶν ἀπάντων, ὡς ὑπ' αὐτοῦ δῆθεν ἠδικημένοι<sup>95</sup>, ἔχθραν ἢ ὀργὴν ἢ βάρος τὸ τυχόν ἀποταμιεύοντες. Καὶ εἴ τις δὴ ποτε τὰ λεχθέντα γράμματα καὶ οὐ βάρους<sup>96</sup> μετέχοντα, ἢ ἕτερα κάκεῖνα ἡμέτερα, εἰς ταραχῆς πρόφασιν κατὰ τινων τῶν κοινωνούντων τῇ ἐκκλησίᾳ προβαλέσθαι θελήσοι καὶ ταρασσῶν προβάλλοιτο, τοῦτον ἐπάρατον καὶ μὴ 25 ἀνεύθυνον εἶναι βουλόμεθα, ὡς ἰδίαν μὲν πληροῦντα κακίαν, ἀφορμὴν δ'<sup>97</sup> ἡμᾶς οὐκ ἀληθῆ, ψευδῆ δὲ παντελῶς προβαλλόμενον. Μηνὶ σεπτεμβρίῳ, ἰνδ. ια'<sup>98</sup>. » Ἦν δὲ καὶ τοῖς γράμμασιν ὑποσήμανσις αὕτη · « Ἄθανάσιος ἁμαρτω- λὸς ὁ χρηματίσας πατριάρχης Κωνσταντινουπόλεως Νέας Ῥώμης. »

Ἄθανάσιω μὲν οὖν οὐδὲν ἐλάττων τῶν ἄλλων αἰτία καὶ αὕτη | προσπε- B 257 σοῦσα τοῦ δόξαι οὐχ ἦττον βαθέως ἢ ῥαδίως ἐργάζεσθαι μείζων παρὰ τοῖς τάκεινου<sup>99</sup> ἐπιτηροῦσιν ἔδοξεν ἑαυτῆς ἔκ τε τοῦ καὶ αὐτὸν ὁμολογεῖν τὸ προσῆκον χριστιανοῖς, ὡς « οὔτε τῆς τοῦ Θεοῦ ἐντολῆς, οὔτε τῶν ἐκείνου νόμων καὶ παραγγελμάτων, οὔτε μὴν ψυχῆς φόβον ὅλως ἐχούσης αὐτοῦ τοῦ

84 καὶ ante βασιλεῖ add. B edd. 85 a παρ' οὗ denuo inc. A 86 γεγραμμένων : γραμμάτων B edd. 87 ἕτερον : -ος edd. 88 μεταβαλόντες : -βαλλόντες B 89 ἐπιτιμήσιν : -μισιν C 90 τοῦ om. C 91 εἰρημένοις ἢ om. AB edd. 92 ἐπιτιμηθεῖσι : -ιν A 93 γενομένοις : γεγενημέ- B edd. 94 τι : τι B edd. 95 ἠδι- κημένοι : -οις B 96 βάρους : -ος C 97 δ' : δὲ C 98 σεπτεμβρίῳ, ἰνδ. ια' : ἀπριλλίῳ ἰνδ. α' B 99 τάκεινου : κατ' ἐκείνου B edd.

supérieur à l'excommunication, qui sépare du Christ, et cela sur des accusations quelconques, en juge qui voudra —, et parce que là-dessus il proclamait, selon les apparences, qu'il éprouva du regret non au bout de quelque temps, mais aussitôt qu'il écrivit la lettre elle-même, qu'il voulut délier et qu'il choisit de supprimer ce qu'il avait lié et garanti.

## 25. De Jean Tarchaneïôtès, comment il fut envoyé comme général en Orient.

L'empereur eut à nouveau des soucis qui n'étaient pas légers, avec le soulèvement, d'un côté, des Tatars qui se trouvaient dans les régions septentrionales et, d'un autre côté, des Triballes, disposant de Kotanitzès, qui, après s'être échappé d'ici et avoir rejoint le kral de Serbie, courait la région comme un pillard et la pillait, sans compter le soulèvement des habitants de l'Orient, qui ne se relevaient pas de cette précédente confusion<sup>62</sup>. C'est pourquoi, voyant que les circonstances exigeaient un homme et un général énergique, qui fût en même temps compétent en ces matières et de ses proches par le sang, l'empereur négligea les chicanes de Jean à propos du schisme et jugea que cet homme ne gênerait absolument pas par sa dissidence et qu'il serait utile à la communauté par sa prudence et son énergie dans l'action, si on se le conciliait ; aussitôt il cessa de lui reprocher son différend avec l'Église, lui permit à nouveau de garder ses opinions et se le concilia ; il le munit d'une petite quantité d'argent et de troupes, et il l'envoie en Orient<sup>63</sup>. Celui-ci prend le commandement, fait montre d'un zèle entier pour organiser ces régions et pour être agréable aussi à l'empereur par son administration et sa direction des affaires. En effet la plupart des soldats, qui en saisissaient les fréquentes occasions, augmentaient leurs pronoiâi et devenaient inactifs, du fait qu'ils arrivaient à gagner leurs chefs par des cadeaux et des présents ; mais souvent d'autres, plus dignes qu'eux, étaient empêchés par leur indigence et par la carence de leurs oikonomiai de faire campagne, malgré leur bonne volonté ; c'était des deux côtés au détriment du bien public, et cette inadéquation exigeait une péréquation<sup>64</sup>. Fort confiant qu'aucun des obstacles existants ne résisterait à qui agit avec des sentiments fidèles et purs envers l'empereur, il décida de transvaser le trop-plein dans le vide et d'obtenir ainsi la péréquation des hommes en matière de zèle grâce à la péréquation des biens. Il constitua dès lors une armée importante et il équipa des bateaux ; se tournant des deux côtés, ici sur terre et là sur mer, il connut la réussite ; on apprit qu'il obtenait des succès, et il était agréable à l'empereur, même

62. L'historien annonce les trois sujets qui sont exposés dans les derniers chapitres du livre et qui concernent trois champs d'opérations différents : les Tatars et leurs relations avec la Bulgarie et avec l'empire (ch. 26-27) ; les Serbes et leur opposition à l'empire menée par Milutin et son lieutenant Kotanitzès (ch. 30-31) ; Jean Tarchaneïôtès et son expédition en Orient (ch. 25), après le soulèvement et l'arrestation d'Alexis Philanthrôpènos (IX, 9-14) qu'évoque la fin de la phrase.

63. Jean Tarchaneïôtès avait été tiré de prison en 1295, mais il restait dans la dissidence (IX, 7).

64. Le texte grec contient certains termes techniques de l'administration militaire et fiscale. Les soldats en cause ne sont évidemment pas de simples soldats, mais des pronoiâires ou des stratiotes ; voir OSTROGORSKY, *Féodalité*, p. 9-16, 101. La mesure prise par Jean Tarchaneïôtès consistait à réévaluer les revenus, qui étaient constitués d'oikonomiai ou de pronoiâi ; sur ces mots, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 29 n. 3. L'ἐξίσωσις, calculée par un officier du cadastre (appelé précisément ἐξίσωτής), est la réévaluation du montant de l'impôt grâce à la réactualisation de la valeur des



Θεοῦ καὶ ἔννοιαν τῆς ἀνταποδόσεως, κακὰ ἀντὶ κακῶν » ἀποδοῦναι<sup>1</sup> — εἰ δέ τι ἄλλο τῶν<sup>2</sup> ἀπὸ Χριστοῦ ἀφορισμῶν μείζον κακόν, καὶ<sup>3</sup> ταῦτα ἐπ' αἰτίας τίσιν<sup>4</sup>, ὁ θέλων κρινέτω —, τέως γε μὴν κἂν<sup>5</sup> τῷ ὁμολογεῖν, ὅσον τὸ δοκεῖν, ὡς<sup>6</sup> οὐκ ἐν χρόνῳ τινί, ἀλλὰ καὶ αὐτίκα ἐπ' αὐτοῖς μεταγνοίη τοῖς<sup>7</sup> γράμμασι καὶ λύειν ἐθέλοι καὶ ἀφανίζειν αἰροῖτο<sup>8</sup> ἢ τέως ἔδεε τε καὶ ἡσφαλίζετο. 5

κε'. Περὶ τοῦ Ταρχανειώτου Ἰωάννου, ὅπως κατ'<sup>9</sup> ἀνατολὴν στρατηγὸς ἀπεστάλη.

Βασιλεῖ δὲ καὶ αὐθις φροντὶς ἦν οὐ μικρά, παρακεκινημένων ἔνθεν μὲν τῶν Τοχάρων, ὅσοι δὴ καὶ ἐπὶ βορείοις τοῖς μέρεσιν ἔκειντο, ἐκεῖθεν δὲ γε τῶν Τριβαλλῶν<sup>10</sup>, χρωμένων τῷ Κοτανίτζη, ὃς δὴ καὶ ἀποδρᾶς ἐντεῦθεν, προσρυσὶς τῷ κράτῳ Σερβίας, ληίστορος<sup>11</sup> τρόπον καταθέων τὰ πρόσχωρα, ἐλπί- 10 ζετο, οὐ μὴν δὲ ἀλλὰ καὶ τῶν τῆς ἀνατολῆς, οὐ καλῶς ἐχόντων ἐκ τῆς προτέρας ἰ ἐκείνης συγχύσεως. Ταῦτά τοι καὶ βασιλεύς, ἀνδρὸς σπουδαίου ὄρων B 258 δεόμενον τὸν καιρὸν καὶ στρατηγοῦ, ἅμα μὲν ξυνετοῦ τῶν τοιούτων, ἅμα δὲ καὶ τῶν ἐγγιζόντων αὐτῷ<sup>12</sup> πρὸς αἵματος<sup>13</sup>, παριδὼν τὴν ἐπὶ τῷ σχίσματι μικρολογίαν τοῦ Ἰωάννου, καὶ ὡς αὐτὸς μὲν ἦκιστ' ἂν διὰ τὸ σχίζεσθαι βλά- 15 ψειεν, ὀνήσειε δὲ τὸ κοινὸν διὰ τὴν εὐβουλίαν καὶ τὸ ἐπ' ἔργοις σπουδαῖον, εἰ προσληφθεῖη, διανοούμενος, αὐτίκα ἀφείς ἐγκαλεῖν ἐκείνῳ τὴν πρὸς τὴν<sup>14</sup> ἐκκλησίαν διαφορὰν, ὡς εἶχε δὲ τῆς γνώμης καὶ πάλιν ἐάσας ἔχειν, καὶ<sup>15</sup> προσλαβὼν, ὀλίγοις τίσιν ἐφοδιάσας καὶ χρήμασι καὶ στρατεύμασιν, ἐπ' ἀνατολῆς ἐκπέμπει. Ὁ δέ, τὴν ἡγεμονίαν ἀναδεξάμενος, πᾶσαν σπουδὴν ἐνδεί- 20 κνυται καθιστᾶν μὲν τὰ τῆδε μέρη, θεραπεύειν δὲ καὶ βασιλέα ταῖς καθ' αὐτὸν ἐπὶ τοῖς πράγμασιν οἰκονομίαις καὶ διοικήσεσιν. Ἐπειδὴ γὰρ οἱ μὲν πολλοὶ τῶν στρατιωτῶν, καιρῶν πολλάκις λαβόμενοι, καὶ προσηῦξον τὰς οἰκειίας προνοίας καὶ ἀργῶς εἶχον ἐκ τοῦ δώροις καὶ δεξιώσεσιν ὑπέρχεσθαι τοὺς ἡγεμονεύοντας, ἄλλοι δὲ πολλάκις καὶ σφῶν ἀξιώτεροι, ἐκλελοιπιῶν τῶν 25 κατὰ σφᾶς οἰκονομιῶν, τὴν ἀπορίαν εἶχον, καὶ προαιρούμενοι, τοῦ στρατεύεσθαι κώλυμα καὶ ἦν ἀμφοτέρωθεν τῷ κοινῷ ζημία ἢ καὶ ἡ ἀνισότης αὐτῆ B 259 ἐδέετο ἐξισώσεως, αὐτὸς τὰ μεγάλα θαρρῶν ὡς πιστῆ γνώμη καὶ καθαρᾶ πρὸς βασιλέα πράττοντι οὐδὲν ἂν προσσταίη<sup>16</sup> τῶν ὅσα καὶ εἰς ἐμπόδιον εἶη, μεταγγίζειν ἔγνω πρὸς τὰ κενά<sup>17</sup> τὰ πληρέστατα καὶ οὕτως ἐξισοῦν τοῖς 30 ἀνδράσι καὶ τὰς ὀρμάς, ἐξισῶν τοῖς πράγμασιν. Ἐντεῦθεν καὶ στρατὸν μὲν συνίστα πλεῖστον<sup>18</sup>, νῆας δ' ἐξητοιμάζετο, καὶ διττὰ στρέφων, ἔνθεν μὲν τὰ<sup>19</sup> κατὰ γῆν, ἐκεῖθεν δὲ τὰ κατὰ θάλασσαν<sup>20</sup>, διηυμάριζε καὶ καλῶς ἠκούετο

1 ἀποδοῦναι : -διδόναι AB 2 τῶν om. edd. 3 καὶ om. B edd. 4 τίσιν : τίσιν AB edd. 5 κἂν : κἂν B Poss. 6 ὡς om. B 7 τοῖς om. AB edd. 8 αἰροῖτο : -εἶτο C 9 κατ' : κατὰ B 10 Τριβαλλῶν : -αλῶν B Poss. 11 ληίστορος : -τονος A 12 αὐτῷ : αὐτῷ AB edd. 13 αἵματος : -τι edd. 14 τὴν om. edd. 15 καὶ om. edd. 16 προσσταίη corr. Bekk. : προστ- ABC Poss. 17 κενά : κοινά B edd. 18 πλεῖστον : πλέον scr. et ἡ πλεῖστον mg. corr. C πλέον edd. 19 τὰ... τὰ om. AB edd. 20 θάλασσαν : -τταν in -σσαν corr. A -τταν B edd.

si son commandement irritait très fort le patriarche Jean. Le patriarche en référait souvent à l'empereur<sup>65</sup>, en reprochant de laisser le commandement à un homme qui non seulement ne savait guère honorer l'Église, mais qui couvrait ses dignitaires de quantité d'injures. Mais l'empereur, gagné par ses services, comme on en rapportait souvent le bruit, et se fiant plus à la raison qu'à la colère à cause du rapport du patriarche, ne permettait à ceux qui parlaient contre lui de rien accomplir contre lui, mais c'est plutôt avec hostilité qu'il recevait les critiques, jugeant la solidité des actions plus impériale que l'inconstance et l'instabilité des opinions.

Mais après un temps, comme il convient de le dire aussitôt, il est attaqué par des gens qui avaient été dépouillés de la plus grande partie de leurs oikonomiai : ils alléguaient leur fidélité à l'empereur, mais ils ne voulaient rien moins que se venger pour avoir été lésés dans ce qu'on leur avait enlevé. Ils se rendirent auprès de Théolepte de Philadelphie et affirmèrent que Jean avait violé sa fidélité à l'empereur et qu'il était clair, d'après son action, qu'il avait commencé à jeter le dé de la rébellion<sup>66</sup>. Ils le persuadèrent par ces propos, d'autant mieux que Théolepte avait été amené autrefois à le haïr, lorsqu'il fut lui-même l'objet de graves moqueries de sa part<sup>67</sup>. Il se hâta, en leur compagnie, de rejoindre Tarchaneiôtès, qui était alors à Pyrgion<sup>68</sup>. Prévoyant l'irruption des attaquants et que, sur la foi d'une méchante rumeur répandue à l'avance, bien qu'elle fût mensongère, ils arrivaient déjà, il brisa leur élan et, entré dans le monastère local du très grand martyr Georges, autrefois temple de Zeus, il s'assura la sécurité<sup>69</sup>. Ceux-ci arrivèrent aux abords, alors que les portes du monastère avaient été fermées ; ils exposaient avec ardeur cette accusation insensée et disaient que Jean n'aurait pas passé outre aux ordres de l'empereur — c'est-à-dire modifié leur service militaire —, s'il n'avait décidé de commencer à mépriser l'empereur. C'était pure démagogie, pour renforcer par là leur attaque contre lui, et leur discours était un exposé imposant de leurs injures contre lui, destiné à montrer la légitimité de leur attaque. Quant à lui, il se faisait voir à l'intérieur du haut du rempart, il tenait fermement tête à l'accusation et faisait des reproches à l'évêque, en le taxant de stupidité, puisque, après s'être laissé persuader par de tels hommes, il décidait, une fois arrivé, de garder la même attitude envers lui, qui n'avait même pas conscience d'une ombre d'infidélité : en effet il s'efforcerait encore plus de garder fidélité et de porter une réelle bienveillance à l'empereur, et il se garderait encore plus de le reconnaître, lui, comme évêque, puisqu'il voulait associer l'hostilité de Tarchaneiôtès à son égard à cause de sa dissidence, ce que l'empereur lui-même connaissait et pardon-

65. LAURENT, *Regestes*, n° 1573 (c. 1298-1299).

66. On avait sans doute à l'esprit l'exemple d'Alexis Philanthrôpènos, que Jean Tarchaneiôtès remplaçait en quelque sorte et qui était par ailleurs son neveu. Sont à nouveau soulignés, comme dans de précédents chapitres (VIII, 3 ; IX, 22), le rôle et l'influence de Théolepte de Philadelphie.

67. L'historien ne rapporte pas non plus ailleurs les faits auxquels il fait ici allusion.

68. Pyrgion se trouve sur la rive droite du Kaystros, dans la haute vallée du fleuve.

69. Le monastère Saint-Georges de Pyrgion, qui avait été construit sur l'emplacement d'un temple de Zeus, n'est pas connu par ailleurs.

πράττων καὶ βασιλεῖ ἀπόδεκτος ἦν, εἰ καὶ τῷ πατριαρχοῦντι Ἰωάννη ἢ ἐκεῖ-  
 νου στρατηγία διὰ μεγίστης ἀγανακτήσεως ἦν. Καὶ πολλάκις προσαναφέρων  
 βασιλεῖ προσωνείδιζετο, εἴ γε ἀνὴρ στρατηγοῖη οὐχ ὅπως μηδὲν εἰδὼς τιμᾶν  
 ἐκκλησίαν, ἀλλὰ καὶ πολλαῖς<sup>21</sup> τοὺς αὐτῆς<sup>22</sup> πλύνων ὕβρεις. Βασιλεὺς δέ, τῇ  
 παρ' ἐκείνου θεραπεία ἐνειλημμένος, ὡς αἱ συχναὶ πύστεις<sup>23</sup> εἶχον, λογισμῶ 5  
 διδοὺς πλέον ἢ ὀργῇ διὰ τὴν ἐκ τοῦ πατριάρχου ἀναφορὰν, οὐδὲν περαίνειν  
 κατ' ἐκείνου παρεῖχε τοὺς κατ' ἐκείνου λέγοντας, ἀλλὰ καὶ προσάντως  
 μᾶλλον ἐδέχετο τὰς ὑπομνήσεις, τὴν ἐπὶ τοῖς πραττομένοις σταθηρότητα  
 βασιλικωτέραν κρίνων παλιμβολίας ἢ καὶ ἀστασίας ἐπὶ τοῖς δόξασι. B 260

Πλὴν μετὰ καιρόν, ὡς ἀρμόζειν αὐτίκα λέγειν, ἐπιτίθενταὶ οἱ τινες τῶν 10  
 ὅσοι καὶ τῶν οἰκονομῶν τὸ πλεῖστον προσαφηρέθησαν, προφάσει μὲν τῇ  
 εἰς βασιλέα πίστει χρῆσάμενοι, οὐδὲν δὲ ἤττον ἑαυτοῖς ἀμύνειν ἤθελον,  
 παραλελυπημένοι οἷς προσαφήρητο. Καὶ τῷ Θεολόπτω Φιλαδελφείας προσ-  
 ελθόντες, τὰς πρὸς βασιλέα πίστεις ἠθετηκέναι τὸν Ἰωάννην ἔλεγον καὶ  
 δῆλον εἶναι, ἐξ ὧν<sup>24</sup> γε καὶ πράττοι, τὸν τῆς ἀποστατήσεως κύβον<sup>(31)</sup> 15  
 ἀναρρίπτειν<sup>25</sup> ἀρξάμενον. Ταῦτα λέγοντες ἔπειθον, καὶ μᾶλλον εἰς τὴν κατ'  
 ἐκείνου ἀπέχθειαν ὠρμημένον<sup>26</sup> πάλαι, ἅτε καὶ αὐτὸν παρ'<sup>27</sup> ἐκείνου τὰ  
 πολλὰ μωμούμενον<sup>28</sup>. Καὶ σὺν σφίσι τὴν πρὸς ἐκεῖνον — ἦν δ' ἐπὶ τοῦ  
 Πυργίου τότε — ἠπειγόnton. Ὁ δέ, προγνοὺς τὴν τῶν ἐπιόντων<sup>29</sup> ἔφοδον καὶ  
 ὡς ἐπὶ κακῇ προὔπηργμένη<sup>30</sup> φήμη, εἰ καὶ ψευδῆς ἦν, ἀπαντῶσιν ἤδη, θραύε- 20  
 ται τὴν ὄρμην καί, εἰσελθὼν τὴν ἐκεῖσε μονὴν τοῦ ἐν μάρτυσι μεγίστου  
 Γεωργίου, τὴν τοῦ Διὸς ἱεροῦ πάλαι, τοῦ ἀσφαλοῦς ἑαυτῷ προὔνοει. Καὶ οἱ  
 μὲν, ἐπιστάντες ἔξωθεν, ἐπιζυγωθεισῶν<sup>31</sup> τῶν πυλῶν τῆς μονῆς, ἐσπουδα-  
 σμένως τὰ τῆς κωφῆς ἐκείνης κατηγορίας συνέπλεκον<sup>32</sup> καὶ οὐκ ἂν ἔλεγον  
 Ἰωάννην περαιτέρω τῶν ἐντολῶν ἢ τῶν παρὰ βασιλέως προεληλυθέναι — τὸ B 261  
 δ' ἦν τὸ τὴν αὐτῶν ὑπαλλάττειν στρατείαν —, εἰ μὴ γε καὶ τῆς εἰς βασιλέα  
 καταφρονήσεως ἄρχειν ἐγνώκει<sup>33</sup>. Τὸ δ' ἦν ἄντικρυς καταδημαγωγία, ὡς  
 ἐντεῦθεν τὴν κατ' αὐτοῦ σφῶν ἰσχύειν ἐπίθεσιν, καὶ πρόβλημα ἦν ὁ λόγος<sup>34</sup>  
 αὐτοῖς ἰσχυρὸν τῶν κατ' ἐκείνου λοιδοριῶν, ὡς δικαίως ἐπεξιοῦσιν. Ὁ δ'  
 ἔνδοθεν ἀφ' ὕψους τοῦ τείχους ἐωραμένος, πρὸς τὴν κατηγορίαν ἀσφαλῶς 30  
 ἴστατο καὶ τῷ ἀρχιερεῖ προσωνείδιζεν, ἀνοίας κρίνων, εἰ συμπεπεισμένος<sup>35</sup>  
 τοιοῦτοῖς ἀνδράσι ποιεῖν τὰ ὅμοια ἔγνω παραγεγονῶς τὸν μηδὲ<sup>36</sup> σκιὰν  
 ἀπιστίας εἰδότα · βασιλεῖ γὰρ καὶ μᾶλλον φυλάττειν πίστιν καὶ βεβαίαν  
 φέρειν τὴν εὖνοιαν, αὐτῷ δὲ τοῦντεῦθεν καὶ μᾶλλον μηδ' ὡς ἀρχιερεῖ προσ-  
 ἔχειν, εἰ τὴν πρὸς αὐτὸν<sup>37</sup> διὰ τὴν<sup>38</sup> τοῦ σχίσματος<sup>39</sup> αἰτίαν ἀπέχθειαν, ὃ δὴ 35

(31) Leutsch, I, p. 383 n° 28 ; II, p. 144 n° 8.

21 πολλαῖς : -ῶν B 22 αὐτῆς : αὐτῆς C 23 πύστεις : πίστεις AB edd. 24 ὧν : ὃ  
 AB 25 ἀναρρίπτειν corr. edd. : ἀναρριπτεῖν (ἀναρειπ- ante corr.) AB ἀναρρείπτειν C  
 26 ὠρμημένον : -ου C 27 παρ' : κατ' B edd. 28 μωμούμενον : -α C 29 ἐπιόντων :  
 ἐπειό- A 30 προὔπηργμένη : -ημένη B Poss. 31 ἐπιζυγωθεισῶν : ἐπισυ- C 32  
 συνέπλεκον : ἔπλεκον scr. et γράψαι συνέπλεκον mg. corr. C 33 ἐγνώκει : -οι A post  
 corr. C 34 ὁ λόγος om. B edd. 35 συμπεπεισμένος : -ον C 36 μηδὲ : μη B 37  
 αὐτὸν : αὐτὸν AB edd. 38 διὰ τὴν om. C 39 σχίσματος : σχίμ- A

nait, aux griefs de Tarchaneîôtès contre l'empereur, qui n'existaient plus, et collaborer avec les attaquants dans un meurtre qui n'avait aucun sens, puisque sa conscience était pure<sup>70</sup>.

En tenant ces propos, Tarchaneîôtès répondait par la ruse et, portant l'icône du martyr, il acclama les empereurs. Désormais leur entreprise était irréalisable, mais il ne parut point du tout sûr à Tarchaneîôtès de demeurer avec ces gens. C'est pourquoi, renonçant à toutes ses obligations, il accourt vers l'empereur, qui résidait dans la ville populeuse de Thessalonique<sup>71</sup>. Mais cela arriva un peu plus tard, au temps où on laissa se ruiner gravement les résultats qu'il avait obtenus comme général par ses fatigues et son zèle, en vue du redressement de la situation locale, et qui avaient été anéantis et comptés pour rien par ceux qui étaient envoyés ensuite, alors que les salaires étaient versés aux soldats après le terme par ceux qui collectaient l'argent en Orient, que la plus grande partie y manquait, parce que les notables se l'approprièrent, et que dès lors les opérations de guerre étaient naturellement négligées<sup>72</sup>.

## 26. Des Tatars septentrionaux et de Svetoslav.

A propos des Tatars septentrionaux — ceux d'Orient en effet avaient comme khan, ainsi qu'ils le diraient eux-mêmes, Ghazan, qui descendait de Hulagu et d'Abaka<sup>73</sup> —, à propos de ceux-ci donc il vaut la peine de reprendre le récit de plus haut. Donc Nogaï, dont il a été parlé auparavant<sup>74</sup>, fut envoyé à l'origine par les chefs de sa nation ; il n'était pas le chef, mais leur lieutenant. Il fut donc envoyé avec des forces importantes sur la rive opposée, au nord<sup>75</sup> : ces diverses nations, autrefois sujettes des Romains, mais devenues plus tard, après la prise de Constantinople, autonomes et partagées en plusieurs toparchies<sup>76</sup>, il les maîtrisa, comme s'il allait attaquer des déserts, dès son arrivée et grâce seulement à leur crainte, et il soumet aux Tatars des régions auparavant autonomes. Dès qu'ils commandèrent donc à tant de nations, aussitôt, voyant une région très peuplée et une terre fertile pour tous les produits de nécessité, ils se soumettent ces régions, et ils vivaient de manière autonome. Comme Nogaï vainquit par son intelligence et son grand nombre les Tatars du nord, auxquels il revenait de commander et qui attaquèrent pour réclamer le pouvoir, désormais ils étaient autonomes sans réserve et jouissaient en maîtres de la région supérieure de

70. En d'autres termes, Théolepte cherchait à tort à faire croire que lui, Théolepte, et l'empereur étaient dans le même camp, tandis que Jean Tarchaneîôtès serait simultanément infidèle à l'Église et à l'empereur.

71. Jean Tarchaneîôtès, qui avait pris son commandement en 1297 ou 1298, se rendit deux ou trois ans plus tard à Thessalonique, où l'empereur arriva au printemps 1299 et qu'il quitta en 1300. Comme il l'annonce dans la phrase suivante, l'historien anticipe sur son récit en dévoilant la fin de l'épisode.

72. L'historien affirme périodiquement que les mauvais traitements infligés aux gardiens des frontières (les akrites), le retard et la réduction des soldes les amenèrent à se décourager ou à faire défection ; voir PACHYMÉRÈS, I, p. 26 n. 3.

73. Ghazan (*PLP*, n° 10114), khan des Mongols de 1295 à 1304, était le petit-fils d'Abaka (1265-1282) et l'arrière-petit-fils de Hulagu (1256-1265). Hulagu et Abaka avaient été en relations avec Michel VIII (PACHYMÉRÈS, I, p. 185<sup>22</sup>, 235, 301<sup>15-16</sup> ; II, p. 515<sup>4-6</sup>) ; voir aussi ci-dessous, XIII, 22.

74. Après avoir indiqué sommairement la succession et la filiation des khans de Perse (les Tatars orientaux), l'historien reprend et développe son exposé sur Nogaï et les Tatars de Kipçak

καὶ βασιλεὺς οἶδε καὶ συγχωρεῖ αὐτός, τοῖς οὐκέτ' οὔσι κατὰ βασιλέως αἰτιάμασι<sup>40</sup> συμπλέκειν ἐθέλοι καὶ τοῖς ἐπιούσι συμπράττειν ἢ φόνον μηδὲν B 262 προσῆκον διὰ τὴν τῆς συνειδήσεως καθαρότητα<sup>41</sup>.

Ταῦτα λέγων, ἀντετεχνᾶτο κάκεινος καί, τὴν εἰκόνα τοῦ μάρτυρος φέρων, ἐπευφήμει τοὺς βασιλεῖς. Καὶ λοιπὸν ἄπρακτον μὲν ἦν αὐτοῖς τὸ ἐγχειρήμα, 5 συνεῖναι δ' ἐκείνοις ἥκιστα οἶ<sup>42</sup> ἀσφαλὲς ἐδόκει. "Ὅθεν καὶ πᾶσαν ἀφείς ἐνοχήν, προστρέχει τῷ βασιλεῖ, τῇ πολυανδρούση πόλει Θεσσαλονίκη ἐνδιατρίβοντι. Ἄλλὰ ταῦτα μὲν μικρὸν<sup>43</sup> ὕστερον, καθ' ὃν καιρὸν τὰ οἶ στρατηγοῦντι πεπονημένα ἐσπουδασμένως τῆς τῶν ἐκεῖ πραγμάτων κατορθώσεως χάριν, ἀθετηθέντα καὶ εἰς οὐδὲν λογισθέντα παρὰ τῶν ἐσαυθῖς πεμ- 10 πομένων, πολλὴν τὴν λύμην ἐνέδοσαν γίνεσθαι, ὑπερημέρων μὲν καὶ τῶν μισθοφοριῶν γινομένων τοῖς<sup>44</sup> στρατιώταις παρὰ τῶν τὰ<sup>45</sup> κατ'<sup>46</sup> ἀνατολὴν συλλεγόντων χρήματα, ἐλλελειμμένων<sup>47</sup> δὲ καὶ τῶν πλείστων ἐκ τῆς τῶν προὔχόντων περὶ αὐτὰ σφετερίσεως καὶ τῶν πολεμικῶν ἐντεῦθεν ἀμελου- 15 μένων κατὰ τὸ εἰκὸς πράξεων.

κς'. Περὶ τῶν κατὰ τὰ βόρεια Τοχάρων καὶ περὶ τοῦ Ὁσφεντισθλάβου<sup>48</sup>.

Περὶ δέ γε τῶν βορείων Τοχάρων — οἱ γὰρ κατ' ἀνατολὴν τὸν Καζάνην εἶχον, ὡς αὐτοὶ φαῖεν ἄν, κύνιν, δς δὴ καὶ ἐκ Χαλαοῦ<sup>49</sup> τε καὶ Ἀπαγᾶ τὸ γένος κατῆγε —, περὶ γοῦν ἐκείνων ἄξιον ἄνωθεν διελεθῆναι. Ὁ τοίνυν Νογᾶς, περὶ οὗ καὶ πρότερον ἢ ἐρρέθη, πεμφθεὶς ἀρχῆθεν παρὰ τῶν ἐκ B 263 γένους ἀρχόντων, οὐκ ἄρχων ὢν, ἀλλ' ὑποστράτηγος σφῶν, πεμφθεὶς<sup>50</sup> οὖν μεθ' ὅτι πλείστης δυνάμεως ἐπὶ τῆς κατὰ βορρᾶν<sup>51</sup> περαιίας, ἵνα καὶ διάφορα ἔθνη, πάλαι μὲν Ῥωμαίοις ὑπήκοα, ὕστερον δ'<sup>52</sup> ἀλούσης τῆς Κωνσταντινίου καθ' αὐτὰ ὄντα καὶ τοπαρχίαις τισὶ μεριζόμενα, ὡς ἐρήμων καταδραμούμε- 25 νος, ἐπιστὰς τῷ κατὰ σφᾶς δέει μόνῳ χειροῦται καὶ ὑποκλίνει Τοχάροις αὐτονομούμενα πρότερον. Ἄμα γοῦν τοσοῦτων ἐθνῶν ἦρξαν, καὶ ἅμα, πολυανδρούντα τόπον ἰδόντες καὶ ἀρετῶσαν<sup>53</sup> γῆν πρὸς πάντα τὰ ἀναγκαῖα<sup>54</sup>, ἑαυτοῖς ὑποποιοῦνται τὰς χώρας καὶ καθ' αὐτοὺς ἦσαν. Ὡς δὲ<sup>55</sup> καὶ τῶν ἄνω Τοχάρων, οἷς καὶ ἄρχειν ἦν<sup>56</sup>, ἐπιόντων καὶ τὸ κράτος ζητούντων, ἐκείνος συνέσει τε καὶ τῷ καθ' αὐτὸν πλήθει<sup>57</sup> περιεγένετο, τοῦ λοιποῦ ἀνέδην 30

40 αἰτιάμασι : αἰτή- A 41 καθαρότητα : καθαριό- AC 42 οἶ om. edd. 43 μικρὸν om. B edd. 44 τοῖς om. edd. 45 τὰ om. BC edd. 46 κατ' : κατὰ C 47 ἐλλελειμμένων : -ειμένων C 48 Ὁσφεντισθλάβου : σφ- AC 49 Χαλαοῦ correxi : -αοῦ AB edd. -άου C 50 πεμφθεὶς : πεμφθεὶς A 51 βορρᾶν : βορὰν C 52 δ' : δὲ C 53 ἀρετῶσαν : ἀρκτῶ- B 54 ἀναγκαῖα : -αῖα B 55 δὲ om. AB Poss. 56 ἦν ἄρχειν trans. AB edd. 57 τε post πλήθει add. C

(les Tatars septentrionaux), qui continue et reprend partiellement les précédents récits les concernant (III, 5 et 25 ; V, 4 ; VI, 19 et 35-36).

75. « La rive opposée, au nord » (par rapport à Constantinople) signifie le nord de la mer Noire et la Crimée ; sur le mot περαιία, voir la première note d'un précédent chapitre (VIII, 25).

76. Le terme « toparchie » est appliqué ailleurs à la Thessalie et à l'Épire (IX, 4).

l'Euxin. Ce fut ainsi pendant un moment, et Nogai se parait de l'alliance matrimoniale avec l'empereur<sup>77</sup>. Comme beaucoup avaient disparu parmi ceux à qui le commandement revenait par la naissance, c'est Toqtai<sup>78</sup> qui prit la place ; il attaqua Nogai déjà vieilli ; au cours d'une attaque vigoureuse, il vainquit en force, et Nogai tomba<sup>79</sup>. Pour raconter ce qui arriva dans la région par suite des guerres en cours et de la confusion, comment le pays entier fut déserté et les gens furent massacrés, comment les personnes épargnées émigrèrent de là-bas vers ici et comment il se fit des cargaisons et des chargements entiers de navires constitués d'êtres humains, il faut une histoire à part et une langue exceptionnelle.

Là-dessus, après sa victoire, Toqtai devint le maître des lieux, et l'élément tatar se soumet à lui, sauf un petit nombre qui resta avec le fils que Nogai avait eu d'Alakkè et qui se nommait Ğeke<sup>80</sup>. Celui-ci se fia à eux pour attaquer l'État des Bulgares. En effet Terter, qui avait fui lui aussi la menace de Nogai, s'était rallié à l'empereur et résidait du côté d'Andrinople<sup>81</sup>, alors que l'empereur repoussait sa requête, de peur d'exciter la colère de Nogai, puisque, malgré une mission de Nogai, il continuait lui-même à protéger tout naturellement cet homme en sa qualité de réfugié. Donc son fils Ğeke, une fois Nogai disparu, se fia à ceux qui l'entouraient pour attaquer les Bulgares, non sans prétexte toutefois, mais pour la raison qu'il avait pour épouse la fille de Terter ; il se concilie le frère de celle-ci, Svetoslav, et avec lui il voulut soumettre les Bulgares<sup>82</sup>. Mais Svetoslav, qui était pauvre, avait rencontré un homme enrichi par les affaires, Pantoléôn ; lui qui était noble et descendant d'empereur avait rencontré un homme ordinaire et un simple particulier ; et il devient le gambros de cet homme, à cause de sa richesse, en la personne de sa petite-fille, qui était la fille d'un certain Magkousès et qui avait été adoptée autrefois au divin baptême par Euphrosyne, la femme de Nogai<sup>83</sup>. Il conquiert par des dons les sentiments des Bulgares, traite Ğeke comme un maître et s'empare avec lui de Tirnovo. Peu de temps passa dans l'intervalle, et Svetoslav, profitant de l'occasion, lui qui était Bulgare par sa mère — car son père Terter était Coman — et qui paraissait être

77. Nogai avait reçu comme épouse, vers 1270, une fille illégitime de Michel VIII, prénommée Euphrosyne (PACHYMÉRÈS, I, p. 243<sup>5-10</sup>).

78. Entre Berke (1257-1266) et Toqtai (1291-1312), trois autres khans régnèrent sur la Horde d'Or en l'espace de vingt ans ; voir la notice de Toqtai dans *PLP*, n° 29149. L'historien, qui n'a vu que deux empereurs à Byzance en l'espace de cinquante ans, veut sans doute souligner la succession rapide des khans de la Horde d'Or et indiquer que Toqtai n'arriva au pouvoir que grâce à l'extinction des lignées directes.

79. La défaite et la mort de Nogai se situent en 1299. Ainsi, l'historien anticipe sur le récit, ici et dans la suite du chapitre.

80. Nogai avait eu, de sa femme Alakkè (*PLP*, n° 536), deux enfants, dont un fils, Ğeke (*PLP*, n° 27696).

81. Georges I<sup>er</sup> Terter (1280-1292), qui s'installa au pouvoir au détriment de Jean III Asen (VII, 20 et 27), avait été détrôné par Nogai, qui installa à sa place Smilec. Il demanda secours à Andronic II et se réfugia à Andrinople ; Andronic II l'y accueillit, mais il refusa, par peur de Nogai, de l'aider à reprendre son trône.

82. Ğeke, héritier de son père Nogai et gendre de Georges I<sup>er</sup> Terter, s'allia à Théodore Svetoslav (*PLP*, n° 27251), qui était son beau-frère et le fils de Georges I<sup>er</sup> Terter, chassé du trône de Bulgarie par Nogai. Ensemble, ils furent victorieux du tsar de Bulgarie, Smilec, mis en place par Nogai.

ἠϋτονομοῦντο καὶ τὸν ἄνω Εὐξείνου τόπον ἀρχοντικῶς ἐκαρπίζοντο. Ἦν γοῦν ταῦτα ἐπὶ καιροῖς, καὶ τῷ τοῦ βασιλέως κήδει ὁ Νογᾶς ἠγλαΐζετο. Ἐπεὶ δέ, πολλῶν ἐκποδῶν γεγονότων οἷς δὴ καὶ τὸ ἀρχεῖν ἐκ γένους προσῆν, ὁ Τουκταῖς<sup>58</sup> ἐγκαταλέλειπτο<sup>59</sup> καὶ ἤδη γεγηρακότι τῷ Νογᾶ ἔφεισθήκει καί, εἰσβολῆς ἢ στερραῶς γεγонуίας, περιῆν κατὰ κράτος καὶ ὁ Νογᾶς ἔπιπτε, τὰ B 264 μὲν κατὰ τὸν τόπον γεγονότα ἐκ τῶν ἐνεστῶτων πολέμων καὶ τῆς συγχύσεως, καὶ ὡς ἠρήματο<sup>60</sup> μὲν χώρα πᾶσα καὶ ἄνθρωποι διεφθάρτο<sup>61</sup>, ἐκεῖθεν δ'<sup>62</sup> οἱ λελειμμένοι<sup>63</sup> πρὸς τὰ ὄδε μετῴκίζοντο καὶ ὅλα νηῶν πληρώματα καὶ φορτία ἄνθρωποι ἐγεγόνεισαν, ἰδίας ἱστορίας χρῆζει καὶ οὐ τῆς τυχούσης πρὸς ἀγγελίαν γλώττης.

Τέως δὲ περιγεγυνῶς ὁ Τουκταῖς κύριος τῶν τόπων κατέστη, καὶ τὸ Τοχαρικὸν ὑπ' ἐκείνῳ γίνεται, ὀλίγων τινῶν προσμεινάντων τῷ ἐκ τῆς Ἀλάκκης<sup>64</sup> τοῦ Νογᾶ υἱεῖ, Τζακᾶ τοῦνομα, οἷς δὴ καὶ ἐθάρρει ἐκεῖνος ἐπιὼν τὴν Βουλγάρων. Ὁ γὰρ Τερτερῆς, καὶ αὐτὸς ἐκ τῆς ἀπειλῆς τοῦ Νογᾶ φυγῶν, προσεχώρει τῷ βασιλεῖ καὶ περὶ πού τὴν Ἀδριανοῦ<sup>65</sup> διῆγε, τοῦ B 265 βασιλέως ἀποπροσποιουμένου τὴν ἰκετεῖαν, ὡς ἂν μὴ, πέμψαντος τοῦ Νογᾶ, αὐτὸς ἐκεῖνον κατὰ τὸ εἶκος ὡς προσφυγόντα περιποιούμενος, τὰς τοῦ Νογᾶ ὀργὰς ἐρεθίσειεν. Ὁ γοῦν ἐκείνου υἱὸς Τζακᾶς, τοῦ Νογᾶ ἐκποδῶν γεγονότος, θαρρῶν τοῖς περὶ αὐτόν<sup>66</sup>, Βουλγάρους ἐπέχρα<sup>67</sup>, πλὴν οὐ δίχα προφάσεως, ἀλλ' <sup>68</sup> ἔχων τὴν τοῦ Τερτερῆ θυγατέρα εἰς σύζυγον ἑαυτῷ · προσλαμβάνει τε καὶ τὸν ταύτης ἀδελφὸν Ὁσφεντίσθλαβον καὶ σὺν αὐτῷ B 265 Βουλγάρους δουλαγωγεῖν ἤθειλεν. Ἀλλ' ἐκεῖνος, πένης ὢν, ἀφνειῷ τινὶ ἀπὸ πραγματειῶν ἀνδρὶ Παντολέοντι προστυχῶν, εὐγενῆς ὢν καὶ ἐκ βασιλέως τυχόντι καὶ ἰδιώτῃ, ἐπ' ἐκγόνη<sup>69</sup>, Μαγκούσου τινὸς θυγατρὶ, τεκνοποιηθεῖση πάλαι τῇ τοῦ Νογᾶ Εὐφροσύνη ἐκ τοῦ θείου βαπτίσματος, διὰ τὸν πλοῦτον B 265 ἐπιγαμβρεύεται. Καὶ τοῖς μὲν Βουλγάρους δόμασι τὰς γνώμας καταδουλώσας, τῷ Τζακᾶ δὲ ὡς κυρίῳ χρώμενος, τῆς Τερνόβου σὺν ἐκείνῳ ἐπιλαμβάνεται. Ὀλίγον τὸ μεταξὺ, καὶ ἐνευκαιρήσας Ὁσφεντίσθλαβος<sup>70</sup>, Βούλγαρος ὢν ἐκ μητρὸς — ὁ γὰρ πατὴρ Τερτερῆς ἐκ Κομάνων ἦν —, τέως δὲ γε τὰ

58 Τουκταῖς : τοῦ κταῖς A 59 ἐγκαταλέλειπτο : -λοιπτο A 60 ἠρήματο : ἐρ- C 61 διεφθάρτο : -θειράντο Poss. -θειρόντο Bekk. 62 δ' : δὲ C 63 λελειμμένοι : -ειμένοι AC 64 Ἀλάκκης : ἀλακκῆς AB 65 Ἀδριανοῦ : Ἀνδρ- C edd. 66 αὐτόν : αὐτόν AB edd. 67 ἐπέχρα : ἀπ- B Poss. 68 ἀλλ' : ἀλλ' B Bekk. 69 ἐκγόνη : Ἐγκό-edd. 70 Ὁσφεντίσθλαβος : ὄσφ- (vel ὁ σφ-) C

83. Théodore Svetoslav épousa, pour sa fortune, Euphrosyne, une filleule d'Euphrosyne Palaiologina (PLP, n° 91916), fille de Michel VIII et épouse de Nogai (III, 5 et 25 ; V, 3). Euphrosyne était la petite-fille de Pantoléon (PLP, n° 21689), un riche marchand, et la fille d'un Tatar que l'historien nomme Magkousès (sans doute Mengü : voir PLP, n° 16077). Théodore Svetoslav devint ainsi le petit-fils par alliance de Pantoléon et le gendre de Magkousès. Le mot « gambros », qui indique une parenté par alliance et désigne ici un petit-fils par alliance, s'applique à l'homme qui a épousé une fille, une sœur, une nièce, une cousine etc., selon la précision qui accompagne d'ordinaire le mot (ἐπι θυγατρὶ, ἐπ' ἀδελφῇ, ἐπ' ἀνεψιᾷ, ἐπ' ἀδτανεψίῳ). Sur l'établissement du texte et sur l'ensemble des personnes impliquées dans cette alliance matrimoniale, voir A. FAILLER, Euphrosyne l'épouse du tsar Théodore Svetoslav, *BZ* 78, 1985, p. 92-93.

néanmoins bien plus apparenté aux Bulgares que Ğeke, attaque son beau-frère. Il le prend par ruse et le confie à une prison sûre ; plus tard il utilise des serviteurs juifs, à qui il confiait de telles actions, pour étrangler l'homme emprisonné, et il fait pendre le patriarche du lieu, Joachim, soupçonné de les avoir livrés autrefois aux Tatars ; ainsi par une telle méchanceté il se rend maître de tout<sup>84</sup>.

Progressant petit à petit, Svetoslav s'affermi, malgré une intervention antérieure de l'empereur : avant qu'il ne se fût tout à fait affermi, alors que les Bulgares avaient envoyé demander comme empereur le fils de Marie, né de Constantin, parce qu'ils voulaient être libérés du pouvoir tatar, qui avait déjà fait son apparition, l'empereur envoie Michel<sup>85</sup> ; arrivé chez les Bulgares, celui-ci ne put rien faire de plus que d'errer au dehors de Tirnovo et de traîner une vie qui n'était pas loin de celle d'un simple particulier et qui ne convenait absolument pas à la majesté impériale. Mais telle fut l'action de Svetoslav, qui, après des années, échangea son père Terter contre un grand nombre d'hommes du palais. En effet le sébastokrator des Bulgares Radoslav<sup>86</sup>, qui s'était rallié à l'empereur, qui avait été confirmé par lui dans la dignité du sébastokratorat et qui était de l'une des toutes premières familles chez les Bulgares — car il était du même sang que Smilec<sup>87</sup> —, s'élance, avec une troupe importante, contre Eltimir, qui détenait à Krounos la dignité du despotat et qui était le frère de Terter, et contre la femme de Smilec elle-même<sup>88</sup>. Smilec avait commandé lui aussi les Bulgares peu avant par la volonté de Nogai, après la fuite de Terter, mais peu après, à cause de l'alliance matrimoniale et à cause de Ğeke, Svetoslav obtint la préférence après Ğeke<sup>89</sup>, et Smilec prend la route. Alors donc, envoyés de Thessalonique par l'empereur, Radoslav et les siens, en compagnie des dignitaires de l'empereur, attaquent les Bulgares qui entouraient Eltimir, détenteur d'un pouvoir propre à Krounos. L'ayant emporté sur eux, celui-ci envoie le sébastokrator, après l'avoir aveuglé, auprès de l'empereur et à sa propre épouse et il expédie les dignitaires des Romains à Svetoslav ; celui-ci les retint et ne les laissa pas partir avant d'avoir obtenu en échange, de la part de l'empereur, son père Terter. Et ainsi furent libérés ici Terter et là-bas les dignitaires des Romains, qui étaient au nombre de treize. Après avoir recouvré

84. Ces événements peuvent être datés de 1300. Joachim (*PLP*, n° 8384) n'est pas connu par ailleurs. L'historien a déjà mentionné plus haut (IX, 11) les Juifs comme exécuteurs des basses œuvres.

85. Michel Tich (*PLP*, n° 19067) était le fils de Constantin Tich et de Marie Kantakouzèné, fille d'Irène-Eulogie Palaiologina (V, 3). Il avait été couronné empereur peu avant la mort de son père, décédé en 1277 (VI, 2-3).

86. Frère de Smilec, le tsar de Bulgarie mis en place par Nogai après la fuite de Georges I<sup>er</sup> Terter, Radoslav (*PLP*, n° 24018) fut créé par lui sébastokrator ; sur le sébastokrator, voir FERJANČIĆ, *Sevastokratori*, p. 141-148.

87. Smilec (*PLP*, n° 26266) fut mis sur le trône de Bulgarie (1292-1298) par Nogai, après la fuite de Georges I<sup>er</sup> Terter, qui chercha refuge auprès d'Andronic II.

88. Eltimir (*PLP*, n° 6025) était le frère de Georges I<sup>er</sup> Terter ; il avait la dignité de despote et régnait en prince indépendant sur le territoire de Krin (Krounos), qui s'étendait au sud de la Bulgarie, entre la Stara Planina et la Sredna Gora, sur les cours supérieurs de la Marica et de son affluent oriental Tundža. La localisation de la ville qui donna son nom au territoire et son étymologie ne sont pas claires ; voir P. NIKOV, *Die Stadt und das Gebiet von Krin-Krounos in den byzantinisch-bulgarischen Beziehungen*, *Studi bizantini e neoellenici* 5, 1939, p. 229-238. Sur la dignité



πλεῖστα οἰκείως πρὸς Βουλγάρους ὑπὲρ τὸν Τζακᾶν δοκῶν ἔχειν, ἐπιτίθεται τῷ γαμβρῷ καί<sup>71</sup>, ἐπισχῶν δόλω καὶ φυλακαῖς ἀσφαλέσι δούς, ὕστερον Ἰουδαίοις ὑπηρέταις καὶ οἷς εἰς τοιαῦτα<sup>72</sup> ἐθάρρει χρησάμενος, ἀποπνίγει ἐγκεκλεισμένον<sup>73</sup>, καὶ τὸν τῆδε πατριαρχοῦντα Ἰωακείμ κατακρήνησιν<sup>74</sup>, ὡς<sup>75</sup> σφᾶς προδοῦναι Τοχάροις τὸ πάλαι ὑποπτευθέντα, καὶ οὕτως ἐξ ἀλαστορίας τόσης τῶν ὄλων κύριος γίνεται.

Καὶ κατ' ὀλίγον προβαίνων, κραταιοῦται, εἰ καὶ φθάσας ὁ βασιλεὺς, πρὸ τοῦ κείνον<sup>76</sup> ὄλω<sup>77</sup> κραταιωθῆναι, τῶν Βουλγάρων πεμψάντων καὶ τὸν ἐκ τοῦ Κωνσταντίνου υἱὸν τῆς Μαρίας ζητούντων εἰς βασιλέα διὰ τὸ ἐξάντης<sup>78</sup> τῆς<sup>79</sup> ἤδη φανείσης Τοιχαρικῆς<sup>80</sup> ἐξουσίας γενέσθαι<sup>81</sup> βούλεσθαι, ἀποστέλλει τὸν Β 266  
Μιχαήλ, ὃς καὶ οὐδὲν πλέον ἔσχε, Βουλγάρους ἐπιστάς, ἢ τὸ ἐξω Τερνόβου περιπλανᾶσθαι καὶ βίον τρίβειν ἰδιωτικοῦ μὲν οὐ πόρρω, τέως δὲ βασιλείᾳ ἦκιστα πρέποντα. Ἄλλ' οὕτω μὲν Ὀσφεντίσθλαβος, ὃς καὶ μετὰ χρόνους τοῦ ἰδίου πατρὸς Τερτερῆ πολλοὺς τῶν τοῦ παλατίου ἀντήλλαξεν. Ὁ γὰρ τῶν Βουλγάρων σεβαστοκράτωρ Ῥαδοσθλάβος<sup>82</sup>, βασιλεῖ προσχωρήσας καὶ παρ' αὐτοῦ δὴ εἰς τὸ τῆς σεβαστοκρατορίας<sup>83</sup> βεβαιωθείς ἀξίωμα, γένους ὦν τοῦ πρωτίστου παρὰ Βουλγάρους — τῷ γὰρ Σμίλτζω καὶ ὠμαιμόνει —, συνάμα πλείστοις Ἐλτιμηρῆ, κατὰ τὸν Κρουνόν<sup>84</sup> δεσποτεία τετιμημένω, ἀδελφῷ γε ὄντι τοῦ Τερτερῆ, καὶ αὐτῇ δὴ τῇ τοῦ Σμίλτζου σύζυγῳ προσβάλλει, Σμίλτζου, τοῦ πρὸ ὀλίγου καὶ αὐτοῦ Βουλγάρων<sup>85</sup> ἄρξαντος βουλήσει Νογαῖ, ἀποδράντος τοῦ Τερτερῆ, εἰ καὶ μετὰ μικρὸν διὰ τὸ κῆδος καὶ τὸν Τζακᾶν, προτιμηθέντος τοῦ Ὀσφεντισθλάβου μετὰ τὸν Τζακᾶν, φρουδὸς ὁ Σμίλτζος γίνεται. Τότε τοίνυν ἐκ Θεσσαλονίκης παρὰ βασιλέως ἀποσταλέντες<sup>86</sup>, οἱ περὶ τὸν Ῥαδοσθλάβον, σὺν τοῖς μεγιστάσι τοῦ βασιλέως, ἢ Βουλγάρους τοῖς Β 267  
περὶ τὸν Ἐλτιμηρῆν<sup>87</sup> προσβάλλουσι, κατὰ τὸν Κρουνόν<sup>88</sup> ἰδίως ἄρχοντα · 25  
καθ' ὧν αὐτὸς ἀριστεύσας, τὸν μὲν σεβαστοκράτορα ἐκτυφλώσας στέλλει παρὰ βασιλέα πρὸς τὴν οἰκείαν αὐτοῦ σύζυγον, τοὺς δὲ γε μεγιστᾶνας Ῥωμαίων Ὀσφεντισθλάβω πέμπει, οὓς δὴ<sup>89</sup> καὶ κατέχων ἐκεῖνος οὐ πρότερον διαφῆκε πρὶν ἂν τοῦ πατρὸς Τερτερῆ παρὰ βασιλέως ἡμείψατο. Καὶ οὕτως ἅμα μὲν ἐντεῦθεν ὁ Τερτερῆς, ἅμα δ' ἐκεῖθεν οἱ μεγιστᾶνες 30

71 καὶ om. AB edd. 72 τὰ ante τοιαῦτα add. B edd. 73 ἐγκεκλεισμένον: κεκλ- B edd. 74 κατακρήνησιν corr. Bekk.: -υσιν ABC Poss. 75 ὡς: ὦ A 76 τοῦ κείνον: τοῦ κείνον B Poss. 77 ὄλω<sup>77</sup> om. AB 78 ἐξάντης: -ας AB -εις Bekk. 79 τῆς om. C edd. 80 Τοχαρικῆς: -οις C 81 γενέσθαι: γίνε- B edd. 82 Ῥαδοσθλάβος: ραδόσθλαβος C 83 σεβαστοκρατορίας: -ρείας B edd. 84 Κρουνόν corr. edd.: κρουρόν ABC 85 Βουλγάρων: βουγ- B 86 ἀποσταλέντες: -αλλέντες post corr. A ante corr. B 87 Ἐλτιμηρῆν corr. exi: ἐλτιμηρῆν ABC Ἐλτιμηρῆ edd. 88 Κρουνόν: κρουρόν B 89 δὴ om. AB

de despote, voir GUILLAND, *REB* 17, 1959, p. 52-89 = *Recherches*, II, p. 1-24 (sans mention d'Eltimir); FERJANČIĆ, *Despoti*, p. 145-146.

89. Ćeke épousa la fille de Georges I<sup>er</sup> Terter du vivant de Nogaï, tandis que Théodore Svetoslav épousait lui aussi la fille d'un Tatar. Ils prirent ensemble Timovo, puis Théodore Svetoslav élimina Ćeke.

son père, son rejeton ne le fit cependant pas accéder à la dignité impériale, mais il l'enferma dans l'une de ses villes, comme le bruit nous en est parvenu, et il lui organisa une vie retirée des affaires et consacrée au seul bien-être. Telle fut l'action de Svetoslav ; enfermé avec sa mère à Nicée dans son jeune âge<sup>90</sup>, à nouveau otage lui-même chez les Romains une fois que sa mère eut été libérée en vertu de conventions<sup>91</sup>, il avait été remis plus tard à son père, lorsque le patriarche de Bulgarie Joachim vint en ambassade auprès de l'empereur pour une éventuelle alliance matrimoniale, en la personne de la fille du grand stratopédarque Synadènos<sup>92</sup>. Mais cela se passa auparavant.

## 27. De l'alliance matrimoniale de l'empereur avec Toqtai.

Quant à l'empereur, il prend comme gendre Toqtai en la personne de sa fille bâtarde Marie<sup>93</sup>. Toqtai s'unit à elle, mais, comme encore la guerre tatare continuait à se dérouler et le destin de Nogai à palpiter comme la queue d'un serpent, il voulait se consacrer aux opérations de guerre, et non aux relations conjugales, qui amollissent le corps, et il renvoie à nouveau Marie à l'empereur. Et elle demeura ici pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'il eut soumis en force les Tatars, de sorte qu'il n'y avait plus aucune opposition, tous s'étant inclinés. Alors il envoya une mission à l'empereur pour demander son épouse, que l'empereur lui envoie plus tard avec les honneurs voulus et tout le cortège. Nogai avait disparu, tandis que Toqtai détenait l'État de celui-ci, qu'il s'était soumis, après avoir renforcé les accords contractés pour l'alliance matrimoniale<sup>94</sup>.

## 28. De la pluie torrentielle et de ce qui arriva alors.

Alors, le 29 août<sup>95</sup>, lorsque le soleil penche du solstice d'été vers l'équinoxe, une pluie torrentielle tombe durant toute la journée et la nuit, alors que les extrémités de notre horizon étaient assiégées par les nuages : ainsi toute la contrée sur l'autre rive<sup>96</sup> était ravinée, alors que les eaux s'écoulaient du haut en abondance ; les arbres étaient charriés depuis la terre jusqu'à la mer, et ils

90. Svetoslav et sa mère, l'épouse de Terter, furent livrés à Michel VIII en 1279 (VI, fin du ch. 8).

91. DÖLGER, *Regesten*, n° 2099 (printemps 1284) ; voir ci-dessus, VII, 20.

92. Diverses campagnes du grand stratopédarque Jean Synadènos sont signalées plus haut (V, 27 ; VI, 32 ; VII, 26). La fille de Jean Synadènos qu'on envisageait de marier à Théodore Svetoslav était sa fille unique, connue seulement sous son nom monastique d'Euphrosyne (*PLP*, n° 21373) ; voir Ch. HANNICK-Gudrun SCHMALZBAUER, *Die Synadenoi*, *JÖB* 25, 1976, p. 140-141. L'ambassade menée par le patriarche Joachim, dont la triste fin est rapportée un peu plus haut, ne peut être datée avec exactitude ; on l'a placée parfois en 1284.

93. DÖLGER, *Regesten*, n° 2201 (vers l'été 1297). La date n'est pas précisément établie, mais on peut placer la conclusion de l'accord en l'année 1297 d'après les faits, datés avec précision, qui sont narrés avant et après : la découverte de la lettre d'Athanase en septembre 1297 (ch. 24), la pluie diluvienne du 29 août 1297 (ch. 28), la mort de Jean II Komnènos le 16 août 1297 (ch. 29). Sur Marie Palaiologina, fille illégitime d'Andronic II, voir *PLP*, n° 92632.

94. Marie rejoignit le khan au plus tôt en 1300, après la mort de Nogai en 1299. La fin de la phrase implique une révision des accords passés quelques années plus tôt et justifierait l'insertion d'un acte dans les *Regesten*.

95. La ligne principale de ces récits successifs, traversés de retours en arrière et d'anticipations, semble être l'année 1297. La pluie diluvienne décrite dans ce chapitre, en manière d'*ekphrasis* lit-

Ῥωμαίων<sup>90</sup>, εἰς δέκα καὶ τρεῖς ποσούμενοι, ἀπελύοντο. Οὐ μὴν δὲ καί, ἀπο-  
 λαβὼν τὸν πατέρα, ὁ ἐξ αὐτοῦ βασιλικῆς ἀξίας ἐπέβησεν, ἀλλὰ, μᾶ τῶν καθ'  
 αὐτὸν πόλεων περικλείσας, ὡς ἦκεν ἡμῖν ἡ πύστις<sup>91</sup>, ἀπραγμόνως ζῆν ἐν  
 τρυφαίᾳ δὴ καὶ μόναις παρεσκευάκει. Καὶ ὁ μὲν Ὀσφεντίσθλαβος<sup>92</sup> ταῦτα,  
 ἐπὶ νηπία τῇ ἡλικίᾳ καὶ συνειρχθεὶς τῇ μητρὶ κατὰ Νίκαιαν, καὶ αὖθις, ἀπο- 5  
 λυθείσης ἐκείνης κατὰ σπονδὰς, αὐτὸς ὀμηρεύσας παρὰ Ῥωμαίοις, ὕστερον  
 δέ, τοῦ πατριάρχου Βουλγαρίας Ἰωακεῖμ πρὸς βασιλέα πρεσβεύσαντος κατὰ  
 τι προσδοκώμενον κῆδος, τὸ ἐπὶ τῇ θυγατρὶ τοῦ μεγάλου στρατοπεδάρχου  
 Συναδηνοῦ, πρὸς τὸν πατέρα ἀπολυθεῖς. Ἄλλὰ ταῦτα μὲν πρότερον. | B 268

κζ'. Περὶ τοῦ κήδους τοῦ πρὸς Τουκταῖν τοῦ βασιλέως. 10

Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς τὸν Τουκταῖν ἐπὶ νόθῳ θυγατρὶ τῇ Μαρίας ἐπιγαμ-  
 βρεύεται · ἥ δὴ καὶ ἄρμოსάμενος ὁ Τουκταῖς, ἐπεὶ καὶ ἔτι τὰ<sup>93</sup> τοῦ Τοχαρικοῦ  
 πολέμου συνεκεκρότητο<sup>94</sup> καὶ τὰ κατὰ τὸν Νογᾶν ὡς οὐραῖον παρήσπαιρεν<sup>95</sup>  
 ὄφρα, ἀσχολίας πολεμικαῖς ἐκεῖνος θέλων ἑαυτὸν<sup>96</sup> διδόναι καὶ μὴ γάμοις,  
 τὸ σῶμα<sup>97</sup> ἐκθηλύνουσιν, ἀνταποστέλλει καὶ πάλιν τὴν Μαρίαν πρὸς βασι- 15  
 λέα. Κάνταῦθα<sup>98</sup> ἐπὶ χρόνοις ἦν, ἕως οὗ κατὰ κράτος ἐκεῖνος τὸ Τοχαρικὸν  
 ἐχειρώσατο, ὡς μηδὲν τὸ ἀντιξοοῦν<sup>(32)99</sup> εἶναι, ἀπάντων ὑποκλιθέντων. Καὶ  
 τότε πέμψας πρὸς βασιλέα, ἀπῆτει τὴν σύζυγον, ἣν δὴ καὶ ἐσαυθὶς ὁ βασι-  
 λεὺς ὑπὸ προσηκούσῃ τῇ τιμῇ καὶ δορυφορίαις ἀπάσαις ἐκπέμπει. Καὶ ὁ μὲν  
 Νογᾶς ἠφάνιστο, ὁ δὲ Τουκταῖς τὰ τῆς ἐπικρατείας ἐκεῖνου, ὕφ' ἑαυτῷ ποι- 20  
 ησάμενος, ἔσχε, τὰς σπονδὰς διὰ τὸ κῆδος βεβαιωτέρας ἀποταμόμενος.

κη'. Περὶ τοῦ ραγδαίου ὑετοῦ καὶ τῶν τότε ζυμπεσόντων.

Τότε καὶ ποσειδεῶνος<sup>1</sup> ἐννάτη<sup>2</sup> καὶ εἰκοστῇ, καθ' ἣν ἀπὸ θερινῆς τροπῆς  
 πρὸς τὴν ἰσημερινὴν ἀποκλίνει ὁ ἥλιος, ραγδαῖος ὑετὸς κάτεισιν<sup>3</sup> ἐφ'  
 ἡμέρας ὄλης γε καὶ νυκτός, τῶν ἄκρων | τοῦ καθ' ἡμᾶς ὀρίζοντος ὑπὸ νεφῶν<sup>4</sup> B 269  
 πιεσθέντων, ὥστε καὶ χαραδρωθῆναι μὲν τὸν κατὰ τὴν περαιάν ἅπαντα  
 τόπον, ἄνωθέν ποθεν τῶν ὑδάτων ἀθρόον<sup>5</sup> κατερχομένων · δένδρα<sup>6</sup> δὲ κατα-

(32) Cf. Leutsch, I, p. 315 n° 48 ; II, p. 689 n° 20.

90 Ῥωμαίων om. C 91 πύστις : πίστις B edd. 92 Ὀσφεντίσθλαβος : ὄσφεντι-  
 σθλάβος (σφ- ante corr. B) AB Poss. ὄσφεντίσθλαβος C 93 τὰ : τὸν AB 94 συνεκε-  
 κρότητο : συνεκρό- AB Poss. 95 παρήσπαιρεν coptexi : ἔσπαιρεν AB παρήσπαιρεν C  
 παρέσπαιρεν edd. 96 ἑαυτὸν om. AB 97 τὸ σῶμα : τοπᾶν C 98 Κάνταῦθα : κάν-  
 τεῦθ' A κάντεῦθεν B 99 ἀντιξοοῦν : -ξειοῦν AB 1 αὐγουστος mg. AC 2 ἐννάτη :  
 ἐνάτη B edd. 3 κάτεισιν : -ι B edd. 4 νεφῶν : νεῶν AB 5 ἀθρόον : ἀθρόων AB  
 edd. 6 δένδρα : δέδρα A

téraire ou simplement scolaire, tomba donc vraisemblablement le 29 août 1297 ; sur l'emploi des  
 mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1. Dans le texte grec, les cinq propositions consécu-  
 tives à l'infinitif ont été séparées par des points en haut, pour qu'apparaissent plus clairement la  
 structure de la phrase et l'identité syntaxique des cinq éléments successivement pris en considéra-  
 tion (τόπον, δένδρα, οἰκίας, ἀμπέλους, γῆν).

96. C'est-à-dire à Péra ; sur le mot περαιά, voir la première note d'un précédent chapitre (VIII,  
 25).

portaient des serpents, qui fuyaient les inondations et s'accrochaient à des arbres arrachés par les racines : les uns étaient vivants, et les autres, encore enroulés autour des branches des arbres, avaient expiré ; quant aux maisons paysannes, construites par des hommes robustes, les unes étaient arrachées à leurs fondations mêmes et apportées de loin par les eaux, le courant ne s'arrêtant pas avant de s'écraser contre le rempart de la Ville, et les autres disparaissaient sous des masses de terre ; les vignes, une fois arrachée la terre à leurs pieds, restaient vacillantes sur leurs souches nues et ne cédaient pas aux torrents dans la mesure où les plants, qui étaient recourbés par le courant et qui n'opposaient absolument pas de résistance, ne causaient pas de retard au courant : ainsi, le courant ne s'attardait pas à les arracher, mais il coulait aussitôt sur la pente par-dessus les plants recourbés ; tout le sol de Constantinople fut inondé, ici par l'apport des eaux reçues du ciel, là par l'apport des autres eaux. Il tomba une pluie si torrentielle et continue que la mer elle-même n'était plus bleue de sa couleur naturelle, mais qu'elle présentait une teinte variable : ici on la voyait rouge comme les torrents qui, à leur embouchure, coulaient depuis les collines de couleur rouge vif, là on la voyait blanche à cause de la surabondance de la craie, ailleurs noire, cendrée et jaunâtre, mais partout elle était bourbeuse à cause du mélange avec la terre et du mouvement du courant, qui n'assemble même pas la matière colorée en une certaine consistance, mais qui rassemble irrésistiblement le tout dans ce seul mélange bourbeux.

## 29. La mort de Jean, le chef des Lazes, et la mort de Bekkos<sup>97</sup>.

Là-dessus Jean, le chef des Lazes, que le récit a mentionné plus haut comme gendre de l'empereur<sup>98</sup>, acheva sa vie, en laissant deux enfants : l'un, Alexis, reçut le pouvoir du père, tandis que la mère, Eudocie, prend l'autre, le cadet, pour se rendre dans la Ville auprès de son frère l'empereur<sup>99</sup>.

Jean Bekkos, l'ancien patriarche, meurt aussi, dans la prison de la forteresse de Saint-Grégoire, à la fin du mois de mars<sup>1</sup> ; il fut enterré là au hasard dans la cellule. Mais l'empereur eut de la peine pour lui, car on n'eut pas le temps de réaliser ce qui était convenu entre son entourage et l'empereur, c'est-à-dire organiser un débat pour arriver à l'accord et à la paix, en se fiant au jugement d'hommes sages et spirituels, qui ne devaient pas être les premiers irréfléchis

97. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 202<sup>14-19</sup> ; PANARÉTOS : Lampsidès, p. 633-6.10-13 ; MÉTOCHITÈS, *Histoire*, III : Cozza-Luzi, p. 330-369.

98. L'historien rapporte plus haut le mariage de Jean II Komnènos (*PLP*, n° 12106) avec Eudocie Palaiologina (*PLP*, n° 12064), fille de Michel VIII, en 1282 (VI, 34). Il donne à nouveau à Jean II Komnènos le simple titre de chef des Lazes ; voir PACHYMÉRÈS, II, p. 652 n. 5.

99. On connaît, grâce à PANARÉTOS (Lampsidès, p. 634<sup>6</sup>), la date exacte de la mort de Jean II Komnènos : 16 août 1297. Alexis II Komnènos (*PLP*, n° 12084) succéda à son père, tandis que le cadet, Michel Komnènos (*PLP*, n° 12117), gagna Constantinople en compagnie de sa mère.

1. Jean Bekkos était enfermé au fort de Saint-Grégoire depuis 1285 (VII, 35). Comme l'a établi V. LAURENT (La date de la mort de Jean Beccos, *EO* 25, 1926, p. 316-319) d'après des sources parallèles, ce mois de mars doit être placé en 1297 ; sur l'emploi des mois attiques, voir PACHYMÉRÈS, I, p. 114 n. 1.

φέρεσθαι χερσόθεν ἐπὶ τὴν θάλασσαν, ἐφ'<sup>7</sup> ὧν καὶ ὄφεις, τὰς κατακλύσεις  
 φεύγοντες καὶ δένδροισι συνειλούμενοι, ἐκσπασθεῖσιν<sup>8</sup> ἐκ ριζῶν, συνεφέ-  
 ροντο, οἱ μὲν καὶ ζῶντες, οἱ δὲ καὶ ἔτι συνεσπειραμένοι τοῖς τῶν δένδρων  
 κλωσὶν ἐναποψύξαντες · οἰκίας δ' ἀγρώτιδας καὶ αἰζιῶν ἀνδρῶν ἔργα, τὰς<sup>9</sup>  
 μὲν ἐξ αὐτῶν ἀνεσπάσθαι<sup>10</sup> τῶν θεμελίων καὶ φορητὰς μακρόθεν εἶναι τοῖς 5  
 ὕδασι, μὴ πρὶν<sup>11</sup> τῆς φορᾶς ληγούσης<sup>12</sup> πρὶν ἂν ἀπεσκήφθαι<sup>13</sup> τῷ τείχει τῆς  
 πόλεως, τὰς<sup>14</sup> δ' ἀφανίζεσθαι ταῖς προσχώσεσιν · ἀμπέλους<sup>15</sup> δ'<sup>16</sup> ἐπὶ  
 γυμνοῖς<sup>17</sup> τοῖς πυθμέσιν, ὑποσυρείσης<sup>18</sup> τῆς γῆς, ἀμενηνὰς ἴστασθαι, παρὰ  
 τοσοῦτον οὐ καθυπαικούσας τοῖς ῥύαξι παρ' ὅσον ταπεινούμενα τῇ φορᾷ τὰ  
 φυτὰ καὶ ἀντίστασιν ἥκιστ' ἔχοντα τριβὴν οὐκ ἐδίδουν τῷ ῥεύματι, ὥστ' 10  
 ἐγχνονίζειν<sup>19</sup> καὶ ἀνασπᾶν, ἀλλ' εὐθὺς ἐπιρρέειν ἐπὶ τὸ κάταντες σφίσι  
 ὑποκλινομένοις · γῆν δὲ πᾶσαν τῆς Κωνσταντίνου, τὴν μὲν ἐξ ὧν οὐρανό-  
 θεν, τὴν δ' ἐξ ὧν καὶ ἀλλοτρίων ὑδάτων ἐπιφορὰς ἐδέχετο, ἐπικλύσιμον  
 γίνεσθαι. Τὸ δ' ἐπὶ τοσοῦτον ῥαγδαῖον καὶ συνεχὲς κατεφέρετο ὡς μηδὲ καὶ  
 αὐτὴν τὴν θάλασσαν κυανίζειν τῷ φυσικῷ χρώματι, ἀλλὰ ποικίλον τι χρῆμα B 270  
 τὴν χροιάν<sup>20</sup> φαίνεσθαι, ὡς πῆ μὲν κοκκίνην δρᾶσθαι, ὅσην<sup>21</sup> οἱ ἐκ μιλο-  
 παρήων<sup>22</sup> ὀρέων ῥύακες ἐκβάλλοντες ἔρρευθον<sup>23</sup>, πῆ δὲ λευκὴν, τῆς  
 κιμωλίας<sup>24</sup> πλεονασάσης, ἀλλαχοῦ μέλαιναν καὶ τεφρώδη καὶ ὑπόκιρρον,  
 πανταχοῦ δὲ θολερὰν εἶναι διὰ τὴν ἀπὸ τῆς<sup>25</sup> γῆς ἐπιμιξίαν καὶ τὴν τῆς εἰσ-  
 βολῆς κίνησιν, μηδ' εἷς τινα κατάστασιν τὸ κεχρωσμένον ἄγουσαν, ἀλλὰ τὰ 20  
 πάντα εἰς ἓν ἐκεῖνο τὸ θολερὸν ἐπικρατῶς συνάγουσαν<sup>26</sup>.

κθ'. Θάνατος<sup>27</sup> τοῦ τῶν Λαζῶν Ἰωάννου καὶ θάνατος Βέκκου.

Ἐν τούτῳ δὲ καὶ Ἰωάννης μὲν ὁ τῆς<sup>28</sup> Λαζῶν ἀρχηγός, ὃν καὶ γαμβρὸν  
 βασιλέως ἐν τοῖς ἄνωθι ὁ λόγος ἐδείκνυ, ἐπὶ παισὶ δυσι τὸ βιοῦν<sup>29</sup> τελευτᾷ,  
 ὧν τοῦ μὲν ἐν τῇ πατρικῇ καταστάντος ἐξουσία τοῦ Ἀλεξίου, θάτερον τὸν 25  
 νεώτερον ἢ μήτηρ Εὐδοκία λαβοῦσα παρὰ τὸν ἀδελφὸν καὶ βασιλέα κατὰ  
 τὴν πόλιν γίνεται.

Θνήσκει δὲ καὶ Ἰωάννης ὁ εἰς πατριάρχην χρηματίσας ὁ<sup>30</sup> Βέκκος, ἐν τῇ  
 κατὰ τὸ<sup>31</sup> τοῦ Ἀγίου Γρηγορίου φρουρίον εἰρκτῆ, μηνὸς κρονίου<sup>32</sup> λήγον-  
 τος, αὐτοῦ που<sup>33</sup> ἐν τῇ κέλλῃ εἰκαίως ταφεῖς. Ἀλλὰ τοῦτον μὲν καὶ διὰ 30  
 πόνου ὁ βασιλεὺς ἐποίησατο, ἐπεὶ καὶ ὁ συγκείμενον ἦν τοῖς περὶ ἐκεῖνον  
 καὶ βασιλεῖ, κινήθηναί λόγους ἐφ' ὧν συνθέσθαι καὶ εἰρηνεύειν, σοφῶν γε  
 καὶ πνευματικῶν ἰ κρινάντων καὶ μὴ τῶν τυχόντων καὶ ἀλογιστοτέρων, οὐκ B 271

7 ἐφ' : ὄφ' C 8 ἐκσπασθεῖσιν : -ι B Poss. 9 τὰς corr. edd. : τὰ ABC 10  
 ἀνεσπάσθαι corr. Bekk. : -ᾶσθαι ABC Poss. 11 πρὶν om. edd. 12 ληγούσης : -ας post  
 corr. AC 13 ἀπεσκήφθαι corr. Bekk. : -ίφθαι A -ίφθαι BC Poss. 14 τὰς : τὰ edd. 15  
 ἀμπέλους : ἀπέ- A 16 δ' : δὲ edd. 17 ἐπὶ γυμνοῖς : ἐπιγυμοῖς A 18 ὑποσυρείσης :  
 ἀποσυρείσης B ὑποσυρείσας C 19 ὥστ' ἐγχνονίζειν : ὥστε χρονίζειν AB edd. 20  
 τὴν χροιάν (χροίαν Bekk.) χρῆμα transp. AB edd. 21 ὅσην : ὅσοι B Poss. ὅσον Bekk.  
 22 μιλοπαρήων : -ρείων edd. 23 ἔρρευθον : ἔρευθον C 24 κιμωλίας corr. Bekk. :  
 -νίας ABC Poss. 25 τῆς om. B edd. 26 συνάγουσαν : συναγοῦσης C edd. 27 Θάνα-  
 τος — Βέκκου : περὶ τοῦ θανάτου τοῦ τῶν λαζῶν ἀρχοντος Ἰωάννου καὶ τοῦ θανάτου τοῦ  
 βέκκου AB 28 τῆς : τῶν AB edd. 29 τὸ βιοῦν : τὸν βίον B 30 ὁ om. C 31 τὸ  
 om. C 32 μάρτιος mg. AC 33 που om. C

venus. Quant à Mélitèniôtès, on le sortit de là et on le mit avec Métochitès, qui se trouvait dans la Ville ; comme ils ne voulaient pas faire la paix, selon les exigences de l'empereur et de son entourage et des dignitaires de l'Église, on les enferme au Grand Palais, où plus tard on enferme également Jean Tarchaneïôtès<sup>2</sup>.

Le souverain accueillit sa sœur Eudocie et fut naturellement très affligé de son malheur, de même que sa mère ; ils la gardèrent là-dessus auprès d'eux, en attendant de la renvoyer à nouveau vers son fils, auquel ils confirmèrent au mieux son pouvoir, puisque l'enfant avait été confié par son père à l'empereur<sup>3</sup>.

### 30. Du kral de Serbie et de Kotanitzès<sup>4</sup>.

On en était donc là, lorsqu'on annonça que d'un côté le kral de Serbie et d'un autre côté son lieutenant Kotanitzès, qui était aussi un Tornikios, malmenaient la région frontalière<sup>5</sup>. C'est pourquoi l'empereur était fortement occupé et s'employait tout entier à gagner le barbare tantôt par des ambassades<sup>6</sup>, tantôt par des poursuites guerrières, puisqu'à ce moment il envoya contre lui, avec une forte armée, Glabas, alors grand connétable<sup>7</sup>. Non seulement il ne réussit pas dans ses attaques répétées, mais il fut même vaincu, parce que ces gens ne surgissaient pas à découvert, mais opéraient par manière de brigandage la plupart du temps, et il n'était pas du tout possible aux forces des Romains d'aboutir. C'est pourquoi le général, qui demeurait à Thessalonique, menait pour sa part le combat qui lui semblait bon, mais cependant, désespérant pour de nombreuses raisons de vaincre des hommes qui s'élançaient de chez eux et qui, dès qu'ils sortaient, pouvaient capturer ce qui se trouvait à leur porte, désespérant pour ces raisons de telles solutions, il envoya conseiller au souverain de conclure un traité, d'autant plus que les régions orientales étaient mises à mal par l'incursion des Perses et avaient besoin d'une protection suffisante. Faire la paix en contractant un accord parut donc bon et très avantageux à l'empereur et à son conseil, mais ils suspectaient le caractère du barbare, caractère enclin à

2. Les deux archidiacres, Georges Métochitès et Constantin Mélitèniôtès, furent enfermés au fort de Saint-Grégoire avec Jean Bekkos en 1285, mais le premier, malade, dut être ramené à Constantinople vers 1290 (VII, 35). Ils devaient être rejoints plus tard à la prison du Grand Palais par Jean Tarchaneïôtès (XII, 2).

3. Eudocie et son fils Michel arrivèrent à Constantinople en 1298. Selon PANARÉTOS (Lampsi-dès, p. 63<sup>12-13</sup>), ils quittèrent Trébizonde le 13 juin 1298. Le testament laissé par Jean II Komnènos et l'investiture qu'Andronic II devait donner à son cousin, Alexis II Komnènos, impliquaient la dépendance du souverain de Trébizonde envers l'empereur. Le texte de l'historien justifierait l'insertion d'un acte dans les *Regesten* à la date suivante : après le 16 août 1297.

4. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 202<sup>19</sup>-203<sup>13</sup> ; *Descriptio Europae orientalis* : Gôrka, p. 334-36<sup>4</sup>, 54<sup>2-8</sup> ; BROCARDUS : *Recueil des historiens des croisades. Documents arméniens*, II, Paris 1906, p. 437<sup>6-8</sup>.

5. Le contenu des chapitres 30 et 31 est annoncé au début du chapitre 25. Étienne Uroš II Milutin (PLP, n° 21184), kral de Serbie (1282-1321), a été mentionné plus haut (V, 6), à propos d'un projet de mariage, abandonné au dernier moment, avec Anne Palaiologina, fille de Michel VIII. Quant à Kotanitzès, il combattit aux côtés des Serbes (VI, 22), avant d'être capturé, en 1280, et ramené à Constantinople (VI, 27) ; il dut se retirer ensuite dans un monastère de Brousse, d'où il réussit à s'enfuir (VII, 24). Sur le double patronyme de Kotanitzès et sur la leçon retenue à tort par le premier éditeur d'après le manuscrit B, voir PACHYMÉRÈS, II, p. 628 n. 1, 629<sup>8</sup>.

6. DÖLGER, *Regesten*, n° 2202 (vers l'été 1297).

ἔφθασε τελεσθῆναι. Τὸν Μελιτηνιώτην<sup>34</sup> δὲ ἐξαγαγόντες<sup>35</sup> ἐκεῖθεν καὶ τῷ κατὰ τὴν πόλιν Μετοχίτη συνδυάσαντες, ἐπεὶ οὐκ ἦν σφίσι εἰρηνεῦειν, καθὼς ἀπήτουν οἱ τε περὶ τὸν βασιλέα καὶ οἱ τῆς ἐκκλησίας, κατὰ τὸ μέγα παλάτιον κατακλείουσιν, ὅπου καὶ ὁ Ταρχανειώτης Ἰωάννης ἐσῴστερον<sup>36</sup> κατακλείεται<sup>37</sup>.

5

Τὴν δὲ γε ἀδελφὴν Εὐδοκίαν ὁ κρατῶν ὑποδεξάμενος καὶ τὰ εἰκότα συνάμα μητρὶ τῇ ταύτης περιαλγήσαντες συμφορᾷ, παρ' ἑαυτοῖς τέως εἶχον, ὡς καὶ αὐτὴς ἀνταποστελοῦντες<sup>38</sup> πρὸς τὸν υἱὸν καὶ αὐτῷ δὴ τὰ τῆς ἀρχῆς ὡς οἷόν τε κατασφαισάμενοι, ἐπεὶ καὶ τῷ βασιλεῖ ὁ παῖς παρὰ τοῦ πατρὸς ἐπιτέτραπτο<sup>39</sup>.

10

λ'. Περὶ τοῦ κράλη Σερβίας καὶ τοῦ Κοτανίτζη.

Ἐν τούτῳ τοιγαροῦν ὄντων, δεινῶς<sup>40</sup> ἔνθεν μὲν<sup>41</sup> ὁ κράλης Σερβίας, ἔνθεν δὲ ὁ ἐκείνου ὑποστράτηγος Κοτανίτζης ὁ καὶ<sup>42</sup> Τορνίκιος ἠγγέλλοντο τὰ πρόσχωρα δρᾶν. Διὰ ταῦτα καὶ βασιλεὺς<sup>43</sup> πολὺς<sup>44</sup> ἦν καὶ ἅπας ἐγίγνετο τὸν βάρβαρον ὑπερχόμενος νῦν μὲν πρεσβείαις, νῦν δὲ καὶ πολεμικαῖς ἐπεξελεύσεσιν<sup>45</sup>, ἐπεὶ τοι καὶ τότε τὸν τηνικάδε μέγαν κοινοσταῦλον Γλαβᾶν<sup>46</sup> συνάμα στιβαρῶ στρατεύματι ἐπ' ἐκεῖνον ἐξέπεμπεν· ὅς δὴ πολλάκις προσβάλλων<sup>47</sup>, οὐχ ὅπως ἤνυεν, ἀλλὰ καὶ προσητῆτο, ὅτι μὴδ' ἐκ τοῦ προφανοῦς<sup>48</sup> εἰσβάλλοντες ἦσαν ἐκεῖνοι, ἀλλὰ ληστείας τρόπον ὡς<sup>49</sup> τὰ πολλὰ μετεχειρίζον, καὶ οὐκ ἦν ὄλωσ ταῖς τῶν Ῥωμαίων δυνάμεσιν εὐδοεῖν. Διὰ τοι ταῦτα καὶ ἐν Θεσσαλονίκη ὁ στρατηγὸς καθήμενος εἰργάζετο μὲν καὶ ἀφ' ἑαυτοῦ τὰ δοκοῦντα πρὸς ἀνταγώνισιν<sup>50</sup>, ὅμως δ' ἐκ<sup>51</sup> πολλῶν ἀπογινώσκων ἀνδρῶν οἰκοθεν ἄρμημένων περιέσεσθαι, ἅμα τε<sup>52</sup> προβαινόντων καὶ ἅμα θηρεύειν ἐχόντων τὰ κατὰ θύρας προκείμενα, διὰ ταῦτα τῶν<sup>53</sup> τοιούτων ἀπογινώσκων, σπονδαῖς τισι χρῆσθαι<sup>54</sup> πέμπων συνεβούλευε τῷ κρατοῦντι, καὶ μᾶλλον καὶ τῶν ἀνατολικῶν κακουμένων ἐκ<sup>55</sup> τῆς τῶν Περσῶν ἐπιδρομῆς καὶ χρηζόντων τῆς ἰκανῆς ἀντιλήψεως. Τὸ γοῦν<sup>56</sup> σπονδάς<sup>57</sup> ἀποτεμνομένους εἰρηνεῦειν καὶ βασιλεῖ<sup>58</sup>

15

B 272

20

25

34 Μελιτηνιώτην: μελιτι- B Μελητη- Poss. 35 ἐξαγαγόντες: -ότες A 36 ἐσῴστερον: ἐς ὕστερον AC edd. 37 κατακλείεται: κατεκλείετο AB 38 ἀνταποστελοῦντες corr. edd.: -ελλοῦντες ABC 39 ἐπιτέτραπτο: ἐπετέ- B edd. 40 δεινῶς: -ῶν edd. 41 μὲν ἔνθεν transp. AB edd. 42 καὶ ὁ transp. B edd. 43 ὁ ante βασιλεὺς add. edd. 44 πολὺς: πολλὺς A 45 ἐπεξελεύσεσιν: ὑπ- C 46 τὸν τοῦ Θεοῦ ἄνθρωπον ἐκεῖνον post Γλαβᾶν add. C edd. 47 προσβάλλων: -βαλῶν B 48 προφανοῦς: -ῶς AB 49 ὡς om. C 50 ἀνταγώνισιν: -ησιν B Poss. 51 ἐκ: εἰ AB 52 τε: καί C 53 καὶ ante τῶν add. B edd. 54 χρῆσθαι: -ᾶσθαι AB 55 ἐκ: ὑπὸ AB edd. 56 Τὸ γοῦν: Τὸ τε (Τότε Poss.) C edd. 57 σπονδάς: σπονδαῖς AB Poss. σποδάς C 58 βασιλεῖ: -λή C

7. Michel Tarchaneïôtès Glabas fut nommé grand connétable au début du règne d'Andronic II (VII, 1). L'éloge de sa piété (« cet homme de Dieu ») se trouve seulement dans le manuscrit C et constitue sans doute une addition. On ne peut, en conséquence, tirer aucune conclusion du pronom ἐκεῖνον (« le défunt ») pour fixer la date de sa mort; voir *Tradition manuscrite*, II, p. 122-123. Le rédacteur de la Version brève intercale ici un troisième éloge de Michel Glabas, le plus vibrant et le plus détaillé, et dresse la liste de ses libéralités au profit de diverses institutions religieuses; voir A. FAILLER, *Pachymeriana altera*, REB 46, 1988, p. 79-83. Le rôle de Michel Glabas dans les tractations entre Byzance et la Serbie est confirmé par le Rapport d'ambassade de ΜΕΤΟΧΗΤΗΣ (Sathas, p. 165, 168).

violer les accords et rompant aussitôt l'entente pour la moindre raison. Dès lors l'empereur préféra donc agir de manière à donner satisfaction à celui qui devait rester son voisin, et il voulut aussi contracter avec lui les plus solides serments, mais il ne jugea pourtant pas possible que l'inconstance du Serbe suffise à garantir sa fidélité autrement que s'il était lié par une alliance matrimoniale. Le kral avait pour femme la fille de Terter, qui était née de la sœur d'Asen et qu'il avait épousée avec des garanties sûres. Il avait eu auparavant une autre femme, la fille du sébastokrator d'Occident Jean, et avant celle-là une autre, qu'il avait répudiée sans aucune raison plausible, et, après avoir abandonné celle-ci, qui était sa femme en toute légitimité, il s'unit à la fille de Jean. Mais, alors que l'épouse légitime était encore vivante, il la renvoya à son père, sans qu'il soit rien survenu qui justifie le divorce d'avec elle, et il épousa la fille de Terter, et il l'avait pour femme, après l'avoir prise comme sa troisième femme à compter de la femme légitime : en effet, étant vivante, la première femme frappait les suivantes d'illégitimité<sup>8</sup>.

Comme on apprenait que la première femme était décédée et qu'il appartenait désormais à celle qui se marierait d'être l'épouse légitime après la première, les épouses intermédiaires étant exclues comme illégitimes, l'empereur sondait donc seulement le barbare, qui avait déjà incliné vers l'accord, pour savoir s'il voulait, en renvoyant la fille de Terter, devenir son gambros, pour le moment en la personne de sa sœur Eudocie, déjà présente dans la Ville et veuve de Jean<sup>9</sup>. Sans tarder, mais dans l'espoir de recevoir les plus grands bienfaits, le kral était prêt à passer accords et conventions pour rejeter la fille de Terter et accueillir la sœur de l'empereur ; il poursuivait en effet ardemment les espoirs que donnait l'empereur et, en vue de réussir de grandes choses, il voulait l'alliance matrimoniale, parce qu'il tremblait pour son pouvoir : son frère Étienne le devançait par l'âge et avait légalement la préséance, mais, parce qu'il était boiteux, que son corps faisait de lui un objet de risée et que, de plus, il désirait vivre hors des affaires, il s'était délimité un territoire suffisant et abandonnait l'exercice du pouvoir au kral, qui devrait réserver le pouvoir aux enfants que son frère laisserait à sa mort<sup>10</sup> ; ainsi, pour ces raisons, le kral était absolument séduit par le désir de l'empereur et il insistait pour devenir son ami et parent. Il promettait fermement de livrer Kotanitzès : il était de fait invraisemblable que celui qui s'était débarrassé de sa femme ménage un étranger.

8. L'historien mentionne ici les trois femmes épousées successivement par Milutin : la première était probablement une Serbe, qui, comme on l'apprend plus bas, mourut vers 1297 ; la deuxième était la fille du sébastokrator Jean Doukas de Thessalie ; la troisième, prénommée Anne, était la fille de Terter. Sur ce passage et sur les incertitudes qu'il laisse subsister, voir A. FAILLER, *Pachymeriana novissima*, *REB* 55, 1997, p. 238-244 (p. 239-240, en particulier). On ne peut éviter de corriger *πρώτην* (« première ») en *πρώην* (« auparavant »), en suivant le premier éditeur, car l'historien affirme précisément que ce n'était pas la première épouse, mais la deuxième.

9. On a signalé plus haut qu'ils arrivèrent à Constantinople vers juin 1298. Le mot « gambros » qualifie l'homme entré par mariage dans une famille, pour les membres de laquelle il devient le gendre ou le beau-frère, le neveu ou le cousin par alliance, etc. Dans le cas présent, Milutin serait devenu le beau-frère de l'empereur, puisqu'il aurait épousé sa sœur.

10. L'historien a déjà évoqué plus haut (V, 6) la position du frère d'Étienne Uroš II Milutin, Étienne Dragutin (*PLP*, n° 26776), mais il ajoute ici deux précisions, qui sont exactes : Étienne Dragutin s'était réservé une principauté autonome et il avait stipulé qu'après sa mort le pouvoir reviendrait à sa descendance.



καὶ τῆ περὶ αὐτὸν βουλῆ καλὸν ἐδόκει καὶ τῶν ὀνηίστων<sup>59</sup>, τὸ δὲ τοῦ βαρβάρου ἦθος, εὐκόλον ὄν πρὸς<sup>60</sup> σπονδῶν συγχύσεις, διαλύων<sup>61</sup> αὐτίκα ἐκ τυχούσης αἰτίας τὴν ὁμόνοιαν ὑπόπτειον<sup>62</sup>. Ὁ γοῦν βασιλεὺς, κάντεῦθεν<sup>63</sup> ποιεῖν προαιρούμενος ἐξ ὧν ἀρέσειεν<sup>64</sup> ἂν καὶ<sup>65</sup> τῷ γε ὁμορεῖν<sup>66</sup> ἔχοντι, ἠβούλετο καὶ μετ' ἐκείνου ὡς οἶόν τ'<sup>67</sup> εὐορκεῖν · μὴ μέντοι γ'<sup>68</sup> ἀρκέσειν<sup>69</sup> πρὸς 5  
πίστιν τὴν τοῦ Σέρβου παλιμβολίαν<sup>70</sup> ἐκ τῶν δυνατῶν ἔκρινεν ἄλλως, εἰ μὴ κήδει τῷ κατὰ γάμον<sup>71</sup> συνδέοιτο. Ἐκεῖνος δ' εἶχε τὴν τοῦ Τερτερῆ ἐκ τῆς τοῦ Ἄσαν ἀδελφῆς θυγατέρα, λαβὼν ὑπ' ἰασφαλέσι πίστεσι σύζυγον. Εἶχε δ' ἐτέ- B 273  
ραν πρῶν<sup>72</sup>, τὴν τοῦ δυσικοῦ σεβαστοκράτορος Ἰωάννου θυγατέρα, καὶ πρὸ ταύτης ἄλλην, ἣν ἀποστέρξας παρ' οὐδεμίαν αἰτίαν εὐλογον, ἀφείς ἐκείνην, 10  
τὴν νόμιμον πάντως, τῆ τοῦ Ἰωάννου συμπλέκεται θυγατρί. Ἀλλὰ καὶ εἰσέτι<sup>73</sup> τῆς νομίμου ζώσης, ἀπολύσας ταύτην πρὸς τὸν πατέρα, οὐδὲν συμπεσὸν ὑπὲρ τοῦ ταύτης διαζυγῆναι δίκαιον, τὴν τοῦ Τερτερῆ ἐπηγάγετο καὶ εἶχε ταύτην, τρίτην ἀπὸ τῆς νομίμου λαβὼν · ζῶσα γὰρ ἢ προτέρα τὰς ἐπιγενομένας 15  
παρανόμους ἀπήλεγε.

Ἐπεῖρα τοίνυν καὶ μόνον βασιλεὺς τοῦ βαρβάρου, πρὸς σπονδὰς ἤδη κλιθέντος, ἐπεὶ καὶ ἡ προτέρα τεθνηκυῖα ἠκούετο καὶ τὸ ἀπὸ τοῦδε τῆ συνοικησοῦση<sup>74</sup> νομίμῳ εἶναι μετὰ τὴν πρώτην ἐδίδοτο, τῶν ἐν τῷ μεταξύ ὡς νόθων ἀπηλλοτριωμένων, εἶπερ, ἀπολύων τὴν τοῦ Τερτερῆ, ἐπιγαμβρεύεσθαι οἱ βούλοιο, καὶ τέως ἐπ' αὐταδέλφῃ τῇ Εὐδοκίᾳ, ἣδη<sup>75</sup> κατὰ 20  
τὴν πόλιν οὖση, κεκηρωμένη τοῦ Ἰωάννου. Ὁ δέ, μηδὲν μελλήσας<sup>76</sup>, ἀλλ' ὡς τὰ μέγιστα καὶ ληψόμενος, ἔτοιμος ἦν ἐφ' ὁμολογίαις τε καὶ συνθήκαις τὴν τοῦ Τερτερῆ ἀποπροσποιεῖσθαι καὶ τὴν τοῦ βασιλέως δέχεσθαι ἀδελφὴν · ἔσπευδε γὰρ τὰς παρὰ τοῦ βασιλέως ἐλπίδας καί, ὡς 25  
μεγάλων ἐπιτευξόμενος, ἠθελε τὸ συνάλλαγμα, ἐπεὶ καὶ πρὸς τὴν ἀρχὴν ἐκραδαίνετο, τοῦ ἀδελφοῦ Στεφάνου προήκοντός τε<sup>77</sup> τῷ χρόνῳ καὶ γε τῷ δικαίῳ<sup>78</sup> προτιμωμένου, εἰ κάκεῖνος, ἐπίχωλος ὢν καὶ μῶμον<sup>79</sup> φέρων ἐν σώματι, ἔτι δὲ καὶ ἀπραγμοσύνη συζῆν ἐθέλων, χώραν τὴν ἱκανὴν ἀπο- 30  
τεμόμενος ἑαυτῷ, τὴν τῆς ἰ ἀρχῆς ἀσχολίαν πρὸς ἐκείνον ἠφίει, τοῖς B 274  
παισὶν ἑαυτοῦ τὴν ἀρχὴν φυλάζοντα μετὰ θάνατον, ὥστε καὶ διὰ ταῦτα 30  
παντοίως ὑπῆκτο τῷ τοῦ βασιλέως θελήματι καὶ προσεπιπάρει φίλος γενέσθαι καὶ συγγενῆς. Τὸν δέ γε Κοτανίτζην<sup>80</sup> καὶ λίαν καθυπισχευῖτο παραδιδόναι · τὸν γὰρ γαμετῆς καταπροϊέμενον<sup>81</sup> οὐκ εἰκὸς εἶναι ἄλλο-  
τρίου φεῖδεσθαι.

59 ὀνηίστων: καλλίστων C edd. 60 πρὸς: πρὸ AB 61 διαλύων *conjecti*:  
διανύειν AB διαλύων C διαλύων edd. 62 ὑπόπτειον (*ὑποπτειον Poss.*) *conjecti*:  
ὑποπτέειν *scr. et in -ων conp.* AB ὑποσπῶν C 63 κάντεῦθεν: κάνταῦθα AB edd. 64  
ἀρέσειεν: ἀρέσκειεν C *Poss.* 65 καὶ *om.* C 66 ὁμορεῖν: ἄμ- AB 67 τ': τε AB  
edd. 68 γ': γε C *Bekk.* γὰρ *Poss.* 69 ἀρκέσειν: ἀρέσκειν B 70 παλιμβολίαν:  
παλινβουλ- AB *Poss.* παλιμβουλ- *Bekk.* 71 γάμον: γάμους AB 72 πρῶν *conp.* edd.:  
πρώτην ABC 73 εἰσέτι: ἐς ἔτι AB ἐσέτι edd. 74 συνοικησοῦση: -ισοῦση A 75  
τῆ *post* ἤδη *add.* C 76 μελλήσας *conp.* edd.: μελήσας ABC 77 τε *om.* C 78  
τῷ δικαίῳ: τοῦ δικαίου B 79 μῶμον: μῶμαρ A 80 Κοτανίτζην: -η C 81  
καταπροϊέμενον: προῖε- edd.

L'empereur aussi acquiesce au projet et déjà il cherche de toutes les manières à gagner sa sœur, assurant que le mariage était légitime : en effet la femme légitime était décédée, qui, en survivant encore aux suivantes, avait entraîné l'illégitimité et l'illégalité, mais qui, une fois morte, assure dès lors la légitimité à la suivante et, de plus, l'honneur à une femme d'honneur. Mais, malgré de longs discours, il ne la persuada pas : cette femme voulait en effet, comme il semblait, garder la fidélité à son mari, même une fois mort, et ne pas s'unir dans un second lit non seulement au kral de Serbie, mais pas même à un prince qui lui fût de loin supérieur. Elle jugeait que les précautions de l'empereur étaient suffisantes par ailleurs et plausibles, pour une autre peut-être, pas pour elle, même si elle affirmait qu'aux grands personnages convenait mieux un amour immuable pour leur épouse que les facilités de la répudiation. Cependant, comme elle ne se souciait pas de mariage, elle jugeait superflu de prendre la liberté d'émettre sans frein des rappels sur des sujets insignifiants, et elle gardait le silence.

### 31. De l'alliance matrimoniale de l'empereur avec le kral en la personne de sa fille<sup>11</sup>.

Ayant renoncé dès lors à sa tentative concernant sa sœur, l'empereur jugea que le kral de Serbie était trop obscur pour s'apparenter à lui par sa fille, mais trop grand par contre pour être méprisé. C'est pourquoi, ajoutant le temps pour combler ses manques, il le rendit plus digne de l'union avec sa fille. Cette fillette était donc extrêmement gracieuse ; elle ne dépassait pas encore les six ans et elle lui était chère et extraordinairement chère également à sa mère<sup>12</sup>. C'est en elle qu'il voulait réaliser l'alliance, non pas tant par profit que par nécessité. Déjà donc le kral déployait ses séductions devant l'épousée et adhérait totalement à la fidélité à l'empereur. Attiré vers elle, il trouverait terrible ne fût-ce que l'idée d'avoir à rebrousser chemin, si la convention n'était pas conclue : il est en effet fatal que, déçu dans ses espérances et plutôt poussé dès lors à l'hostilité, cet homme relâche son ardeur, si elle n'aboutit pas à un excellent résultat. Ces réflexions décidèrent l'empereur à traiter, fût-ce de manière déraisonnable. Par une ambassade<sup>13</sup>, il se concilie pleinement le kral, qui apprit que l'alliance se ferait en la personne de la fille, au lieu de la sœur, de l'empereur. On procéda ensuite aux serments et aux conventions appropriés, et la princesse fut appelée kralaina. Il ne restait plus à l'empereur qu'à se rendre à la métropole des Thessaliens, comme il avait été convenu avec les ambassadeurs, et au kral à venir ainsi au point de rencontre pour envoyer à l'empereur la fille de Terter, livrer Kotanitzès et prendre la fille légitime de l'empereur, que les Romains appelaient Simonis, et pour se trouver ainsi rangé, en l'épousant tout en différant le moment de l'union, parmi les enfants et amis légitimes de l'empereur.

11. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 203<sup>13-19</sup>, 241<sup>13</sup>-243<sup>13</sup> ; MÉTOCHITÈS, Rapport d'ambassade : Sathas, p. 154-193 ; *Descriptio Europae orientalis* : Gôrka, p. 127<sup>7-10</sup>.

12. Simonis Palaiologina (PLP, n° 21398), la fille d'Andronic II et d'Irène de Montferrat, était sans doute née en février 1293 ; voir *Chronologie*, III, p. 39. Au moment des tractations de 1298, elle courait donc vers ses six ans, qu'elle accomplit en février 1299.

13. DÖLGER, *Regesten*, n° 2209 (13 juin 1298-début de l'hiver 1298-1299).

Τούτοις κατανεύει καὶ βασιλεὺς καὶ ἤδη τὴν ἀδελφὴν παντοίως ὑπέρχεται, νόμιμόν τε τὸ συνάλλαγμα<sup>82</sup> βεβαιούμενος · ἡ γὰρ νόμιμος ἐτεθνήκει, ἡ δὲ, ταῖς μὲν ἐπιούσαις<sup>83</sup> περιοῦσα ἔτι, τὸ νόθον εἰργάζετο καὶ παράνομον, τῇ δ'<sup>84</sup> ἐφεξῆς ἔκτοτε τελευτήσασα<sup>85</sup> τὸ<sup>86</sup> νόμιμον δίδωσι καὶ ἄξιον προσέτι ἀξία<sup>87</sup>. Ἄλλὰ<sup>88</sup> πόλλ' ἄττα λέγων οὐκ ἔπειθεν · ἠβούλετο γάρ, ὡς ἐφίκει, ἐκείνη τῷ 5 ἀνδρὶ φυλάττειν τὰς πίστεις καὶ τελευτήσαντι, καὶ μὴ ὅτι γε κράλη<sup>89</sup> Σερβίας, ἀλλὰ μηδὲ<sup>90</sup> καὶ τούτου πολλῶ μείζονι εἰς λέχος δευτέρον συνιέναι. Τὰς δὲ τοῦ βασιλέως θεραπεύσεις<sup>91</sup> ἱκανὰς μὲν ἔκρινεν ἄλλως καὶ πιθανάς, ἄλλη δέ γ' ἴσως, ἢ οὐ μὴν ἑαυτῇ, εἰ καὶ πρέπειν ἔλεγε τοῖς<sup>92</sup> μεγέθεσι στοργὴν πρὸς B 275 τὰς συνοικούσας ἀμετακίνητον μᾶλλον ἢ εὐκολίαν πρὸς ἄλλοτριώσιν. Ὅμως 10 δ' ἐπεὶ οὐ μέλον ἦν ταύτη τοῦ συναλλάγματος, τὸ πρὸς τὰς ἐπ' ἀδόξοις ἀναμνήσεις ἀταμίευτον ἔχειν τὴν παρρησίαν περισσὸν ἔκρινε καὶ ἐσίγα.

λα'. Περὶ τοῦ πρὸς τὸν κράλην ἐπὶ θυγατρὶ κήδους τοῦ βασιλέως.

Ἀπογνοὺς δ' ἐκεῖθεν ὁ βασιλεὺς τῆς περι<sup>93</sup> τῇ ἀδελφῇ πείρας, τὸν κράλην Σερβίας ἀδοξότερον ἢ πρὸς οἰκειότητα τὴν ἐξ ἰδίας θυγατρὸς ἔκρινε, μείζονα δ' αὖθις ἢ καταφρονεῖσθαι. Διὰ τοῦτο καὶ τὸν καιρὸν τῷ ἐλλείποντι<sup>94</sup> προστιθείς, ἀξιώτερον ἐποίει πρὸς τὴν ἐπὶ θυγατρὶ συζυγίαν. Ἦν οὖν πάνυ ἀστεῖον τοῦτο τὸ θυγάτριον<sup>95</sup>, οὐπω τὸν ἕκτον παραλλάττον<sup>96</sup> ἐνιαυτόν, ἀγαπητὸν μὲν ἑαυτῷ, ἀγαπητὸν δ' ἐκτόπως καὶ τῇ μητρὶ. Ἐπὶ τούτῳ<sup>97</sup> τὸ κῆδος ἐβούλετο<sup>98</sup> συνιστᾶν, οὐ κατὰ χρεῖαν μᾶλλον ἢ κατ' ἀνάγκην. Ἦδη μὲν οὖν 20 τὰ πρὸς τὴν συνοικοῦσαν τῷ κράλην παρακεκίνητο φίλτρα<sup>99</sup>, καὶ ὅλως ἦν ἐκεῖνος τῆς ἐπὶ τῷ<sup>1</sup> βασιλεῖ πίστεως · τὸ δ' ἐπὶ ταύτην εἰλικυμένον<sup>2</sup> παλινδρομεῖν ἐξ ἀσυνθεσίας δεινὸν ἦν καὶ μόνον κατανοούμενον · ἐκλύεσθαι γὰρ ἀνάγκη τὸ πρόθυμον ἀποτυχόντι<sup>3</sup> τῶν ἐλπισμῶν καὶ τὸν τευθεὶν ἐχθραίνειν μᾶλλον ὑποκνισθέντι, καὶ πρὸς τὰ μείζω μὴ εὐδοοῦμενον. Ταῦτα τὴν βασιλέως ἔπειθον γνώμην καὶ παρὰ τὸ εἶκος πραγματεύεσθαι. Καὶ δὴ ὅλον οἰκειοῦται διὰ πρεσβείας τὸν κράλην, μαθόντα τὴν ἐπὶ θυγατρὶ ἀντι τῆς ἀδελφῆς τοῦ βασιλέως συγγένειαν · καὶ ὄρκοι τὸ λοιπὸν προῦβαινον ἐπὶ τούτοις καὶ συνθεσίαι, καὶ ἡ δεσπόσυνος κράλαινα ἐπικέκλητο. Μόνον δ' ἦν 30 λοιπὸν ἀπαντᾶν<sup>4</sup> κατὰ τὴν Θεσσαλῶν μητρόπολιν βασιλέα, ὡς διαπρεσβευόμενοις συνέκειτο, καὶ οὕτω συνελθεῖν<sup>5</sup> κράλην, καὶ τὴν τοῦ Τερτερῆ μὲν ἀποστέλλειν<sup>6</sup> τῷ βασιλεῖ, προδιδόναι δὲ καὶ τὸν Κοτανίτζην, λαμβάνειν δὲ τὴν τοῦ βασιλέως γνησίαν, ἦν δὴ καὶ Σιμωνίδα ἐκυριωνύμου· Ῥωμαῖοι, καὶ οὕτως, αὐτῇ συνοικοῦντα, πλὴν τὸν τῆς<sup>7</sup> συναφείας καιρὸν ἀναμένοντα, ἐν παισὶ τετάχθαι καὶ φίλοις γνησίοις τῷ βασιλεῖ. 35

82 συνάλλαγμα: -αμα B 83 ἐπιούσαις: οἰσας C 84 δ': δὲ edd. 85 τελευτήσασα: -σαντα C edd. 86 τὸ om. AB edd. 87 ἀξία: -ίαν AB 88 καὶ post Ἄλλὰ add. B edd. 89 κράλη: κράτος C 90 ἀλλὰ μηδὲ: ἀλλ' οὐδὲ AB edd. 91 θεραπεύσεις: ἐπιθ- AB 92 ἔλεγε τοῖς: ἔλεγεν εἰκὸς (εἰκῶς A) AB 93 περι: μετὰ A (post corr.) B edd. 94 ἐλλείποντι: ἐλλήπ- A 95 τοῦτο τὸ θυγάτριον: τοῦτω θυγάτριον A τοῦτω γάτριον B 96 παραλλάττον: -άτον A 97 τούτῳ: ταύτη AB 98 ἐβούλετο: ἦβ- AB edd. 99 τὰ... φίλτρα: τὸ... φίλτρον AB 1 τῷ om. AB edd. 2 εἰλικυμένον: εἰλικισ- AB Poss. 3 ἀποτυχόντι: -χὼν C 4 λοιπὸν ἀπαντᾶν: ἀπαντᾶν λοιπὸν B edd. ἀπαντᾶν C 5 οὕτω συνελθεῖν: οὕτως ἐλθεῖν AB edd. 6 ἀποστέλλειν: -ει B 7 τῆς om. AB edd.

### 32. Du nom donné à la princesse et comment elle fut appelée Simonis.

Il n'est peut-être pas mauvais pour l'historien de dire aussi la raison de ce nom. La perte de petites filles, avant qu'elles n'aient bien vu le jour, attristait l'empereur, et la chose se produisit pour deux ou trois enfants<sup>14</sup>. Comme cette petite fille était née et qu'on éprouvait aussi une crainte terrible à son propos, une femme expérimentée en même temps que vénérable avance un conseil, d'ailleurs familier à beaucoup, grâce auquel les enfants pouvaient être sauvés. Voici ce conseil : après avoir disposé les icônes des douze éminents apôtres, on fixe sur chacune des cierges de longueur égale, de poids égal et allumés en même temps ; on fait une supplication chantée en faveur de l'enfant nouvellement né, en continuant la prière jusqu'à ce que la flamme ait entièrement consumé les cierges ; on donne au nouveau-né le nom du saint sur lequel s'est tenu le cierge qui subsiste encore, alors que les autres sont complètement consumés, afin que l'enfant survive grâce à cette protection. C'est ce qui se fit alors, sur ordre de l'empereur ; le cierge de Simon resta le dernier ; le nouveau-né fut appelé par dérivation Simonis, et elle portait le nom de l'apôtre pour sa sauvegarde.

### 33. Du très rude hiver<sup>15</sup>.

Alors arriva donc l'hiver<sup>16</sup>, et le plus rude des hivers, un hiver excessif, que même les vieillards n'avaient encore guère eu l'occasion de voir. De fait un tel entassement de neige eut des conséquences : les issues des maisons basses étaient bloquées, et certaines personnes, qui repéraient leur emplacement grâce à certains indices et avec des bâtons et qui utilisaient des outils, ouvraient les demeures de ceux qui étaient enfermés ; durant de très nombreux jours, personne ne vit ni ne foula le sol, mais c'est sur de la neige compacte, devenue comme une terre ferme, que les voyageurs cheminèrent jusqu'à l'approche du printemps ; il était vain de monter à cheval, car on risquait plutôt de glisser. Cela empêcha aussi l'expédition de l'empereur à Thessalonique<sup>17</sup>.

14. La remarque de l'historien semble contredite par une poésie de MANUEL PHILÈS (*Carmina* : Martini, p. 16-17), qui donne à Irène de Montferrat sept enfants, nés dans l'ordre suivant : Jean, Théodore, Théodora, Simonis, Isaac, Dèmètrios et Barthélémy. Trois moururent en bas âge : Théodora, Isaac et Barthélémy. D'après ce témoignage, l'impératrice avait perdu, avant la naissance de Simonis, une seule fille.

15. Cf. MÉTOCHITÈS, Rapport d'ambassade : Sathas, p. 159-160, 165, 170, 188.

16. Il s'agit de l'hiver 1298-1299.

17. L'empereur attendit le printemps 1299 pour quitter la capitale (X, 1).

λβ'. Περὶ τῆς ὀνομασίας τῆς δεσποσύνου καὶ πῶς Σιμωνὶς ἐκλήθη.

Οὐ χεῖρον δ' ἴσως καὶ<sup>8</sup> τὴν τῆς ὀνομασίας αἰτίαν εἰπεῖν ἱστοροῦσιν. Ἐλύ-  
πει τὸν βασιλέα<sup>9</sup> παίδων θηλειῶν ἀποβολὴ ἢ πρὶν καλῶς καὶ φανῆναι, καὶ B 277  
τοῦτο ἐπὶ δυοῖ καὶ τρισὶ παισὶ γέγονεν. Ἐπεὶ δέ<sup>10</sup> καὶ ἡ νεᾶνις αὐτῆ ἀπε-  
γεννᾶτο<sup>11</sup> καὶ φόβος δεινὸς ἦν καὶ περὶ αὐτῆ, τῶν τις γυναικῶν ἐμπείρων, 5  
ἅμα δὲ καὶ σεμνῶν, βουλὴν εἰσάγει, πλὴν τὴν συνήθη πολλοῖς, καθ' ἣν δὴ  
καὶ σφάζονται τὰ γεννήματα. Καὶ ἡ βουλή, εἰκόνας τῶν προϋχόντων ἐν  
ἀποστόλοις δώδεκα στήσαντας, κηροὺς ἰσομήκεις τε καὶ ἰσοστάθμους καὶ  
ἅμ<sup>12</sup> ἡμμένους ἀν' ἐκάστην πῆξασθαι, καὶ ὑπὲρ τοῦ νεωστὶ γεννηθέντος ἰκε-  
τεύειν ψάλλοντας, ἐπέχοντας τὴν εὐχὴν μέχρι καὶ αὐτῆς δὴ τῆς ἐκ τοῦ 10  
πυρὸς τῶν κηρῶν δαπανήσεως, καὶ ἐφ' οὗ δὴ ὁ περιγεγόμενος, τῶν ἄλλων  
τελέως<sup>13</sup> ἀφανισθέντων, ἔστη<sup>14</sup>, τούτου καὶ τοῦνομα τῷ<sup>15</sup> ἀρτιγενεῖ τίθεσθαι,  
τοῦ περιεῖναι κάκεινο φυλαττόμενον εἵνεκα<sup>16</sup>. ὃ δὴ καὶ γέγονε τότε, βασι-  
λέως προστάξαντος, καὶ τῷ Σίμωνι ὁ κηρὸς ἐνελέλειπτο, καὶ Σιμωνὶς ἡ ἀρτι-  
γενῆς παρωνύμως ἐκλήθη, τὴν ὀνομασίαν τοῦ ἀποστόλου εἰς φυλακὴν 15  
φέρουσα.

λγ'. Περὶ τοῦ μεγίστου χειμῶνος.

Τότε τοῖνον καὶ χειμῶν ἐφειστήκει καὶ χειμῶνων ὁ μέγιστος, καὶ τῶν  
ἐξαισίων, καὶ ὃν ἰδεῖν<sup>17</sup> πω καὶ γηράσκουσιν οὐδαμῶς ἐξεγένετο. Τόση γὰρ  
χιῶν ἐπεστίβαστο<sup>18</sup> ὡς κλεισθῆναι μὲν οἰκιῶν τῶν χθαμαλῶν διεξόδους, B 278  
σημείοις δὲ τισὶ καὶ κοντοῖς τοῖς μὲν στοχαζομένους, τοῖς δ' ὀργάνοις χρω-  
μένους, τινὰς ὑπανοίγειν τοῖς ἐγκλεισθεῖσι τὰ δώματα, καὶ ἐπὶ πλείσταις  
ἡμέραις μηδένα γῆν ἢ ἰδεῖν ἢ πατεῖν, ἀλλ' ἐπὶ πεπιλημένης<sup>19</sup> χιόνος, ὡς  
στερρᾶς γεγονυίας γῆς, μέχρι καὶ ἐγγὺς ἕαρος τοὺς ὀδίτας διέρχεσθαι, καὶ  
μάταιον εἶναι τὸ ἐφ' ἵππου ὀχεῖσθαι, πλὴν τοῦ καὶ μᾶλλον ἐξολισθεῖν<sup>20</sup> κιν- 25  
δυνεύειν. Ταῦτα δὴ καὶ τὴν τοῦ βασιλέως ἐπὶ Θεσσαλονίκης ἐκστρατείαν<sup>21</sup>  
ἐκώλυεν.

8 καὶ om. AB 9 τὸν βασιλέα : τῷ βασιλεῖ AB edd. 10 Ἐπεὶ δέ : ἐπειδὴ C 11  
ἀπεγεννᾶτο : ἐπ- B 12 ἅμ' : ἅμα C 13 τελέως : τέως AB edd. 14 ἔστη : ἔσται AB  
15 τῷ : τῆ B edd. 16 εἵνεκα : ἔνεκα AB edd. 17 ἰδεῖν : εἰδεῖν A 18 ἐπεστίβαστο :  
ἐπεβίβαστο B ἐπεστοίβαστο Bekk. 19 πεπιλημένης : πεπιλησμένης (πεπελ- edd.) AB  
edd. 20 ἐξολισθεῖν : ἐξολησ- A 21 ἐκστρατείαν corr. Bekk. : -τίαν ABC Poss.